

Edité par Pascal Delwit

Libéralismes et partis libéraux en Europe



Libéralismes et partis libéraux en Europe

**DIRECTEUR DE LA COLLECTION
« SOCIOLOGIE POLITIQUE »**

Jean-Michel De Waele

DANS LA MÊME COLLECTION

Le mode de scrutin fait-il l'élection ?,
édité par Pascal Delwit et Jean-Michel De Waele, 2000

Sport et Union européenne,
édité par Jean-Michel De Waele et Alexandre Husting, 2001

Les fédérations européennes de partis,
édité par Pascal Delwit, Erol Külahci et Cédric Van de Walle, 2001

Un diagnostic géopolitique de l'Europe du centre,
Nicolas Bárdos-Féltoronyi, 2001

Partis politiques et démocratie en Europe centrale et orientale,
édité par Jean-Michel De Waele, 2002

Fascistes, communistes et paysans.
Sociologie des mobilisations identitaires roumaines (1921-1989),
Antoine Roger, 2002

Edité par Pascal Delwit

Libéralismes et partis libéraux en Europe

INSTITUT DE SOCIOLOGIE ■ SOCIOLOGIE POLITIQUE



EDITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES



Publié avec le concours du ministère de l'Education, de la Recherche
et de la Formation de la Communauté française

ISBN 2-8004-1284-4

D/2002/0171/5

© 2002 by Editions de l'Université de Bruxelles
Avenue Paul Héger 26 - 1000 Bruxelles (Belgique)

EDITIONS@admin.ulb.ac.be

<http://www.editions-universite-bruxelles.be>

Imprimé dans l'Union européenne

Le libéralisme politique : une *famille* politique complexe

Pascal DELWIT

Suggérer que le libéralisme politique et, plus encore, les partis libéraux en Europe sont peu étudiés est un euphémisme. Comparé aux formations socialistes, communistes, d'extrême droite et, plus récemment, écologistes, les partis libéraux sont indubitablement un des parents très pauvres de la littérature scientifique dans les recherches portant sur les acteurs politiques. Une recherche bibliographique élémentaire suffirait à l'établir.

Dans les travaux consacrés aux partis libéraux, les synthèses sont exceptionnelles. A ce jour, le travail dirigé par Emil Kirchner en 1988 ¹ reste la référence. On y ajoutera l'ouvrage synthétique de Nicolas Rousselier, paru en 1991 ².

Pour partie, le fait est surprenant. Le libéralisme politique a été la doctrine de référence dans l'avènement de l'Etat parlementaire puis, de la démocratie parlementaire, aux XIX^e et XX^e siècles. Dans plusieurs sociétés européennes, les organisations et partis libéraux ont joué un rôle clé dans la transition des monarchies absolues vers le constitutionnalisme (Rousselier). C'est ce qui forge largement les éléments de convergences du libéralisme politique :

« De fait, en 1830, on peut croire que le courant libéral existe non seulement par le nombre mais par l'unité et la cohérence acquises à partir du milieu des années 1820. Cette unification relative est d'abord la conséquence logique de l'approfondissement du constitutionnalisme » ³.

Il y a peu, le ministre belge des Affaires étrangères et ancien président des libéraux francophones rappelait cet héritage dans le cadre belge :

« Je voudrais rappeler une vérité historique, sans égratigner qui que ce soit, mais tout de même avec une petite délectation. Dans l'histoire belge, ceux qui les premiers ont tracé les contours de l'Etat moderne, dans sa dimension régaliennne; ceux qui

ont porté l'enseignement obligatoire ; ceux qui ont fait la distinction entre la religion et l'Etat à la fin du XIX^e siècle, c'étaient les libéraux ! Ils ont écrit en lettres d'or l'histoire de l'Etat moderne de notre pays. Ils l'ont fait au nom de la liberté. Comment voulez-vous qu'un parti qui fonde son existence et son essence sur la liberté ne soit pas amené à penser l'Etat ?» ⁴.

Comment dès lors comprendre cette absence d'intérêt pour une famille politique qui a joué un rôle si éminent dans l'histoire politique des nations européennes ? Certaines des contributions de l'ouvrage s'y attellent. Plusieurs éléments sont sans aucun doute à l'œuvre dans ce processus.

Nous venons de le souligner, les organisations libérales ont souvent joué un rôle crucial dans les sociétés européennes du XIX^e et du début du XX^e siècles. En revanche, il est tout aussi marquant que ces partis ont souvent mal vécu l'avènement de la démocratisation tout en en ayant été, parfois, les promoteurs. En schématisant, on peut dire que la difficulté principale a été l'absence de « clientèle(s) électorale(s) » importante(s). En de nombreuses circonstances, les partis socialistes, ouvriers, sociaux-démocrates, d'une part, et, dans une moindre mesure, communistes, d'autre part, ont pu rallier un électorat ouvrier important ainsi que des segments de la paysannerie. Pour leur part, les partis démocrates chrétiens et/ou conservateurs ont trouvé dans la paysannerie et le monde de la croyance, un socle important.

Il n'en va pas de même pour les formations libérales. Si leur implantation est réelle et solide dans une partie des élites, ces dernières pèsent peu, d'un point de vue quantitatif, par rapport aux mondes ouvrier et paysan. L'élargissement du droit de suffrage s'est donc posé comme un casse-tête voire un défi existentiel pour les libéraux. En Grande-Bretagne, par exemple, il a conduit les libéraux à céder leur statut de deuxième formation et donc de parti de l'alternance aux travaillistes. Après 1945, on a même pu croire, un temps, à la disparition d'une formation authentiquement libérale au Royaume-Uni (Bell). En Belgique, le passage du mode de scrutin majoritaire à un système proportionnel en 1899 ⁵ a sans aucun doute sauvé le parti libéral de la disparition politique. En Italie, l'établissement, au lendemain de la première guerre mondiale, du parti populaire italien et du parti socialiste italien affecte très fortement les résultats électoraux et l'influence politique des libéraux, qui avaient dominé la scène politique dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle.

En d'autres termes, les formations libérales sont fréquemment devenues des acteurs modestes en termes de performances électorales dans les systèmes politiques européens. Or, même dans la recherche scientifique, on ne prête fréquemment qu'aux riches ou aux forces perçues comme contestatrices.

D'une manière plus générale, il importe ensuite de souligner que les travaux ayant trait aux partis de gauche sont incomparablement plus nombreux que ceux qui se focalisent sur les formations du centre ou de la droite. La recherche sur la démocratie chrétienne ⁶ est certes plus riche que celle ayant pour cadre le libéralisme politique. Elle n'en reste pas moins très en deçà de ce qui se produit par exemple sur la social-démocratie ou, mais moins maintenant, le communisme. En France, il existe plusieurs ouvrages de synthèse sur le parti communiste français. Sur l'UDF ⁷ ou le RPR ⁸, les livres se comptent sur les doigts d'une main. Une des ambitions de ce livre est donc de pallier les lacunes criantes des travaux sur l'espace politique du centre-droit,

et singulièrement sur les acteurs libéraux. Soulignons que le parti pris a été de centrer les études transversales ou les monographies sur le champ européen. Les spécificités et caractéristiques du libéralisme politique américain en sont donc absentes.

Une troisième donnée est sans aucun doute capitale sur le plan fondamental : les partis libéraux forment-ils véritablement une *famille politique* ? A travers les monographies ou les approches comparées dans un cadre régional ou national, la question reste ouverte à la lecture des différentes contributions. Examinée sous l'angle de leur attitude et de leur positionnement dans les organisations de coopération libérale – le parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs (ELDR) ou l'Internationale libérale (IL) –, elle l'est tout autant. Les exemples abondent de crispations et d'échanges extrêmement vifs entre formations membres de l'ELDR⁹. Sur un plan théorique, la question principale réside dans leur positionnement par rapport à un clivage central. Qu'en est-il exactement ?

Dans leur contribution majeure, *Cleavages Structures, Party Systems and Voter Alignments*¹⁰, Stein Rokkan et Seymour-Martin Lipset avaient proposé un tableau de la construction des Etats et des partis, articulé dans un rapport à quatre clivages fondamentaux. Deux révolutions en sont les origines : la révolution nationale et la révolution industrielle. Par la suite, une troisième révolution se serait produite : la révolution internationale. Elle n'aurait cependant affecté qu'un seul clivage.

Pour Rokkan et Lipset, les clivages naissent sur deux axes conflictuels : fonctionnel et territorial-culturel.

- De la révolution nationale seraient nés, dans l'axe territorial-culturel, un clivage opposant les tenants de la culture d'Etat central à ceux de la culture de la décentralisation – en d'autres termes, un clivage centre-périphérie – et, dans l'axe fonctionnel, un clivage opposant les tenants des privilèges, à savoir l'Eglise, aux tenants d'un Etat unificateur et sécularisé. En d'autres termes, un clivage Etat-Eglise.
- De la révolution industrielle, seraient nés, dans l'axe territorial-culturel, un clivage ville-campagne (ou secteur primaire-secteur secondaire) et, dans l'axe fonctionnel, un clivage opposant les possédants et les travailleurs¹¹.

Dans cette proposition, on relève donc quatre clivages et huit versants. Pour sa part, la révolution internationale n'affecte que le clivage possédants-travailleurs, et crée un clivage opposant les tenants de la voie réformiste, la famille socialiste/sociale-démocrate, aux tenants de la voie révolutionnaire la famille communiste/d'extrême gauche.

Pour l'essentiel, toutes les formations socialistes ou sociales-démocrates naissent à l'évidence sur le clivage possédants-travailleurs, comme défenseurs du versant *travailleurs*. Il en va de même des organisations communistes qui, par ailleurs, défendent le versant *révolution* du clivage réformisme-révolution.

Les partis démocrates chrétiens ou d'inspiration chrétienne naissent dans la défense du versant *Eglise* du clivage Eglise-Etat.

Les quatre clivages fondamentaux de Stein Rokkan et Seymour-Martin Lipset

Révolution nationale		
<i>Axe fonctionnel</i>		
Eglise		Etat
<i>Axe territorial-culturel</i>		
Périphérie		Centre
Révolution industrielle		
<i>Axe territorial-culturel</i>		
Primaire		Secondaire
<i>Axe fonctionnel</i>		
Possédants		Travailleurs
Révolution internationale		
	Réformisme	Révolution

Les partis régionalistes voient le jour comme défenseurs du versant *périphérie* du clivage centre-périphérie.

Les formations agrariennes se posent comme partisans du versant *primaire* du clivage primaire-secondaire.

En revanche, comme le rappelle Daniel-Louis Seiler dans sa contribution, la situation est beaucoup moins claire pour les partis libéraux. Suivant les Etats, le rapport aux quatre clivages fondamentaux diffère. De la sorte, les éléments communs ou d'agrégation apparaissent beaucoup moins nets que pour d'autres familles politiques. Seiler lui-même distingue cinq libéralismes : le libéralisme démocratique, le libéralisme catholique, le libéralisme laïc et anticlérical, le national-libéralisme, et le social-libéralisme. Sur un autre plan, Christian Vandermotten montre bien le caractère peu distinctif des électeurs libéraux dans l'espace politique de centre-droit.

La singularité de cette observation doit cependant être relativisée. Une étude attentive des autres familles politiques révèle aussi de très nombreuses différences. Il n'en reste pas moins que l'éventail des attitudes et positionnements politiques dans la famille libérale est particulièrement large.

Au sein du parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs, cela a eu pour effet, nous l'avons dit, d'engendrer nombre de débats difficiles. N'est-ce pas, comme le rappellent Erol Kulahci et Cédric Van De Walle le président de l'ELDR qui, à propos de la participation du FPÖ au gouvernement autrichien, parlait en ces termes du Premier ministre, libéral, de Belgique, Guy Verhofstadt et du ministre belge, libéral, des Affaires étrangères :

«Louis Michel est complètement intoxiqué. Depuis qu'il a été interrogé par quelques journaux anglo-saxons prestigieux, il se prend pour la conscience du genre humain. (...) Dans cette affaire, les Belges sont isolés au sein des libéraux européens. Et nous en avons assez de ces gens qui grimpent dans un arbre et ne savent pas comment en redescendre ! C'est clair, Louis Michel et Guy Verhofstadt ont violé le traité européen pour détourner l'attention des divisions internes à la Belgique» ¹².

Cela a également pour conséquence d'associer dans les organisations européennes ou internationales de coopération libérale, des formations antagonistes dans leur système politique ou, en tout cas, des partis qui ont un rapport différent aux clivages qui traversent leur système politique national.

Il en va par exemple ainsi des deux formations libérales danoises : la Venstre (Gauche, V) et la Radicale Venstre (Gauche radicale, RV – Gilles Ivaldi). La première a remporté en 2001 le scrutin national au Danemark. Elle est marquée du sceau du néo-libéralisme sur le plan socio-économique et de positions conservatrices sur les questions de société. A l'inverse, la Radicale Venstre a été la partenaire du parti social-démocrate danois (SD) de 1993 à 2001 au gouvernement. Elle est beaucoup plus ouverte sur les questions de société.

Une ligne de partage assez similaire traverse les deux partis hollandais : le Volkspartei voor Vrijheid en Democratie (parti populaire pour la liberté et la démocratie, VVD) et Demokratie66 (D66 – Ruud Koole). D66 est notamment porteur d'une dimension libertaire totalement absente du VVD. Les deux partis qui participent à la majorité aux Pays-Bas en compagnie des socialistes s'affrontent régulièrement.

En Finlande, alors que le parti libéral, Suomen Keskusta (parti du centre, KESK), est la principale formation de l'opposition, le parti populaire suédophone (Svenska Folkpartiet, SFP), également membre de l'ELDR, est quant lui partie prenante de la majorité aux côtés du parti social-démocrate, du parti conservateur, des verts et de l'Alliance de gauche.

Plus paradoxale encore est peut-être la situation qui prévaut en Italie. A l'ELDR et dans son groupe au Parlement européen sont présentes des formations et des personnalités politiques porteuses du projet et du pôle de centre-gauche. C'est ainsi que Francesco Rutelli, qui a mené la campagne contre Silvio Berlusconi lors des élections italiennes du printemps 2001, siège dans les rangs du groupe libéral du Parlement européen.

Il convient de pointer un trait marquant dans la *famille libérale* européenne. L'absence ou la quasi-absence de représentants dans plusieurs Etats européens. C'est particulièrement saisissant dans le cas français : il n'y a aujourd'hui aucune formation française membre du parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs ou qui siègent dans son groupe, quand bien même l'intitulé d'un parti français contient le qualificatif «libéral» : Démocratie libérale (Massart). Mais la même observation prévaut pour des Etats aussi importants que le Portugal, la Grèce, la Pologne et l'Espagne. Sous cet angle, la situation a changé par rapport au cadre d'analyse du livre édité par Emil Kirchner. Au surplus, et cela témoigne une nouvelle fois de la fragilité de la cohésion du libéralisme politique organisé, le parti de la liberté autrichien (FPÖ) était encore analysé comme formation libérale membre des organisations internationales de coopération libérale.

Quel est aujourd'hui l'état de la famille libérale et de ses partis ? Sous l'angle quantitatif, le parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs se prévaut, au début de l'année 2002, de vingt-huit partis membres, et de dix formations ayant le statut de parti associé.

Parmi les partis membres, on peut relever que :

- huit partis membres proviennent d'Europe centrale et orientale (PECO): le parti libéral démocratique de Bosnie-Herzégovine (LDS), le parti réformateur d'Estonie (RE), l'Alliance des démocrates libres de Hongrie (SzDSz), le parti libéral du Kosovo (PLK), la Voie de Lettonie (ULW), l'Union libérale de Lituanie (LLU), le parti national libéral roumain (PNL), et le parti libéral démocrate de Slovénie (LDS);
- vingt partis membres proviennent d'Europe occidentale: le Forum libéral autrichien (LIF), le parti réformateur libéral (PRL) et les Vlaamse Liberalen en Democraten (VLD) belges, la Gauche (V) et la Gauche radicale (DRV) danoises, le parti du centre (KESK) et le parti populaire suédois (SFP) de Finlande, le parti démocratique libre allemand (FDP), les Démocrates progressistes irlandais (PD), le parti républicain italien (PRI), le parti libéral italien (PLI) et l'Italie de valeur (liste Di Pietro), le parti démocratique luxembourgeois (DP), Démocratie 66 (D66) et le parti populaire pour la liberté et la démocratie (VVD) hollandais, le parti populaire libéral (FP) et le parti du centre (C) suédois, le parti radical démocratique de Suisse (FDP), le parti de l'alliance d'Irlande du nord (A) et les Libéraux démocrates (LD) britanniques.

Qu'en est-il des partis associés? Les dix formations concernées sont: le parti de l'alliance démocratique d'Albanie (Alliance), le parti libéral d'Andorre (PLA), l'Union démocratique libérale (LDU), le parti social libéral croate (HSLs), le parti libéral de Croatie (LS), le DIKO chypriote (DIKO), les Démocrates unis de Chypre (UD), l'Union du centre de Lituanie (LCU), le parti libéral démocratique de Macédoine (LDP) et la Gauche norvégienne (V).

Le nombre ne peut néanmoins cacher la relative modestie des performances politiques et électorales, notamment en Europe centrale et orientale où, à l'exception des pays baltes et de la Slovénie, les partis libéraux ont énormément de difficulté à trouver un créneau politique et des catégories sociales qui pourraient véritablement le porter et/ou constituer sa base (De Waele & Gueorguieva). Le tableau de la page 13 présente le dernier résultat électoral des formations libérales au 31 décembre 2001.

Ainsi, sur les vingt-huit partis membres de l'ELDR, seuls cinq ont réussi lors de la dernière élection nationale à franchir le cap des 20% des voix. Et parmi ceux qui se présentent, treize n'atteignent pas le seuil des 10% de suffrages exprimés. Sur le plan des résultats électoraux, la présence des partis libéraux apparaît donc modeste.

Qu'en est-il en termes d'influence politique? Au début de l'année 2002, une formation libérale, au moins, est présente dans les exécutifs nationaux de Belgique (PRL et VLD), des Pays-Bas (VVD et D66), du grand-duché de Luxembourg (PD), du Danemark (V), de Finlande (SFP), de Suisse (FDP), d'Irlande (PD), d'Estonie (RE), de Lettonie (ULW) et de Slovénie (LDS). Dans cet ensemble, les libéraux occupent le poste de Premier ministre dans deux Etats membres de l'Union européenne – en Belgique ¹³ et au Danemark ¹⁴ –, et dans un Etat des pays d'Europe centrale et orientale – en Slovénie ¹⁵.

Bref, si on la compare à la situation électorale et à la présence politique des partis sociaux-démocrates ¹⁶ ou démocrates chrétiens-conservateurs ¹⁷, les partis libéraux se révèlent des acteurs politiques de moindre envergure électorale et politique.

Dernières performances électorales des partis libéraux (en pourcentage)

Allemagne	FDP	6,25	1998
Belgique	VLD	14,30	1999
	PRL-FDF	10,14	
Royaume-Uni	LD	18,40	2001
Autriche	LIF	3,65	1999
Estonie	RE	15,92	1999
Kosovo	PLK	3,60	1998
Finlande	KESK	22,39	1999
	SFP	5,12	1999
Irlande	PD	4,68	1997
Luxembourg	PD	21,60	1999
Pays-Bas	VVD	24,69	1998
	D66	8,99	
Slovénie	LDS	36,26	2000
Suède	FP	4,71	1998
	CP	5,12	
Suisse	FDP	19,90	1999
Bosnie-Herzégovine	LDS	0,90	2000
Hongrie	HSDSZ	7,57	1998
Lettonie	ULW	18,10	1998
Lituanie	LLU	17,30	2000
Roumanie	PNL	6,90	2000
Danemark	V	31,30	2001
	RV	5,20	
Italie	IV	4,10	2001

Cela justifie-t-il l'effacement de la recherche scientifique à leur endroit? En aucune façon et pour plusieurs raisons.

- Quand bien même nous avons à faire à des partis de format intermédiaire, l'étude des acteurs minoritaires est tout aussi importante pour comprendre l'état de nos sociétés que celle qui a trait aux organisations dominantes ou plus fortes.
- Au-delà de leurs performances électorales relativement modestes, notons que plusieurs partis libéraux ont régulièrement joué le rôle de force d'appoint ou de partis pivots dans de nombreux systèmes politiques. Le cas allemand est de ce point de vue exemplaire (Roberts). Le FDP est la formation politique allemande qui a eu la plus longue présence au gouvernement depuis 1945; devant les démocrates chrétiens de la CDU-CSU et les sociaux-démocrates du SPD. Cette fonction pivotale a d'ailleurs trouvé à s'exprimer dans l'enceinte du Parlement européen. En effet, durant la deuxième moitié de la législature 1999-2004, le Parlement européen aura pour président le libéral irlandais Pat Cox ¹⁸, en dépit du fait que le groupe libéral du Parlement européen ne compte que cinquante-trois membres pour deux cent trente-deux au groupe du parti populaire européen-démocrates européens et cent soixante-dix-neuf au groupe du parti des socialistes

européens. Plusieurs contributions dans l'ouvrage l'établissent : ce rôle pivotale rempli par plusieurs partis libéraux s'est transformé. Dans les pays du Benelux (Delwit, Billiet, Koole, Poirier), et singulièrement aux Pays-Bas et en Belgique, les libéraux ont connu une croissance électorale spectaculaire en l'espace de trente ans. Au point d'en faire des acteurs au poids électoral égal à celui des démocrates chrétiens et des socialistes. En 1999, les libéraux belges sont même devenus la première famille politique du Royaume (Delwit, Billiet). Cette progression importante s'est opérée parallèlement à la disparition de leur rôle pivotale. Depuis plusieurs années, elle leur a cependant permis d'être présent dans les gouvernements des trois Etats en y occupant des fonctions de premier plan. En Allemagne, l'arrivée de nouveaux venus dans le système politique (les Grünen et le parti du socialisme démocratique – PDS) de même que des résultats électoraux déclinants ont écorné la fonction pivotale du FDP. En d'autres termes, il y a là une observation convergente d'une importance non négligeable. Elle recouvre des réalités différentes suivant les Etats.

- Enfin, l'étude du libéralisme politique et des partis libéraux permet aussi une clarification des relations avec le *libéralisme*. «Libéralisme» est sans aucun doute aujourd'hui un des mots les plus polysémiques : «l'adjectif libéral peut servir à désigner aussi bien des régimes et des formes de démocraties, des institutions, des lois, des doctrines ou des systèmes économiques, des professions ou des mœurs, des goûts, des traits de caractère»¹⁹. Le nombre de qualificatifs qui lui est accolé est considérable. L'ouvrage proposé ici n'a pas pour ambition d'analyser le libéralisme philosophique ou le libéralisme économique que Paul Magnette préfère d'ailleurs appeler «libérisme» économique, mais à travers des contributions consacrées à l'histoire et aux caractéristiques du libéralisme politique, d'une part, et à l'essence et au devenir des partis libéraux, d'autre part, il vise à déterminer les rapports éventuels avec ces concepts.

Notes

¹ Emil J. KIRCHNER (ed.), *Liberal parties in Western Europe*, New York, Cambridge University Press, 1988.

² Nicolas ROUSSELLIER, *L'Europe des libéraux*, Bruxelles, Complexe, 1991.

³ Nicolas ROUSSELLIER, *op. cit.*, p. 39.

⁴ *Le Soir*, 3 décembre 2001.

⁵ Jean STENGERS, « L'établissement de la représentation proportionnelle en Belgique en 1899 », in Pascal DELWIT, Jean-Michel DE WAELE (éd.), *Le mode de scrutin fait-il l'élection ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2000, p. 129-144.

⁶ Voir par exemple Mario CACIAGLI (e.a.), *Christian democracy in Europe*, Barcelone Institut de Ciències Politiques i Socials, 1992 ; David HANLEY (ed.), *Christian Democracy in Europe. A comparative perspective*, Londres & New York, Pinter Publishers, 1994 ; Emiel LAMBERTS (ed.), *Christian democracy in the European Union, 1945/1995*, Louvain, Leuven University Press, 1997.

⁷ Voir Alexis MASSART, *L'Union pour la Démocratie française (UDF)*, Paris, L'Harmattan, 1999.

⁸ Voir Jean CHARLOT, René RÉMOND, *L'Union pour la nouvelle république : étude du pouvoir au sein d'un parti politique*, Paris, Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques, n° 153, 1967 ; *Le RPR*, numéro spécial de la revue *Pouvoirs*, Paris, Presses universitaires de France, 1984 ; William SCHONFELD, François GOGUEL, *L'ethnographie du PS et du RPR : les éléphants et l'aveugle*, Paris, Economica, 1985.

⁹ Camilla SANDSTRÖM, « Le parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs. De la coopération à l'intégration », in Pascal DELWIT, Erol KÜLAHCI et Cédric VAN DE WALLE (éd.), *Les fédérations européennes de partis. Organisation et influence*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001, p. 123-139.

¹⁰ Stein ROKKAN, Seymour-Martin LIPSET (ed.), *Party systems and voter alignments : cross-national perspectives*, New York, Free Press, 1967.

¹¹ *Ibid.*, pp. 14-15.

¹² *Le Soir*, 6 mai 2000.

¹³ Guy Verhofstadt (VLD).

¹⁴ Anders Fogh Rasmussen (V).

¹⁵ Janez Drnovšek (LDS).

¹⁶ Au début de l'année 2002, dans l'Union européenne, les partis sociaux-démocrates sont présents dans neuf gouvernements : en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Finlande, en Suède, en Grande-Bretagne, au Portugal, en France et en Grèce. Ils détiennent le poste de Premier ministre aux Pays-Bas, en Allemagne, en Finlande, en Suède, en Grande-Bretagne, au Portugal, en France et en Grèce.

¹⁷ Au début de l'année 2002, il y a au moins une formation membre du parti populaire européen dans cinq gouvernements des Etats de l'Union européenne : Luxembourg, Autriche, Espagne, Italie et Finlande. Dans les quatre premiers cas, le Premier ministre appartient à une formation du PPE.

¹⁸ Pat Cox a été élu le 15 janvier 2002 au troisième tour de scrutin. Il a recueilli deux cent quatre-vingt-dix-huit suffrages pour deux cent trente-sept au travailleur britannique David Martin et trente-trois à l'euroceptique danois Bonde.

¹⁹ Nicolas ROUSSELLIER, *op. cit.*, p. 9.

Qu'est-ce que le libéralisme politique ?

Nicolas ROUSSELLIER

A une question aussi vaste et aussi ancienne, on n'attendra pas une réponse complète ou définitive. N'est-ce pas d'une certaine manière le propre du libéralisme politique que de ne pas se définir ni se laisser définir ? Les libéraux eux-mêmes récusent les définitions toutes faites, les dogmes et les doctrines révélées, les programmes ou les professions de foi.

On ne peut cependant en rester aux propos des principaux intéressés. Je proposerai ici une approche du libéralisme politique comme forme particulière de pensée institutionnelle ou, pour employer un terme plus commode, le libéralisme comme constitutionnalisme.

1. Une naissance différée

Qu'est-ce que le constitutionnalisme libéral ou plus exactement quelle est la forme libérale du constitutionnalisme ? Si on considère la période qui commence vers 1815-1820 et se termine vers 1930-1935, les choses sont relativement simples et claires : la forme libérale des constitutions modernes porte le nom de « régime représentatif » ou, mieux encore (car le terme renvoie aux pratiques réelles des institutions), de gouvernement parlementaire. Cette identité n'avait cependant rien d'absolument nécessaire au départ.

Au XVIII^e siècle en effet, la liberté était vue soit comme un principe de gouvernement de la vie morale et spirituelle de l'individu soit comme un nouveau principe d'organisation et d'efficacité de la vie économique. Pour schématiser, disons que le libéralisme avant d'être appliqué à la sphère du politique appartenait d'une part au royaume de la réforme morale de l'individu et d'autre part à l'empire du commerce. Il servait encore très peu de modèle d'organisation institutionnelle. Pendant longtemps, de nombreux libéraux ont défendu le modèle du despotisme

éclairé. Ils doutaient de pouvoir résoudre le «grand problème de la liberté publique dans les vastes Etats» (Carnot, 1815). Au XIX^e siècle encore, bien des libéraux qui l'étaient sur le plan économique, défendaient le principe d'un gouvernement de type autoritaire mené par un roi-philosophe.

Le véritable tournant apparaît au moment où la liberté ne fut plus considérée comme une simple valeur philosophique ou comme une forme supérieure d'organisation du commerce mais comme le principe d'une nouvelle technique du pouvoir. La liberté d'expression des opinions ne concernait plus simplement un droit qu'il fallait protéger mais constituait une nouvelle méthode de confection des décisions à l'intérieur de l'Etat. C'est là qu'apparut un premier rapport substantiel entre libéralisme et politique; le libéralisme devint une forme d'ingénierie institutionnelle et non plus un simple discours sur les libertés civiles. Les opinions ne devaient plus être des expressions que l'on recueille mais des propositions que l'on confronte les unes aux autres dans le cadre d'un débat contradictoire entre égaux. La liberté sortait du royaume de l'individu et du commerce pour devenir l'inspiratrice de l'organisation des pouvoirs publics. Le libéralisme était une croyance dans la validité et l'efficacité de la règle pour répondre au défi de la société démocratique.

Ce changement, on l'admettra, était considérable. C'était une chose de tolérer l'expression des opinions philosophiques, c'en était une autre d'offrir aux opinions un forum d'où pouvaient s'élaborer les lois de l'Etat. Faire de la discussion contradictoire la méthode centrale de l'organisation des pouvoirs publics n'avait rien d'évident. Pour un pays comme la France, l'adoption du parlementarisme représentait un véritable saut dans l'inconnu. Aux ordonnances royales fondées sur l'unité de la décision et l'unité du pouvoir de décision, se substituaient des lois qui étaient le fruit d'une délibération longue et hasardeuse. Le parlementarisme est un pouvoir qui se divise ou qui, du moins, offre l'image publique de divisions perpétuelles. Avec le parlementarisme, les principes de l'autorité publique, de l'unité de la nation, de l'obéissance aux lois et à l'Etat pouvaient être fragilisés.

La Révolution française n'avait d'ailleurs pas osé franchir complètement le pas: aux côtés des discussions de l'Assemblée nationale, elle avait d'abord maintenu le pouvoir d'Etat du roi qui n'était pas un simple pouvoir «exécutif». C'est sous la Restauration et la monarchie de juillet que se fit l'adoption du parlementarisme encore que celle-ci fût à la fois progressive et prudente: le «régime de la discussion» (Georges Burdeau) a gagné ses droits l'un après l'autre, plus dans la pratique que par des déclarations solennelles; le droit de la discussion contradictoire, le droit d'entendre et d'interpeller les ministres, le droit d'amender les textes de lois, le droit de proposer des textes, le droit d'examiner le budget chapitre par chapitre.

Comment l'adoption du parlementarisme, un régime d'organisation des pouvoirs publics aussi risqué pour l'Etat, a-t-elle été possible? Cette adoption s'explique par des raisons à la fois plus simples et plus historiques. Quand le régime de la discussion des lois fut adopté, ce n'était pas, loin de là, une véritable nouveauté. En réalité, les sociétés d'Ancien régime avaient expérimenté de longue date certaines techniques de pouvoirs délibératifs. Les institutions religieuses, les premières, connaissaient des procédures d'élection et de délibération, sans parler de la place qu'occupait la *disputatio* au sein de l'enseignement théologique. Les institutions judiciaires étaient,

elles aussi, fondées sur le principe de la discussion comme instrument de recherche de la vérité. Pendant longtemps, jusqu'au début du XX^e siècle et le développement des partis politiques, les membres du Parlement étaient définis par la littérature juridique comme des magistrats, véritables juges en politique, et non comme des porte-parole ou des mandataires de l'opinion.

La nouveauté était donc relative. Le parlementarisme avait une longue histoire derrière lui. Il avait reçu en héritage un ensemble de pratiques, un ensemble de professions, une noblesse de robe qui en portaient les valeurs. Ces formes anciennes de consultation populaire et de techniques délibératives, malmenées par un siècle d'absolutisme royal entre 1650 et 1750, n'avaient jamais été oubliées. La révolution de 1789 ne s'était-elle d'ailleurs pas ouverte par la résurrection des Etats généraux, vieille institution consultative ? Et si les députés de l'Assemblée nationale, de la Législative puis de la Convention aimaient se référer au modèle de l'Antiquité, ce sont en fait les techniques des professions juridiques d'Ancien régime qui inspiraient concrètement leurs manières de faire.

2. L'apogée du libéralisme politique

Le succès de la culture parlementaire fut tel parmi les élites françaises du XIX^e siècle qu'il dépassa les seuls rangs des libéraux. Comme technique de confection des lois, comme moyen d'organisation des pouvoirs publics fondés sur le compromis et les transactions nécessaires, le parlementarisme était devenu une véritable culture dominante et ce, dès le milieu du XIX^e siècle. Il n'existait guère d'alternative crédible à l'ingénierie parlementaire. Le régime du Second Empire par exemple ne fut pas capable de définir un modèle concurrent du gouvernement parlementaire ; Napoléon III revint finalement très vite, en moins de dix ans au régime de la discussion, même s'il le fit par étapes et en maintenant une série de verrous institutionnels (années soixante) ². Les Républicains qui à bien des égards se méfiaient ou parfois rejetaient le gouvernement parlementaire, souvenir honni de la monarchie de juillet qui les avait pourchassés et interdits, se rallièrent eux aussi au modèle du parlementarisme libéral. Dans l'Allemagne unifiée, il en était partiellement de même. Même si le régime ne reposait pas sur la responsabilité parlementaire des gouvernants, bien des réformes votées sous la forme de lois étaient les fruits d'une délibération parlementaire. Les lois sociales dites de Bismarck des années quatre-vingt en sont un bon exemple.

Mais, la force de la culture parlementaire au sein des élites libérales ne résidait pas seulement dans le triomphe d'un constitutionnalisme. La culture parlementaire a aussi inspiré et défini les formes de la société politique moderne. La société politique formée au XIX^e siècle et continuée pendant les premières décennies du XX^e siècle répond à ce que l'on pourrait appeler un véritable paradigme parlementaire.

Si on prend l'exemple français de la III^e République des années soixante-dix aux années 1920-1930, ce paradigme parlementaire décrit les cadres officiels de la société politique c'est-à-dire les institutions qui ont permis à la fois l'ancrage, la durée et la diffusion de la culture parlementaire. Du haut en bas, le principe du régime de la discussion inspirait le fonctionnement de tous les organes ; c'est le cas bien entendu des deux chambres nationales mais aussi celui du conseil des ministres qui joua pendant longtemps, jusqu'à la V^e République un rôle de troisième chambre, annexe ou

antichambre des débats parlementaires et lieu de délibération lui-même. C'était aussi le cas des assemblées départementales (les Conseils généraux qui n'étaient pas sous la coupe des préfets comme on le dit trop souvent) et des assemblées municipales. L'administration elle-même contrairement à la légende jacobine qui lui est attachée était caractérisée par une multitude de Conseils (le Conseil de l'Instruction publique, le Conseil supérieur du travail) et de commissions consultatives ou délibératives placées au cœur de l'Etat.

Ainsi, la domination du libéralisme politique reposait sur ces trois piliers d'un constitutionnalisme moderne fondé sur le libéralisme, d'une société politique à l'image du libéralisme et d'une culture politique libérale largement diffusée. Par sa nature même, le libéralisme politique sous cette forme du *délibérationnisme* imposait cependant des contraintes. La forme même de la discussion parlementaire qui se faisait en public et entre égaux imposait l'échange d'arguments et la possibilité de conviction réciproque entre les acteurs du débat et même entre adversaires et challengers. C'est pourquoi, si je devais donner une seule définition du libéralisme politique, sous une forme simplifiée, je dirais que le libéralisme politique, c'est prendre ou accepter la liberté de changer d'opinion en fonction des arguments échangés ; un opportunisme non des intérêts mais de la raison. Ce jeu de la discussion entre égaux avait aussi pour corollaire le refus des disciplines imposées par les groupes et les partis, le refus des programmes politiques imposés de l'extérieur et remettant en cause la liberté de la discussion.

3. Le déclin du libéralisme politique

Avec de telles contraintes, on peut comprendre pourquoi les libéraux de la fin du XIX^e siècle et des deux ou trois premières décennies du XX^e siècle, n'étaient pas les mieux placés dans la course à l'organisation de la démocratie de masse que se livraient les différents courants et idéologies politiques. Leur culture politique parlementaire anti-disciplinaire les plaçait en position beaucoup plus faible que les conservateurs, les nationalistes, les agrariens, les partis d'inspiration confessionnelle et les socialistes. En fait, l'association entre libéralisme et parlementarisme a eu du mal à traverser le tournant du XIX^e et du XX^e siècle ; il a eu plus de mal encore à sortir indemne des deux épreuves de la première et de la deuxième guerre mondiale. Au cours de cette période, de nombreux libéraux se sont détachés soit ouvertement (André Tardieu), soit plus souvent de manière implicite du parlementarisme ³.

Si on reprend l'exemple français, on peut suivre rapidement les épisodes du divorce entre le libéralisme et la politique, c'est-à-dire la façon dont le libéralisme a perdu son rôle de modèle constitutionnel. Cette remise en cause a commencé dès la fin du XIX^e siècle par une floraison de critiques intellectuelles et juridiques venant des libéraux eux-mêmes et visant les dysfonctionnements du travail parlementaire. C'est le cas de Paul Leroy-Beaulieu. Il y avait selon lui trop de lois, trop d'interpellations, des discussions trop longues et trop démagogiques, pourries par les intérêts particuliers et oubliées de l'intérêt général ⁴. Il y avait une double notion de « crise de la loi » : d'un côté la perception d'une sorte de crise de surproduction des lois, reflet d'un Etat déjà jugé tentaculaire et dangereusement interventionniste ; de l'autre, la perception d'une crise dans la nature et la fonction même de la loi. En effet, si la loi, au lieu d'être

selon la tradition libérale, une formalisation réglementaire d'un rapport entre les choses telles qu'elles existent, devenait un instrument d'intervention, de changement et de création sociale, elle devenait aux yeux des libéraux une source potentielle de danger, l'Etat prenant le pas sur l'individu. Ce danger d'une transformation de la fonction des lois était d'autant plus sensible que les lois pouvaient dorénavant être la traduction directe des revendications contenues dans les programmes électoraux de partis politiques et non plus le fruit d'une délibération entre législateurs indépendants. Par l'entremise des partis, des coalitions électorales et des majorités de gouvernement, les lois risquaient de devenir le produit d'un référendum déguisé et de ce que le juriste de tradition libérale Adhémar Esmein dénonçait comme étant un gouvernement semi-représentatif.

Dans un deuxième temps, les critiques se traduisirent concrètement et en fait rapidement au cœur des pratiques institutionnelles. A partir d'une refonte complète du règlement de la Chambre des députés en 1915, on peut dire que le régime parlementaire français entra dans un véritable cycle de rationalisation et de *taylorisation* (pour reprendre l'expression de Léon Blum utilisée dès 1918) à la fois du temps de parole, des formes du débat et des acteurs et orateurs. Ce cycle était notamment ponctué par la réforme de 1926 due à Joseph Barthélemy et d'autres réformes en 1932 et en 1936. A la veille de la seconde guerre mondiale, la pratique concrète du gouvernement parlementaire était déjà profondément remaniée même si rien dans le texte sacré des lois de 1875 n'avait été modifié : le parlementarisme n'était déjà plus un simple parlementarisme d'examen et de confection législative fondé sur les libertés de parole individuelle, la lenteur et l'omniscience du Parlement. Cela indiquait déjà qu'un certain nombre de libéraux ne considéraient plus la discussion comme la technique universelle pour une bonne délibération et une bonne confection des décisions étatiques. Cela marquait la fin du modèle des parlementaires libres dans un Parlement libre.

4. Survivance et reconversion du libéralisme politique

A partir de ce moment où l'organisation de la politique moderne ne s'identifie plus avec le libéralisme, peut-on encore définir le libéralisme politique ? Qu'est-ce que le libéralisme politique lorsqu'il n'est plus l'inspirateur principal du modèle institutionnel et lorsqu'il n'est plus la référence dominante de la culture politique ?

A cette question, qui vaut pour la période allant des années 1930 à nos jours, on peut répondre que le libéralisme politique a pu définir trois modes de reconversion et de persistance. Un premier mode de reconversion apparaît lorsque l'on regarde les itinéraires d'un certain nombre de libéraux. C'est que l'on pourrait appeler le mode de reconversion par le refuge dans l'expertise. Pour ces libéraux, l'exercice politique se faisant de moins en moins dans l'enceinte parlementaire et de plus en plus au sein des nouvelles instances du pouvoir d'Etat, il a fallu troquer la culture parlementaire pour une culture de la haute administration, une culture de l'influence, qu'ils ont pu continuer à jouer un rôle (un bon exemple est celui de l'itinéraire suivi par Jacques Rueff en France ou de William Beveridge en Grande-Bretagne).

Un deuxième mode de reconversion se distingue lorsque l'on suit la destinée des partis politiques libéraux. Certes, ils ne regagnent pas, sauf exception, de position

hégémonique. Mais, en exploitant un créneau de partis pivots au sein de diverses coalitions gouvernementales, ils peuvent prolonger leur présence et s'assurer d'une influence qui se trouve souvent hors de proportion par rapport à leur faiblesse militante et électorale. Les partis libéraux n'avaient pas été des organisations de masse capable de mobiliser la population autour de projets de société et de grands desseins. Mais, ils purent maintenir un certain nombre de positions dans les domaines de la politique économique, de la direction de la diplomatie et dans les instances internationales, s'aidant du libéralisme fonctionnel de nombreux experts et hauts fonctionnaires.

Enfin, on peut repérer une troisième forme de reconversion à travers la survivance du libéralisme politique dans une culture libérale. Même si cela ne profite pas toujours aux partis libéraux officiellement répertoriés, il est clair que le libéralisme comme culture a continué de progresser en dépit de sa défaite politique: progression des valeurs libérales dans les sociétés contemporaines par le progrès de l'individualisme, les libertés de choix dans les domaines aussi divers que la religion, la famille, la consommation, la sexualité, les relations sociales. Le libéralisme moral et le libéralisme économique dont nous parlions au début n'ont donc pas été atteints par le déclin du libéralisme politique.

En conclusion, on rappellera les deux points principaux de cette contribution. D'abord que le libéralisme a pu être à travers le régime de la discussion, le modèle d'organisation des institutions politiques. Ensuite qu'une crise du libéralisme politique c'est-à-dire du parlementarisme est intervenue au XX^e siècle et a en quelque sorte dissocié le libéralisme du constitutionnalisme parlementaire. Aux libéraux de la loi ont succédé les libéraux de l'Etat, au libéralisme de la loi a succédé le libéralisme de l'Etat.

Le libéralisme politique a-t-il survécu à ce changement? La question est difficile. Mais on peut voir un libéralisme politique à deux visages. Un premier libéralisme politique incarné par les progrès de l'Etat de droit s'appuyant sur les contrôles de constitutionnalité et le développement du traitement juridique des conflits et des intérêts, c'est-à-dire un libéralisme devenu une sorte de patrimoine objectif et neutralisé de l'organisation des démocraties modernes, un libéralisme qui n'est en tout cas pas l'apanage de la famille libérale tout en réalisant le rêve ancien des libéraux de pouvoir faire de la politique par la raison, hors des passions et des préjugés. De l'autre côté, subsiste cependant un libéralisme politique partisan qui prend part au combat électoral, un acteur minoritaire des vies politiques occidentales. Le libéralisme politique continue ainsi de balancer entre le rêve philosophique d'un pouvoir neutre et la réalité difficile d'un engagement politique à l'âge des démocraties modernes.

Notes

¹ Une version antérieure de cette communication a été présentée au colloque *Le libéralisme et les libéralismes en Europe (de 1848 aux années 1980)* organisé à Rome par l'École française de Rome, les 11-13 novembre 1999.

² Voir sur cette question Theodore ZELDIN, *Emile Ollivier and the Liberal Empire of Napoléon III*, Londres, Clarendon Press, 1963.

³ Sur Ribot, Martin E. SCHMIDT, *Alexandre Ribot: Odissey of a Liberal in the Third Republic*, Martinus Nijhoff, 1974. Sur d'autres libéraux républicains voir: J. F. V. KEIGER, *Raymond Poincaré*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997; François ROTH, *Raymond Poincaré*, Paris, Fayard, 2000; Pierre SORLIN, *Waldeck-Rousseau*, Paris, Armand Colin, 1966; Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, *République et liberté. Charles Jonnart, une conscience républicaine (1857-1927)*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 1996; Thierry BILLARD, *Paul Deschanel (1855-1922)*, Paris, Belfond, 1991; Id., *Félix Faure*, Paris, Julliard, 1995; Robert YOUNG, *Power and Pleasure. Louis Barthou and the Third French Republic*, McGill-Queen's University Press, 1991; François MONNET, *Refaire la République. André Tardieu: une dérive réactionnaire*, Paris, Fayard, 1993.

⁴ Pour cela, voir par exemple: Paul LEROY-BEAULIEU, *L'Etat moderne et ses fonctions*, Paris, Librairie Félix Alcan, quatrième édition, 1911 (première édition en 1889).

Les dilemmes fondateurs du libéralisme

Paul MAGNETTE

La famille libérale est l'une des plus déroutantes. L'effet d'attraction, ou de répulsion, qu'exerce selon les lieux et les époques le qualificatif « libéral » explique que l'on rencontre des partis dits libéraux aux orientations idéologiques les plus variées, tandis que nombre de partis qui ne se qualifient pas de la sorte mériteraient sans doute de l'être.

Cette confusion sémantique rend difficile l'identification du libéralisme politique. Vus sous un angle sociologique, les partis qui relèvent de cette famille présentent quelques caractéristiques communes. Tous attirent les suffrages de franges bourgeoises de la population – et, à la différence des partis démocrates chrétiens ou conservateurs, souvent interclassistes, les libéraux séduisent rarement les catégories populaires ou les travailleurs salariés. La plupart des partis libéraux concentrent leurs effectifs dans les centres urbains, et dans les milieux non confessionnels. Mais les exceptions sont nombreuses : on rencontre des libéralismes ruraux, périphériques et confessionnels, qui empêchent de classer trop rapidement cette famille sur un clivage déterminé ¹. Ces partis présentent aussi un certain nombre de caractéristiques structurelles. Ils sont en général de petite taille, en termes tant de membres que d'électeurs. Mais leur influence est largement supérieure à leur audience électorale : partis « centristes », ils ont souvent été les pivots de coalitions variables ; partis de cadres, ils ont fourni aux coalitions, et parfois à leurs concurrents, nombre de personnalités dirigeantes.

Que les partis libéraux ne présentent qu'un vague air de famille s'explique sans doute par les caractéristiques propres à l'idéologie qui les sous-tend. Depuis ses origines, le libéralisme s'est défini par rejet des grandes doctrines, et il a gardé de cette attitude initiale une profonde indétermination idéologique.

1. Entre révolution française et révolution industrielle : le poids des origines

On a parfois fait remonter très loin les origines du libéralisme. Si l'on y voit une philosophie de la liberté et de l'égalité civiques, on peut lui trouver des racines grecques ²; quand on l'appréhende comme la défense des droits de l'homme contre l'Etat, on verra en Hobbes son premier représentant ³. Le terme n'apparaît, quant à lui, que dans la première moitié du XIX^e siècle, signe que c'est alors seulement qu'il est conçu par ses partisans comme une pensée autonome.

Le lieu et la date de sa naissance sont loin d'être fortuits. C'est en France, à mi-chemin entre la révolution française et la révolution industrielle, que le libéralisme se définit comme doctrine. Et c'est par rapport à ces deux événements fondamentaux qu'il se construit. Le libéralisme est d'abord la défense de l'esprit moderne contre les pensées traditionnelle et réactionnaire ⁴; l'exacte antithèse des principes d'ancien régime. A la conception organique de la vie sociale, qui se représentait la société comme une agrégation de corps constitués, il substitue une vision atomiste, fondée sur les individus. Contre la confusion des pouvoirs spirituel et temporel, il prend la défense de la laïcité. Il promeut une vision dynamique de l'histoire, fille des actions humaines, pour renverser la conception providentielle et immuable des anciens. Et quand les vieilles monarchies soutenaient les hiérarchies traditionnelles, les libéraux plaident pour l'égalité entre citoyens.

Ces origines expliquent en grande partie la tournure d'esprit du libéralisme. Parce qu'il a dû s'affirmer dans le rejet d'une pensée dominante, il fut d'emblée une «pensée contre». Contre le puritanisme et le cléricalisme dans son contenu moral; contre l'absolutisme, le règne de l'arbitraire et du secret en politique; contre le mercantilisme et le protectionnisme économiques.

Le passage de la position de refus à une construction positive s'est opéré lentement. Le libéralisme se réduit fondamentalement à un syllogisme : l'homme est raisonnable; or une société d'hommes raisonnables est naturellement harmonieuse; donc elle peut se passer d'un Etat autoritaire. Alors que les classiques, depuis Machiavel jusqu'à Rousseau, n'avaient vu en l'homme qu'un monstre d'égoïsme, que seul l'Etat pouvait discipliner, les libéraux voulaient croire dans la faculté de l'homme de se gouverner lui-même. Là où Rousseau déclamaient : «C'est précisément parce que la force des choses tend toujours à détruire l'égalité, que la force de la législation doit toujours tendre à la maintenir» ⁵, Thomas Paine prenait l'exact contre-pied : «La société, sous toutes ses formes, est une bénédiction, tandis que le gouvernement, même sous sa forme la meilleure, n'est qu'un mal nécessaire» ⁶.

Le libéralisme traduisait la conception que la nouvelle classe dirigeante avait d'elle-même. La bourgeoisie naissante admirait sa propre modération et son inépuisable énergie. Très attachée à ses libertés individuelles fraîchement conquises, elle voulait se représenter la vie sociale comme la libre concurrence des individus raisonnables. Dans le domaine du commerce et de l'industrie, la poursuite par chacun de ses propres intérêts et la compétition pacifique devaient produire, à la fois, prospérité et harmonie. De la même manière, la vie politique devait être une libre confrontation d'opinions dont résulterait l'expression de l'intérêt général. Les arts et les sciences, eux aussi, progresseraient à mesure que s'opposaient les talents et les connaissances. La matrice de la pensée libérale, dans ses dimensions tant

politique, qu'économique et culturelle, c'est la concurrence paisible entre individus raisonnables : du libre jeu de leurs passions et de leurs intérêts doit procéder l'harmonie et le progrès collectifs.

Cette pensée nouvelle traduit en partie l'idéologie de la bourgeoisie montante ⁷. Mais elle exprime aussi, plus fondamentalement, une épistémologie nouvelle. Les anciens croyaient que la vérité (morale, politique ou autre) était l'expression de la providence. Les positivistes affirmeront, vers la fin du XIX^e siècle, que seule la science peut y accéder. Les libéraux, pour leur part, ne se fient pas à ces vérités révélées, et se font les défenseurs d'une théorie empirique de la connaissance. C'est parce qu'on ne peut accéder aux lois générales de l'économie, affirment-ils, qu'il faut laisser les individus équilibrer eux-mêmes leurs besoins ; et comme l'intérêt de tous ne peut être défini par un homme seul, il ne peut découler que de la confrontation des opinions politiques. Les vérités générales sont inaccessibles à l'esprit humain ; seuls les ajustements progressifs, issus des oppositions individuelles, conduisent pas à pas à l'intérêt commun.

Cette philosophie optimiste de l'histoire et de la vie sociale repose entièrement sur une conception raisonnable de l'homme. Dès lors que l'individu cesse de réfléchir paisiblement, qu'il se laisse emporter par les passions collectives, l'harmonie se brise. Les premiers libéraux écartaient de leurs systèmes économiques et politiques tous ceux qui étaient, selon eux, incapables de calcul rationnel. Les femmes et enfants, trop dépendants du père de famille ; les domestiques et travailleurs salariés, trop abrutis par le travail et influencés par leurs maîtres, ne pouvaient être citoyens. Il leur manquait ce loisir et cette culture qui permettent de raisonner clairement.

Or, à l'époque même de son triomphe intellectuel et politique, le libéralisme doit faire face à la rébellion de ceux qu'il exclut. La révolution industrielle produit un vaste prolétariat urbain qui comprend mal que dans une société qui se dit libérale et égalitaire, la majorité soit réduite au silence. Bientôt une idéologie nouvelle – qui se qualifie de socialisme par symétrie avec le libéralisme – dénonce l'hypocrisie de cette idéologie bourgeoise et canalise les mécontentements. A peine construit sur les décombres de la pensée traditionnelle, le libéralisme est sommé, à son tour, de se défendre. Il se trouve pris en étau entre les forces réactionnaires qui refusent ses conceptions modernes et les mouvements socialistes qui en dévoilent l'inachèvement. Cette configuration triangulaire, l'auto-définition du libéralisme par le rejet des « extrêmes », lui donne sa tournure contemporaine ⁸. Le libéralisme devient défense de la liberté individuelle, tant contre les nostalgiques des hiérarchies naturelles que contre les défenseurs de la révolution sociale. Il se fait recherche d'un juste milieu, dans la ligne de celui que les libéraux tiennent pour leur plus noble ancêtre, Montesquieu, dont la devise était : « L'esprit de modération doit être celui du législateur ; le bien politique, comme le bien moral, se trouve toujours entre deux limites » ⁹.

2. Dompter la démocratie

La question de la démocratie fut la première qui contraignit les libéraux à se redéfinir. Nul n'illustre mieux que Tocqueville ce premier dilemme des libéraux. De retour de son périple américain, le jeune aristocrate tente de convaincre ses

compatriotes que les tendances qu'il a vues à l'œuvre de l'autre côté de l'océan sont déjà en germe en Europe. Le fait marquant de la nouvelle société, en ce milieu de XIX^e siècle, qui oblige les défenseurs de la liberté à renouveler leur pensée, est l'égalité des conditions. Alors que les nations européennes sont encore très aristocratiques dans leur structure sociale, l'Amérique offre le spectacle d'un pays «démocratique», au sens social du terme: le sort des hommes n'y dépend plus seulement de leur naissance, mais aussi et surtout de leur talent, de leur énergie, de leurs vertus. Du coup, les vieilles hiérarchies s'estompent. Les dynasties historiques s'effondrent, les masses laborieuses accèdent au savoir et à la prospérité. Les anciennes strates de la société tendent à se confondre en une vaste classe moyenne. Conséquence logique de ces transformations profondes, les catégories montantes exigent de participer à la vie publique au même titre que les élites traditionnelles: la démocratie sociale engendre la démocratie politique. La digue censitaire et capacitaire qui avait permis de tenir le grand nombre à l'écart du jeu politique cède. Se pose dès lors pour les esprits libéraux un «problème démocratique»: comment faire pour préserver les libertés individuelles dans une société politique dominée par les masses? Comment empêcher la «dictature de la majorité»; éviter que le conformisme se mue en tyrannie douce? Comment, en d'autres termes, préserver les vertus bourgeoises dans une société qui ne l'est plus?

Pour répondre à ces questions, le libéralisme se fait science politique. Ses penseurs mettent toute leur énergie à concevoir des modes d'organisation du pouvoir qui permettent d'endiguer les passions populaires et de protéger les individualités. Ils poursuivent le grand œuvre de Montesquieu qui avait trouvé dans la division du pouvoir le meilleur moyen de l'empêcher de nuire. Les Pères fondateurs de la République américaine d'abord, les constitutionnalistes français, anglais, allemands ensuite, plaident pour le fédéralisme ou la décentralisation, qui permettent d'opposer entre eux les différents degrés spatiaux du pouvoir. Ils conçoivent des constitutions dans lesquelles l'exécutif est limité par les chambres, et vice-versa; où le pouvoir législatif est lui-même réparti entre deux chambres; où les fonctions judiciaires gagnent en autonomie... Ils affirment la suprématie de l'individu, dont les droits doivent être mis à l'abri des abus de pouvoir. L'Etat libéral sera «Etat légal»: chacune de ses composantes, jusqu'aux plus fines ramifications de l'administration, y sera soumise au respect de la loi. Aux Etats-Unis, le pouvoir judiciaire reçoit la charge de défendre les droits des individus contre l'action du gouvernement. Les Etats européens tardent à franchir le pas. Comme le dit Benjamin Constant en 1815, «toutes les constitutions qui ont été données à la France garantissaient également la liberté individuelle, et, sous l'empire de ces constitutions, la liberté individuelle a été violée sans cesse. C'est qu'une simple déclaration ne suffit pas, il faut des sauvegardes positives»¹⁰. Elles ne viendront qu'un bon siècle plus tard, à la veille ou au lendemain de la seconde guerre mondiale: des juridictions suprêmes recevront le pouvoir d'annuler les lois qui enfreignent les droits de l'homme, mettant fin à la toute-puissance du législateur.

Le constitutionnalisme moderne n'est pas la seule réponse des libéraux au «problème démocratique». Dans les dernières décennies du XIX^e siècle, l'avènement de la sociologie produit un choc intellectuel majeur à l'intérieur même de la tradition

libérale ¹¹. Les «nouveaux libéraux» commencent à admettre que la société ne se réduit pas au jeu abstrait des intérêts individuels. Ils perçoivent le poids des forces collectives, la dynamique des mentalités. Et cet élargissement de leur analyse va leur permettre de se départir, petit à petit, de leurs préventions censitaires. Constant, déjà, en avait eu l'intuition : «La liberté politique soumettant à tous les citoyens, sans exception, l'examen et l'étude de leurs intérêts les plus sacrés, agrandit leur esprit, anoblit leurs pensées, établit entre eux tous une sorte d'égalité intellectuelle qui fait la gloire et la puissance d'un peuple» ¹². L'argument censitaire pourrait tomber : si la démocratie contribue à l'élévation morale et intellectuelle des citoyens, il n'est pas nécessaire d'exclure les moins instruits. Il faut au contraire leur conférer les droits politiques qui les aideront à accéder à l'esprit public. Mais Constant n'en est pas encore là. L'angoisse patricienne des libéraux à l'ancienne continue de le tarauder : pour être citoyen, pense-t-il comme tous les publicistes des siècles précédents, «il faut (...) une condition de plus que la naissance et l'âge prescrit par la loi. Cette condition, c'est le loisir indispensable à l'acquisition des lumières, à la rectitude du jugement. La propriété seule assure ce loisir : la propriété seule rend les hommes capables de l'exercice des droits politiques» ¹³. Tocqueville franchira le pas, trente ans plus tard. Le miracle de la démocratie, telle qu'il la voit à l'œuvre en Amérique, est de comporter les conditions de sa propre possibilité. Elle requiert l'intelligence des citoyens, mais elle y contribue en elle-même : «Le gouvernement de la démocratie fait descendre l'idée des droits politiques jusqu'au moindre des citoyens, comme la division des biens met l'idée du droit de propriété en général à la portée de tous les hommes» ¹⁴. Elle suppose l'obéissance civique, et y encourage : «Il n'est pas toujours loisible d'appeler le peuple entier, soit directement, soit indirectement, à la confection de la loi ; mais on ne saurait nier que, quand cela est praticable, la loi en acquière une grande autorité» ¹⁵. Tocqueville forge là un argument qui deviendra l'une des idées clef du nouveau libéralisme. Il n'y a pas de «problème de la démocratie», ou plutôt la démocratie résout elle-même son propre problème, grâce à ses vertus pédagogiques. Mais il faudra du temps pour que le raisonnement s'impose. John Stuart Mill, figure emblématique de ce nouveau libéralisme en Angleterre, lui fait directement écho quand il évoque cette «école de l'esprit public» qu'est la pratique civique, promouvant «l'éducation de l'intelligence et des sentiments jusque dans les rangs les plus bas du peuple» ¹⁶. Mais il ne parvient pas à se convaincre tout à fait lui-même : «Je considère comme totalement inacceptable qu'une personne puisse participer aux suffrages si elle n'est pas capable de lire, d'écrire, et ajouterais-je, d'accomplir les opérations courantes d'arithmétique» ¹⁷. Le libéralisme fin de siècle continue d'hésiter entre ses conceptions pédagogiques progressistes et ses préjugés bourgeois.

L'ambivalence des libéraux fera leur force dans les périodes de transition. Quand les forces conservatrices s'opposent à l'extension du suffrage, à la constitutionnalisation de l'Etat, aux progrès du parlementarisme, tandis que les socialistes réclament à la fois le suffrage universel et des formes plus directes de participation civique, les libéraux tirent parti de leur position intermédiaire. Entre 1860 et 1900, ils sont les hommes du juste milieu qui, en rejetant les «extrêmes», font triompher leur ligne ¹⁸. D'un côté, les concessions à l'esprit démocratique : les libéraux soutiennent

les libertés d'expression et d'association, l'extension du suffrage, les progrès de l'instruction publique et de la laïcisation. D'un autre côté, la résistance aux forces sociales : les réformes électorales graduelles freinent l'avènement du «suffrage universel pur et simple» ; les verrous constitutionnels du bicaméralisme, de l'élection indirecte, de la division des pouvoirs... empêchent l'émergence d'un «souverain centralisé». Le «peuple», figure mythique de la politique moderne, est convié par les libéraux aux jeux du pouvoir, mais entouré de mille précautions constitutionnelles censées faire de lui un être collectif raisonnable.

Il y a toutefois un revers à la médaille. Le choix fondateur des libéraux de défendre une attitude – celle de la modération, de la synthèse – plutôt qu'un programme ou une doctrine clairement identifiés les condamne avec récurrence à l'indétermination. Le libéralisme politique connaît deux grandes crises intellectuelles au cours du XX^e siècle, qui trouvent toutes deux leurs origines dans ces ambivalences fondatrices. Dans les années trente, puis dans les années quatre-vingt, alors que les libéraux ont réalisé l'essentiel de leurs ambitions constitutionnelles, ils peinent à les renouveler, et même à les défendre. Entre les deux guerres mondiales, quand les critiques du parlementarisme, des partis et des syndicats se diffusent, les libéraux ne parviennent pas à s'affirmer comme les défenseurs naturels de ce régime dont ils peuvent pourtant revendiquer la paternité. Nombre d'entre eux se joignent à la dénonciation du «règne des partis», à rebours de la tradition pluraliste qui, depuis Tocqueville, louait le rôle pédagogique des organisations intermédiaires. De même, de larges franges du libéralisme politique reprochent aux syndicats d'entraver le fonctionnement de la vie politique, rompant avec les thèmes de la «démocratie industrielle» qu'ils avaient défendus. Quand le parlementarisme est voué aux gémonies, accusé de lenteur, d'atermoiements, d'indétermination, d'incapacité en somme de décider, rares sont les libéraux qui louent encore les vertus de la délibération, de l'opposition, du progrès dialectique de la raison collective ¹⁹. Les années quatre-vingt voient les mêmes arguments repris pratiquement tels quels : l'offensive néo-libérale, qui s'attaque aux partis, aux syndicats, aux municipalités, au Parlement et à l'opposition, épouse sans scrupules la ligne conservatrice, oubliant qu'elle fut le repoussoir contre lequel le libéralisme avait construit sa propre doctrine constitutionnelle. Obnubilés par les pesanteurs du «modèle social-démocrate», les libéraux trouvent dans les ennemis d'hier leurs alliés du jour. Sous l'effet de la fascination thatchérienne, les «néo» brûlent tout ce qu'ils avaient adoré (le parlementarisme, le pluralisme des corps intermédiaires, la décentralisation, les droits...) et cèdent à la tentation plébiscitaire du *leadership*, de la communion entre les citoyens «libérés des entraves collectivistes» et leurs dirigeants. Si bien qu'on peut leur retourner le reproche que Friedrich von Hayek, figure mythique du libéralisme de l'époque, adressait aux conservateurs : «Avocats de la Voie Moyenne, dénués d'objectifs propres, (ils) ont été guidés par la conviction selon laquelle la vérité doit se trouver quelque part entre les extrêmes – avec pour conséquence qu'ils ont changé de position à chaque fois qu'un mouvement plus extrême est apparu sur l'un ou l'autre de leurs flancs» ²⁰.

3. Apprivoiser le marché

Le rôle de l'Etat dans la vie sociale et économique est le deuxième dilemme fondateur du libéralisme. L'histoire des idées appréhende généralement l'avènement du « libéralisme économique » comme l'une des ruptures fondamentales de la pensée politique occidentale. Avec Adam Smith, apôtre d'une société sans Etat, « se clôt une époque qui s'était ouverte avec les inventeurs de l'Etat, Thomas More et Machiavel, Luther et Calvin », écrit Polanyi ; après lui vient « ce XIX^e siècle au cours duquel Ricardo et Hegel ont découvert, à partir de points de vue opposés, l'existence d'une société qui n'est pas soumise aux lois de l'Etat, mais qui, au contraire, soumet l'Etat à ses propres lois »²¹. Le libéralisme économique, ce que les Italiens appellent « libérisme » pour souligner ce qui le distingue du libéralisme politique au sens strict, est d'abord une critique radicale des doctrines mercantilistes et protectionnistes qui dominaient la fin du XVIII^e siècle. Smith entend démontrer, en étudiant la société de son temps, que, livrés à eux-mêmes, les intérêts individuels produiraient une harmonie naturelle que l'Etat est impuissant à bâtir. Comme le dit à nouveau Polanyi, « aucune interprétation erronée du passé ne s'est jamais révélée aussi annonciatrice de l'avenir »²². Le XIX^e siècle a vu triompher cette représentation révolutionnaire de la vie sociale, avec ce paradoxe : le libérisme qui prétendait se passer de l'Etat a dû recourir massivement à son autorité pour faire régner sa loi. Partout dans le XIX^e siècle européen, c'est la législation d'Etats mus par les convictions libérales qui abat les protections, internes et extérieures, qui « entravaient » le marché²³.

De ce paradoxe découle l'hésitation permanente des libéraux entre leur confiance – leur foi devrait-on parfois dire – dans l'autosuffisance du marché et leur attachement au pouvoir « correctif » de la puissance publique. Si subsistent des affinités électives entre libéralisme politique et libérisme économique, les tensions ne sont pas moins vives.

Dès les années 1840, la cohérence interne de l'idéologie libérale est doublement mise en cause. D'abord parce que l'on commence à douter que la liberté économique engendre mécaniquement la liberté politique ; qu'en d'autres termes, démocratie et marché aillent forcément de pair. Constant avait entendu démontrer que l'esprit de liberté et de compétition pacifique qui est au fondement des sociétés commerciales est aussi le soubassement des régimes libéraux. Tocqueville, tout en lui donnant raison sur un plan historique²⁴, met en garde ses contemporains contre cette illusion. Il y a, dit-il en grand style, dans la vie des peuples démocratiques, un « passage très périlleux » : « Lorsque le goût des jouissances matérielles se développe chez un de ces peuples plus rapidement que les lumières et que les habitudes de la liberté, il vient un moment où les hommes sont emportés et comme hors d'eux-mêmes, à la vue de ces biens nouveaux qu'ils sont prêts à saisir. Préoccupés du seul soin de faire fortune, ils n'aperçoivent plus le lien étroit qui unit la fortune particulière de chacun d'eux à la prospérité de tous. Il n'est pas besoin d'arracher à de tels citoyens les droits qu'ils possèdent ; ils les laissent volontiers échapper eux-mêmes. L'exercice de leurs devoirs politiques leur paraît un contretemps fâcheux qui les distrait de leur industrie. S'agit-il de choisir leurs représentants, de prêter main-forte à l'autorité, de traiter en commun la chose commune, le temps leur manque ; ils ne sauraient dissiper ce temps si précieux en travaux inutiles. Ce sont là jeux d'oisifs qui ne conviennent pas à des

hommes graves et occupés des intérêts sérieux de la vie. Ces gens-là croient suivre la doctrine de l'intérêt, mais ils ne s'en font qu'une idée grossière, et, pour mieux veiller à ce qu'ils nomment leurs affaires, ils négligent la principale qui est de rester maîtres d'eux-mêmes»²⁵. Dans cet air de bravoure, dont Rousseau n'eût renié ni le sens ni le style, Tocqueville souligne la tension interne la plus forte du libéralisme : quand il encourage l'initiative privée, en tant que système économique, il décourage du même coup l'engagement public dont pourtant, en tant que système politique, il ne peut se passer. Ce n'est pas dire que démocratie et marché sont antinomiques : mais que la démocratie doit trouver en elle-même des motivations que le marché ne lui donne pas. La société commerciale ne peut pas tenir lieu au libéralisme de science politique. Le libérisme rend au contraire d'autant plus vitales les inventions du constitutionnalisme libéral et la diffusion volontariste des lumières publiques.

L'autre tension forte se dessine autour de la «question sociale». Tocqueville à nouveau en est l'un des plus illustres représentants. Il n'est plus de cette génération montante qui pouvait tenir le grand nombre pour quantité négligeable. La transformation des sociétés européennes, naguère rurales, en mondes urbains, oblige désormais les libéraux à considérer le sort des masses prolétarisées : «Cet état de misère et de dépendance dans lequel se trouve de notre temps une partie de la population industrielle est un fait exceptionnel et contraire à tout ce qui l'environne ; mais, pour cette raison même, il n'en est pas de plus grave, ni qui mérite mieux d'attirer l'attention particulière du législateur ; car il est difficile, lorsque la société entière se remue, de tenir une classe immobile, et, quand le plus grand nombre s'ouvre sans cesse de nouveaux chemins vers la fortune, de faire que quelques-uns supportent en paix leurs besoins et leurs désirs»²⁶. La réponse, toutefois, ne saurait venir du socialisme. Impliqué dans la vie politique française au moment des grands bouleversements de 1848, Tocqueville se fera le plus féroce adversaire du droit au travail, et du socialisme en général. C'est qu'il y voit, comme la plupart des libéraux de l'époque, «une nouvelle forme de servitude»²⁷. Le socialisme porte en lui une conception tutélaire, paternaliste de l'Etat, aussi dangereuse pour la démocratie que la «doctrine de l'intérêt» : dès lors que la puissance publique «veille à ce que mes plaisirs soient tranquilles, (qu'elle) vole au devant de mes pas pour détourner tous les dangers, sans que j'ai même besoin d'y songer», elle amollit les mœurs, «monopolise le mouvement et l'existence à tel point qu'il faille que tout languisse autour d'elle quand elle languit, que tout dorme quand elle dort, que tout périsse si elle meurt»²⁸. La critique deviendra un leitmotiv de la pensée libérale, toujours prompte à dénoncer la bureaucratie tentaculaire et l'affaiblissement des responsabilités individuelles qui en découle. Mais les libéraux parviendront, au sommet de la crise sociale, à dépasser ces préventions, comme ils avaient su s'adapter à la «question démocratique». Un demi-siècle plus tard, au tournant des XIX^e et XX^e siècles, des gouvernements à participation libérale porteront à travers l'Europe les réformes sociales, fiscales, civiques et assurantielles qui complètent le «réformisme politique» des décennies précédentes. Sous la pression des mouvements ouvriers, ils choisissent généralement le parti des concessions plutôt que celui de la résistance conservatrice.

Ce fut une véritable révolution interne. Le libéralisme économique avait requis le démantèlement des systèmes de protection des travailleurs qui empêchaient la

formation d'un libre marché du travail ²⁹. Admettre que l'Etat pût intervenir dans la vie économique, qu'un soutien public aux indigents pût être établi, qui venait fausser l'autorégulation du marché, constituait un véritable *aggiornamento*. Si les libéraux ont pu l'accomplir, c'est bien sûr sous les pressions de la rue ; c'est aussi que les nouvelles sciences sociales réhabilitaient l'Etat comme organisateur du corps social ; c'est encore parce qu'ils entendaient couper l'herbe sous le pied des philanthropes chrétiens ; c'est enfin que l'humanisme qui est au fondement du libéralisme politique rendait intolérable aux yeux de maints libéraux la perpétuation des « misères médiévales », selon l'expression de Beveridge. Un temps, donc, les libéraux ont paru résoudre ce dilemme interne, en trouvant, à nouveau, un juste milieu entre conservateurs et socialistes. Au point qu'il n'est pas exagéré de dire que « l'Etat-providence est une idée libérale » ³⁰.

L'assimilation des idées sociales par les libéraux est toujours restée, néanmoins, partielle et précaire. S'ils ont intégré rapidement l'idée que l'Etat puisse intervenir dans la vie économique pour prendre en charge les services collectifs que le marché ne remplit pas ; et même la nécessité de mettre en place des filets de sauvetage pour les « victimes » du jeu capitaliste ³¹, ils n'ont jamais accepté que du bout des lèvres la participation des syndicats à la décision économique ou la redistribution des richesses par la voie fiscale. Le « réformisme libéral » du début du siècle apparaît *a posteriori* comme une période d'exception de son histoire. L'antisindicalisme et l'antifiscalisme restent des *stimuli* libéraux à l'âge de l'Etat social.

Dans certaines périodes de crise intellectuelle, les années trente et la décennie quatre-vingt à nouveau, la majeure partie des courants libéraux ont vivement accentué ces critiques. L'Etat entrepreneur fut taxé de gaspilleur, réveillant le spectre de la puissance publique autoritaire, anémiant la « société civile » ; les syndicats, prétendument repliés sur des intérêts particuliers, furent accusés de « corporatisme » ; aux indemnités de chômage et autres correctifs du marché il fut reproché de « démotiver » les travailleurs... Arguments qui faisaient directement écho à la rhétorique réactionnaire du siècle précédent, et dont on sait combien ils ont pénétré les mentalités collectives, jusque dans les rangs de leurs adversaires politiques.

Dans ces périodes où le libérisme domine, le libéralisme tend à se confondre avec le conservatisme. A nouveau, c'est parce qu'il se définit, sur la question sociale, par une attitude de modération, de médiation entre les grandes idéologies conservatrice et socialiste, plutôt que dans la défense d'un programme social qui lui serait propre, qu'il lui est difficile dans ces circonstances d'affirmer son identité.

4. Une culture sans doctrine

Né dans le rejet de toutes les formes d'autorité (morale, confessionnelle, politique ou économique) qui s'opposent à la liberté de l'individu, le libéralisme a toujours conservé une tournure négative. Les libéraux savent mieux ce qu'ils ne veulent pas que ce qu'ils souhaitent. Le mépris des dogmes est si profondément ancré dans la culture politique libérale, que ses penseurs ont hésité à lui former une doctrine propre. Le libéralisme n'a ni encycliques, ni manifestes.

De là lui vient sa grande souplesse, qui lui a permis de s'adapter aux grandes convulsions politiques modernes, à l'avènement de la démocratie, de la nation et de la

société de masse. Même s'ils ont rarement réussi à se constituer en forces politiques comparables aux grandes organisations conservatrices ou socialistes, les libéraux ont, par les alliances que leur position centrale leur permettait de nouer, exercé une influence profonde. Keynes disait des libéraux britanniques dont il était proche qu'ils étaient la clef de la vie politique, parce qu'ils fournissaient des idées aux travaillistes et des cadres aux conservateurs. Le trait résume assez bien la position de la plupart des partis libéraux, dont l'influence diffuse dans la classe politique, et le rôle de certaines grandes personnalités, a souvent plus compté que la participation gouvernementale.

Ce qui fait leur force fait aussi leur faiblesse. Les libéraux ont souffert de se définir comme les porteurs d'une culture plus que d'une doctrine politique ³². Leurs succès historiques ont fait de leurs fers de lance (parlementarisme, Etat de droit, décentralisation, construction européenne, économie de marché...) les fondations que partagent désormais la quasi-totalité des familles politiques européennes. Les libéraux peinent, dès lors, à affirmer une identité propre. A plusieurs reprises, ils ont été tentés d'accentuer les accents les plus conservateurs de leur héritage pour se distinguer sur l'échiquier politique. Ils ont insisté sur la critique de l'Etat tutélaire plus que sur l'équilibre social ; sur l'autorité et l'ordre plus que sur les libertés et la délibération, ouvrant à leur gauche un boulevard pour de nouvelles formes de pensée libérale, qui n'en portent pas le nom. Dans une large mesure, l'hostilité que le seul terme « libéral » suscite de nos jours dans certaines franges des opinions, tient à son assimilation au conservatisme ³³. Le « libéralisme » voué aux gémonies par les mouvements sociaux qui s'opposent à la mondialisation, à la construction européenne, aux nouvelles politiques économiques... est en fait un libérisme, plus souvent allié des partis conservateurs que médiateur des scènes politiques. Tel est le sort d'une pensée sans doctrine : à refuser de se qualifier soi-même, on l'est forcément par d'autres.

Notes

¹ Voir E. KIRCHNER (ed.), *Liberal parties in Western Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

² Voir J. GRAY, *Liberalism*, Buckingham, Open University Press, 1986.

³ Voir L. STRAUSS, *Droit naturel et histoire*, trad. de M. NATHAN et E. DE DAMPIERRE, Paris, Flammarion, 1986.

⁴ Voir N. BOBBIO, *Libéralisme et démocratie*, trad. de N. GIOVANNINI, Paris, Le Cerf, 1997.

⁵ J.-J. ROUSSEAU, *Du contrat social*, Paris, Editions sociales, 1973, II, IX, p. 133.

⁶ T. PAINE, *Common sense*, London, Everyman's Library, 1994, p. 3.

⁷ C'est la thèse célèbre de C. B. MACPHERSON, *The Political Theory of Possessive Individualism*, Oxford, Clarendon Press, 1962.

⁸ Comme tous ses défenseurs le souligneront au XX^e siècle. Voir F. A. VON HAYEK, *The constitution of liberty*, Londres, Routledge, 1960.

⁹ MONTESQUIEU, *L'esprit des lois*, édition de V. GOLDSCHMIDT, Paris, Garnier-Flammarion, 1973, XXIX, I, p. 291.

¹⁰ B. CONSTANT, *Principes de politique*, in *Ecrits politiques*, édition de M. GAUCHET, Paris, Gallimard, 1997, p. 483.

¹¹ Voir S. COLLINI, *Liberalism and Sociology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979 et R. BELLAMY, *Liberalism and Modern Society*, Cambridge, Polity Press, 1992.

¹² B. CONSTANT, *La liberté des anciens*, in P. MANENT, *Le libéralisme*, Paris, Hachette, 1985, p. 92-93.

¹³ B. CONSTANT, *Principes de politique*, op. cit., p. 313.

¹⁴ A. DE TOCQUEVILLE, *La démocratie en Amérique*, édition de F. FURET, Paris, Garnier-Flammarion, 1981, vol. I, II, VI, p. 331.

¹⁵ *Ibid.*, p. 336.

¹⁶ J. S. MILL, *Considerations on representative government*, édition de J. GRAY, Oxford, Oxford University Press, 1991, chap. VIII, p. 327.

¹⁷ *Ibid.*, p. 330. Sur ces hésitations, voir P. MAGNETTE, «J. S. Mill et les limites de la raison libérale», *La pensée et les hommes*, 1997, n° 35, p. 111-118.

¹⁸ Voir N. ROUSSELLIER, *L'Europe des libéraux*, Bruxelles, Complexe, 1991.

¹⁹ C'est, paradoxalement, un ennemi avoué du libéralisme qui s'en fait le plus ardent défenseur. Voir C. SCHMITT, *Parlementarisme et démocratie* (1923), trad. J.-L. SCHLEGEL, Paris, Seuil, 1988.

²⁰ F. A. VON HAYEK, *The constitution of liberty*, op. cit., p. 399.

²¹ K. POLANYI, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps* (1944), traduction de C. MALAMOU, Paris, Gallimard, 1983, p. 155. Dans le même sens voir P. ROSANVALLON, *Le libéralisme économique. Histoire de l'idée de marché*, Paris, Seuil, 1979, rééd. 1989.

²² *Ibid.*, p. 72.

²³ C'est l'une des grandes thèses du livre de Polanyi. Voir aussi dans le même sens, G. VANTHEMSCHE, *Les paradoxes de l'Etat. L'Etat face à l'économie de marché XIX^e et XX^e siècles*, Bruxelles, Labor, 1997.

²⁴ Tocqueville met lui aussi en évidence cette connexion morale entre la «démocratie» et le marché : «Je ne sais si l'on peut citer un seul peuple manufacturier et commerçant, depuis les Tyriens jusqu'aux Florentins et aux Anglais, qui n'ait été un peuple libre. Il y a donc un lien étroit et un rapport nécessaire entre ces deux choses : liberté et industrie». *La démocratie en Amérique*, op. cit., II, XIV, p. 174.

²⁵ *Ibid.*, p. 176. Sur ce point, voir A. O. HIRSCHMAN, *Les passions et les intérêts. Justifications politiques du capitalisme avant son apogée*, traduction de P. ANDLER, Paris, PUF, 1980.

²⁶ *Ibid.*, vol. II, III, VII, p. 237.

²⁷ Voir son fameux «Discours sur le droit au travail» de 1848, reproduit dans *Egalité sociale et liberté politique*, édition de P. GIBERT, Paris, Aubier, 1977.

²⁸ *De la démocratie en Amérique*, op. cit., vol. I, I; VI, p. 160.

²⁹ Voir K. POLANYI, op. cit., et son analyse du système de Speenhamland en particulier, chapitre 7.

³⁰ N. ROUSSELLIER, *L'Europe des libéraux*, op. cit., p. 182.

³¹ F. A. von Hayek, dont les néo-libéraux ont fait leur emblème, défendait très explicitement ces missions sociales de l'Etat dans son *Constitution of Liberty*, op. cit.

³² Voir N. ROUSSELLIER, «La culture politique libérale», in S. BERSTEIN (éd.), *Les cultures politiques en France*, Paris, Seuil, 1999, p. 69-112.

³³ Dans certains milieux conservateurs, aux Etats-Unis en particulier, c'est au contraire le «libéralisme moral» qui est dénoncé par le rejet de l'étiquette.

Le paradoxe libéral : la faiblesse d'une force d'avenir

Daniel-Louis SEILER

Comment interpréter la faiblesse des partis libéraux ? Une faiblesse au demeurant toute relative et limitée aux pays d'Europe occidentale ¹, car l'Australie d'une part et le Canada de l'autre comptent des partis puissants et à vocation majoritaire ; encore qu'on puisse légitimement se demander si beaucoup de libéraux européens, à commencer par les Britanniques, se retrouveraient dans la vision et la pratique de leurs homonymes de l'hémisphère sud ; quant au libéralisme canadien, il tient plus comme front pan-canadien voué à combattre les velléités indépendantistes des Québécois que comme un parti doté d'un projet politique global.

En réalité, l'étonnement de l'observateur et l'impression de paradoxe qu'il suscite chez ce dernier naît du contraste qui oppose la prégnance et l'hégémonie de l'idéologie et des choix libéraux d'une part, à la faiblesse relative des partis qui s'en revendiquent de l'autre. Ce siècle qui se termine avec le second millénaire d'une ère chrétienne qui se confond avec l'ère occidentale fut celui de la lutte entre la démocratie libérale et les totalitarismes sur le plan politique tandis que sur la scène économique la confrontation s'organisa entre l'économie de marché capitaliste et diverses formes de dirigismes ou de capitalisme d'Etat. Aujourd'hui, les comptes sont faits et soldés : la victoire appartient à ceux qui militèrent à la fois pour la démocratie représentative libérale et pour l'économie de marché : se trouvent renvoyés au musée des horreurs tant le *socialisme réel* d'inspiration soviétique que l'économie de marché sans démocratie de Pinochet et des *Chicago boys* qui rejoignent ainsi des tentatives tombées aux oubliettes de l'histoire comme le corporatisme, qu'il fût de Salazar ou de Dolfuss et que Franco lui-même avait délaissé ². En effet, lorsqu'on retient la définition classique que Georges Burdeau donna du libéralisme et que résume la formule : la démocratie politique plus le libéralisme économique, on peut se demander : qui n'est pas libéral aujourd'hui ?

Du point de vue du libéralisme politique, le XX^e siècle fut marqué par un triple mouvement. D'abord le ralliement massif de la social-démocratie à la démocratie politique. Une évolution encouragée par Engels lui-même pour des raisons tactiques afin de conquérir le pouvoir mais qui, dès le début du « court vingtième siècle » – qui s'étend de la première guerre mondiale à la chute du mur de Berlin –, était, pour Hjalmar Branting, le père de la social-démocratie suédoise, un dogme fondamental du *credo* socialiste. Désormais les sociaux-démocrates lutteront pour la démocratie politique dont la démocratie économique constitue un corollaire. Cette conception sociale-démocrate va ensuite s'imposer à gauche, au sein des partis ouvriers, où elle finira par l'emporter sur les partis et conceptions rivales – communistes ou anarchistes qui entendaient construire la démocratie sur des bases non libérales. Enfin, au sein de la catholicité, on assista, dans le même temps, à la victoire de la démocratie chrétienne sur le conservatisme traditionaliste, l'Eglise elle-même finira, par delà les ambiguïtés des premières encycliques sociales, *Rerum novarum* qui autorisait la démocratie chrétienne et surtout *Quadragesimo anno*³, par donner raison aux premiers lors du concile Vatican II et avec l'encyclique de Jean XXIII *Mater et magistra*. Les trois grandes forces politiques historiques d'Europe de l'Ouest se sont donc ralliées à la démocratie libérale, les libéraux qui l'inventèrent, les sociaux-démocrates et les démocrates chrétiens.

Quoique plus tardif, le succès politique du libéralisme économique s'avère tout aussi considérable. Pas libéral Tony Blair, lui qui se revendique de la *radical philosophy* et que les libéraux anglais trouvent un peu trop proche de la *conservative philosophy*? Pas libéral Gerhard Schröder, l'inventeur du *neue Mitte* et qu'on surnomme « le camarade des patrons »? Pas libéraux ces sociaux-démocrates suédois qui démantèlent allègrement l'Etat-providence modèle bâti par leurs pères? Reste Lionel Jospin, le mauvais élève de la classe sociale-démocrate car suspect de keynésianisme. Mais Keynes était profondément libéral, très proche du parti libéral britannique dont était membre son disciple lord Beveridge, le père du *Welfare State made in Britain*. Car le débat sur les politiques économiques et financières n'oppose plus, comme jadis, les libéraux aux tenants du dirigisme, mais divise les libéraux entre eux sur la nécessité et la forme d'une régulation publique du marché. La gauche d'aujourd'hui souscrit aux positions de ses adversaires d'hier, la *Sozial Markt Wirtschaft* inventée par Ludwig Erhardt, un libéral de la CDU, et qu'elle dénonçait sous les noms de néo-capitalisme, CME ou *Stamokap* !

Les libéraux auraient vocation de parti unique si les résultats électoraux reflétaient les enjeux qui se posent aujourd'hui dans les pays occidentaux. Mais ce parti libéral unifié éclaterait *ipso facto* entre partisans de l'ultra-libéralisme et partisans du libéralisme social. Les partis libéraux éprouvèrent quelques difficultés à assumer cette position et, partant, les deux termes de l'alternative se virent rapidement monopolisés par les conservateurs pour le premier et les sociaux-démocrates pour le second. C'est ainsi que, selon nous et en développant le modèle des clivages fondamentaux de Rokkan, les libéraux ne constituent pas une *famille* de partis mais se situent à un niveau taxinomique plus spécifique. Dans un premier temps, on se consacrera à déconstruire le concept de *libéral* tel qu'il apparaît dans la connaissance de sens

commun afin, dans un second temps, de le reconstruire sous la forme d'un concept opératoire sur le plan comparatif et scientifique.

« Il y a beaucoup de demeures dans la maison du père ».

Le contraste est patent lorsque l'on confronte la puissance du libéralisme européen, d'une part, avec, de l'autre, la relative faiblesse des partis politiques que la connaissance de sens commun considère comme libéraux. De fait, il paraît manifeste que le libéralisme, tant économique que politique, n'appartient pas ou n'appartient plus, aux seuls partis libéraux ; si tant est qu'ils en détiennent jamais le monopole absolu. Cependant, évoque-t-on la même réalité lorsqu'on traite de doctrines, d'écoles ou de courants de pensée et lorsqu'on parle en termes de partis politiques ? Peut-on, en science politique, et singulièrement quand on se livre à la comparaison, accorder quelque crédit à la connaissance de sens commun, au discours des acteurs ou aux regroupements souvent factices qui s'effectuent au Parlement européen ? Pour dissiper les malentendus et éliminer les contresens qui obèrent le mot *libéral*, il importe de voyager un peu ; de se rendre dans les pays où ce mot est inscrit au lexique politique ⁴. Une fois établie la cartographie sémantique du libéralisme, on peut alors s'attacher à déceler des affinités électives et à proposer ainsi des variétés de libéralisme.

1. Le libéralisme tel qu'on le parle

Nous avons eu le privilège de participer, il y a quelque quinze ans, à une grande entreprise collective de politique comparée, consacrée aux partis libéraux en Europe de l'Ouest et soutenue par la Friedrich Naumann Stiftung ⁵. La réunion de travail organisée pour débroussailler le terrain conceptuel connu de belles empoignades intellectuelles lorsqu'il s'est agi de définir le libéralisme et les partis qui feraient l'objet de l'étude. Des chercheurs aux motivations aussi variées qu'opposées se trouvaient rassemblés par leur commun intérêt pour les libéraux ⁶. En effet, pour les uns, animés par l'éthique de conviction, l'intérêt scientifique découlait dans le droit fil de leur engagement politique ; pour d'autres – au nombre desquels nous nous comptons –, animés par la *libido scientiae*, il découlait de la passion qu'inspire l'observation des partis, de tous les partis ; d'autres encore, pareillement animés, s'étaient spécialisés dans l'étude d'un pays. Ce groupe de chercheurs éprouva bien des difficultés à trouver un *modus operandi* du fait d'un collègue de Manchester, par ailleurs militant actif du parti libéral britannique, qui entendait imposer à toute l'équipe la tâche de repérer sur le continent la trace de clones éventuels de son parti préféré. L'entreprise faillit capoter dès l'origine et la France servit, tout particulièrement, de pomme de discorde : le libéralisme ne pouvait être que *the old bourgeois left* et, partant, le MRG (aujourd'hui le PRG). On avait beau lui opposer que ce parti constituait un appendice du PS, ni les républicains de la « bande à Léo », ni l'UDF ne trouvaient grâce aux yeux de ce collègue. Semblable démarche, frappée au coin de l'ethnocentrisme, est évidemment irrecevable mais atteste de la polysémie qui affecte le mot libéral dès qu'on sort du cadre d'un seul pays.

Aucun politiste ne s'étonnera de voir la France servir de pomme de discorde dans un débat sur les libéraux dans l'Europe contemporaine. Comme l'a démontré Lucien Jaume dans un ouvrage aussi brillant que profond, l'échec historique du libéralisme français face au colbertisme, en matière économique, et à des formes politiques

plus autoritaires ou plébiscitaires, représente l'une des composantes de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui du nom d'« exception française »⁷. Ni la « gauche » ni davantage la « droite » ne furent jamais libérales. Tout au plus trouve-t-on, isolés au centre, chez les monarchiens autour de Barnave et Mounier vers 1790, autour de Benjamin Constant sous la Restauration puis la monarchie de juillet, dans l'entourage de Tocqueville sous la II^e République, à l'Alliance démocratique avec Paul Reynaud avant, plus tard encore sous la IV^e République, au CNI chez les amis d'Antoine Pinay. Ce furent souvent de brillantes individualités mais toujours des minoritaires contraints à composer au sein même de leur groupe parlementaire ou de leur parti, avec des amis, plus nombreux, de sensibilités colbertiste ou protectionniste. Ironie de l'histoire, la seule organisation partisane importante et quelque peu durable qui afficha le mot libéral dans son nom fut un parti... catholique ! L'Action libérale populaire fondée par Jacques Piou afin de rassembler les catholiques ralliés à la République à la suite du toast du cardinal Lavignerie à Alger et, ensuite, de l'appel en ce sens lancé par le pape Léon XIII. L'ALP était-elle un parti libéral ? Elle fut tenue en suspicion par les républicains qui la trouvaient cléricale et professant un républicanisme de convenance. Le fait est que, de 1871 à 1914, les libéraux français – au demeurant non organisés – se composaient principalement de protestants ou de catholiques qui ne faisaient pas étalage public de leur foi comme Wallon, l'auteur de l'amendement qui restaura la République – et aucun d'entre eux ne rejoignit l'ALP⁸.

Un siècle plus tard, nul ne se souvient de l'ALP ni dans la classe politique, ni dans les médias, ni, *a fortiori*, chez les électeurs et le libéralisme français apparaît comme une création *ex nihilo*. Qu'est alors un libéral français aujourd'hui ? Si c'est un individu cultivé, son auteur favori sera Raymond Aron, préférence qu'il étendra à Tocqueville, si notre personnage par surcroît est un intellectuel. En revanche, s'il s'agit d'un cadre commercial, c'est Guy Sorman qui lui fournira son livre de chevet. Mais quel que soit son statut intellectuel, il compte au nombre des lecteurs du *Figaro*. Pour le fond la mondialisation ne l'effraye pas, il y voit un défi (pardon, un *challenge*) à relever ; il éprouve une secrète dilection envers Maggie Thatcher tout en chantant les mérites de Tony Blair, ce qui souligne la *ringardise* de Lionel Jospin ; mais le leader selon son cœur sera indiscutablement Alain Madelin qu'il est seul à apprécier, à droite comme à gauche. Il a, grâce à ce dernier, un parti pour lequel il peut voter sans états d'âmes : Démocratie libérale.

Notre homme – c'est souvent un homme mais ce peut être parfois une élégante jeune femme, en général chef d'entreprise –, se fera taxer d'ultra-libéralisme par les collègues ou amis qui ne partagent pas ses vues, mais lui, indifférent aux sarcasmes « franchouillards » se considère tout simplement libéral. En effet, et quoi qu'il en soit de cet idéal type un peu intuitif, pour la première fois en France un parti politique important revendique l'identité *libérale* et les sondages montrent qu'un électorat spécifique se reconnaît en lui. Cela reste un parti assez faible : quelle part lui attribuer dans les 14 % obtenus par la liste Sarkozy-Madelin lors des européennes de 1999 ? Cependant DL paraît loin d'avoir mobilisé tous ceux qui partagent ses valeurs : ainsi, au RPR, les amis de Nicolas Sarkozy – et ils se sont comptés sur la candidature de Patrick Devedjan à la présidence du rassemblement – que plus rien ne sépare désormais d'un parti libéral qui est, ne l'oublions pas, de création récente. Cependant,

«madelinien» ou «sarkozien», le libéral français s'ancre résolument à droite : finies les contrepèteries unanimitaires de Giscard d'Estaing qui voulait rassembler deux Français sur trois ou ses œillades lancées à la social-démocratie !

Le libéralisme français participe de la droite à l'image de ses homologues belges, néerlandais, suisse – dans les cantons de Bâle-ville, Genève, Neuchâtel et Vaud – naguère italiens. Par contre, flanqué sur sa droite d'un voisin conservateur beaucoup plus fort, le libéralisme allemand sera centriste, oscillant avec le temps, du centre absolu au centre-droit.

Pourtant la formule qui sert de titre au livre de Lucien Jaume, *Echec au libéralisme*, s'applique fort bien à l'Allemagne. Là aussi le courant libéral éclipse les partis politiques qui s'en revendiquaient et, par surcroît, ces derniers tendirent à se confondre avec le nationalisme et la cause de l'unification allemande. L'«échec» semble d'ailleurs plus patent qu'en France : échec de la révolution de 1848, le «printemps des peuples» dont la Diète de Francfort marqua un temps fort que suivra un affaiblissement considérable, en électeurs comme en militants, au profit du courant nationaliste (*deutschnational*). Ayant en effet lié la cause de la démocratie libérale avec celle de l'unité allemande, les libéraux se firent piéger par Bismarck qui offrit l'unification et le développement économique sans la démocratie et l'économie de marché sans le libéralisme. Ils ne purent surmonter ces contradictions, se divisèrent en deux partis – démocrate et national-libéral⁹ – et, dès l'Empire, ils se voyaient condamnés à la faiblesse électorale. La réunification des deux partis en un seul, le FDP, lors de la création de la République fédérale allemande parut, un temps, améliorer les choses pour des libéraux qui avaient exorcisé les vieux démons du passé : ils firent même illusion en 1960. Ils retombèrent ensuite en dessous de la barre des 10%, bataillant ferme pour ne pas tomber sous celle, fatidique cette fois, des 5% ; en 1984, ils disparaissaient du Parlement européen et ratèrent leur tentative d'implantation dans les *Länder* issus de l'ancienne RDA, alors que leur électorat de prédilection se trouve dans les régions de tradition protestante et chez les urbains sécularisés.

Cependant la faiblesse électorale du libéralisme allemand ne l'empêcha point d'exercer une influence politique considérable qui peut se mesurer en termes de présidences de la République – Theodor Heuss et Walter Scheel – ainsi que de participations au pouvoir. Les deux partis libéraux furent partie prenante de la *coalition de Weimar* avec les catholiques et les sociaux-démocrates contre, d'une part, les communistes et, de l'autre, le bloc des formations conservatrices, monarchistes et nationalistes. Un libéral, Gustav Stresemann – entré dans l'histoire pour les efforts qu'il déploya en faveur de la paix – accéda d'ailleurs à la chancellerie en dépit des faibles effectifs de son parti. Celui-ci, le DVP (parti populaire allemand) ainsi que l'autre formation libérale, le DDP (parti démocrate allemand), vérifient totalement les hypothèses de la théorie des coalitions sur la position «pivotale» d'un parti, ce qui lui permet de maximiser son influence politique. Unifiés sous la RFA, les libéraux vont conserver cette position pivotale jusqu'en 1998, date de leur renvoi dans l'opposition. Ils avaient jusque-là pratiqué un jeu de balance entre droite et gauche, servant d'abord d'appoint au chancelier Adenauer dont ils obtinrent le départ au profit de Ludwig Erhardt, protestant et plus proche d'eux, puis après un bref passage dans

l'opposition, ils rendirent les mêmes services aux sociaux-démocrates, lâchant le chancelier Schmidt en cours de mandat pour, revenant à leurs premiers amours, convoler avec le chancelier Kohl et la CDU. Ce dernier revirement, pourtant normal de la part d'un parti détenant la position pivotale, ne s'effectua pas sans dommages : des éléments souvent jeunes et dynamiques comme Günther Verheugen quittèrent le parti pour rejoindre le SPD. Devenu très dépendant des « seconds votes » d'une partie de l'électorat conservateur et confronté à la « bipolarisation » que semble introduire la double présence des verts comme alliés potentiels des sociaux-démocrates et du PDS qui joue les trouble-fête, le FDP a bel et bien perdu sa fonction de pivot. Il est aujourd'hui satellisé par une CDU à laquelle il sert de caution centriste permettant ainsi aux conservateurs de compenser le poids très lourd de la CSU sur leur flanc droit.

Néanmoins, et malgré les contraintes électorales ou stratégiques qui limitent leur marge de manœuvre, certains libéraux ne rechigneraient pas à remplacer les Grünen en cas de rupture de ces derniers avec le chancelier Schröder. On aurait donc fort mauvaise grâce à dénier le caractère résolument centriste du libéralisme allemand.

Le libéralisme sera donc de droite, en France, du centre en Allemagne – on pourrait ajouter du centre-droit au Danemark ou le parti libéral (Venstre) se situe entre les conservateurs et les radicaux – et, on peut continuer le balayage du spectre parlementaire, d'un centre-gauche bien marqué en Grande-Bretagne.

Outre-Manche les libéraux incarnent, en effet, la *old bourgeois left*. Ce sont même les Anglais qui inventèrent le libéralisme tant économique que politique ; comme mouvement, le parti libéral anglais remonte au XVII^e siècle où il fut fondé par lord Shaftesbury qui rassembla ci-devant cavaliers et républicains modérés ralliés à la Couronne afin d'écarter le duc d'York – futur Jacques II – catholique, de la succession au trône. Ce fut, du XVIII^e siècle à 1918, le parti qui occupa le plus souvent le pouvoir et qui fournit au Royaume-Uni une belle brochette d'hommes d'Etat : Walpole – pendant trente ans –, Pitt-le-Vieux, Grey, Gladstone, Asquith ou Lloyd George. Une aussi longue histoire politique et parlementaire se caractérise par un niveau élevé de complexité : les « croisements » entre whigs et tories furent autrefois fréquents. Ainsi Pitt-le-jeune et ses amis passèrent aux conservateurs sous Georges III ; les tensions sur les *corn laws* et le libre-échange amenèrent le Premier ministre, sir Robert Peel et quelques fidèles – dont le jeune William Gladstone – à se séparer des tories protectionnistes pour rejoindre les rangs libéraux ; à la fin du XIX^e siècle, la question irlandaise provoqua la scission de Joseph Chamberlain suivi de nombreux libéraux écossais et de tous ceux d'Irlande du Nord qui formèrent le parti unioniste, fédéré aux tories jusque vers 1975 et, aujourd'hui, à nouveau distinct ; dernière scission dans les années trente, celle de la droite du parti, les libéraux-nationaux qui s'intégrèrent rapidement au parti conservateur.

Peut-on dégager des constantes entre les libéraux-démocrates d'aujourd'hui et les whigs de lord Shaftesbury au XVII^e siècle ? Deux structures émergent clairement ; l'une géographique, l'autre religieuse. C'est indéniablement un parti de la périphérie : par delà la révolution industrielle et la désindustrialisation thatchérienne, une structure demeure depuis trois siècles et qui inscrit les zones de force libérales dans ce qu'on appelle, de nos jours, les *tory free zones* – Ecosse et Pays de Galles – auxquelles

s'ajoute la périphérie anglaise. Par ailleurs c'est le parti de la *Low Church* et des non-conformistes – *Kirk* d'Ecosse, méthodistes, dissidents et fondamentalistes divers – c'est-à-dire de la mouvance calviniste britannique. On comprend alors que le libéralisme d'Outre-Manche soit le parti d'une tradition, mais une tradition vivante, évolutive, celle de la révolution de 1688 – la *glorious revolution* – et du *bill of rights* (1689) qui se traduit dans la défense et la promotion des droits et des libertés contre une conception abstraite de la liberté – n'oublions pas que Burke était whig – et celle des minorités religieuses, ethniques, etc. Sorti considérablement renforcé des élections législatives de 1997, le LDP apparaît comme un parti résolument pro-européen (et le fut dès les prodromes de « l'aventure européenne »), social-libéral et fédéraliste. En Angleterre, son électorat est complémentaire de celui du Labour, les libéraux-démocrates représentant l'alternative aux conservateurs là où le parti travailliste n'a aucune chance de l'emporter face à ces derniers ¹⁰.

Pendant il ne faut pas se leurrer et la remontée électorale sans précédent au XX^e siècle des libéraux britanniques ne peut masquer le fait qu'il s'agit d'un parti qui a perdu toute vocation gouvernementale nationale dans un système politique bipolaire. Nonobstant un impact politique et historique considérable, sans commune mesure avec la situation de ses homologues allemands ou français, le libéralisme britannique se trouve en situation de faiblesse, comme un peu partout en Europe.

L'aiguille de la boussole parlementaire qui guide la recherche du libéralisme selon la connaissance de sens commun n'arrête pas sa course au centre-gauche. Aux Etats-Unis le mot libéral – il n'y a de parti libéral qu'à New York – désigne l'aile gauche du parti démocrate. C'est la gauche américaine sociale-libérale, alliée aux syndicats, soucieuse de libéralisme culturel souvent teinté de *political correctness*, une gauche inscrite dans la postérité de F.D. Roosevelt et qu'illustrèrent des penseurs comme Walter Lippman ou des économistes comme John Kenneth Galbraith. En Europe, ces derniers font plutôt figure d'inspirateurs de la social-démocratie.

Droite, centre-droit, centre, centre-gauche et gauche, un tableau du positionnement des partis libéraux demeurerait incomplet s'il ne mentionnait une dernière occurrence fort peu libérale – mais les libéraux européens tombèrent dans le panneau : l'Autriche. En effet, déjà très à droite, le parti libéral autrichien, FPÖ, mené sous la fêrule de Jörg Haider s'est mué en parti d'extrême-droite. Une évolution couronnée de succès, le FPÖ faisant presque jeu égal avec ses rivaux sociaux-démocrates et démocrates chrétiens, éliminant totalement les « libéraux orthodoxes » du Forum libéral. Si échec ou libéralisme il y a, c'est en Autriche qu'il se révèle le plus fracassant et le fait ne date pas d'hier. Qu'il soit pris dans son acception britannique ou dans celle, au demeurant proche, de Tocqueville et Raymond Aron, le libéralisme apparaît comme totalement étranger à la tradition autrichienne.

Un périple dans l'univers sémantique du libéralisme selon les peuples nous amène donc à passer de l'extrême-droite à la gauche, par toutes les nuances du spectre politique. Ce n'est certes pas une idiosyncrasie libérale : le même exercice effectué sur les vocables « radical » ou « démocrate chrétien » aboutirait au même résultat. Quand on ajoute le fait qu'on se trouve en présence de partis laïcs et anticléricaux dans certains pays et de partis fortement imprégnés d'évangélisme, de piétisme voire de fondamentalisme protestant dans d'autres, les cartes se brouillent définitivement dès

qu'on sort des frontières étroites d'un pays donné. Peut-on apporter un semblant d'ordre dans le tableau de capharnaüm politique tel que la connaissance spontanée dépeint le libéralisme en Europe ?

2. Inventaire des variétés de libéralisme en Europe

«Le propre de la pensée spontanée» écrit Piaget, «est de se croire le centre du monde». Ainsi les Français s'entêtent à lire la vie politique des autres à travers le prisme d'une dichotomie droite/gauche qui ne convient qu'à la France; les Britanniques voient partout des conservateurs, des libéraux (faibles) et des socialistes; tandis qu'Allemands, Belges, Italiens ou Néerlandais sont en quête perpétuelle de libéraux, de démocrates chrétiens et de socialistes sans se douter, le moins du monde, que ce ne sont pas forcément les mêmes, etc. Ainsi les fondateurs de l'Internationale libérale crurent naïvement que l'homonymie impliquait l'homologie. Seul le recours à l'analyse comparative permet d'échapper à l'ethnocentrisme; elle commence par un inventaire des formes discursives. De fait, et heureusement pour les politistes, des cas nationaux présentent entre eux des similitudes ou des affinités électives. On peut ainsi, à partir des exemples donnés ci-dessus et des autres cas nationaux qui s'y rapportent, distinguer cinq variétés différentes – et non exhaustives – de libéralisme: le libéralisme démocratique, le libéralisme catholique, le libéralisme laïc, le national-libéralisme et le social-libéralisme.

A. Le libéralisme démocratique

C'est la forme la plus ancienne de libéralisme à s'incarner dans des partis et, en fait de «démocratique», il s'agit, à l'origine, d'un libéralisme aristocratique qui, avec le temps, assurera sa mue démocratique tout en construisant la démocratie représentative. Il s'agit donc d'un mouvement social issu de la mobilisation de la bourgeoisie – et en Angleterre de certains secteurs de la *gentry* – contre le pouvoir royal, le mercantilisme, les privilèges de la noblesse et l'Eglise établie et, partant, pour le gouvernement représentatif, l'économie de marché, l'égalité des droits et la liberté religieuse ¹¹. Il correspond, en Grande-Bretagne et en Scandinavie mais aussi aux Pays-Bas et dans la Suisse protestante à la première expression historique du mouvement démocratique (la *venstre* ou gauche au Danemark et en Norvège) dont procéderont non seulement le radicalisme mais aussi les premiers noyaux sociaux-démocrates.

Le cas des pays où il apparaît, Grande-Bretagne et Scandinavie, mais aussi les caractéristiques des cantons suisses où le libéralisme démocratique s'affirme – il sera à l'origine de la «régénération» desdits cantons vers 1830 – suffiraient à montrer sa nature protestante tant est forte la coïncidence territoriale avec le protestantisme ¹². Cependant il s'agit non du protestantisme officiel, fonctionnalisé et lié au pouvoir royal, mais d'une variété non conformiste «haugiste» en Norvège, piétiste souvent mais toujours soucieuse de rompre le cordon ombilical qui liait l'Eglise à l'Etat. Plus égalitaire en Scandinavie qu'en Angleterre et surtout en Suisse, le libéralisme sera et restera profondément individualiste et tolérant. C'est sur ce dernier point que, en 1848, en Suisse, face à la crise du Sonderbund, surviendra la rupture avec les radicaux: les libéraux refusant l'emploi de la violence contre les cantons

catholiques. De même aux Pays-Bas verra-t-on les libéraux bénéficier du vote massif des catholiques avant que l'épiscopat, inquiet des progrès du mouvement ouvrier et marxiste, ne poussât à la création du Rooms katholieke staatspartij.

B. Le libéralisme catholique

On pourrait parler de libéralisme protestant à propos du libéralisme démocratique si celui-ci ne s'était strictement gardé de toute tentation de confessionnalisme. Tant leurs conceptions politiques que leur vision religieuse étaient totalement étrangères au cléricanisme : les libéraux-démocrates ne relèvent du protestantisme que sociologiquement, le reste étant matière de conscience. Il en va autrement du libéralisme catholique dont le destin fut, dans les pays catholiques – dans les terres protestantes, il s'intégra discrètement au libéralisme démocratique – profondément contrarié par les caprices de la hiérarchie catholique et singulièrement des papes Grégoire XVI et Pie IX, farouches adversaires des Lumières, des « libertés modernes », du libéralisme et de la démocratie.

Nous suivons ici la position de Marcel Prélot et récusons la confusion faite par de nombreux historiens entre catholicisme libéral, d'une part, et libéralisme catholique, de l'autre : même si les trajectoires de ces deux mouvements se croisent, on aurait tort de confondre l'abbé Grégoire et Montalembert. Issu des Lumières et, à plus long terme, du jansénisme, gallican ou joséphiste à la fin de l'Ancien Régime, en faveur de l'Eglise constitutionnelle sous la Révolution, le catholicisme libéral ajoute au *libéralisme* politique et économique une lecture libérale du catholicisme, une volonté de libéraliser l'Eglise. Souvent francs-maçons, les catholiques libéraux prendront de plein fouet la réitération solennelle par Rome de la condamnation de la franc-maçonnerie ainsi que l'encyclique *Mirari vos* de Grégoire XVI et le *Syllabus* de Pie IX. D'aucuns se soumettront et grossiront les rangs des libéraux catholiques – comme Ducpétiaux en Belgique –, d'autres se rebelleront et pousseront leur rupture à son terme, d'autres encore continueront leur action politique refoulant leurs contradictions au fond de leur conscience. C'est aux catholiques libéraux que pensait Henri Pirenne lorsqu'il écrivit que dans la Belgique de 1830 tous les libéraux étaient catholiques. Le libéralisme catholique apparaît, à l'inverse, comme une lecture catholique du libéralisme. Il s'agit de concilier le libéralisme politique – jusque, et y compris, une certaine séparation de l'Eglise et de l'Etat – et le libéralisme économique avec l'enseignement de l'Eglise. Cette dernière ne leur ménagera point la tâche et, jusqu'à l'avènement de Léon XIII sur le trône pontifical, elle ne sera pas avare en coups de crosses et rappels à l'ordre.

Si certains libéraux catholiques provenaient des rangs du catholicisme libéral comme Alexis de Tocqueville qui toujours sépara rigoureusement le spirituel du temporel, d'autres avaient un passé légitimiste, s'affirmaient ultramontains affichant un catholicisme militant. Ils craignaient de voir l'Eglise manquer le train de l'histoire et risquer gros en liant son sort à celui d'un régime politique. Face au système concordataire et au gallicanisme, ils pensaient que le catholicisme réaliserait mieux sa mission de salut, une fois débarrassé du carcan de l'Etat ; c'est ce qu'affirme Montalembert – libéral et ultramontain – lorsqu'il réclame « une Eglise libre dans un Etat libre ».

La France est le seul pays où le libéralisme catholique s'organisa en parti politique distinct et toujours non confessionnel avec, suivant Marcel Prélot, l'Alliance libérale populaire – où les libéraux de « raison » abondaient – lors du ralliement, puis le PDP (parti démocrate populaire) durant l'entre-deux-guerres. On ajoutera que, suite à l'érosion du MRP (le seul parti démocrate chrétien important que la France ait connu), les rescapés centristes qui formeront le Centre démocrate, puis le CDS étaient des libéraux catholiques. Pareillement, la nouvelle UDF de François Bayrou où ils dominent fait très bon ménage avec les héritiers du libéralisme laïc, les Radicaux valoisien toujours propriétaires du titre parti républicain radical et radical socialiste. En Belgique, en Italie, au Luxembourg, pays de culture catholique ainsi que dans les pays mixtes comme l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suisse, le libéralisme catholique s'intégrera au sein des partis catholiques, selon le choix préconisé *in fine* par Montalembert. Paul Hymans, le leader et maître à penser du parti libéral belge des années trente, évoquait d'ailleurs les libéraux catholiques comme des frères séparés. En France ils furent condamnés à être doublement minoritaires comme catholiques dans le camp libéral et comme libéraux au sein du catholicisme français.

L'étroite imbrication du libéralisme catholique avec le catholicisme social, l'ultramontanisme et le mouvement ouvrier chrétien au sein des partis catholiques puis démocrates chrétiens, fait qu'il semble plus judicieux d'étudier cette variété de libéralisme avec la démocratie chrétienne.

C. *Le libéralisme laïc et anticlérical*

Comme le libéralisme catholique, le libéralisme laïc représente une particularité des pays catholiques. Les libéraux démocrates étaient également anticléricaux au sens où ils s'opposaient aux ingérences du clergé dans la vie politique, à l'idée d'une religion d'Etat, à l'intolérance religieuse. Ceci dit, ils privilégièrent toujours la recherche d'un accord avec les Eglises dont ils appréciaient le rôle social. Issus d'une synthèse entre le catholicisme libéral et la libre-pensée – dont les origines remontent aux libertins du XVII^e siècle – et, partant, les Lumières, combattus par l'Eglise, les libéraux laïcs passèrent de l'anticléricalisme à l'anticatholicisme. Ainsi dans leur combat contre les catholiques et afin d'appliquer le principe de Voltaire et d'« écraser l'infâme », en vinrent-ils parfois à oublier les principes libéraux de tolérance et de liberté. En matière scolaire, enjeu décisif à l'origine de nombreuses structurations partisans dans l'Europe catholique, le libéralisme laïc s'affirme rigoureusement étatiste là où le libéralisme démocratique se révèle sensible au pluralisme voire à la subsidiarité. Le contraste de la loi Forster – libérale – en Grande-Bretagne avec les lois Ferry en France et Van Humbeek en Belgique, quasi contemporaines, se révèle saisissant.

Le libéralisme laïc, tout à sa lutte contre l'Eglise, s'égara jusqu'à mener des politiques franchement anti-libérales. Ainsi après les lois Ferry comme après les lois de séparation, les républicains pratiquèrent, comme le constate Jean-Pierre Machelon, une vaste épuration de la magistrature, qui brida nettement les libertés individuelles¹³. En France, en Italie ainsi qu'en Espagne et au Portugal avant la dictature, le libéralisme laïc se confondit totalement avec le républicanisme; un républicanisme dont l'étatisme ne se limitait pas à la seule question scolaire.

Franchement protectionniste en matière agricole avec Jules Méline, il resta colbertiste.

En définitive, seule la Belgique et, accessoirement le Luxembourg, connurent un libéralisme laïc à l'« état pur »¹⁴.

D. Le national-libéralisme

Phénomène spécifique à l'Europe centrale – entendue au sens large de *Mittleeuropa* – le national-libéralisme se développa dans des pays qui conservèrent longtemps une forme impériale ou confédérative ; son libéralisme tient à son origine « quarante-huitarde », vague révolutionnaire dont on oublie trop souvent qu'elle constitua le « printemps des peuples ». Il se structura en partis politiques au lendemain de l'échec des Révolutions allemande et viennoise. Sauf en Suisse où il accède au pouvoir avec la guerre du Sonderbund (1848), il se retrouva cantonné dans l'opposition, ce qui peut expliquer son caractère virulent.

Le credo des nationaux-libéraux se révèle avant tout nationaliste : en Allemagne, ils se divisèrent, un moment, entre l'option *kleindeutsch* proposée par Bismarck et l'option *grossdeutsch* incluant l'Autriche et la Bohême tandis qu'ils s'afficheront clairement pangermanistes en Autriche. En revanche en Suisse, ils se voueront à l'édification de la nation qu'ils doteront de ses symboles – drapeau, armoiries, choix de la monnaie – et de ses institutions. La ressemblance entre eux et les autres variétés de libéralisme discutées ci-dessus semble ténue et réside dans la seule proclamation des libertés de 1848. En Allemagne, ils se rallièrent à la politique pourtant autoritaire de Bismarck et une partie d'entre eux fusionnera avec les autres courants nationalistes dans le DNVP (Deutschnationale Volkspartei), le parti de Hügenberg, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il fit le lit d'Hitler ; leur électorat fonda d'ailleurs avec l'émergence du parti nazi et le fait se vérifie également pour les nationaux-libéraux modérés du DVP. Ils apporteront également leur soutien parlementaire à des politiques protectionnistes et, en Suisse – le seul pays où ils exercèrent le pouvoir –, ils empruntèrent à Bismarck le concept de *Staatsozialismus*, ce qui fera de la Confédération helvétique l'un des premiers Etats sociaux, avec l'empire allemand son modèle. Ils emprunteront à Bismarck un autre concept : celui de *Kulturkampf*. De fait, allemands, autrichiens ou suisses, les nationaux-libéraux furent violemment anticatholiques n'hésitant pas à entraver les libertés les plus élémentaires : prohibition de l'ordre des jésuites sur tout le territoire de la Confédération, interdiction du port de la soutane dans les territoires qu'ils contrôlent, affaire Mermillod à Genève, etc. Il ne s'agissait nullement de promouvoir l'idée de laïcité de l'Etat, car le statut des Eglises établies luthériennes en Allemagne, calvinistes ou zwingliennes en Suisse ne fut jamais remis en cause – sauf, et pas totalement, à Genève soumise à l'influence intellectuelle de la France. En réalité le catholicisme leur apparaissait comme un corps étranger, une force anti-nationale, recevant ses mots d'ordre à l'étranger et qu'il faut combattre au nom de la défense de la culture nationale. Ajoutons qu'en Autriche, le christianisme était aux yeux de Schönerer, le leader national libéral, entaché par ses origines sémites.

Le national-libéralisme allemand disparut avec le nazisme et, d'ailleurs, au début – sur la question des frontières – ce fut plutôt la CDU que le FDP qui devait en

recueillir l'héritage. En effet, la grande majorité des protestants qui rejoignirent la CDU après la guerre venait du national-libéralisme, même si un Erich Mende que Walter Scheel écarta de la direction du FDP présentait un beau profil de néo-libéral. En Suisse, les nationaux-libéraux, qui constituent le parti radical et que les Helvètes désignent volontiers, à l'instar des républicains américains, par l'expression « grand vieux parti », préconisèrent à l'origine une conception rousseauiste de la démocratie fondée sur la démocratie directe et la collégialité au sein des exécutifs, s'opposant au parlementarisme des libéraux. Ils sont aujourd'hui plus qu'assagis, pratiquent le consensus depuis le début du XX^e siècle et professent un pragmatisme conservateur et sans grand relief. Par contre en Autriche, les nationaux-libéraux s'identifient au pangermanisme et sont souvent désignés sous l'étiquette de *Deutschnational*, un courant historiquement oppositionnel. Dans l'empire des Habsbourg, ils luttèrent contre l'existence même de la *Donaumonarchie* et pour le rattachement des Allemands d'Autriche au Reich ; ce sont les inventeurs du concept d'*Anschluss*, qu'ils approuvèrent lorsque Hitler les exauça, comme leurs camarades des Sudètes que les traités avaient rendus tchécoslovaques applaudirent à l'action du Führer en leur faveur. Ils se reconstituèrent, après la guerre, sous le nom d'Alliance des indépendants puis de parti libéral d'Autriche (FPÖ), avec l'objectif avoué de réinsérer « les nazis honnêtes » dans la vie politique autrichienne. Leur discours changea quelque peu dans les années soixante-dix mais pas leur électorat et leur naturel revint au galop lorsque Jörg Haider devint leur président. Le fait d'avoir pratiqué un pangermanisme bon teint et tenu des propos peu amènes à l'égard de l'Autriche, ne l'empêcha pas de se reconvertir – et de reconvertir son parti – dans le nationalisme autrichien le plus sourcilieux, anti-européen et xénophobe avec le succès que l'on sait ¹⁵.

E. Le social-libéralisme

Le social-libéralisme représente, en quelque sorte, l'inverse du national-libéralisme, car, si, d'aventure, il flirta avec d'autres forces politiques, ce fut avec la gauche. Le social-libéralisme dépasse le simple libéralisme social – c'est-à-dire un libéralisme ouvert aux préoccupations sociales – pour inscrire le rôle régulateur de l'Etat au cœur de la politique économique afin de faire régner la justice sociale. Pour ce faire, il choisit de s'ancrer « à gauche », c'est-à-dire de mener une stratégie d'alliances avec la social-démocratie. John Maynard Keynes, comme son disciple Beveridge, furent d'éminents sociaux-libéraux et le Liberal democratic party de Paddy Ashdown reste inscrit dans leur lignée. Au début des années soixante-dix, il semblait que tel était le choix du FDP, dirigé par Walter Scheel et des sociaux-libéraux, comme Hans Maihofer ou Gunther Verheugen et ses Jungdemokraten. Ils tenaient le haut du pavé et inspiraient la doctrine du parti. Mais après la rupture de la « petite coalition » SPD-FDP, Dieter Genscher leur préféra le comte Lambsdorf et la plupart d'entre eux passa à la social-démocratie.

Deux problèmes se posent aujourd'hui au social-libéralisme. En premier lieu et à l'exception du LDP britannique, les partis qui expriment ce courant sont de fort petite taille et sont en concurrence avec un parti libéral qui appartient à une autre sensibilité : ainsi en va-t-il des radicaux danois face aux libéraux, de l'Alliance des indépendants en Suisse confrontés aux libéraux et aux radicaux ainsi que des Demokraten '66

des Pays-Bas qui ne font pas, loin s'en faut, jeu égal avec les libéraux démocrates (VVD) ¹⁶. En second lieu, si naguère encore la démarcation semblait claire entre une social-démocratie, plus encline à préconiser l'économie mixte voire les nationalisations, et des sociaux-libéraux, hostiles à la bureaucratie et à l'étatisme et soucieux de politiques économiques « indirectes » ou agissant par le bas, la chose ne se vérifie plus aujourd'hui. Dès avant le centrisme de Blair ou le *neue Mitte* de Schröder, nombre de social-démocraties évoluèrent vers des politiques sociales-libérales. Dans l'Europe d'aujourd'hui, sociaux-démocrates et socialistes campent sur des positions sociales libérales dont les différences tiennent plus aux cultures nationales – le « colbertisme *high tech* », en France – qu'à la nature des partis. Dès lors si ces derniers bénéficient encore d'un affichage historique et sociologique assez clair – le mouvement ouvrier –, l'image des sociaux-libéraux paraît brouillée. A quoi donc servent-ils ?

C'est donc dans l'inscription historique et sociologique de chaque parti et non dans des doctrines ou dans des politiques contingentes qu'il faut chercher les bases d'une taxinomie scientifique. Cette dernière fonde également une interprétation des raisons de la faiblesse des partis libéraux eu égard au succès des politiques qu'ils préconisent.

3. Le paradigme des quatre clivages et la faiblesse relative des libéraux

L'inventaire des variétés des figures politiques que les différentes cultures nationales désignent du nom de « libérales » ou qui se sont autoproclamées telles, révèle la profonde polysémie du terme « libéral ». En politique, la polysémie du vocabulaire est fréquente et traduit toujours l'intrication et le brouillage d'une situation. Ces variétés incarnent très souvent des spécificités qui même si elles se retrouvent dans plusieurs pays, correspondent à des cultures nationales données. Ainsi le national-libéralisme vogue toujours de conserve avec des formes politiques multinationales – Empires, confédérations – mais aussi – sauf pour la Suisse – avec une faiblesse historique de la bourgeoisie qui, pâtissant d'un retard économique et dominée par la noblesse, laissa à celle-ci le privilège d'incarner l'*Aufklärung* – les Lumières – choisissant de se rétracter sur le particularisme le plus étroit ¹⁷. Cette situation se retrouve aussi en Pologne, en Bohême et en Hongrie pour ne pas parler d'une Slovaquie dénuée d'élites historiques autochtones. De la même façon, et un peu plus à l'Ouest, la variété libérale laïque et séculariste, le plus souvent républicaine, apparaît comme le jumeau mimétique de l'intransigeance catholique. Ensuite et en ce qui concerne le social-libéralisme, il apparaît toujours en concurrence avec d'autres formes de libéralisme, avec le cas suisse où trois – quatre si on étudie certains cantons – variétés de libéralisme s'opposent ¹⁸. Seule la Grande-Bretagne fait exception à cette règle mais elle se dissipe dès que le phénomène est analysé dans une perspective diachronique. Enfin, certains partis correspondant à une variété donnée peuvent compter des tenants d'une autre. Ainsi le parti libéral belge qui joue un rôle emblématique en tant que doyen des partis libéraux – c'est d'ailleurs le vice-doyen des partis politiques de la planète, juste après les démocrates américains – et plus vieux parti d'Europe, possède un courant libéral-démocrate qui, minoritaire au XIX^e siècle,

connut une montée en puissance lente mais régulière jusqu'à devenir majoritaire et assurer, en 1966, la transformation du vieux parti.

Pour dissiper cet embrouillamini, il importe de se départir du discours politique, idéologique et partisan pour catégoriser, comparer et classer les partis à partir des conflits historiques qui les engendrèrent et les intérêts sociaux qu'ils médiatisent. Le paradigme de Stein Rokkan permet d'effectuer semblable opération, cependant que l'application de la raison classificatoire permet, en éclaircissant le problème, d'interpréter la faiblesse électorale de beaucoup de partis libéraux.

Quelques précisions terminologiques et conceptuelles

Le paradigme des quatre clivages fondamentaux de Rokkan est trop connu pour faire l'objet de développements ici. Nous avons eu, nous-même, maintes occasions de l'exposer et de le commenter; on en limitera donc le propos à ce qui concerne les partis libéraux. Retenons simplement que les partis politiques tirent leur origine des fractures politiques historiques – les clivages – engendrées par le choc sociétal de deux changements fondamentaux : la révolution nationale, d'une part, la révolution industrielle consécutive à l'instauration de l'économie de marché, de l'autre. Notre contribution personnelle fut d'avoir fait correspondre deux familles de partis à chaque clivage, une par versant ¹⁹.

Il ne faudrait pas se méprendre quant au sens à donner à l'expression « famille de partis ». En effet, elle ne concerne en rien les « familles spirituelles » avec les « familles de pensée », au sens classique donné à ces mots par Albert Thibaudet ²⁰. Tout d'abord parce que le « spirituel » ne regarde pas la science politique, ensuite parce qu'il ne s'agit pas ici de « pensée » mais d'organisations et que les modes de pensée souvent varient, dans le temps et l'espace, même au sein d'une organisation donnée. Comme l'écrivait le politiste britannique Richard Rose, « une élection générale est un choix entre des organisations, non entre des idées ». Enfin parce que « famille » s'entend ici au sens de la taxinomie, il y a des « familles de partis » comme il y a des « familles de langues » ²¹. La « famille » apparaît alors comme le niveau classificatoire où s'équilibrent généralisation et singularité de l'information. Le plus opératoire des niveaux classificatoires inférieurs à la famille est sans contexte le niveau spécifique – celui de l'espèce – qui concentre une quantité maximale d'informations singulières et regroupe des individus.

On identifiera le « niveau spécifique » à chaque parti politique. En effet, même si aux yeux d'un sociologue aussi peu suspect de holisme que Raymond Boudon, un groupe peut, s'il est particulièrement cohérent, être considéré comme un acteur collectif, c'est-à-dire un « individu ». Nous pensons que le niveau « individu » est fort difficile à saisir lorsqu'on traite de configurations au sens de Norbert Elias ou des organisations au sens d'Etzioni. Défini très abstraitement, « l'individu » correspondrait à un état systémique donné, dans l'histoire du parti étudié. En ce qui concerne le niveau de la « famille », on assignera une famille de partis à chaque versant de clivages; à savoir deux par clivage. Ce sont donc les conditions qui présidèrent à la naissance de chaque parti, le conflit sociétal qui l'engendra qui déterminent l'attribution d'un parti à un versant de clivage. Ce critère doit cependant être recoupé par un second qui sert d'élément de contrôle : le système des relations stables qu'un

parti noue avec différents secteurs de la société civile. Les partis politiques ne sont pas des espèces animales ou végétales et se transforment plus rapidement que les langues : n'étant pas mariés à vie avec un clivage, ils peuvent se réaligner – dans des conditions néanmoins précises – et changer de clivage et, partant, de famille. D'autres niveaux classificatoires peuvent se révéler pertinents : l'ordre qui regroupe les familles qu'opposent un même clivage, le genre qui reprend tous les partis issus d'une même révolution, partis culturels et partis socio-économiques. Cependant ils ne sont pas utiles à notre propos sur les partis libéraux.

Ces précisions terminologiques faites, l'application du paradigme des quatre clivages fondamentaux aux partis libéraux européens révèle clairement que tous les partis qui s'autoproclamèrent « libéraux » ou que la tradition politico-sémantique de leur pays considère comme tels ne ressortissent pas tous à la même famille. Ainsi le national-libéralisme, dont le libéralisme tant politique que souvent économique, s'avère contingent et soumis à l'impératif national, procède du clivage centre/périphérie où il appartient à la famille centraliste. De même le libéralisme laïc et son double mimétique, le libéralisme catholique – soluble dans la démocratie chrétienne –, découlent, en droite ligne, du clivage Eglise/Etat; formant, dans le premier cas, la famille des partis anticléricaux, s'intégrant pour le second, à celle des partis de défense religieuse. Des cinq variétés de libéralisme répertoriées ci-dessus, seules deux – le libéralisme démocratique et le social-libéralisme – sont susceptibles d'appartenir à la même famille.

Il faut constater, à cet égard, que les situations dites d'entrecroisement des clivages (*cross cutting cleavages*) s'avèrent peu propices à l'émergence de grands partis et, le plus souvent, empêchent l'apparition de partis à vocation majoritaire. Les formations libérales ont pâti de ces situations, particulièrement sous l'impact du clivage Eglise/Etat: le libéralisme catholique, qui n'engendra des partis spécifiques que très rarement, représentait un bassin électoral, important dans certains pays, et qui fut capté par les partis de défense religieuse alors qu'il aurait pu l'être par les libéraux. On rencontre ici un facteur historique qui permet de comprendre les raisons de la faiblesse libérale dans certains pays. Ce n'est pas la principale.

4. Un modèle interprétatif: le dilemme des libéraux

Les partis que nous retenons comme libéraux – c'est-à-dire les libéraux-démocrates et sociaux-libéraux, de notre inventaire – procèdent du grand mouvement social à la base des « révolutions agraires » et « industrielles » ainsi que, dans l'ordre politique, de la fin du double règne de l'absolutisme et de la noblesse. Il est profondément dépendant de l'émergence de la bourgeoisie comme acteur historique. Les partis qui en découlent se meuvent donc, en priorité, dans la sphère socio-économique où ils reflètent des enjeux et des oppositions fonctionnelles : c'est-à-dire qui portent sur le fonctionnement de la société et, plus particulièrement sur le rôle régulateur du marché. Partis fonctionnels-économiques ²², les formations libérales s'enracinèrent sur le versant « possédants » ou « propriété » du clivage possédants/travailleurs. Par « possédants », il faut entendre les détenteurs d'un patrimoine qu'ils espèrent transmettre à leurs héritiers. Ce n'est donc pas tant l'importance du revenu – certains salariés peuvent jouir de revenus bien plus importants que ceux dont

bénéficient de nombreux indépendants – que la nature de celui-ci ou l'adjonction d'un élément patrimonial à ce dernier qui détermine le positionnement politique des classes et couches sociales qui forment la base sociologique de ces partis. Comme le constatèrent, dès 1980, Elisabeth Dupoirier et Jacques Capdevielle pour la France et Richard Rose pour la Grande-Bretagne, c'est «l'effet patrimoine» qui structure les enjeux et les oppositions autour du clivage socio-économique. Dès lors même qu'un individu accède à la propriété, son comportement électoral tend à changer et au détriment des partis dits «de gauche»²³. On désignera donc au moyen de l'expression «partis patrimoniaux», la famille comprenant l'ensemble des partis socio-économiques issus du versant «possédants» et qu'on désigne en Scandinavie et en Suisse du nom de «partis bourgeois».

Or dans la configuration très riche que présentent les systèmes de partis dans l'Ouest de l'Europe, on constate que les libéraux (des deux variétés ci-dessus recensées) se trouvent en concurrence avec d'autres partis – conservateurs et radicaux – qui guignent le même créneau et se disputent les faveurs du même électorat. Maurice Duverger a admirablement cerné les contours d'une double lutte de classes, lesquelles s'enchaînent successivement, la première au sein des «dominants», c'est-à-dire des possédants; la seconde opposant ces derniers à la classe dominée, le prolétariat, ce qui, dans la thèse dualiste, chère à Duverger, nous donne un parti de trop, selon lui les libéraux.

«Pendant une assez longue période, les deux conflits ont coexisté; ils ont alors naturellement interféré l'un sur l'autre. (...) L'apparition du socialisme a placé les libéraux devant un dilemme: fallait-il collaborer avec lui contre les conservateurs, ou fallait-il au contraire se réconcilier avec ceux-ci, et faire cause commune avec eux contre le socialisme?». «Une tendance à la scission», poursuit Duverger, «s'est ainsi manifestée chez les libéraux, leur fraction de droite tendant à rejoindre les conservateurs, leur fraction de gauche s'efforçant de collaborer avec les socialistes ou tout au moins de garder l'indépendance au passage du premier conflit (conservateurs-libéraux) au second (socialistes-capitalistes), a tendu ainsi à disloquer les partis libéraux et à les laminer. Peu à peu les partis libéraux européens ont ainsi perdu progressivement leur importance»²⁴.

La thèse classique ainsi énoncée doit être quelque peu nuancée mais s'applique fort bien à la dynamique interne des partis issus du «versant patrimonial» du clivage possédants/travailleurs. Il doit être nuancé dans son caractère péremptoire et quelque peu déterministe totalement influencé par l'exemple britannique des années cinquante. Ainsi peut-on distinguer, au sein des partis patrimoniaux, trois groupes. Les conservateurs d'abord qui furent jadis le parti de la noblesse foncière épaulée par l'Eglise établie et, au Danemark, en Norvège et en Suède, par la bureaucratie de l'Etat. Ils se sont reconvertis depuis la seconde guerre mondiale. Ensuite, les libéraux qui privilégièrent leur choix socio-économique en préférant l'alliance éventuelle avec les conservateurs et restèrent longtemps le parti médiatisant les intérêts de la bourgeoisie. Les radicaux enfin qui firent un bout de chemin avec les sociaux-démocrates et représentèrent longtemps les classes moyennes éduquées et urbaines, s'il est vrai qu'en Grande-Bretagne les libéraux *stricto sensu* – les libéraux-nationaux – finirent par rejoindre les conservateurs et que, dès lors, le LDP britannique a un

passé radical, ce qui explique sa position au sein des libéraux européens ; aux Pays-Bas, ce furent, au contraire, les radicaux – VDP, *Vrijzinnig democratische partij* – qui rejoignirent le parti du travail (PvdA) après la libération. Par contre, la Suède confirme le cas britannique mais dans un registre différent toutefois ; car, en effet, les libéraux se scindent « classiquement » en 1924 et leur concurrence débouche, douze ans plus tard, par l'élimination des libéraux modérés au profit des radicaux, sans que les premiers se fussent le moins du monde laissé séduire par les conservateurs qui bénéficièrent de l'élimination de leur base électorale. En Suède, comme en Grande-Bretagne, le Folkepartiet, le parti que le sens commun désigne comme libéral, se révèle en fait une formation radicale qui élimina sa rivale libérale. Reste que dans les deux cas une concurrence existe, entre radicaux (LDP et FP) et conservateurs qui se disputent pratiquement le même électorat. Le cas danois illustre une situation où le jeu à trois s'est maintenu et où conservateurs, libéraux et radicaux, enracinés sur le même versant d'un clivage semblable, se disputent un même électorat, un temps séduit par les « anarcho-libéraux » du parti anti-impôts. Les radicaux semblent être parvenus à fidéliser un électorat stable – les « bourgeois avancés », soucieux de libéralisme culturel et historiquement sociaux-libéraux – en s'ancrant dans le rôle pivotale d'un parti charnière mais au prix d'un statut de minoritaire et de *junior partner*. Libéraux et conservateurs qui pratiquent aujourd'hui une surenchère en termes d'ultra-libéralisme se sont mués en partenaires rivaux. Jadis les libéraux Venstre (gauche) comptaient sur l'appui massif du monde rural tandis que les conservateurs, réduits à la portion congrue, se trouvaient électoralement confinés dans la droite urbaine. Après la crise des partis patrimoniaux danois marquée par les succès électoraux de Mogens Glistrup et de son parti anti-impôts et le déclin du monde libéral, on vit les conservateurs reprendre l'avantage à droite sous la houlette de deux leaders compétents Poul Møller et Poul Schlüter qui surent se laisser porter par la vague monétariste et « reaganomique » des années quatre-vingt. Revenus dans l'opposition, libéraux et conservateurs maintinrent le même type de coopération mais, à l'avantage du parti libéral, cette fois, servi par le dynamisme de son ancien leader, l'ancien ministre des Affaires étrangères, Uffe Ellemann-Jensen. Cet exemple met en lumière l'importance des personnes, et singulièrement des leaders, dans l'évolution des fortunes électorales respectives des deux partis, libéraux et conservateurs. Il témoigne du fait qu'ils se disputent un électorat commun qui ne fait pas entre eux de distinction d'ordre idéologique mais discrimine en fonction de leurs images respectives, de celle des leaders et de la qualité de leurs équipes dirigeantes.

Une seconde nuance doit, d'autre part, être apportée à la thèse classique du dilemme des libéraux ; elle tient dans une restriction à caractère géographique et culturel : elle ne concerne que les pays qui, dans la « carte conceptuelle » de l'Europe occidentale de Rokkan, ressortissent au « protestantisme d'Etat », celui-ci étant anglican ou luthérien. Dans ces pays, essentiellement la Grande-Bretagne et la Scandinavie, le paysage partisan reste profondément marqué par la lutte des classes et se présente sous les dehors d'une épreuve marxiste. Il n'en va pas de même ailleurs et particulièrement en France où tantôt la question religieuse, tantôt la question nationale viennent brouiller les cartes.

Deux facteurs contribuent ainsi à l'affaiblissement des partis libéraux en Europe de l'Ouest : l'entrecroisement des clivages et le fractionnement de la famille partisane à laquelle ils appartiennent. Dans le premier cas, une partie de leur électorat potentiel vote pour des formations démocrates chrétiennes, nationalistes, autonomistes ou agrariennes. Dans le second, ils se retrouvent phagocytés entre deux frères ennemis mieux profilés en apparence, les conservateurs d'une part, les radicaux – sociaux-libéraux – de l'autre. Les deux phénomènes se conjuguent en France, en Finlande et en Islande. Duverger considérait *in illo tempore* que les jeux étaient faits au profit des conservateurs et que les libéraux appartenaient au passé, tout en soulignant le fait que les premiers avaient récupéré le programme des seconds. De fait, Maggie Thatcher, l'économiste et individualiste fille d'un épicier méthodiste de province, ressemble beaucoup plus, par son profil sociologique comme par ses idées, à un whig de droite du milieu du XIX^e siècle qu'à Disraeli²⁵. Pour expliquer l'absorption de ce courant, pourtant porteur, du libéralisme par les conservateurs alors que l'inverse eût été plus vraisemblable, Duverger avance le caractère plus extrême, plus oppositionnel des formations conservatrices. Or la France dément cette interprétation : le conservatisme jadis puissant n'a cessé de décliner depuis la guerre et se retrouve réduit à la marginalité (CNIP) ou, comme Philippe de Villiers, contraint de se marier avec des nationalistes qui regardent les jacobins de gauche avec les yeux de Chimène. En fait l'interprétation que Kjell Eliassen et Lars Svåsand font du phénomène en se basant sur le cas norvégien nous paraît beaucoup plus probante. Organisés plus tard que les libéraux et en réaction contre ces derniers, les conservateurs se dotèrent d'emblée d'un appareil partisan, centralisé et efficace, capable de combattre la social-démocratie. Libéraux britanniques et scandinaves se retrouvèrent, en quelque sorte, victimes de leur précocité et d'une organisation décentralisée, un peu chaotique et entravée par le pouvoir des notables locaux qui formaient la base du parti.

Cependant ces contraintes historiques qui obèrent le développement partisan des libéraux ne présentent aucun caractère rédhitoire. Dans des systèmes partisans presque dénués de mémoire culturelle, comme le Portugal, une forme nouvelle de libéralisme, centré sur l'économique et pragmatique, se développa *ex nihilo* au sortir de la dictature : le PSD qui marginalisa totalement les conservateurs du PP-CDS. L'Espagne offre l'exemple inverse mais rien n'était joué d'avance. L'UCD fondée par Adolfo Suarez aurait pu réussir si elle n'avait été victime des tactiques personnelles des uns et des autres, exacerbées et rendues possibles par l'interférence de la CDU et de la CSU. Au Portugal, le succès du PSD sur ses rivaux conservateurs naquit de la forte impulsion imprimée à ce parti par des leaders efficaces : Sa Carneiro, Mota Pinto et Cavaco Silva²⁶. Par ailleurs des libéraux, en butte à l'entrecroisement des clivages, comme aux Pays-Bas ou d'anciens anticléricaux réalignés comme en Belgique, ont pu surmonter et, progressivement abolir, ce que Raymond Poincaré appelait « toute l'étendue de la question religieuse ». Le déclin de la « pilarisation » aux Pays-Bas, les progrès de l'indifférentisme en matière de religion favorisent cette évolution. Les élections belges de 1999 qui donnèrent la première place aux formations libérales – divisées sur une base linguistique – semblent révélatrices d'un véritable réalignement électoral ; en Belgique francophone toutefois, les choses nous paraissent plus volatiles en Flandre où il pourrait s'agir d'une élection de déviation²⁷.

Quoi qu'il en soit, au Portugal, en Belgique et aux Pays-Bas, les partis libéraux sont devenus, ou sont en passe d'être, les médiateurs uniques de la famille des partis patrimoniaux. Ces partis ressortissent à un groupe nouveau que l'on pourrait désigner du vocable de « libéralisme moderne », emprunté à Valéry Giscard d'Estaing. Telle est d'ailleurs la stratégie adoptée en France par Alain Madelin et Démocratie libérale qui ne pourra réussir qu'en détournant l'aile libérale du RPR. Tel pourrait être l'avenir de certains partis « maximalistes » issus de la transition en Europe centrale. Actuellement seuls la FIDESz en Hongrie et l'ODS en République tchèque pourraient s'enraciner de la sorte ²⁸. Aujourd'hui la mondialisation de l'économie – la fameuse *global economy* – crée un rapport de force en faveur du capital et contraint une social-démocratie en panne d'idées novatrices à camper sur une position défensive. Par ailleurs certaines racines, devenues psychologiques et fruits de la longue durée, favorisent également les partis patrimoniaux, dont les formations libérales. Machiavel lui-même n'écrivait-il pas dans le *Prince* : « Un homme se résout plus volontiers à la perte de son père qu'à celle de son patrimoine ».

Notes

¹ Le Premier ministre belge – Guy Verhofstadt – est libéral et préside depuis 1999 aux destinées d'une coalition hétéroclite. Second chef de gouvernement libéral du XX^e siècle, après Paul-Emile Janson (1937-1938) qui dirigea aussi un gouvernement de large coalition. Plus récemment, Lamberto Dini, l'antépénultième président du conseil italien est en fait un libéral comme A. Cavaco Silva, longtemps Premier ministre portugais. Que ce soit sous la III^e, la IV^e ou la V^e République, la France fut maintes fois dirigée par des libéraux.

² Le XXI^e siècle dissociera, peut-être, économie de marché et démocratie représentative que Joseph Schumpeter voyait comme les deux faces d'une même réalité.

³ *Rerum novarum* est de Léon XIII et *Quadragesimo anno* de Pie XI.

⁴ Le père de la comparaison, Montaigne, écrivait : « les voyages forment la jeunesse ». Ils forment aussi les politistes...

⁵ L'une des grandes fondations allemandes, liée au FDP, soutenue par les pouvoirs publics. Elle se montra d'un total... libéralisme à l'endroit des auteurs que jamais elle ne tenta d'influencer.

⁶ Le résultat fut : E. KIRCHNER (ed.), *Liberal Parties in Western Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

⁷ L. JAUME, *Echec au libéralisme*, Paris, Kimé, 1990, ainsi que son excellent ouvrage *L'individu effacé ou le paradoxe du libéralisme français*, Paris, Fayard, 1997. Voir aussi *Le discours jacobin et la démocratie*, Paris, Fayard, 1989.

⁸ Sur l'ALP voir M. PRÉLOT, Françoise GALLOUÉDEC-GENUYS, *Histoire du libéralisme catholique*, Paris, Armand Colin, 1969, ainsi que P. LÉVÊQUE, *Histoire des forces politiques en France : tome 2 (1880-1940)*, Paris, A. Colin, 1994, p. 36-39.

⁹ Le père du grand sociologue Max Weber fut député national-libéral au Reichstag sous l'Empire.

¹⁰ Le LDP résulte de l'absorption du SDP (sociaux-démocrates), dissident du Labour Party du temps de Michael Foot, très à gauche. L'ancien président de la Commission européenne, Roy Jenkins, était leader du SDP.

¹¹ G. HERMET, *Aux frontières de la démocratie*, Paris, PUF, 1983.

¹² Sur le libéralisme suisse, voir : D.-L. SEILER, « Liberal Parties in Switzerland », in E. KIRCHNER (ed.), *op. cit.*

¹³ J.-P. MACHELON, *La République contre les libertés ? Les restrictions aux libertés de 1879 à 1914*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976.

¹⁴ Il s'agit, bien sûr, d'une généralisation historique et sociologique qui concerne les tendances lourdes de l'électorat et l'organisation, non les hommes sinon les leaders. Un Paul Hymans ou, plus près de nous, un Jean Rey – d'ailleurs protestant – incarnent un libéralisme démocratique qui deviendra prépondérant chez les libéraux belges vers 1960.

¹⁵ Ces lignes furent écrites avant la constitution du gouvernement Schüssel, coalition «noire-bleue». Nous sommes assez fiers d'être l'un des seuls politistes traitant des partis politiques à n'avoir jamais été dupé par le caractère soi-disant libéral attribué au FPÖ. Voir notre *Partis et familles politiques*, Paris, PUF, (Thémis), p. 357 qui date de 1980.

¹⁶ R. KOOLE, *Politieke Partijen in Nederland*, Utrecht, Spectrum, 1996.

¹⁷ N. ELIAS, *La civilisation des mœurs*, Paris, Plon, 1993.

¹⁸ D.-L. SEILER, « Liberal Parties in Switzerland », in E. KIRCHNER (éd.), *op. cit.*

¹⁹ S.M. LIPSET, S. ROKKAN (ed.), *Party Systems and Voters Alignments*, New York, Free Press, 1967 et D.-L. SEILER, *Partis et familles politiques, op. cit.* et *De la comparaison des partis politiques*, Paris, Economica, 1986.

²⁰ D.-L. SEILER, *Les partis politiques*, Paris, A. Colin, 1993.

²¹ D.-L. SEILER, « Classifications et taxinomies », in D.-L. SEILER, *La politique comparée en questions*, Bordeaux, LCR, 1994.

²² Au sens de l'axe fonctionnel dans la théorie de Rokkan.

²³ J. CAPDEVIELLE, E. DUPOIRIER, « L'effet patrimoine », in A. LANCELLOT (éd.), *France de gauche, vote à droite*, Paris, Fondation nationale des sciences politiques, 1981 et R. ROSE, « Britain: Simple Abstractions and complex Realities », in R. ROSE (ed.), *Electoral Behavior*, New York, Free Press, 1974.

²⁴ Analyse ébauchée dans *Les partis politiques* (Paris, A. Colin, 1951) et développée dans *Sociologie politique* (partie spéciale) (Paris, PUF (Thémis), 1966) citée ici dans la version abrégée de *Institutions politiques et droit constitutionnel*, Paris, PUF, (Thémis), 1966.

²⁵ Le grand leader tory qui, à la même époque, dénonçait la division du pays en « deux nations », celle des riches et celle des pauvres.

²⁶ M. FRAIN, « O PSD como partido dominante en Portugal », *Análise Social*, 1996, vol. XXXI, n° 138.

²⁷ Election de réalignement qui correspond à un changement structural et de déviation qui correspond à une bouffée passagère, doivent s'entendre au sens de l'école du Michigan. Les premières sont confirmées par une élection normale, les secondes par une élection de rétablissement où les choses reviennent au *statut quo ante*.

²⁸ Sur le cas tchèque voir J.-M. DE WAELE, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1999, et sur le cas hongrois voir G. MARKUS, « Cleavages and Parties after 1989 », in K. LAWSON et al. (ed.), *Cleavages, Parties and Voters*, Westport, Praeger, 1999.

La géographie du libéralisme belge et européen

Christian VANDERMOTTEN et Pablo MÉDINA LOCKHART

1. Un objet aux contours flous

La difficulté principale rencontrée par une tentative de géographie du libéralisme en Europe occidentale est le flou de la spécificité politique des partis libéraux. Au XIX^e siècle, ceux-ci pouvaient être situés de manière relativement claire sur les clivages classiques de la théorie génétique des partis politiques ou sur des conjonctions de ceux-ci, bourgeoisie industrielle vs. aristocratie foncière et élites issues de l'Ancien régime, Etat vs. Eglise en pays catholique puis capital vs. travail avec l'apparition des partis ouvriers. Le libéralisme était alors l'expression politique hégémonique de la « gauche » bourgeoise ou d'un nationalisme moderne, encore que les conflits entre libéraux doctrinaires et libéraux progressistes ne doivent pas être sous-estimés et que D. L. Seiler ait pu distinguer plusieurs formes de filiations historiques libérales, se superposant parfois : le libéralisme protestant scandinave s'opposant à l'*establishment* de l'Etat luthérien ; le libéralisme anticlérical, de type belge ; le catholicisme libéral, incarné par la suite dans certains courants de la démocratie chrétienne ; le national-libéralisme, dans des pays d'unification nationale ou d'identification ethnique-nationale tardive, Allemagne, Autriche, Tchécoslovaquie – il y rattache aussi le parti radical suisse, qui a contribué à renforcer, sinon à forger, l'identité nationale suisse suite à la guerre du Sonderbund ; le social-libéralisme de gauche, dans la mouvance duquel se sont développées les idées keynésiennes et où l'on retrouve les libéraux britanniques, des radicaux, dont les tenants ont évolué vers le réformisme social-démocrate.

Aujourd'hui, ces positionnements, théorisés dans une perspective génétique, ne sont plus opérationnels pour notre objet d'étude, à savoir l'interprétation géographique des zones de force et de faiblesse de l'électorat des partis se réclamant de la famille libérale. Les valeurs explicatives des spécificités spatiales du clivage Eglise vs.

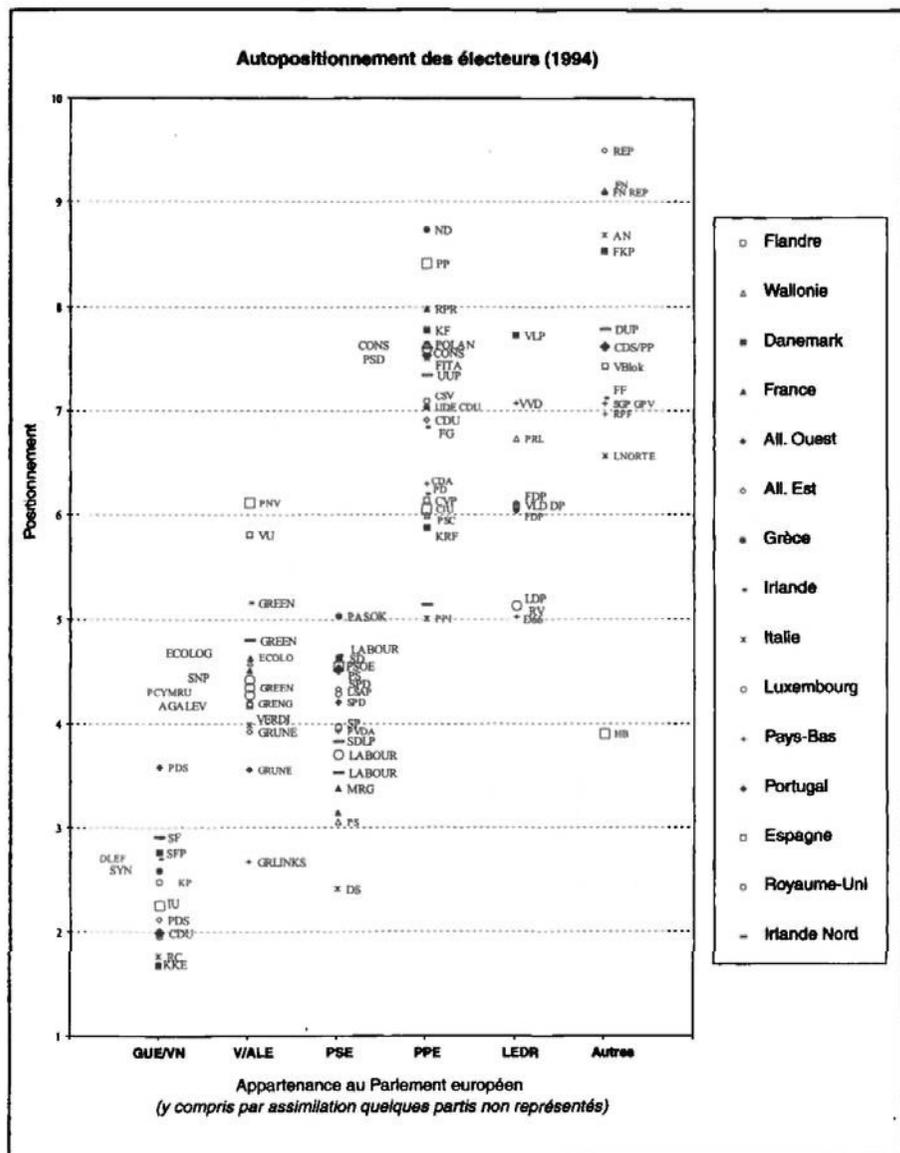
Etat se sont radicalement affaiblies, du fait de l'ouverture des partis libéraux jadis anticléricaux au monde chrétien, de la décléricalisation de la société, sans parler des pays – et pas seulement les pays protestants, pensons aussi à la France – où le clivage Eglise-Etat n'a pas traversé la droite et le centre-droit à la manière dont il le fit en Belgique. Enfin, et peut-être surtout, les spécificités des partis libéraux sont affaiblies par la diffusion des idées néo-libérales dans l'ensemble des partis du centre à la droite classique, voire leur insinuation parfois vigoureuse dans les positions des partis du centre-gauche et de la gauche réformatrice.

A l'échelle européenne, l'appartenance des partis au groupe du parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs (ELDR) au Parlement de Strasbourg n'est pas un facteur satisfaisant d'identification. Certes, il n'y a pas parmi les membres de ce groupe de véritables partis d'origine démocrate chrétienne ou positionnés historiquement sur le versant Eglise du clivage Eglise vs. Etat (tableau 1) ¹. Mais des partis dont les positions sont similaires à celles de partis se réclamant du groupe libéral font partie du groupe du parti populaire européen (PPE), comme l'UDF française ². Il est en outre impossible de dégager une différence significative globale de positionnement des électeurs des partis appartenant respectivement au groupe ELDR et au groupe du PPE sur l'axe gauche-droite des *Eurobaromètres* européens (figure 1). Les partis du groupe ELDR ont un électorat qui se situe plus à gauche que celui des partis du groupe PPE dans certains pays (sensiblement en Grande-Bretagne, par rapport aux conservateurs, ou aux Pays-Bas pour D66 ou légèrement, en Allemagne, par rapport à la CDU/CSU), mais qui est dans un positionnement identique ailleurs (comme en Flandre), voire plus à droite, comme le PRL par rapport au PSC parmi l'électorat francophone belge ou le VVD néerlandais. Sur l'axe gauche-droite des *Eurobaromètres*, qui varie entre 1 et 10, l'autopositionnement moyen des électeurs des partis du groupe ELDR fluctue entre 5 et le plus souvent 6 et 8, tout comme celui des électeurs des partis rattachés au PPE, à l'exception de ceux du parti populaire espagnol et de la Nouvelle démocratie grecque, qui sont plus à droite.

Dès lors, une géographie des forces électorales des partis membres du groupe ELDR ne serait jamais qu'une géographie très tronquée du centre-droit, plutôt qu'une géographie de la diffusion des idées libérales (figure 2). L'Autriche, la France, l'Allemagne, la Grèce, le Portugal en sont absentes; elle est très partielle dans d'autres pays; elle inclut ailleurs des partis dont les filiations historiques sont plutôt agrariennes que libérales, le KESK finlandais ou le parti du centre suédois.

Il est dès lors plus pertinent d'examiner la géographie globale du centre-droit et de la droite classique, c'est-à-dire excluant la droite réactionnaire, cette dernière étant définie comme l'ensemble des forces rejetant les évolutions globalisantes que favorisent les courants économiques dominants. Cette droite réactionnaire et extrême valorise des positions de repli identitaire et de renfermement idéologique, que ce soit sur un mode populiste, étatique ou antiétatique, avec un message sécuritaire orienté vers les classes moyennes, voire vers des segments de la classe ouvrière, sur des positions plus ou moins autoritaires, sur un mode de défense des valeurs religieuses et morales, voire sur celui de pratiques traditionnelles, en opposition aux normes européennes, comme le parti Chasse, nature, pêche et tradition (CNPT) français ³. Au mieux, pourrait-on proposer une géographie de l'électorat de centre-droit et de droite

Figure 1
 Autopositionnement moyen des électeurs des partis politiques européens (1994),
 classés selon leur appartenance de groupe au Parlement de Strasbourg.



Source: Eurobaromètres.

Partis du centre et de droite classique représentés au Parlement européen, classés selon leurs références identitaires et leur appartenance de groupe (élections européennes de 1999). Nombre d'élus et pourcentage des voix nationales.

Entre [], partis libéraux classiques sans élus

	<i>Européens libéraux, démocrates et réformateurs</i>	<i>Parti populaire européen/ Démocrates européens</i>	<i>Relevant d'autres groupes au Parlement européen</i>	<i>Total</i>
Filiation et/ou références libérales classiques	VLD + PRL (B) 5 (23,6%) (a) V (DK) 5 (22,1%) PRI/Lib (I) 1 (0,5%) DP (L) 1 (20,1%) VVD (NL) 6 (19,2%) FPI (S) 3 (13,8%) [Liberales Forum (A) (2,6%)] [FDP (D) (3,0%)]	UDF (F) 9 (9,3%) (voir note 2) UnDemEuropei (I) 1 (1,6%)	Liste Bonino (I) 7 (8,5%) (non inscrits) (positionnement discutable)	38
Références sociales-libérales et libérales-radicales	RV (DK) 1 (9,1%) D66 (NL) 2 (5,6%) Liberal Democrats (GB) 10 (11,9%)		(e) (e)	13 13
Filiation et références agrariennes	KESK (SF) 4 (20,5%) CenterP (S) 1 (6,0%)			5
Filiation et références conservatrices		KF (DK) 1 (8,6%) KOK (SF) 4 (25,3%) RPR-DL (F) 12 (12,8%) ND (GR) 9 (36,0%) Fine Gael (IRL) 4 (24,6%) Forza Italia (I) 22 (25,2%) PSD (P) 9 (31,1%) PP (E) 27 (39,8%) Moderata SP (S) 5 (20,6%) Conservative+UUP (GB) 37	Fianna Fail (IRL) 6 (38,7%) (UEN)	136

Filiation et références chrétiennes et démocrates chrétiennes	Democratici (I) 6 (7,7%) (a)	ÖVP (A) 7 (30,6%) PSC+CVP+CSP (B) 6 (d) (18,6%) SKL (SF) 1 (2,4%) CDU-CSU (D) 53 (48,7%) PPI+CCD+CDU+Dini (I) 9 (10,1%) CSV (L) 2 (31,9%) CDA (NL) 9 (26,9%) KD (S) 2 (7,7%)	RPF-SGP-GPV (NL) 3 (8,7%) (EDU)	98
Références régionalistes ou ethniques	SFP (SF) 1 (6,0%) Lega Norte (I) 1 (b) CDCatalunya (E) 2 (b) CCanaria (E) 1 (b)	SüdtirolerVP (I) 1 (b) UDemCatalunya (E) 1 (b)	Lega Norte (I) 3 (b) (non inscrits) Volksunie (B) 2 (7,6%) (GR/EFA) PNV et régionalistes espagnols (E) 3 (b) (GR/EFA)	15
Références particularistes		Pensionati (I) 1 (0,7%)		1
Total	51 (c)	233 (c)	24	308 (c)

Il y a 626 élus au Parlement européen. Les autres groupes sont, à gauche, le groupe de la gauche européenne unitaire (GUE, 42 élus), le groupe socialiste (PSE, 180 représentants), les verts et apparentés (GV/EFA, 48 élus) et les groupes UEN (30 élus), EDD (16 élus), ainsi que les non-inscrits (26 élus), la majorité des élus de ces trois derniers groupes relevant de la droite réactionnaire (en particulier celle développant des positions identitaires anti-européennes) ou extrême.

(a) Y compris les voix du MCC en Belgique, du SVP en Italie.

(b) Elus sur une liste de coalition régionaliste ou sur une liste partisane dont d'autres élus se sont affiliés à un autre groupe politique à Strasbourg.

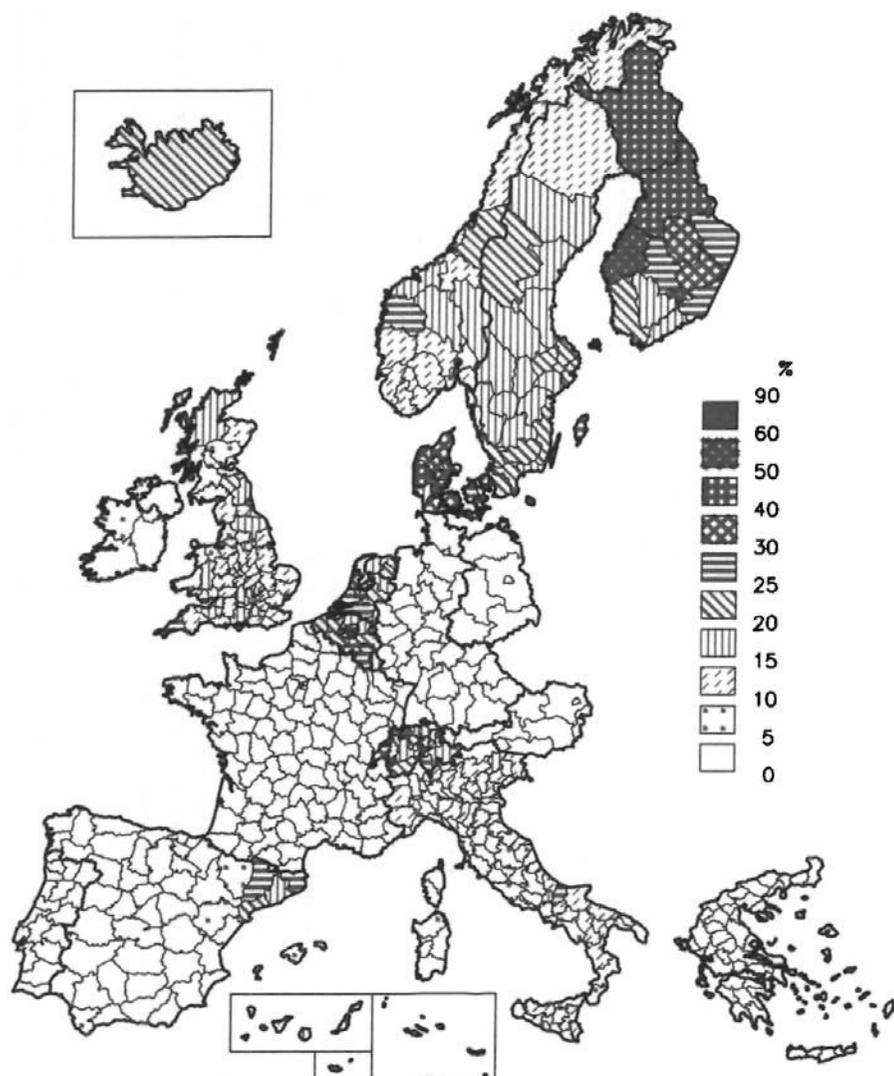
(c) Y compris un indépendant irlandais.

(d) Y compris le représentant du MCC élu sur la liste libérale.

(e) Les radicaux de gauche français (2 élus) ne peuvent être pris en compte ici, l'électorat radical de gauche se positionnant pratiquement aussi à gauche que l'électorat socialiste français et à la gauche de l'électorat des partis socialistes européens.

Figure 2

*Poids électoral des partis membres du groupe ELDR au Parlement européen
Elections européennes de 1999, y compris les résultats des dernières élections
législatives pour les partis politiquement voisins en Islande, Norvège et Suisse*



classique excluant celui de filiation démocrate chrétienne, encore que se poserait toujours la question du sort à réserver à des partis « attrape-tout » du type de la CDU/CSU allemande ou aux partis démocrates chrétiens protestants scandinaves.

En conséquence, nous nous limiterons à une analyse en deux temps, celle de la géographie du libéralisme belge d'abord, en montrant les strates successives qui ont prévalu à sa construction, celle du centre-droit et de la droite classique à l'échelle européenne ensuite.

2. La géographie du libéralisme belge

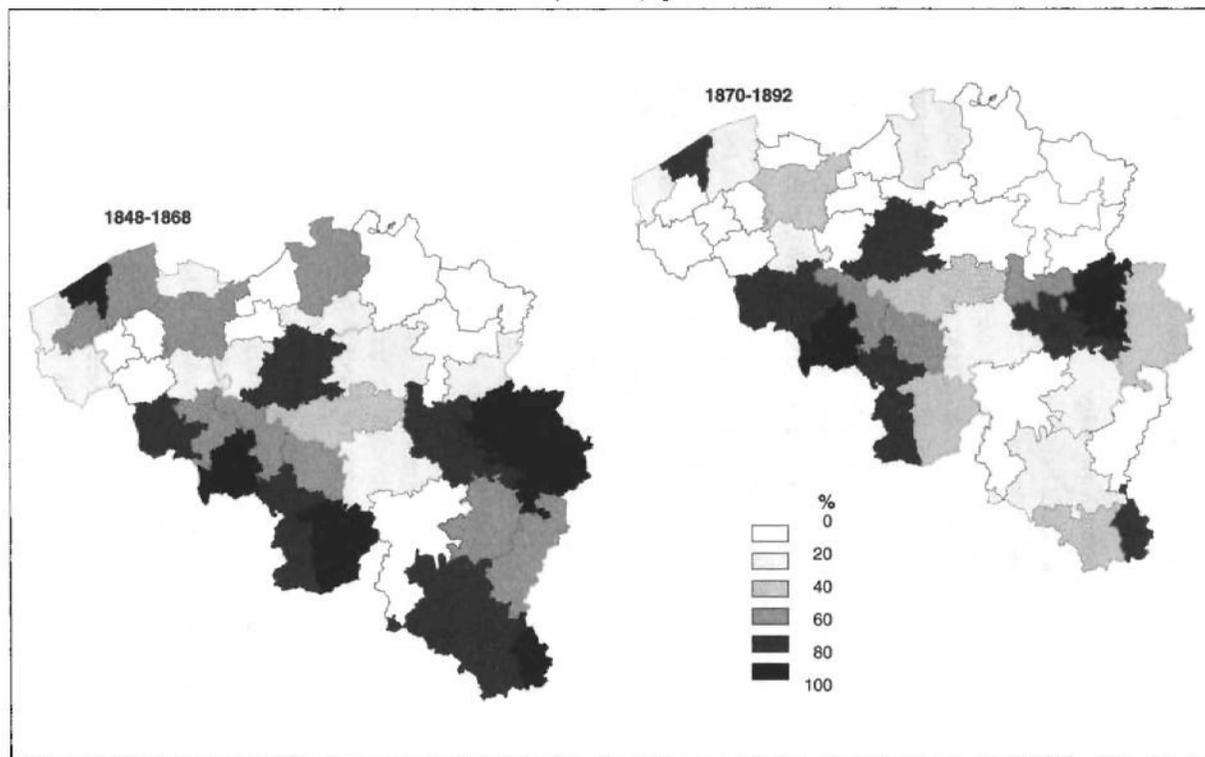
La carte de l'électorat libéral belge contemporain superpose des strates historiques qui ont forgé une géographie composite.

Une première composante est dans la continuité historique d'un libéralisme urbain anticlérical, bien implanté depuis le XIX^e siècle parmi la bourgeoisie censitaire. Ce libéralisme, très dominant dans les villes et parmi les bourgeoisies industrielles dans les premières décennies de l'indépendance, s'affaiblit, particulièrement côté flamand et en Ardenne, c'est-à-dire dans les régions les plus profondément croyantes, lorsque le parti libéral transforma ses positions anticléricales en positions anticatholiques dans le contexte de la guerre scolaire des années 1870, alors qu'il se maintint bien mieux, voire même parfois progressa, dans les villes wallonnes (figure 3). Ce type de libéralisme était hégémonique à Bruxelles, à Liège et dans les bassins industriels hennuyers. Du côté flamand, il était bien implanté à Ostende, Gand, Bruges et Anvers; il se maintint mieux dans les deux premières citées lorsque la guerre scolaire entraîna le recul marqué du libéralisme parmi les censitaires flamands. En Wallonie, le libéralisme était moins bien implanté à Charleroi, ville sans patronat local traditionnel, qu'à Liège, qui a hérité une tradition bourgeoise de son passé de capitale principautaire et d'une industrialisation initialement plus endogène, voire qu'à Mons et à Tournai, villes possédant également une bourgeoisie locale traditionnelle ou des élites administratives. Lorsque le suffrage universel affaiblira radicalement le poids libéral, la force socialiste sera hégémonique partout à Charleroi, alors qu'à Liège les libéraux conserveront un certain poids dans la ville elle-même, à la différence des communes ouvrières des faubourgs. Différences sociologiques obligent, celles-ci resteront d'ailleurs pour une large part indépendantes de la ville-centre lors des fusions de commune.

Avec le suffrage universel, ce libéralisme urbain se diffusera parmi l'électorat des classes moyennes des mêmes villes, en particulier dans les beaux quartiers (figure 4). Ainsi, à Bruxelles, le poids libéral est fort, particulièrement dans les cantons bourgeois de l'est de la capitale. Il reste aussi bien implanté à Ostende, à Anvers, à Gand, à Liège et à Tournai. Ce libéralisme a rallié, à partir du milieu des années 1960, des électeurs venant du milieu de la bourgeoisie, voire de l'aristocratie chrétienne, suite à l'abandon du discours anticlérical; il en est ainsi encore une fois à Bruxelles.

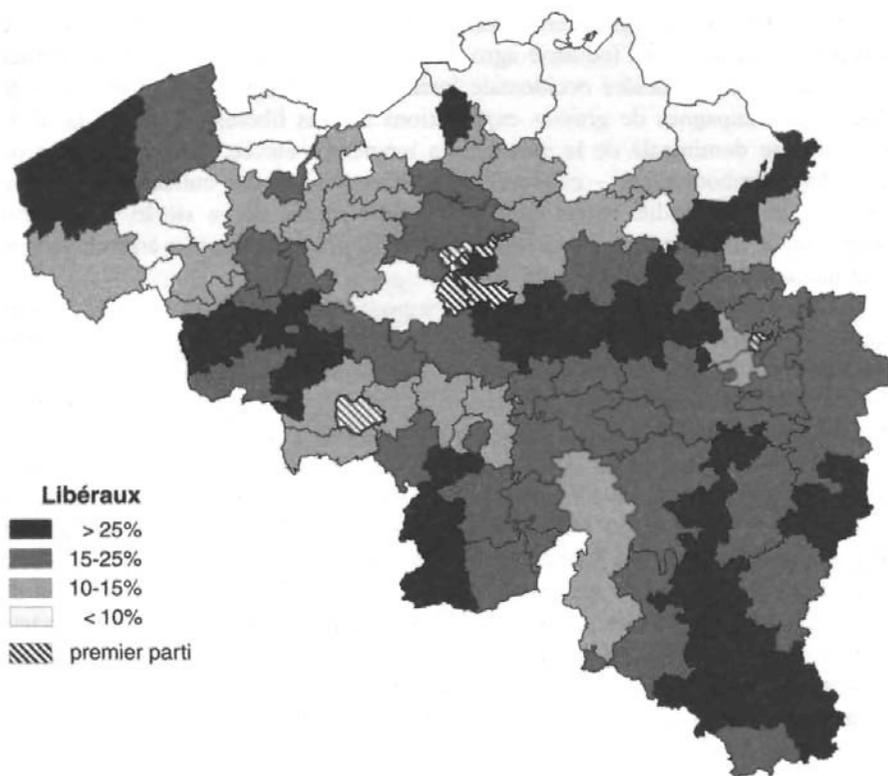
Ces foyers libéraux ont diffusé vers l'extérieur des villes, avec la poussée périurbaine, à partir des années 1960. Aujourd'hui, avec les succès de l'idéologie néolibérale, la tertiarisation de l'économie et l'extension spatiale de la périurbanisation, la majorité relative libérale englobe la quasi-totalité des bassins d'emploi de Bruxelles,

Figure 3
 Score moyen des libéraux aux élections législatives de 1848 à 1868 (à gauche)
 et de 1870 à 1892 (à droite), par arrondissement



Source des données : M. MOYNE, *Résultats des élections belges entre 1847 et 1914*, Bruxelles, Institut belge de science politique, 1970. Une valeur de 100% est attribuée pour les scrutins auxquels seul un candidat libéral se présentait, de 0% en l'absence de candidat libéral.

Figure 4
Partis dominants et scores libéraux lors des élections législatives de 1921



Les libéraux obtiennent à ces élections 18,1% des voix, score élevé par rapport aux législatives suivantes (14,6% en 1925, 16,6% en 1929)

avec une force particulière sur le Brabant wallon central, particulièrement aisé, et de Gand (figure 5).

Une autre composante de la géographie libérale peut être rattachée aux traditions d'un libéralisme rural du XIX^e siècle, encore une fois plus ancré en Wallonie qu'en Flandre, sans doute moins puissant que le libéralisme porté par la bourgeoisie urbaine et industrielle, mais néanmoins bien présent parmi une partie de l'électorat censitaire dans des régions de grande culture, où une industrie agro-alimentaire (sucreries, brasseries, etc.) est venue rapidement compléter les activités agricoles, et lié à la nouvelle propriété foncière constituée à la chute de l'Ancien régime et aux gros fermiers. Ce libéralisme rural était en particulier bien développé dans des régions où la propriété ecclésiastique fut importante sous l'Ancien régime, fondement sans doute d'attitudes précocement anticléricales. On peut rattacher à ce type les points forts

libéraux de l'est du Brabant wallon et de la Hesbaye (y compris d'ailleurs du côté flamand de la frontière linguistique), des foyers libéraux du Hainaut occidental, débordant dans une moindre mesure vers le nord sur le sud de la Flandre orientale. On peut aussi opposer de ce point de vue les scores libéraux significativement plus élevés dès le XIX^e siècle dans la zone des grandes exploitations des polders, où les fermes d'abbaye furent également nombreuses sous l'Ancien régime et l'agriculture plus précocement liée à l'industrie agro-alimentaire, que dans les régions de petites exploitations de la Flandre occidentale intérieure, du Meetjesland ou du pays de Waes. Ces campagnes de grosses exploitations et plus libérales – même là où la fréquentation dominicale de la messe resta longtemps élevée, dans les polders ou la Hesbaye limbourgeoise – connurent d'ailleurs souvent des baisses relativement précoces de la fécondité rurale dans la première moitié de ce siècle. Il est ainsi intéressant de constater que l'arrondissement de Furnes fut le premier arrondissement rural flamand à enregistrer une telle baisse.

L'ouverture du libéralisme belge au monde chrétien au milieu des années soixante a manifestement été plus facilement acceptée par l'électorat conservateur et traditionaliste en Wallonie qu'en Flandre. Sans doute parce que, dans une Wallonie globalement plus déchristianisée, le clivage clérical-anticlérical était déjà plus estompé et que l'encadrement social par le mouvement chrétien était moins hégémonique. Il en est résulté, côté wallon, un essor des scores dans des zones rurales traditionalistes, l'Ardenne, la partie de la Wallonie la plus dominée par la petite exploitation agricole en faire-valoir direct et où l'Eglise n'apparaissait pas liée au soutien aux grands propriétaires. Il est vrai que le libéralisme anticlérical possédait déjà ici au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle des bases significatives auprès de fonctionnaires ou de notables, signe encore une fois d'une décléricalisation plus précoce de la société wallonne (figures 3 et 4). Aujourd'hui, la géographie électorale de la Haute-Belgique présente un *patchwork* de cantons où le PRL domine plus souvent que le PSC, mais où les suprématies tiennent néanmoins souvent aux aléas des choix partisans de personnalités locales.

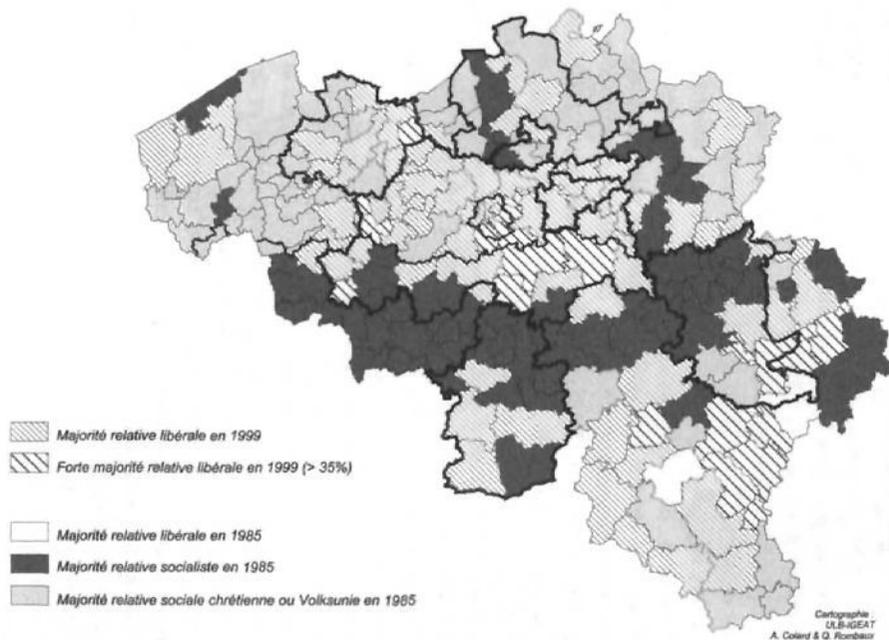
Au contraire, cette percée libérale à partir du milieu des années soixante se réalise bien moins dans les régions traditionalistes flamandes : les structures de la propriété et de l'exploitation agraire sont cependant assez similaires en Campine à celles de l'Ardenne ; pourtant, cette région, ainsi que les campagnes de petites exploitations, d'urbanisation diffuse et de PME de la Flandre intérieure, du Meetjesland et du Pays de Waes, restent aujourd'hui les parties du pays où la domination sociale chrétienne a le moins cédé face à la poussée libérale, tout comme elles avaient le mieux résisté à l'implantation socialiste au moment de leur industrialisation.

3. Une géographie difficile à l'échelle européenne

Le flou des contours du libéralisme politique en Europe évoqué plus haut rend impossible une interprétation globale de la carte de l'électorat européen votant pour les partis membres du groupe ELDR (figure 2).

Une analyse globalisée du vote pour l'ensemble des partis de centre-droit et de droite classique apparaît dès lors d'un plus grand intérêt, quitte à y introduire des précisions quant à d'éventuelles spécificités libérales (figures 6, 7 et 8) ⁴.

Figure 5
Partis dominants lors des élections législatives de 1985 et de 1999 et bassins d'emploi
des cinq grandes agglomérations belges



Les partis libéraux représentaient autour de 16% des voix aux élections législatives de 1977 et de 1978 ; ils ont environ 21% des voix entre 1981 et 1991, 23,4% en 1995 et 24,4% en 1999 (avec le MCC et le FDF).
 Données : INS, *Communiqué hebdomadaire*, 13 juin 1999. Pour les limites des bassins d'emploi des cinq grandes agglomérations, A. COLARD, P. MARISSAL, C. VANDERMOTTEN, G. VAN HAMME, *Monographie n° 6 du Recensement de la population et du logement de 1991, Emploi et structures économiques régionales*, INS, 1997.

Outre la faiblesse du centre-droit et de la droite classique en France, et dans une moindre mesure en Autriche et en Suisse, liée à la concurrence portée par la droite réactionnaire et extrême, les zones de faiblesse du centre-droit et de la droite classique sont pour la plupart traditionnelles : les régions de gauche du sud de la péninsule ibérique ; la Grèce, où le PASOK attire une part de l'électorat centriste ; la troisième Italie, bien que l'hégémonie de gauche et de l'extrême-gauche s'y soit quelque peu estompée ; Vienne, au-delà de la récente concurrence du FPÖ ; la région de la Ruhr et aujourd'hui l'Allemagne de l'est ; la Suède et de larges portions de la Norvège ; l'Ecosse, à la fois travailliste et nationaliste de gauche ; des bassins de vieille industrie lourde et minière, comme le Nord-Pas-de-Calais et le sillon wallon (figure 6).

A l'intérieur de la géographie électorale du centre-droit et de la droite classique, la constatation la plus frappante est la domination, parfois hégémonique, du vote démocrate chrétien ou conservateur d'étiquette démocrate chrétienne dans un ensemble médio-européen (figure 7). Cette hégémonie vient néanmoins de s'estomper en Belgique et en Italie. Il est intéressant d'observer que cet ensemble de pays correspond à des espaces d'entre-deux à l'échelle des temps longs de l'histoire de l'Europe, c'est-à-dire des pays où l'unification étatique ou l'identification nationale-ethnique furent tardives, ou du moins où les autonomies locales sont restées très vivaces faute d'un Etat central précocement fort. La mise en place des systèmes partisans – en fait ceux concernant l'électorat censitaire – s'est donc produite ici au XIX^e siècle dans un contexte où l'autorité de l'Etat restait contestable par l'Eglise, ou du moins où celle-ci pouvait espérer conforter des espaces de pouvoir. Au contraire, dans les vieux Etats centralisés, protestants, avec Eglise d'Etat⁵, mais aussi catholiques, comme en France où l'Etat eut la force d'imposer une Eglise gallicane puis le Concordat, ou dans la péninsule ibérique, où l'Eglise était intimement associée au pouvoir d'Etat, la démocratie chrétienne n'est pas apparue significativement et a laissé le champ libre à une droite conservatrice « laïque ». Une telle explication rend mieux compte que la théorie classique du clivage Eglise (catholique) vs. Etat de l'essor de la démocratie chrétienne dans des pays à majorité protestante (les Pays-Bas et la Suisse) ou dans les parties protestantes de l'Allemagne, même si des continuités entre la CDU/CSU et le Zentrum catholique sont incontestables et se lisent d'ailleurs encore dans la géographie électorale de l'Allemagne.

Pour le reste, tenter de découvrir une logique d'ensemble à la géographie du poids des partis de tradition libérale classique ou libérale-radical dans le total du centre-droit et de la droite classique relèverait sans doute d'une volonté abusive de généralisation ou d'amalgame entre des partis dont les sensibilités peuvent être fort éloignées les unes des autres quant à la signification même qu'ils donnent au libéralisme (figure 8). Le poids historique de la démocratie chrétienne, transformée en bloc hégémonique conservateur, a laminé le libéralisme dans l'Europe médiane et en Italie (où nous avons comptabilisé dans l'électorat libéral celui de la liste Bonino). Considérer qu'en France l'UDF est l'expression de la sensibilité libérale par rapport au RPR/DL est, nous l'admettons volontiers, bien discutable. En Grèce et dans la péninsule ibérique – mais n'aurait-on pas pu rattacher le PSD portugais au courant libéral plutôt qu'au courant conservateur classique –, le courant libéral ne s'est pas constitué en famille politique après la chute des dictatures. Il n'y a finalement que

Figure 6
Scores des partis du centre-droit et de droite classique aux élections européennes de 1999 (dernières élections législatives en Islande, Norvège et Suisse)

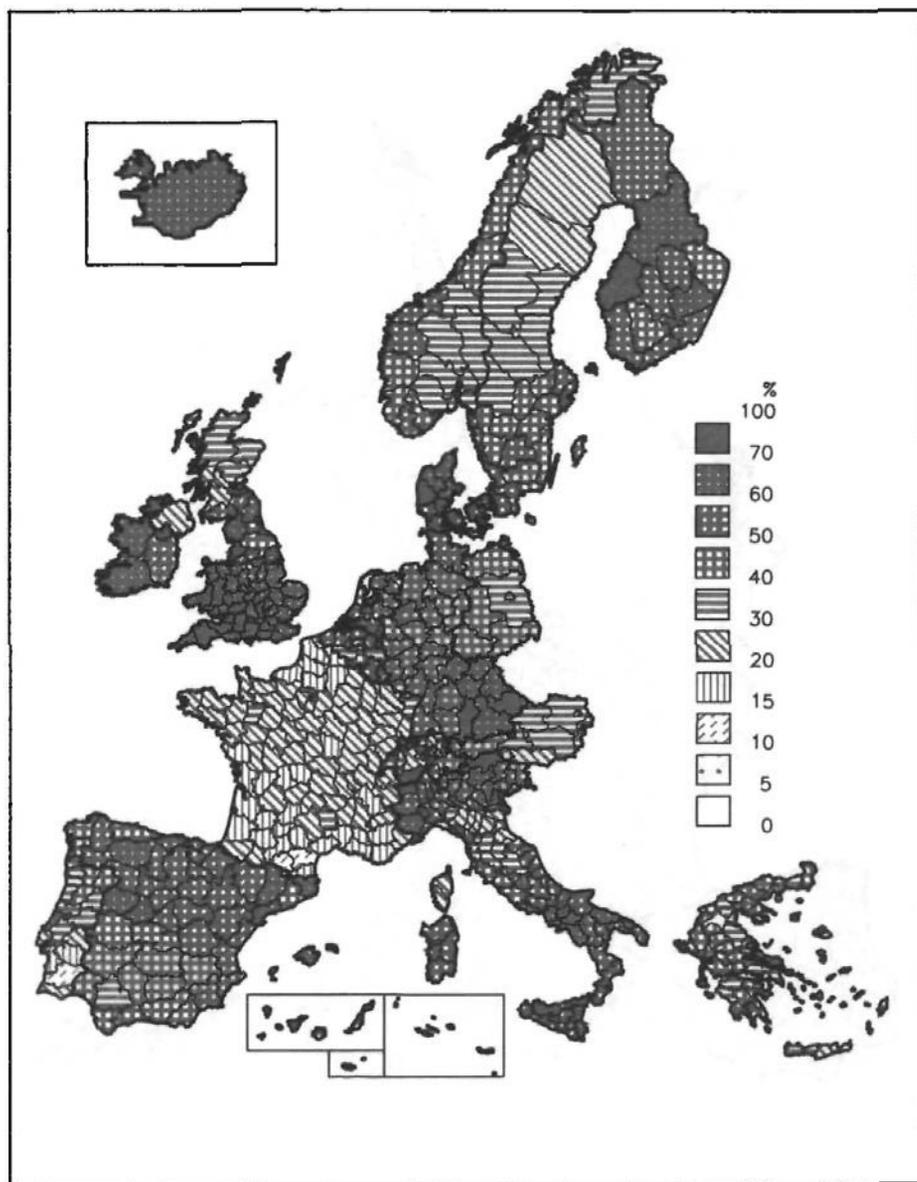


Figure 7

Part des partis de filiation démocrate chrétienne (y compris les démocrates chrétiens scandinaves) dans le score des partis du centre-droit et de droite classique aux élections européennes de 1999 (dernières élections législatives en Islande, Norvège et Suisse)

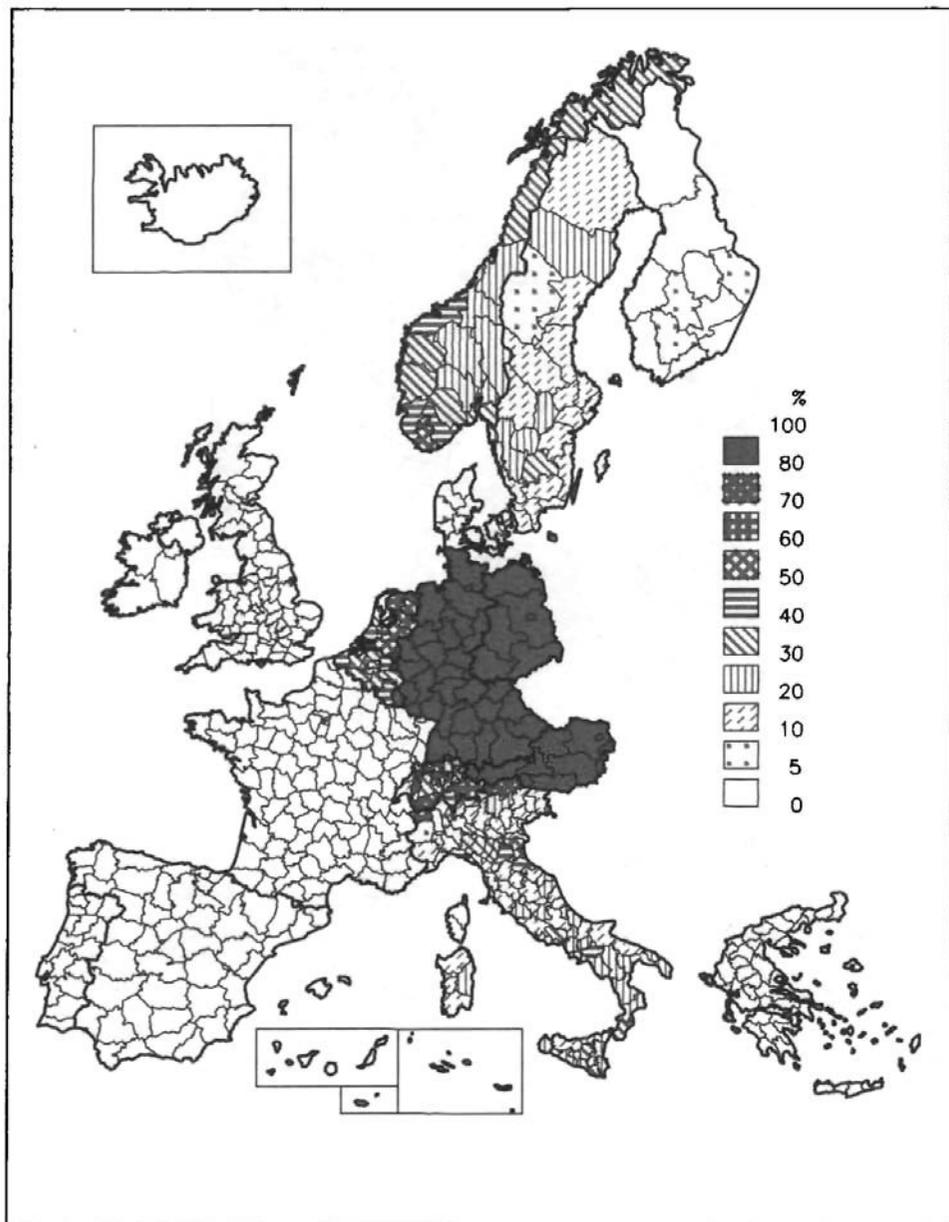
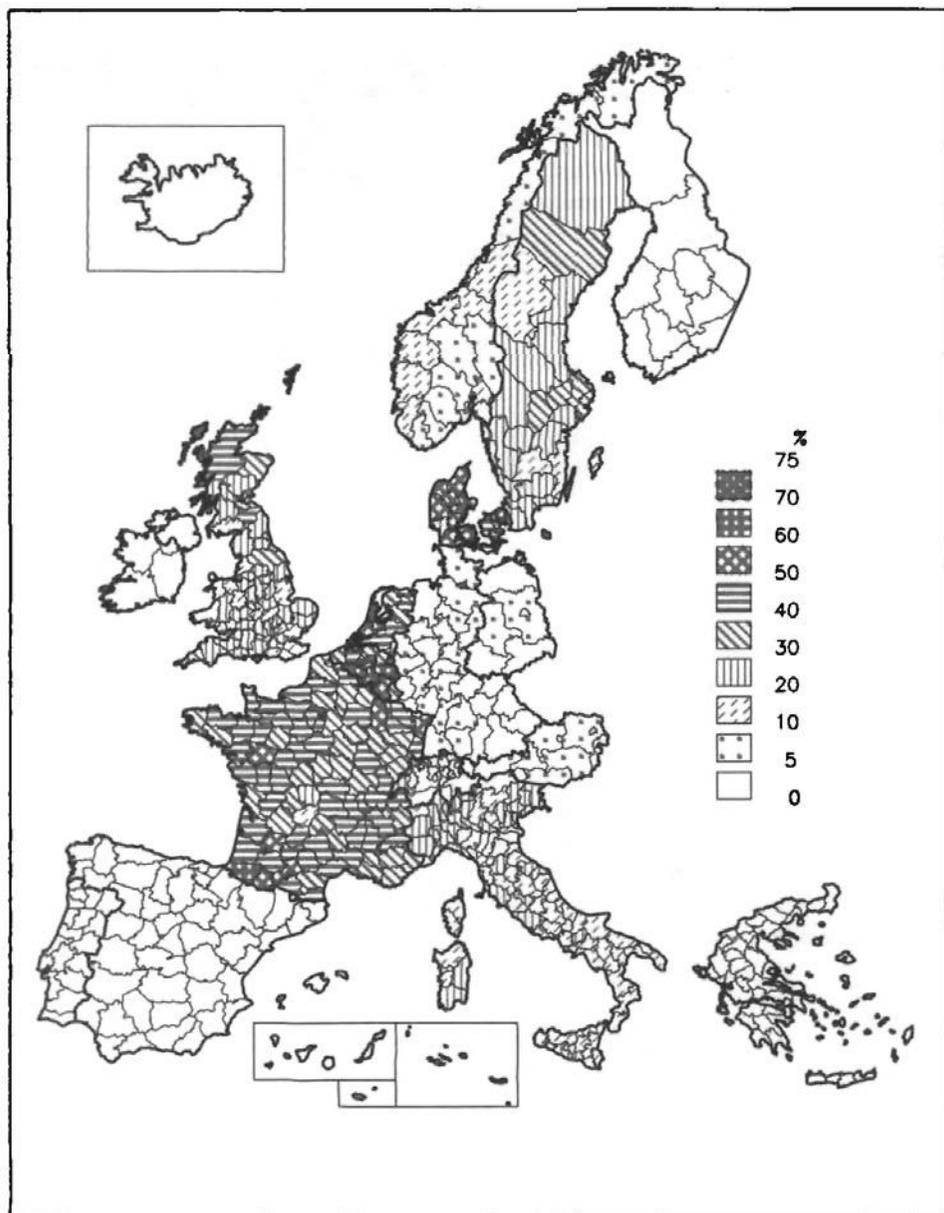


Figure 8

Part des partis de filiation sociale-libérale ou libérale classique (et assimilés) dans le score des partis du centre-droit et de droite classique aux élections européennes de 1999 (dernières élections législatives en Islande, Norvège et Suisse)



peu de pays où une géographie des libéraux parmi le centre-droit et la droite classique présente un réel intérêt : les pays scandinaves, dans un contexte de compétition éclatée avec les conservateurs, les agrariens et des démocrates chrétiens qui relèvent plutôt du rigorisme religieux ; les pays du Benelux ; la Grande-Bretagne. Dans ce dernier pays, le libéralisme-social, handicapé par le système majoritaire uninominal à un tour, ne parvient à s'imposer majoritairement que parmi un électorat périphérique ou contestataire de l'*establishment*, mais n'imaginant pas un vote travailliste, trop marqué par une tradition ouvrière et syndicale dans laquelle il ne se reconnaît aucunement (figure 9). Les circonscriptions libérales sont :

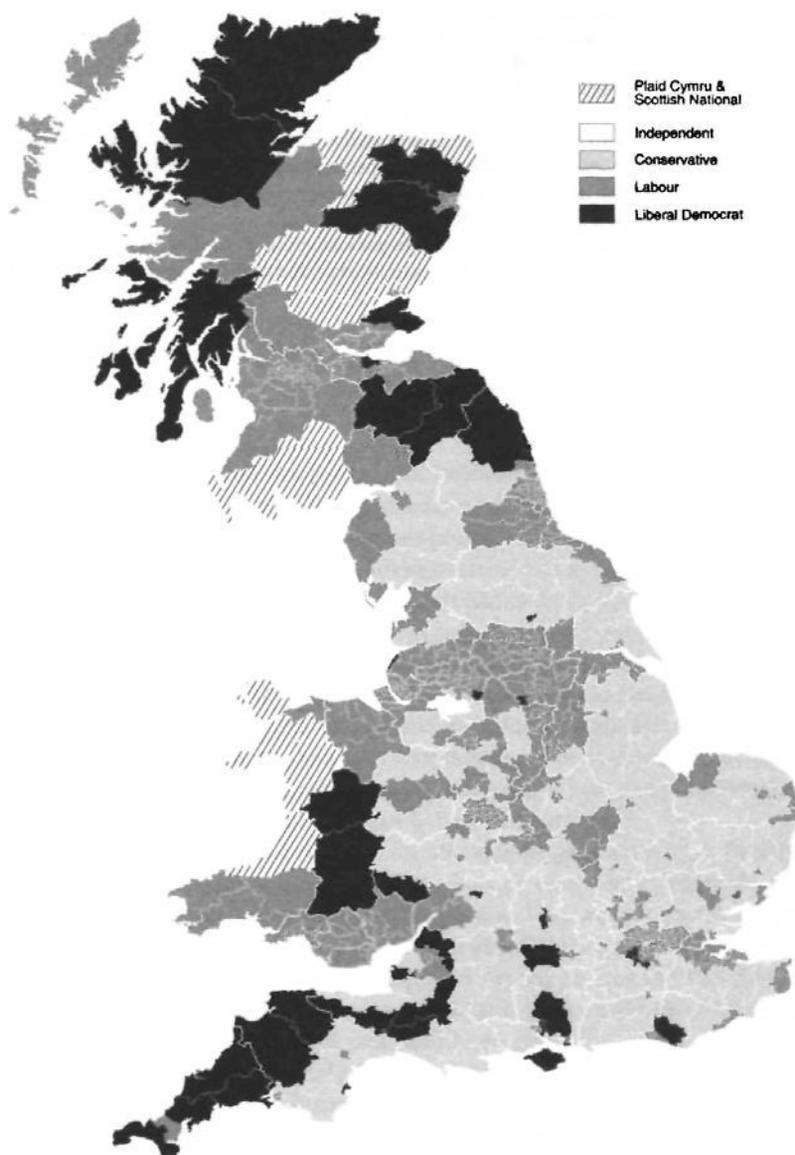
- soit des circonscriptions périphériques du sud-ouest anglais, des marges galloises – mais pas suffisamment gaéliques pour que le *Plaid Cymru* s'impose – ou des zones non industrielles de l'Ecosse – mais pas suffisamment nationalistes pour passer au *Scottish National Party* (SNP) ;
- soit des circonscriptions de faubourgs urbains aisés (dans le sud-ouest de Londres par exemple), mais d'une bourgeoisie intellectuelle, moderniste, sans doute sociologiquement assez proche d'un électorat périurbain écologiste dans un pays comme la Belgique.

Le vote libéral anglais, historiquement celui de la bourgeoisie industrielle dans un clivage industriels *vs.* agrariens, est devenu pour une large part un vote de centre-gauche anti-*establishment*.

4. Conclusions

Au-delà de l'intérêt de géographies nationales, comme celle du libéralisme belge, réaliser une géographie globale du libéralisme en Europe apparaît une gageure. Celle-ci ne fait que refléter la difficulté de définir les contours d'une « famille » libérale. Si le libéralisme en tant que doctrine économique semble avoir le vent en poupe, on peut imaginer au contraire que les derniers éléments de spécificité partisane libérale ne se dissolvent progressivement, ici dans des blocs centristes et conservateurs, quitte à ce que, comme en Belgique, ils conservent l'étiquette de parti libéral, là dans une social-démocratie très réformatrice. Même si, comme le pense D. L. Seiler, il y avait un avenir spécifique pour les partis libéraux, cela semble en tout cas moins sûr pour le groupe ELDR, qui pèse peu à Strasbourg, avec ses 51 élus, face aux 233 représentants d'un PPE qui ratisse bien au-delà des courants classiques de la démocratie chrétienne.

Figure 9
Parti majoritaire par circonscription en Grande-Bretagne.
Elections législatives de 1997



Notes

¹ Si l'on exclut la liste I Democratici de Prodi, mais il ne s'agit pas d'une émanation de la démocratie chrétienne organisée en tant que telle.

² Bien qu'il soit très difficile de définir les contours d'un libéralisme français. Le seul groupe se réclamant explicitement du libéralisme, Démocratie libérale, n'a par ailleurs pas pu être comptabilisé, s'étant associé au RPR.

³ Ce qui n'exclut pas qu'une partie de l'électorat de cette droite réactionnaire et extrême puisse provenir d'un électorat traditionnellement populaire et de gauche confronté à l'effondrement de ses structures d'identification et d'encadrement.

⁴ Outre les partis membres des groupes ELDR et PPE (et ceux de positionnement similaire dans les pays non membres de l'Union européenne), nous avons inclus ici dans l'ensemble du centre-droit et de la droite classique deux partis régionalistes-centristes membres du groupe GR/EFA (la Volksunie et le parti national basque – PNV), ainsi que le Fiana Fail, les partis protestants néerlandais et les Ligues italiennes, dont l'électorat adopte sur les *Eurobaromètres* un positionnement centriste, à des niveaux voisins de ceux de l'électorat UDF en France ou PRL en Belgique francophone.

⁵ Rappelons que la démocratie chrétienne des pays scandinaves, d'ailleurs assez faible, ne répond pas à la définition classique de la démocratie chrétienne, mais défend plutôt des positions moralisatrices rigides à l'intérieur du protestantisme.

Y a-t-il un parti libéral en France ?

Alexis MASSART

Que le libéralisme politique soit présent sur l'échiquier politique français, comme il est présent dans la quasi-totalité des systèmes politiques internationaux, apparaît comme une évidence. Qu'il y ait des formations politiques françaises qui revendiquent leur adhésion aux préceptes essentiels du libéralisme ne fait là non plus aucun doute. Pourtant, envisager qu'il existe, en France, un parti libéral ne va pas de soi alors même que les deux indications antérieures semblaient préparer l'environnement favorable à une telle hypothèse. L'existence d'une pluralité de libéralismes, tel que le démontre Daniel-Louis Seiler, implique de fait, dans un système partisan pluraliste tel que le connaît la France, que les réponses à notre problématique peuvent être nombreuses.

Plusieurs facteurs, qui vont au-delà de la simple affirmation rhétorique d'un groupe politique ¹, sont naturellement à prendre en compte pour déterminer l'existence, ou l'absence, d'une telle formation politique sur le territoire national.

L'idéologie de référence tout d'abord est-elle l'apanage d'une seule formation politique ou fait-elle au contraire l'objet d'une concurrence entre différents partis comme élément d'identification ? Le libéralisme, que l'on place inévitablement à droite de notre échiquier politique, est-il réellement absent de la gauche ? Si un groupe politique est réellement détenteur d'un monopole d'expression des théories libérales, celui-ci est-il dominant ou supplétif au sein même de l'espace politique ? Le courant libéral, s'il existe à part entière, est-il une famille de pensée qui s'est durablement installée dans le jeu politique national ? Quel est le rapport exact de l'électorat à une formation politique qui se veut libérale, et au-delà même, existe-t-il simplement dans l'esprit dudit électorat une acceptation du libéralisme comme ligne de rupture entre acteurs politiques concurrents qui dépasserait une simple opposition tactique entre plusieurs responsables politiques ? Si le libéralisme est vécu comme marqueur idéologique fort du système politique, faut-il l'entendre sous sa forme économique

ou plutôt selon son acception culturelle, c'est-à-dire sur la base de valeurs anti-autoritaires? Dès lors, si ces deux formes ² sont effectivement présentes dans le jeu politique, sont-elles éclatées dans divers partis politiques ou au contraire leur présence conjointe au sein du même groupe politique permet-elle de statuer de manière définitive sur l'existence d'un parti libéral au sens plein du terme? Ces différentes interrogations, dont la liste n'est pourtant pas exhaustive, permettent d'éclairer un tant soit peu la question de l'existence en France d'un parti libéral.

Une réponse claire et définitive à cette question semble en effet difficile à déterminer. Il existe bien en France une formation politique, Démocratie libérale, qui se revendique comme étant le parti libéral français. Pourtant, une fois cette constatation faite, il apparaît assez rapidement qu'un certain nombre d'éléments vient nuancer le caractère par trop simpliste d'une telle affirmation. Démocratie libérale, tout d'abord, ne représente qu'une formation politique mineure dans l'espace politique français, ce qui implique qu'elle n'a finalement qu'un impact secondaire. L'histoire politique française, ensuite, montre à quel point les différents partis libéraux qui se sont succédé ont connu des difficultés à se développer et à occuper une place importante sur notre échiquier politique. Enfin, la référence au libéralisme qui constitue l'élément doctrinal central de Démocratie libérale est loin de lui être exclusivement réservée.

1. Une formation politique libérale revendiquée : Démocratie libérale

Démocratie libérale a été créée le 24 juin 1997. D'origine assez récente, ce parti politique est en réalité la continuité, comme nous le verrons, de formations politiques d'inspiration libérale. Sa création, et surtout l'accession le même jour d'Alain Madelin à sa présidence, marque bien une volonté claire d'affirmer l'existence, sur l'échiquier politique français, d'un parti libéral revendiqué. L'utilisation même du terme libéral dans le nom de Démocratie libérale représente une nouveauté car, mis à part l'éphémère parti républicain de la liberté créé au lendemain de la seconde guerre mondiale, aucune formation libérale n'avait aussi ouvertement affiché sa filiation avec cette tradition idéologique.

Le libéralisme défendu par Démocratie libérale, qui se veut une force politique libérale, laïque, individualiste et nettement européenne ³, est incontestablement de nature économique. La victoire d'Alain Madelin contre Gilles de Robien, qui s'opposait à une approche strictement économique du libéralisme, lors de l'élection du président de DL en juin 1997, est déjà un premier signe de la nature des orientations adoptées. Principal inspirateur du pilier libéral du programme électoral de Jacques Chirac lors de la campagne présidentielle de 1995 et des attaques contre le niveau d'imposition français, Alain Madelin, alors qu'il était ministre de l'Economie du gouvernement d'Alain Juppé, s'est notamment fait remarquer par des attaques virulentes contre la trop grande importance du secteur public et de la fonction publique en France. La personnalité d'Alain Madelin et l'orientation libérale qu'il défend aboutiront d'ailleurs au départ de DL de Gilles de Robien et de ses partisans qui préféreront rester au sein de l'UDF au printemps 1998 plutôt que dans une formation politique trop marquée par une position droitnière.

A. *Un libéralisme avant tout économique*

Au niveau programmatique, DL entend clairement défendre une restriction des interventions de l'Etat dans une sphère strictement régaliennne et le principe de la liberté du citoyen comme fondement de la vie en société. Le programme électoral en vue des élections législatives de 1997, élaboré en grande partie par Alain Madelin, envisageait avant toute chose une défense de l'euro par la constitution d'un gouvernement économique européen, une diminution du taux de TVA afin de faciliter la construction européenne, une réduction des dépenses de l'Etat par le non-remplacement des fonctionnaires partant à la retraite, une plus grande décentralisation axée sur la clarification du rôle et des revenus des collectivités locales ainsi qu'une simplification des rapports entre les acteurs économiques et l'administration ⁴.

La communication actuelle de Démocratie libérale confirme à nouveau cette orientation libérale spécifique. Le site web ⁵ de DL, tout d'abord, affiche les éléments essentiels développés par ce parti. On y retrouve pêle-mêle la volonté d'alléger et de réformer l'Etat, de baisser les impôts, de favoriser les salaires et le pouvoir d'achat, d'encourager l'activité plutôt que l'assistance, de libérer le travail, de libérer l'éducation et d'assurer la sécurité sans faiblesse. L'orientation principalement économique de DL ressort déjà des choix opérés pour sa propre présentation sur Internet.

Le deuxième exemple récent qui vient confirmer les axes fondamentaux développés par DL correspond cette fois-ci aux journées parlementaires qui ont précédé la rentrée parlementaire de l'automne 1999. Lors de ces journées, la formation libérale avait organisé trois tables rondes thématiques : « Santé, soins et alimentation », « Sécurité, justice et droit » et « Nouvelle économie et nouvelle croissance ». La première de ces tables rondes, en actant les phénomènes de globalisation économique, a essentiellement consisté à prôner un système de contrôle sanitaire international. La seconde, d'inspiration sécuritaire, s'est avant tout penchée sur la transcription, en France, du modèle américain de la tolérance zéro en matière de délinquance et la réaffirmation des valeurs traditionnelles telles le rôle de la famille et l'autorité à l'école. La troisième enfin, menée par Alain Madelin, s'est longuement consacrée à l'apparition d'une « nouvelle société libérale créée par Internet » dont les spécificités sont la « disparition des territoires fermés, la fin des distances et la disqualification de l'Etat comme unique centre de décision » ⁶. Dès lors, les caractéristiques essentielles de l'action gouvernementale doivent, selon les libéraux, engager un processus de réduction des dépenses de l'Etat, de baisse des impôts et des différents prélèvements, et enfin établir de nouvelles règles du jeu économique dans un sens davantage libéral. Cette table ronde s'est également attachée à faire des propositions concrètes pour le développement du recours aux *stock options*.

L'état des données recueillies sur les principales thématiques développées par Démocratie libérale met clairement en avant la nature de cette formation qui s'avère économiquement libérale et culturellement conservatrice.

B. *Un impact politique limité*

Au niveau de son impact politique, Démocratie libérale reste une formation plutôt supplétive dans l'espace politique national. La relative jeunesse de cette formation

doit naturellement nuancer un jugement trop hâtif mais les éléments plaident d'ores et déjà pour cette approche. La seule élection de référence qui permette aujourd'hui d'estimer le poids électoral de DL est l'élection européenne de juin 1999 puisque c'est la seule qui se soit déroulée depuis que DL est sortie de la confédération UDF. Encore faut-il admettre que la référence de juin 1999 est largement insatisfaisante puisque DL s'est associée au RPR sur la liste Sarkozy/Madelin. Les 12,8 % des suffrages exprimés recueillis par cette liste commune entre la formation d'origine du président de la République et les libéraux représentent incontestablement un échec pour ces deux formations, dépassées par la liste souverainiste menée par Charles Pasqua (ancien membre du RPR) et Philippe de Villiers (ancien membre du PR). Dans ce score décevant pour cette liste commune, le poids de DL, sans qu'il soit possible d'affiner davantage l'analyse par manque de données, est estimé à environ 3-4 points. L'impact direct de DL semble donc négligeable dans l'espace politique français puisque seule la liste commune a permis aux libéraux de bénéficier d'élus à Strasbourg. Paradoxalement, alors que ces députés européens se revendiquent comme libéraux, ils siègeront dans le groupe démocrate chrétien PPE et non dans le groupe libéral ELDR. Cette décision, qui avait déjà été prise par Valéry Giscard d'Estaing en 1994, ressort surtout d'une analyse stratégique dont l'objectif est de permettre au groupe PPE d'être le premier groupe parlementaire du Parlement européen.

Se limiter à cette estimation minore néanmoins le poids politique réel de DL. Le premier élément qui vient contredire cette analyse est l'impact personnel d'Alain Madelin. En effet, ce dernier est considéré par les médias français comme l'un des rares présidentiables de la droite classique. Ce simple statut, même si aucun sondage n'envisage sérieusement la victoire d'Alain Madelin lors d'une élection présidentielle, montre néanmoins l'existence d'un potentiel politique pour le leader libéral qui naturellement rejaillit sur sa formation politique. Ce dernier phénomène n'est d'ailleurs pas sans poser problème pour DL car le décalage entre la popularité de son président et la connaissance du mouvement par l'opinion publique reste important et peut apparaître délicat si Alain Madelin quittait la direction de cette formation. Le second élément qui remet partiellement en cause le faible impact électoral de DL est le nombre d'élus dont dispose cette formation. L'existence d'un groupe parlementaire DL de 44 députés à l'Assemblée nationale, le fait que plusieurs régions, départements ou encore grandes villes aient à leur tête un membre de Démocratie libérale plaident pour un poids politique plus important que la simple estimation issue du scrutin européen de 1999. Là encore l'analyse n'est pas simple. En effet, les différents élus libéraux ont été investis de leur charge lors d'élections caractérisées par des logiques d'union à droite. Qu'il s'agisse des listes communes lors des élections municipales de 1995 et 2001, ou des élections régionales de 1998, il est évident que les élus DL l'ont été grâce à des voix venant tant de l'électorat gaulliste que de celui de l'UDF. Le cas des dernières élections législatives est encore plus problématique car les députés actuels de Démocratie libérale se sont présentés sous l'étiquette UDF. Le poids politique réel de Démocratie libérale reste donc en partie dépendant de ses partenaires politiques, même si la nécessité régulière de constituer des coalitions

gouvernementales peut entraîner une prise en considération de cette formation politique au-delà de ce qu'elle peut concrètement représenter.

C. Une sociologie incertaine

L'analyse sociologique de Démocratie libérale n'est pas plus aisée à envisager. Si l'on se base sur une certaine similitude de DL et de ce que représentait le PR, les membres de DL apparaissent plutôt jeunes, davantage cadres moyens du secteur privé et plutôt résidant en milieu urbain. En ce qui concerne l'électorat, les spécificités semblent davantage se rapprocher de celles du mouvement gaulliste. Il s'agit donc d'un électorat particulièrement fidèle au président de la République (73 % contre 55 % à l'UDF et 42 % au RPF lors de l'élection européenne de 1999) ⁷, ce qui est d'ailleurs conforté par les positions des députés libéraux qui ont à plusieurs reprises exigé d'Alain Madelin qu'il manifeste davantage de fidélité envers Jacques Chirac. Cet électorat est également porté vers l'union de la droite (58 % des électeurs contre 43 % à l'UDF et 42 % au RPF). L'électorat commun au RPR et à DL est globalement assez âgé (39 % de plus de 65 ans) et ne présente pas d'originalités sociologiques particulières mis à part un poids plutôt faible des ouvriers. Cet électorat semble donc avant tout être un électorat de droite classique plutôt conformiste et légitimiste.

Une connaissance plus précise des particularités de Démocratie libérale ne peut s'envisager que sur la base d'une formation politique qui se développerait de manière réellement autonome. Pour ce faire, pour comprendre plus clairement les spécificités sociologiques, si elles existent, et le poids politique réel d'un parti libéral français il apparaît nécessaire, au préalable, que ce dernier ne soit pas face à la situation classique des formations libérales que l'espace politique français a pu connaître jusqu'à présent, c'est-à-dire une incapacité chronique à devenir un parti politique dominant et autonome.

2. L'incapacité historique du libéralisme à devenir une formation politique dominante

Différentes tentatives de construction d'une formation politique libérale jalonnent l'histoire politique française. Pourtant, jamais un tel parti n'a réussi à devenir dominant sur l'échiquier politique national même si certains ont parfois pu atteindre un poids politique non négligeable.

A. Le parti républicain de la liberté : les libéraux éphémères

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le 22 décembre 1945, est créé le parti républicain de la liberté ⁸. Ce PRL, qui revendique son attachement aux libertés et son opposition à toute forme gouvernementale se rapprochant de l'expérience du front populaire d'avant-guerre, tente de rassembler les modérés français à une période critique de leur histoire. Tout en affirmant son soutien au général de Gaulle, le PRL, dirigé par Michel Clemenceau et Joseph Laniel, va chercher à s'individualiser et à devenir l'une des principales forces politiques françaises. Cette opération de structuration et d'organisation, qui ne correspond d'ailleurs pas à la culture notabiliaire de la droite, sera rapidement réalisée puisque dès avril 1946, le PRL pourra bénéficier d'un réseau de fédérations départementales sur l'ensemble du territoire et d'outils

de propagande en mesure de lui permettre d'incarner une force politique importante. Sur le plan électoral, le PRL pourra compter sur un groupe de 35 députés lors de l'élection de la seconde Assemblée constituante qui passera à 38 députés lors des élections législatives de novembre 1946. Candidat à l'élection présidentielle dans la foulée des législatives, Michel Clemenceau recueillera 60 voix sur 883 votants (6,8 %). Sans représenter une formation politique dominante, le PRL disposera néanmoins rapidement d'un relatif capital politique lui permettant d'envisager l'avenir avec espoir puisque des résultats électoraux non anecdotiques accompagnaient une organisation en bonne voie de structuration.

Pourtant, dès 1947-1948, le PRL allait commencer un déclin devant l'amener à sa disparition en 1951.

Différents éléments expliquent les difficultés du PRL à devenir un des principaux partis politiques français d'après-guerre. Tout d'abord, le PRL n'a pas su regrouper l'ensemble des modérés en étant accusé par certains d'entre eux d'avoir été créé sous le signe de l'argent et d'être dirigé par des puissances financières ⁹. Cette accusation met d'ores et déjà en avant un des principaux obstacles au développement d'une grande formation politique libérale française que représente la suspicion constante sur les liens existant entre un parti libéral et des puissances financières dont l'objectif unique serait bien évidemment la mise en place d'une politique économique ayant pour seule vocation l'amélioration de leurs propres performances.

La deuxième explication qui permet de comprendre l'incapacité du PRL à se développer correspond directement à l'environnement politique immédiat qui entourait les premières années de son existence. En effet, la période qui suit la fin de la seconde guerre mondiale est caractérisée par la naissance et le développement d'un fort courant gaulliste dans la vie politique française. Même s'il n'est pas directement structuré dès 1945, il est déjà dominant sur l'échiquier politique national. Initialement, le PRL avait annoncé, comme la plupart des autres partis politiques français, son soutien au général de Gaulle. Lorsque ce dernier lance sa propre formation politique, les rapports de force vont naturellement évoluer. De fait, en créant le Rassemblement du peuple français ¹⁰ et en en prenant la présidence en avril 1947, le général de Gaulle va non seulement attirer dans son propre parti des militants que l'on retrouvait auparavant dans d'autres formations mais également permettre, dans la foulée, à l'électorat gaulliste d'affirmer officiellement son choix. L'hypothèse d'une double appartenance PRL/RPF sera évoquée lors du congrès de 1947 du PRL. Cette question, dont la simple existence témoigne déjà des difficultés que rencontrent les libéraux face à la création d'un parti gaulliste, va diviser le parti et va rapidement provoquer le départ d'une partie des membres du PRL qui ne résisteront pas aux sirènes d'un gaullisme triomphant. Le succès rapide du RPF ¹¹ tant en nombre d'adhérents (un million et demi revendiqués à la fin de 1947) qu'en résultats électoraux (40 % des suffrages aux élections municipales d'octobre 1947) va limiter les perspectives de développement du PRL qui ne saura régler l'épineux problème de son soutien à de Gaulle et une nécessaire différenciation avec le parti gaulliste. C'est le second obstacle récurrent qui marque la vie des libéraux depuis 1945, celui des rapports aux gaullistes. Des liens PRL/RPF à la liste Sarkozy/Madelin lors des élections européennes de 1999,

les libéraux seront toujours dans une position supplétive vis-à-vis d'un gaullisme dominant au sein du sous-système politique de droite ¹².

L'estocade qui sera portée au développement du PRL et plus généralement à son existence même viendra plus directement de la création du CNI. C'est en effet le Centre national des indépendants qui absorbera en 1951 ce qui restait à l'époque d'un PRL vidé d'une partie de ses forces réorientée vers le RPF.

B. Le Centre national des indépendants et paysans : les libéraux au pouvoir

Créé en 1949 par Roger Duchet et René Coty ¹³, le CNI, qui deviendra le Centre national des indépendants et paysans (CNIP) en 1951 lorsqu'il sera rejoint par le parti paysan, va incarner la nouvelle structure partisane des libéraux français. Après son succès électoral de 1951 et l'absorption précitée du PRL, le CNIP va devenir l'un des principaux partis politiques français de la IV^e République. En effet, au lendemain des élections législatives de 1951 le CNI, qui avec un peu plus de 14 % des suffrages et les avantages du système des apparentements pourra bénéficier d'un groupe parlementaire de 97 députés, va devenir un des piliers des majorités gouvernementales de la IV^e République. Avec les présidences du Conseil d'Antoine Pinay et de Joseph Laniel et la présidence de la République de René Coty, sans compter les nombreux ministres issus du CNIP, il s'agit cette fois-ci d'une formation libérale d'une envergure plus importante que le PRL.

Le libéralisme apparaît effectivement comme l'élément central de la doctrine élaborée par le CNIP ¹⁴. Lors de son congrès de 1954, c'est le discours et le texte préparé par Antoine Pinay, ultérieurement publié sous le titre de *La liberté au service de l'homme*, qui serviront de référence à l'expression programmatique du CNIP. Sont ainsi réaffirmés la primauté de la liberté de la personne humaine, l'importance du droit de propriété et le rejet de toute forme de totalitarisme ; le tout étant inspiré, selon la définition donnée par les libéraux eux-mêmes, par un libéralisme à visage humain, c'est-à-dire un libéralisme qui ne s'entend pas exclusivement dans son acception économique mais qui, au contraire, intègre des avancées sociales substantielles.

Représentant un des piliers de la IV^e République, le CNIP ne résistera pourtant pas aux deux épreuves que représenteront le rejet par la population du système politique pour cause d'instabilité gouvernementale chronique et le retour en force du gaullisme en 1958. En effet, ayant été au centre de plusieurs majorités gouvernementales, le CNIP est une des formations les plus sujettes à critiques lorsque l'opinion cherchera à solder les comptes de douze années de IV^e République. Ce qui apparaissait comme une position politique plutôt favorable, deux anciens présidents du conseil et un président de la République en place, même si les résultats électoraux des libéraux au lendemain des élections législatives de 1956 avaient pâti de la poussée poujadiste, va au contraire se transformer en argument politique contre-performant par l'assimilation au régime finissant qui sera opérée. Les divisions internes au CNIP sur la question algérienne ne viendront pas redorer le blason d'une formation politique qui se montre incapable de réagir face à la crise politique de mai 1958.

Le retour au pouvoir du général de Gaulle, plébiscité par les libéraux puisque 86 des 89 députés CNIP voteront l'investiture du 1^{er} juin, va venir confirmer le déclin de cette famille politique. L'effet ne sera néanmoins pas immédiat. Forts de leur soutien à

de Gaulle, tant lors de l'investiture que par le comportement du président René Coty, les libéraux seront rapidement les principaux alliés de la nouvelle formation gaulliste, l'Union pour la nouvelle République (UNR). Cette union et la politique d'investiture commune de l'UNR permettront d'ailleurs aux libéraux d'obtenir plus de 22 % lors du premier tour des élections législatives de novembre 1958 et de représenter ensuite le deuxième groupe du palais Bourbon avec 107 députés et 10 apparentés. Cependant, ce qui initialement peut apparaître comme un succès politique réel se révèle en fait comme une étape d'un déclin inéluctable. En effet, si les députés libéraux ont été élus, ils n'ont pu l'être que dans une position de soutien au nouveau chef de gouvernement et dans le cadre de la défense d'une constitution allant à l'encontre de leur tradition parlementaire. Dans ces conditions, les libéraux se sont placés dans une situation de forte dépendance vis-à-vis du général de Gaulle et des gaullistes et ont ainsi recréé la situation que le PRL avait connue dans ses relations au RPF. La sanction tombera lorsque les libéraux, après avoir soutenu les gouvernements de Michel Debré et de Georges Pompidou, appelleront à voter «non» au référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel direct en septembre 1962. S'opposant au projet du général de Gaulle, les libéraux perdront plus de la moitié de leurs suffrages en n'obtenant que 9,6 % des voix lors des élections législatives de 1962 ¹⁵. Après un premier éloignement, datant de 1960, dû aux divergences sur la politique économique à adopter, Antoine Pinay prônant un véritable libéralisme économique contre l'interventionnisme étatique développé par Michel Debré, c'est la tradition parlementariste du CNIP, qui l'amènera à la rupture avec de Gaulle. Cette étape marque la quasi-disparition du CNIP qui sera supplanté, peu à peu, par une nouvelle formation politique libérale : les Républicains indépendants.

C. Les Républicains indépendants : les libéraux face à la V^e République

En effet, lors des élections législatives de 1962, 20 députés ont été élus sous l'étiquette «républicains indépendants» figurant sur les listes de l'Association pour la V^e République. Un groupe parlementaire autonome sera constitué dans la foulée ¹⁶ et comptera, après quelques reclassements de dernière minute, 36 membres lors de la rentrée parlementaire de décembre 1962. Valéry Giscard d'Estaing, alors ministre des Finances, annonce que le nouveau groupe «se caractérisera par sa liberté de vote et son soutien au gouvernement» ¹⁷. Alors que ce groupe a bien décidé de se considérer comme une formation de la majorité gouvernementale, il ne se constituera volontairement pas sous la forme d'un parti politique et ce au moins jusqu'au départ de Valéry Giscard d'Estaing du gouvernement en 1966. La période 1962-1966 sera consacrée par Valéry Giscard d'Estaing à la constitution de réseaux politiques lui permettant, au lendemain du remaniement ministériel lors duquel il quittera le gouvernement, de créer la Fédération nationale des républicains indépendants (FNRI) qui supplantera définitivement le CNIP.

Idéologiquement, les membres de la FNRI se revendiquent «libéraux, centristes et européens» ¹⁸ et ne sont pas éloignés du discours traditionnel des libéraux depuis le PRL. La différence notable qui apparaît est essentiellement l'acceptation de la nature semi-présidentielle du régime de la V^e République alors que les libéraux étaient attachés au régime parlementaire. Plus que doctrinale, cette position nouvelle est

davantage stratégique de la part d'un leader, Valéry Giscard d'Estaing, qui avait particulièrement bien saisi les implications politiques du nouveau régime et les perspectives présidentielles qu'elles pouvaient dégager dans l'avenir et, par voie de conséquence, la nécessaire restructuration partisane que cela impliquait. Cette nouvelle formation politique, qui à nouveau sera supplétive des gaullistes désormais dominants dans l'espace politique, connaîtra un succès relatif grâce aux accords électoraux conclus avec l'UNR puis avec l'UDR mais sera avant tout une machine politique tournée vers la candidature de Valéry Giscard d'Estaing à la magistrature suprême. Dès lors, l'objectif de cette formation entraînera un balancement constant d'affirmation d'une fidélité aux orientations gouvernementales et des tentatives d'individualisation au sein de la majorité afin de marquer les spécificités des giscardiens et donc de légitimer ultérieurement la candidature de leur leader à l'élection présidentielle. Dans ces conditions, certaines des positions politiques des républicains indépendants, et davantage encore de leur chef, sont à appréhender selon un regard principalement stratégique comme ce fut le cas du « oui mais » en janvier 1967, quelque temps plus tard, en août 1967, de la critique de « l'exercice solitaire du pouvoir » et enfin en avril 1969 de la décision de se prononcer pour le « non » au référendum. Néanmoins un certain nombre de constantes apparaissent dans le discours libéral des républicains indépendants qui se veulent avant tout les défenseurs d'un libéralisme politique plus que des partisans d'un libéralisme économique. L'aspiration première des RI est de promouvoir une doctrine qui « exprime le choix d'un système de valeurs accordant une place prééminente à la liberté, parce que sa finalité explicite est l'épanouissement de l'individu qui suppose une liberté active »¹⁹. Sont affirmées les volontés d'instauration d'une « économie où pourrait être accordée à chacun la liberté des choix, des initiatives et des responsabilités individuelles dans l'égalité des chances, sans écarter les nécessités et les avantages d'une planification démocratique à la française »²⁰, ce qui exclut tout dogme traditionnel de « laissez faire, laisser passer » même si des éléments classiques, tel l'équilibre budgétaire, sont au centre de la réflexion économique. Les républicains indépendants vont également se montrer attachés aux libertés traditionnelles que peuvent représenter la liberté de la presse et plus particulièrement du secteur audiovisuel ou encore une plus grande liberté d'action des corps intermédiaires qu'incarnent les collectivités locales. C'est sur ces éléments doctrinaux, auxquels vient s'ajouter une gestion stratégique de l'autonomisation politique de l'ancien ministre des Finances, que va s'ouvrir une nouvelle étape du libéralisme politique en France avec le septennat de Valéry Giscard d'Estaing.

D. Le giscardisme : le libéralisme présidentiel

La campagne présidentielle de 1974 et la place toute particulière que va y occuper Valéry Giscard d'Estaing vont permettre à ce dernier de préciser ses orientations. Le programme qu'il va développer et les interventions qu'il fera pendant cette période²¹ dessinent les éléments de références essentiels des libéraux pour une période relativement faste de leur histoire, celle qui va les amener à la magistrature suprême. Le candidat libéral va avant toute chose se projeter dans le futur comme un président de la liberté avide d'une « société libérale au sens philosophique et non économique du terme, c'est-à-dire une société dans laquelle chacun puisse décider

lui-même en connaissance de cause et avec les moyens nécessaires de la manière dont il veut voir se dérouler son existence»²². Les libertés seront au centre de son discours pendant toute la campagne tel qu'il le précisera lui-même lors de son meeting du 16 mai 1974 : «Je sais qu'on nous propose une charte des libertés. Je préfère les libertés tout court et garder celles que nous avons : la liberté d'enseigner, la liberté pour les agriculteurs d'acheter et de vendre leurs terres, la liberté pour les cadres d'organiser leur retraite, la liberté de tout écrire, la liberté de tout publier et même pour M. Mitterrand de tout dire sur mon compte»²³. La déclinaison de son programme va bien évidemment comprendre un volet économique important mais le souci du futur président sera d'intégrer des approches qui correspondent davantage à un libéralisme culturel. En effet, si Valéry Giscard d'Estaing abordera particulièrement les mesures nécessaires à l'établissement d'une plus forte croissance économique grâce à la maîtrise du déficit budgétaire, au développement du crédit, à l'évolution favorable des revenus, à la diminution de la fiscalité ou encore à la mise en place de politiques volontaristes dans de multiples secteurs de l'économie nationale, il ne négligera pas une démarche progressiste en envisageant une intensification de la protection des travailleurs, une évolution importante de la place de la femme dans la société, une amélioration de la réinsertion des marginaux ou encore des progrès en matière de justice sociale. L'élection de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République va effectivement permettre de voir une partie de ces mesures mises en place et représente ainsi une période importante du libéralisme politique en France.

Cependant, paradoxalement, la victoire du libéralisme politique en mai 1974 va se transformer en un handicap pour la structure partisane qui le soutient le plus. En effet, alors que les conditions idéales de développement de la FNRI étaient réunies²⁴, celle-ci va au contraire connaître une période de stagnation sinon de régression. Dans la logique de présidentialisation du régime politique français²⁵ les républicains indépendants vont avant tout s'effacer devant leur leader devenu président de la République même si les différents secrétaires généraux qui vont se succéder tenteront de dynamiser le mouvement. De plus, le nouveau président, qui va chercher l'appui d'une formation qui deviendra un grand parti du président²⁶ en mesure de le soutenir le plus efficacement possible, va dans un premier temps se tourner vers la formation gaulliste, toujours dominante à droite, en espérant giscardiser l'UDR dirigée par le nouveau Premier ministre Jacques Chirac. Cette première tentative présidentielle de favoriser la constitution d'une grande formation dont l'objectif premier sera de le soutenir le plus directement se fera donc en dehors de la famille libérale à proprement parler. Valéry Giscard d'Estaing s'appuiera certes sur une garde rapprochée issue de la FNRI, Michel Poniatowski, Michel d'Ornano ou encore Jean-Pierre Soisson, mais en terme partisan c'est tout d'abord vers la formation gaulliste qu'il se tournera. Ce n'est qu'au moment de la rupture entre Jacques Chirac et le président de la République que ce dernier décidera de revoir sa stratégie initiale pour enfin considérer les républicains indépendants comme l'élément central de son soutien politique.

La FNRI tentera bien évidemment de se mobiliser derrière le président. Des efforts de communication importants seront faits afin d'amplifier le recrutement militant. Des actions de mobilisation seront entreprises pour toucher les différentes catégories de la population. Une section féminine est créée, un centre de formation

RI est lancé, un groupe « Agir pour l'avenir » à destination des jeunes cadres est mis en place et un effort tout particulier est fait en direction des jeunes par la création de Génération sociale et libérale, le mouvement des jeunes giscardiens. Néanmoins, ces différentes actions n'atteindront pas les objectifs escomptés. C'est donc une transformation du parti libéral qui sera entreprise avec la création du parti républicain les 19 et 20 mai 1977 lors de l'assemblée extraordinaire de la FNRI à Fréjus.

E. Le parti républicain : la restructuration de l'échec

Le parti républicain, nouvelle forme partisane du libéralisme politique français, naît en mai 1977 à Fréjus. Il résulte de la fusion, autour de la FNRI, des différents mouvements d'obédience giscardienne précités²⁷. Seuls les clubs Perspectives et réalités, clubs de réflexion créés en 1965 par Valéry Giscard d'Estaing, garderont leur autonomie tout en étant intégrés au sein du PR où la double appartenance clubs/PR est prévue. Une nouvelle dynamique est mise en place à Fréjus d'abord symbolisée par le changement de nom du mouvement. L'apparition du terme parti et l'abandon du label indépendants, alors même que les libéraux sont traditionnellement peu attirés par une structuration partisane forte qui remettrait en cause la non moins traditionnelle indépendance des élus et notables, sont à cet égard particulièrement significatifs. Il est désormais temps, dans l'esprit des responsables libéraux et surtout pour le nouveau patron de la structure, Jean-Pierre Soisson, de créer une machine politique performante et renouvelée.

La direction du PR est dès lors caractérisée par l'accession à des postes de responsabilités d'hommes jeunes, 46 % des vingt-quatre dirigeants ont moins de quarante ans et 21 % ont entre quarante et cinquante ans²⁸, qui n'ont connu que la FNRI ou les structures associées et ont donc été marqués essentiellement par l'influence personnelle de Valéry Giscard d'Estaing comme leader du libéralisme français. La direction du PR est donc exclusivement giscardienne et entend faire de son soutien inconditionnel au président de la République l'axe principal de son action. Jean-Pierre Soisson confirmera d'ailleurs que « le PR est à Valéry Giscard d'Estaing ce que l'UDR était à Charles de Gaulle ». Le discours du parti républicain sera exclusivement construit sur les thèmes chers au président et donc empreint du libéralisme qu'il incarne sur l'échiquier politique français.

La nouvelle structure née en mai 1977 n'aura pourtant pas l'impact espéré par ses dirigeants. Alors que quinze mille personnes étaient attendues à Fréjus, seules environ cinq mille feront effectivement le déplacement. Aucune vague importante d'adhésion ne suivra la mise en place du PR et peu à peu ce nouveau parti se rapprochera de ce qu'était la FNRI lors de sa création, c'est-à-dire un parti d'élus. La volonté de créer un parti semblable à ce que représentait le RPR, tant comme formation politique très structurée que comme parti à fort potentiel militant et électoral, ne sera pas atteinte alors même que le président de la République en place est toujours en attente d'un grand parti pouvant le soutenir efficacement.

F. L'Union pour la démocratie française : le libéralisme renforcé

L'échec du PR à devenir le parti du président va ouvrir une nouvelle période du libéralisme politique français avec la création de l'Union pour la démocratie

française (UDF) ²⁹ le 1^{er} février 1978. Cette formation politique particulière en raison de sa forme confédérale regroupe avant tout trois familles politiques françaises traditionnelles : le libéralisme, la démocratie chrétienne et le radicalisme. La classification de l'UDF dans la catégorie des formations libérales françaises pose donc certains problèmes qu'implique la présence dans le même ensemble de ces traditions politiques qui ont longtemps été opposées. Certains éléments plaident néanmoins pour cette assimilation. Le premier facteur est incontestablement le soutien inconditionnel au président de la République. Soutenir Valéry Giscard d'Estaing, tel que ce fut le cas dans les motivations mêmes de la création de l'UDF et dans son action immédiate, implique bien évidemment de soutenir les orientations libérales de celui-ci. Dans ces conditions, tant les démocrates chrétiens que les radicaux ont accepté les références au libéralisme politique. Le second facteur qui permet cette assimilation de l'UDF à un parti libéral est l'officialisation même de cet aspect programmatique dans la présentation que l'UDF fera d'elle-même en s'affichant comme une formation « libérale, centriste et européenne » dans ses principaux supports de communication. Le troisième facteur important qui à nouveau légitime cette assimilation est le *leadership* des libéraux au sein de l'UDF à partir de 1978. En effet, si l'on prend comme critère d'évaluation du poids respectif des différentes composantes le nombre de députés présents au sein du groupe UDF à l'Assemblée nationale, les libéraux ont toujours représenté le premier contingent de députés UDF. Dans ces conditions, il apparaît clairement que l'UDF est avant tout une confédération libérale.

En étant dominant au sein de l'UDF, le PR et les clubs Perspectives et réalités ont permis que se développe un fort pôle libéral qui allait marquer la confédération giscardienne.

Une étude réalisée par Roland Cayrol et Colette Ysmal lors du congrès de 1979 de l'UDF mettait en avant l'intérêt plus prononcé chez les délégués issus du parti républicain ou des clubs Perspectives et réalités pour les mesures d'inspiration libérale que chez les délégués issus des autres composantes. 51 % des délégués libéraux (PR et Clubs) interrogés se déclaraient favorables à la réduction du contrôle public sur les entreprises, soit le pourcentage le plus important de l'ensemble des délégués UDF toutes composantes confondues, alors que seulement 27 % manifestaient leur accord pour un contrôle plus actif des multinationales. Ces chiffres sont similaires en pourcentage aux réponses données par les délégués radicaux sur ces questions de libéralisme économique, néanmoins ces derniers se déclarent beaucoup moins hostiles à un rapprochement politique avec les socialistes que ne peuvent le faire les républicains. Les résultats de cette étude annoncent déjà une spécificité propre à la frange libérale de l'UDF : celle d'un groupe politique économiquement et politiquement classé à droite. Une autre étude menée par Colette Ysmal ³⁰ met à nouveau l'accent sur les spécificités propres aux libéraux au sein de l'UDF et les divergences pouvant exister entre républicains et centristes. Les deux enquêtes *Le Monde/SOFRES* ³¹ réalisées en 1990 et utilisées par Colette Ysmal permettent de constater que les cadres du PR sont systématiquement plus proches, dans leurs orientations économiques et sociales, des positions relevant du libéralisme. 94 % des cadres PR interrogés se déclarent ainsi favorables au développement du salaire au mérite dans les entreprises (88 % pour les cadres CDS), 65 % sont favorables à la

suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (contre 39 % au CDS) et 68 % ont une opinion positive sur la limitation des remboursements par la sécurité sociale en développant un système d'assurances volontaires (53 % des cadres du CDS partagent ce point de vue). Dans une logique similaire, alors qu'ils étaient amenés à se positionner sur une échelle de 1 à 6 représentant une graduation des conceptions économiques (position 1 : Etat régulateur de l'économie, position 6 : marché régulateur de l'économie), les cadres PR ont, pour 62 % d'entre eux, choisi les positions 5 et 6, c'est-à-dire les positions correspondant au plus haut degré de libéralisme économique alors que les cadres CDS n'étaient que 36 % à se déterminer de façon similaire. Les différences entre les réponses apportées par les cadres des deux mouvements précités permettent à nouveau de marquer l'existence d'une frange véritablement libérale au sein de l'UDF. Alors que le libéralisme giscardien des années soixante-dix se voulait à visage humain, la décennie quatre-vingt va voir apparaître dans le discours du PR des références explicites aux expériences néo-libérales étrangères. Le libéralisme absolu, l'Etat minimum, la déréglementation, le respect de la loi du marché et de la libre concurrence vont désormais être au centre des interventions des leaders républicains. Les républicains ont ainsi connu, depuis le début des années quatre-vingt, une évolution idéologique qui augmentait incontestablement la distance idéologique existant entre eux et les centristes sans néanmoins aboutir à un point de rupture. Le libéralisme affirmé et revendiqué par les républicains, qu'il s'agisse de Valéry Giscard d'Estaing qui fait en 1985 le « choix du libéralisme économique » ou d'autres responsables du PR qui réclamaient lors de la cohabitation de 1986 « des ministères à vocation émancipatrice », devenait un point de démarcation au sein de l'UDF. Le poids interne relativement important du PR dans la confédération a permis à celui-ci d'influencer réellement le discours de celle-ci et l'image qui en était donnée.

En effet, la composition des groupes parlementaires UDF depuis 1978 met en avant le caractère dominant des républicains dans la confédération. Sur les cinq élections législatives qui se sont déroulées depuis la création de l'UDF en 1978, à trois reprises les libéraux représentent au moins 50 % des députés UDF (53 % en 1978, 1981, 50 % en 1993) et lors des deux autres élections législatives, ils représentent le bataillon le plus important de députés dans la confédération (44 % en 1986 et 47 % en 1988). Dès lors, l'ascendant des républicains sur la confédération a entraîné une forte assimilation du discours libéral et de l'image même de l'UDF. Les républicains disposant du plus grand nombre de députés, de la présidence du groupe parlementaire et de la présence dans leurs rangs de l'ancien président de la République, ils ont pu prendre l'avantage sur les autres composantes. La médiatisation importante de la « bande à Léo »³², du dynamisme et du renouveau que ce groupe cherchait à incarner derrière François Léotard, a engagé une focalisation sur l'aspect particulièrement libéral de l'UDF. Pendant près de vingt ans, la confédération UDF est donc apparue comme la formation politique qui, au travers du poids interne des républicains, était la plus proche de l'idéologie libérale. Une évolution notable est intervenue en 1996 lorsque François Léotard et Alain Madelin, les deux principaux leaders du parti républicain, se sont affrontés lors de l'élection à la présidence de l'UDF. La victoire de François Léotard, allié en la circonstance au leader centriste François Bayrou, devait engager le mouvement qui allait conduire à la naissance de Démocratie libérale

puis le départ de cette dernière de l'UDF. Si cette scission a permis à l'UDF d'homogénéiser davantage son discours autour d'un pôle centriste-libéral, elle a entraîné une nouvelle division des libéraux. Du printemps 1998 date donc la présence des libéraux historiques dans deux partis distincts. Alors que l'UDF avait réussi à faire presque jeu égal avec le RPR depuis 1978 ³³, la division des héritiers du libéralisme entre deux partis affaiblit le poids réel de cette famille politique.

3. Un libéralisme diffus

Le problème majeur que les libéraux rencontrent dans leur tentative de développement partisan est clairement celui de la diffusion du libéralisme dans d'autres formations politiques. Cet état de fait, qui fondamentalement représente une réelle victoire de la philosophie libérale alliant, selon Georges Burdeau, démocratie politique et libéralisme économique, implique au contraire une certaine difficulté à devenir une formation politique majeure. Comment, en effet, devenir une formation dominante lorsque l'élément essentiel de distinction est partagé par les principaux partis de l'échiquier politique? Tel est bien le paradoxe du libéralisme français, comme il existe d'ailleurs dans d'autres démocraties européennes.

Un regard rapide sur l'histoire politique française du XX^e siècle laisse percevoir que les libéraux ont très régulièrement dominé les instances gouvernementales et parlementaires. Hormis les périodes du régime de Vichy et les moments où la gauche unie était au pouvoir ³⁴, les différents gouvernements qui se sont succédé étaient d'inspiration libérale soit économiquement, soit politiquement. Quelle que soit la position que les libéraux occupaient sur l'échiquier politique, qu'il s'agisse selon les époques des modérés, des républicains de gauche, des indépendants ou des républicains, ils ont très souvent été partie prenante au pouvoir politique. La plupart des formations politiques contemporaines ont, dans leur histoire, adopté des orientations politiques qui, remises dans leur contexte, s'apparentent à des positions libérales.

Plus récemment encore, le libéralisme est devenu un élément de référence commun à différents partis. Au sein de l'UDF à partir de 1978, le libéralisme a été revendiqué naturellement par les républicains mais également par les démocrates chrétiens et les radicaux. La définition qui en était donnée pouvait bien évidemment évoluer entre ces trois partis et les rectificatifs sociaux réclamés par ces formations pouvaient varier d'intensité mais il est incontestable que le libéralisme était un réel point de convergence au sein de la confédération. Comment envisager dès lors qu'il n'existe qu'un seul parti libéral? Cette question est d'autant plus d'actualité aujourd'hui pour l'UDF que la concurrence récente entre UDF et DL amène l'UDF à se positionner de plus en plus sur un libéralisme centriste qui écarterait une exclusive économique parfois reprochée aux «madelinistes».

Si l'histoire du libéralisme français d'après-guerre est particulièrement liée à l'histoire du gaullisme en terme d'alliance électorale, force est de constater que les principes libéraux ont largement été diffusés dans les partis gaullistes qui se sont succédé. Qu'il s'agisse de certaines orientations économiques qui se dégagent des gouvernements de Georges Pompidou ou plus récemment des dispositions programmatiques du RPR, le libéralisme est présent dans les formations politiques

qui revendiquent la défense de l'héritage du général de Gaulle. Dans la décennie quatre-vingt, dans le sillage des droites européennes, le RPR va même adopter un discours néo-libéral ³⁵ en envisageant, pour son retour au pouvoir, une privatisation généralisée de l'économie, l'introduction des logiques de marchés dans les services publics ou encore le démembrement partiel de la sécurité sociale. Au-delà des propositions pratiques évoquées ci-dessus, les gaullistes vont développer des références quasi systématiques aux politiques menées tant par Ronald Reagan aux Etats-Unis que par Margaret Thatcher en Grande-Bretagne. C'est d'ailleurs à cette époque que les liens entre les gaullistes et le parti républicain seront les plus forts. Si cette option néo-libérale a été abandonnée par les gaullistes au moment de l'élection présidentielle de 1988 pour ne pas éloigner l'électorat centriste de Jacques Chirac, le libéralisme économique est resté largement présent. L'influence d'Edouard Balladur au sein du RPR au début des années quatre-vingt-dix entraînera l'apparition d'un libéralisme plus classique tel qu'il existe toujours aujourd'hui et qui permet de mieux comprendre l'alliance de Nicolas Sarkozy, qui fut le principal lieutenant d'Edouard Balladur lors de l'élection présidentielle de 1995, et d'Alain Madelin, même si ce dernier soutenait à la même époque Jacques Chirac.

Le libéralisme est présent dans toutes les formations de la droite française tout comme certains de ses éléments sont intégrés au programme de celles d'extrême droite ³⁶, même si ces dernières axent davantage leurs discours sur des questions sécuritaires. Cette diffusion ne facilite bien évidemment pas la constitution d'un parti libéral seul détenteur des dogmes libéraux. Mais le problème va encore plus loin pour les libéraux. En effet, en analysant l'évolution du discours de la gauche, il n'est pas incohérent d'y trouver certaines orientations libérales.

Sur la question du libéralisme culturel, il apparaît clairement que la gauche socialiste et écologiste est devenue la principale force politique défendant des positions culturellement libérales. Si le début du septennat de Valéry Giscard d'Estaing pouvait encore laisser subsister des doutes sur la place du libéralisme culturel sur l'échiquier politique français, tel n'est plus vraiment le cas aujourd'hui. En effet, les premières années qui ont suivi l'élection de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République ont été marquées par quelques mesures spécifiques telles l'abaissement de la majorité à 18 ans, la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse ou encore l'amélioration de la condition pénitentiaire. Néanmoins, la fin du septennat a connu une orientation plus conservatrice. Depuis le début des années quatre-vingt, le développement d'une extrême droite importante en France a eu comme effet de durcir le discours de la droite dans un sens plus sécuritaire. Au même moment, l'arrivée de la gauche au pouvoir a entraîné la suppression de la peine de mort, l'amélioration des droits des salariés ou encore plus récemment la reconnaissance légale du couple homosexuel par la loi sur le pacte civil de solidarité. Sans avancer qu'une inversion politique du libéralisme culturel s'est opérée à la jonction des années soixante-dix et quatre-vingt, il apparaît tout de même clairement que ce type d'approche, au préalable partagée par des forces politiques de droite et de gauche, s'est davantage concentré dans la frange socialiste et écologiste de la vie politique française.

Le plus délicat à gérer aujourd'hui pour les libéraux est que ce qui s'est passé au niveau du libéralisme culturel est en train de se reproduire partiellement au niveau du

libéralisme économique. Si les forces politiques de droite n'envisagent naturellement pas d'abandonner le libéralisme économique comme référence principale, la gauche socialiste est peu à peu en train d'intégrer dans son programme des éléments qui s'en rapprochent. L'objectif n'est pas pour la gauche de devenir une formation libérale mais au nom du pragmatisme politique qu'elle entend défendre, elle accepte les préceptes essentiels de l'économie de marché et plus récemment encore les orientations de la nouvelle économie. Le tournant de la rigueur en 1983-1984 avait amené le gouvernement de Pierre Mauroy à abandonner une vision collectiviste de l'économie française au profit d'une activité intégrant les règles économiques mondiales ³⁷. La réélection de François Mitterrand en 1988 et l'arrivée à Matignon de Michel Rocard avaient abouti à l'instauration de la règle du «ni-ni», soit un refus de revenir sur les privatisations effectuées par le gouvernement Chirac entre 1986 et 1988. La nomination de Lionel Jospin au poste de Premier ministre en 1997 a entamé une période de forte privatisation de l'économie française et enfin, l'arrivée de Laurent Fabius au ministère de l'Economie et des finances en avril 2000 a débouché sur une législation sur les *stock options* visant notamment à diminuer les prélèvements sur les plus-values inférieures à un million de francs. Ces quelques exemples illustrent l'infiltration progressive de la gauche française par les réflexes classiques du libéralisme économique, même si cette dernière, comme le montre Thierry Leterre ³⁸, hésite toujours à théoriser une société de liberté. Dans un cadre économique qui se mondialise et au sein d'une Union européenne qui a clairement fait ce choix, il apparaît de plus en plus évident que cet état de fait ne risque pas d'être mis en cause.

Il a toujours été délicat en France de se revendiquer du libéralisme du fait des soupçons de soumission des libéraux à l'égard des milieux de la haute finance qui ont été véhiculés dans l'opinion. Au moment où les éléments essentiels du libéralisme sont en train de se diffuser dans l'ensemble des formations politiques de l'échiquier national, il apparaît de moins en moins probable qu'un parti puisse se développer sur la simple affirmation de son appartenance à cette famille de pensée. Tel est bien le paradoxe auquel est confrontée Démocratie libérale. Le libéralisme semble aujourd'hui dominant dans l'ensemble des démocraties occidentales mais les familles libérales, c'est particulièrement vrai en France, restent la plupart du temps dans l'incapacité à transformer un environnement politique pourtant favorable en avantage partisan substantiel.

Si Alain Touraine s'interroge sur les moyens de sortir du libéralisme ³⁹, les libéraux doivent quant à eux s'interroger sur la manière de constituer un véritable parti libéral alors que le libéralisme apparaît de plus en plus comme un point d'accord entre les formations politiques.

Notes

¹ Sur les relations entre les partis et les mots voir le premier chapitre rédigé par D.-L. SEILER, in G. HERMET, J.-Th. HOTTINGER, D.-L. SEILER (éd.), *Les partis politiques de l'Europe de l'Ouest*, Paris, Economica, 1998.

² Pour la distinction entre libéralisme culturel et libéralisme économique, voir G. GRUNBERG, E. SCHWEISGUTH, «Libéralisme culturel et libéralisme économique», in *L'électeur français en question*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990.

³ J. CHARLOT, D. REYNIÉ, R. MELTZ, «France», in G. HERMET, J.-Th. HOTTINGER, D.-L. SEILER (éd.), *Les partis politiques... op. cit.*, p. 220-222.

⁴ *Ibid.*

⁵ www.demlib.com.

⁶ Données disponibles sur le site Internet de Démocratie libérale.

⁷ Chiffres tirés de P. BRÉCHON, «L'union RPR-DL au plus bas», *Revue française de science politique*, août-octobre 1999, vol. 49, 4-5, p. 653-661.

⁸ J.-L. PINOL, «Parti républicain de la liberté», in J.-F. SIRINELLI, *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX^e siècle*, Presses universitaires de France, 1995, p. 849-851.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Sur l'histoire du Rassemblement du peuple français voir *De Gaulle et le RPF*, Fondation Charles de Gaulle, Université de Bordeaux III, Paris, Armand Colin, 1998, et, plus particulièrement, les troisième et quatrième parties pour ce qui concerne les rapports directs avec notre sujet.

¹¹ J. CHARLOT, «Le Rassemblement du peuple français», in J.-F. SIRINELLI, *op. cit.*, p. 936-938.

¹² Sur la notion de sous-système politique, voir J. et M. CHARLOT, «Les groupes politiques dans leur environnement», in M. GRAWITZ, J. LECA, *Traité de science politique*, tome 3, Paris, Presses universitaires de France, 1985, p. 429-495.

¹³ Sur la création du CNIP voir G. RICHARD, «La renaissance de la droite modérée à la Libération. La fondation du CNIP», *Vingtième siècle*, janvier-mars 2000, n° 65.

¹⁴ S. GUILLAUME, «Le Centre national des indépendants», in J.-F. SIRINELLI, *op. cit.*, p. 187-189.

¹⁵ F. GOGUEL, *Le référendum et les élections de novembre 1962*, Paris, Armand Colin, 1965 (Cahiers de la Fondation nationale de science politique, n° 142).

¹⁶ J.-Cl. COLLIARD, *Les Républicains indépendants*, Paris, Presses universitaires de France, 1972.

¹⁷ *Ibid.*, p. 40.

¹⁸ S. GUILLAUME, *op. cit.*, p. 906-908.

¹⁹ *France Moderne*, septembre 1966, n° 297 cité par J.-Cl. COLLIARD, *op. cit.*, p. 316.

²⁰ R. BOISDÉ, *Pour une modernisation de la politique*, Paris, Plon, 1962.

²¹ Ce passage doit beaucoup à l'ouvrage de J. BERNE, *La campagne présidentielle de Valéry Giscard d'Estaing en 1974*, Paris, Presses universitaires de France.

²² Interview de Valéry Giscard d'Estaing dans le journal *La Croix*, 12 mai 1974.

²³ Cité par J. BERNE, *op. cit.*, p. 161.

²⁴ Certains sondages, au lendemain de l'élection présidentielle, accordaient jusqu'à 25 % des intentions de vote en faveur des républicains indépendants contre 13 % aux gaullistes et 11 % aux centristes. Chiffres cités par Jean-Ch. PETITFILS, *La démocratie giscardienne*, Paris, Presses universitaires de France, 1981.

²⁵ G. CARCASSONNE, «La primauté de l'élection présidentielle», in N. WAHL, J.-L. QUERMONNE (éd.), *La France présidentielle*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995, p. 31-46.

²⁶ H. PORTELLI, «La présidentialisation des partis», *Pouvoirs*, 1980, n° 14.

²⁷ C. YSMAL, *Les partis politiques sous la V^e République*, Paris, Monchrestien, 1989.

²⁸ C. YSMAL, «Le difficile chemin du parti républicain», *Projet*, septembre-octobre 1977.

²⁹ A. MASSART, *L'Union pour la démocratie française (UDF)*, Paris, L'Harmattan, 1999.

³⁰ C. YSMAL, «Les cadres du CDS et du parti républicain : l'UDF en proie à ses divisions», *L'état de l'opinion*, 1992.

³¹ Enquête SOFRES des 20-21 octobre 1990 sur «Les attitudes politiques des cadres du CDS» réalisée pour *Le Monde* de façon auto-administrée auprès de 653 cadres du CDS réunis à la convention de Saint-Malo et enquête SOFRES du 24 novembre 1990 sur «Les attitudes politiques des cadres du parti

républicain» réalisée pour *Le Monde* de façon auto-administrée auprès de 577 cadres du PR participant au Conseil national de Cannes.

³² J.-Ph. MOINET, *Léo et les siens*, Paris, Seuil, 1995.

³³ Si les gaullistes sont toujours restés dominants à droite, l'UDF en regroupant des formations initialement atomisées a tout de même pu rétablir en partie les rapports de force en se plaçant juste derrière le RPR lors de la plupart des élections depuis 1978. Voir A. MASSART, *op. cit.*

³⁴ N. ROUSSELLIER, «Libéralisme», in J.- F. SIRINELLI, *op. cit.*, p. 585-590.

³⁵ J. BAUDUIN, «Le moment néo-libéral du RPR», *Revue française de science politique*, vol. 40, 6, décembre 1990.

³⁶ P.-A. TAGUIEFF, «Un programme révolutionnaire», in N. MAYER, P. PERRINEAU, *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.

³⁷ E. COHEN, «Les socialistes et l'économie», in E. DUPOIRIER, G. GRUNBERG, *La drôle de défaite de la gauche*, Paris, Presses universitaires de France, 1986.

³⁸ Th. LETERRE, *La gauche et la peur libérale*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.

³⁹ A. TOURAINE, *Comment sortir du libéralisme ?*, Paris, Fayard, 1999.

Le FDP allemand : adieu au rôle pivot, adieu au parti ?

Geoffrey K. ROBERTS

Le parti démocratique libre (FDP) de la République fédérale allemande a toujours occupé une position pour le moins paradoxale dans le système de partis. D'un côté, il s'agit d'une formation qui a toujours eu peu d'adhérents, de ressources financières et de soutien électoral – au Bundestag, sa fourchette de résultats oscille entre 5,8 % et 12,8 %. D'un autre côté, il s'agit du parti qui a le plus participé aux coalitions gouvernementales, plus que les chrétiens démocrates de la CDU-CSU ou les sociaux-démocrates du SPD. Le FDP a été au pouvoir de 1949 à 1956, de 1961 à 1966 et de 1969 à 1998 ; soit environ quarante et un ans, pour trente-six à la CDU-CSU et, à ce jour, vingt au SPD. Aujourd'hui, cependant, le FDP est confronté à une situation inédite : de faibles performances électorales, une faible présence en termes d'organisation et de ressources, *et* un rôle superflu par rapport à la coalition gouvernementale. Si le diagnostic est exact, si le FDP n'est plus à même d'être un parti pivot dans le système de partis, ne risque-t-il pas tout simplement de disparaître de la scène politique nationale ? Et s'il en était ainsi, que deviendrait le libéralisme en Allemagne ?

Dans cette contribution, nous analyserons cette problématique, en retraçant d'abord le parcours et la situation contemporaine du parti démocratique libre, et nous présenterons sa situation actuelle en termes électoraux, parlementaires, gouvernementaux et organisationnels. Nous examinerons ensuite les relations entre le FDP comme parti et la représentation du libéralisme dans la vie politique allemande, en nous fondant sur le concept d'identité partisane. A travers la réflexion sur ce qui ressort au « libéralisme allemand », nous chercherons à savoir si le FDP a été et reste le représentant politique des idées et idéaux libéraux en République fédérale, ou si ces idées et idéaux sont aujourd'hui, plus ou moins, portés par d'autres partis et organisations. Nous passerons en revue les facteurs que l'on peut pointer pour

comprendre le malaise actuel du FDP avant de nous demander si le FDP a un futur viable dans le système politique allemand et à quelles conditions.

1. Histoire et situation actuelle du FDP

«L'histoire du libéralisme allemand est (malheureusement) l'histoire de ses divisions» ¹. Le parti démocratique libre a été formé en décembre 1948 au congrès de Heppenheim, à partir de divers partis libéraux qui s'étaient établis dans les *Länder*, aux conditions imposées par les autorités d'occupation des zones occidentales de l'Allemagne d'après-guerre. Par contraste, dans la zone d'occupation soviétique, où un parti libéral avait été mis sur pied (le parti démocratique libéral d'Allemagne – LDPD), d'abord au niveau de la zone, puis au niveau des *Länder* et aux échelons locaux, dans les zones d'occupation occidentale, les partis n'ont eu l'autorisation de se former qu'à l'échelon local d'abord, puis seulement au niveau des *Länder*. Aussi les différents partis libéraux représentés au congrès de Heppenheim portaient des noms divers mais, plus significativement, représentaient une grande variété de visions du «libéralisme», allant d'une idéologie nationaliste clairement située à droite des chrétiens démocrates (les libéraux de Hesse, par exemple) à un libéralisme démocratique se situant au centre de l'échiquier politique (par exemple les libéraux de Wurtemberg et de Hambourg). Là où dans l'Allemagne de Weimar, au moins deux partis libéraux représentaient séparément ces différents aspects du libéralisme (voir *infra*), la création d'un seul parti libéral en 1948 fut un succès d'un point de vue organisationnel, mais constituait aussi une agrégation de points de vue différents qui n'ont pas été harmonisés.

Toutefois, le parti a réussi à surmonter les divisions potentielles sur une base idéologique. Entre 1946 et 1949, le FDP était représenté dans tous les parlements des *Länder* de la zone occidentale et au Conseil économique qui dirigeait la politique économique des zones américaines et britanniques fusionnées depuis 1947 ². Au Conseil parlementaire qui se réunit à Bonn en 1948 et en 1949 pour jeter les bases de la Constitution, certains délégués du FDP ont joué un rôle significatif. Lors de l'avènement de la République fédérale en 1949, le FDP réussit non seulement à glaner plus de 10 % des suffrages à la première élection au Bundestag, mais aussi à faire partie de la coalition mise en place par Adenauer et à fournir le premier président fédéral (Theodor Heuss, le président du FDP).

Le FDP est resté dans la coalition avec les chrétiens démocrates jusqu'en 1956, lorsque des désaccords au gouvernement et la menace d'une réforme électorale qui aurait désavantagé le FDP conduisent à un retrait du FDP de la coalition. Le FDP rejoint le dernier gouvernement d'Adenauer en 1961, mais après que Erhard soit devenu chancelier, les querelles avec les chrétiens démocrates recommencent et le FDP est éjecté de la coalition en 1966. En 1969, le FDP entre dans une coalition avec le SPD, sous la chancellerie de Willy Brandt et, à partir de 1974, sous celle de Helmut Schmidt. Il reste dans ce gouvernement jusqu'à la crise gouvernementale de 1982 due à des désaccords sur la politique économique et financière. Les libéraux se joignent à la CDU-CSU pour rejeter une motion de confiance ³ et prennent part à une nouvelle coalition dirigée par Helmut Kohl, jusqu'à la défaite de cette alliance aux élections générales de 1998.

Le FDP a aussi été partie prenante à certains gouvernements dans les *Länder*. Depuis 1966, il a été présent dans le gouvernement de tous les *Länder* d'Allemagne occidentale durant certaines périodes et sa présence a souvent été longue. En avril 2000, en dépit de sa faiblesse, il était membre des gouvernements de Rhénanie-Palatinat, du Bade-Wurtemberg et de Hesse. Cependant dans les années quatre-vingt-dix, il a perdu à un moment ou un autre sa représentation parlementaire dans chaque *Land* à l'exception du Bade-Wurtemberg, et, depuis 1990, dans la plupart des *Länder*, il a eu des difficultés à atteindre le seuil des 5 % nécessaire pour décrocher une représentation. Ainsi, en janvier 2002, il n'était plus représenté ni dans les cinq *Länder* d'Allemagne orientale ni dans les *Länder* de la Rhénanie du Nord Westphalie (le *Land* le plus peuplé), de la Bavière, de la Basse-Saxe, de Brême, de Hambourg ou de la Sarre. Le FDP a aussi échoué à décrocher des sièges au Parlement européen en 1994 et en 1999.

Dès lors, la situation actuelle du FDP est précaire. Lors des prochaines élections générales, qui auront lieu en 2002, il pourrait facilement ne pas atteindre les 5 % nécessaires pour obtenir un siège. En 1998, il n'avait récolté que 6,2 % des voix, son deuxième plus mauvais résultat obtenu aux élections générales. Lors des prochaines élections, en fonction des sondages réalisés en cours de campagne, il pourrait n'avoir, de manière réaliste, aucune chance de participer au gouvernement et n'attirerait donc pas des électeurs souhaitant influencer la composition d'une coalition spécifique (une raison importante du soutien électoral au FDP lors des précédents scrutins). Il ne dispose pas d'un électorat fidèle très important, susceptible de lui garantir un socle d'électeurs assuré d'élection en élection. Il est confronté au problème d'un déclin de son nombre de membres depuis la période euphorique qui a suivi la réunification, moment où il avait – temporairement – enregistré une hausse des adhésions, grâce aux Allemands de l'Est et aux organisations qui ont fusionné avec le FDP durant l'été 1990. Durant une brève période, le parti a ainsi eu plus de membres dans la partie orientale de l'Allemagne que dans la partie occidentale, mais ces membres se sont avérés rapidement peu fidèles. En 1998, il avait 67 778 membres, dont seulement 14 718 provenaient des *Länder* orientaux (21,7 %) ⁴. En partie à cause du recul du nombre de membres, le parti manque de ressources financières (qui dépendent en partie de ses résultats électoraux et en partie de ce que le parti peut récolter auprès de ses adhérents) et militantes, de bénévoles indispensables lors des campagnes électorales. Pour la première fois depuis presque trente ans, parce qu'il n'est plus au gouvernement, le FDP ne parvient plus à attirer l'attention des médias sur les politiques qu'il mène et l'activité de ses ministres : le contraste est grand avec la période glorieuse où Genscher, alors ministre des Affaires étrangères, dominait la scène diplomatique européenne et où d'autres ministres, Graf Lambsdorff, ministre de l'Economie, ou Sabine Leutheusser-Schnarrenberger, comme ministre de la Justice, faisaient régulièrement la une de l'actualité. Les personnalités talentueuses lui manquent aussi. Ni le président précédent, Klaus Kinkel, ni l'actuel, Wolfgang Gerhardt, ne font figure de fins politiques. Seul le secrétaire général du parti, Guido Westerwelle, parvient à focaliser l'attention des médias à l'égal, par exemple, du chancelier Gerhard Schröder, ou du ministre des Affaires étrangères Joschka Fischer.

2. Le FDP comme parti libéral allemand : la recherche d'une identité partisane

Le libéralisme allemand a été représenté par deux – parfois plus – partis politiques différents jusqu'à la fin de la république de Weimar. Durant le second empire, différents partis rassemblaient les libéraux progressistes et les nationaux-libéraux. Pendant la République de Weimar, des conflits personnels et idéologiques ont fait capoter les tentatives de former un seul parti, qui aurait représenté toutes les composantes du libéralisme, dans la foulée de la première guerre mondiale. Aussi, les libéraux progressistes, l'aile gauche du libéralisme, ont-ils fondé le parti démocratique allemand (Deutsche Demokratische Partei, DDP) tandis que les nationaux-libéraux créaient le parti populaire allemand (Deutsche Volkspartei, DVP).

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, une autre tentative fut faite pour rassembler les différentes versions du libéralisme dans une seule formation. Les autorités d'occupation alliées avaient en effet décidé de n'attribuer, normalement, une licence qu'à un seul parti de chaque famille politique dans chaque territoire, les partis libéraux n'ayant plus à craindre d'organisations rivales locales. Au congrès d'Heppenheim de 1948, il fut donc assez aisé d'organiser un seul parti libéral, le FDP, dans les zones occidentales. Toutefois, l'organisation était une chose ; l'accord politique en était une autre et un objectif beaucoup plus difficile à atteindre. Les personnalités dirigeantes qui ont participé à la formation des partis libéraux durant la période d'occupation venaient d'horizons très différents. Avant la guerre, certains avaient été membres du DDP, d'autres du DVP, sinon même d'autres partis. Mais la plupart n'étaient membres d'aucun parti avant 1945. A l'origine, il y eut donc des problèmes d'interprétation du concept de libéralisme dans le FDP. Les différences avaient surtout une assise locale : ainsi s'il pouvait y avoir des membres des deux tendances dans les sections des *Länder*, en général l'une ou l'autre tendance dominait, reflétant souvent les forces relatives des libéraux progressistes et des nationaux-libéraux dans l'entre-deux-guerres voire même avant la première guerre mondiale. Les libéraux de Hambourg, de Brême, de Berlin et du Bade-Wurtemberg étaient plutôt progressistes et concernés par la problématique sociale tandis que ceux de Hesse, de la Rhénanie du Nord Westphalie et de Basse-Saxe étaient plutôt de tendance nationale-libérale. Sous certains aspects, le contexte de la vie politique dans la période d'occupation était plus à l'assistance – impératifs de la reconstruction, mise en place de formes effectives d'organisations politiques démocratiques à l'échelle des municipalités, des *Länder*, de la bizonne puis de la République fédérale – et a empêché de réfléchir à des objectifs à long terme. Cependant, la division de l'Allemagne, qui a affecté les attitudes envers la réunification et les relations avec les pouvoirs alliés, de même que les questions relatives au réarmement et à l'intégration européenne ou les relations entre politiques économiques et politiques de sécurité sociale dans le cadre de l'économie sociale de marché établie en République fédérale allemande, ont engendré des luttes intestines au sein du FDP. Seule une attitude politique fine et intelligente a empêché une scission du parti lors du congrès de Bad Ems en 1952, lorsque les libéraux modérés et les nationaux-libéraux présentèrent deux programmes de partis entièrement différents. Le parti en renvoya la discussion à un autre moment et le nouveau leader Reinhold Maier réussit par la suite à élaborer un programme

de compromis (le programme de Berlin) pour éviter un conflit. Néanmoins, lors des élections pour le comité exécutif du parti, des débats relatifs aux programmes électoraux et aux stratégies de campagne, des querelles sur la tactique à adopter avec Adenauer à l'intérieur de la coalition gouvernementale ou sur la meilleure coalition à soutenir en termes stratégiques en vue des élections, les différences entre les deux types de libéralisme ont resurgi à chaque fois. Et elles ont perduré au cours des décennies suivantes. Elles furent particulièrement vives lors des discussions sur l'avenir du parti qui eurent lieu au moment où le FDP était dans l'opposition face à la « grande coalition » (1966-1969), et elles affectèrent le parti en 1969 lorsque fut prise la décision d'entrer, pour la première fois, dans une coalition au niveau fédéral avec les sociaux-démocrates. Il fallut plusieurs années avant que le groupe parlementaire au Bundestag soit expurgé de tous ceux qui estimaient impossible d'accepter cette coalition ou, de manière plus générale, avant l'adoption d'un positionnement plus à gauche du parti durant cette coalition. Lorsque l'aile droite du parti en matière socio-économique redevint dominante dans certaines organisations du FDP dans les *Länder*, elle fut en mesure d'utiliser les dissensions qui divisaient la coalition à propos de la politique économique en 1981 et en 1982 pour forcer un changement de coalition en faveur des chrétiens démocrates d'Helmut Kohl. Ce fut alors au tour de l'aile gauche du parti d'être sur la touche. Certains quittèrent le FDP pour le SPD (et un certain nombre d'entre eux, comme Gunter Verheugen, ancien secrétaire général du FDP, jouèrent un rôle important dans le SPD); d'autres essayèrent de former un nouveau parti libéral, mais sans beaucoup de succès; d'autres encore abandonnèrent la politique. Quelques-uns restèrent au FDP mais, en général, n'y eurent guère d'influence, que ce soit au niveau des *Länder* ou à l'échelle fédérale.

Il est dès lors utile, dans l'analyse des problèmes auxquels le FDP a été confronté tout au long de son histoire et dans l'appréciation des stratégies qu'il a adoptées pour y faire face, d'employer le concept d'identité partisane. C'est un concept qui est principalement utilisé par les journalistes, parfois aussi par les politologues, mais qui n'est pas défini de manière rigoureuse⁵. En première approche, on pourrait dire que l'identité partisane est une combinaison de caractéristiques associées dans trois regroupements: l'image extérieure du parti, l'image intérieure du parti et la position dans le système de partis. Aucun de ces regroupements n'en épuise le sens à lui seul.

De manière empirique, les caractéristiques associées à l'image extérieure du parti (le parti est-il perçu comme uni ou divisé, comme moderne ou traditionnel? Quels groupes sociétaux lui attribue-t-on en termes de représentation?) peuvent être identifiées par des enquêtes auprès des électeurs et par l'analyse de la composition sociale de l'électorat et des sympathisants du parti. Les caractéristiques associées avec l'image intérieure (en général proches des composantes de l'image extérieure du parti) peuvent être identifiées à partir du programme du parti, des discours des dirigeants, et de l'analyse de l'appartenance sociale des adhérents et des élites du parti. Le positionnement du parti par rapport aux autres formations apparaîtra lors d'enquêtes demandant de ranger les partis sur une échelle gauche-droite ou de leur attribuer une notation (par exemple, sur une échelle de 1 à 10 où 1 représente la position d'extrême gauche et 10 la position d'extrême droite), et en observant avec quels partis le FDP a le plus de chances de former une coalition, partant de l'hypothèse

que cette coalition sera normalement constituée de partis relativement proches du FDP sur certaines problématiques essentielles.

L'identité partisane comme concept n'est pas seulement une liste descriptive de caractéristiques. Trois pathologies de cette identité peuvent être utilisées à des fins d'analyse comparative à la fois entre différents partis et au sein d'un seul parti, et ce à des moments différents. La première situation pathologique est la faible identité partisane. Un parti peut estimer qu'il n'a pas une image bien définie ou qu'il n'a pas une position clairement fixée sur l'échelle gauche-droite. Par exemple lorsque le parti est le partenaire mineur d'une coalition. Dans ces circonstances, l'identité du parti peut être éclipsée par celle du partenaire majeur, un peu comme une petite étoile peut voir son rayonnement masqué par la proximité d'une étoile plus grande et plus brillante. Deuxièmement, un parti peut avoir une identité horizontale éclatée, entre autres lorsqu'il a deux (ou plus) fractions ou ailes fortes, comme les verts allemands au moins jusqu'en 1998. Troisièmement, le parti peut avoir une identité verticale éclatée : c'est le cas lorsque l'élite et la base perçoivent différemment le parti et envisagent par conséquent des cheminements différents pour celui-ci. Enfin, le parti peut avoir une identité ambiguë. A la différence d'une identité faible ou d'une identité éclatée, une identité ambiguë peut avoir des caractéristiques bien définies ; même sans désaccords segmentés au sein du parti, les sections locales peuvent, de façon plus ou moins délibérée, chercher à représenter quelque chose de différent dans chaque circonscription. Le parti du socialisme démocratique en Allemagne est à la fois un parti qui se proclame socialiste de gauche et un parti cherchant à représenter les « perdants de la réunification » et les autres intérêts est-allemands qui ne sont pas nécessairement liés à des politiques publiques de gauche.

Durant ses cinquante-trois années d'existence, le FDP a expérimenté beaucoup de ces conditions pathologiques de l'identité partisane.

Nous l'avons vu, son identité a souvent été éclatée même si depuis 1994, dans les débats sur le futur du parti après des défaites électorales successives, il existe un consensus sur l'idée que le parti doit marquer et conserver son identité comme formation partisane du libre marché, qui défend le monde de l'entreprise et, si nécessaire, protège les droits civils menacés par l'action gouvernementale. Le FDP a conservé certains principes concernant la protection des droits individuels contre l'intervention de l'Etat mais ses orientations politiques sont fort éloignées des principes du « libéralisme social » qui s'étaient exprimés dans ses programmes les plus connus et les plus influents : les thèses de Freiburg acceptées au congrès du parti en 1971. Lorsqu'il n'a pas adopté des positions ambiguës concernant ses préférences en matière de coalition – en 1957 et en 1969 –, le FDP a particulièrement pâti de l'éclatement de son identité (il s'est aussi présenté aux élections comme formation d'opposition et ses performances ont été plutôt décevantes).

Il a parfois eu une identité faible. La question revient à chaque fois, après une longue période de coalition avec le même parti : dans quelle mesure les orientations politiques du FDP le différencient-elles du partenaire dominant de la coalition et, en conséquence, dans quelle mesure ne doit-il pas jouer l'« opposition » au partenaire dominant à l'intérieur de la coalition afin que les électeurs le perçoivent comme un parti indépendant ? Les longues périodes de coalition ont aussi conduit des membres

du parti à se demander quand, comment et dans quelles circonstances le parti devrait changer de partenaire de coalition. Cela s'est produit dans les dernières années de la chancellerie d'Adenauer, sous la chancellerie d'Helmut Schmidt, à la fin des années quatre-vingt, juste avant la réunification allemande (ce qui a rendu la question caduque) et encore au milieu des années quatre-vingt-dix sous la chancellerie de Kohl.

Le FDP a aussi connu des problèmes d'identité ambiguë. Dans les années cinquante, lorsque «l'aile ministérielle» sous la direction de l'ancien président du parti Franz Blücher refusa, en 1956, d'accepter la décision du groupe parlementaire de mettre fin à la collaboration avec les chrétiens démocrates, et forma un nouveau mais éphémère parti libéral alternatif. Mais aussi lors de la «grande coalition» quand le FDP a entamé un processus de réorientation, faisant de lui un partenaire viable pour une coalition avec le SDP, puis encore immédiatement avant et juste après le changement de partenaire de coalition, du SPD de Schmidt à la CDU-CSU de Kohl. Vu la structure fédérale du système politique, les contestataires peuvent disposer d'une base régionale de soutien loyal, avoir une légitimité et faire des compromis avec la direction du parti. La carrière politique mouvementée de Jürgen Möllemann, leader du FDP de la Rhénanie du Nord Westphalie, prouve qu'un dirigeant du parti important peut critiquer la direction nationale élue du parti, suivre une ligne indépendante aux élections nationales, tout en conservant – dans une très large mesure – une position de pouvoir au sein du parti.

Ainsi l'actuel FDP a-t-il une histoire problématique avec son identité partisane, comme d'autres partis, et particulièrement peut-être les partis libéraux, l'ont eue. Songeons aux libéraux démocrates britanniques depuis la deuxième guerre mondiale et même avant. Ils savent qu'ils courent le danger d'être perçus comme le «caniche» de Tony Blair, soutenant son gouvernement sur la plupart des questions, sans pour autant recevoir des postes ministériels en récompense, et alors qu'ils ont obtenu des succès électoraux au plan local, régional et national parce qu'ils étaient perçus comme une alternative au parti travailliste, en particulier dans le nord de l'Angleterre. Le FDP n'a plus ce problème puisqu'il n'est plus lié aux chrétiens démocrates au gouvernement et il a l'opportunité, nous le verrons, d'attirer à lui l'électorat de droite compte tenu du scandale financier qui a affecté la CDU. En dépit des déclarations de son président et de son secrétaire général, Gerhardt et Westerwelle, selon lesquelles le FDP allait développer dans l'opposition une nouvelle identité et promouvoir de nouvelles orientations politiques, il est toujours perçu comme un parti de droite, qui prône la diminution des impôts et défend les professions libérales (comptables, médecins, architectes, agents immobiliers) et les petites et moyennes entreprises. Même cette identité n'est pas très visible aux yeux du public, «le parti a du mal à donner à l'opinion une image convaincante de lui-même», assure un observateur ⁶. Bien qu'il fasse toujours de temps à autre la une parce qu'il défend certaines causes concernant les droits civils, le FDP semble considérer ses libéraux sociaux comme des vestiges du passé, leur donnant beaucoup moins d'importance que ne le fait la CDU pour son aile sociale. Ces libéraux sociaux remplissent en quelque sorte le rôle de Jiminy Cricket dans le film de Pinocchio : ils sont une conscience du parti, tout en étant souvent négligés et sans être pris en compte dans la vie politique.

3. La recherche du libéralisme allemand

La seule analyse du FDP ne suffit pas à expliquer la relation entre le FDP et le libéralisme allemand. Il faut aussi clarifier le concept de libéralisme allemand.

En Allemagne, le libéralisme a été associé dans la première moitié du XIX^e siècle avec deux problématiques : la voie vers l'unification allemande et le défi à « l'ordre ancien », particulièrement l'exercice de la monarchie comme obstacle à l'avènement de la démocratie. L'échec des ambitions libérales durant la période révolutionnaire de 1848-1849 et le fait que l'unification allemande soit intervenue à travers un accord constitutionnel dans lequel la population a été un partenaire contractuel a affaibli la cause du libéralisme en Allemagne. Paradoxalement, la Constitution de Weimar (1919) était très libérale. Mais le système politique qu'elle a imposé à l'Allemagne n'a été ni populaire, ni un succès, et la vie politique libérale s'est noyée dans une mer de radicalisme politique. Au moment où Hitler est devenu chancelier en 1933, les deux partis libéraux ont quasiment disparu de la scène politique.

Ainsi, le libéralisme apparut-il peut-être comme une nécessité après la deuxième guerre mondiale et l'effondrement du régime nazi. Les valeurs de démocratie, de constitutionnalisme, de protection des droits individuels contre l'Etat ou contre les versions autoritaires ou totalitaires de dogmes politiques, le règne de la loi plutôt que celui de l'idéologie correcte, la promotion de l'économie de marché non entravée par la planification ou la régulation de l'Etat, la liberté des médias à l'encontre de tout censeur : autant de projets que beaucoup d'Allemands estimaient alors devoir poursuivre, et auquel les gouvernements des puissances alliées occupantes en Allemagne occidentale souscrivirent aussi. Le cours des événements semblait favorable à la promotion des valeurs libérales. La création du Conseil économique pour les zones américaine et britannique fusionnées et le système libéral d'économie sociale de marché qu'il a introduit, la convocation d'un Conseil parlementaire pour écrire une Constitution provisoire (les principes de base) pour un Etat temporaire d'Allemagne occidentale, l'exigence qu'un seul parti libéral puisse être formé sous licence des Alliés, le régime non libéral imposé par l'Union soviétique dans sa zone d'occupation, adopté et adapté par le parti communiste en République démocratique allemande lors de sa fondation en octobre 1949 et qui a montré à l'Allemagne occidentale ce qui pourrait se passer si la démocratie ne s'enracinait pas en République fédérale d'Allemagne : tous ces développements semblaient démontrer la nécessité du libéralisme comme principe à suivre pour la démocratie en République fédérale.

Néanmoins, la bataille politique a surtout été un conflit entre, d'un côté, un parti social-démocrate officiellement toujours socialiste (jusqu'à sa conversion à un programme social-démocrate plus modéré en 1959 lors de son congrès de Bad Godesberg) et encore perçu comme le parti de la classe ouvrière lié aux doctrines marxistes et, d'un autre côté, les chrétiens démocrates, beaucoup plus liés à l'Eglise et à ses enseignements (en dépit du fait que formellement, contrairement à son prédécesseur, le parti du centre catholique, il s'agissait d'un parti à dénomination transversale). Le FDP apparaissait comme un acteur relativement mineur dans le jeu politique, bien que son rôle pivotale comme parti du centre dans le spectre politique en ait fait un allié utile dans la formation des coalitions. Les valeurs de base du libéralisme ont généralement été acceptées par les deux grands partis de l'échiquier

politique (à l'exception de l'économie de marché pour le SPD avant 1959) et ont donc rarement été l'objet de controverses politiques, même si les modalités de la mise en œuvre de la liberté de parole ou du règne de la loi pouvaient être vues différemment par les sociaux-démocrates et les chrétiens démocrates. Lorsque le FDP prôna des changements dans certaines politiques, par exemple la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans des matières comme l'impôt d'Eglise ou la dénomination des écoles (dans les « thèses sur l'Eglise » du FDP en 1974), ce fut perçu comme irrelevante et ne progressa guère.

Il y a trois interprétations relatives à la relation entre le libéralisme allemand et le FDP.

- Il n'y a pas de libéralisme politique en Allemagne, le FDP est politiquement faible parce qu'il n'a pas d'assise.
- Le libéralisme politique existe en Allemagne mais les autres partis politiques le défendent autant que le FDP.
- Le libéralisme politique allemand est toujours d'abord représenté par le FDP.

Une discussion complète de ces trois interprétations nécessiterait des développements trop longs pour cette contribution. Les partisans de la première soulignent, par exemple, que sur certaines questions qui sont venues devant la Cour constitutionnelle fédérale, comme la réforme de l'avortement, la liberté de parole, le droit du gouvernement de Bavière d'accrocher des crucifix sur les murs des classes, les verdicts de la Cour n'ont pas toujours été congruents avec les principes libéraux même s'ils étaient en conformité avec les principes de base de la Constitution. Ils se réfèrent aux attitudes d'un très grand nombre d'Allemands pendant de nombreuses années après la guerre, qui mettaient en évidence les avantages du régime nazi, sur le statut des femmes dans la société, sur l'insécurité des libertés des individus contre les demandes de la collectivité (un conseil local, un syndicat, une association professionnelle voire l'Etat lui-même). Ils notent le soutien donné aux partis extrémistes et anti-libéraux, de gauche (on peut peut-être y inclure aujourd'hui le parti du socialisme démocratique en Allemagne orientale) mais aussi de droite, et le soutien plus large que certaines revendications de ces partis – par exemple en matière d'asile politique – recueillent lors de sondages. Ils pourraient même se référer à la criminalisation en Allemagne du déni de l'Holocauste comme un développement compréhensible mais néanmoins fondamentalement anti-libéral, et à la controverse qui eut lieu en 1998-1999 sur l'octroi de la double citoyenneté à des immigrés ou à leurs enfants.

L'existence d'un libéralisme politique en Allemagne est peut-être plus facile à étayer. Les droits des personnes garantis dans les principes de base constitutionnels, l'empressement de la Cour constitutionnelle à protéger ces droits, la promotion des valeurs libérales à travers des agences pour l'éducation politique (comme les centres régionaux et fédéraux pour l'éducation politique), la référence aux valeurs libérales dans les manifestes électoraux de tous les principaux partis, même le PDS, la notion de démocratie combative (*streitbare Demokratie*) qui implique des agences comme l'office fédéral pour la protection de la Constitution, et la sensibilité aux valeurs démocratiques, à la tolérance et à l'égalité civique d'une majorité de la population et des agences non gouvernementales et officielles, allant des services civils aux Eglises,

des médias aux syndicats, tous soutiennent que oui, l'Allemagne est désormais à l'évidence un Etat libéral. Si l'on inclut l'économie de marché dans le concept de libéralisme politique, il suffit de remarquer qu'aujourd'hui tous les partis représentés au Bundestag l'acceptent comme un principe. Comme le soulignait un auteur, «les idées centrales du libéralisme politique font désormais partie du patrimoine commun et sont devenues des normes constitutionnelles de la république fédérale» ⁷. Comment dès lors encore défendre l'idée que l'Allemagne a besoin d'un parti libéral? Contre qui ou contre quoi le FDP doit-il prôner les valeurs libérales?

La troisième proposition (le FDP a un rôle spécial en relation avec le libéralisme en Allemagne) est de ce fait la plus difficile à justifier. Seules quelques demandes sociales ou positions politiques du programme des démocrates libres n'ont pas été faites par l'un ou l'autre des deux grands partis. Il est donc très difficile de dégager une question qui puisse être regardée comme exclusivement libérale. Le FDP doit dès lors se référer à trois autres éléments pour justifier son existence propre comme parti du libéralisme allemand. *Primo*, il peut se prévaloir d'avoir été raisonnablement consistant dans sa promotion des idées libérales et d'avoir fait pression sur des problématiques libérales. Alors que d'autres formations ont de temps en temps faibli dans leur appui aux idées libérales, ou les ont négligées, le FDP peut se targuer d'un soutien sans faille à ces idées et à ces idéaux. (D'aucuns pourraient cependant lui reprocher d'avoir été parfois hésitant ou tiède: en acceptant l'installation de micros cachés dans certaines résidences pour poursuivre les criminels ou en soutenant des changements dans la loi relative à l'asile, par exemple ⁸). *Secundo*, le FDP peut se vanter d'avoir donné la *priorité* aux valeurs libérales. Alors que les sociaux-démocrates ont parfois fait primer l'intérêt des syndicats, que les chrétiens démocrates ont parfois donné la priorité aux valeurs chrétiennes (la position de l'Eglise catholique lors de la réforme de la loi relative à l'avortement, par exemple, ou les intérêts des Eglises dans le maintien des écoles confessionnelles) et que les verts semblent fréquemment placer leur interprétation des intérêts environnementaux avant les droits des individus. C'est la raison pour laquelle Wolfgang Gerhardt peut de manière crédible se référer au FDP comme au seul parti de la liberté, vis-à-vis des «croyants dans l'Etat (*Staatsgläubigen*) de la gauche et de la droite, des conservateurs aux socialistes romantiques» ⁹. *Tertio*, les démocrates libres peuvent soutenir que l'histoire du libéralisme politique et ses réalisations auxquelles ils ont contribué justifient l'existence d'un parti libéral dans le système comme *conscience libérale* et comme incitateur libéral. De ce point de vue, ils contribueraient à la réalisation d'idées comme la réforme sociale promues par Friedrich Naumann, la très imparfaite mais certainement très libérale Constitution de la république de Weimar, la contribution du FDP au Conseil économique et au Conseil parlementaire dans la restauration de la démocratie en Allemagne après la deuxième guerre mondiale, la résistance du parti, partenaire de la coalition avec les chrétiens démocrates, à des orientations non libérales d'Adenauer (et sa bataille contre la cession de la Sarre à la France), l'apport intellectuel du premier secrétaire général du parti, Karl-Hermann Flach, au libéralisme ¹⁰; les pressions du FDP en faveur de la réunification, en ce compris les contributions de Walter Scheel à l'*Ostpolitik* au début des années soixante-dix et de Genscher à la paix et à la stabilité en Europe comme au processus de réunification

en 1990. Ces arguments peuvent être critiqués. Tout dépend de la définition du libéralisme que l'on adopte. D'autres peuvent même être attaqués en arguant des divisions entre partis libéraux jusqu'en 1945 et des factions à l'intérieur du FDP depuis lors. Il n'en demeure pas moins qu'en définitive, la justification de l'existence d'un parti libéral reste valable. Ce qui, en revanche, n'est pas spécialement libéral est le rôle fonctionnel du FDP comme parti pivot, instrument fournissant les majorités pour les coalitions gouvernementales. Cette fonction est liée à une place au centre de l'échiquier politique, mais qui ne doit pas nécessairement être assumée par un parti libéral. Le soutien électoral pour le FDP aurait été au moins autant lié à ce rôle fonctionnel qu'aux buts programmatiques du parti : «... la majeure partie de l'électorat du FDP vote pour ce parti non en raison de son programme ou de ses candidats, mais pour la fonction qu'il assume dans le système de partis. Cela a régulièrement permis de mettre sur pied des coalitions gouvernementales...»¹¹. Il est possible que l'avenir du FDP soit fortement compromis plus en raison de la défiance croissante à son égard que de sa capacité d'encore assurer ce rôle fonctionnel ou des dimensions libérales de son programme.

4. La survie du plus faible ?

On peut mettre en évidence, aujourd'hui comme autrefois, plusieurs facteurs négatifs pour le FDP, encore que, parfois, non sans paradoxe, ils expliquent sa survie dans un système politique qui n'est pas favorable aux petits partis.

Le système électoral est l'un des éléments les plus significatifs à cet égard. D'une part, un parti doit décrocher 5 % au scrutin de liste pour obtenir des sièges (ou, ce qui est extrêmement improbable pour les petits partis, doit enlever trois circonscriptions au scrutin uninominal). C'est un défi pour un parti comme les Démocrates libres dont l'électorat a fluctué entre un peu moins de 6 % et près de 13 % et que plusieurs sondages ont régulièrement placé sous la barre des 5 %. Depuis 1969, le FDP craignait à chaque fois de ne pas atteindre le seuil de 5 %, un échec qui l'aurait fait entrer dans un processus de déclin électoral structurel¹². Cependant, deux autres caractéristiques du système électoral se sont révélées être des avantages pour le FDP. L'existence d'un système de représentation proportionnelle a permis au parti de toujours avoir au moins une représentation parlementaire juste en rapport avec son pourcentage en voix. Le seuil d'éligibilité est un avantage pour le parti aussi longtemps qu'il parvient à la franchir : il obtient de la sorte une prime d'un ou deux sièges puisque certains petits partis sont exclus de la distribution des sièges. Que le système électoral opère sur la base d'un double vote signifie aussi que, certainement depuis 1969, le FDP a été capable de recueillir des voix au scrutin de liste d'électeurs qui autrement votent pour l'un des deux grands partis : le SPD et les chrétiens démocrates (et généralement c'est le parti qui souhaite gouverner avec le FDP qui lui fournit ces deuxièmes votes «prêts»). Le FDP a transformé ses campagnes en un instrument très sophistiqué promouvant le principe du « vote éclaté »¹³.

Un autre facteur a été la décision du SPD et de la CDU-CSU de devenir des partis attrape-tout, pour chercher à étendre leur base électorale au-delà de leur milieu traditionnel. Cela signifie qu'il n'y a pas de groupe social affecté à tel ou tel parti, et certainement aucun groupe que représenterait exclusivement ou même principalement

le FDP. Il est vrai que pendant de nombreuses années l'électeur libéral type avait entre 35 et 65 ans, avait un capital scolaire important, vivait dans une ville, le plus souvent universitaire, était rarement croyant et encore moins souvent membre d'une organisation syndicale; il travaillait sans doute dans une entreprise comme manager ou à un poste de direction, ou exerçait une profession libérale (comme agent immobilier ou architecte), ou encore était fonctionnaire à un poste très élevé et avait des revenus élevés ¹⁴. Mais d'autres formations attiraient les électeurs jouissant de hauts revenus du secteur privé, les professions libérales ayant fait des études poussées ou les citoyens notamment des villes universitaires, et dans une proportion beaucoup plus importante que le FDP. Le FDP serait un parti sans clientèle. Il doit convaincre presque la totalité de ses électeurs à chaque élection. Relativement peu d'électeurs choisissent le FDP à deux (ou plus) élections d'affilée alors que le SPD, la CDU-CSU, le PDS et même les verts ont un noyau d'électeurs fidèles de scrutin en scrutin. Le FDP peut survivre par sa capacité à servir temporairement de vote refuge pour des catégories d'électeurs « protestataires » et « flottants », mais cela ne compense pas le fait que son noyau d'électeurs fidèles se situe sans doute sous la barre des 2 % de l'électorat.

Deux autres facteurs, qui ont chacun un effet sur le système de partis, ont aussi affaibli la position du FDP: le changement social et la réunification allemande. Le changement social sur les deux ou trois dernières décennies n'a pas été tout à fait à l'avantage des démocrates libres. D'une part, le déclin des milieux traditionnels favorables à la social-démocratie (particulièrement l'industrie de la confection et les industries extractives, et du syndicalisme qui leur était associé) et de la CDU-CSU (en particulier les communautés rurales et le déclin de la pratique religieuse) profitent au FDP dans la mesure où ce parti survit grâce aux électeurs flottants dont le contexte social ne les persuade plus de voter fidèlement et structurellement pour le SPD et la CDU-CSU. D'autre part, le développement d'un segment non négligeable de l'électorat qui est attiré par la politique post-matérialiste signifie que les personnes à haut capital culturel, parfois très prospère et d'habitude plus jeunes, qui pouvaient être attirées dans les années soixante-dix et quatre-vingt par le libéralisme du FDP, sont maintenant disponibles pour les verts. D'aucuns ont suggéré en effet que les différences principales entre électeurs du FDP et électeurs verts sont que les premiers sont, en moyenne, plus vieux et ont plus de chance d'être employés dans le secteur privé, alors que les seconds sont plus jeunes et travaillent sans doute dans le secteur public, mais en termes d'éducation, de revenus et de résidence, ils sont difficiles à distinguer les uns des autres. En 1994, le FDP et les verts ont gagné trois circonscriptions (Stuttgart 1, Munster et Brême Est) qui ont été dans les quinze meilleurs sièges pour les deux partis et, en 1998, trois sièges (Stuttgart 1, Munster et Cologne 11) qui étaient aussi parmi les meilleurs résultats en Allemagne occidentale pour les deux partis ¹⁵, ce qui constitue une indication supplémentaire de cette similarité d'électorats. Le fait que les deux formations aient un électorat relativement faible et sont très proches du seuil des 5 % attise leur rivalité. Certains responsables politiques verts sont les « nouveaux libéraux ». En 1995, un commentateur disait, à propos des verts: « S'approprier l'héritage du FDP, sans devenir le FDP, est maintenant devenu la stratégie politique » ¹⁶. La réunification a compliqué le système

de partis. Non seulement celui-ci s'est étendu avec l'arrivée du parti du socialisme démocratique (PDS), ce qui a réduit arithmétiquement les chances du FDP d'être nécessaire pour la création d'une majorité à deux partis ¹⁷ mais en plus la présence du FDP (comme des verts) dans les «nouveaux *Länder*» de l'ancienne RDA resta fort discrète. Le FDP n'a aucun siège dans les assemblées régionales d'Allemagne orientale, à peine quelques membres et peu de moyens. Il est vrai que 85 % des 359 maires du parti sont dans des districts est-allemands, et que le FDP y obtient aux élections locales des scores plus importants qu'en Allemagne occidentale ¹⁸. Pour les élections au Bundestag, cette extension de la République fédérale, couplée à la faiblesse du FDP en Allemagne orientale, signifie que les libéraux doivent désormais décrocher plus de 6 % des suffrages en Allemagne occidentale pour compenser leur maigre score (3,5 % en 1994 et 3,3 % en 1998) en Allemagne orientale, afin d'atteindre le seuil de 5 %. Dès lors que 20 % de l'électorat aux élections générales vient des *Länder* orientaux et que le FDP n'y recueille qu'environ 3 %, tout score inférieur à 5,5 % en Allemagne occidentale empêcherait le FDP d'atteindre la barre fatidique des 5 %. L'ensemble de ces changements dans le système de partis ont rendu plus faible la probabilité que le FDP continue à jouer le rôle de pivot dans la formation des coalitions, ce qui en retour amenuise la probabilité de gagner suffisamment de voix aux prochaines élections pour conserver sa représentation parlementaire au Bundestag.

Ces dernières années, la question de la «grande coalition» est revenue à l'agenda politique. Depuis la réunification, un certain nombre d'exécutifs en Allemagne orientale ont été des coalitions de ce type (comme le sont les gouvernements de Brême et de Berlin).

Vu l'absence du FDP et des verts dans les parlements régionaux d'Allemagne orientale, de telles coalitions sont souvent la seule alternative pour former un gouvernement sans le PDS. Bien qu'une telle coalition, au niveau fédéral, n'ait été essayée qu'une fois (1966-1969), la situation dans laquelle le SPD contrôlait une majorité de sièges au Bundesrat dans les dernières années de la chancellerie de Kohl faisait que la plupart des orientations politiques majeures, comme la réforme sur l'impôt, ne pouvaient pas passer le cap parlementaire sans un compromis avec le SPD. Cette position affaiblie du FDP au sein du gouvernement Kohl a fait qu'on a passé outre à son opposition aux compromis de manière à garantir l'accord avec le SPD. Cela réduit aussi l'attrait du FDP aux yeux de la CDU-CSU comme partenaire possible d'une coalition, dès lors que certains parmi les chrétiens démocrates préféreraient opter pour une grande coalition plutôt que se lier au FDP, estimant que la CDU-CSU a peut-être plus en commun avec le SPD qu'avec les démocrates libres ¹⁹.

Outre ces facteurs exogènes affectant la position actuelle du FDP, des éléments internes au FDP même ont aussi affecté son statut et son potentiel à l'intérieur du système allemand de partis.

Le parti manque de ressources. Il en a toujours eu moins que les autres formations politiques mais ces dernières années, l'écart s'est creusé. En 1998, le FDP a engrangé l'équivalent de 25 millions d'euros, soit moins que les verts (28,5 millions d'euros) et à peine plus que le PDS (19,3 millions d'euros). Les dons constituent à peu près

44 % des recettes du parti : soit beaucoup plus que dans n'importe quel autre parti représenté au Bundestag, tandis que les cotisations ne fournissent que 21 % des recettes (les verts et le PDS tirent chacun 45 % de leurs ressources des cotisations de membres, la CDU 40 %, la CSU 29 % et le SPD 52 % ²⁰). Le financement public en fournit 27 %. Ce niveau bas de rentrées a affecté le fonctionnement du quartier général du parti (et le déplacement à Berlin a grevé son budget). Il affecte l'efficacité et la présence effective du parti aux échelons régionaux et locaux. Il l'empêche de faire campagne à jeu égal avec les autres formations, que ce soit aux scrutins locaux, régionaux ou fédéraux. Exclu du gouvernement depuis 1998, il est probable que le parti recevra moins de dons, en particulier de ceux qui faisaient des contributions au parti précisément parce qu'il pouvait influencer les politiques du gouvernement. La modestie des ressources financières a des effets dans d'autres domaines, comme le recrutement d'adhérents et l'organisation du parti. Toutes les formations doivent se soucier de conserver leurs membres et de les motiver pour qu'ils jouent un rôle actif, et le FDP ne fait pas exception. Dans certains domaines, où l'organisation du parti est faible, il y a trop peu de membres pour occuper tous les mandats alloués à l'organisation locale du parti pour les congrès ²¹. D'aucuns ont suggéré de supprimer un certain nombre de permanents au niveau local et dans beaucoup d'organisations régionales, et d'envoyer des équipes de permanents aider une régionale chaque fois qu'il y a un scrutin de *Land* ou de contribuer à des campagnes de recrutement. Une « commission spéciale Allemagne orientale » a été formée pour faire face au problème dans cette partie de l'Allemagne et fournir aux électeurs d'Allemagne orientale des éléments d'identification forts associés au FDP ²². Les petits partis ont des problèmes particuliers dans les campagnes électorales ²³, et ils ont besoin de membres, peut-être même plus que les grands partis, parfois décrits comme entrant dans l'ère des partis « postmodernes », où le rôle et les fonctions des membres sont réduits au profit surtout des permanents et des professionnels de l'organisation, de la communication médiatique auprès des électeurs et des personnalités qui incarnent le parti.

L'autre facteur est étroitement lié au concept d'identification partisane que nous avons évoqué. Quel type de parti est aujourd'hui le FDP ? Quelles fonctions remplit-il ? Quelles orientations politiques lui sont propres ? Depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, le parti cherche des réponses à ces questions et les observateurs l'analysent à la lumière de ces questionnements. Un observateur constatait dès 1992 : « Ni un *catch-all-party*, ni un parti de masse, le FDP justifie seulement son existence sur la base de sa participation au pouvoir » ²⁴. Des tentatives pour développer de nouvelles orientations politiques et un nouveau programme ont été faites à plusieurs reprises, mais sans réel succès en termes de liens entre le parti et des politiques spécifiques, à l'exception peut-être des politiques dérogatoires et de la réduction d'impôts pour le monde de l'entreprise. Une enquête menée en 1997 a établi que 72 % des anciens électeurs du FDP et 57 % de ses sympathisants le voyaient comme indifférent à la question sociale et obsédé par une seule problématique : la réduction des impôts ²⁵. Le dernier programme du parti, « Les principes de Wiesbaden : pour une société civique libérale » s'est vu reprocher son absence de contenu et son manque de visibilité pour les électeurs ²⁶. Certains membres du parti ont appelé le FDP à s'amender et à revenir aux vieilles politiques de protection des libertés civiles et au lien entre le libéralisme et

la défense du bien-être social : la vieille stratégie du « programme de Freiburg ». Il est cependant douteux que beaucoup d'électeurs soient attirés par de telles orientations, que l'on retrouve, dans une certaine mesure, dans les manifestes électoraux des verts et du SPD. D'autres veulent voir le parti se positionner résolument à la droite de la CDU-CSU, en privilégiant les intérêts nationaux et en imitant la stratégie de Haider en Autriche, afin de mordre sur l'électorat de partis radicaux d'extrême droite. Dans ce cas aussi, les perspectives de gains électoraux d'une telle stratégie seraient négligeables. Il est clair que tous les électeurs républicains ou de l'Union populaire allemande (DVU) ne changeraient pas leur vote au profit du FDP ; de même, beaucoup d'électeurs « libéraux » respectables abandonneraient le parti. Enfin, un tel choix priverait le parti du statut de partenaire possible de la CDU-CSU dans une coalition gouvernementale. Plusieurs experts allemands ont assimilé cette perspective stratégique à un « suicide politique »²⁷.

5. L'avenir du FDP : deux scénarios

« Le FDP est sans aucun doute le parti le plus moderne d'Allemagne »²⁸.

Cette affirmation de Walter apparaît comme un compliment ambigu pour le FDP. Walter fait référence au nombre insuffisant de membres du FDP, à sa faible organisation et à l'absence d'une tradition forte de parti, autant de caractéristiques du FDP qui sont celles du parti « moderne », mais il souligne aussitôt qu'il pourrait très bien ne pas y avoir d'avenir pour un parti supposé avoir ces qualités. En ciblant les managers à hauts revenus ou les professions libérales, le FDP peut certes gagner des voix mais ce sont aussi les électeurs les plus mobiles (à tous points de vue) dans la société allemande, et ils sont généralement trop occupés par leur carrière et leurs loisirs pour devenir membres, et encore moins militants, d'un parti politique.

Le scénario pessimiste pour le futur du FDP serait une « spirale du déclin ». Ce scénario exige cinq conditions, qui sont autant de désavantages pour le parti et se renforcent l'une l'autre.

1. Le parti manque de ressources, ce qui signifie qu'il ne peut compter que sur un petit nombre de militants pour faire fonctionner les sections locales et même régionales et prester des tâches aussi élémentaires que les permanences de bureau, la présentation de candidatures pour des mandats publics ou comme délégués de congrès.

2. Le manque de membres entraîne la raréfaction des adhésions et, en conséquence, la raréfaction des cotisations. Une perte que le FDP doit chercher à compenser par des dons de nature commerciale. La pénurie d'argent a un impact sur les campagnes électorales, ce qui mène à des résultats électoraux décevants, en particulier lors des élections intermédiaires notamment à l'échelle des *Länder*. La campagne du *Land* de Hesse en 1999 en est un bon exemple²⁹.

3. L'absence dans les parlements des *Länder* signifie que le FDP n'est plus un acteur majeur dans la construction d'une coalition, bien que le parti – quelle que soit son offre programmatique – reste, au moins en partie, attractif pour des segments électoraux parce qu'il peut être nécessaire à la création d'une coalition majoritaire viable. En effet, ce potentiel de coalition, a, jusqu'à présent, servi à préserver la présence du FDP au Bundestag, et a récemment aidé au maintien de sa représentation

parlementaire en Hesse même si son pourcentage a dangereusement décliné. Quand il est au gouvernement, avec des ministres dotés de personnalités relativement fortes, le parti jouit de l'attention des médias, et cela peut le rendre plus attractif électoralement.

4. Mais il compte très peu de fortes personnalités. Dans l'opposition à Berlin, il n'a plus de ministres dans la coalition fédérale et, nous l'avons souligné, seul son secrétaire général Westerwelle a une présence médiatique solide. Au plan régional, Möllemann en Rhénanie du Nord Westphalie et Döring dans le Bade-Wurtemberg ont des réputations locales mais en dehors de cela, le parti manque cruellement de *leadership* fort. Aucun responsable politique du FDP n'apparaît actuellement dans les «*top ten*» des personnalités politiques produits sur la base de sondages³⁰.

5. Le manque de *leadership* a contribué au manque de profil programmatique. Il n'y a ni équivalent au «*genscherisme*» en politique étrangère ni une politique économique claire, orientée sur le marché sans le moindre compromis, comme l'était la politique pratiquée par Lambsdorff. Le parti continuera donc à avoir des problèmes à séduire des électeurs et des membres, et la spirale du déclin s'accélérera, conduisant peut-être à son éviction du Bundestag en 2002 ou 2006. Dans cette hypothèse, beaucoup d'experts prédisent que l'exclusion sera permanente.

Le scénario optimiste serait un «*scénario phénix*». Dans sa forme la plus crue, ce scénario ne serait que le produit d'une forme de croyance superstitieuse. Parce que le FDP a été confronté à plusieurs reprises dans le passé à la possibilité sinon à la probabilité d'être éliminé du Bundestag, et parce qu'à chaque fois les prévisions se sont avérées fausses, la crise contemporaine annoncerait une fois de plus un retour à l'avant-plan. Dans une version plus analytique, ce scénario est basé sur des tendances potentiellement positives, qui pourraient, si les choses s'agencent bien, conduire à une nouvelle vie du FDP.

1. L'élection régionale au Schleswig-Holstein en février 2000 a montré que les dommages causés à la CDU par le scandale financier lié à Helmut Kohl, ont conduit à un transfert d'électeurs bourgeois, faible mais significatif, de la CDU vers le FDP. La CDU a perdu 2 % par rapport à l'élection régionale de 1996 ; dans le même temps, le FDP engrangeait 1,9 %. 36 % des électeurs ayant voté pour le FDP admettent s'identifier avec la CDU ; seuls 19 % des électeurs s'identifient avec le FDP³¹. Cette évolution pourrait être confirmée lors des futures élections régionales, et elle pourrait être toujours présente aux élections nationales de 2002, si les enquêtes menées par la justice et le Bundestag, relatives aux finances de la CDU traînent quelque peu.

2. L'élection régionale du Schleswig-Holstein a aussi montré un passage du SPD vers le FDP d'électeurs voulant marquer leur opposition à la coalition SPD-verts au niveau fédéral³². Cela pourrait se reproduire lors d'autres élections régionales, où de telles coalitions ont été formées ou pourraient l'être. Les verts ont perdu des voix à chaque élection depuis la fin de l'année 1997, et leur impopularité pourrait bénéficier au FDP.

3. L'arrêt du déclin électoral pourrait lui valoir à nouveau l'attention des médias s'il devient réellement ou potentiellement plus important dans certains exécutifs régionaux (lors des deux dernières semaines de la campagne régionale en Rhénanie du Nord Westphalie, les médias ont mieux couvert le FDP parce que se profilait

l'hypothèse d'une coalition avec le SPD), et dès lors qu'il développe de nouvelles orientations politiques sur l'immigration, les impôts ou les nouvelles voies pour financer les programmes de bien-être. En retour, cette nouvelle couverture pourrait apporter au parti de nouveaux membres, plus d'argent et de nouveaux électeurs.

4. L'élément crucial d'un tel scénario pourrait être la décision du FDP de se déclarer prêt à entrer dans une coalition avec le SPD lors de l'élection nationale de 2002. Si les problèmes avec les partenaires de la coalition actuelle, les verts, s'accroissent sur la production d'énergie nucléaire ou la réforme économique et fiscale, par exemple, une telle coalition du « nouveau centre » (*neue Mitte*) pourrait être attrayante tant pour le FDP que pour le SPD. La CDU-CSU serait isolée, et une telle coalition pourrait offrir à Schröder la chancellerie pour une longue période ³³.

On y verra rapidement plus clair. Les enquêtes d'opinion le révèlent, le FDP est à la limite de la survie électorale. Les verts l'ont remplacé en partie dans le système de partis. Mais si ces derniers offrent à l'électorat allemand le libéralisme de la « politique du geste » sur des questions comme l'intervention au Kosovo, sur plus de citoyenneté libérale et de régulation environnementale, le FDP, lui, peut toujours prétendre donner au libéralisme une réalité politique, être le partenaire de coalition dans trois gouvernements régionaux et reste, potentiellement, un parti pivot dans la politique fédérale. Lorsqu'il est au gouvernement, ses réalisations sont aussi plus importantes que ce qu'on pourrait attendre d'un parti de sa dimension : des chercheurs l'ont montré, les orientations du FDP étaient le meilleur prédicteur des politiques menées dans cinq des cas analysés sur onze et le FDP, loin d'être un parti du veto, apportait une aide positive à l'élaboration de politiques lorsqu'il était au gouvernement ³⁴. A l'évidence, le système de partis allemand changerait – et peut-être pour le pire – si le FDP ne devait plus jouer de rôle dans le système politique.

Notes

¹ Karl-Hermann FLACH, cité dans J. BRETTSCHEIDER, H. HOFMANN, *Karl-Hermann Flach. Liberaler aus Leidenschaft*, Munich, Bertelsmann Verlag, 1974, p. 110.

² La France s'est jointe à cet arrangement en 1948 pour ainsi faire une trizone.

³ Le vote constructif de non-confiance nécessite qu'il y ait simultanément une majorité pour démettre le chancelier sortant et l'accession d'un successeur choisi. Une motion en ce sens fut vainement tentée en 1972 lorsque Brandt perdit sa majorité au Bundestag. Ce n'est qu'en 1982 qu'une telle motion aboutit.

⁴ H. VORLÄNDER, «Die FDP nach der Bundestagswahl 1998: Koalitionspartei im Wartestand?», in O. NIEDERMAYER (ed.), *Die Parteien nach der Bundestagswahl 1998*, Opladen, Leske & Budrich, 1999, p. 115.

⁵ Deux exemples récents. A propos du parti de la réforme aux Etats-Unis, Ben Macintyre écrivait: «Il a élargi son spectre et troublé son identité» (*The Times*, 24 juillet 1999). Un rapport de la conférence du parti libéral britannique disait: «Mais la tentative pour accentuer l'identité propre du parti fut minée par l'insistance de M. Campbell pour que la coopération consultative au Comité du cabinet soit étendue à des domaines tels que la santé et le bien-être» (*The Times*, 20 septembre 1999).

⁶ S. MELNIK, «Was muss die FDP tun, um ihre Existenzkrise zu überwinden?», *Liberal*, 2000, vol. 42, p. 12.

⁷ D. LANGWIESCHE, *Liberalismus in Deutschland*, Francfort, Suhrkamp, 1988, p. 10.

⁸ J. DITTBERNER, «Erneuerung der FDP», *Liberal*, 2000, vol. 41, 3, p. 31.

⁹ W. GERHARDT, «Die FDP zeigt Flagge», *Liberal*, 2000, vol. 42, p. 3.

¹⁰ K.-H. FLACH, *Noch eine Chance für die Liberalen*, Francfort, Fischer Veriag, 1971.

¹¹ W. BÜRKLIN, W. KALTFLEITER, «Die Bundestagswahl 1987: Streitfragen einer neuen Konfliktdimension», *Zeitschrift für Parlamentsfragen*, 1987, vol. 34, 4, p. 424.

¹² Les verts sont le seul exemple d'un parti qui est revenu au Bundestag en 1994 après en avoir été exclu pour n'avoir pas atteint le seuil de 5 % aux élections de 1990.

¹³ G. ROBERTS, «The «second-vote» strategy of the West German Free Democratic Party», *European Journal of Political Research*, 1988, vol. 16, p. 317-337.

¹⁴ En 1998 par exemple, un sondage d'opinion a mis en évidence que le FDP recevait le soutien de 15 % des indépendants, de 9 % de personnes employées dans l'agriculture, de 7 % des employés, mais seulement de 3 % des ouvriers et de 4 % parmi les chômeurs; enfin seuls 2 % des syndiqués votaient libéral. FORSCHUNGSGRUPPE WAHLEN, *Bundestagswahl 1998*, Mannheim, Forschungsgruppe Wahlen, 1998, p. 2.

¹⁵ FORSCHUNGSGRUPPE WAHLEN, *Bundestagswahl 1994*, Mannheim, Forschungsgruppe Wahlen, 1994, p. 31, 114-115.

¹⁶ C. RAKOB, «Wer sind die besseren Liberalen?», *Die Zeit*, 15 décembre 1995.

¹⁷ A ce jour, aucun parti présent au Bundestag n'est prêt à entrer dans une coalition avec le PDS, et comme le PDS a atteint le seuil des 5 % au Bundestag, cela veut dire que pour former une coalition, les chrétiens démocrates et le FDP devraient non seulement devancer le SPD et les verts ensemble, mais en plus tenir compte des sièges du PDS. En 1994, par exemple, la CDU-CSU et le FDP avaient 341 sièges, soit 40 de plus que le SPD et les verts. Le fait que le PDS en avait trente réduisait la majorité à seulement 10 sièges (huit d'entre eux étaient des sièges de compensation). Un très court tassement électoral pour un parti du gouvernement aurait pu laisser la coalition sans majorité absolue, bien qu'il n'y ait aucune coalition possible à l'exception de la grande coalition entre le SPD et la CDU-CSU, ou une coalition à trois partis composée des verts, du SPD et du FDP.

¹⁸ H. VORLÄNDER, «Die FDP nach der Bundestagswahl 1998: Koalitionspartei im Wartestand?», in O. NIEDERMAYER (ed.), *op. cit.*, p. 113.

¹⁹ *Ibid.*, p. 105-106.

²⁰ *Das Parlament*, 11-18 février 2000.

²¹ J. DITTBERNER, «Die FDP an der Schwelle zum neuen Jahrhundert», *Aus Politik und Zeitgeschichte: Beilage zur Wochenzeitung Das Parlament*, 2000, p. 35.

²² J. DITTBERNER, *op. cit.*, 1999, p. 71.

²³ G. ROBERTS, «Multi-purpose election campaigns: fonctions and consequences of smallparty campaigning in German élections», paper for the Workshop: *Do campaigns matter. The Political Consequences of Modern Electioneering*, Joint Sessions of the European Consortium for Political Research, Copenhague, avril 2000.

²⁴ *Der Spiegel*, 18 mai 1992, p. 21.

²⁵ *Focus*, 17 mai 1997, cité par H. VORLÄNDER, *op. cit.*, p. 1999, p. 106.

²⁶ J. DITTBERNER, *op. cit.*, p. 33-34.

²⁷ J. FALTER, J. WINKLER, «Die FDP vor dem Aus?», *Aus Politik und Zeitgeschichte: Beilage zur Wochenzeitung Das Parlament*, 1996, p. 52.

²⁸ F. WALTER, «Die Krise hinter der Krise. Zur Lage der Parteien in der Bundesrepublik», *Blätter für deutsche und internationale Politik*, 2000, vol. 45, 2, p. 179.

²⁹ R. SCHMITT-BECK, «Die hessische Landtagswahl von 7 Februar 1999: Der Wechsel nach dem Wechsel», *Zeitschrift für Parlamentsfragen*, 2000, vol. 31, 1, p. 7.

³⁰ Par exemple, la liste publiée par la *Süddeutsche Zeitung* les 15 et 16 avril 2000 comprenait cinq personnalités chrétiennes démocrates, trois sociales démocrates, une du PDS et une des verts.

³¹ FORSCHUNGSGRUPPE WAHLEN, *Wahl in Schleswig-Holstein*, Mannheim, Forschungsgruppe Wahlen, 2000, p. 58.

³². *Ibid.*

³³ Une utilisation du FDP comme arme pour vaincre la résistance dans le propre parti du chancelier fut une tactique utilisée par Helmut Kohl, particulièrement contre les ultra-conservateurs de la CSU (la version bavaroise de la CDU). Schröder a déjà donné des positions gouvernementales à deux libéraux sociaux : Hirsch et Leutheusser-Schnarrenbeger, l'ancien ministre de la Justice.

³⁴ R. HOFFERBERT, H.-D. KLINGEMANN, «The policy impact of party programmes and government déclarations in the Federal Republic of Germany», *European Journal of Political Research*, 1990, vol. 18, p. 292-295.

Le parti libéral démocrate au Royaume-Uni : à la recherche du pouvoir

David BELL

Au Royaume-Uni, le libéralisme (au sens anglais du terme) fut souvent promis à une mort prochaine par des fossoyeurs à la mode. Mais s'il connut des périodes de vaches maigres, il survit et se développe aussi bien au niveau des gouvernements locaux qu'à l'échelle parlementaire. Sur n'importe quel autre échiquier politique européen, les libéraux démocrates seraient considérés, en termes de nombre de suffrages, comme un tiers-parti important et auraient pu, bien avant 1999, réaliser une percée au Parlement européen (et par conséquent sur la scène européenne). Mais leur performance politique la plus faible concerne leur présence au gouvernement. Malgré le grand changement intervenu dans les années quatre-vingt, les libéraux n'ont décroché aucun siège ministériel depuis 1945. Etant donné sa persistance comme parti politique, il est tentant de dire que le parti libéral démocrate exerce toujours une fonction de base dans le système politique et qu'il répond à un besoin substantiel. Le libéralisme contemporain, sous la forme du parti libéral démocrate, ne serait donc pas une formation marginale, ni même une organisation faible.

Mieux, dans le contexte européen, il se présente comme un des plus grands partis libéraux même si, à la différence de la majorité de ces partis pivots, il n'a pas été souvent un partenaire de gouvernement. Selon Peter Mair ¹, le score moyen des libéraux en Europe est de 10% et le résultat des libéraux démocrates aux dernières élections générales du Royaume-Uni, de 16,8%. De plus, les libéraux sont peut-être plus radicaux sur nombre de points que leurs adversaires (comme par exemple la démocratie interne, même s'ils l'ont empruntée à l'UDF française) et plus orientés vers l'Etat social et les services publics. Même si l'éloignement de Paddy Ashdown par rapport à la doctrine keynésienne spécifique à «l'Alliance ancienne» a orienté les libéraux démocrates vers l'économie de marché et les a rapprochés des autres membres de la famille libérale, ils se positionnent toujours à gauche dans le parti

européen des libéraux, démocrates et réformateurs (ELDR) et son groupe au Parlement européen ².

1. L'histoire

Le caractère exceptionnel du libéralisme anglais est le produit de sa longue histoire. On peut y relever trois moments : après 1850, le début du XX^e siècle et la période actuelle. Les résultats enregistrés jusqu'à la séparation de 1886 de même que la période 1906-1916 peuvent être considérés comme l'heure de gloire du parti libéral classique, edwardien. Sans être aussi glorieuses, les deux dernières décennies apportent des preuves convaincantes que le parti libéral joue encore un rôle important.

Le parti libéral moderne sort de l'aristocratie whig (qui remonte aux divisions du Parlement comme opposition à Charles II à la fin du XVII^e siècle). Il rassemble des commerçants libres et des radicaux, qui se réfèrent aux idées de la charte. Parler de libéralisme avant cette époque est abusif. La date exacte du succès de cette alchimie est difficile à déterminer, mais le réaligement s'opéra à partir du milieu du XIX^e siècle et les gouvernements de William Gladstone furent les premières administrations libérales dignes de ce nom. Ce parti parlementaire soutint, contre les élites aristocrates, la revendication des masses contre le *statu quo* en matière électorale et pour un engagement démocratique, anti-établissement et égalitaire (opposé aux privilèges et demandant des droits sanctionnés par la loi), qui lança l'extension des droits politiques.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, le parti était homogène et il est possible de saisir le développement de la séparation entre radicaux et progressistes, qui rendit le libéralisme confus. Le parti libéral était donc composé pour partie de commerçants libres (comme Cobden et Bright), qui défendaient le laissez-faire économique et pour partie de réformateurs radicaux, adeptes du suffrage universel. S'y ajoutaient les militants non conformistes de l'Eglise et les aristocrates whig. Le libéralisme se distinguait par son sérieux et par ses interrogations internes, par la valorisation de la production (plutôt que de la consommation) et par le soutien que lui a apporté la classe moyenne ascendante ³.

Dans le chef du libéralisme anglais, le rapport à la religion était essentiel et ce réseau de groupes donnait au libéralisme du Royaume-Uni un caractère distinctif. En d'autres termes et même si le parti comptait des agnostiques comme John Stuart Mill, il n'était pas anticlérical à la différence des libéraux continentaux. Le catholicisme, comme force anti-institutionnelle au Royaume-Uni (combattant la présence anglicane dominante), était une minorité extérieure et essentiellement libérale dans son orientation. Au XIX^e siècle, les combats les plus importants des libéraux furent jalonnés d'actions contre un système marqué par la prégnance de l'*establishment* de l'Eglise anglicane, et en faveur du droit au non-conformisme. Rappelons que dès la moitié du XIX^e siècle, le Royaume-Uni était une société fortement industrialisée connaissant une croissance sans précédent. Cependant, l'aristocratie commerçante fut évincée peu à peu et le droit de vote s'étendit en 1858 et en 1867. Cela marqua l'avènement politique des masses laborieuses au Royaume-Uni. En 1872, le vote secret fut introduit et en 1918, le suffrage universel masculin fut institué.

Les libéraux, définis de manière globale, furent au pouvoir de 1867 à la fin du siècle ; en particulier pendant les quatre mandats de W.E Gladstone, qui définirent le libéralisme victorien. Gladstone associa les groupes libéraux labellisés comme tels et les groupes d'intérêts dans un engagement moral animé par la « conscience non conformiste ». Son action suscita des jugements en sens divers : les uns le considèrent comme un grand homme, les autres comme un fraudeur. La religion était à nouveau la clé du libéralisme et Gladstone était son grand-prêtre. Mais le libéralisme gladstonien fit aussi entrer dans le système les masses industrielles qui, jusqu'alors, en étaient exclues. Il développa une conception politique morale et un populisme libéral dépendant « du peuple ». Il introduisit dans le jeu les classes laborieuses contre la puissance du *statu quo* (*vox populi, vox dei*). Cette croyance dans le peuple et la fameuse perspective religieuse de Gladstone se combinaient assez naturellement avec une vision optimiste de ce qui pouvait être accompli si les jugements individuels étaient suivis d'actions volontaires et si le principe « aide-toi toi-même... » était mis en pratique. On retrouvait là l'appel protestant à la conscience mais aussi la vision rationaliste de la souveraineté de la raison individuelle sur « l'autorité ».

Dans le libéralisme de Gladstone, existait de manière implicite une tension entre la vision individualiste, approuvée par les non-conformistes, qui mettait l'accent sur le libre jeu des forces du marché et les partisans de l'Etat actif : les sociétés protestantes s'appuyaient sur la solidarité interne et rejetaient toute interférence externe. Présent dans le libéralisme, ce conflit mena, après l'extension du droit de vote, à la division du parti, autre trait du libéralisme contemporain. Mais le libéralisme de la fin du XIX^e siècle reconnaissait déjà les limites de cet individualisme et avait pris conscience de la nécessité de l'action collective. L'œuvre du philosophe libéral T. H. Green (voir *infra*) en atteste, qui fut un tournant important dans la politique libérale. La politique menée par Gladstone ne fut jamais un laissez-faire pur et, de manière significative, le problème de la sobriété mobilisa les énergies non conformistes à travers l'Etat. D'autres mesures promues par le parti de Gladstone impliquaient, en pratique, l'action de l'Etat à une large échelle. Même si les débats parlementaires portaient sur les tarifs, les taxes ou les affaires étrangères à la différence des grands affrontements doctrinaux d'aujourd'hui. Les libéraux de Gladstone (contrairement à Disraeli) ne glorifiaient pas l'empire, la paix étant plutôt l'axe de leur politique.

Le conflit relatif à la *home rule* irlandaise détourna les derniers whigs du parti libéral. Il provoqua le départ de la « machine de Birmingham » conduite par Chamberlain vers les rangs unionistes, c'est-à-dire chez les conservateurs. En 1885, le gouvernement libéral se désintégra, mais l'année suivante Gladstone revenait avec une nouvelle proposition de *home rule* qui ne fut rejetée que par 341 voix contre 311. Harington et Chamberlain avaient mené la fronde des opposants. Cette question avait pourtant fédéré les libéraux jusqu'en 1885. La recherche par Gladstone d'un accord constitutionnel pacifique sur la question irlandaise rencontra l'opposition farouche du parti conservateur et Gladstone échoua : que serait-il advenu s'il avait réussi ? La *home rule* provoqua une autre initiative chez les libéraux : la réforme de la Chambre des Lords ⁴. La législation libérale ne pouvait pas passer le cap de la Chambre des Lords, qui avait une majorité conservatrice importante. Il fallait donc modifier son poids pour enregistrer un quelconque progrès sur la *home rule* ou d'autres questions.

Aussi, pendant trente ans, les libéraux s'efforcèrent-ils de contrôler la Chambre basse.

Après le départ de Gladstone en 1894, le parti libéral resta le deuxième parti dans le système bipartite. Il se rapprocha du mouvement syndical dont l'importance croissait et d'une classe ouvrière de plus en plus revendicative. Cependant, l'écrasante victoire des libéraux en 1906 fut obtenue sur la base d'un slogan favorable au libre marché et d'une opposition à la protection impériale demandée par le parti conservateur ⁵. Inspiré par un libéralisme rénové, le parti libéral s'était adapté, face à l'ascension des travaillistes, en adoptant entre 1908 et 1914 une série de mesures : mise en place de la progressivité de la fiscalité et établissement de pensions pour les personnes âgées. Cet exécutif est généralement considéré comme un des gouvernements réformateurs les plus marquants. Il fut marqué par l'entente entre Asquith, un homme formaliste et réservé, et le vif Lloyd George ⁶.

Le budget de 1909 déplaça l'équilibre fiscal vers la fiscalité directe et inaugura des formes de redistribution à travers les politiques fiscales. La Chambre des Lords rejeta ce « budget du peuple » qui proposait une fiscalité terrienne, une fiscalité sur l'héritage et des taxes exceptionnelles. Aussi la réforme de la Haute Chambre fut une nouvelle fois au cœur des préoccupations libérales. En 1910, les conservateurs faillirent gagner les élections. Les libéraux ne durent leur salut qu'à un vote ouvrier nouveau en leur faveur. Le nouveau libéralisme s'était construit une philosophie pour remplacer celle de « l'Etat gardien de nuit » et cette tendance reçut l'aval d'intellectuels comme J. A. Hobson et L.P. Hobhouse (et Bertrand Russell).

Le nouveau libéralisme valorisait désormais la justice sociale et reconnaissait la nécessité de l'Etat, même si les libéraux conservaient leur croyance fondamentale dans le marché, créateur des richesses, et rejetaient les nationalisations (des idées présentes dans le New Labour et assez proches de la social-démocratie). Le défi des travaillistes, que nous pouvons observer aujourd'hui, n'apparaissait pas comme une menace et les libéraux edwardiens semblaient pouvoir arrêter leur ascension.

A ce stade se repose la question du déclin du libéralisme. Les attitudes à l'égard du déclin du parti libéral se basent sur les causes assignées aux événements. Pour beaucoup d'observateurs marxistes, le parti libéral est une alchimie singulière, pré-moderne et religieuse, historiquement condamnée et destinée à être remplacée par le parti travailliste tôt ou tard. Les libéraux peinèrent à s'adapter à la classe ouvrière et durent s'entendre avec les travaillistes, même s'il était loin d'être clair que la polarisation de classe allait pousser à la conclusion d'un tel pacte. Bien que l'incapacité des libéraux à sélectionner des candidats ouvriers ait contribué à la formation du parti travailliste, les libéraux et les travaillistes passèrent un accord viable, en se partageant les circonscriptions ⁷. Les syndicats n'étaient pas, comme aujourd'hui, des organisations socialistes et si de telles organisations existaient, elles étaient petites ou (comme les fabiens) pensaient pouvoir travailler à travers les libéraux. Au début du vingtième siècle, le parti libéral pensait que son principal concurrent était le parti conservateur (ce qui était vrai en termes électoraux) et le nouveau libéralisme choisit donc une stratégie politique plausible. Aux déterministes, on peut aussi rappeler que si tous les pays occidentaux connaissent des gauches socialistes, il n'en va pas de même politiquement aux Etats-Unis et au Canada. Plus

cruciale dans le déclin du parti libéral fut la séparation de ses deux ailes : autour d'Asquith, d'un côté, et de Lloyd George, de l'autre. Elles se disputèrent comme les familles autour d'un héritage. Suite à la deuxième controverse entre les simonistes et les samuelistes, une aile du parti demeura au gouvernement, l'autre le quitta. En 1906, les libéraux obtinrent 376 députés ; en 1910, 270 ; en 1923, 159 ; en 1924, 44 ; en 1929, 59 ; en 1931, 32 ; en 1935, 21 pour tomber à 12 en 1945.

Les effets du scrutin uninominal à un tour, qui amplifie en sièges les pourcentages en voix des gagnants et qui pénalise les tiers-partis généralistes (même s'ils obtiennent des performances appréciables), sont aussi importants dans ce résultat. En 1906, le parti libéral avait une majorité substantielle au Parlement mais, à partir de 1924, il connaît un déclin et devient un tiers-parti. Pendant une courte période (entre 1980 et 1988), on a pu croire que le parti travailliste céderait son statut de formation de l'alternance avec toutes les implications au niveau électoral.

En 1914, les libéraux furent confrontés à la première grande crise du siècle et durent surmonter leur défiance envers le militarisme, la conscription et le pouvoir politique. Et le Premier ministre, un libéral impérialiste, fut soutenu par le chancelier, pro-Boer, lors de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la première guerre mondiale (la majorité du parti s'était ralliée à l'effort de guerre, malgré la démission d'une minorité de membres). Asquith et Lloyd George constituaient un partenariat formidable. Mais leur dispute sur la conduite de la guerre mit fin au gouvernement et au parti libéral unitaire : après 1916, il se divisa en deux parties égales, les libéraux de Lloyd George et ceux d'Asquith.

Après les élections de 1918, Lloyd George reconduisit la coalition et resta Premier ministre. Mais les conservateurs, dont Lloyd George était devenu l'otage, étaient plus nombreux que sa base libérale. Les députés partisans d'Asquith furent réduits à moins de trente, moins que le parti travailliste. Lorsque le parti conservateur remplaça Lloyd George en 1922, le parti libéral se réunifia et les libéraux obtinrent le même score que les travaillistes. Les travaillistes étaient devenus le deuxième parti et c'est leur leader, Ramsey MacDonald – et non Asquith –, qui forma le gouvernement de 1923. Comme parti de gouvernement, le parti travailliste avait gagné en crédibilité et rallié les suffrages de la gauche libérale. Sans compter la dureté du système électoral pour les tiers-partis. En 1932, le nombre de sièges du parti libéral tomba à 32 et en dépit d'une progression en voix en 1974, il fallut attendre 1997 pour qu'ils progressent en sièges ⁸.

Le parti libéral n'a donc jamais récupéré sa position, même s'il n'a manqué ni d'énergie ni d'imagination. Sa stratégie comme troisième parti fut incertaine. Ainsi, en 1923, hésita-t-il dans sa stratégie envers le parti travailliste et pour n'avoir pas opté pour une opposition franche, il enregistra des départs qui ne furent pas compensés. La campagne libérale de 1929, articulée autour du *livre jaune* et du slogan de Lloyd George « On peut vaincre le chômage », fut impressionnante : le parti gagna en voix et en sièges mais pas assez pour se redresser. Durant la crise de 1931 et la formation du gouvernement national, le parti choisit de soutenir les conservateurs et de s'éloigner de « sa » raison d'être, la promotion du libre échange. En 1932, sous la direction de Samuel, les libéraux quittèrent le gouvernement tandis que les « nouveaux libéraux » de John Simon restaient dans la coalition. Ils rejoignirent, pour de bon, le parti

conservateur (en dépit de tentatives de réunifier le parti). Absorbés dans le parti conservateur, ils y perdirent très vite toute visibilité. Pendant la deuxième guerre mondiale, les libéraux participèrent au gouvernement de Churchill, mais ils ne faisaient pas partie du cabinet de guerre. Dans les années trente, la grande majorité des intellectuels était libérale et elle contribua à façonner les contours de l'après-guerre, à travers par exemple le rapport de William Beveridge (membre du parti libéral) et l'œuvre de John Maynard Keynes (lui aussi libéral). Le capital intellectuel du parti libéral lui permit d'assurer la continuité pendant ses années difficiles.

2. La relance de Jo Grimond

Après la guerre, le parti libéral parut cependant près de connaître la même destinée que celle de ses prédécesseurs whigs et les survivants étaient sur le point d'être absorbés dans le parti conservateur (même si le leader du parti libéral de l'époque rejetait cette perspective). En 1951, les libéraux obtinrent à peine six sièges (2,6%) et 2,7% en 1955, se trouvant à la « *Celtic fringe* ». Le parti était atrophié mais le renouveau était en bonne voie. Les libéraux concentrèrent leurs forces dans les circonscriptions des scrutins partiels peu investies par les autres partis et ils obtinrent quelques succès au milieu des années cinquante ⁹.

Jo Grimond était devenu leader du parti en 1956 et les libéraux entamèrent une relance politique et intellectuelle remarquable basée sur une stratégie visant à s'imposer comme l'alternative radicale au parti conservateur. Ils développèrent de nouvelles orientations politiques pour tous les problèmes : soutien au Marché commun, à la décentralisation, aux partenariats industriels. Les performances électorales du parti s'améliorèrent jusqu'à atteindre 5,9% en 1959 et il obtint plusieurs succès notables lors d'élections partielles. Le plus fameux fut la victoire d'Eric Lubbock dans la circonscription londonienne d'Orpington qui ne fit que confirmer l'appel libéral de Grimond à la nouvelle classe moyenne. Orpington était une circonscription conservatrice et le défi principal des libéraux était surtout de ravir des sièges aux conservateurs, assez curieusement d'ailleurs puisque la stratégie de Grimond et de Steel était un réalignement à gauche. Aux élections de 1964, les libéraux recueillirent 11% des voix et remportèrent 9 sièges. Quelques mois plus tard, marginalisés par la victoire écrasante du parti travailliste, ils obtinrent 11 sièges mais seulement 8,5% des voix. Jo Grimond démissionna en 1967 et le nouveau leader, Jeremy Thorpe, n'avait ni sa crédibilité, ni la même capacité d'innovation intellectuelle. Aussi en 1970, le parti recula-t-il à 7,5% et 6 sièges.

En 1972 et en 1973, profitant de la déception à l'égard des deux grands partis, le parti libéral gagna une série d'élections partielles. Surtout, il revint sur la scène politique comme une force nationale lors du scrutin de 1974 et conserva cette position depuis. En février 1974, il décrocha en effet 19,3% des suffrages, ramenés à 18%, niveau toujours élevé donc, en octobre de la même année. Lors de ces deux scrutins, il obtint quatorze sièges. A ce moment, le Premier ministre conservateur sortant, Edward Heath, proposa aux libéraux de former une coalition. Mais la demande fut rejetée et le parti travailliste revint au pouvoir. Suite à un scandale personnel, Thorpe démissionna de la direction du parti et David Steel lui succéda. En mars 1977, Steel accepta de soutenir le gouvernement de l'extérieur moyennant une consultation du

parti libéral lors de l'élaboration du programme gouvernemental. Ce pacte entre libéraux et travaillistes suscita une vive opposition interne jusqu'à sa fin annoncée en 1978. En 1979, après les grèves de «l'hiver du mécontentement», le parti libéral se trouva coincé entre sa gauche et sa droite et il chuta à 13,8% des voix (13 sièges). Cependant, durant ces années de renouveau du libéralisme en Grande-Bretagne, le parti libéral conquiert des positions importantes dans les exécutifs locaux. Aussi sa puissance parlementaire modeste cache-t-elle un rôle et une présence politiques accrus des libéraux au Royaume-Uni.

Le réalignement politique qui s'opéra dans les années quatre-vingt offrit au parti libéral des opportunités politiques sans précédent depuis les années vingt. Sous l'effet de luttes internes, le parti travailliste opéra un virage à gauche, qui lui fut très préjudiciable au point de vue électoral. A l'inverse, le parti conservateur sous la houlette de Margaret Thatcher glissa franchement à droite. Les deux mouvements abandonnèrent donc au centre un espace politique où s'engouffrèrent les libéraux. Résultat, le puissant mouvement libéral revint sur le devant de la scène. Une scission centriste au sein du parti travailliste déboucha sur la création d'une nouvelle formation : le parti social-démocrate (SDP) qui s'allia avec les libéraux. L'Alliance parut longtemps capable de supplanter le parti travailliste comme deuxième parti et d'ainsi devenir «l'» opposition au gouvernement conservateur ; même si tous, dans les rangs sociaux-démocrates, ne soutenaient pas le rapprochement avec les libéraux (notamment David Owen, qui remplacera Roy Jenkins à la tête du parti).

Toutefois, libéraux et sociaux-démocrates étaient suffisamment proches et ils parvinrent à produire un manifeste commun. Avec, d'une part, le parti travailliste en proie à des querelles intestines et, de l'autre, le parti conservateur menant au déclin industriel, l'Alliance bénéficia d'un soutien exceptionnel au détriment des deux grands partis dans les sondages et lors des élections partielles. Lors du scrutin national de 1983, elle remporta 24,5% des voix mais seulement 23 sièges. Le meilleur résultat depuis 1945 mais le système électoral favorisa la concentration des suffrages pour le parti travailliste et, au contraire, la dispersion des voix de l'Alliance. Au milieu des années quatre-vingt, l'Alliance semblait sur le point de percer, «sortant de l'immobilisme» et remportant d'importantes victoires aux élections partielles. Mais le parti travailliste changea de leaders après le résultat calamiteux de 1983. Neil Kinnock succéda à Michael Foot. Et Kinnock recentra rapidement les orientations du parti travailliste.

Parallèlement, le SDP changea aussi de direction. Le jeune David Owen succéda au vénérable Roy Jenkins. Owen avait des ambitions pour le SDP que les libéraux n'acceptèrent pas entièrement. D'où un affrontement larvé entre Owen et Steel : aucune stratégie commune ne put se construire. Cette tension mena au désastre de la campagne électorale de 1987 : les tensions étaient évidentes en dépit de la volonté d'apparaître comme deux têtes qui sortent d'un même pull-over, ce qui devait symboliser l'harmonie.

En revanche, Kinnock réussit à rendre son attrait au parti travailliste. L'espoir de l'Alliance de devancer les travaillistes s'avéra très vite vain. Au contraire, en 1987, ces derniers progressèrent tandis que l'Alliance passait à 22% et 22 sièges. Cette élection

clé fut un échec à bien des égards et induisit des changements au niveau de la direction et de l'organisation.

3. Le parti libéral démocrate

En 1988 fut créé le parti libéral démocrate de la fusion de l'ancien parti libéral et du SDP. Non sans mal : nombre de militants s'y opposèrent. Au SDP, l'aile favorable à Owen s'opposa au processus et certains cadres rejoignirent même le parti conservateur après 1989 tandis que d'autres retournaient au parti travailliste ¹⁰.

Virtuellement en faillite, le parti libéral démocrate dut réduire son nombre de permanents, ce qui nécessita un changement au niveau de l'organisation. Le parti modifia son programme (il abandonna notamment la politique sur le revenu) et disciplina l'organisation. Paddy Ashdown fut élu leader par les députés contre Yeovil, un ancien officier de la marine royale, ancien diplomate et dirigeant d'entreprise.

Les élections européennes de 1989 furent le premier test des nouveaux libéraux démocrates. Ils n'y obtinrent que 6% des voix pour 15% aux verts. Peu de temps après, les sondages créditaient les libéraux de seulement 4%. Ashdown, charismatique et capable de mettre en évidence la ligne du parti, choisit des sujets comme la guerre de Golfe pour se bâtir une réputation. Ainsi, en 1992, il était aussi populaire que le Premier ministre John Major et plus populaire que Neil Kinnock. De plus, le parti libéral démocrate s'était réorganisé. Aux élections locales de 1990, il fit un bon score et ravit aux conservateurs trois sièges considérés comme sûrs.

Ashdown réorienta les choix stratégiques du parti dans le sens d'une «équidistance» entre les conservateurs et les travaillistes, en pariant sur l'idée d'une alternative non socialiste aux conservateurs. Mais cette politique fut abandonnée en 1995, au profit d'un rapprochement avec les travaillistes. En 1992, même si les libéraux démocrates eurent quelques difficultés à trouver des candidats, ils étaient présents partout sauf dans deux circonscriptions. Leur profil était similaire à celui de l'ancienne Alliance. Beaucoup d'observateurs estimaient que le scrutin produirait un parlement sans majorité, situation qui aurait permis aux libéraux démocrates d'être le parti pivot. Il n'en fut rien : les conservateurs obtinrent la majorité absolue et les libéraux démocrates, 18% des voix, soit un score moins bon qu'escompté. Ils retinrent la leçon et plutôt que de vouloir supplanter le parti travailliste, réorientèrent leur approche dans le sens d'une nouvelle posture radicale. Sans savoir ce qu'ils feraient s'ils devaient choisir entre les travaillistes et les conservateurs.

Peu après les élections d'avril 1992, avec le retrait en septembre de l'ERM, la popularité du gouvernement conservateur s'effondra. Les libéraux démocrates furent les bénéficiaires de cette situation et remportèrent de manière spectaculaire quelques élections partielles, mais à la différence des années quatre-vingt, les intentions de vote enregistrées dans les sondages s'érodèrent peu à peu alors que les travaillistes progressaient. De plus, là où ils arrivaient en deuxième position dans les élections partielles, l'avancée du parti travailliste était importante. En 1994, les libéraux démocrates obtinrent pour la première fois un siège au Parlement européen (dans la circonscription de Cornwall & Somerset).

A partir de 1993, les libéraux démocrates firent de bons résultats aux élections partielles en remportant plusieurs sièges au détriment des conservateurs. En 1997, ils

étaient devenus la deuxième formation au niveau local en nombre de conseillers et en terme de participation à des exécutifs. Cette situation permit au parti de consolider ses finances, d'achever sa réorganisation et d'augmenter ses effectifs.

Les libéraux démocrates furent une nouvelle fois confrontés à leur dilemme stratégique habituel. Ils étaient deuxièmes dans 261 circonscriptions, dont 223 avaient été remportées par un candidat conservateur. Là où les libéraux démocrates étaient très présents sur le terrain, les travaillistes avaient été balayés. Et ils ne purent progresser qu'en mordant sur l'électorat conservateur et en s'adressant avant tout aux nouveaux venus du centre droit. Les libéraux démocrates, comme les libéraux, bénéficièrent du déclin des conservateurs et du mécontentement envers le gouvernement. Quelle attitude adopter dès lors envers les deux autres partis ? Dans les faits, ils s'opposèrent aux conservateurs au niveau local. Aux élections générales, ils collaborèrent en partie sur la question de la décentralisation en Ecosse et en Grande-Bretagne en général.

En 1994, l'avènement de Tony Blair comme leader du parti travailliste posa problème aux libéraux démocrates. Le parti travailliste se positionnait plus à droite et plusieurs anciens sociaux-démocrates le rejoignirent. Certains de ses membres (même en 1995) doutaient de sa capacité à remporter la majorité absolue aux élections générales. Une perspective qui nourrissait les espoirs des libéraux démocrates d'entrer au gouvernement et d'aboutir à un accord sur l'instauration du scrutin proportionnel (on le vit notamment à l'occasion de la publication de l'autobiographie d'Ashdown publiée à la fin de l'année 2001). Blair permit cependant aux libéraux démocrates de marquer de leur radicalisme des questions comme l'éducation ou les services sociaux.

Mais la victoire travailliste écrasante de 1997 (419 sièges) ruina les espoirs des libéraux démocrates d'entrer au gouvernement. Avec une majorité de 179 sièges et un gouvernement très populaire, l'apport libéral démocrate à la Chambre n'était pas nécessaire. Les libéraux démocrates avaient 46 sièges dont huit conquis à la majorité absolue et quatre libéraux démocrates siégeaient dans la commission gouvernementale sur les réformes constitutionnelles et électorales. Le Premier ministre Blair avait demandé à Roy Jenkins, membre de la Chambre des Lords, de rédiger un rapport sur la représentation proportionnelle. Réalisé dans les délais prévus, il fut finalement classé sans suite.

Paddy Ashdown démissionna en 1999 et fut remplacé par Charles Kennedy, qui fut confronté au même dilemme stratégique.

4. Les électeurs

Nous l'avons déjà souligné, le vote libéral a régulièrement progressé à partir du minimum historique de 1950, ce qui a fait des libéraux, nettement, le troisième parti. L'électorat libéral a souvent été qualifié de vote protestataire à faible cohérence : en d'autres termes, il aurait surtout été une forme convenable et polie de marquer son mécontentement, avec comme corollaire le manque de permanence et la volatilité. Les libéraux ont pu gagner des majorités marquantes lors des élections partielles mais sans lendemain aux élections nationales. Une autre caractéristique de l'électorat libéral est son homogénéité territoriale, ce qui signifie que la progression forte n'a pas eu d'impact majeur dans l'augmentation du nombre de sièges. Butler et Stokes

présentent les libéraux des années soixante comme fortement marqués en termes de classes sociales. De plus, même si l'ancien vote non conformiste était encore évident à la fin du XX^e siècle, il avait perdu de sa vigueur ¹¹. Autrement dit, dans la sociologie électorale fondée sur la stratification sociale de la fin du XX^e siècle, les libéraux n'ont pas réussi à pénétrer dans une catégorie sociale donnée.

Le vote pour les libéraux et pour l'Alliance témoigne de plusieurs éléments de continuité. S'il n'est pas spécifiquement lié à des catégories sociales spécifiques, il est néanmoins concentré dans les catégories à haut niveau d'étude, plus répandu chez les cadres et relativement faible dans la classe ouvrière. La séparation à l'intérieur de la classe moyenne opposant les électeurs à fort capital culturel aux autres semble s'être reflétée en 1997 dans les résultats: 24% des électeurs libéraux démocrates étaient diplômés du supérieur pour 17% dans l'électorat travailliste et 15% dans l'électorat conservateur. C'est chez les cadres du management que les libéraux ont recueilli leurs meilleurs scores et, dans la classe moyenne inférieure et chez les petits commerçants, qu'ils ont réalisé leurs plus mauvaises performances. Le parti obtient de bons résultats chez les agriculteurs et dans les zones à pourcentage élevé de locataires de biens privés ¹². La probabilité de voter libéral ou libéral démocrate a toujours été plus importante chez les personnes ayant une vision libérale des questions de société, en particulier en matière de criminalité et d'assistance sociale. C'est la manifestation des deux dimensions du libéralisme: des attitudes de centre-droit sur les problématiques économiques et de centre-gauche sur les questions de société.

Les libéraux démocrates ont obtenu de bons résultats chez les retraités dans le Sud-Ouest de l'Angleterre (notamment dans le Somerset et Avon) qui se sont traduits dans le vote régional ¹³. Ils ont aussi sensiblement progressé dans les Highlands, en Ecosse. Les scores ont été confirmés en 1997 et le parti libéral démocrate est arrivé deuxième dans ses forteresses. Ailleurs, en dépit de progressions, il est souvent arrivé en troisième position dans les circonscriptions ¹⁴.

*Le vote libéral démocrate par région en 1997
(entre parenthèses le rapport 1992-1997)*

	<i>Parti conservateur</i>	<i>Parti travailliste</i>	<i>Libéraux démocrates</i>	<i>Partis régionalistes</i>
Ecosse	17,5	45,6	13,0 (-0,1)	22,1 (+0,6)
Pays de Galles	19,6	54,7	12,4 (0)	9,9 (+1,1)
Bord	22,2	60,9	13,3 (-2,2)	
Nord-Ouest	27,1	54,2	14,3 (-1,5)	
Yorkshire/Humbs	28,0	52,0	16,0 (-0,8)	
Midlands occidentaux	33,7	47,8	13,8 (-1,2)	
Midlands orientaux	34,9	47,8	13,6 (-1,6)	
Anglia Est	38,7	38,3	17,9 (-1,6)	
Sud-Est	41,4	31,9	21,4 (-2)	
Grand Londres	31,2	49,5	14,6 (-0,2)	
Sud-Ouest	36,7	26,4	31,3	

En 1997, 59% des électeurs libéraux démocrates de 1992 ont choisi de voter à nouveau pour cette formation tandis que 900 000 auraient opté pour les travaillistes et 200 000 pour les conservateurs. En revanche, trois quarts des nouveaux électeurs des libéraux démocrates proviennent des rangs conservateurs et les vingt-huit circonscriptions conquises l'ont été au détriment d'un député conservateur sortant. Cependant, pour la première fois, un grand nombre des conservateurs flottants ont choisi de franchir le Rubicon en votant directement pour les travaillistes même si une minorité substantielle (10%) a voté pour les libéraux démocrates ¹⁵. C'est sans doute le résultat de l'« effet Blair » et un changement important dans une situation récurrente depuis 1964 : les déçus du parti conservateur choisissaient les libéraux plutôt que les travaillistes ¹⁶.

En 1997, certains des sièges étaient des sièges sans favori *a priori* et la question du vote tactique se posait. Des doutes existaient aussi à propos de l'effet anti-conservateur. Même si le vote tactique est une notion floue, les libéraux démocrates ont largement bénéficié de ses effets. Là où les travaillistes occupaient la deuxième position, leur vote a progressé plus que la moyenne et celui des libéraux démocrates moins que la moyenne. Là où le parti travailliste était troisième, les libéraux démocrates ont progressé plus que la moyenne et les travaillistes moins que la moyenne : dans ce cas de figure, le gain des travaillistes en sièges est faible, signe que les électeurs du parti travailliste ont soutenu les candidats libéraux démocrates, perçus comme la meilleure alternative aux conservateurs ¹⁷. Cependant, les libéraux démocrates n'ont pas progressé dans les circonscriptions où ils fondaient les plus grands espoirs. Autrement dit, le parti a gagné la majorité de ses nouveaux sièges en raison de l'effondrement du vote pour les autres partis. Selon les chercheurs qui ont travaillé sur le sujet, le vote libéral démocrate a été très fragile dans quelques-unes de « ses » meilleures circonscriptions.

En réalité, aux élections générales de 1997, les libéraux démocrates ont atteint leur plus bas niveau depuis qu'ils participent aux campagnes nationales, soit depuis 1974 : 16,8%. Ils ont gagné le plus grand nombre de sièges depuis les années vingt, ce qui a masqué le fait qu'il s'agissait d'un troisième recul successif. Le vote libéral démocrate a été plus concentré et, en dépit de son affaiblissement en Ecosse et au Pays de Galles, il a continué à se renforcer dans quelques régions (comme par exemple dans le Sud-Ouest et même en Ecosse) gagnant plusieurs sièges. Les libéraux démocrates disposent aujourd'hui d'un noyau fort et d'une stabilité inconnue par l'ancien parti libéral et ils ont obtenu leurs sièges en compétition avec les deux autres grands partis (et même avec trois partis en Ecosse et au Pays de Galles). En 1997, le vote libéral démocrate qui a progressé a été le meilleur au Sud (spécialement dans les circonscriptions rurales), là où les conservateurs étaient le premier parti et leur montée a aidé les travaillistes. Mais les libéraux démocrates ont, comme les libéraux, rallié des conservateurs déçus et leur avenir dépendra autant des conservateurs et des travaillistes que d'eux-mêmes ¹⁸. A mi-mandat, après les élections locales de mai 2000, les libéraux démocrates avaient pénétré certaines zones travaillistes mais ont reculé là où les conservateurs étaient traditionnellement forts. Selon les calculs travaillistes, le vote libéral démocrate a progressé de près de 6%, tandis que selon les conservateurs, il a reculé de 4%. Et les électeurs n'ont pas été fort motivés de défier les

conservateurs à travers un vote libéral démocrate. A l'exception de l'élection partielle de Romsey, en mai 2000 (où le vote conservateur a reculé de 4%), et à Londres, où la candidate libérale démocrate, Susan Kramer, a été un adversaire fort, les électeurs libéraux démocrates proviennent cette fois des rangs travaillistes ¹⁹.

*Le vote en Grande-Bretagne en 1997
(entre parenthèses, l'évolution entre 1992 et 1997)*

	<i>Parti conservateur</i>	<i>Parti travailliste</i>	<i>Libéraux démocrates</i>
Ensemble de l'électorat	31 (-12)	44 (+9)	17 (-1)
Hommes	31 (-8)	44 (+6)	17 (-1)
Femmes	32 (-11)	44 (+10)	17 (-1)
Professions libérales	42 (-11)	31 (+9)	21 (0)
Cols blancs	26 (-22)	47 (+19)	19 (-1)
Ouvriers qualifiés	25 (-15)	54 (+15)	14 (-4)
Ouvriers non qualifiés	21 (-8)	61 (+9)	13 (0)
Votent pour la première fois	19 (-16)	57 (+17)	18 (-3)
18-29 ans	22 (-18)	57 (+19)	17 (0)
30-44 ans	26 (-11)	49 (+12)	17 (-3)
45-64 ans	33 (-9)	43 (+9)	18 (-2)
Plus de 65 ans	44 (-3)	34 (-2)	16 (+2)
Propriétaires	35 (-12)	41 (+11)	17 (-3)
Locataires d'habitations sociales	13 (-6)	65 (+1)	15 (+5)
Syndiqués	18 (-9)	57 (+7)	20 (+2)

Source : ITN/exit et NOP/exit selon Butler et Kavanagh.

5. L'organisation

Historiquement, le parti libéral était très désorganisé et divisé en factions caractérisées par un manque de discipline et de contrôle, autant d'éléments qui le singularisaient tout en faisant le désespoir de ses dirigeants. Le statut du congrès de parti et du parti parlementaire, le recrutement des adhérents sur une base locale et sa structure symboliquement décentralisée décurent les membres SDP en provenance du parti travailliste. Ces nouveaux venus furent désappointés de trouver un chaos edwardien à la place d'un parti politique moderne. De plus, il n'y avait pas de mécanisme de coordination entre le SDP et l'Alliance libérale, qui se réunissaient seulement à travers une série de comités *ad hoc*, mis en place par les dirigeants, même si plus tard un vrai comité politique verra le jour ²⁰. Jusqu'aux années quatre-vingt, les libéraux n'eurent pas de système national de recrutement des membres. Il n'empêche qu'à la moitié de cette décennie, ils totalisaient près de 100 000 membres pour 50 000 au SDP. Les libéraux toléraient un degré de factionnalisme et de liberté internes, à la différence du SDP, insensible à l'impact éventuel de cette intransigeance sur les électeurs potentiels. Lors des congrès annuels de 1976, 1979, 1981 et 1986, la direction du parti subit des défaites importantes. Le vote sur l'avenir de l'armement nucléaire britannique fut humiliant (bien qu'ignoré puis renversé) et il mit en évidence

la nécessité de changement. L'organisation libérale s'est bien adaptée aux activistes, qui participaient avec volontarisme, tout en redonnant vigueur à un petit parti (marginal pendant longtemps). Non sans effets bénéfiques pour un type de parti dont les candidats étaient élus grâce à un très grand effort individuel et local. Ce sont les adhérents qui permirent aux libéraux de sortir de la marginalité politique dans les années cinquante, notamment d'un point de vue financier pour les campagnes électorales (les dons d'entreprise n'existaient pas).

Le parti libéral démocrate a abandonné une partie de cet héritage politique et il a adopté plusieurs éléments de la structure plus centralisée du SDP. Il a tempéré son activisme originel sans pourtant opter pour la structure hiérarchique du SDP d'Owen. Il est mieux contrôlé par ses dirigeants et il dispose d'une implantation militante à l'échelle du pays. Il y a aussi une structure d'élaboration des orientations politiques, qui travaille en effectuant des consultations à tous les niveaux : régional, local, sans oublier le niveau central.

Les sections locales du parti peuvent se constituer dès qu'elles comptent trente membres et elles envoient des délégués aux congrès nationaux et fédéraux en fonction de leur taille. Elles sélectionnent aussi les candidats pour les élections, mais elles peuvent être suspendues par les autorités étatiques ou fédérales devant lesquelles elles sont responsables. Les adhérents de base peuvent prendre part aux congrès, y prendre la parole et s'impliquer dans l'élaboration des orientations politiques.

Les libéraux démocrates ont une vie interne très intense mais qui ne débouche pas, comme c'était le cas dans le parti libéral (ou l'ancien parti travailliste), sur des querelles ou des factions opposées ²¹. La plupart des groupes de pression sont un héritage du parti libéral, même si certains viennent du SDP et que d'autres sont plus récents. Auparavant, l'organisation des conseillers locaux avait une influence très importante et elle existe toujours sous la forme de l'Association des conseillers libéraux démocrates. Son importance a cependant diminué dans le parti, notamment en raison de la croissance du nombre de conseillers locaux qui soutiennent la direction plutôt que les dissidents. Il y a des groupes d'influence d'essence différente : groupes idéologiques, groupes de pression, avec parfois des statuts quasi officiels. Dont, entre autres, le réseau d'information libérale, qui organise des débats idéologiques et est en charge des publications mensuelles comme *Liberator* et *Reformer* ou le groupe Chard, très radical et perçu avec suspicion par la direction du parti. Il existe aussi des groupes plus petits comme celui de Lloyd George, des spécialistes et des petits cercles (où se retrouvent notamment les derniers sociaux-démocrates) qui ont pour vocation de réfléchir aux orientations politiques. Alliance First, qui rassemble les partisans de Roy Jenkins, est probablement le plus important d'entre eux. On lui attribue une influence sur la direction mais son action est discrète. Aucun de ces groupes ne constitue un parti à l'intérieur du parti ni ne menace son unité. Ils sont une sorte d'interface entre la direction et la base.

Les libéraux et les libéraux démocrates envisagent une Grande-Bretagne fédérale et l'une de leurs caractéristiques principales est la structure fédérale héritée des libéraux. Le congrès fédéral se réunit deux fois par an et il est préparé par un comité du congrès. Le comité en charge de la politique fédérale est l'institution qui approuve la politique, dont les lignes ont été adoptées par le congrès. Il met en place les groupes

de travail, écrit la première version des manifestes électoraux et établit une sélection des candidats (pour les élections nationales et européennes). L'exécutif fédéral, dirigé par le leader, est la principale structure du parti et a deux groupes importants pour les finances et la campagne électorale. Le président du parti, qui n'est pas le leader, est élu tous les deux ans par les adhérents et siège à l'exécutif fédéral; il préside généralement les principaux groupes de travail.

6. Les membres

Les adhérents du parti libéral démocrate sont recrutés à travers les sections locales ou les structures du parti. En mars 2000, ils étaient près de 100 000 membres. Il y a peu de données en la matière. Les chiffres dont nous disposons viennent d'une enquête sérieuse de l'ESRC mais qui date un peu ²². Cette enquête de 1993 a mis en lumière que ce parti n'était pas le plus jeune des partis britanniques, que la moyenne d'âge était plutôt élevée et que ses membres provenaient surtout de la classe moyenne. Avec un membre sur trois âgé de plus de 65 ans, la pyramide des âges était plus proche de celle du parti conservateur que de celle des verts, qui ont des adhérents jeunes. Les femmes sont sous-représentées même si la situation est plus équilibrée qu'au parti travailliste (mais il y a moins de femmes chez les libéraux que chez les conservateurs). De manière générale, les libéraux démocrates ont un capital scolaire élevé et la moitié des membres ont un diplôme du supérieur, pour seulement un sur cinq chez les conservateurs et un sur trois chez les travaillistes. Deux tiers des membres appartiennent aux classes managériales et peuvent être considérés comme représentant plus la classe moyenne que les conservateurs (seul un membre sur huit est un travailleur manuel). Près de la moitié travaille dans le secteur public ou industriel pour 46% dans le secteur privé ou comme indépendant. Les racines non conformistes du parti sont évidentes dans les 18% qui appartiennent au culte (7% de l'électorat) et un membre sur quatre est un pratiquant régulier (un électeur sur huit). Ces membres ne sont cependant pas plus actifs que ceux des principaux partis, même si aujourd'hui il y a une base stable. Une enquête récente, menée en 1998 et 1999, confirme ce profil général des membres du parti.

Les attitudes des membres libéraux démocrates ne correspondent pas à l'image des anciens libéraux et à leurs orientations politiques. Par exemple, ils ne sont pas de manière écrasante pro-européens ou favorables à une réforme constitutionnelle. Seuls 55% des sympathisants libéraux démocrates soutiennent le principe d'une Europe fédérale et, étonnamment, 44% se prononcent soit pour une sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne, soit pour une diminution des pouvoirs de l'Union européenne. Dans le contexte britannique, les libéraux démocrates sont de loin le parti le plus pro-européen et les eurosceptiques représentent une minorité à l'intérieur du parti. 30% se prononçaient contre les assemblées régionales, 25% contre les gouvernements de coalition, mais le soutien au *Bill of Rights* et au principe de la représentation proportionnelle reste très fort. Dans le domaine économique, les libéraux démocrates se sont imposés au centre-gauche, tout en ayant des positions apparentées aux hérauts néolibéraux du libre marché. Ils soutiennent le principe d'une redistribution des revenus, de l'impôt pour financer les services publics (comme l'électorat de manière générale pour les questions de santé et d'éducation)

et l'intervention du gouvernement dans l'économie. Cependant, ils croient aux vertus de la libre entreprise et semblent être surtout libéraux sur les problématiques sociales-libertaires. A en juger par ses adhérents, le parti libéral est un parti de centre-gauche (c'est là qu'ils se situent) mais avec des lignes de fracture potentielles qui pourraient être exploitées à l'avenir par ses adversaires ²³.

7. Les dirigeants

Depuis la réforme du parti libéral en 1976, les membres élisent directement leur leader et le parti libéral démocrate a repris cet usage. Les membres avaient élu Paddy Ashdown en 1988 et Charles Kennedy en 1999. Le nouveau leader est élu en cas de démission de son prédécesseur (comme ce fut le cas avec Paddy Ashdown), s'il perd son siège ou en cas de motion de défiance soit à l'intérieur du parti parlementaire, soit à la demande de soixante-quinze sections locales. C'est un des paradoxes du libéralisme, le *leadership* s'apparente à une sorte de domptage même si les leaders ne le vivent pas comme cela. Les chefs du parti libéral sont d'ailleurs par tradition des personnalités fortes et charismatiques. La relance du libéralisme doit tout à Jo Grimond, mais Thorpe, Steel et Ashdown ont imposé leurs propres vues. L'influence du leader explique cette spécificité mais aussi le désir de maximiser leur assise dans la compétition avec les autres partis dans la mesure où l'attention des médias se focalise sur les déclarations politiques des leaders et les débats auxquels ils participent. La nature du système politique britannique et la focalisation de l'attention sur Westminster a renforcé le rôle du leader dans les partis. En dépit de sa structure fédérale, le parti libéral démocrate a donc un *leadership* fort.

La décision de Paddy Ashdown de démissionner après avoir réussi la fusion du parti fut un coup dur pour les libéraux démocrates. Charles Kennedy, le nouveau leader, fut élu au terme d'une longue campagne interne mais qui ne fit pas de dégâts pour le parti. Charles Kennedy était d'origine modeste. Son père était un petit fermier, il est né à Inverness en 1959 et a fait ses études à l'Université de Glasgow. Contrairement à Ashdown, il est passé de l'université au Parlement quasi sans transition (après une brève parenthèse comme journaliste à la BBC en 1982). En 1983, il est élu à la Chambre des Communes dans une circonscription électorale de la région montagnaise de Ross, Cromarty et Skeye. Candidat sous l'étiquette SDP, sa performance a surpris : à l'âge de 24 ans, à sa première campagne électorale, il a défait un ministre conservateur. La circonscription de Kennedy est la plus étendue de Grande-Bretagne mais le nombre des électeurs y est réduit et la campagne électorale est plutôt une affaire de personnes, même si elle était libérale en 1970 et a une grande tradition de libéralisme. Kennedy a conservé la circonscription en 1997, malgré le raz-de-marée travailliste.

Avec Robert Maclennan, Charles Kennedy fut l'un des seuls députés SDP à accepter la fusion libérale démocrate. Il fut le porte-parole de l'Alliance pour les questions de sécurité sociale (1983-1987), pour le commerce et l'industrie (1988-1989). Kennedy n'a pas accordé une attention particulière à la vie politique écossaise en dépit de la création nouvelle d'une assemblée écossaise à Edimbourg. Dans le parti, Kennedy était sceptique envers la politique d'« opposition constructive » menée par Ashdown et avait mis en garde clairement contre un trop grand

rapprochement avec les travaillistes (il refusa toute idée de négociation en vue d'une coalition).

Kennedy était plus connu de l'opinion pour ses apparitions comme animateur dans certains shows que pour le sérieux de ses engagements politiques. Il manie l'humour à bon escient et connaît bien le parti mais il doit agir avec prudence s'il veut éviter de passer pour un poids léger. Il doit encore faire ses preuves et marquer sa différence. Une option intéressante pourrait être d'évoluer vers une posture plus radicale, abandonnée par le parti travailliste. Kennedy refusa de s'engager dans la surenchère aux dépens des demandeurs d'asile, pratiquée par les travaillistes et les conservateurs. Et la victoire du parti en mai 2000 à l'élection partielle de Romsey (un siège sûr pour les conservateurs) lui a permis de gagner un peu de temps.

8. La philosophie

La philosophie libérale démocrate est l'héritière de la tradition. Même si elle a intégré des éléments du SDP, les différences ne sont pas substantielles. D'un point de vue philosophique, à l'instar de leurs membres, les libéraux démocrates, aujourd'hui comme hier, sont à la gauche de la scène politique. Ils sont très proches du nouveau travaillisme, à tel point qu'il est difficile de tracer une ligne de démarcation entre la « troisième voie » et le libéralisme.

Le point de départ de ce positionnement au centre gauche est le laissez-faire libéral de l'époque de Gladstone caractérisé par l'égalitarisme et l'anti-autoritarisme, une idéologie qui a généré les principes classiques du libéralisme économique et politique. Dans cette philosophie, l'individu et la société sont fortement distingués et pour certains – comme Spencer –, l'Etat représente une menace positive. C'était l'ère du libéralisme : l'individualisme et la liberté négative étaient portés au pinacle et elle a mené au style de gouvernement de Gladstone qui privilégiait les principes de la bonne gestion et du libre échange. En économie, les leaders de l'école de Manchester, Cobden et Bright, militants qui menèrent le combat contre la loi sur le blé, étaient les figures de proue. Cobden, aussi surnommé le Marx des classes moyennes, avait des ambitions plus larges que le libre échange ; il cherchait à transférer du pouvoir aux classes moyennes et industrielles par l'extension du droit de vote. Mais le but ultime de Cobden était la paix par le libre échange à travers les frontières (toute nouvelle activité commerciale constituait une garantie supplémentaire pour la paix) et il peut être perçu comme un des précurseurs de l'intégration européenne.

Le philosophe de cette époque, que la plupart des auteurs considèrent comme le maître à penser du libéralisme, était John Stuart Mill dont les livres *On Liberty* (1859) et *Considerations on Representative Gouvernement* (1861) sont devenus les classiques du credo libéral et du principe de la liberté. Ils ont établi les bases du concept de liberté négative, qui pour les puristes, est l'idée souveraine. Mill apporte aussi des arguments contre le paternalisme et pour justifier la non-intervention de l'Etat. Ces « militants » libéraux étaient d'un optimisme à toute épreuve : ils faisaient confiance à la raison individuelle, qui permettrait l'amélioration personnelle et le progrès si les obstacles étaient levés.

Mais les maux sociaux en Angleterre victorienne ne guérissent pas par eux-mêmes et il devint de plus en plus clair qu'il fallait faire place à l'action collective à

travers l'Etat. Une réalité intégrée par le libéralisme (plutôt négligé) de l'académicien d'Oxford, Thomas Hill Green (1836-1882) qui a influencé la génération des libéraux comme Asquith, Ernest, Barker et A.D.Lindsay. Green avait été impressionné par la nécessité d'intervenir pour régler les contrats entre les propriétaires irlandais et les locataires, et améliorer les conditions des pauvres dans les villes (par des lois d'inspection dans les usines, par l'éducation, etc.) et dans les campagnes mais aussi de contrôler la vente du gin. Telles ont été les mesures prises par le gouvernement libéral tout en conservant largement la perspective de Mill relative aux choix individuels et au minimum de législation.

Green soutenait que l'intervention de l'Etat pouvait être légitimée, qu'elle élargirait les opportunités offertes aux individus et aiderait ceux qui ne peuvent s'en sortir seuls. C'est la notion de la liberté positive, qui permet aux individus d'atteindre leur potentiel. Green s'inspirait d'un idéalisme plus allemand qu'anglais, selon lequel la communauté n'était pas une «fiction» et l'Etat pouvait exprimer légitimement des valeurs communautaires. Cependant, Green maintenait la vision libérale selon laquelle ce sont les individus qui ressentent les valeurs et l'idée qu'il y a des valeurs socialement créées. Son importance dans la philosophie libérale vient de ce qu'il a défendu la liberté tout en voulant éradiquer la misère. D'où sa définition de la liberté comme le pouvoir positif de faire ou de vivre quelque chose qui mérite d'être fait et vécu. Green était conscient, comme tous les libéraux devraient l'être, des dangers de l'intervention étatique. Mais il a assuré la transition avec le nouveau libéralisme du XX^e siècle, qui a donné naissance au libéralisme social: l'Etat doit soutenir et réconcilier les droits (à la santé et à l'éducation, ...) et ces droits offrent aux individus la possibilité d'atteindre le meilleur d'eux-mêmes comme êtres sociaux.

Ce point est important parce qu'il marque l'éloignement du libéralisme au Royaume-Uni du pur laissez-faire, prenant de la sorte une voie tout à fait différente de celle des autres partis libéraux continentaux. S'éloignant de la liberté négative, il a élaboré une doctrine qui a eu son succès, mais qui était limitée en termes de perspectives électorales. Le libéralisme au Royaume-Uni a soutenu l'avènement de l'Etat parlementaire et encouragé le développement du marché à l'instar de ses homologues continentaux, mais le contexte était différent. En Grande-Bretagne, l'enjeu était l'extension des droits à l'intérieur du système parlementaire (les droits de la classe moyenne, puis des ouvriers et des femmes) et non un type différent de système. Le libéralisme eut d'autres sujets de discussion et mena d'autres campagnes que la création d'une constitution parlementaire; ce qui permit au parti de passer sans traumatisme grave du laissez-faire et du libéralisme parlementaire de l'époque de Gladstone au libéralisme social edwardien.

La synthèse de Green sur l'individualisme et l'action étatique (envisagée d'une manière philosophique ou non) légitima l'intervention de Gladstone et la fondation des «nouveaux libéraux» au tournant du siècle. Mais plutôt que mettre en place des politiques fondées sur cette philosophie, les libéraux edwardiens commencèrent par adopter un programme avant de réfléchir à la théorie. Hobson et Hobhouse introduisirent l'ancien libéralisme dans un contexte collectiviste. L.T. Hobhouse (1824-1929) emprunta à Green sa notion de la liberté et proposa une intervention de l'Etat dans la vie économique et sociale plus importante, en reconnaissant les échecs

du laissez-faire: l'Etat ne doit pas être hégémonique mais le marché doit être encadré. Défendue dans *Liberalism* (1911) ²⁴, cette perspective se rapproche plus de la vision américaine du « libéral », vu comme défenseur de l'Etat social, que du sens continental, qui prône le libre marché. Hobhouse acceptait que l'éducation puisse améliorer la capacité personnelle des individus et que l'Etat intervienne là où l'action volontaire n'était pas suffisante.

Au surplus, la liberté individuelle n'avait de signification que si certaines conditions étaient rencontrées et donc la communauté et d'autres valeurs avaient aussi leur place. Pour Hobhouse, la société se base sur le pouvoir libre de l'individu; c'est plutôt une nécessité sociale qu'un droit. Par ailleurs, la liberté n'est pas fondée sur le droit d'être laissé à soi-même, mais sur le devoir de traiter les individus comme des êtres rationnels. C'était toujours du libéralisme puisqu'il insistait sur le rôle de l'individu. Il rejetait aussi la nationalisation et l'intervention de l'Etat dans les entreprises, même s'il proposait ce qu'on nomme aujourd'hui des « audits » à savoir, la régulation et la « monitorisation » des régulateurs pour s'assurer du respect des normes.

J.A. Hobson était aussi un partisan de la liberté positive. Tout en reprenant certains des arguments des socialistes de son temps, Hobson (1858-1940) avait pris ses distances par rapport à Mill, qui voyait dans l'Etat une menace pour le développement individuel. Plus que Hobhouse, il a anticipé la préoccupation de la fin du XX^e siècle en matière de « droits sociaux ». Selon lui, la citoyenneté sociale devait se traduire par une action de l'Etat dans le domaine de la redistribution de l'économie et la détermination du produit social dévolu à chacun. Selon Hobson, on avait trop mis l'accent sur le processus de production sans considération pour le coût du travail, pour le coût à la société et aux consommateurs. L'Etat libéral devait avoir pour ambition de prévenir mais aussi de réaliser, de créer des opportunités; dans cette perspective le chômage ou les bas salaires devaient être considérés comme injustes. Hobson prônait un Etat qui atténue les aléas de la production privée. Il prépara l'agenda d'une législation sociale à mettre en œuvre par les libéraux, dans le sens d'un Etat promouvant la justice sociale. Dans les années trente, il finit par devenir sympathisant du parti travailliste.

En définitive donc, l'histoire du parti libéral et des libéraux démocrates trouve ses racines dans la dimension sociale du nouveau libéralisme, qui prévoyait un certain nombre de dépenses publiques grâce à l'impôt sur le revenu. Même si, comme Hegel l'affirme, rien ne se perd vraiment dans l'histoire des idées et si le libéralisme est lié aux caractéristiques du laissez-faire, la vision dominante est sociale, le libéralisme se déplaçant vers la gauche. Le destin du libéralisme dépend aussi de la qualité et de la force de cette synthèse. Ce n'était pas une philosophie sociale profonde, mais il n'y avait pas non plus de raison de croire qu'elle ne pouvait se développer. Le nouveau libéralisme n'en était qu'à ses débuts et sa philosophie sociale fut développée par certains intellectuels libéraux. Il fut plus influent que le parti libéral lui-même dans la mesure où l'intelligentsia des années vingt et trente était profondément libérale (le dernier Premier ministre libéral date de 1922). Il fut cependant peu à peu submergé par l'avalanche d'idées, de livres et de publicistes socialistes et apparut tout à la fois dépassé et insuffisamment novateur. Le programme social des nouveaux libéraux

était pourtant substantiel, caractérisé par un « marché humanisé » et par le rejet des antagonismes de classe. Son rejet du socialisme d'Etat et sa tendance vers la communauté le rapprochent de la « troisième voie » prônée par le leader du parti travailliste, Tony Blair.

J.M. Keynes (1883-1946) s'imposa comme le principal penseur du nouveau libéralisme. Allié avec Lloyd George, il émergea au moment du déclin du parti libéral, du déplacement des penseurs vers les travaillistes. Keynes fournit une nouvelle philosophie de gouvernement au parti libéral. A l'origine, la problématique sociale ne l'intéressait sans doute pas outre mesure : son projet se situait entre le protectionnisme des conservateurs et le socialisme. Dans les années vingt, il contribua au manifeste du parti libéral, *le livre jaune*, et fournit une assise intellectuelle à l'idée selon laquelle le laissez-faire doit être soutenu par l'action gouvernementale. La carence du laissez-faire (et des projets d'initiative publique comme solution au chômage) était une idée ancienne mais ce fut le soutien intellectuel de Keynes qui lui assura une crédibilité. Keynes fournit donc la substance intellectuelle des plans de Lloyd George. Il se méfiait du socialisme et s'opposait à la suppression du marché qui, selon lui, favorisait l'innovation et le choix.

Même s'il était favorable à une coalition libérale-travailliste, il était hostile aux remèdes socialistes classiques, voulant sauver le système de lui-même en éliminant ses pires traits et en corrigeant son instabilité. Keynes offrit une alternative au capitalisme pur comme au socialisme pur en prônant, en particulier, une politique gouvernementale orientée vers la demande. Le chômage était déjà important dans les années vingt et Lloyd George contribua à l'endiguer. Dans les années trente, la crise et ses conséquences mirent en évidence les déficiences du marché comme jamais auparavant. Comme ce défaut menaçait la stabilité politique, Keynes fit ajouter au projet du nouveau libéralisme la stabilisation macroéconomique. L'Etat ne devait intervenir que là où le privé avait échoué. Durant ces années-là, une élite politique s'empara de l'Etat managérial d'une manière inédite par rapport à la tradition libérale antérieure. A noter que l'impact de Keynes a dépassé les limites du libéralisme ²⁵.

William Beveridge (1879-1963), un homme « détestable », avocat du libéralisme et du libre commerce, fut un des experts du nouveau libéralisme pendant les années trente. Ses rapports servirent de base à l'Etat social en Grande-Bretagne : *Social Insurance and Allied Services* en 1942 et *Full Employment in a Free Society* en 1944. Beveridge était statisticien et directeur de la London School of Economics. Il partageait la vision technocratique des réformes keynésiennes menées à bien par les élites. Beveridge voulait éviter les excès d'une direction étatique socialiste comme des thuriféraires du libre marché (qui, à ce moment, avaient presque tous abandonné les libéraux). L'espoir de Beveridge était d'éliminer le chômage de masse (l'objectif était d'atteindre 8,5%). Une fois encore, l'action de l'Etat était décrite, selon des principes libéraux, comme un instrument favorable à la justice sociale, qui impliquait aussi la dimension morale du développement de l'autonomie individuelle ²⁶.

Pendant les années trente, l'opinion intellectuelle était majoritairement libérale. Elle perdit son hégémonie après la guerre mais les libéraux servirent de référence pour de nouvelles idées, ce qui donna à ce parti minoritaire une importance beaucoup plus grande qu'attendue. La direction du parti par Jo Grimond relança la philosophie

libérale. Il remplaça l'attachement au libre commerce par l'enthousiasme pour l'intégration européenne tout en acceptant, dans une large mesure, les nationalisations opérées par le gouvernement travailliste. Grimond anticipa certains des thèmes de la fin du XX^e siècle en proposant une décentralisation des pouvoirs, la mise en place de partenariats industriels (une vieille idée libérale en l'occurrence), l'éradication de la bureaucratie et, bien évidemment, la représentation proportionnelle. Aucun Keynes n'émergea dans les années cinquante et les principaux partis reprirent à leur compte nombre de ces thèmes mais Jo Grimond sut utiliser à son avantage la marginalité du parti libéral pour faire preuve d'audace intellectuelle, ce qui distingua le libéralisme dans ses années de déclin ²⁷.

L'Etat social keynésien, développé par les travaillistes à partir de la philosophie libérale, se heurta à plusieurs problèmes dans les années soixante-dix, avec l'avènement de la stagflation : faible croissance et inflation. La pensée keynésienne n'avait pas prévu ce cas de figure et une crise de confiance sapa la social-démocratie égalitariste telle que pensée par Crosland. Parallèlement, le parti travailliste opéra un tournant à gauche ; il commença à utiliser la rhétorique marxiste et à défendre un programme prévoyant une longue liste de nationalisations. Les personnes qui étaient sceptiques à l'égard des entreprises publiques, tout en étant partisans de l'économie mixte, de l'Europe et de la dissuasion nucléaire, ne se sentirent plus en phase avec le parti travailliste. Ce groupe incluait une partie importante de l'aile intellectuelle du mouvement travailliste, qui réfléchit à une alternative à « L'alternative » que proposait le parti travailliste.

A la fin des années soixante-dix, peu avant la formation du parti social-démocrate, une série de livres et d'articles parurent, se présentant comme autant de réponses d'essence sociale-démocrate aux maux de la société. Plusieurs personnalités du parti nourrirent ce débat : Owen, Jenkins, Rodgers ou Williams par exemple. Les sociaux-démocrates du parti travailliste venaient de l'aile non étatiste du mouvement, étaient moins influencés par les perspectives fabiennes de planification socialiste ou les solutions bureaucratique étatiques qu'ils ne l'étaient par le réformisme. Cette tradition particulière, dont la figure principale est Tony Crosland, se vit taxée de « révisionnisme » dans les années cinquante et rejeta le principe des nationalisations, tout en approuvant l'intervention gouvernementale et la planification macroéconomique. Plusieurs des partisans les plus importants de Crosland restèrent au parti travailliste, mais la ligne générale avait été modifiée, s'éloignant du libéralisme social de l'ère edwardienne.

Aucune de ces idées sociales-démocrates n'était incompatible avec le libéralisme des années quatre-vingt, même s'il y avait des différences d'accent dans l'approche – en particulier sur les questions de sécurité et de défense. Ces nouveaux venus contribuèrent au soutien de l'orientation à gauche du libéralisme sans toutefois mettre en cause ses prémisses de base et ils rencontrèrent les mêmes problèmes que les nouveaux libéraux de l'ère edwardienne dans leur désir de réconcilier l'action étatique et l'individualisme. Compte tenu de la prédominance du thatchérisme dans les années quatre-vingt, un deuxième front s'ouvrit de défense du marché libre, très en vogue à cette époque. Parmi les auteurs, mentionnons David Marquand qui, dans son œuvre relative aux options thatchériennes, considérait impossible que la société tourne le

dos au libéralisme gladstonien du siècle passé (libéralisme qui avait gagné le parti conservateur) ²⁸.

L'addition du SDP au parti libéral contribua à un renforcement intellectuel du nouveau parti mais l'héritage doctrinal des libéraux démocrates est essentiellement libéral. Les libéraux démocrates n'ont pas de « maître à penser » et l'agitation prévaut plutôt que la discipline. Les thèmes restent les mêmes : liberté comme expression de la décentralisation, gouvernement local, réforme et participation. Héritage du nouveau libéralisme et de la social-démocratie, la redistribution se justifie par sa contribution à l'autonomie individuelle ; dans cette veine, l'Etat social et l'éducation occupent une place importante dans l'agenda politique. L'internationalisme libéral est mis en évidence à travers l'engagement en faveur de l'intégration européenne et de l'Alliance atlantique mais les deux ailes de l'Alliance n'ont pas toujours été à l'unisson sur la problématique des armes nucléaires. Nombre d'idées relatives à la décentralisation et la liberté individuelle ne se différencient guère des thèses du nouveau travaillisme de Tony Blair et certains intellectuels ont rejoint les rangs du nouveau parti travailliste.

9. Les orientations politiques

Certains affirment que les libéraux démocrates n'ont pas de politique. Rien n'est plus faux. Ils ont des politiques pour tout. Ils ont même sans doute trop de politiques, ce qui contribue à leur faire perdre leur caractère distinctif dans la mesure où ils n'insistent pas sur certains points cruciaux pour eux. Bien évidemment, ils ont fait campagne pour la représentation proportionnelle : un thème fondamental dans tous leurs documents. La réforme électorale (comme les réformes constitutionnelles) a été adoptée par le nouveau travaillisme : le scrutin pour les assemblées régionales et pour le Parlement européen se déroule désormais à la proportionnelle, mais il n'en est encore rien au niveau national.

En 1992, les orientations politiques étaient résumées par les cinq « E » : économie, environnement, éducation, réforme électorale (*Electoral reform*) et Europe. En 1997, la synthèse donnait « CHEESE » : crime, santé (*Health*), éducation, économie et *Sleeze*. Les orientations politiques libérales démocrates relatives à la criminalité avaient pris de l'ampleur en 1997, mais ce sont surtout les chapitres relatifs à l'éducation et la santé (perçues par les stratèges du parti comme les points faibles du parti travailliste) qui étaient développés. Comme les travaillistes, les libéraux démocrates rappelèrent leur attachement au service national de santé. En 1997, le parti mit d'abord l'accent sur l'éducation. Comme en 1992, ils promettaient d'accroître les dépenses de deux milliards de livres et, en ce qui concerne les services de santé, d'augmenter l'impôt sur le revenu d'un pence et de cinq pences supplémentaires sur le tabac (on retrouve beaucoup d'électeurs du parti libéral démocrate dans les professions du secteur public relatives à l'assistance). La question de l'éducation fut reprise par la suite par Tony Blair (« éducation, éducation, éducation »), mais le plaidoyer libéral démocrate favorable à l'augmentation de l'impôt pour l'éducation reste distinctif par rapport à l'action du gouvernement travailliste ²⁹. Les libéraux démocrates proposèrent de scinder les classes primaires, d'augmenter le budget destiné à l'achat de manuels scolaires et à l'entretien des écoles. Ces propositions de réformes, longtemps un des chevaux de batailles des libéraux, furent submergées par

la campagne médiatique du parti travailliste et devinrent mêmes un sujet d'embarras pour les libéraux démocrates au cours de la campagne de 1997 ³⁰.

Parmi les autres orientations politiques, l'environnement fut décliné par les libéraux démocrates sur le thème (soutenu par des mesures locales) : « faire payer le pollueur ». Sous le *leadership* d'Ashdown, les libéraux démocrates avaient adopté une ligne plus orientée vers le libre marché, beaucoup plus que celle de l'Alliance d'orientation keynésienne. Outre l'importance accordée à une inflation faible et à la stabilité des taux d'intérêt, la lutte contre la constitution de monopoles fut valorisée de même que l'importance des investissements publics. Le parti proposa de déplacer la charge de l'imposition, d'augmenter le niveau de l'impôt de base et d'avoir une fiscalité d'encouragement à la réduction de la pollution. En matière européenne, le parti rappela son européanisme (en liant la monnaie européenne à la stabilité et en retenant les taux d'intérêts réduits). Bien qu'il ait quelque peu nuancé son enthousiasme fédéral, le parti libéral démocrate maintenait sa croyance en une coopération européenne accrue (en matière de défense par exemple). Sur la question de la monnaie unique, il proposait un référendum.

10. La stratégie

Depuis la division du parti pendant la première guerre mondiale, la question de la stratégie est au cœur des problèmes du parti libéral. Comment un petit parti peut-il survivre et lutter dans le système bipartite britannique ? Le problème se reposa lors la relance du parti dans les années cinquante par Jo Grimond avec comme ambition de reconstruire une force d'envergure nationale. L'approche de Grimond impliquait plusieurs niveaux de réponse. L'une fut de développer les orientations politiques et d'attirer l'attention à travers des succès spectaculaires lors d'élections partielles. De fait, à la Chambre des communes, les opportunités étaient faibles compte tenu de la domination des deux grands partis. Aussi les libéraux ont-ils utilisé l'échelon local pour focaliser l'attention des médias autant que faire se peut. Les seuls journaux libéraux étaient *The News Chronicle*, qui cessa de paraître au milieu des années soixante, et le *Manchester Guardian* qui, une fois transféré à Londres, cessa d'être libéral.

Le choix de Jo Grimond de faire du parti libéral un parti radical à gauche mais non socialiste visait à se réapproprié, au détriment du parti travailliste, le statut de parti d'alternance anti-conservateur. L'objectif à long terme était de remplacer le parti travailliste comme courant progressiste de la vie politique. Ce choix paraissait fondé, en particulier durant les périodes où le parti travailliste semblait incapable de gagner les élections (dans les années cinquante ou quatre-vingt), et lorsque les libéraux gagnèrent des élections partielles en convainquant des conservateurs déçus de les rejoindre. Au début des années soixante, les libéraux réussirent, lors d'élections partielles, à repousser les travaillistes en troisième position mais en glanant des votes chez les conservateurs et non chez les travaillistes. A ce moment, et plus tard aussi, le parti se voyait comme une alternative aux travaillistes, tandis que pour la majorité des électeurs il était une alternative aux conservateurs. Cette stratégie n'était pas toujours très claire : Grimond suggéra occasionnellement une alliance avec les travaillistes et d'aucuns évoquèrent la perspective d'une fusion. L'impossibilité de l'emporter

sur le parti travailliste, de le faire éclater ou de s'entendre avec lui est une donnée fondamentale de la démission de Grimond en 1967. Après sa démission, la réponse immédiate fut tactique et non stratégique.

Le parti libéral n'était pas seulement redevenu un parti national, il était aussi un parti de gouvernement à l'échelle locale. C'était un élément de la stratégie. « Chaque fois qu'un conseiller local libéral déplace l'arrêt du bus à un meilleur endroit, il contribue à faire avancer le parti libéral », disait Grimond ³¹. A force d'efforts, le parti se rétablit dans les domaines où il était absent et redevint partie prenante du paysage politique. Cette action locale n'était pas seulement stratégique, l'identité des libéraux était étroitement associée à l'action locale, au gouvernement autonome et à l'anti-élitisme. Les fiefs des partis nationaux s'étaient tellement atrophiés que conservateurs et travaillistes perdirent du terrain. Le nombre de conseillers locaux libéraux crût régulièrement.

La création de l'Association des conseillers libéraux démocrates (dont les bases furent jetées dans une ville du nord, Hebden Bridge) s'imposa comme une reconnaissance de cette position. Mais elle ne se traduisit pas en sièges au Parlement : le gouvernement local est local et les sujets débattus sont ceux de la localité. Les libéraux démocrates poursuivirent leur politique d'implantation dans les communes et gagnèrent nombre de sièges dans les années quatre-vingt-dix, à telle enseigne qu'ils sont devenus un des partis importants de la décision à cet échelon. Ils durent cet avantage à une meilleure organisation et à une stratégie ciblée permettant de transformer des progressions en voix en gains en sièges ³². Mais dans leur chef aussi, la traduction au plan national de la progression électorale et dans les exécutifs à l'échelon local s'est posée. La présence parlementaire restait faible ³³.

Lorsqu'il prit le *leadership* du parti en 1976, David Steel adopta une stratégie d'ouverture envers le gouvernement ; il était à prêt à coopérer pour gagner de l'expérience et de la crédibilité comme parti de gouvernement. Ce fut l'époque du pacte Lib-Lab : le groupe libéral à la Chambre des communes soutint certaines mesures du gouvernement travailliste en échange d'une consultation sur certains sujets. L'idée fut très critiquée et il n'était pas évident de pointer les gains du parti libéral dans le soutien à un gouvernement travailliste affaibli. Cette stratégie permit cependant la coopération avec le SDP, qui prétendait occuper l'espace de centre gauche et forcer le parti travailliste à la collaboration. L'expérience du pacte Lib-Lab et de l'Alliance amena des membres du parti à mettre en doute les vertus de la collaboration et à prôner une stratégie plus autonome.

Dans les années quatre-vingt, à un moment de polarisation du système de partis, un espace s'ouvrit pour un parti du centre que l'Alliance réussit presque à exploiter. La stratégie fut de continuer à travailler à un réaligement. Paddy Ashdown l'a poursuivie, comme dirigeant des libéraux démocrates. L'échec des travaillistes en 1992 fut vécu comme une confirmation du fait que la gauche avait besoin d'opérer un réaligement pour battre le parti conservateur : cette perspective ouvrait plusieurs opportunités pour le nouveau parti. Mais, après les élections de 1992, Paddy Ashdown dut affronter un parti travailliste renouvelé avec un leader populaire (John Smith, puis Tony Blair) et cela changea radicalement la donne. Le parti travailliste se recentra plus vite et plus profondément qu'il ne l'avait fait depuis la guerre – se situant même

à droite des libéraux démocrates dans certains domaines. Une coopération au niveau local s'amorça et elle apparaissait possible avant les élections de 1997. Libéraux démocrates et travaillistes collaborèrent sur la réforme constitutionnelle et d'autres contacts eurent lieu. Mais le parti travailliste put se passer du soutien des libéraux démocrates après sa victoire écrasante aux élections de 1997 et il n'y eut pas d'accord. Les libéraux démocrates rejoignirent le gouvernement pour diriger l'assemblée régionale écossaise, non sans difficultés (ils feront peut-être de même au Pays de Galles). Grâce à cette participation (au niveau le plus élevé atteint depuis la deuxième guerre mondiale), ils ont engrangé quelques succès (la suppression des frais d'inscription pour les étudiants, par exemple).

Avec le succès du parti travailliste au gouvernement et la popularité de Tony Blair, les libéraux démocrates sont aujourd'hui dans une situation moins favorable que dans les années soixante-dix pour réaliser une percée sur la scène politique. Les travaillistes auront peut-être besoin d'eux après les prochaines élections (et Blair évoque parfois l'idée d'un accord avec les libéraux démocrates) mais une relance du parti conservateur est tout aussi plausible. Auquel cas les libéraux démocrates seraient coincés entre les forces centripètes du système bipartite. En sa qualité de nouveau leader, Charles Kennedy devra réagir au nouveau contexte et son hostilité déclarée aux travaillistes devra se traduire en stratégie du mouvement.

11. Conclusions

Ce qui ressort de cette contribution est le portrait d'un parti de centre-gauche, branché sur la classe moyenne, mais incapable de trouver une niche permanente dans le système politique national. La durée de vie du parti en témoigne, les libéraux démocrates ont des atouts forts dans le système partisan de la Grande-Bretagne. Mais leur incapacité à réaliser une percée au cœur de la vie politique, à Westminster, indique aussi leur faiblesse, en dépit de succès et d'erreurs d'appréciation. Prédire leur avenir politique est impossible (et ce serait même inutile) mais on peut brosser un tableau de leurs atouts et de leurs faiblesses actuels. Ce qu'il adviendra de ces avantages et de ces obstacles dépend du parti lui-même et, bien sûr, des autres acteurs dans un futur que l'on ne connaît pas. Dans le langage des sciences sociales, les libéraux démocrates sont une variable dépendante.

En termes d'atouts, pointons d'abord son idéologie flexible mais individualiste, qui est plus en phase avec l'époque contemporaine qu'elle ne l'était à l'avènement du thatchérisme et du monétarisme. Le parti conservateur a adopté une variante de l'idéologie du libre marché (même gladstonienne), qui a montré ses limites. L'idéologie libérale démocrate a la flexibilité de la « troisième voie » tout en étant plus consistante. Elle a été capable de défendre l'Etat social et le Service national de santé, tout en mettant l'accent sur l'individualisme et l'autonomie.

Le parti libéral, puis le parti libéral démocrate ont aussi défendu nombre de thèmes de la politique contemporaine en Grande-Bretagne, à commencer par la réforme constitutionnelle et la monnaie unique européenne. Les libéraux démocrates continuent à être une machine à idées qui nourrit leur propre programme mais influence aussi les esprits dans les deux autres partis politiques. Leur apport intellectuel, surtout après la période de Jo Grimond, fut une source permanente d'inspiration.

La question de l'Europe appartient à un autre registre. L'Europe est impopulaire et plusieurs sondages en 2000 l'ont montré, une majorité de Britanniques souhaitaient le retrait de l'Union européenne. Il n'y a pas une majorité «réelle» mais seulement une réflexion sur la manière dont les deux grands partis à gauche ont laissé la question évoluer : ils ont abandonné l'initiative aux anti-européens. Quoiqu'il en soit, cependant, l'euro n'est pas un atout gagnant pour les libéraux démocrates et il paraît peu susceptible de le devenir. A n'en pas douter, les libéraux démocrates seront en première ligne pour tenter de convaincre les Britanniques de rejoindre l'euro au moment opportun mais à ce moment, ils risquent d'être marginalisés par les ténors pro-européens des autres partis.

Depuis son renouveau dans les années cinquante, le libéralisme est resté à l'écart du pouvoir à l'échelon national et n'a jamais pu disposer au parlement d'un nombre suffisant de membres pour jouer le rôle de parti pivot. Il s'est, dans une certaine mesure, servi de Westminster comme caisse de résonance mais, dans le système parlementaire britannique, l'attention est focalisée sur le jeu entre le gouvernement et l'opposition, ce qui a défavorisé le libéralisme.

D'une manière générale, à l'échelle nationale, les libéraux rallient un nombre de suffrages important pour un tiers-parti. Mais ils les ont obtenus en tirant profit des vagues de mécontentement envers les deux grands partis et le succès libéral était le reflet de l'échec de ces partis. Ainsi, il a surtout mordu sur l'électorat conservateur à partir des années cinquante ; l'élection partielle d'Orpington, en 1962, où le candidat libéral a remporté un siège conservateur réputé sûr, en est l'illustration. Ces victoires aux élections partielles, et il y en a eu beaucoup, n'ont toutefois pas eu de suites. Beaucoup d'élections ont été perdues par après. Le parti libéral démocrate n'a pas su consolider un noyau important et son électorat est flottant. Le parti libéral a aussi bénéficié de l'effondrement travailliste, mais dans une moindre mesure. Dans les régions, ce sont plutôt les nationalistes qui grappillent les voix d'électeurs travaillistes déçus et les libéraux tentent de faire la même chose aux élections parlementaires.

Au surplus, le parti manque de cohérence. Cette affirmation est valable pour tous les partis politiques, mais les libéraux démocrates souffrent d'une forme bizarre de dissonance entre les leaders, les membres et les électeurs : on l'a vu lors de l'élection partielle d'Orpington. Aujourd'hui, les libéraux démocrates ont un électorat plus diversifié et un nombre plus grand de membres, mais la cohérence n'est toujours pas au rendez-vous. Surtout en matière d'intégration européenne et sur les questions constitutionnelles. Dans ces matières, les libéraux ont voulu se distinguer en étant très avancés pour leur temps et très aventureux. Mais nombre de membres et d'électeurs ne se rallient pas aux orientations promues par la direction du parti. C'est un parti qui dépend de ses activistes sans avoir été au gouvernement. Il espérait entrer au gouvernement tout au long de la dernière décennie mais il s'est révélé aussi sujet aux dissidences que les autres partis.

A Westminster la position des libéraux démocrates a un côté positif. Les travaillistes ont besoin de la force du vote libéral démocrate pour mettre en échec le parti conservateur qui, à l'avenir, dans les circonscriptions à enjeu, pourrait voir revenir à lui d'anciens électeurs déçus. Ce rôle reste toutefois limité. La nouvelle victoire travailliste au scrutin 2001 en porte témoignage.

Mais les libéraux démocrates sont un parti important à l'échelle des exécutifs locaux et ils ont conservé cette position après les élections de mai 2000. Ils ont à nouveau été les bénéficiaires de la stagnation, du mauvais gouvernement et de la complaisance des autres partis, avec un effet positif sur le système entier et ils ont été récompensés par des sièges au niveau local. Mais les élections locales avaient été autant un référendum à mi-mandat sur le gouvernement national qu'un exercice d'évaluation des situations locales. Et l'implantation au niveau local ne garantit rien en termes de représentation nationale.

Enfin, il y a la nouvelle situation stratégique et le nouveau *leadership*. Les libéraux démocrates doivent trouver un sens, des objectifs politiques et stratégiques. Le maintien de leurs particularités dans les orientations politiques est une opération d'adaptation constante. C'était possible il y a dix ans, au moment de la polarisation entre conservateurs et travaillistes. A l'heure actuelle, la convergence rend la chose plus complexe. Les autres partis, y compris les plus petits, se sont appropriés les orientations politiques libérales. Ces cinquante dernières années, les deux principaux partis ont été en difficulté ; ils ont adopté des politiques impopulaires ou eu des leaders impopulaires (parfois dans les deux partis en même temps). Aujourd'hui, les libéraux démocrates sont confrontés à un nouveau parti travailliste et à une relance potentielle des conservateurs.

Les libéraux démocrates ont un nouveau *leadership* qui n'a pas encore été mis à l'épreuve. Il n'y a aucune raison pour que les libéraux démocrates ne puissent constituer une nouvelle équipe dirigeante mais à ce jour, ils ne l'ont pas encore fait. Il est tôt dans le cycle politique et les libéraux doivent lutter pour s'imposer tant dans un système politique caractérisé par les oppositions à Westminster entre l'opposition et le gouvernement que dans une presse dominée par les grands partis. Cependant, les performances libérales et libérales démocrates ont toujours dépendu de leur *leadership*. La nouvelle équipe doit donc éclairer les électeurs sur sa stratégie et sur les personnalités qui la porteront.

Notes

¹ *The Guardian*, 21 mars 2000.

- ² R. MORGAN, S. SILVESTRI, *Moderates and Conservatives in Western Europe*, Londres, Heinemann, 1982.
- ³ J. VINCENT, *The Formation of the Liberal Party 1857-1868*, Hassocks, Harvester, 1976.
- ⁴ E. PEARCE, *Lines of Most Resistance*, Londres, Little Brown, 1999.
- ⁵ A.K. RUSSELL, *Liberal Landslide*, Londres, David and Charles, 1973.
- ⁶ R. JENKINS, *Asquith*, Londres, Faber, 1964.
- ⁷ H. PELLING, *The Origins of the Labour Party*, Oxford, Oxford University Press, 1965.
- ⁸ M. LAVER, «Party Policy in Britain», *Political Studies*, 1998, vol. XLVI, p. 336-347.
- ⁹ I. BRADLEY, *The Strange Rebirth of Liberal Britain*, Londres, Chatto, 1985.
- ¹⁰ J. STEVENSON, *Third Party Politics since 1945*, Oxford, Blackwell, 1993.
- ¹¹ D. BUTLER, D. STOKES, *Political Change in Britain*, Londres, Penguin, 1969, p. 109 et 171.
- ¹² I. CREWE, B. GOSSCHALK, J. BARTLE, *Why Labour Won the General Election in 1997*, Londres, Frank Cass, 1998, p. 15.
- ¹³ *Ibid.*, p. 15.
- ¹⁴ D. BUTLER, D. KAVANAGH, *The British General Election of 1992*, Londres, Macmillan, 1992.
- ¹⁵ I. CREWE, B. GOSSCHALK, J. BARTLE, *op. cit.*, p. 10.
- ¹⁶ D. BUTLER, D. KAVANAGH, *The British General Election of 1997*, Londres, Macmillan, 1997, p. 251.
- ¹⁷ *Ibid.*, p. 251.
- ¹⁸ D. BUTLER, D. KAVANAGH, *The British General Election of 1992, op. cit.*, p. 246.
- ¹⁹ *The Guardian*, 8 mai 2000.
- ²⁰ D. MACIVER, V. MCKEE, «The Politics of the Liberal Democrats», *Contemporary Political Studies*, 1994, vol. 2, p. 1002-1022.
- ²¹ *Ibid.*
- ²² W. RUDIG, L. BENNIE, M. FRANKLIN, «The Membership Dynamics of British Centre Parties», in J. LOVENDUSKI, J. STANYER (ed.), *Contemporary Political Studies 1995*, Belfast, PSA, 1995 d'où viennent les éléments de ce chapitre.
- ²³ D. MACIVER, *The Liberal Democrats*, Hemel Hempstead, Prentice Hall, 1996.
- ²⁴ L. T. HOBHOUSE, *Liberalism*, Oxford, Oxford University Press, 1964.
- ²⁵ R. HARROD, *The Life of John Maynard Keynes*, Harmondsworth, Penguin, 1972.
- ²⁶ *Ibid.*
- ²⁷ J. STEVENSON, *op. cit.*, p. 153.
- ²⁸ D. MARQUAND, *The Unprincipled Society*, Londres, Cape, 1988.
- ²⁹ I. CREWE, B. GOSSCHALK, J. BARTLE, *op. cit.*, en particulier le chapitre 3.
- ³⁰ *Ibid.*, p. 143.
- ³¹ *The Guardian*, 14 septembre 1960.
- ³² P. WHITELY, P. SEYD, «How to Win a Landslide by Really Trying», *unpublished APSA paper*, septembre 1999.
- ³³ D. MACIVER, *op. cit.*

Les partis libéraux scandinaves

Unité et diversité du courant libéral au Danemark, en Finlande, en Norvège et en Suède

Gilles IVALDI ¹

A bien des égards, la situation des partis de la famille libérale scandinave apparaît très semblable à celle des formations «sœurs» du Sud de l'Europe, tant du point de vue du rôle palingénésique de la mouvance libérale dans l'établissement de la démocratie représentative moderne qu'au regard des évolutions ultérieures d'un genre politique marqué par le déclin jusqu'à être parfois menacé d'extinction.

Sous l'angle typologique, le modèle du libéralisme scandinave demeure traditionnellement celui d'un centre politique et idéologique, à la croisée des chemins de la gauche socialiste et du bloc bourgeois. Les transformations à l'œuvre dans les systèmes de partis nordiques à partir du début des années soixante-dix ont cependant foncièrement modifié la donne politique au centre et induit, en retour de la part des libéraux, de nouvelles orientations tactiques en matière de mobilisation électorale et de coopération inter-partisane.

L'objet de cette contribution est de proposer un état des lieux des forces du libéralisme scandinave contemporain, et des formations politiques qui l'incarnent au Danemark, en Finlande, en Norvège ainsi qu'en Suède ².

Un tel panorama de la famille libérale nordique implique naturellement de délimiter en premier lieu les contours du libéralisme politique en Scandinavie. Nous traiterons ensuite du processus de constitution historique du courant libéral en Europe du Nord, des évolutions récentes de son corpus théorique ainsi que des facteurs sociaux et politiques qui ont présidé à ses fortunes électorales et dessinent aujourd'hui les contours sociologiques de son support populaire. Nous dirons quelques mots de l'organisation de ces partis libéraux, avant d'envisager, pour terminer, les stratégies de coopération que ces derniers ont développées au sein de leurs systèmes politiques respectifs.

1. Identifier le libéralisme nordique

Au-delà du seul terrain nord-européen, le libéralisme politique recouvre des réalités complexes qui rendent délicats les efforts de caractérisation et d'identification des partis susceptibles d'être qualifiés de «libéral». Le positionnement des forces politiques dans le système de partis, l'examen de leur fonction primitive de représentation des groupes sociaux et la recherche du «clivage primordial»³ ou de la logique du «projet initial»⁴ offrent sans nul doute une première piste de réflexion.

Le critère «spatial» se combine à la dimension proprement idéologique de la taxinomie, aux stratégies de transformation et de différenciation mises en œuvre par les acteurs partisans eux-mêmes ainsi qu'à l'altération des modèles traditionnels de coopération inter-partis. Il peut être, enfin, complété par l'analyse des appartenances formelles ou systèmes de reconnaissance mutuelle que représentent les fédérations transnationales de partis (Internationale libérale et ELDR)⁵.

La matrice du système de partis scandinave classique, organisée autour de trois pôles, socialiste, conservateur et agrarien, confine le libéralisme politique à une position de relative marginalité dans le camp bourgeois⁶. En dépit des changements importants survenus dans les systèmes politiques nordiques, trois partis répondent assez précisément à ce modèle prototypique. En Norvège, la Venstre s'intègre au modèle bipolaire 2+4 opposant la gauche travailliste (DNA) et socialiste (SV) aux partis du bloc non socialiste, conservateurs (H), centristes (Sp), chrétiens démocrates (Krf) et libéraux (V)⁷. Née à la périphérie, la Venstre abandonnera assez vite au Senterparti la fonction de représentation du monde rural dès les années 1920.

Chez les voisins suédois, le parti libéral (Folkpartiet liberalerna – Fp) demeure, avec les ex-agrariens du parti du centre (C), un fragment du camp non socialiste dominé à présent par les conservateurs modérés (M) et les chrétiens démocrates de la Kd. En Finlande, enfin, le minuscule parti libéral populaire (Liberaalinen Kansanpuolue – LKP), héritier de la longue litanie de mouvements libéraux finnois depuis plus d'un siècle, ainsi que l'éphémère parti progressiste finlandais (Nuorsuomalainen Puolue – NUORS) apparu à l'occasion des élections de 1995, épousent les contours du libéralisme face aux acteurs dominants du système : sociaux-démocrates du SDP, conservateurs de la KOK et centristes du KESK.

Aux côtés des ayants droit «naturels» du libéralisme nordique, deux cas illustrent l'importance des adaptations ultérieures des formations partisans. En Finlande, tout d'abord, les frontières du libéralisme recouvrent en partie la ligne du clivage culturel entre Finnois et suédophones⁸. Représentant de la minorité linguistique suédoise, le parti du peuple suédois (Ruotsalainen Kansanpuolue – RKP/Svenska Folkpartiet i Finland – SFP) a progressivement évolué d'une formation de la périphérie vers un parti libéral moderne au centre de l'échiquier politique finnois⁹.

Au Danemark, le développement historique de la Venstre – puis de sa scission sociale-libérale de 1905 au sein de la Radikale Venstre (RV) – témoigne du phénomène de conjonction de la mouvance libérale et des intérêts du monde paysan, et du secours apporté par les milieux ruraux aux luttes constitutionnelles des libéraux en faveur du régime parlementaire. La métamorphose ultérieure des deux formations sœurs du libéralisme danois invite à examiner non seulement le processus graduel d'émancipation des libéraux-agrariens de leur base rurale originelle, mais également

le travail de refonte de leur identité, l'une au centre-gauche de l'échiquier politique (RV), l'autre comme leader du camp bourgeois ¹⁰.

Libéraux scandinaves – Participation à l'Internationale libérale et à l'ELDR

<i>Pays</i>	<i>Parti</i>	<i>IL</i>	<i>ELDR</i>
Danemark	Venstre (V)	Membre fondateur 1947	Membre depuis mars 1976
	Det Radikale Venstre (RV)	Membre fondateur 1947	Membre depuis février 1992 *
Finlande	Liberaalinen Kansanpuolue (LKP)	Membre fondateur 1947 **	Membre affilié depuis octobre 1993
	Svenska Folkpartiet (RKP/SFP)	Membre (1983)	Membre affilié en juillet 1992
Norvège	Venstre (V)	Membre	—
Suède	Folkpartiet Liberalerna (Fp)	Membre fondateur 1947	Membre affilié en 1991

* En 1977, la RV avait quitté l'ELD afin de protester contre le projet d'une politique communautaire de défense commune ; les libéraux-radicaux rejoindront le groupe en 1992.

** Membre fondateur : Parti progressiste national (*Kansallinen Edistyspuolue*).

L'ensemble des six formations partisans ainsi identifiées – les Venstre danoise et norvégienne, les LKP et SFP finnois, le Fp en Suède ou la Radikale Venstre au Danemark – répond au critère d'appartenance formelle et reconnaissance mutuelle dans les fédérations internationales constituées par l'Internationale libérale et le groupe ELDR au Parlement européen ¹¹.

2. Aux racines historiques du libéralisme scandinave

Comme le suggère le recours à l'analyse topographique du statut du libéralisme politique dans les systèmes de partis, l'histoire des libéraux invite à remonter aux origines mêmes des régimes parlementaires modernes des Etats scandinaves et à considérer, pour deux des partis libéraux tout au moins, les « structures d'opportunités historiques » qui ont permis au libéralisme de prendre appui sur des groupes socio-culturels spécifiques. Ailleurs, la perspective diachronique de long terme éclaire la faiblesse, la division et la discontinuité du courant libéral nordique.

A l'instar de nombre de leurs homologues ouest-européens, les libéraux scandinaves ont leurs racines dans les tout premiers moments de l'histoire politique moderne. Tous ou presque sont partie prenante des luttes de la fin du XIX^e siècle pour les libertés politiques, du côté des forces réformistes radicales en rébellion face aux tenants du conservatisme – le plus souvent antérieures à la création même de la mouvance réactionnaire –, promotrices de la démocratie parlementaire et du suffrage universel.

Ce combat en faveur du parlementarisme contre les aristocraties ou les autocraties demeure la raison d'être de toutes les entreprises libérales qui émergent en Europe du Nord entre 1850 et 1900 : depuis la Venstre danoise (1870) ou les libéraux suédois (1902) jusqu'au parti des Jeunes Finnois (*Nuorsuomalainen puolue* – 1894), lointain

précurseur de l'actuel LKP, engagé dans la défense du constitutionnalisme contre le tsarisme à l'époque du grand-duché avec la Russie et le conservatisme de leurs aînés, passant par la Venstre norvégienne (1884) en révolte contre le droit de veto royal. Cette revendication libérale embrassera également la lutte nationale et le projet d'Etat-nation indépendant en Norvège, contre le centralisme bureaucratique sous influence danoise puis suédoise jusqu'à l'émancipation de 1905 et la sortie de l'Union avec la Suède. Au lendemain de la guerre civile de janvier-mai 1918, en Finlande, le parti progressiste national (Kansallinen Edistyspuolue), successeur des jeunes finnois, s'engagera quant à lui dans la bataille pour l'instauration d'une République contre le projet de monarchie constitutionnelle soutenu par les conservateurs.

Dans deux contextes, l'expression libérale des revendications de la bourgeoisie et de la classe moyenne émergentes rencontrera les intérêts spécifiques de groupes sociaux ou culturels organisés. En Finlande, nous l'avons évoqué, la naissance du parti du peuple suédois (SFP – 1906) résulte de cette convergence avec les aspirations et demandes exprimées par la communauté suédophone ¹².

Du côté danois, le libéralisme a été porté sur les fonds baptismaux des revendications et aspirations émergentes dans le monde rural. Dès les origines, la Venstre a façonné politiquement un mouvement essentiellement agrarien, soutenu par les fermiers en révolte contre les grands propriétaires terriens. Le parti sera développé sur le socle associatif, culturel et coopératif massif mis en place par la communauté agricole, avant de s'émanciper dans les années trente pour créer une organisation plus autonome appelée à devenir le grand parti bourgeois ¹³.

Une telle opportunité de s'appuyer sur des mondes sociologiques relativement homogènes a sans doute permis au SFP suédo-finnois ainsi qu'à la Venstre danoise de mieux résister au fil des décennies. Cette dernière connaîtra une seule crise significative au début du siècle, avec le départ d'une douzaine de parlementaires sociaux-libéraux opposés à l'orientation stratégique du parti, et la création de la gauche radicale (Det Radikale Venstre) en 1905.

Ailleurs en Europe du Nord, le libéralisme a incontestablement souffert de la nature profondément hétéroclite des troupes qui l'avaient accompagné dans sa lutte pour la démocratie parlementaire. L'histoire des libéraux norvégiens, fennophones et suédois reste empreinte du sceau de la division et de la discontinuité. L'exemple de la Venstre en Norvège est sans aucun doute le plus représentatif. Formation composite dès les origines, réunissant des groupes aux intérêts divergents, paysans, intellectuels urbains, laïques ou chrétiens, petits agriculteurs au Sud et à l'Ouest du pays, exploitations plus importantes à l'Est, la Venstre ne subira pas moins de cinq scissions importantes entre 1885 et 1973 ¹⁴.

En Suède, les libéraux ont pour leur part eu à gérer très tôt les tensions présentes dans la coalition libérale initiale (Frisinnade Landsföreningen – 1902) entre l'aile non conformiste (Frisinnade) et le parti libéral parlementaire. En 1923, l'alliance mise en place au tournant du siècle par Karl Staaff se divisera entre les partisans de la libre pensée non conformiste et l'aile libérale sur la question de la prohibition. La réunification du mouvement aura lieu en 1934 sous le nom de parti populaire (ou du peuple) (Folkpartiet), mais les deux courants perdureront dans la formation avec une

aile gauche non conformiste radicale et une aile droite plus libérale. En 1990, le parti adoptera son nom actuel de Folkpartiet liberalerna (Fp).

D'une façon très comparable, la division, le fractionnement et la discontinuité ont profondément marqué un libéralisme finnois qui s'est incarné dans une succession de mouvements depuis les Jeunes Finnois en 1894 jusqu'à l'actuel Liberaalinen Kansanpuolue (LKP) formé en décembre 1965¹⁵. En 1982, le choix des dirigeants du parti d'intégrer le centre (KESK) provoque la diaspora d'une partie du groupe parlementaire libéral en direction de la Ligue des verts (Vihreä Liitto – VIHR). Entre 1995 et 1999, les libéraux du LKP ont eu à affronter la dissidence du petit parti progressiste finlandais (Nuorsuomalainen Puolue – NUORS) sur les thèmes néo-libéraux de la dérégulation et de l'économie de marché¹⁶.

3. Idéologie

De leurs luttes communes pour la démocratie parlementaire et la défense des droits civiques fondamentaux, les libéraux scandinaves ont, dans leur ensemble, conservé une conception partagée du libéralisme politique et social. Leurs manifestes passés et récents intègrent inmanquablement l'ensemble de valeurs des droits de l'homme, de respect des différences et des minorités, de rejet de l'intolérance pour la promotion des libertés individuelles et de la solidarité sociale. En cela, le corpus doctrinal du libéralisme nordique demeure, à l'instar des principes défendus par la plupart de leurs cousins du reste de l'Europe, souvent général et non spécifique¹⁷.

Second point de convergence, les acteurs du libéralisme scandinave ont entrepris la conquête de nouveaux espaces politiques et ont tenté, avec plus ou moins de vigueur et de réussite, de compenser la perte de force de mobilisation de leurs thèmes traditionnels par l'absorption du répertoire philosophique du post-matérialisme. En prolongement des idées fondatrices du libéralisme, les partis libéraux nord-européens ont ajouté à leurs programmes politiques les thèmes égalitaristes, féministes, pacifistes et, surtout, environnementalistes, décentralisateurs et régionalistes, caractéristiques de la nouvelle politique¹⁸ et enjeux saillants du débat politique nordique¹⁹.

Le LKP d'Altti Majava en Finlande et le Fp en Suède ont ainsi tenté de disputer aux verts de la VIHR et du Mp le discours environnementaliste et la jeune génération électorale qui demeure habituellement la plus sensible à ce type d'enjeu. Dans un contexte, en outre, de polarisation idéologique sur l'axe autoritaire-permissif, induite par l'installation progressive des chrétiens démocrates de la Kd et de la Ligue chrétienne (SKL), les libéraux suédois et finnois ont accentué encore leur ancrage libertaire, tiers-mondiste et égalitaire. En Norvège, la Venstre se positionne clairement depuis les années soixante-dix sur les enjeux de la nouvelle politique et veut s'affirmer en tant que parti de l'environnement (*miljøparti*) en l'absence de formation structurée de l'écologie politique. L'accent est également mis sur la décentralisation, le développement régional et le renforcement du gouvernement local²⁰. De la même façon, sur le terrain danois, la Venstre et la Radikale Venstre ont toutes deux préservé la composante écologiste héritée de l'agrarianisme originel, la fibre post-matérialiste demeurant sans doute beaucoup plus visible du côté de la RV²¹.

L'internationalisme du libéralisme trouve son expression logique dans le soutien apporté par la plupart des partis libéraux nordiques à la construction européenne, dans

un contexte scandinave profondément marqué par l'apparition de nouvelles lignes de clivages sur l'Europe ²², l'actualité du débat entre supporters et détracteurs de l'intégration depuis les référendums d'octobre-novembre 1994 et l'euro-scepticisme constant des opinions publiques ²³.

Au Danemark, la Venstre s'est traditionnellement montrée très favorable au projet européen et fut l'un des premiers partis danois à faire campagne pour l'adhésion au début des années soixante-dix. Le programme européen des libéraux danois, intitulé *Une Europe achevée*, prône d'abord un modèle coopératif au sein de l'Union, de l'OTAN et des Nations Unies ²⁴. En 1998, Uffe Ellemann-Jensen, alors leader du parti, a conduit une campagne en faveur de l'adoption de la monnaie européenne à l'occasion des législatives, et la Venstre appelle très clairement à voter «oui» au référendum de septembre. Tout comme les sociaux-libéraux de la RV, qui ont d'ores et déjà pris une position radicalement pro-euro et entamé une polémique avec le front du refus dressé à l'extrême droite par le Dansk Folkeparti ²⁵.

Côté suédois, les libéraux du Fp, encouragés par les milieux financiers, partagent avec les conservateurs modérés le plus fort degré d'europhilie face aux critiques de la gauche ex-communiste et des écologistes du Mp. Le Folkpartiet a soutenu le processus d'adhésion de la Suède à l'Union en 1994 et s'est très tôt fait le défenseur de l'entrée dans la zone euro. En Finlande, où l'enjeu européen a sans doute perdu de sa saillance depuis la décision votée par l'Eduskunta en avril 1998 de participer à la première vague de pays candidats à la monnaie unique, les suédophones du SFP se situent sans ambiguïtés aux côtés des partis les plus nettement en faveur de l'intégration européenne. L'adhésion à la monnaie unique a été votée à la quasi-unanimité lors du congrès du parti en juin 1997. De la même façon, les jeunes libéraux du NUORS ont approuvé l'entrée dans la zone euro lors de leur congrès en mars 1998.

En règle générale, les dirigeants libéraux nordiques trouvent un appui majoritaire sur la question européenne auprès de leur base électorale ²⁶. Lors des élections européennes de juin 1999, les libéraux scandinaves ont, à l'instar de la plupart de leurs cousins du Sud de l'Europe, réalisé des performances notablement à la hausse ²⁷.

Unique «anomalie» dans ce paysage libéral europhile, la Venstre norvégienne, dans un contexte national très particulier ²⁸, et malgré le retour de l'aile pro-UE en 1988, demeure foncièrement hostile à l'adhésion de la Norvège à l'Union européenne selon une ligne de clivage centre-périphérie. Le parti s'oppose en cela aux travaillistes du DNA et conservateurs de la Høyre, principaux promoteurs du projet d'intégration. En 1993, les libéraux ont appelé à voter «non», et continuent de défendre l'idée d'une limitation de l'appartenance internationale du pays au seul Espace économique européen (EEE) et à l'OTAN ²⁹.

Mais la véritable ligne de fracture idéologique du libéralisme scandinave reste naturellement celle du libéralisme économique et de l'interventionnisme étatique. En Europe du Nord plus qu'ailleurs, la création de l'Etat-providence a confronté le libéralisme à la délicate question de l'accroissement du rôle social de la puissance publique. A l'évidence, dans le contexte du modèle nordique contemporain du *Welfare State*, la nature de l'alternative recoupe pour une large part le clivage structurel traditionnel gauche-droite, opposant les défenseurs du maintien des fonctions

redistributrices de l'Etat aux tenants de la dérégulation et d'une privatisation partielle des services publics. Elle répond en outre assez bien aux critères de distinction du libéral-radicalisme et du libéral-conservatisme ³⁰.

La dimension socio-économique contribue à la spécification de spécimens différenciés dans l'univers libéral nord-européen. L'examen des programmes, combiné aux sources d'enquêtes transnationales d'« experts » ³¹, permet notamment de distinguer entre un libéralisme surtout bourgeois ancré à droite de l'axe économique (Venstre au Danemark, SFP en Finlande) et un modèle du social-libéralisme distributif, sans doute plus conforme à la tradition scandinave, situé au centre (Fp en Suède, LKP finnois) et au centre-gauche (RV au Danemark, Venstre norvégienne) du spectre politique.

La Radikale Venstre représente probablement le pôle le plus social-radical et interventionniste du paysage libéral nordique. Le parti s'est défini dès les origines comme une formation « social-libérale » et continue de revendiquer aujourd'hui une spécificité idéologique entre marxisme et capitalisme pour tenter d'explorer une voie médiane contre la politique des deux grands blocs (*blokkpolitik*) de la Socialdemokratiet et du Konservative Folkeparti ³². Il est juste, cependant, de noter que le centre d'inertie du parti dirigé par Marianne Jelved s'est progressivement déplacé en direction du partenaire social-démocrate depuis le début des années quatre-vingt-dix ³³.

Les points communs sont nombreux entre les sociaux-libéraux danois, le LKP finnois et la Venstre norvégienne. En Finlande, le petit parti libéral a longtemps maintenu la ligne sociale-libérale, étatiste et réformiste adoptée dès 1918 par le parti progressiste national, qui contribue encore aujourd'hui à son positionnement au centre de l'axe politique ³⁴. Avec plus d'hésitations, il est vrai, les libéraux norvégiens de Lars Sponheim ont, eux aussi, privilégié dans la période récente les thèmes sociaux et ont, de la sorte, pris leurs distances avec le dogme plus conservateur des origines ³⁵. Très récemment, face à la question de l'opportunité de la privatisation de plusieurs secteurs de services publics en Norvège, la Venstre est apparue très mesurée face au libéralisme des conservateurs de la Høyre (H) ou des populistes du parti du progrès (Fremskrittspartiet – Frp).

Plus ambivalent, le libéralisme du Folkpartiet Liberalerna suédois a sans doute souffert des contradictions existant en son sein entre l'aile plus authentiquement libérale et la fraction radicale ³⁶. Historiquement proches des sociaux-démocrates contre le conservatisme monarchique, le Fp a ensuite évolué vers l'économie de marché en réaction au centralisme dirigiste du SAP avant de retrouver plus récemment les grandes lignes directrices d'un projet de libéralisme social ³⁷.

A l'opposé du social-libéralisme, le SFP suédophone en Finlande et la Venstre danoise incarnent un type libéral-bourgeois qui les place idéologiquement à une plus grande proximité des conservateurs de la KOK ou du KF, dans leurs contextes respectifs, et de l'ensemble des grands partis libéraux-conservateurs plus sensibles à l'orthodoxie économique du marché. Le SFP de Jan-Erik Enestam a, parallèlement aux thèmes traditionnels de la défense des acquis de la minorité de langue suédoise, fait de l'économie dérégulée un pilier de son programme politique ³⁸.

*Jugements « experts » (1993) – Position des partis scandinaves
sur l'axe gauche-droite*

<i>Partis</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Partis</i>	<i>Moyenne</i>
DK-Enhedslisten-RG	2,00	N-RV	1,33
DK-SF	2,89	N-SV	2,55
DK-SD	4,22	N-DNA	4,13
DK-RV	5,67	N-Sp	5,33
DK-CD	6,00	N-V	5,86
DK-KrF	6,22	N-Krf	6,55
DK-KF	7,56	N-H	8,00
DK-V	8,11	N-Frp	9,18
DK-FrP	9,13		
FIN-VAS	3,50	S-V	2,62
FIN-VIHR	4,00	S-SAP	4,08
FIN-SDP	4,38	S-Mp	4,25
FIN-LKP	6,25	S-Fp	5,92
FIN-RKP/SFP	6,57	S-C	5,92
FIN-KESK	7,00	S-Kds	7,00
FIN-KOK	7,38	S-M	8,33
FIN-SKL	9,00	S-NyD	9,09

Source: John HUBER, Ronald INGLEHART, « Expert Interpretations of Party Space and Party Location in 42 Societies », *Party Politics*, 1, 1^{er} janvier 1995, p. 73-111 (échelle gauche-droite 1-10).

Quant à la Venstre danoise, elle a connu depuis plusieurs années un déplacement net vers la droite du spectre politique et a progressivement comprimé l'espace idéologique de la droite conservatrice (KF), dans un contexte de polarisation accrue par la pression exercée sur le camp non socialiste par le Fremskridtspartiet (FrP) et, depuis peu, le Dansk Folkeparti (DF)³⁹. Son programme de principes adopté lors de la conférence nationale de 1995 s'inscrit très clairement dans une perspective libérale « classique » pour la réduction des domaines d'intervention de l'Etat-providence et la réduction de la charge fiscale⁴⁰. Lors de la campagne pour les élections générales de mars 1998, le parti d'Uffe Ellemann-Jensen avait fait de la baisse des impôts et de la libéralisation du marché immobilier des enjeux centraux⁴¹.

4. Support électoral du libéralisme scandinave

L'altération des systèmes de partis et la configuration changeante de la compétition entre acteurs de ces systèmes éclaire, nous allons le voir, les fortunes électorales des libéraux nord-européens. Car si l'on excepte, en effet, les cas de la Venstre danoise et du SFP en Finlande suédophone, l'histoire récente du libéralisme scandinave reste avant tout celle d'un lent déclin électoral et d'une survie précaire.

L'évolution des libéraux finnois est, à ce titre, édifiante. En 1919, le parti progressiste national réunissait encore 12,8% des suffrages, soit un score assez comparable au potentiel électoral moyen des Jeunes Finnois entre 1907 et 1917 (autour de 13-14% des voix). Au sortir de la guerre, les libéraux regroupaient à peine

5,2% de l'électorat lors des élections de 1945, score plafond de 6% maintenu par le parti populaire finnois tout au long des années 1951-1962. A partir de la fin des années soixante, le LKP subira un déclin inexorable jusqu'au score de 1% des suffrages exprimés lors des législatives de 1987 et la disparition de sa représentation dans l'Eduskunta. Avec à peine 0,8% des voix, et profitant de l'absence de seuil de représentation, les libéraux regagnent un élu en 1991, qu'ils perdent à nouveau en 1995, réunissant 0,6% des suffrages exprimés, face à la concurrence des jeunes libéraux du NUORS qui effectuent une poussée remarquable (2,8% des suffrages et 2 sièges parlementaires), mais éphémère. Lors des élections de mars 1999, le NUORS chute à 1% du vote total et perd ses deux élus. Le LKP d'Altti Majava obtient quant à lui un score record à la baisse avec 0,2% seulement des voix ⁴².

En Norvège, les multiples péripéties dont a été victime la Venstre ont indéniablement eu un impact dévastateur et provoqué l'érosion du soutien électoral des libéraux, qui ont graduellement cédé le terrain du centre politique au Sp et au Krf ⁴³. Stable autour de 10% des votes exprimés jusqu'aux législatives de 1969, la Venstre subit de plein fouet la scission de 1972 et perd près des deux tiers de son soutien électoral en 1973 (3,5% seulement du vote contre 9,4% lors du scrutin de 1969) pour demeurer depuis lors autour de 3-4% des voix, avec une période d'éclipse du Storting entre 1985 et 1993 ⁴⁴. En 1993, les libéraux réunissent 3,6% des votes exprimés et gagnent un siège dans la province du Hordaland. En 1997, la perspective d'une coalition des partis centristes permet au mouvement conduit par Lars Sponheim de mobiliser plus largement les électeurs norvégiens avec 4,4% des votes et un total de 6 représentants au Storting ⁴⁵. Aux élections de 2001, ils ont décroché 4%.

Les sociaux-libéraux danois de la RV ont traditionnellement représenté le plus petit des acteurs du système de partis quadripolaire pré-1973, avec des résultats autour de 7% des voix dans la période d'après-guerre, une poussée notable au début des années soixante-dix où les radicaux ont mordu à la fois sur l'électorat social-démocrate et socialiste, puis un lent déclin à partir de 1975. En 1998, la Radikale Venstre obtient 3,9% des suffrages exprimés et 7 des 175 sièges au Folketing, soit l'une de ses plus mauvaises performances depuis la fin de la guerre, mais suffisante cependant pour lui permettre de se maintenir au-delà du seuil institutionnel de 2% des suffrages pour l'attribution de sièges. L'audience de la formation emmenée par Marianne Jelved est demeurée stable. Au scrutin de novembre 2001, elle a recueilli 5,2% et neuf sièges.

En Suède, enfin, les libéraux ont cédé à partir des années soixante-dix leur position prédominante dans le camp non socialiste, face à l'hégémonie sociale-démocrate du SAP ⁴⁶. Le parti du centre remplace alors les libéraux à la tête du camp non socialiste avant de perdre lui-même son *leadership* au profit des conservateurs modérés à partir de 1979. Aux élections générales de 1982, le Fp est au plus bas avec 5,9% à peine des voix et entame, en dépit de deux belles performances en 1985 et 1988 avec respectivement 14,2 et 12,2% des suffrages, une traversée du désert électoral ⁴⁷.

Résultats électoraux des libéraux scandinaves (1945-1999) en % s.e. et sièges

Danemark *				Finlande				Norvège		Suède					
<i>Det Radikale Venstre</i>		<i>Venstre</i>		<i>Ruotsalainen Kansanpuolue</i>		<i>Liberalinen Kansanpuolue</i>		<i>Venstre</i>		<i>Folkpartiet liberalerna</i>					
<i>RV</i>		<i>V</i>		<i>RKP-SFP</i>		<i>LKP **</i>		<i>V</i>		<i>Fp</i>					
1945	8,1	11	23,4	38	1945	7,9	14	5,2	9	1945	13,8	20	1948	22,8	75
1947	6,9	10	27,6	49	1948	7,3	13	3,9	5	1949	13,1	21	1952	24,4	80
1950	8,2	12	21,3	32	1951	7,3	14	5,7	10	1953	10,0	15	1956	23,8	88
1953	8,6	13	22,1	33	1954	6,8	12	7,9	13	1957	9,7	15	1958	18,2	67
1953	7,8	14	23,1	42	1958	6,5	13	5,9	8	1961	8,8	14	1960	17,5	73
1957	7,8	14	25,1	45	1962	6,1	13	6,3	13	1965	10,4	18	1964	17,1	69
1960	5,8	11	21,1	38	1966	5,7	11	6,5	9	1969	9,4	13	1968	14,3	60
1964	5,3	10	20,8	38	1970	5,3	11	6,0	8	1973	3,5	2	1970	16,2	58
1966	7,3	13	19,3	35	1972	5,1	9	5,2	7	1977	3,2	2	1973	9,4	34
1968	15,0	27	18,6	34	1975	4,7	9	4,3	9	1981	3,9	2	1976	11,1	39
1971	14,4	27	15,6	30	1979	4,3	9	3,7	4	1985	3,1	-	1979	10,6	38
1973	11,2	20	12,3	22	1983	4,9	10	-	-	1989	3,2	-	1982	5,9	21
1975	7,1	13	23,3	42	1987	5,6	12	1,0	-	1993	3,6	1	1985	14,2	51
1977	3,6	6	12,0	21	1991	5,5	11	0,8	1	1997	4,4	6	1988	12,2	44
1979	5,4	10	12,5	22	1995	5,1	11	0,6	-	2001	3,9	2	1991	9,1	33
1981	5,1	9	11,3	20	1999	5,1	11	0,2	-				1994	7,2	26
1984	5,5	10	12,1	22									1998	4,7	17
1987	6,2	11	10,5	19											
1988	5,6	10	11,8	22											
1990	3,5	7	15,8	29											
1994	4,6	8	23,3	42											
1998	3,9	7	24,0	42											
2001	5,2	9	31,3	56											

Sources : Danemark Folketing.

* Hors îles Féroé et Groenland (4 sièges), total 175 sièges. Finlande Eduskunta, total 200 sièges. Norvège Storting (NSK-NOS Stortingsvalget) : total de 150 sièges jusqu'en 1969, 155 de 1973 à 1981, 157 en 1985 et 165 depuis 1989. Suède Riksdag, total de 350 sièges jusqu'en 1973, 349 sièges depuis 1976.

** Parti progressiste national jusqu'en 1948 ; Parti populaire finnois jusqu'en 1965 ; LKP depuis 1965.

En 1994, le public sanctionne le projet d'ouverture inter-bloc avancé par les libéraux de Westerberg en direction du SAP et accorde au final 7,2% des voix au Fp. Avec 4,7% des suffrages exprimés et 17 sièges au Riksdag, le mouvement de Lars Leijonborg enregistre en septembre 1998 son plus mauvais résultat historique et frôle de justesse le seuil fatidique d'exclusion de la représentation parlementaire. Face au succès d'une Kd menée par le très populaire Alf Svensson, les « vieux » partis du centre politique, C et Fp, apparaissent en posture délicate, en l'absence d'un *leadership* expérimenté⁴⁸. Les enquêtes d'intentions de vote récentes fixaient globalement l'audience libérale autour de 4 à 5% de l'électorat en février-mars 2000⁴⁹.

Face à la tendance globale au déclin du libéralisme du centre, la Venstre danoise et le SFP finnois font notablement exception. Malgré une légère décline de son potentiel électoral à partir de la fin des années soixante, le parti de la minorité suédophone

a préservé une remarquable stabilité, autour de 5 % des suffrages exprimés et d'une dizaine des 200 sièges parlementaire tout au long de la période. En 1999, le mouvement dirigé par Jan-Erik Enestam a recueilli 5,1 % des voix et obtenu 11 sièges à l'Eduskunta, résultat identique à celui de 1995 et proche de son niveau d'audience des municipales de 1996 (5,4%)⁵⁰. Au premier tour de l'élection présidentielle de janvier-février 2000, la candidate du SFP, Märta Elisabeth Rehn, a réuni 7,9 % des suffrages derrière Tarja Halonen (SDP) (40 %), Esko Aho (KESK) (34,4 %) et Riitta Uosukainen (KOK) (12,8 %) (Helsingin Sanomat/YLE).

Côté danois, la situation de la Venstre tranche à l'évidence fortement avec la vision d'ensemble d'un libéralisme nordique aux abois. Les libéraux ont occupé une place prédominante dans le camp bourgeois jusqu'à la fin des années soixante, recueillant régulièrement entre 20 et 25 % des suffrages sur la période. Si elle a sans doute été moins directement affectée par le tremblement de terre de 1973 au Danemark, la Venstre a ressenti au cours des années soixante-dix les contrecoups de l'éclatement du système, et abandonné tout au long de la décennie suivante le *leadership* de la droite au parti conservateur.

Les libéraux ont repris l'initiative en 1994 et ravi au KF la première place dans le bloc non socialiste, remportant 23,3 % des suffrages. A l'occasion du scrutin législatif de 1998, le mouvement dirigé par Uffe Ellemann-Jensen a confirmé sa bonne tenue électorale et obtenu 24 % des voix pour un total de 42 sièges parlementaires, sans pour autant profiter de l'effondrement de son adversaire conservateur (qui accuse une perte de 6,1 points en 1998 et retourne au score plancher des années 1973-1977 avec 8,9 % seulement des suffrages). En 2001, ils ont ravi la place de premier parti aux sociaux-démocrates en décrochant 31,3 % des suffrages et 56 sièges⁵¹.

5. Les facteurs du déclin du libéralisme nordique

Sous l'angle comparatif, l'examen des motifs de la perte d'influence de la plupart des partis libéraux en Scandinavie ou, *a contrario*, du succès de la Venstre danoise à établir sa prééminence électorale à droite, révèle un faisceau de facteurs explicatifs à la fois d'ordre historique, sociologique et politique.

Outre l'obsolescence de leur créneau fondateur, les libéraux scandinaves ont eu à faire face au déclin de l'ancienne classe moyenne, principal vivier de leur recrutement politique, à la concurrence croissante des partis dominants de gauche comme de droite auprès des couches moyennes salariées ainsi qu'à l'émergence de nouveaux compétiteurs au centre de l'échiquier politique. Le libéralisme a, enfin, souffert de l'absence de relais sociaux structurés, de l'hétérogénéité de sa clientèle électorale et de la volatilité de son support populaire.

Instigateurs de la lutte pour l'instauration du pluralisme démocratique parlementaire et universel, les libéraux ont sans doute été les premières victimes de leur succès face aux forces conservatrices et ont, *de facto*, vu disparaître l'un de leurs principaux motifs de mobilisation avec l'accomplissement des réformes qu'ils prônaient. A l'image de la Venstre norvégienne ou des prédécesseurs du LKP finnois, les troupes libérales se sont dispersées dans d'autres formations politiques détentrices de nouveaux enjeux, face à l'incapacité du libéralisme à opérer sa mutation de mouvement intellectuel en force socio-politique organisée. En retour, les principes

du libéralisme politique se sont très largement diffusés dans une grande majorité des partis politiques, aggravant ainsi les difficultés pour le libéralisme à survivre en tant que courant autonome possédant une identité propre ⁵².

En termes structurels, les libéraux du centre de l'échiquier politique ont incontestablement été l'objet de pressions croisées, exercées par le double impact sur leur côté droit par des forces conservatrices converties à l'économie de marché ⁵³, et, sur leur flanc gauche, par des formations sociales-démocrates « recentrées », plus pragmatiques, moins rigidement ancrées dans le camp socialiste, venues chercher au centre politique l'adossement des nouvelles classes moyennes. Le phénomène n'est naturellement pas propre au terrain nord-européen, mais prend ici toute sa signification quant à l'impact du processus de réduction des distances idéologiques sur de petits mouvements centristes qui rattachent leur survie politique à leur capacité à résister à la tendance centripète des grands partis de gouvernement dans les systèmes contemporains.

Cette tendance a été largement documentée pour l'ensemble des pays scandinaves : Danemark ⁵⁴, Norvège ⁵⁵, Finlande où la plupart des partis ont convergé vers le centre dans les années récentes ⁵⁶, Suède, enfin, dans un contexte de réduction des différences idéologiques entre les principaux protagonistes du système ⁵⁷ pour ce qu'il convient de définir comme un « conservatisme du *Welfare* » ⁵⁸.

Troisième élément, particulièrement saillant dans le contexte nordique, les partis libéraux se sont trouvés confrontés, depuis le début des années soixante, à la fragmentation accrue du camp bourgeois ainsi qu'à l'augmentation du nombre de partis *relevant* au centre du spectre politique ⁵⁹. Après avoir été heurtées de plein fouet par le développement de la *class politics* à la fin du siècle dernier, la plupart des formations libérales scandinaves ont eu, plus récemment, à répondre au challenge posé par le développement d'acteurs partisans structurés autour des lignes de clivage de la « nouvelle politique ».

Ainsi, l'émergence dans les quatre pays nord-européens de partis confessionnels, chrétiens démocrates pour l'essentiel, venus occuper l'espace laissé vacant par les formations conservatrices mais également capables de chasser sur les terres électorales du vieux centre politique sur les thèmes de la politique sociale et familiale : Kristeligt Folkeparti (Krf) au Danemark à partir des législatives de 1971, Suomen Kristillinen Liitto (SKL) depuis les élections générales de 1966 en Finlande, Kristelig Folkeparti (Krf) dès 1933 en Norvège ou Kristdemokraterna (Kd) en Suède depuis 1964 ⁶⁰.

Rivalité, également, imposée par l'irruption de formations populistes anti-taxes, mobilisées contre le trop d'Etat et surfant sur la vague néo-libérale à partir du milieu des années soixante-dix : c'est-à-dire, les deux partis du progrès (Frp), Fremskridtspartiet au Danemark et Fremskrittspartiet en Norvège à partir de 1973 ⁶¹, la parenthèse ouverte par la Nouvelle démocratie suédoise (Ny Demokrati – NyD) en Suède entre 1991 et 1994 ou la protestation populiste rurale des années 1962-1966 en Finlande, portée depuis 1995 par le petit parti des vrais Finnois (Perussuomalaiset – PS). S'ils se classent pour la plupart d'entre eux radicalement à droite sur l'axe politique, ces mouvements ont indéniablement recruté une partie de leur soutien électoral au centre. En Norvège, le succès du FrP a, de surcroît, engendré un

mouvement vers la droite de l'axe politique et une polarisation accentuée isolant les petits partis du centre politique ⁶².

A l'autre extrémité du spectre idéologique, les formations écologistes – Miljöpartiet de Gröna (Mp) suédois et Ligue des verts (Vihreä Liitto – VIHR) finnoise – ont contribué à accroître l'offre politique sur les thèmes post-matérialistes, relayés, en Norvège, par la gauche socialiste (Sosialistisk Venstreparti – SV) en l'absence de formation environnementaliste. Enfin, les libéraux nordiques ont vu apparaître de nouveaux compétiteurs sous la forme d'ex-mouvements paysans devenus partis attrape-tout du centre au détour des années soixante – Senterparti (Sp) en Norvège, Centerpartiet (C) suédois ou KESK finnois – pour tenter d'incorporer les électeurs des classes moyennes rurales face au déclin de l'économie agraire ⁶³.

L'élément essentiel demeure sans doute ici que la plupart des acteurs de ce système scandinave multipartisan plus fragmentaire ont, dans une certaine mesure, exploré les voies médianes du social-libéralisme en matière d'organisation économique et sociale à l'adresse des classes moyennes. A cette différence près, cependant, que leur identité politique est demeurée, pour beaucoup d'entre eux, associée à la défense d'un groupe social particulier (sociaux-démocrates, agrariens) ou à leur positionnement clair dans un système de clivages défini (partis religieux, écologistes, populistes), ce qui n'est pas le cas de la plupart des partis libéraux nord-européens, pris en tenaille entre la gauche et la droite, confrontés à la recomposition du centre politique, privés de toute « base de repli » sociologique et incapables, en retour, de venir menacer leurs compétiteurs sur leurs propres domaines électoraux.

A l'inverse, le succès de la Venstre danoise ou la relative stabilité du SFP en Finlande éclaire deux modèles divergents, le premier fondé, nous allons le voir, sur l'adéquation entre une vision du monde libérale-conservatrice et un support électoral avant tout bourgeois, le second basé sur l'importance du clivage culturo-linguistique qui fournit au libéralisme suédophone l'essentiel de son appel populaire.

6. Sociologie des électorats libéraux scandinaves

Pour des motifs socio-économiques évidents, les classes moyennes sont au cœur des préoccupations de l'ensemble des protagonistes du jeu politique scandinave ⁶⁴ depuis le début des années soixante-dix ⁶⁵. Les stratégies attrape-tout au centre de la plupart des grandes formations partisans nordiques répondent bien, nous l'avons souligné, à ce nouvel enjeu de renouvellement de clientèles électorales traditionnelles en déclin ou contestées par de nouveaux acteurs qui, à gauche comme à droite, ont entrepris de capitaliser sur le mécontentement à l'égard des grands partis de gouvernement (gauche critique ou droite populiste, notamment).

Face à la menace d'une telle OPA politique, le défaut de relais sociaux organisés ou de points d'appui forts auprès de groupes sociologiques délimités a constitué un handicap structurel majeur pour nombre de partis libéraux scandinaves. Leur électorat demeure aujourd'hui encore composite et volatil, non spécifiquement articulé sur les lignes de clivages dominantes du système politique nordique (hormis naturellement la composante ethno-linguistique pour le SFP suédophone en Finlande), et rassemblant le plus souvent des strates sociales diversifiées. Seul le soutien électoral de la

Venstre au Danemark dénote avec cette présentation d'ensemble, et possède les caractéristiques générales d'un électorat essentiellement bourgeois ⁶⁶.

Les électorats libéraux nordiques contemporains admettent une proportion équivalente d'hommes et de femmes, et il n'existe pas d'indication claire d'un *gender gap* persistant au sein des troupes libérales, ces dernières fluctuant par ailleurs d'un scrutin à l'autre. Les écarts les plus marqués s'observent dans l'électorat de la Venstre danoise avec un total de 60 % d'électeurs masculins en 1998 et du SFP finnois (62 % de femmes) ⁶⁷.

S'ils recrutent dans toutes les tranches d'âges, les libéraux scandinaves obtiennent en revanche des scores notables auprès des plus jeunes, qui représentent, en règle générale, entre un quart et un tiers de leur électorat ⁶⁸. Le libéralisme trouve naturellement auprès des étudiants un vivier privilégié : ces derniers participent pour 24 % à l'électorat de la RV en 1998 au Danemark ; en Norvège, la formation de Lars Sponheim a totalisé 14 % des suffrages étudiants en 1997 ; côté suédois, le Fp a obtenu respectivement 8 % et 12 % des voix auprès des étudiants lors des législatives de 1998 et 1994.

Par contraste, les appuis populaires de la Venstre au Danemark et du SFP finnois se révèlent sensiblement plus âgés : du côté des libéraux suédophones en Finlande, 48 % des électeurs de 1999 ont entre 45 et 59 ans, les plus jeunes constituant à peine 9 % du soutien au SFP. En 1998, au Danemark, la formation emmenée par Uffe Ellemann-Jensen a remporté 30 % des suffrages chez les plus de 60 ans, ces derniers représentant un tiers de son électorat en 1998 contre 18 % seulement pour les moins de 30 ans.

A l'examen de la composition socio-professionnelle de l'électorat de la Venstre danoise, l'impact de la bourgeoisie traditionnelle est net. Les libéraux danois préservent toujours en 1998 leur base agrarienne originelle et recueillent 71 % des voix agricoles (qui représentent toutefois 6 % seulement en composition de l'électorat de la Venstre). Le mouvement réalise des scores supérieurs à sa moyenne nationale auprès des cadres supérieurs (29 % des voix), des travailleurs indépendants (27 %), des retraités (27 %) et des femmes au foyer (44 %). Au total, les salariés du secteur privé et les travailleurs indépendants représentent près des trois quarts (72 %) de l'électorat libéral en 1998. Seuls 27 % des électeurs de la Venstre en 1998 possèdent par ailleurs un diplômé universitaire.

Pour le reste, la sociologie du libéralisme nordique demeure relativement disparate, principalement fondée sur les classes moyennes salariées diplômées et urbaines, à l'image du petit parti libéral finnois dont le support électoral est recruté en majorité dans le secteur public éducatif, fortement éduqué et urbain ⁶⁹. Outre la captation d'un électorat jeune étudiant, la Radikale Venstre au Danemark mobilise majoritairement dans les classes moyennes et supérieures salariées (46 % de son électorat en 1998) du secteur public (59 % des électeurs de la RV en 1998), assez fortement diplômées, puisqu'au total près des deux tiers (65 %) des électeurs radicaux possèdent un diplôme universitaire. Le mouvement de Marianne Jelved accuse, en revanche, un sévère retard auprès des travailleurs indépendants et des ouvriers, la RV recueillant à peine 1 % des voix dans ces deux catégories en 1998.

Hétérogénéité, également, pour ce qui concerne le mouvement aux urnes en faveur de la Venstre norvégienne ⁷⁰. Cette dernière réunit 37% de son électorat de 1997 auprès des couches salariées moyennes et supérieures, pour l'essentiel fonctionnaires dans le secteur public (avec un poids de 53% en 1997 et de 63% lors des élections de 1993), possédant, là aussi, un niveau d'éducation universitaire particulièrement élevé (60% de l'électorat libéral, Gallup 1997). En revanche, les libéraux norvégiens totalisent respectivement 2 et 3% des suffrages ouvriers lors des scrutins généraux de 1997 et 1993.

Le poids des classes moyennes et supérieures est beaucoup plus net pour ce qui concerne le Folkpartiet Liberalerna : elles représentent 67% au total de son électorat en 1998 et 63% en 1994, également réparties entre secteurs public et privé. En comparaison, le parti de Lars Leijonborg fait plutôt mieux auprès des travailleurs indépendants (8% des suffrages exprimés dans cette catégorie en 1998), mais peine lui aussi à recruter auprès des couches populaires (avec 3 et 4% des votes ouvriers en 1998 et 1994).

Parce qu'il épouse d'abord les contours de la communauté suédophone de Finlande, le SFP s'adresse naturellement à une clientèle électorale plus diversifiée, non directement associée avec des groupes sociaux ou secteurs d'intérêts spécifiques ⁷¹. En 1995, l'électorat du SFP se compose pour 31% de salariés – employés et cadres –, pour 16% d'ouvriers et 10% de travailleurs indépendants ⁷². En 1999, les couches moyennes et supérieures salariées constituent 39% de sa base, contre 15% pour les ouvriers. Au total, 55% des électeurs du Svenska folkpartiet des dernières élections législatives travaillent dans le secteur privé.

Les libéraux du SFP concentrent traditionnellement leurs forces dans les quatre provinces suédophones parmi les quinze circonscriptions finlandaises, dans les régions côtières du Sud et de l'Ouest : en 1999, ils obtiennent 20,7% des suffrages au Vaasa, 11,3% dans la circonscription d'Uusimaa (Nyland), 9,1% à Helsinki et 5% dans le Sud-Ouest (Varsinais-Suomi).

Ailleurs, le libéralisme s'est transformé en une mouvance politique à dominante urbaine, à l'image de la RV danoise qui obtient, en 1998, ses meilleurs scores dans les trois circonscriptions de København et Frederiksberg avec plus de 6% des suffrages. Les sociaux-libéraux réunissent 9% des voix dans les grandes agglomérations urbaines contre 2% seulement dans les petites communes rurales. En Finlande, le LKP a accompagné son déclin électoral d'une évolution progressive de sa géographie électorale, depuis les bastions historiques du libéralisme au Nord et à l'Est vers les terres urbaines des grandes villes du Sud du pays ⁷³. En 1995, le NUORS apparaît comme un mouvement néo-libéral urbain, fortement implanté dans la capitale avec 6% des suffrages, sa périphérie immédiate (5,2% des voix dans la circonscription d'Uusimaa), ainsi que dans la ville de Turku (4,3%). On retrouve, en 1999, une géographie très comparable, prioritairement centrée sur Helsinki (2,4%) et sa proximité (2,2%, Uusimaa).

En Suède, le Fp a historiquement souffert de la concurrence de la Ligue paysanne (Bondeförbundet) à partir de 1921, puis du parti du centre. Les libéraux suédois ne sont jamais véritablement parvenus à mobiliser les masses rurales et leurs bastions se sont progressivement déplacés vers les grandes agglomérations du pays. En 1998,

le Fp réunit moins de 2 % des voix chez les agriculteurs et concentre ses appuis en milieu urbain : Stockholm (7,5 % des voix), Göteborg (6,6 %) et Uppsala (6,2 %).

Déclin, sans doute moins marqué, de la Venstre auprès des populations agricoles en Norvège, où la dimension territoriale conserve toute sa saillance ⁷⁴. En 1957, les libéraux obtenaient encore 23 % des suffrages auprès des agriculteurs, contre 6 % en 1981 ⁷⁵ et 7 % lors du scrutin législatif de 1997. A cette occasion, l'électorat libéral se partage encore entre petites communes de 2 000 à 20 000 habitants (autour d'un tiers) et grandes agglomérations (dont la contribution à l'électorat libéral est d'environ un quart en 1997 et 1993). Surtout, le parti de Lars Sponheim concentre ses forces sur le sud-ouest du pays (48 % de son électorat de 1997) ⁷⁶.

A l'inverse, la Venstre danoise conserve un héritage agrarien et une implantation rurale plus forte. En 1998, les libéraux obtiennent 37 % des voix dans les petites communes rurales contre 18 % dans les agglomérations urbaines. Ils retrouvent à l'occasion des législatives leurs bastions du Jylland à l'Ouest du pays, avec des pointes à plus de 30 % des voix dans les circonscriptions de Ribe (34,2 %), Ringkøbing (33,7 %), Sønderjylland (30,9 %) ou Viborg (30 %). Le parti d'Uffe Ellemann-Jensen dépasse encore sa moyenne nationale dans l'île orientale de Bornholm, avec 32,6 % des voix, et réalise en revanche des scores plus restreints dans la capitale avec moins de 15 % des suffrages exprimés dans les circonscriptions de København et Frederiksberg.

7. L'univers idéologique des électors libéraux

En matière de positionnement spatial sur l'axe gauche-droite, seuls les sympathisants du Fp suédois correspondent à un profil strict de centre politique entre les blocs socialistes et conservateurs modérés. Les libéraux partagent en 1998 avec la Kristdemokraterna le centre de l'échiquier politique, les électeurs du Centerpartiet demeurant, comparativement, plus proches des écologistes du Miljöpartiet ⁷⁷.

Avec ces derniers, les libéraux du Fp ont en commun une plus grande sensibilité à l'environnement (très en deçà cependant des scores records obtenus par les verts) et à l'éducation, premier enjeu en importance cité par l'électorat libéral de 1998 (56 %). En matière économique, les supporters du Folkpartiet occupent le plus souvent une position commune aux partis du centre de l'échiquier politique (C et Kd), à mi-chemin de la gauche SAP et du conservatisme modéré du Moderata Samlingspartiet.

A gauche, les supporters de la Radikale Venstre danoise et de la Venstre norvégienne se placent plus volontiers à proximité des électeurs sociaux-démocrates. Au Danemark, en 1998, les électeurs RV partagent une situation au centre-gauche similaire à celle de la social-démocratie, qui les distingue à la fois de la gauche socialiste et du bloc bourgeois. Les sociaux-libéraux présentent des niveaux très similaires aux sociaux-démocrates sur l'ensemble des indicateurs d'interventionnisme, de laisser-faire économique ou de renforcement du secteur public, qui les dissocient à la fois du Socialistisk Folkeparti et du bloc non socialiste. Sur les dimensions de la nouvelle politique, les supporters de Marianne Jelved en 1998 placent l'environnement en tête de leurs préoccupations (31 % de réponses « très important ») et obtiennent, en commun avec les électeurs du SF, des scores élevés sur l'échelle de permissivité face à l'immigration.

Côté norvégien, les libéraux de la Venstre se trouvent, à deux reprises en 1997 et 1993, à une très faible distance des travaillistes du DNA et des ex-agrariens du Sp sur l'axe gauche-droite. En termes idéologiques, les électeurs libéraux obtiennent le deuxième plus haut score, derrière le Sosialistisk Venstreparti, sur une échelle de solidarité sociale et campent au centre avec le Krf sur la question du développement du secteur privé, les plus hostiles demeurant les électeurs du SV, face aux deux blocs modérés à gauche (DNA et Sp) et à droite (H). La composante environnementaliste domine en 1997, tout comme en 1993, mais l'électorat libéral est assez proche des autres grands partis de gouvernement pour l'indice de libéralisme culturel (polarisé, il est vrai, par la présence aux deux extrêmes du SV et du Kristelig Folkeparti) ⁷⁸.

Par contraste, les sympathisants du SFP suédophone et de la Venstre danoise appartiennent sans ambiguïté au camp droitier de leurs systèmes respectifs. En 1999, 68 % des électeurs SFP se situent « plutôt à droite » sur une échelle en cinq positions, 32 % s'estimant « à droite ». Le parti de Jan-Erik Enestam occupe ainsi une position médiane entre le centre (KESK) et les conservateurs de la KOK, très proche de ces derniers sur les thèmes du libéralisme économique, de la réduction du rôle de l'Etat ou des privatisations. Sur la dimension autoritaire, en revanche, les supporters du SFP s'opposent très clairement à ceux de la Ligue chrétienne (SKL), et rejoignent les écologistes de la VIHR au pôle permissif de l'axe ⁷⁹.

Au Danemark, enfin, la Venstre constitue le centre de gravité d'un bloc bourgeois qui englobe sur son flanc gauche le Krf et, sur son aile droite, les conservateurs du KF et les extrémistes du Dansk Folkeparti. En 1998, les électeurs libéraux ont plutôt voté sur des questions liées aux prélèvements obligatoires et aux dépenses publiques, avec des niveaux de préoccupations similaires à ceux des supporters du parti conservateur. En termes idéologiques, les électeurs de la Venstre danoise obtiennent le score le plus haut avec les conservateurs sur une échelle de réduction du secteur public, et partagent avec le KF, le Krf et le DF les notes les plus basses pour l'indice d'interventionnisme étatique. L'inclusion de la Venstre dans le bloc non socialiste est confirmée par l'examen des attitudes de ses électeurs sur les composantes autoritaire et environnementaliste. Les supporters libéraux présentent un faible niveau de préoccupation pour l'environnement, une vision restrictive de l'immigration (en commun avec le KF mais en deçà des scores obtenus à l'extrême droite par le Fremskridtspartiet et le Dansk Folkeparti) et une disposition sécuritaire comparable à celle des conservateurs.

Cette conjonction d'une sociologie plus bourgeoise et d'un corpus doctrinal marqué à droite sur la dimension du libéralisme économique a permis à la Venstre danoise de fidéliser un contingent électoral supérieur à 20 % des voix depuis le vote au Folketing de 1994. Les libéraux y ont retrouvé 73 % de leur soutien de 1990, généré un flux net de 11 % d'électeurs conservateurs et mobilisé 32 % des voix chez les premiers votants ⁸⁰. En 1998, ce sont encore 78 % des électeurs libéraux de 1994 qui portent leurs suffrages sur le mouvement conduit par Uffe Ellemann-Jensen, soit le deuxième plus faible taux de volatilité après les sociaux-démocrates (83 %).

La stabilité du soutien populaire aux libéraux danois est indicative du rôle prédominant joué par la Venstre dans le système de partis. D'une façon générale, en Scandinavie, les partis dominants des pôles socialistes et bourgeois sont parvenus à

préservé un niveau élevé de loyauté partisane, et ce en dépit d'une certaine décline de leurs forces électorales ⁸¹. Les bases du libéralisme se sont, dans la plupart des autres contextes, révélées beaucoup plus volatiles dans le temps, laissant souvent les partis libéraux nordiques en transit entre les blocs de gauche et de droite ou de concurrence directe avec les autres acteurs du centre politique.

En 1994, la Radikale Venstre danoise retrouve 63 % de son électorat de 1990, taux qui chute à 58 % entre 1994 et 1998. Lors des législatives de 1998, 18 % des électeurs de la RV de 1994 se sont ralliés aux sociaux-démocrates, 16 % aux partis bourgeois. En Norvège, les libéraux présentent en 1993 et 1997 les plus grandes difficultés à stabiliser un soutien électoral fluctuant et possèdent le plus haut niveau de volatilité. En 1993, la Venstre n'a recueilli que 38 % à peine du score qu'elle avait obtenu en 1989 avec plus d'un tiers (35 %) de ses électeurs de 1989 perdus au profit de la gauche (SV et DNA) et 17 % vers le Sp. En 1997, les libéraux retrouvent 53 % seulement d'électeurs stables par rapport aux précédentes législatives, soit encore une fois le plus faible degré de constance de l'ensemble des partis norvégiens. Leurs déperditions se ventilent à gauche (16 % vers la gauche socialiste et les travaillistes), 19 % vers le Krf et 7 % en direction des conservateurs de la Høyre. Entre le scrutin local de 1995 et les législatives de 1997, le mouvement de Lars Sponheim a été abandonné par plus de la moitié (52 %) de ses électeurs (Gallup, 1997).

Même conclusion pour ce qui concerne les libéraux suédois. Aux élections générales de 1998, la formation emmenée par Lars Leijonborg enregistre le plus fort degré d'instabilité et s'assure le retour de 53 % uniquement de ses électeurs de 1994. Au total, 10 % de ses supporters ont voté pour un parti de gauche (SAP ou V), 16 % pour les conservateurs modérés et 15 % ont choisi les chrétiens-démocrates de la Kristdemokraterna. En 1994, seuls 52 % déjà des électeurs libéraux de 1991 avaient à nouveau choisi de porter leurs suffrages sur le Fp.

Seule autre exception à l'inconstance des électorats libéraux, le SFP finnois enregistre un taux de loyauté sensiblement plus élevé, dans un contexte global, il est vrai, de moindre volatilité électorale, en relative augmentation à partir des législatives de 1991 ⁸². Le parti de la minorité suédophone récupère, en 1999, 71 % de son électorat de 1995 et 65 % des acquis des municipales d'octobre 1996 (soit un taux comparable à celui des sociaux-démocrates du SDP, mais en retrait cependant sur les niveaux observés pour le KESK au centre ou la Kansallinen Kokoomus à droite, avec 81 % de fidèles dans les deux cas).

8. Organisation et structure des partis libéraux nordiques

Les différences d'impact électoral des formations libérales nordiques trouvent leur traduction dans l'organisation même des partis, leur nature ou les liens qu'ils entretiennent avec les groupes d'intérêts organisés. D'une structure relativement comparable à l'ensemble des formations politiques en Europe du Nord, les partis libéraux sont avant tout des partis de cadres sans connexion forte avec les mondes sociologiques, secteurs d'activité et corporations professionnelles.

Dans leur totalité, les mouvements du libéralisme nordique contemporain sont organisés sur la base d'une armature stratarchique scandinave classique, dirigée au sommet par un comité national et un organe exécutif. Le plus souvent, l'architecture

partisane demeure distincte du groupe parlementaire, implantée sur le terrain au travers de branches locales-communales elles-mêmes représentées au sein d'une conférence nationale réunissant les délégués mandatés par les adhérents au niveau des circonscriptions, districts, provinces ou autres types d'unités sub-nationales pour la désignation des candidatures électorales et des fonctions de direction au sein de l'appareil partisan ⁸³.

A l'instar des autres formations partisans du paysage scandinave, les partis libéraux ont développé un ensemble d'organisations périphériques segmentées, sous la forme de structures latérales : groupements de femmes, de jeunes ou d'étudiants, groupes de travail thématiques et autres organisations sectorielles à l'adresse de clientèles ciblées ⁸⁴.

Au final, cependant, les formations libérales nordiques ne sont jamais véritablement parvenues, à l'exception de la Venstre danoise et, dans une certaine mesure, du SFP suédophone en Finlande, à construire un réseau de liens formels ou informels avec des groupes socio-professionnels spécifiques ou des intérêts corporatistes fortement organisés ⁸⁵. Rien, en tout état de cause, à la mesure des attaches qu'ont pu tisser les partis sociaux-démocrates avec les syndicats ouvriers, les partis conservateurs auprès des confédérations patronales et des milieux d'affaires, ou les formations paysannes avec les structures coopératives du monde agricole ⁸⁶.

En termes de *membership*, les mouvements libéraux nordiques gardent les traits caractéristiques de partis de cadres ou d'élites, faiblement organisés, éminemment sensibles à l'effet de *leadership* et incapables de rivaliser en force avec les grands partis de masse nordiques, quand bien même ces derniers ont tous subi, à des degrés divers, une baisse sensible de leur nombre d'adhérents depuis 1945 ⁸⁷, et connu, comme beaucoup de partis en Europe occidentale, un processus de « cartélisation » et de distanciation progressive de la société civile vers l'Etat ⁸⁸.

Au Danemark, la Radikale Venstre possède les attributs du parti de cadres centralisé et a subi une chute spectaculaire de ses adhérents de 36 000 membres en 1953 à 6 000 seulement en 1998. En Finlande, le petit parti libéral LKP réunit à peine 3 000 adhérents en 1998 contre 11 000 à la fin des années soixante-dix. En 1998, la Venstre norvégienne possède un effectif total de 7 300 adhérents, contre 11 300 au début de la décennie. A titre de comparaison, les deux principaux partis travailliste et conservateur, en Norvège, réunissent respectivement 97 000 et 146 000 membres à la même époque.

Côté suédois, les libéraux du Fp ont vu leur nombre de membres glisser de 97 000 au début des années cinquante à 23 000 uniquement en 1998, épousant, il est vrai, une tendance au déclin relatif des effectifs des principaux partis suédois et du degré d'implication de leurs militants. En 1995, les sociaux-démocrates du SAP revendiquaient encore 260 000 adhérents (contre plus d'un million en 1990, à la veille de l'abandon des pratiques d'adhésion collective automatique des membres des syndicats) ⁸⁹.

Effectifs des partis libéraux scandinaves depuis 1945 ⁹⁰

	<i>V</i>	<i>DK</i> <i>RV</i>	<i>S</i> <i>Fp</i>	<i>FIN</i> <i>SFP</i>
1945	155 000			
1946	178 300			
1947	193 000			
1948	198 000			
1949	199 000			
1950	201 400			
1951	198 700		97 000	
1952	189 800			
1953	186 800	36 000		
1954	187 600			48 500
1955	188 000			50 300
1956	189 800			52 800
1957	189 100			51 800
1958	191 900			
1959	182 800			
1960	192 600	35 000	90 000	50 600
1961	189 200	30 600	88 800	48 900
1962	185 300	32 100	85 200	50 400
1963	180 900	31 600	89 900	51 400
1964	181 200	30 000	88 500	51 000
1965	177 600	30 000	87 400	50 000
1966	168 500	25 600	86 232	47 600
1967	159 300	27 900	85 300	47 600
1968	155 900	27 900	85 356	48 100
1969	149 100	25 000	80 500	47 000
1970	136 200	25 600	76 300	49 200
1971	128 600	25 000	75 700	47 700

En Finlande, le SFP a sans doute bénéficié de son implantation dans le milieu associatif suédophone. Le parti a étendu ses ramifications autour d'un réseau de 150 branches locales réparties sur 67 municipalités. En 1998, il maintient avec 32 400 membres (39 700 en ajoutant les organisations de jeunesse et féminine) un effectif global en retrait par rapport au total de 50 000 adhérents au début des années soixante (en comparaison des 78 000 membres du SDP et des 240 000 adhérents du KESK).

Seul cas réellement « déviant », la Venstre s'affirme comme l'une des structures partisans les plus développées au Danemark dans la tradition d'un grand parti de masse agrarien fondé à l'origine sur le monde rural, les organisations de fermiers et les mouvements coopératifs de petits cultivateurs. Le parti possède actuellement 860 branches locales (*lokale vælgerforeninger*) distribuées à l'intérieur de 17 fédérations régionales. Dans des circonstances de déclin marqué des effectifs partisans des quatre formations traditionnelles (de 600 000 membres en 1960 à 200 000 en 1990) et malgré

la décroissance du secteur agricole, les libéraux danois ont mieux préservé leurs forces vives pour rassembler en 1998 un total de 83 000 adhérents, soit le nombre le plus important devant les sociaux-démocrates (65 700 membres), mais assez loin, il est vrai, des 200 000 membres revendiqués par la Venstre au début des années 1950 ⁹¹.

Effectifs des partis libéraux scandinaves depuis 1945 ⁹⁰

	<i>V</i>	<i>DK</i> <i>RV</i>	<i>N</i> <i>V</i>	<i>S</i> <i>Fp</i>	<i>LKP</i>	<i>FIN</i> <i>SFP</i>
1972	119 000	24 000	13 200	70 400		47 000
1973	114 100	24 000	9 400	69 200		45 500
1974	112 500	22 000	7 400	62 800		44 500
1975	113 100	20 100	6 500	59 400		43 300
1976	109 800	18 000	8 000	59 400		42 400
1977	105 500	14 300	8 800	57 200		42 000
1978	100 200	14 000	9 200	55 700	11 000	41 900
1979	98 400	13 000	9 600	54 300		41 700
1980	94 799	10 100	12 000	50 500		42 400
1981	92 800	10 000	12 600	47 500		42 300
1982	95 800	9 800	12 000	46 900		42 900
1983	89 400	10 000	12 500	43 600		43 900
1984	86 900	11 000	11 600	42 500		44 900
1985	87 400	10 100	11 000	45 200	8 600	45 200
1986	88 300	10 100	10 200	44 600		46 200
1987	85 600	10 000	11 800	45 800		46 400
1988	82 800	9 900	11 200	46 500		45 600
1989	79 400	9 900	12 900	43 000		45 900
1990	78 400	8 000	11 300		2 000	43 700
1991	75 200	6 600	11 400			42 800
1992	73 900	6 200	7 800			40 000
1993	73 300	6 000	7 300			
1994	82 400	5 900	7 300			39 100
1995	83 000	5 500	7 100	31 000		36 900
1996	83 000	5 500	7 000			35 000
1997	82 700	5 500	7 500			34 300
1998	79 200	6 000	7 300	23 000	3000	32 400

9. Stratégies partisanes

Le double constat d'une disparition progressive des forces vives de la famille libérale nordique et de la faiblesse organisationnelle de ses appareils partisans apparaît en net décalage avec la réalité empirique du rôle accru de « pivot » effectivement joué par les mouvements libéraux, de leur potentiel de coalition maintenu par la nature consensuelle intrinsèque aux démocraties scandinaves et renforcé, dans la période

récente, par l'extension des alternatives bourgeoises face à la toute-puissance sociale-démocrate.

Du modèle consociatif défini par Lijphart ⁹², les démocraties nord-européennes possèdent assurément la composante consensuelle de recherche de compromis inter-élites ⁹³, dont nombre d'auteurs soulignent la genèse au milieu des années trente au travers des accords historiques négociés un peu partout en Europe du Nord ⁹⁴ entre sociaux-démocrates et agrariens ⁹⁵. Les modalités de poursuite du consensus ont, naturellement, varié d'un contexte à l'autre, mais ont régulièrement augmenté l'impact des partis mineurs du centre politique.

Second élément essentiel, les systèmes politiques nordiques ont tous connu une altération sensible de leurs modes traditionnels de coopération inter-partis à partir des années soixante, qui a globalement ouvert sur de nouveaux types d'alternance politique, permis l'accès au pouvoir de gouvernements minoritaires issus du bloc bourgeois, et multiplié les combinaisons envisageables de coopération et compétition entre les divers protagonistes du système ⁹⁶.

Côté norvégien, par exemple, les divisions au sein du camp non socialiste ont régulièrement favorisé la formation de gouvernements minoritaires DNA, en dépit d'une première « brèche » dans l'agencement traditionnel sous la forme d'un fugitif gouvernement bourgeois, dirigé par le centriste John Lyng en 1963, et avant le premier mandat significatif de l'exécutif non socialiste mis sur pied par Per Borten (Sp) entre 1965 et 1971 ⁹⁷. En Suède, l'installation du gouvernement non socialiste Fälldin en 1976 marque la fin historique de quarante-quatre années de règne social-démocrate sans partage.

Au Danemark, l'alternative non socialiste prend les rênes du pouvoir en 1982 après la défaite électorale de la Socialdemokratiet, sous la direction de Poul Schlüter, pour une longue période de gouvernement conservateur de 1982 à 1993. En Finlande, enfin, il faut attendre 1987 et la première initiative d'une coalition « rouges-bleus », sous la houlette du conservateur Harri Holkeri. Cette déviation par rapport à la formule originelle de coalition est confirmée par la mise en place en 1991 du gouvernement quadripartite de centre-droit présidé par le centriste Esko Aho ⁹⁸.

Dans ces systèmes de partis nordiques « changeants », les libéraux ont été en mesure de sauvegarder une véritable capacité de coalition, accentuée par ce développement progressif de possibilités renouvelées dans le camp bourgeois. A l'exception, sans doute, de la Venstre danoise, la plupart des formations libérales ont essentiellement joué un rôle charnière de force d'appoint au centre du jeu politique, en particulier dans les contextes où la prégnance d'archétypes de gouvernements minoritaires était moindre ⁹⁹.

Selon, toutefois, des modalités variables, passant d'un modèle scandinave « classique » de pivot au centre de l'échiquier politique pour le LKP finnois, le SFP suédophone et la Venstre norvégienne, à un rapprochement avec les sociaux-démocrates pour la RV danoise, une intégration croissante à l'intérieur des frontières du camp bourgeois pour le Folkpartiet Liberalerna suédois ou le rôle joué par la Venstre de partenaire des conservateurs du KF au sein des coalitions bourgeoises au Danemark.

La qualité de formation partisane charnière s'applique au premier chef aux deux petits partis libéraux finnois, LKP et SFP, tous deux caractérisés par leur haut degré d'éligibilité pour la participation gouvernementale du fait de leur positionnement à mi-chemin de la gauche et de la droite sur un spectre politique polarisé, et de la tradition finlandaise de coalitions forgées au centre du jeu partisan ¹⁰⁰.

A partir de sa création en 1918, le parti progressiste national (Kansallinen Edistyspuolue) s'est trouvé régulièrement en situation de partenariat avec le milieu rural pour la défense de la nouvelle république. Dans les années trente, il a pris part à toutes les coalitions. Les libéraux ont en outre fourni deux présidents de la république, l'ancien Jeune Finnois K.J. Ståhlberg (1919-1925) et Risto Ryti (1940-1944), ainsi qu'un total de neuf premiers ministres jusqu'en 1945. Depuis la fin de la guerre, le LKP et ses prédécesseurs ont été associés à 46% des formations gouvernementales, particulièrement au cours des années soixante-dix où le parti libéral a apporté sa contribution à près de 80% des exécutifs finlandais et constitué un auxiliaire régulier pour les coalitions «rouges-verts» jusqu'au cinquième gouvernement Sorsa installé en 1982.

Gouvernements et majorités gouvernementales en Finlande depuis 1944

<i>Période</i>	<i>Premier ministre</i>	<i>Parti</i>	<i>Gouvernement</i>
1944-1945	Paasikivi II.	Transit.	SDP, SKDL, ML, LKP
1945-1946	Paasikivi III.	Transit.	SDP, SKDL, ML, LKP
1946-1948	Pekkala	SKDL*	SKDL, SDP, ML, SFP
1948-1950	Fagerholm I	SDP	SDP
1950-1951	Kekkonen I	ML**	ML, LKP, SFP
1951-1951	Kekkonen II.	ML	ML, SDP, SFP
1951-1953	Kekkonen III.	ML	ML, SDP, SFP
1953-1953	Kekkonen IV.	ML	ML, SFP
1953-1954	Tuomioja	Transit.	LKP, SFP, KOK
1954-1954	Törnngren	SFP	SFP, SDP, ML
1954-1956	Kekkonen V.	ML	ML, SDP
1956-1957	Fagerholm II.	SDP	SDP, ML, LKP, SFP
1957-1957	Sukselainen I	ML	ML, LKP, SFP
1957-1958	Von Fieandt	Transit.	Experts
1958-1959	Kuuskoski	Transit.	Experts
1959-1961	Sukselainen II.	ML	ML, SFP
1961-1962	Miettunen I	ML	ML
1962-1963	Karjalainen I	ML	ML, KOK, LKP, SFP
1963-1964	Lehto	Transit.	Experts
1964-1966	Violainen	ML	ML, LKP, KOK, SFP
1966-1968	Paasio II	SDP	SDP, KESK, SKDL
1968-1970	Koivisto I	SDP	SDP, SFP, KESK, SKDL
1970-1970	Aura I	Transit.	Experts
1970	Karjalainen II.	KESK	KESK, LKP, SDP, SKDL
1970-1971	Karjalainen III.	KESK	KESK, LKP, SFP, SDP

<i>Période</i>	<i>Premier ministre</i>	<i>Parti</i>	<i>Gouvernement</i>
1971-1972	Aura II.	Transit.	Experts
1972-1972	Paasio II.	SDP	SDP
1972-1975	Sorsa I	SDP	SDP, KESK, LKP, SFP
1975-1975	Liinamaa	Transit.	Experts
1975-1976	Miettunen II.	KESK	KESK, LKP, SDP, SKDL, SFP
1976-1977	Miettunen III.	KESK	KESK, LKP, SFP
1977-1978	Sorsa II.	SDP	SDP, SKDL, KESK, LKP, SFP
1978-1979	Sorsa III.	SDP	SDP, KESK, LKP, SKDL
1979-1982	Koivisto II.	SDP	SDP, SKDL, KESK, SFP
1982	Sorsa IV.	SDP	SDP, SKDL, KESK, SFP
1982-1983	Sorsa V	SDP	SDP, KESK, LKP, SFP
1983-1987	Sorsa VI.	SDP	SDP, KESK, SFP, PS
1987-1991	Holkeri	KOK	KOK, SDP, PS
1991-1995	Aho	KESK	KESK, KOK, SFP, SKL
1995-1999	Lipponen I.	SDP	SDP, KOK, VIHR, VAS
Depuis 1999	Lipponen II.	SDP	SDP, KOK, VIHR, VAS, SFP,

* SKDL (Ligue populaire démocratique, Suomen Kansan Demokraattinen Liitto) jusqu'en 1987, puis VAS (Alliance de gauche, Vasemmistoliitto).

** ML (Ligue agrarienne, Maalaisliitto) jusqu'en 1966, puis KESK (Suomen Keskusta).

A l'aube des années quatre-vingt, l'érosion du support électoral pour le LKP a néanmoins très largement entamé son potentiel de coopération avec les acteurs dominants du système et la tentative de fusion avec le centre en 1982 s'est avérée un fiasco ¹⁰¹. Evincé de la représentation parlementaire au sortir des élections générales de 1987, le LKP est tenu à l'écart de la coalition KOK-SDP-PS dirigée par Harri Holkeri jusqu'en 1991. Réduit à la portion congrue avec un seul siège au sein de l'Eduskunta à l'issue du scrutin de 1991, le parti libéral ne peut prétendre participer au gouvernement quadripartite bourgeois d'Esko Aho, de même que les débâcles de 1995 et 1999 lui fermeront définitivement les portes des gouvernements « arc-en-ciel » de Paavo Lipponen à partir des législatives de 1995.

Autre force d'appoint du jeu politique finnois, le parti de la minorité linguistique suédophone a également largement contribué à la formation des équipes gouvernementales et a toujours défini son rôle en tant qu'artisan de la constitution des coalitions. Depuis l'indépendance en 1917, le SFP a pris part à plus des deux tiers (68 %) des coalitions avec les centristes et/ou les sociaux-démocrates, et brièvement occupé le poste de Premier ministre (Törngren) en 1954. Les libéraux suédophones seront exclus du gouvernement conservateur Holkeri entre 1987 et 1991, ainsi que du gouvernement de grande coalition Lipponen (1995-1999), avant de retrouver deux portefeuilles ministériels dans la seconde équipe Lipponen mise en place le 15 avril 1999 : Défense, Jan-Erik Enestam, Affaires sociales et Santé, Eva Biaudet ¹⁰².

Dernière illustration de cette fonction de parti « pivot », la Venstre norvégienne a perdu, au sortir de la seconde guerre mondiale, sa position de force au cœur du système d'alliances pour devenir une composante mineure de soutien aux partis centristes, coincée entre la gauche travailliste et la droite conservatrice ¹⁰³. Depuis

1945, la Venstre a contribué à 26 % seulement des formations exécutives norvégiennes. A l'image des autres partis du centre, les libéraux ont eu à affronter le refus des travaillistes du DNA de coopérer formellement avec les autres forces politiques représentées au Storting, malgré une tentative presque aboutie au lendemain des élections générales de 1985. La Venstre a, en outre, longtemps fait preuve d'hostilité à l'égard des conservateurs de la Høyre, qui ont privilégié le dialogue avec les chrétiens-démocrates du Krf et les agrariens du Senterparti.

Gouvernements et majorités gouvernementales en Norvège depuis 1945

<i>Période</i>	<i>Premier ministre</i>	<i>Parti</i>	<i>Gouvernement</i>
1945	Einar Gerhardsen I	A	A, V, H, SP, NKP, Mouv. résistance
1945-1951	Einar Gerhardsen II	A	A
1951-1955	Oscar Torp	A	A
1955-1963	Einar Gerhardsen III	A	A
1963	John Lyng	SP	H, Krf, V, SP
1963-1965	Einar Gerhardsen IV	A	A
1965-1971	Per Borten	SP	SP, H, V, Krf
1971-1972	Trygve Bratteli I	A	A
1972-1973	Lars Korvald	Krf	Krf, SP, V
1973-1976	Trygve Bratteli II	A	A
1976-1981	Odvar Nordli	A	A
1981	Gro Harlem Brundtland I	A	A
1981-1986	Kåre Willoch	SP	H, Krf, SP
1986-1989	Gro Harlem Brundtland II	A	A
1989-1990	Jan P. Syse	SP	H, Krf, SP
1990-1996	Gro Harlem Brundtland III	A	A
1996-1997	Thorbjørn Jagland	A	A
1997-2000	Kjell Magne Bondevik	Krf	Krf, SP, V
2000-2001	Jens Stoltenberg	A	A
Depuis octobre 2001	Kjell Magne Bondevik	Krf	H, Krf, V

Les libéraux ont servi de renfort aux gouvernements centristes à quatre reprises depuis le début des années 1960 – Lyng (1963), Borten (1965-1971), Korvald (1972-1973) et Bondevik (1997-2000) –, mais ont été exclus des coalitions composées en 1981-1986 (Willoch) et 1989-1990 (Syse). Tout au long des années 1990, l'ensemble des partis du centre ont, en outre, coopéré avec les travaillistes au niveau parlementaire, avant de former une alternative centriste minoritaire à l'issue du scrutin général de 1997 sous la tutelle du chrétien démocrate Kjell Magne Bondevik ¹⁰⁴.

En termes stratégiques, les sociaux-libéraux danois de la Radikale Venstre ont, pour leur part, fait principalement office de force d'appoint au centre-gauche de l'axe politique, en appui de partenaires sociaux-démocrates privés de majorité absolue au Folketing, et ce malgré la volonté affichée à l'origine de s'opposer à la polarisation du jeu politique et à la formation de deux grands blocs de gauche et de droite ¹⁰⁵.

Depuis le début des années cinquante, la RV a participé à 42% des coalitions gouvernementales au Danemark, le plus souvent en coopération avec les sociaux-démocrates, reproduisant ainsi un modèle de collaboration au centre-gauche en vigueur tout au long des années trente et quarante ¹⁰⁶. Les sociaux-libéraux ont occupé une seule fois le poste de Premier ministre, en la personne de Hilmar Baunsgaard de 1968 à 1971. Les occasions d'alliance avec les partis du bloc bourgeois sont demeurées rares, à l'image de la tentative de rapprochement de la RV avec le camp non socialiste entre 1966 et 1973. Outre l'accord avec les conservateurs du KF et les libéraux de la Venstre dans l'équipe «trèfle à trois feuilles» de Baunsgaard, les sociaux-libéraux n'apporteront par la suite leur appui qu'à une seule reprise aux partis de la coalition de droite dirigée par le conservateur Poul Schlüter entre 1988 et 1990 ¹⁰⁷.

Gouvernements et majorités gouvernementales au Danemark depuis 1950

<i>Période</i>	<i>Premier ministre</i>	<i>Parti</i>	<i>Gouvernement</i>
1950-1953	Erik Eriksen	V	V, KF
1953-1955	Hans Hedtoft II	S	S
1955-1957	H.C. Hansen I	S	S
1957-1960	H.C. Hansen II	S	S, RV, DR
1960	Viggo Kampmann I	S	S, RV, DR
1960-1962	Viggo Kampmann II	S	S, RV
1962-1964	Jens Otto Krag I	S	S, RV
1964-1968	Jens Otto Krag II	S	S
1968-1971	Hilmar Baunsgaard	RV	RV, KF, V
1971-1972	Jens Otto Krag III	S	S
1972-1973	Anker Jørgensen I	S	S
1973-1975	Poul Hartling	V	V
1975-1978	Anker Jørgensen II	S	S
1978-1979	Anker Jørgensen III	S	S, V
1979-1981	Anker Jørgensen IV	S	S
1981-1982	Anker Jørgensen V	S	S
1982-1987	Poul Schlüter I	KF	KF, V, CD, KRF
1987-1988	Poul Schlüter II	KF	KF, V, CD, KRF
1988-1990	Poul Schlüter III	KF	KF, V, RV
1990-1993	Poul Schlüter IV	KF	KF, V
1993-1994	Poul Nyrup Rasmussen I	S	S, CD, RV, KRF
1994-1996	Poul Nyrup Rasmussen II	S	S, RV, CD
1996-1998	Poul Nyrup Rasmussen III	S	S, RV
1998-2001	Poul Nyrup Rasmussen IV	S	S, RV
Depuis novembre 2001	Anders Fogh Rasmussen	V	V, KF

La Radikale Venstre s'est, en revanche, à neuf reprises depuis 1950, coalisée avec les sociaux-démocrates et a soutenu les gouvernements Krag et Jørgensen entre 1971 et 1973 bien que ne participant pas officiellement à l'exécutif. L'arrimage à gauche s'est confirmé tout au long des années quatre-vingt-dix dans un contexte de

bipolarisation croissante et d'évolution centrifuge du système de partis danois ¹⁰⁸. Depuis 1993, les sociaux-libéraux participent aux gouvernements sociaux-démocrates minoritaires de Poul Nyrup Rasmussen ¹⁰⁹.

En Suède, à l'inverse, les libéraux du Folkpartiet Liberalerna ont graduellement évolué d'une position authentiquement centriste vers une plus nette intégration dans le camp bourgeois. Ici aussi, en dépit, pourrait-on dire, d'une vocation initiale à agir en tant que force modératrice entre sociaux-démocrates et conservateurs, située à la jonction de deux blocs politiques regardés comme irréconciliables.

De fait, les décisions tactiques du Fp ont longtemps été subordonnées à l'antinomie de sa gauche radicale non conformiste et de son aile droite libérale, le parti prenant clairement le risque de s'aliéner l'une ou l'autre des factions en choisissant le rapprochement avec le SAP ou les conservateurs modérés. Jusqu'au début des années trente, les libéraux se tourneront plus volontiers vers les sociaux-démocrates et formeront avec eux une coalition entre 1917 et 1920, avant d'être remplacés par les agrariens du futur Centerpartiet, puis de participer à la grande coalition d'entente nationale Hansson entre 1939 et 1945.

Au sortir de la seconde guerre mondiale, le parti libéral glisse vers le camp non socialiste, l'hégémonie numérique du SAP rendant pratiquement hors de propos l'idée d'une participation des formations centristes. Depuis 1960, le Fp a participé à 36% des coalitions gouvernementales, soit l'ensemble des épisodes bourgeois. Les libéraux ont formé seuls un gouvernement minoritaire sous la direction d'Ola Ullsten en 1978-1979 avant de rejoindre la seconde coalition tripartite non socialiste de Thorbjörn Fälldin jusqu'en 1981.

Gouvernements et majorités gouvernementales en Suède depuis 1960

<i>Période</i>	<i>Premier ministre</i>	<i>Parti</i>	<i>Gouvernement</i>
1960-1969	Erlander	SAP	SAP
1970-1973	Olof Palme	SAP	SAP
1973-1976	Olof Palme	SAP	SAP
1976-1978	Thorbjörn Fälldin	C	C, Fp, M
1978-1979	Ola Ullsten	Fp	Fp
1979-1981	Thorbjörn Fälldin	C	C, Fp, M
1981-1982	Thorbjörn Fälldin	C	C, Fp
1982-1985	Olof Palme	SAP	SAP
1985-1986	Olof Palme	SAP	SAP
1986-1988	Ingvar Carlsson	SAP	SAP
1988-1991	Ingvar Carlsson	SAP	SAP
1991-1994	Carl Bildt	M	M, C, Fp, Kds
1994-1996	Ingvar Carlsson	SAP	SAP
Depuis 1996	Göran Persson	SAP	SAP

Cette tendance s'est renforcée à partir de la fin des années soixante-dix, le Folkpartiet accentuant son antagonisme à la gauche sociale-démocrate et se prononçant plus clairement en faveur du concept de « coalition des partis bourgeois », face à des conservateurs modérés en quête de relais au centre pour la formation d'une majorité

parlementaire. L'échec de la tentative du parti du centre et du Fp de négocier un accord de gouvernement avec le SAP après la rupture avec les conservateurs en 1981 ouvrira sur la période des gouvernements sociaux-démocrates Palme et Carlsson jusqu'au début des années quatre-vingt-dix ¹⁰.

En 1991, les libéraux, en constant recul depuis 1985, entrent dans le gouvernement bourgeois minoritaire dirigé par le conservateur Carl Bildt et entreprennent de se positionner en tant que parti d'opposition critique à l'intérieur de la coalition, face notamment à la pression exercée sur la Moderata Samlingspartiet par la Nouvelle démocratie à l'extrême droite. A la rupture de l'accord quadripartite en 1994, le mouvement de Bengt Westerberg tente, sans succès, une ouverture en direction du parti social-démocrate d'Ingvar Carlsson ¹¹, démarche désavouée une nouvelle fois par l'électorat libéral avec une chute de plus de deux points par rapport à 1991. En 1998, les libéraux échouent à former un mouvement politique commun avec les ex-agrariens du Centerpartiet.

A l'opposé, enfin, de l'ensemble des autres partis de la famille libérale nordique, la Venstre danoise illustre un modèle d'association entre conservateurs et libéraux au centre de gravité du camp bourgeois, dans un système de partis dont on a souligné la dynamique de bipolarisation depuis le choc de 1973. Depuis le début des années cinquante, la Venstre a participé à un tiers des coalitions gouvernementales et occupé par deux fois le poste de Premier ministre – Eriksen (1950-1953) en association avec les conservateurs après la victoire électorale de la droite aux élections de 1950, et Hartling (1973-1975). La formation libérale a dirigé seule un gouvernement ultra-minoritaire sous la direction de Poul Hartling de 1973 à 1975 ¹².

A une seule reprise, les libéraux ont appuyé un Premier ministre social-démocrate (Anker Jørgensen) entre 1978 et 1979. De 1968 à 1971, la Venstre a pris part au gouvernement tripartite Baunsgaard avec les sociaux-libéraux et les conservateurs. Dans tous les autres cas, les libéraux ont été associés au Konservative Folkeparti au sein de gouvernements non socialistes, en particulier lors de la longue période de domination conservatrice sur le camp bourgeois entre 1982 et 1993, traduite dans les faits par la succession des quatre gouvernements Schlüter ¹³.

Depuis 1993, et le retour au pouvoir des sociaux-démocrates, la tactique de rapprochement est pratiquement imposée aux libéraux et conservateurs par la logique même du rapport des forces entre les blocs de gauche et de droite. Aux législatives de 1994, le KF et la Venstre acceptent le principe d'une collaboration avec le Parti du progrès (Frp) de Pia Kjærsgaard pour la formation d'une alliance à droite ¹⁴. En 1998, les libéraux mèneront une campagne de contestation très critique à l'encontre du gouvernement Rasmussen, Uffe Ellemann-Jensen étant présenté comme futur Premier ministre, poste disputé au leader conservateur Per-Stig Møller, dans l'éventualité d'une victoire des partis bourgeois ¹⁵.

10. Conclusion

Ce bref tour d'horizon de la famille libérale nordique permet sans doute d'illustrer la diversité d'un courant intellectuel et politique qui, ici comme ailleurs en Europe méridionale, semble le plus souvent confronté aujourd'hui à la question même de sa survie dans des systèmes de partis fortement concurrentiels.

Sous l'angle classificatoire, l'appréhension simultanée de plusieurs dimensions essentielles – histoire, idéologie, sociologie des électeurs ou stratégies de coopération-compétition des principaux acteurs du jeu politique – éclaire les profils différents des forces libérales, opposant un libéralisme bourgeois-conservateur (Venstre au Danemark, SFP en Finlande) à un modèle de social-libéralisme scandinave classique au centre (Fp suédois, LKP finnois) ou centre-gauche (RV danoise et Venstre en Norvège) du spectre politique.

Avec sans doute, pour principal enseignement, la grande difficulté pour le libéralisme nord-européen à se ménager un espace politique propre entre les grands blocs constitutifs du système politique nordique, et le constat de l'impérieuse nécessité d'une conjonction du courant libéral avec des forces sociales, sous-cultures ou segments sociétaux structurés pour sa survie politique.

Sources des données

Danemark

Danish Election Study 1998, The Danish Data Archives (DDA), Premiers investigateurs: Jørgen Goul Andersen and Ole Borre.

Finlande

Gallup Finland: Parliamentary elections 1999 [computer file]. Espoo: Gallup Finland [data collection], 1999. Tampere: FSD Finnish Social Science Data Archive [distributor], 2000.

Norvège

Sondage sortie des urnes 1997, Gallup-Norsk, Taylor Nelson, SOFRES.

Norwegian Election Studies 1993 and 1997. Les jeux de données anonymes ont été distribués par The Norwegian Social Science Data Services (NSD). Henry Valen et Bernt Aardal ont été les principaux initiateurs et le Gallup Institute/Statistics Norway a réuni les données. Ni les principaux investigateurs, l'Institut norvégien Gallup, ni le Social Science Data Services norvégien ne sont responsables des interprétations et des analyses présentées ici.

Suède

VALU-91 – SVT Exit Poll Survey Parliamentary Election 1991 SSD 0278, Principaux investigateurs: Hans Hernborn, Sören Holmberg, Per Näsman, et Torbjörn Thedeén, Swedish Television, Department of Political Science, Göteborg University et Department of Statistics, Stockholm University. VALU-94 - SVT Exit Poll Survey Parliamentary Election 1994 SSD 0473, Principaux investigateurs: Hans Hernborn, Sören Holmberg, Per Näsman et Torbjörn Thedeén, Swedish Television, Department of Political Science, Göteborg University et the Royal Institute of Technology. VALU-98 - SVT Exit Poll Survey Parliamentary Election 1998 SSD 0630, Principaux investigateurs: Hans Hernborn, Sören Holmberg, Per Näsman et Torbjörn Thedeén, Swedish Television, Department of Political Science, Göteborg University et the Royal Institute of Technology.

Notes

¹ Je tiens à exprimer ma gratitude aux personnes suivantes: Nils Vibe (Gallup-Taylor Nelson Sofres, Norvège), Kristine Enger et Gry Henriksen (Norwegian Social Science Data Services – Norsk samfunnsvitenskapelig datatjeneste (NSD), Norvège), Sune Wæsel (Venstre, Danemark), Lene Wul et Jens Wagner (Danish Data Archive – Dansk Data Arkiv (DDA), Danemark), Tor Bjørklund (Université d'Oslo, Norvège), Arja Tuuliniemi (Finnish Social Science Data Archive, Finlande), Birgit Voigt et Lars Nielsen (Det Radikale Venstre, Danemark), Sara S. Ruud (Venstre, Norvège), Susann Torgerson (Folkpartiet liberalerna, Suède), Torbjörn Berglund (Swedish Social Science Dataservice – Svensk Samhällsvetenskaplig Datatjänst (SSD), Suède) et Marianne Tuominen (Gallup, Finlande).

Toutes les analyses présentées ici engagent naturellement la seule responsabilité de l'auteur.

² Nous ne traiterons pas ici du libéralisme islandais (Framsóknarflokkurinn) et laisserons de côté les cas du petit parti libéral finnois de la province du Åland (Liberalerna på Åland) ou du parti libéral du Groenland (Atássut).

³ J. T. HOTTINGER, «La «carte conceptuelle» de Stein Rokkan et le problème de la classification des partis», in G. HERMET, J. T. HOTTINGER, D.-L. SEILER (éd.), *Les partis politiques en Europe de l'Ouest*, Paris, Economica, 1998, p. 11-24.

⁴ D.-L. SEILER, *De la comparaison des partis politiques*, Paris, Economica, 1986.

⁵ Ces dernières souffrant, cependant, d'un certain degré d'hétérogénéité. R. HRBEK, «Transnational links : the ELD and Liberal Party Group in the European Parliament», in E.J. KIRCHNER (ed.), *Liberal Parties in Western Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, p. 455-469.

⁶ Le libéralisme n'a jamais été associé à la composante anticléricale dans des sociétés scandinaves assez fortement homogènes culturellement et religieusement (luthérienne évangélique), traversées pour l'essentiel de clivages économiques, sociaux et idéologiques. A. LUPHART, «Dimensions of Ideology in European party systems», in P. MAIR (ed.), *The West European Party System*, Oxford, Oxford University Press, 1981, p. 253-265 ; S.M. LIPSET, S. ROKKAN, *Party Systems and Voter Alignments : Cross-National Perspectives*, New York, Free Press, 1967 ; S. BERGLUND, U. LINDSTRÖM, *The Scandinavian Party System(s)*, Lund, Studenlitteratur, 1978 ; J. SUNDBERG, «The Enduring Scandinavian Party System», *Scandinavian Political Studies*, 1999, vol. 22, 3, p. 221-241 ; D. ARTER, «Party System Change in Scandinavia since 1970 : «Restricted Change» or «General Change»?», *West European Politics*, 1999, vol. 22, 3, 1999, p. 139-158.

⁷ H. NARUD, A. SKARE, «Are Party Activists the Party Extremists ? The Structure of Opinion in Political Parties», *Scandinavian Political Studies*, 1999, vol. 22, 1, p. 45-65.

⁸ En 1998, la minorité linguistique suédophone représentait 5,7% de la population contre 12,9% en 1900. Sur un total de 460 municipalités (1993-2002), 24 sont unilingues (suédois), 20 bilingues à majorité suédoise et 21 bilingues à majorité fennophone. A Helsinki, la communauté de langue suédoise constitue 7% de l'ensemble. La province du Åland forme en outre une région exclusivement suédophone (Source : *Statistics Finland*).

⁹ J. SUNDBERG, «Compulsory Party Democracy. Finland as a Deviant Case in Scandinavia», *Party Politics*, 1997, vol. 3, 1, p. 97-117.

¹⁰ L. BILLE, «Danemark», in G. HERMET, J. HOTTINGER, D.-L. SEILER (éd.), *op. cit.*, p. 107-128.

¹¹ Au sein de l'ELDR, les libéraux cohabitent avec les centristes du KESK finnois et du Centerpartiet suédois. Ensemble, ils contribuent à hauteur de 15 sièges au groupe parlementaire libéral réformiste : Dybkjær, Lone (DK-RV), Andreasen, Ole (DK-V), Busk, Niels (DK-V), Haarder, Bertel (DK-V), Jensen, Anne E. (DK-V), Riis-Jørgensen, Karin (DK-V), Olsson, Karl Erik (S-C), Malmström, Cecilia (S-Fp), Paulsen, Marit (S-Fp), Schmidt, Olle (S-Fp), Pesälä, Mikko (FIN-KESK), Pohjamo, Samuli (FIN-KESK), Väyrynen, Paavo (FIN-KESK), Virrankoski, Kyösti (FIN-KESK), Thors, Astrid (FIN-SFP).

¹² Union partielle et fragile, toutefois, car le mouvement d'Axel Lille ne réussira jamais à s'implanter véritablement dans l'électorat socialiste suédophone et souffrira, en la matière, de sa position pro-monarchie au sortir de la première guerre mondiale.

¹³ A partir des années cinquante, face au déclin de la population agricole, la Venstre se tournera davantage vers les milieux urbains. En 1970, la transformation en un mouvement libéral-conservateur est entérinée par l'addition du qualificatif «Danmarks liberale parti» à l'appellation originale. A.H. THOMAS, «Liberalism in Denmark : agrarian, radical and still influential», in E.J. KIRCHNER, *op. cit.*, p. 279-303.

¹⁴ Les sécessions successives se sont faites suivant les grandes lignes de clivage de la politique norvégienne. En 1885, les chrétiens quittent la Venstre pour rejoindre les rangs du parti conservateur. En 1905, départ des nationaux-libéraux en désaccord avec les orientations étatistes du mouvement, qui fonderont le parti libéral et national. En 1918, la V perd sa base paysanne avec la formation en 1920 du parti agrarien (Bondepartiet) qui deviendra parti du centre (Senterpartiet, Sp) en 1959. En 1930, une nouvelle cassure du mouvement se produit sur la question religieuse, conduisant en 1933 à la création du parti populaire chrétien (Kristelig Folkeparti, Krf), sur des positions conservatrices protestantes pro-prohibition, réunissant les groupes chrétiens de la côte ouest du pays. En 1973, la fraction pro-européenne du groupe parlementaire de la Venstre la quitte pour fonder le nouveau parti populaire (Det nye Folkeparti) avant de

rejoindre les rangs de la Venstre en 1988. J. LEIPHART, L. SVÅSAND, «The Norwegian Liberal Party : from political pioneer to political footnote», in E.J. KIRCHNER (ed.), *op. cit.*, p. 304-325.

¹⁵ La longue lignée du libéralisme fennophone prend sa source dans le parti des Jeunes Finnois (Nuorsuomalainen puolue). En 1906, une partie des éléments rejoindra une fraction dissidente des conservateurs pour la création du parti agrarien. De 1918 à 1951, le flambeau libéral sera repris par le parti progressiste national (Kansallinen Edistyspuolue), né d'une rupture de l'aile républicaine, urbaine et radicale des Jeunes Finnois, tandis que la tendance monarchiste rejoindra le reste du parti des Vieux Finnois pour fonder la Coalition nationale en novembre 1918. A partir de 1951, le parti populaire finnois (Suomen Kansanpuolue) entreprend une réorientation néo-libérale qui provoque le départ d'une partie des cadres du mouvement et la création de la Ligue libérale (Vapaamielisten liitto) en 1951, pour la défense de la ligne originale du libéralisme. En 1965, la création du LKP permet la réunion de l'ancien parti populaire et des séparatistes de la Ligue libérale. D. ARTER, «Liberal parties in Finland : from perennial coalition actors to an extra-parliamentary role», in E.J. KIRCHNER (ed.), *op. cit.*, p. 326-358.

¹⁶ Le NUORS remportera 2,8% des suffrages et 2 sièges aux élections législatives de 1995 avant de s'auto-dissoudre après son échec lors du scrutin de 1999.

¹⁷ Avec, toutefois, des implications concrètes dans les faits, comme en témoigne l'exemple danois. De 1950 à 1953, le gouvernement libéral Eriksen contribuera grandement à l'introduction de la nouvelle Constitution, qui abolit la Chambre haute (Landsting), établit la responsabilité du gouvernement devant le Parlement, le recours au référendum pour un tiers des membres du Folketing et autorise les femmes à monter sur le trône. Entre 1968 et 1971, le gouvernement «trèfle à trois feuilles» d'Hilmar Baunsgaard lancera la réforme du gouvernement local et sera à l'origine de la légalisation de l'avortement, de l'abolition de la loi prohibitive sur la pornographie et de l'abaissement du droit de vote à vingt ans.

¹⁸ R. INGLEHART, *Cultural Shift in Advanced Industrial Society*, Princeton, Princeton University Press, 1990.

¹⁹ Sans pour autant pouvoir prétendre à l'exclusivité idéologique, face, notamment, à la promptitude de nombre de partis du bloc socialiste scandinave à développer des lignes d'argumentation très proches.

²⁰ La crise de 1972 a sans nul doute favorisé cette réorientation doctrinale, et permis, notamment, au mouvement des jeunes au sein du parti de promouvoir les thèmes dominants de l'environnement et de la décentralisation à partir du milieu des années 1980.

²¹ Dans leurs manifestes de février 1997, les sociaux-libéraux danois mettent ainsi en avant la protection des droits des minorités et proposent l'inscription des droits de l'homme par révision constitutionnelle. Outre la défense de l'environnement, la formation conduite par Marianne Jelved se prononce clairement contre l'énergie nucléaire, pour le désarmement et l'assistance aux pays les plus pauvres.

²² D.A. CHRISTENSEN, «The Left-Wing Opposition in Denmark, Norway and Sweden: Cases of Euro-phobia?», *West European Politics*, 1996, vol. 19, 3, p. 525-546; T. RAUNIO, «Facing the European Challenge: Finnish Parties Adjust to the Integration Process», *West European Politics*, 1999, vol. 22, 1, p. 138-159; J. SAGLIE, «A Struggle for the Agenda? Norwegian Parties and the European Issue, 1989-1995», *Party Politics*, 1998, vol. 4, 3, p. 347-366; A. WIDFELDT, «The Swedish European Election of 1995», *Electoral Studies*, 1996, vol. 15, 1, p. 116-119.

²³ La question européenne a continué à occuper le devant de la scène au Danemark à l'approche du référendum sur l'euro de septembre 2000 et au lendemain du «oui» massif des sociaux-démocrates réunis en congrès le 28 avril; en Suède après le vote majoritaire du SAP en faveur de l'adhésion à l'UEM lors du congrès extraordinaire du parti le 11 mars 2000; ou en Norvège où l'enjeu européen a dominé la campagne des élections de 2001, après le renouvellement gouvernemental de mars 2000 et la nomination du très europhile ancien Premier ministre social-démocrate Thorbjørn Jagland au poste de ministre des Affaires étrangères.

²⁴ Les libéraux se prononcent en faveur de l'élargissement à l'Est, du développement de la coopération avec les Etats de la Baltique ou la Russie, pour une défense européenne, pour l'adhésion à l'euro et l'abandon des clauses d'exception danoises au traité de Maastricht.

²⁵ La Radikale Venstre partage globalement les convictions européennes des libéraux quant à l'élargissement à l'Est, mais se montre, comme à l'accoutumée, plus critique face à une formule fédéraliste. La fibre pacifiste classique de la RV s'illustre par ailleurs par sa réticence plus grande face au déploiement des forces de l'OTAN.

²⁶ Au Danemark, une large proportion d'électeurs libéraux et sociaux-libéraux étaient partisans de l'entrée dans l'euro à la fin de l'année 1999, ils étaient respectivement 70 et 67% à déclarer leur intention de voter « oui » dans l'éventualité d'un référendum sur la monnaie unique (Gallup Danemark, 24 octobre 1999). En Suède, les opinions positives à l'égard de l'Europe culminent chez les sympathisants du Fp : 78% estiment que l'adhésion à l'UEM est « une bonne chose » pour leur pays (Temo, février 2000), mais les électeurs libéraux restent, à l'image de l'opinion publique suédoise, partagés, 44% déclarant voter « oui » à la monnaie unique, loin derrière les supporters conservateurs (65%) (Demoskop, *EMU-Opinionen*, mars 2000). En Finlande, lors du référendum de 1994, 85% des électeurs SFP ont voté « oui ».

²⁷ En Finlande, le SFP a enregistré une légère poussée avec 6,8% des voix (1 élu), soit un score supérieur au résultat des européennes de 1996 (5,8%) ou des dernières législatives du printemps 1999. Au Danemark, le parti libéral arrive en tête du scrutin, avec un gain de plus de 4 points (23,3% et 5 sièges) par rapport à la consultation précédente (19%). La Radikale Venstre de Marianne Jelved se maintient et recueille 9,1% des voix (1 député européen) contre 8,5% en 1994. Côté suédois, enfin, le parti libéral est couronné grand vainqueur de ces élections et triple pratiquement son pourcentage en voix : 13,8% (3 sièges) en juin 1999 contre 4,8% en septembre 1995.

²⁸ D.A. CHRISTENSEN, « Adaptation of Agrarian Parties in Norway and Sweden », *Party Politics*, 1997, vol. 3, 3, p. 391-406; R. GEYER, D. SWANK, « Rejecting the European Union. Norwegian Social Democratic Opposition to the EU in the 1990s », *Party Politics*, 1997, vol. 3, 4, p. 549-562.

²⁹ En 1994, 81% des électeurs libéraux ont refusé l'entrée de la Norvège dans l'Union. Aujourd'hui encore, 76% des électeurs de la Venstre voterait contre l'adhésion à l'occasion d'un référendum, soit le second plus haut niveau de rejet après les supporters du Senterparti (91%) (Gallup-VG-TV2, 14 février 2000).

³⁰ G. SMITH, « Between left and right: the ambivalence of European Liberalism », in E.J. KIRCHNER (ed.), *op. cit.*, p. 16-28.

³¹ J. HUBER, R. INGLEHART, « Expert Interpretations of Party Space and Party Location in 42 Societies », *Party Politics*, 1995, vol. 1, 1, p. 73-111; O. KNUSTEN, « Expert Judgements of the Left-Right Location of Political Parties: A Comparative Longitudinal Study », *West European Politics*, 1998, vol. 21, 2, p. 63-94.

³² Les sociaux-libéraux ont d'ailleurs engrangé à partir de 1968 les bénéfices électoraux substantiels d'une campagne centriste refusant les « extrémismes » de gauche et de droite.

³³ Dans son manifeste adopté lors du congrès national du 22 février 1997, la RV entend continuer de s'opposer au laisser-faire de la droite et protéger les citoyens contre les excès du capitalisme. Si la formation sociale-libérale s'en prend aux grands syndicats danois accusés de restreindre les libertés individuelles, elle souhaite toutefois préserver l'intégrité des prérogatives de l'Etat en matière de protection sociale ou d'un service de santé public de qualité. La RV a en outre proposé l'instauration de taxes sur la propriété, d'un contrôle de l'activité économique et d'une prévention anti-monopoles.

³⁴ Avec, toutefois, une inflexion idéologique assez nette entre 1951 et 1965, le parti populaire finnois ayant été plus à droite en termes économiques, plus libéral et très proche des thèmes défendus par la KOK quant à la définition d'un rôle minimal de l'Etat.

³⁵ Le programme de principes (Prinsipprogram), adopté lors de la conférence nationale de mars 1996, le programme électoral pour la législature 1997-2001 (*Storingsvalgprogram for Venstre 1997-2001*) adopté lors de la conférence nationale d'avril 1997, et le programme de gouvernement (*Regjeringserklæring For Sentrumsregjeringen*, octobre 1997) co-signé par les partis de la coalition centriste insistent sur cette définition d'une identité sociale-libérale au centre du jeu partisan, et tentent de trouver une voie entre maintien d'une solidarité globale et concessions aux classes moyennes indépendantes en attente de dérégulation. D.A. CHRISTENSEN, L. SVÅSAND, « Norvège », in G. HERMET, J.T. HOTTINGER, D.-L. SEILER (éd.), *op. cit.*, p. 333-354.

³⁶ J. PIERRE, A. WIDFELDT, « Sweden », in R. KATZ, P. MAIR, (ed.), *Party Organizations. A Data Handbook on Party Organizations in Western Democracies, 1960-90*, Londres, Sage publications, 1992, p. 781-836.

³⁷ Rappelons qu'en 1981, la fin de la coalition tripartite Fällin entre partis centristes (Fp, C) et conservateurs modérés (M) avait pour origine le désaccord sur la politique de réduction de la pression fiscale voulue par les modérés. A l'inverse, entre 1991-1994, les libéraux du Fp ont apporté leur caution au programme de réformes libérales du gouvernement non socialiste: privatisations, dérégulation du marché du travail, réduction des charges du capital et dynamisation du secteur public. A l'approche des législatives

de 1998, le parti de Lars Leijonborg s'est opposé à la fois au projet de coupe des dépenses publiques des modérés et à la politique d'austérité du gouvernement Persson, pour demander une augmentation des dépenses en matière de santé et d'éducation, ainsi qu'une réévaluation des retraites et des bénéficiaires sociaux. M.B. ÖHMAN, in G. HERMET, J.T. HOTTINGER, D.-L. SEILER (éd.), *op. cit.*, p. 427-450.

³⁸ L'allégeance aux principes de l'économie de marché est au centre du programme du parti adopté en juin 1997 (*Partiprogram*) ainsi que du manifeste électoral de 1999 (*Politiska specialprogram*) qui, tous deux, tracent les contours d'un libéralisme modéré, attaché à la liberté individuelle et convaincu qu'elle ne peut s'exprimer que dans le cadre d'un modèle économique affranchi des entraves étatiques.

³⁹ K. BJUGAN, «The 1998 Danish Parliamentary Election : Social Democrats muddle through to Victory», *West European Politics*, 1999, vol. 22, 1, p. 172-178.

⁴⁰ La Venstre s'y prononce contre l'accroissement du secteur public et de la bureaucratie, pour l'économie de marché, principe fondamental de la liberté du choix individuel, en faveur de la libre compétition, contre l'Etat trop « paternaliste », et pour la limitation de l'endettement public.

⁴¹ H.J. NIELSEN, «The Danish Election 1998», *Scandinavian Political Studies*, 1999, vol. 22, 1, p. 67-81.

⁴² Lors des élections municipales de 1996, le LKP regroupait 0,4 % des suffrages (contre 1 % en 1988 et 1992 et 5,5 % en 1968); le NUORS atteignait un score de 1,3 % des bulletins exprimés.

⁴³ Décroissance spectaculaire au regard du rôle dominant joué par la Venstre jusqu'à l'aube de la première guerre mondiale. En 1885, les libéraux réunissaient encore 76 des 123 sièges au Storting, et recueillaient régulièrement plus de 50 % des suffrages jusqu'en 1900, avant d'entamer une décrue qui devait les porter aux alentours de 13 % des voix dans l'immédiat après-guerre.

⁴⁴ Lors des législatives de 1973, la Venstre subit en particulier la concurrence du parti libéral populaire (Det Liberale Folkeparti) pro-UE sécessionniste, qui obtient 3,4 % des voix et un siège au parlement, avant de décliner jusqu'à la réunification du mouvement en 1988 (1,4 % des suffrages en 1977, 0,5 % en 1981 et 1985).

⁴⁵ Avec une performance équivalente lors des scrutins locaux de 1999. Aux élections municipales, la Venstre obtient 4,4 % des voix (-0,5 point) et 519 conseillers municipaux (-102 par rapport à 1995); au scrutin régional, les libéraux se voient crédités de 4,2 % des suffrages exprimés et d'un total de 42 mandats (-6 par rapport à 1995).

⁴⁶ Les libéraux du Fp ont joué un rôle essentiel en Suède dans les années vingt et trente, malgré la scission de 1923. Ils forment le principal noyau de l'opposition bourgeoise tout au long des années 1950-1960 en réunissant entre 16 et 24 % des voix, puis entament leur déclin dans les années soixante-dix. G. SARTORI, *Parties and Party Systems : A Framework for Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976.

⁴⁷ En 1985 et 1988, le succès électoral reposait assez largement sur la popularité du leader libéral Bengt Westerberg, mais l'effet personnel ne durera que le temps d'un scrutin ou deux. En 1991, le Fp réunit 9,1 % des suffrages.

⁴⁸ J. MADELEY, «The 1998 Riksdag Election : Hobson's Choice and Sweden's Choice», *West European Politics*, 1999, vol. 22, 1, p. 187-194.

⁴⁹ Le Fp obtiendrait, dans l'éventualité d'élections législatives anticipées, entre 4,5 (Sifo, *Väljarbarometer* février 2000) et 5,1 % (Temo, *Väljarbarometer* février 2000, Demoskop, *Väljarbarometer* mars 2000) des suffrages exprimés. Toutes les enquêtes confirment en outre la domination conservatrice modérée (autour de 25 % des voix), la croissance du centre démocrate-chrétien (11 %) et l'érosion du parti du centre (au-dessous de la barre des 4 %).

⁵⁰ Les 11 élus du SFP forment, avec l'unique représentant de la circonscription de l'Åland, le groupe parlementaire suédophone, dirigé par Ulla-Maj Wideroos, au sein de l'Eduskunta.

⁵¹ Selon l'institut Gallup, la Venstre était en tête des intentions de vote de janvier à octobre 1999, avec plus de 30 % des votes déclarés, devant les sociaux-démocrates et très loin devant les conservateurs qui ne semblent pas redécoller de leurs 8 % des voix obtenus lors de l'élection de 1998. A la fin du mois de février 2000, le baromètre Gallup plaçait la V et la SD au coude-à-coude avec respectivement 26 et 25 % des intentions de vote (Gallup-Danemark). Données confirmées par l'institut GfK, indiquant une nette avance pour les libéraux tout au long de l'année 1999 avec près d'un tiers des choix exprimés (GfK-Danemark).

⁵² K. VON BEYME, *Political Parties in Western Democracies*, Aldershot, Gower, 1985.

⁵³ En Suède, le Moderata Samlingspartiet (M) rassemble traditionnellement des éléments conservateurs et libéraux unis par leur volonté de résistance aux sociaux-démocrates du SAP. Lors de la campagne pour les législatives de 1998, le parti de Carl Bildt a insisté sur son attachement à l'économie de marché, la restriction du secteur public par la privatisation d'un certain nombre d'entreprises d'Etat ou la baisse de la fiscalité. La KOK finlandaise a également assez largement digéré les thèmes libéraux, de même que les conservateurs danois du KF. En Norvège, l'impact électoral du FrP sur la structure du camp bourgeois a provoqué une surenchère idéologique de la part des conservateurs de la Høyre.

⁵⁴ L. BILLE, «Leadership Change and Party Change. The Case of the Danish Social Democratic Party 1960-95», *Party Politics*, 1997, vol. 3, 3, p. 379-390; O. BORRE, «Economic Voting in Danish Electoral Surveys 1987-94», *Scandinavian Political Studies*, 1997, vol. 20, 4, p. 347-365.

⁵⁵ G. GRENDSTAD, «Party Followership and Leadership in Norway. A Political Culture Approach», *Party Politics*, 1995, vol. 1, 2, p. 221-243.

⁵⁶ C. GYLLING, J. SUNDBERG, «Finland», in R. KATZ, P. MAIR (ed.), *Party Organizations...*, op. cit., 1992, p. 273-316; J. SUNDBERG, «Finlande», in G. HERMET, J.T. HOTTINGER, D.-L. SEILER (éd.), op. cit., p. 163-184.

⁵⁷ N. AYLOTT, «Back to the Future. The 1994 Swedish Election», *Party Politics*, 1995, vol. 1, 3, p. 419-429; T. MÖLLER, «The Swedish Election 1998: A Protest Vote and the Birth of a New Political Landscape?», *Scandinavian Political Studies*, 1999, vol. 22, 3, p. 261-276.

⁵⁸ D. ARTER, «The Swedish general election of 20th September 1998: a victory for values over policies?», *Electoral Studies*, 1999, vol. 18, 2, p. 297-300.

⁵⁹ L. BILLE, «Denmark: The Oscillating Party System», *West European Politics*, 1989, vol. 12, 4, p. 52-73; C. GYLLING, J. SUNDBERG, op. cit.; L. SVÅSAND, «Change and Adaptation in Norwegian Party Organizations», in R. KATZ, P. MAIR (ed.), *How Parties Organize...*, op. cit., p. 304-331.

⁶⁰ On pourrait sans doute ajouter, pour ce qui concerne le cas danois, l'émergence en 1973 des Centrum-Demokraterne (CD) au centre du paysage partisan, sur des thèmes moraux conservateurs et des positions socio-économiques de centre-gauche. La Venstre norvégienne a subi le double impact du Sp, traditionnellement en faveur du maintien d'un secteur public important, et du Kristelig Folkeparti (KrF) qui a, lors de la campagne de 1997 notamment, dérivé sur les thèmes dominants : protection sociale, système de santé et retraites. Lors des élections générales de 1998 en Suède, la Kristdemokraterna a tenté d'épouser à son tour les contours d'une économie sociale contestant le libéralisme de son principal adversaire politique conservateur modéré.

⁶¹ H. VALEN, «Norway: The Storting Election of September 15, 1997», *Electoral Studies*, 1998, vol. 17, 4, p. 555-559.

⁶² R. HARMEL, L. SVÅSAND, «The Influence of New Parties on Old Parties' Platforms. The Cases of the Progress Parties and Conservative Parties of Denmark and Norway», *Party Politics*, 1997, vol. 3, p. 315-340.

⁶³ En devenant le parti du centre (Suomen Keskusta) en 1963, les agrariens ont démontré leur volonté d'élargir leur pilier électoral au-delà des seules frontières du monde rural, pour devenir un grand parti attrape-tout au centre du jeu politique. Le KESK a tenté, notamment, d'imposer l'image d'un parti des régions contre la domination culturelle de la capitale, d'un parti des PME et des travailleurs indépendants, face à l'emprise du SDP sur les couches salariées et à l'hégémonie de la KOK dans les classes supérieures, auprès des cadres, patrons de l'industrie et du commerce. Le KESK s'est nettement imposé sur les thèmes de la démocratisation de la société, de la décentralisation, de la défense du *Welfare* ou de l'environnement, en bref, des thèmes privilégiés du libéralisme nordique. En Suède, le Centerpartiet a tenté de s'émanciper de sa base paysanne pour évoluer vers les questions de décentralisation ou d'environnement. D. ARTER, «From Class Party to Catchall Party? The Adaptation of the Finnish Agrarian-Center Party», *Scandinavian Political Studies*, 1999, vol. 22, 2, p. 157-180.

⁶⁴ R. SÄNKIAHO, «The Social Basis for Party Support», in S. BORG, R. SÄNKIAHO (ed.), *The Finnish Voter*, Tampere, The Finnish Political Science Association, p. 66-87; L. SVÅSAND, «Norway», in R. KATZ, P. MAIR (ed.), *Party Organizations...*, op. cit., p. 732-780.

⁶⁵ Sous l'angle démographique, la population scandinave a vu un déclin sensible de la proportion d'électeurs ruraux et l'extension massive d'emplois du secteur tertiaire, qui représentaient, en 1995, entre 63 et 72 % de l'ensemble des actifs dans les pays nord-européens, contre 4 à 5 % uniquement pour les emplois agricoles.

⁶⁶ L'analyse sociologique et idéologique des électorats libéraux a été conduite à partir des données des enquêtes électorales danoise (1998), finnoise (1999), norvégiennes (1993 et 1997) et suédoises (1994 et 1998). Les sources et crédits pour l'ensemble de ces enquêtes sont détaillés en annexe de cette contribution. En raison de la faiblesse des effectifs en 1999, les données relatives au LKP et au NUORS finnois n'ont pu être considérées pour l'analyse. Outre les variables socio-démographiques classiques, les corpus de données utilisés comprennent des indices d'auto-classement des répondants sur l'échelle gauche-droite, les votes déclarés rétrospectifs, ainsi qu'une batterie complète d'indicateurs idéologiques. Toutes les comparaisons de positionnement des électorats nordiques ont été effectuées au moyen des méthodologies appropriées, permettant d'isoler les différences statistiquement significatives entre les groupes.

⁶⁷ En 1998, l'électorat RV comporte 55 % d'hommes, contre 51 % pour la Venstre norvégienne (Gallup-1997). Les femmes représentent respectivement 53 et 51 % de l'électorat des libéraux suédois en 1998 et 1994.

⁶⁸ En 1998, la Radikale Venstre a été créditée de 8 % des voix chez les moins de 30 ans, qui forment 34 % de son électorat. De la même façon, la Venstre norvégienne a réalisé un bon score auprès des jeunes (11 % des voix selon Gallup en 1997), recrutant majoritairement chez les actifs de 45-59 ans (38 % de ses électeurs en 1997, 30 % en 1993) et chez les moins de 30 ans (22 % de son électorat en 1997, 23 % en 1993). En Suède, les libéraux ont obtenu 7 % des suffrages auprès des moins de 30 ans en 1998 et 8 % en 1994. La plus jeune des tranches d'âge représente 27 % de l'électorat du Fp en 1998, 36 % en 1994.

⁶⁹ T. MARTIKAINEN, R. YRJÖNEN, *Voting, Parties and Social Change in Finland*, Helsinki, Statistics Finland, 1991, Research Paper 187.

⁷⁰ Phénomène historique, nous l'avons souligné à l'étude du processus même de formation du parti libéral norvégien comme collection d'intérêts multiples, illustrée par la publication récente des données de l'enquête post-électorale de 1949. L'électorat de la Venstre au sortir de la seconde guerre mondiale était composé pour 19 % d'ouvriers, 37 % d'employés, 30 % d'agriculteurs et 15 % de travailleurs indépendants et chefs d'entreprise. A. BARTON, «Occupational Class and Vote in the 1949 Norwegian Election. Research Note», *Scandinavian Political Studies*, 1998, vol. 21, 1, p. 71-85.

⁷¹ Avec, toutefois, certaines difficultés à faire le plein des voix au sein de la minorité linguistique : en 1999, 73 % au total des Finlandais de langue suédoise ont voté pour le mouvement conduit par Jan-Erik Enestam, une partie des couches populaires se reportant plus volontiers sur les sociaux-démocrates (6 % au total de l'électorat suédophone a voté pour le SDP lors des dernières législatives).

⁷² D. ARTER, «From Class Party...», *op. cit.*

⁷³ Une fois la lutte pour la république terminée, les libéraux ont cédé la place aux agrariens et à leur approche plus spécifiquement centrée sur les intérêts corporatistes et économiques des communautés agricoles de petits fermiers du nord et de l'Est de la Finlande. A partir des années 1920, le parti progressiste national a perdu sa clientèle de petits propriétaires à l'Est et au nord au profit du centre agrarien.

⁷⁴ T. MIDTBØ, K. HINES, «The Referendum-Election Nexus: an Aggregate Analysis of Norwegian Voting Behaviour», *Electoral Studies*, 1998, vol. 17, 1, p. 77-94.

⁷⁵ J. LEIPHART, L. SVASAND, *op. cit.*

⁷⁶ Aux élections de 1997, les libéraux dépassent leur moyenne nationale dans 5 des 19 circonscriptions. Leurs meilleurs scores se concentrent sur leurs zones de force occidentales : Sogn og Fjordane (9,2 %), Hordaland (7,1 %), Møre og Romsdal (7,1 %) ou Rogaland (5,6 %), ainsi que dans le comté centre-nord du Nord-Trøndelag (4,7 %). Ils obtiennent autour de 3 % des voix dans le centre-Est et sont proches de leur score national dans la capitale (4,2 %) (Source : *Aftenposten interaktiv/Stortinget*).

⁷⁷ Entre 1985 et 1994, ce placement au centre du jeu politique s'est révélé très stable. (A. WIDFELDT, «Loosing Touch? The Political Representativeness of Swedish Parties, 1985-1994», *Scandinavian Political Studies*, 1999, vol. 22, 4, p. 307-326).

⁷⁸ Ces données sont globalement confirmées par les analyses de socio-styles réalisées par l'institut Gallup-Norvège, qui placent les libéraux à gauche des travaillistes sur un axe société-individu, et en position médiane sur un axe tradition-modernité (*Gallup Life style segmentation model Kompass*). N. VIBE, «Trends of the year 1998 : Norway», *TaylorNelson SOFRES - Norsk Gallup Institut*, unpublished, 1999.

⁷⁹ R. SANKIAHO, «Cleavages and Party System Dimensions», in S. BORG, R. SANKIAHO (ed.), *The Finnish Voter*, Tampere, The Finnish Political Science Association, p. 88-113.

⁸⁰ S.R. THOMSEN, «The 1994 Parliamentary Election in Denmark», *Electoral Studies*, 1995, vol. 14, 3, p. 315-322.

⁸¹ O. BORRE, J. GOUL ANDERSEN, *Voting and Political Attitudes in Denmark*, Århus, University Press, 1997; B. AARDAL, H. VALEN, «The Storting Elections of 1989 and 1993: Norwegian Politics in Perspective», in K. STRØM, L. SVASAND, LARS (ed.), *Challenges to Political Parties: The Case of Norway*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1997.

⁸² K. GRÖNLUND, «Cross-Pressures and Voting in the Finnish Presidential Election in 1994», *Electoral Studies*, 1997, vol. 16, 2, p. 227-243.

⁸³ Au Danemark, l'organisation de la Venstre repose sur cet agencement hiérarchique, autour d'une conférence annuelle (*Landsmøde*), un comité national (*Hovedbestyrelse*) et un bureau exécutif (*Forretingsudvalg*). Le leader du parti dirige le plus souvent à la fois le parti et le groupe parlementaire. La Radikale Venstre de Marianne Jelved présente une configuration très similaire: comité national (*Hovedbestyrelse*, 105 membres), réunion annuelle de la Conférence nationale (*Landsmøde*) des délégués mandatés par les 200 branches locales au sein de 16 fédérations régionales, exécutif national de 13 membres (*Forretingsudvalg*). Là aussi, le leader du parti est également, dans la plupart des cas, le président du groupe parlementaire. En Finlande, le SFP est fondé sur un ensemble de branches locales (*Lokalavdelningarna*), regroupées en fédérations de districts. Le congrès du parti (*Partidagen*) réunit autour de 300 délégués pour l'élection d'un exécutif national (*Centralstyrelsen*) composé de 29 membres. De la même façon, le LKP finnois d'Altti Majava possède une conférence nationale (*Puoluekokous*) pour la désignation d'un comité central (*Puoluevaltuusto*), la direction opérationnelle du parti étant assurée par le comité exécutif (*Puoluehallitus*). L'organisation de la Venstre norvégienne repose sur quelque 350 branches municipales, réunies au niveau de la province (*Fylke*) pour la nomination des candidats du parti aux élections. Au plan national, on retrouve ici aussi une conférence annuelle (*Landsmøte*), un conseil national (*Landsstyre*), un comité exécutif national (*Sentralstyret*) et un groupe parlementaire (*Storingsgruppe*). En Suède, enfin, le Fp est régi par un congrès national (*Landsmöte*), son exécutif national (*Partistyre*) et le comité exécutif (*Partiledningen*) dirigé par le président du parti. Les bases de l'organisation reposent sur 600 associations municipales (ou de quartiers-*Kommunföreningar*). Lars Leijonborg dirige le parti depuis mars 1997, Bo Könberg préside le groupe parlementaire.

⁸⁴ La Venstre et la Radikale Venstre possèdent toutes deux leurs organisations affiliées de jeunesse (Venstres Ungdom, Radikal Ungdom). Les sociaux-libéraux ont mis en place un club de réflexion (Uddannelsesudvalget), tandis que les libéraux de la Venstre ont établi une association de formation pour adultes (Liberal Opplærings Forbund-LOF) qui réunit chaque année près de 200 000 personnes dans plus de 200 centres d'éducation permanente. En Finlande, les libéraux du LKP ont également créé une Ligue de la Jeunesse libérale ainsi qu'un mouvement de femmes. Les suédophones du SFP possèdent une organisation féminine (Svenska Kvinnoförbundet) depuis 1907 et un mouvement de jeunesse (Svensk Ungdom), établi pour sa part en 1943. En Norvège, la Venstre a mis sur pied une organisation de la jeunesse libérale (Unge Venstre) ainsi qu'un ensemble d'organisations auxiliaires traditionnelles dans les partis norvégiens (femmes, étudiants, groupes écologistes, etc.). Côté suédois, les libéraux du Folkpartiet Liberalerna ont privilégié une stratégie de développement de «*single issue activity*» dans le parti: Alliance des jeunes libéraux (LUF-Liberala Ungdomsförbundet), Etudiants libéraux (Liberala Studenter), organisme d'éducation pour adultes (SV-Studieförbundet Vuxenskolan), Centre libéral international suédois (SILC-Svenskt Internationellt Liberalt Centrum), Femmes libérales (Liberalernas Kvinnoförbunds), mouvement de l'écologie libérale (Gröna liberaler), Homosexuels libéraux (Homosexuella Liberaler-HL), etc.

⁸⁵ Dans un contexte, notamment, de taux records de syndicalisation (au-delà de 80% au Danemark ou en Suède, par exemple).

⁸⁶ J. SUNDBERG, «Finland: Nationalized Parties, Professionalized Organisations», in R. KATZ, P. MAIR (ed.), *How Parties Organize...* op. cit., 1994, p. 158-184; U. LINDSTRÖM, I. WÖRLUND, «The Swedish Liberal Party: The Politics of Unholy Alliances», in E.J. KIRCHNER (ed.), op. cit., p. 252-278.

⁸⁷ S. HOLMBERG, H. SCHMITT, «Political Parties in Decline?», in H.D. KLINGEMANN, D. FUCHS (ed.), *Citizens and the State, Beliefs in Government*, Vol. 1, Oxford, Oxford University Press, 1995, p. 95-133; L. SVASAND, op. cit., 1994; L. BILLE, «Danemark: The Decline of the Membership Party?», in R. KATZ, P. MAIR (ed.), *How Parties Organize...* op. cit., p. 134-157.

⁸⁸ R. KATZ, P. MAIR, «Changing Models of Party Organization and Party Democracy: the Emergence of the Cartel Party», *Party Politics*, 1995, vol. 1, 1, p. 5-28; J. SUNDBERG, op. cit., 1997; J. PIERRE, A. WIDFELDT, «Party Organizations in Sweden: Colossuses with Feet of Clay or Flexible Pillars of

Government?», in R. KATZ, P. MAIR (ed.), *How Parties Organize...*, op. cit., p. 332-356; A. WIDFELDT, *Linking Parties with People? Party Membership in Sweden 1960-1997*, Aldershot, Ashgate.

⁹⁹ Né à l'intérieur du Riksdag, le Fp a, dès les origines, correspondu à un modèle de parti de cadres, en opposition aux mouvements ouvrier (SAP) et agrarien (C) d'origine extra-parlementaire. Ce n'est qu'à partir de 1945 que les libéraux entreprendront de développer leurs effectifs sur le modèle de ces grandes formations de masse.

¹⁰⁰ Sources : Danemark : 1945-1959 (A.H. THOMAS, «Liberalism in...», op. cit.); 1960-1989 : L. BILLE, «Danemark...», op. cit.; 1990-1998 : Venstre, Det Radikale Venstre. Finlande : J. SUNDBERG, op. cit., 1998; D. ARTER, «Liberal parties...», op. cit.; C. GYLING, J. SUNDBERG, op. cit., 1992 & 1994; 1994-1998 : Svenska folkpartiet. Norvège : 1973-1984 (J. LEIPHART, L. SVASAND, «The Norwegian...», op. cit.); 1985-1990 (L. SVASAND, op. cit., 1992); 1990-1998 : Venstre. Suède : 1960-1989 : J. PIERRE, A. WIDFELDT, «Sweden...», op. cit.; 1998 : Folkpartiet liberalerna.

¹⁰¹ Outre leurs 42 élus au Folketing, les libéraux possèdent, en 1998, 124 élus régionaux répartis dans 14 conseils (avec la présidence du conseil régional dans 7 régions), 1 552 élus municipaux dans 275 communes et assurent la direction de 115 conseils municipaux.

¹⁰² A. LUPHART, «Typologies of Democratic Systems», *Comparative Political Studies*, 1968, vol. 1, 1, p. 3-44 et «Changement et continuité dans la théorie consociative», *Revue internationale de politique comparée*, 1997, vol. 4, 3, p. 679-697.

¹⁰³ N. ELDER, A. THOMAS, D. ARTER, *The Consensual Democracies? The Government and Politics of the Scandinavian States*, Oxford, Martin Robertson, 1983.

¹⁰⁴ J. SUNDBERG, «The Enduring Scandinavian Party System», *Scandinavian Political Studies*, 1999, vol. 22, 3, p. 221-241.

¹⁰⁵ L'expérience finnoise demeure sans nul doute la plus proche de l'idéal-type consensuel, au regard du modèle dominant de coalitions finlandaises «rouges-verts» entériné par le compromis de 1937 entre agrariens et socialistes, après que le SDP ait longtemps été exclu des coalitions gouvernementales par les partis du bloc bourgeois (J. SUNDBERG, op. cit., 1994). De 1937 à 1987, les exécutifs formés autour du centre de gravité constitué par les agrariens-centristes et les sociaux-démocrates prévalent, reléguant les conservateurs au seul statut d'opposants (P. PESONEN, «The Evolution of Finland's Party Divisions and Social Structure», in S. BORG, R. SÄNKIAHO (ed.), op. cit., p. 9-22.

¹⁰⁶ D. ARTER, «Party System...», op. cit.

¹⁰⁷ Le prototype de gouvernement majoritaire DNA a dominé le jeu politique norvégien entre 1945 et 1961, face, notamment, au refus des travaillistes d'envisager une coopération formelle avec d'autres atomes du système au sein du Storting. Depuis 1961, toutefois, la situation d'un DNA prédominant est devenue exception pour laisser place à un modèle de gouvernement travailliste minoritaire, recherchant ses appuis parlementaires au gré des enjeux, suivant une stratégie du «slalom». D. ARTER, «The Politics of Embarrassment : Norway's 1997 Election», *West European Politics*, 1998, vol. 21, n° 2, p. 187-194; L. SVASAND, op. cit., 1992.

¹⁰⁸ La pression forte exercée par l'Union soviétique a maintenu la KOK à l'écart des coalitions gouvernementales entre 1966 et 1987. Le changement de *leadership* et l'adoption d'une ligne plus conciliante à l'encontre du grand voisin communiste permettra aux conservateurs de rejoindre en 1987 le club des formations de gouvernement. S. BERGLUND, «The Finnish Parliamentary Election of 1995», *Electoral Studies*, 1995, vol. 14, n° 4, p. 461-470.

¹⁰⁹ Cela a été le cas, tout au moins jusqu'en 1973 au Danemark, où la plupart des gouvernements ont été constitués autour d'un seul parti, soutenu au sein du Folketing par d'autres forces politiques, posant la recherche d'accord préalable comme condition *sine qua non* du maintien du gouvernement. Tradition, également, de gouvernement minoritaire en Suède, où la formule la plus courante est demeurée celle d'une «majorité cachée» de soutien à l'exécutif au sein du Riksdag (L. LEWIN, «Majoritarian and Consensus Democracy : the Swedish Experience», *Scandinavian Political Studies*, 1998, vol. 2, 3, p. 195-206). Entre 1920 et 1998, le support parlementaire moyen pour les gouvernements a été de 42%.

¹¹⁰ Pour ne pas mentionner ici l'implication régulière des libéraux dans les gouvernements de transition de techniciens et experts nommés par la présidence pour faire face aux crises politiques.

¹¹¹ La décision de rejoindre les rangs du KESK, ratifiée par la conférence de Joensuu le 19 juin 1982, participait d'une volonté de consolidation du centre politique face à l'essor du SDP et de la KOK, et semblait former un aboutissement formel logique de la coopération gouvernementale et électorale régulière

entre les deux formations. La tactique de convergence profitera en partie au centre agrarien, avec l'obtention d'un premier siège à Helsinki lors des élections de 1983 et permettra en retour la survie politique et financière du LKP. En novembre 1985, la rupture est consommée et provoque la diaspora d'éléments jeunes étudiants vers les écologistes en réaction au conservatisme du KESK. D. ARTER, « Liberal parties... », *op. cit.*

¹⁰² La défaite subie par le KESK au scrutin du 19 mars 1995 conduit à la démission d'Esko Aho et à la formation du premier gouvernement Lipponen (SDP), grand vainqueur des élections. Les sociaux-démocrates obtiennent l'aide à gauche de la Vasemmistoliitto et des écologistes de la VIHR, avant de s'ouvrir en direction des conservateurs de la KOK afin de garantir une majorité parlementaire. En 1999, la même configuration est retenue, avec l'appui en sus du SFP, gage de stabilité à l'approche de la première présidence finlandaise de l'Union européenne à partir de juillet 1999.

¹⁰³ Les libéraux avaient accédé au pouvoir sous la houlette de Johan Sverdrup dès l'année de leur formation en 1884. Dans la période pré-1945, la Venstre a constitué un partenaire presque incontournable pour la formation des coalitions : les libéraux ont participé à treize gouvernements et donné au total six Premiers ministres jusqu'en 1940.

¹⁰⁴ Lors de la formation de l'équipe centriste emmenée par Kjell Magne Bondevik à partir du 17 octobre 1997, les libéraux obtiennent quatre postes ministériels (contre neuf pour le Krf et six pour le Sp) : Lars Sponheim (Commerce et industrie), Eldbjørg Løwer (Travail et environnement), Odd Einar Dørum (Justice) et Guro Fjellanger (Environnement).

¹⁰⁵ La collaboration avec les sociaux-démocrates s'est faite le plus souvent au profit de la RV au sein de gouvernements assez nettement déséquilibrés en faveur des sociaux-libéraux au regard de la réalité empirique de leur poids électoral.

¹⁰⁶ En 1957, la RV refuse encore son accord au projet de gouvernement libéral-conservateur et appuie jusqu'en 1960 une coalition triangulaire avec les sociaux-démocrates et la DR.

¹⁰⁷ Cette tentative d'ouverture en direction des partis bourgeois sera d'ailleurs sévèrement sanctionnée par les électeurs sociaux-libéraux : en 1990, la RV obtient 3,5 % à peine des suffrages exprimés, contre 5,6 % deux ans auparavant. La défaite conduira également au renouvellement du *leadership* et à l'élection de Marianne Jelved à la direction du parti.

¹⁰⁸ Nonobstant une très bonne performance sociale-démocrate aux élections de 1990 avec 37,4 % des suffrages exprimés (soit un bond de 7,6 points par rapport aux législatives de 1988), l'attitude du leader SD Svend Auken empêchera la formation d'une coalition avec les partis du centre, qui ne sera rendue possible qu'en 1993 avec l'élection de Poul Nyrup Rasmussen à la tête du parti. L. BILLE, « Leadership Change... », *op. cit.*

¹⁰⁹ La RV occupe quatre des vingt portefeuilles ministériels du quatrième gouvernement Rasmussen mis en place le 23 mars 1998 : Marianne Jelved, ministre des Affaires économiques, Niels Helveg, ministre des Affaires étrangères, Elsebeth Gerner Nielsen, ministre de la Culture et Margrethe Vestager, ministre de l'Education.

¹¹⁰ Les libéraux tenteront une nouvelle fois un rapprochement avec la gauche à la fin des années 1980, en apportant notamment un adossement parlementaire au SAP pour sa réforme de l'impôt.

¹¹¹ A. WIDFELDT, « The Swedish Parliamentary Election of 1994 », *Electoral Studies*, 1995, vol. 14, 2, p. 206-212.

¹¹² Face à la crise provoquée par l'effondrement des conservateurs et des sociaux-démocrates aux législatives de 1973 (qui perdent respectivement 7,5 et 11,7 points par rapport à 1971), et à la menace du FrP (avec 15,9 % des suffrages exprimés).

¹¹³ Uffe Ellemann-Jensen, leader du parti libéral, obtient le ministère des Affaires étrangères, Bertel Haarder celui de l'Education.

¹¹⁴ S.R. THOMSEN, « The 1994 Parliamentary... », *op. cit.*

¹¹⁵ Quoique enregistrant une performance électorale légèrement à la hausse par rapport aux législatives de 1994, les libéraux seront, en 1998, victimes de l'effondrement de leurs alliés conservateurs (qui chutent de 15 à 8,9 % seulement des voix). Arne Fogh Rasmussen remplace Ellemann-Jensen à la tête de la Venstre (J. ELKLIT, « The Danish March 1998 parliamentary election », *Electoral Studies*, 1999, vol. 18, 1, p. 137-142).

Du parti libéral à la fédération PRL-FDF-MCC

Pascal DELWIT

Le 10 juillet 1999, la famille libérale fêtait son retour à l'exécutif national belge et dans les gouvernements des entités fédérées (gouvernement de la Communauté – région flamande, gouvernement de la Communauté française, gouvernement de la région wallonne et gouvernement de la région bruxelloise – dans ce dernier cas, il était présent au pouvoir depuis 1995). Ce retour s'effectuait par la grande porte dès lors qu'aux élections du 13 juin de la même année, la famille libérale était devenue, avec 25% des suffrages, la plus importante du pays ; fait inédit depuis l'instauration du suffrage universel – masculin – en Belgique (1919). Jusqu'alors, les sociaux chrétiens (Parti social chrétien – Christelijke Volkspartij) détenaient la première place – à l'exception des scrutins de 1987 et de 1991.

Cette double performance fut largement savourée au sein du VLD (Vlaamse Liberalen en Demoraten – les libéraux néerlandophones) et de la fédération PRL-FDF-MCC (Parti réformateur libéral – Front démocratique des francophones – Mouvement des citoyens pour le changement, la fédération libérale francophone). Elle le fut d'autant plus qu'elle faisait suite à une très longue traversée du désert marquée par onze années d'opposition.

Dans cette contribution, nous examinerons comment le plus ancien parti de Belgique ¹ – le parti libéral – a traversé l'histoire politique belge et s'est « réaligné » durant les années soixante, et les traits d'identité qu'il a endossés depuis. Nous analyserons ensuite la position du PRL dans sa nouvelle configuration en relation avec les mutations du paysage politique belge.

1. Les développements historiques du libéralisme en Belgique

Le parti libéral est la première formation politique à voir le jour en Belgique. Son acte de naissance date en effet de 1846. Convoqué par l'Alliance libérale de Bruxelles,

établie dès 1841 ², un congrès des libéraux belges établit le parti libéral de Belgique. La cristallisation partisane de la «tendance» libérale à cette date n'est pas un hasard. Elle s'inscrit dans l'accélération de l'effritement de l'unionisme dans la vie politique belge. Durant les dix premières années d'existence du Royaume de Belgique, la vie politique a été marquée par l'union des catholiques et des libéraux face aux menaces qui pesaient sur sa pérennité. Avec la reconnaissance définitive de la Belgique sur le plan international en 1839, la disparition du péril extérieur favorisa la différenciation politique. D'autant plus que les tensions entre partisans des positions de l'Eglise et tenants d'une séparation de l'Eglise et de l'Etat s'étaient sensiblement accrues à la fin des années trente.

Les assises de 1846 constituent en vérité l'aboutissement d'un processus jalonné par la fondation de diverses associations libérales. Les loges maçonniques, seule «agence idéologique» ³ capable de s'opposer à l'Eglise selon les termes de Pascale Delfosse, ont joué un rôle essentiel dans la formalisation de structures libérales. Dès la fin des années trente, elles avaient d'ailleurs été renforcées par l'arrivée en leur sein de personnalités orangistes ⁴; lesquelles avaient renforcé «leur base anticléricale et leur liaison avec la grande industrie» ⁵.

Ainsi si l'on examine l'émergence du parti libéral belge, il importe de noter que son édification s'opère dans le cadre de la «révolution nationale», évoquée par Stein Rokkan et Martin-Seymour Lipset sur le clivage philosophique dégagé par les deux auteurs: celui qui oppose les promoteurs de l'Etat face aux protagonistes favorables aux positions de l'Eglise. Cela confère au libéralisme belge une posture anticléricale qu'il maintiendra pendant très longtemps.

La structuration partisane des libéraux belges leur permit de remporter nettement les élections de 1848 au détriment des candidats catholiques. A partir de ce moment et jusqu'en 1894, la vie politique belge sera dominée par une confrontation bipartisane entre parti libéral et parti catholique. Dans le cadre d'un scrutin plurinominal à un tour et de campagnes électorales rudes ⁶, cette opposition est jalonnée par une alternance entre gouvernements libéraux et catholiques, même si les libéraux sont dominants jusqu'au début des années quatre-vingt.

1894 voit l'émergence électorale d'un nouvel acteur politique, fruit cette fois de la révolution industrielle: le monde ouvrier socialiste. Elle est médiatisée par la victoire électorale du parti ouvrier belge (POB) qui a vu le jour en 1885 ⁷. Dès sa naissance, le POB a engagé un combat pour l'élargissement du droit de suffrage vers le suffrage universel. Cette lutte a été couronnée d'un succès partiel en 1893 avec la mise en place du suffrage universel masculin tempéré, cependant, par le vote plural. D'application pour la première fois en 1894, il entraîne une rupture dans la confrontation bipolaire entre catholiques et libéraux. Le POB décroche 346 000 suffrages et 28 députés pour 927 000 voix et 104 députés aux catholiques et 530 000 suffrages et 20 députés aux libéraux. Le parti libéral a le plus pâti de cette évolution: les catholiques sont dominants en Flandre, le POB semble le devenir en Wallonie. Les scrutins suivants confirment ce schéma. En 1896 et en 1898, les libéraux sortent exsangues des consultations. Seule l'adoption, en 1899, d'un mode de scrutin proportionnel permettra de sauver la représentation parlementaire du parti libéral et, peut-être, son existence même. Néanmoins, l'élargissement du droit de suffrage et la naissance du

POB ont entraîné un recul de l'influence libérale et son passage progressif au rang de troisième formation politique du pays. Cette mutation a été douloureusement vécue au sein du parti libéral. D'autant plus difficilement d'ailleurs que la polarisation sur le clivage possédants/travailleurs au tournant du siècle a accru les forces centrifuges en son sein. Les libéraux se divisent en deux courants : l'un « doctrinaire » mettant avant tout l'accent sur la promotion du libéralisme économique et la lutte contre le monde ouvrier naissant, l'autre « progressiste », beaucoup plus ouvert à une alliance avec le POB contre le parti catholique. Jusqu'en 1914, une majorité du parti libéral soutiendra une stratégie d'alliance avec le parti ouvrier belge, espérant de la sorte briser la majorité absolue du parti catholique, conquise en 1884 et reproduite jusqu'alors. Cette stratégie se heurte cependant à la résistance d'une partie de l'appareil du parti et d'un segment non négligeable de l'électorat libéral. La preuve en est clairement donnée en 1912, où le cartel parti libéral – parti ouvrier belge échoue dans sa tentative de briser la majorité catholique.

Cet insuccès, la première guerre mondiale et l'adoption en 1919 du suffrage universel masculin conduisent le parti libéral à occuper dans le système politique belge une place nouvelle pendant environ un demi-siècle : celle d'une formation modeste dans ses performances électorales mais essentielle dans la confection des gouvernements, jouant souvent le rôle de parti pivot.

Le parti libéral est présent au gouvernement dans l'entre-deux-guerres quasi sans discontinuité à la seule exception du gouvernement travailliste de Poulet-Vandervelde entre 1925 et 1926, tantôt avec les seuls catholiques, tantôt en tripartite. Après la deuxième guerre mondiale, le choix s'ouvre aux libéraux : avec les sociaux chrétiens du PSC-CVP⁸, héritier du parti catholique ou avec les socialistes du PSB-BSP⁹, héritier du parti ouvrier belge¹⁰.

Dans les années soixante, le parti libéral abandonne de son propre chef ce statut et cette vocation pour se transformer en un parti avant tout défenseur du libéralisme économique.

2. Le « réalignement » de 1961

Les années cinquante ont été caractérisées en Belgique par une très forte polarisation sur le clivage philosophique essentiellement à la lumière de deux problématiques : le retour du roi Léopold III sur le trône et la question scolaire. Au gouvernement catholique homogène de la législature 1950-1954 succède un exécutif socialiste-libéral. Tous deux légiféreront, dans des sens opposés, sur la question scolaire. A l'issue du scrutin de 1958, un gouvernement social chrétien minoritaire est mis en place avec pour objectif d'aboutir à un accord général sur la question scolaire. A cette fin, une Commission nationale pour l'étude des problèmes de l'enseignement est établie. Le 20 novembre 1958, le « pacte scolaire » est signé par les trois principaux partis. Cette signature entérine la fin de la focalisation sur le clivage philosophique et ouvre une ère de crispations sur les questions socio-économiques et sur les problématiques communautaires (les conflits entre communautés linguistiques en Belgique). Peu de temps après la signature du pacte scolaire, le PSC-CVP ouvre l'exécutif aux libéraux.

Ces évolutions importantes entraîneront une redéfinition identitaire des partis politiques. Le cas le plus manifeste est celui du libéralisme belge.

Président du parti libéral à la fin des années cinquante, Roger Motz pose, à la fin de la décennie, les bases d'un élargissement du parti libéral. A ses yeux la formation anticléricale de la bourgeoisie urbaine sans véritable vie de parti n'a pas d'avenir. Les premiers pas du changement s'opèrent dans le sens d'une ouverture philosophique. Viviane Hascal et Michèle Detaille le rappellent, c'est l'époque où on commence à parler de «déconfessionnalisation du parti libéral»¹¹. Dès 1959, le parti libéral précise lors d'un congrès sa tolérance envers la religion. L'ouverture aux catholiques est en cours lors de l'élection nationale de mars 1961. On note entre autres la présence du professeur Paulus de l'Université de Liège sur les listes libérales¹².

Les assises de 1959 annoncent aussi un repositionnement progressif sur les questions socio-économiques. Il est notamment souligné l'importance du libre-marché comme régulateur de la vie économique et l'encouragement prioritaire à l'initiative privée.

A l'hiver 1960-1961, le projet dit «loi unique» présenté par le gouvernement social chrétien-libéral est très sévèrement combattu par le monde syndical lors d'une grève importante, la «grève du siècle». Cet événement confirme en quelque sorte les réorientations en cours.

En 1961, le parti libéral accélère sa mue. En avril, il se dote d'un nouveau programme où prédominent les questions socio-économiques. Quelques jours plus tard, le parti libéral se dote également d'un nouveau président. Le 6 mai 1961, Omer Vanaudenhove, sénateur de Louvain, est choisi par l'assemblée générale du parti réunie à Bruxelles, en remplacement de Roger Motz. Vanaudenhove accélère le tempo; sur le fond et sur la structure. Le 16 mai, il préconise un changement d'appellation. C'est chose faite, cinq mois plus tard. Les 7 et 8 octobre 1961, le parti libéral tient son dernier congrès. Le parti de la liberté et du progrès (PLP) voit le jour. L'anticléricisme qui était un trait identitaire du libéralisme belge est abandonné. Mieux, l'ouverture aux catholiques est recherchée au nom d'une identité de vues sur les problématiques économiques et sociales.

Dans un premier temps, il s'agit de formaliser des contacts et des initiatives prises antérieurement. Ainsi, le 5 octobre 1961, *La Libre Belgique* publie un manifeste de personnalités catholiques connues pour leurs opinions conservatrices. Les signataires disent «appeler de leurs vœux une initiative politique constructive, soit par la création d'un parti nouveau, soit par la rénovation d'un parti existant, qui défendra réellement les intérêts de l'homme en tant qu'individu, dans la voie de la liberté économique, du progrès social et de l'unité nationale»¹³. Plusieurs personnalités sociales chrétiennes classées à son aile droite rallient les rangs du nouveau parti: M. de Buck van Overstaeten, M. Stavart, J. Moreau de Melen, M. Ancot, le comte Lippens¹⁴. Deux petites formations politiques font de même: le parti social indépendant¹⁵ et le parti indépendant. Par ailleurs, un courant minoritaire du Rassemblement national accomplit la même démarche. A partir de ce moment, le *leadership* s'efforce de s'élargir à de nouveaux milieux.

Face à ce qui est présenté comme l'avènement, d'un parti conservateur, Vanaudenhove veut réfuter cette image: «Que l'on nous entende bien. Il ne s'agit

pas pour nous de construire un parti réactionnaire qui ne s'adresserait qu'à une classe de la société. Je déclare solennellement que le nouveau parti de demain sera progressiste»¹⁶. Il n'en demeure pas moins que le PLP accueille en ses rangs, les éléments les plus conservateurs du PSC-CVP et des petits partis belgicains. Ce qui fait cependant le substrat du message du PLP est sa promotion du libéralisme économique. De 1961 à 1965, les libéraux belges se construisent une nouvelle base programmatique en la matière à travers l'organisation de plusieurs assises.

Au-delà du réalignement doctrinal qu'opèrent les libéraux, la volonté est aussi d'édifier une structure partisane plus efficace. Un courrier hebdomadaire du CRISP en fait foi : «Lorsque par un congrès du 7 et 8 octobre 1961, l'ancien parti libéral fit place au parti de la liberté et du progrès, une des mutations les plus marquantes de ce moment fut l'instauration d'une autorité centrale unique et forte dans le nouveau parti»¹⁷. La démarche est approfondie à l'occasion du congrès d'Ostende en mai 1963. Il y est décidé que le comité national accueillerait *ex officio* le président national sortant. Le nombre de vice-présidents passe à six au lieu de trois ; ils sont toujours choisis par le président national. A Liège, au congrès des 22 et 23 janvier 1966, une nouvelle réforme statutaire intervient.

Ainsi donc, en l'espace de cinq ans, le libéralisme belge a opéré une mutation profonde, un réalignement par rapport à son clivage d'origine, dont Daniel-Louis Seiler dit qu'il est le plus réussi en Europe occidentale¹⁸. Cette performance est notable parce qu'elle n'était pas si évidente qu'il peut apparaître *a posteriori*. Les réticences existaient bel et bien.

Dans les rangs libéraux, le principe de la loi unique n'avait, par exemple, pas eu que des partisans. Le 18 décembre 1960, l'assemblée générale du parti n'avait avalisé le projet de loi unique que par 440 voix contre 272¹⁹. Par ailleurs, pour la désignation du président du parti en mai 1961, les représentants des syndicats libéraux n'avaient pas pris part à l'élection pour exprimer leur inquiétude face au cours programmatique nouveau choisi par le parti. De même, le 26 juin 1961 – trois mois avant la naissance du PLP –, la puissante fédération bruxelloise du parti libéral avait annoncé son hostilité à un changement d'étiquette et se proclamait «fermement attachée à la double signification historique et philosophique de l'adjectif libéral»²⁰. La conduite de la mue par Omer Vanaudenhove a donc été une réussite semée de quelques embûches.

La première épreuve du feu, au niveau électoral, se déroule en 1965. Les listes du PLP-PVV sont ouvertes à des personnalités qui ne viennent pas originellement du parti libéral. On retrouve par exemple sur les listes d'anciens sociaux chrétiens, J. Moreau de Melen et Ch. Poswick, mais aussi des cadres des petites formations ayant rejoint ses rangs. A titre d'exemple l'ancien secrétaire général du parti social indépendant, L. Hannotte, conduit la liste libérale à la Chambre dans l'arrondissement de Mons²¹. Le 21 mai 1965, *La Dernière heure* publie un Manifeste des candidats catholiques du PLP où ils proclament leur foi dans le PLP : «A l'instar des partis les plus représentatifs des grandes démocraties du monde libre, le PLP veut démontrer par son action que les convictions religieuses et philosophiques sont trop respectables que pour être confondues avec un combat politique qui ne vise que des objectifs temporels. Le PLP est le seul parti national qui ait véritablement permis à des croyants de s'unir sur un pied de stricte égalité pour combattre pour un même idéal

de liberté»²². Face à la coalition sociale chrétienne-socialiste dont la législature est identifiée avec l'adoption de lois linguistiques contestées, le PLP se présente comme l'alternative. L'entrée en matière est un plein succès. Les libéraux font un bond électoral impressionnant tandis que socialistes et sociaux chrétiens enregistrent une chute substantielle. Dans les rangs parlementaires, huit catholiques sont identifiés parmi les députés du PLP et trois au Sénat, que rejoignent cinq sénateurs cooptés et provinciaux²³.

Un an plus tard, le PLP force les portes de la majorité après qu'un nouvel exécutif socialiste-social chrétien ait marqué son impuissance. Un gouvernement social chrétien-libéral, sous la présidence de Paul Van Den Boeynants (PSC-CVP) est établi. Le choix de constituer cette coalition fut le seul fait de Vanaudenhove et de son entourage. Il n'y eut pas un vote de congrès pour avaliser la participation de la formation libérale; ce qui, pour la première fois, entama à l'interne le crédit du président du PLP²⁴.

Cette nouvelle coalition ne peut néanmoins aller à son terme. Au printemps 1968, elle chute sur «l'affaire de Louvain»; en d'autres termes sur la demande qui s'est généralisée dans le monde politique et social flamand de transférer la section francophone de l'Université catholique de Louvain (Leuven) en Wallonie²⁵.

Dans ce contexte d'exacerbation communautaire, les libéraux du PLP-PVV se présentent au scrutin anticipé sous les couleurs du «belgicisme». Les affiches du PLP sont sans équivoque avec le slogan: «Mon parti, c'est mon pays». Omer Vanaudenhove fait de l'unité nationale un point cardinal du programme et de l'identité libérale en Belgique: «le PLP, dès sa naissance – et ici nous continuons une tradition de l'ancien parti libéral – est et reste farouchement attaché à l'union des Belges, et est bien décidé à lutter contre tout ce qui peut provoquer la scission ou l'éloignement de nos communautés. (...) Nous disons «NON» à toute aventure fédéraliste. Pourquoi? Parce que nous sommes des sentimentaux? Parce que nous tenons à la Belgique de papa? Nous sommes certainement attachés à notre passé, nous ne voyons aucune raison de ne pas en être fiers, de devoir le renier, mais si nous sommes contre le fédéralisme, c'est parce que nous sommes convaincus que c'est la grande aventure, pas seulement politique, mais qui peut également entraîner les drames sur le plan économique, et par conséquent, sur le plan social»²⁶.

Gonflé par l'espoir d'un score historique, les libéraux espèrent pouvoir créer un véritable tremblement de terre politique. En vérité, il n'en est rien. Certes, le PLP-PVV confirme son bon score d'ensemble du scrutin de 1965 mais la progression est infime. Surtout le résultat est asymétrique. Les libéraux wallons glanent encore des suffrages; en Flandre en revanche, le PLP-PVV est en recul.

L'«échec» de 1968 entraîne une remise en cause profonde de la ligne du parti et de la personne qui l'incarne. Au lendemain du scrutin, la Liberaal Vlaams Verbond (LVV) impute la stagnation à la campagne «belgicaine» de Vanaudenhove. Willy De Clercq, vice-premier ministre libéral sortant, confirme ce point de vue. La LVV organise d'ailleurs un congrès extraordinaire les 11 et 12 mai 1968 à Knokke: le congrès de la «mauvaise humeur», comme le rappellent Hascal et Detaille. Les résolutions adoptées accentuent les forces centrifuges au sein du PLP-PVV. La LVV prône désormais l'unilinguisme à l'Université de Louvain et la scission

complète de l'Université libre de Bruxelles. Elle marque sa volonté de scinder l'arrondissement électoral de Bruxelles-Hal-Vilvorde et se prononce pour la représentation proportionnelle des Flamands sur les listes libérales à Bruxelles, ...²⁷. Le libéralisme belge unitaire vit petit à petit ses dernières heures.

Cette grogne du côté des libéraux flamands entraîne une réorganisation du parti. Au bureau du parti du 2 avril 1969, il est admis que les fédérations flamandes et wallonnes du PLP-PVV pourraient tenir des réunions séparées même si le principe d'un bureau national est maintenu. Mais ce pis-aller ne dure guère. Car le problème de Bruxelles dans la construction de la nouvelle architecture institutionnelle belge approfondit les divergences dans les rangs libéraux. Le problème explose en juin 1970 lorsque se pose le vote de la réforme institutionnelle au Sénat. Le nouvel article 3 *ter* de la Constitution limite la région bilingue de Bruxelles à dix-neuf communes. Les libéraux néerlandophones adoptent cet article, les libéraux francophones s'y opposent. Au lendemain de ce vote, les libéraux bruxellois francophones rompent avec le PLP national et créent le PLP de la région bruxelloise.

Une nouvelle structure partisane est mise en place au printemps 1971 à travers la tenue de trois congrès séparés : celui du PVV les 6 et 7 mai, du PLP wallon les 27 et 28 mai et du PLP bruxellois les 27 et 28 mai aussi. Willy De Clercq préside aux destinées des libéraux flamands et Emile Jeunehomme à celles des libéraux wallons. De fait, trois formations libérales se meuvent sur l'échiquier politique belge. En janvier 1973, à l'initiative de Norbert Hougardy, le PLP de la région bruxelloise se transforme en parti libéral, démocratique et pluraliste (PLDP) dès lors que les libéraux bruxellois refusent le volet communautaire du gouvernement tripartite qui s'établit alors sous la direction du socialiste Edmond Leburton. Le 22 janvier 1973, Roland Gillet est élu président de cette formation. Elle sera une interlocutrice du « PLP wallon ». A l'issue des élections de 1974, PLP et PLDP forment d'ailleurs un groupe parlementaire commun. Quelques semaines plus tard toutefois, le PLDP modifie une nouvelle fois son label et devient le parti libéral – Liberale Partij, formulation historique. Il se dote d'un nouveau président en la personne d'Albert Demuyter.

3. Un « nouveau parti libéral » en Communauté française de Belgique : le parti réformateur libéral (PRL)

Dans les années soixante-dix l'implosion du libéralisme en trois formations distinctes a considérablement affaibli cette famille politique. Les gains recueillis du réaligement opéré en 1961 se sont évanouis. Face à cette situation, un processus de réunification des libéraux francophones de Belgique s'accélère dans la deuxième moitié de la décennie. Deux événements importants jalonnent l'opération : l'arrivée au PLP de l'aile de centre-droit du Rassemblement wallon et la réunification des libéraux wallons et bruxellois.

A. L'arrimage de l'aile droite du Rassemblement wallon au libéralisme wallon

En 1974, s'était produit un événement important dans la vie politique belge : la participation d'un parti « communautaire » au gouvernement national. En alliance avec les sociaux chrétiens flamands et francophones et les libéraux flamands et wallons, le Rassemblement wallon est le premier parti dit communautaire à exercer le pouvoir

dans l'espoir d'accélérer la régionalisation en Belgique. François Perin, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Liège et figure emblématique du Rassemblement wallon, est ministre des Réformes institutionnelles. Cette participation et ses limites introduisent des tensions internes sérieuses dans les rangs du RW. Au point qu'au cours du deuxième semestre 1976, l'aile droite du parti souhaite manifestement couper les ponts. D'autant que le RW s'apprête à gauchir son programme.

En désaccord avec les orientations que souhaite emprunter la majorité du parti sous la houlette de son président Paul-Henri Gendebien, l'aile de centre-droit choisit alors de quitter la formation régionaliste. Des discussions s'engagent d'abord avec la direction du parti social chrétien, tout spécialement avec son président Charles-Ferdinand Nothomb. Mais elles capotent en raison notamment de l'hostilité du courant démocrate chrétien à cette arrivée. C'est vers le parti de la liberté et du progrès que se tournent alors ces personnalités.

Les choses avancent d'autant plus vite que la rupture est de fait consommée au sein du Rassemblement wallon. Le 20 novembre 1976, Paul-Henri Gendebien est explicite dans l'organe du parti : « Ceux qui préfèrent le centrisme ont le droit de s'y rallier en toute liberté, et sans attendre les prochaines élections »²⁸. Le 24 novembre 1976, trois des principales personnalités du RW annoncent leur départ vers les horizons libéraux : François Perin, Jean Gol, qui est alors secrétaire d'Etat, et Etienne Knoop. Une génération de jeunes cadres brillants proche de cette mouvance et de ces personnalités les accompagne : Philippe Monfils, Michel Forêt, François-Xavier de Donnée, Hervé Hasquin, Serge Kubla, ... L'alliance du PLP wallon alors conduit par le Verviétois André Damseaux et de ce courant du Rassemblement wallon donne officiellement naissance à un « nouveau » parti. Son congrès constitutif a lieu le 15 janvier 1977. La nouvelle formation s'intitule parti des réformes et de la liberté wallon (PRLW).

B. Du PRLW au PRL

L'arrivée de ces « jeunes Turcs » va dynamiser le libéralisme wallon. Très rapidement, une figure marque de son empreinte la nouvelle formation : Jean Gol. En moins de deux ans, il accède aux commandes du parti et force la fusion avec les libéraux bruxellois. Elle intervient formellement peu de temps avant les premières élections européennes de juin 1979. La « nouvelle » formation naît le 19 mai 1979 : le congrès des libéraux francophones fonde le parti réformateur libéral (PRL). Jean Gol y est « confirmé » à la présidence. En peu de temps, il dote le PRL d'un programme renouvelé marqué par la vague néo-libérale en provenance des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne et d'une organisation efficace. Jean Gol est appelé à marquer de son empreinte le libéralisme francophone en Belgique pendant une période de quinze ans.

Dans sa dynamique, le parti redémarre dans la logique qui l'avait vu croître électoralement dans les années soixante. Le PRL sera le parti promoteur du libéralisme économique. Le PRL reste aussi un parti transversal en accueillant indistinctement catholiques et non-croyants. Dans son discours d'intronisation, son nouveau président Jean Gol le précise : « Parti pluraliste, nous sommes les seuls à réunir croyants et

incroyants dans un coude à coude fraternel ; il n'y a pas de dogme libéral, il n'y a donc pas chez nous d'hérésie ou d'hérétique»²⁹.

L'élection nationale de novembre 1981, qui est la première à intervenir après la formation du PRL, est un succès électoral pour la famille libérale. Elle débouche aussi, et peut-être surtout, sur une victoire politique. Le PRL et son homologue flamand, le PVV (partij voor vrijheid en vooruitgang), entrent au gouvernement dans une coalition avec les démocrates chrétiens. Jean Gol devient vice-premier ministre et ministre de la Justice.

Cet exécutif conduit par le démocrate chrétien flamand Wilfried Martens marquera les imaginations par une politique d'austérité sans précédent justifiée par la nécessité d'assainir les finances publiques.

L'exécutif impressionnera aussi par sa stabilité dans la mesure où il ira à son terme. Les années soixante-dix en Belgique avaient été celles d'une instabilité chronique. Les libéraux francophones voudront même inscrire cette stabilité à travers un pacte avec leurs partenaires sociaux chrétiens. En 1986, parti social chrétien et parti réformateur libéral signent une convention dans laquelle ils s'engagent à rester ensemble, au pouvoir ou dans l'opposition, pour un laps de temps de huit années. Cet accord, sans portée juridique, fera long feu.

1987 marque un coup d'arrêt sérieux et long dans la progression libérale. Sur un plan électoral dans une certaine mesure mais, beaucoup plus fondamentalement, sur un plan politique. Malgré un résultat électoral honorable à l'élection anticipée de novembre 1987, le PRL est le perdant politique du scrutin. Renvoyé dans l'opposition, il assiste impuissant à la mise sur pied d'un gouvernement travailliste, associant les socialistes, les démocrates chrétiens et la Volksunie – le parti régionaliste flamand. Cette situation stoppe la courbe ascendante dans laquelle étaient engagés les libéraux francophones depuis une petite dizaine d'années. Après le pain blanc vient le pain noir.

C. Une difficile transition interne

Le scrutin européen de 1989 indique nettement le ressac du libéralisme francophone. La liste qui avait été confectionnée par Jean Gol enregistre un recul sévère (moins 117 000 suffrages par rapport à l'élection européenne de 1984 et moins 154 000 voix par rapport à l'élection nationale de 1987).

Cet échec conduit Gol à ne pas se présenter à la présidence du parti. Epinglé comme responsable du mauvais score libéral³⁰, l'ancien vice-premier ministre annonce sa non-candidature. Deux personnalités s'affrontent, le Luxembourgeois Antoine Duquesne et le Thudinien Daniel Ducarme. Le premier est parrainé par Jean Gol et le second par Louis Michel. Pour éviter une confrontation qu'ils pressentent dure sinon fratricide, les libéraux avancent l'idée d'un tandem dirigeant. Le congrès statutaire du 8 novembre 1989 avalise cette possibilité en réformant les statuts du parti. Antoine Duquesne et Daniel Ducarme se présentent dès lors de concert. Le premier acquiert le titre de président avec la charge des affaires fédérales. Le second devient vice-président avec la compétence des affaires communautaires et régionales. Antoine Duquesne et Daniel Ducarme sont élus à la tête du parti le 16 décembre 1989.

Ils recueillent 5 888 voix pour 1 412 à un duo concurrent formé du Namurois André Barzin et de la Brabançonne Jacqueline Herzet ³¹.

L'expérience bicéphale se révèle calamiteuse. Les élections de novembre 1991 confirment ce que plusieurs notables libéraux craignaient et ce que plusieurs observateurs pressentaient : un recul électoral.

La campagne libérale a été marquée par la vague de contestation relative à la présence, une fois encore, de la personnalité raciste Roger Nols sur les listes bruxelloises, qui entraîna la démission de la « conscience » du parti, Robert Henrion, de la commission de conciliation et d'arbitrage du PRL. Par ailleurs, deux personnalités bruxelloises du PRL, Jacques Vandenhoute et Willem Draps, avaient aussi suscité une levée de boucliers politiques et juridiques avec un tract à connotation raciste. Or, ces deux personnalités pesaient dans le parti ; en particulier sur les thèmes qui leur valaient nombre de reproches. Dans le *shadow cabinet* qu'avaient mis en place Daniel Ducarme et Antoine Duquesne, Jacques Vandenhoute avait en charge le portefeuille de l'Intérieur et Willem Draps, celui de l'Immigration ³².

Le duo dirigeant ne survécut pas à cette défaite. Ducarme et Duquesne démissionnent de concert, ouvrant par là la voie au retour de Jean Gol aux commandes du parti. Seul candidat, Gol est élu aisément en récoltant 6 412 bulletins des 6 841 valables ³³.

4. Les étapes d'une mutation

Pendant les années quatre-vingt-dix, la famille libérale a connu une mutation parallèle à certaines transformations du système politique belge. Certaines composantes de ce changement sont lancées par Jean Gol. La première est l'élargissement de l'assise du parti. La première étape en la matière passe par un accord avec le parti régionaliste bruxellois, le Front démocratique des francophones (FDF). Le 14 septembre 1993, un accord de fédération associant le parti réformateur libéral au Front démocratique des francophones est annoncé. Ses prémisses remontent à l'opposition conjointe du FDF et du PRL aux accords dits de la Saint-Michel, où les quatre partis de la majorité (parti socialiste – PS –, Socialistische Partij – SP –, parti social chrétien – PSC – et Christelijke Volkspartij – CVP) et deux partis d'opposition, les verts francophones d'Ecolo et flamands d'Agalev, avaient permis de franchir une nouvelle étape dans la fédéralisation de la Belgique. Le PRL et le FDF avaient notamment mené une campagne commune pour demander l'organisation d'un référendum sur les résultats de la négociation institutionnelle. Lancée en novembre 1992, elle avait officiellement recueilli 160 000 signatures.

Les libéraux progressent sensiblement aux élections nationales et régionales de 1995, mais ils n'arrivent pas à rompre la coalition sociale chrétienne-socialiste à l'exception du gouvernement de la région bruxelloise où la fédération PRL-FDF est quasi incontournable. Electoralement, la dynamique de la fédération semble avoir porté et Gol veut finaliser l'objectif qu'il s'est fixé : opérer une fusion entre le PRL et le FDF. Il ne pourra mener ce projet à son terme. Fin juin-début juillet 1995, il est pourtant réélu sans difficulté à la tête du PRL. Il recueille 4 370 voix sur 4 714.

Quelques semaines plus tard, la figure de proue du PRL est terrassée par une crise cardiaque. Le libéralisme francophone perd sa figure emblématique, son leader

charismatique, un intellectuel de haut vol. C'est que, comme le rappelle Jean-Michel De Waele, « la construction et la consolidation du PRL en tant que parti uni et structuré (a été) un des apports les plus durables de Jean Gol au libéralisme francophone »³⁴.

Les libéraux francophones vont néanmoins se découvrir une nouvelle personnalité emblématique et charismatique en la personne de Louis Michel. Celui-ci approfondit le rapprochement avec le FDF et donne notamment une tonalité plus revendicative aux libéraux francophones sur les questions communautaires. La défense de la nation francophone, chère à Gol, disparaît au profit de celle de l'espace francophone. L'objectif est fixé : devenir la première formation politique francophone voire wallonne. Les enquêtes d'opinion, en 1997, laissent entrevoir cette possibilité face aux difficultés dans lesquelles est alors enferré le parti socialiste.

Peu avant les élections de 1999, Michel évoque même le « patriotisme wallon ». Il y fait référence dans sa *Lettre aux citoyens de mon pays*, à la forme et aux accents très mitterrandiens : « Il faut développer un « patriotisme » wallon, à savoir l'attachement à la région et aux racines qui sont nôtres ainsi que la volonté de les faire croître et prospérer. Il faut inscrire au cœur des Wallons, la conscience de participer à un destin commun »³⁵.

Plus largement, sur le plan programmatique et identitaire, le PRL modifie en douceur un certain nombre de ses axes programmatiques et identitaires. Quelques mois seulement après sa nouvelle intronisation, Jean Gol avait fait adopter par le bureau du PRL une nouvelle *déclaration de principe* de même qu'un *contrat de confiance entre le PRL et le citoyen*. Les deux sont avalisés par un congrès doctrinal qui est organisé, dans la foulée, les 28 et 29 novembre 1992.

Un certain nombre d'inflexions sont notées par rapport à la perspective néolibérale des années quatre-vingt, même si les axes de campagne ne subissent que peu de modifications. Ainsi, Gol et le PRL articulent leur communication politique sur le combat contre la « rage taxatoire » dont la campagne est lancée en avril 1992³⁶.

Louis Michel imprimera aussi sa marque en matière doctrinale et programmatique, à telle enseigne qu'il parle d'une véritable « refondation »³⁷. De septembre à décembre 1996, les libéraux organisent pas moins de quatre congrès. A leur terme, le *Manifeste* adopté remplace la *Déclaration de principes*. Michel imprime un changement lent vers un recentrage plus visible. Et on commence à parler de « libéralisme social ». Son avènement officiel s'opère dans le *Manifeste*, qui assène : « Le libéralisme est authentiquement social. La pérennité du système de sécurité sociale sera assurée en y introduisant plus de justice, en utilisant mieux les moyens disponibles, en corrigeant les lacunes et en l'adaptant aux besoins nouveaux »³⁸.

Dans les années quatre-vingt-dix, le PRL se fait aussi un promoteur ardent d'un certain nombre de modifications du droit électoral. Ses propositions vont dans le sens d'un amoindrissement des structures intermédiaires.

A un premier échelon, il s'agit des partis politiques. Le PRL préconise la fin du mode de scrutin proportionnel au profit d'un mode de scrutin majoritaire. De même, les libéraux francophones, avec leurs homologues flamands, poussent à une suppression ou à une pondération de l'effet dévolutif de la case de tête. Cette réforme entraînerait une influence moins nette des partis dans le choix de leurs parlementaires

et une personnalisation accrue de la vie politique. En 2000, une réforme est intervenue sur cette question pour les élections communales et provinciales.

A un autre niveau, il s'agit de l'assemblée parlementaire. Les libéraux poussent à l'instauration du référendum et/ou de la consultation populaire, pour redonner, à leur estime, la parole aux citoyens. Ces propositions sont frappantes car elles tranchent avec les fondements du libéralisme politique qui s'est cristallisé à la fin du XVIII^e siècle et au cours du XIX^e siècle. L'accent y était au contraire mis sur l'importance de la délibération parlementaire, sur le rôle déterminant du Parlement comme instance législative et régulatrice et sur la méfiance à l'endroit des « passions populaires ».

Peu de temps après, Louis Michel est confirmé dans ses fonctions par un vote au suffrage universel des membres. Le bourgmestre de Jodoigne est élu par 96,3% des votes valables (14 187 suffrages).

5. Ruptures et continuités dans le libéralisme francophone

A. L'identité et le programme

Nous l'avons dit, en 1961, le PLP « abandonne » le clivage originel du libéralisme belge – le versant « Etat » – du clivage Etat/Eglise au profit d'un positionnement sur le versant « possédants » du clivage possédants/travailleurs. Ce processus de réaligement du PLP est profond. Il assurera aux libéraux l'arrivée de cadres de l'aile droite du PSC et du CVP pour le côté flamand (en nombre beaucoup moins important), de petites formations classées à droite de l'ancien parti libéral et de quelques personnalités nouvelles. Il permettra surtout une percée électorale lors des élections de 1965, stabilisée à la hausse lors des élections de 1968 (voir *infra*).

Le libéralisme a subi de plein fouet l'avènement du fédéralisme dans les années soixante-dix et l'implosion des familles politiques nationales. Alors qu'il s'était fait un promoteur ardent d'une vision « belge » sous la présidence d'Omer Vanaudenhove, il aura bien du mal à s'adapter au processus de fédéralisation de l'Etat belge. Du côté francophone, le PLP décline sévèrement durant cette décennie et la scission bruxelloise rend les choses complexes. C'est à partir de l'arrivée de l'aile droite du RW, qu'organisationnellement, le libéralisme francophone retrouve peu à peu des couleurs. Il le doit à l'alliance de la jeune génération du PLP – Daniel Ducarne et Louis Michel par exemple – et de la jeune génération proche du RW qui a rejoint le PRLW – Jean Gol, François-Xavier de Donnea, Serge Kubla, ... – qui met en ordre de marche le PRLW à partir de 1976 puis le PRL à partir de 1979. Le libéralisme francophone (et néerlandophone) renaît aussi sous l'effet de la nouvelle polarisation sur le clivage socio-économique au détriment du clivage linguistique. En la matière, le PRL est idéalement profilé. Car après 1961, les libéraux n'ont jamais mis en cause leur nouvelle position identitaire dans le système politique. Les adaptations seront programmatiques en fonction des adversaires politiques et des contextes. Au début des années quatre-vingt, l'heure est au néo-libéralisme. Le PRL sera néo-libéral, farouchement néo-libéral. Un court extrait de l'époque témoigne de ce positionnement : « Trop d'Etat nous étouffe. Il étouffe l'investissement des entreprises sous les charges fiscales et sociales. Il étouffe le travail créateur des individus, s'empare du fruit de ce travail par des niveaux d'impôts qui s'apparentent à du vol » ³⁹.

Dix ans plus tard, après avoir été renvoyés dans l'opposition, Jean Gol et le PRL modèrent parfois leur propos et l'on évoque ou réévoque l'idée de «libéralisme social». Il n'empêche, cela reste le temps où Gol développe son propos sur «moins d'Etat, mieux d'Etat» et sur la «rage taxatoire» du gouvernement démocrate chrétien-socialiste.

La deuxième moitié des années quatre-vingt-dix est l'objet de nouveaux ajustements. Ils seront opérés en douceur à l'initiative de Louis Michel. Peut-on reprendre pour cette période le terme de «refondation» avancé par Louis Michel lui-même? On peut en douter. Des inflexions existent mais elles sont nuancées et progressives.

D'une part, dans le propos. Dans un premier temps, par exemple, Louis Michel reprend à son compte la formule de Jean Gol relative à l'Etat: «Or, avant tout, l'Etat doit assurer la sécurité intérieure et extérieure, exercer ses missions de justice, de représentation sur la scène internationale, d'enseignement et être garant de la solidarité en protégeant les plus faibles. Comme Jean Gol l'avait rappelé lors du congrès de Tournai, il nous faut à la fois «moins d'Etat et mieux d'Etat». La défiance du citoyen à l'encontre des institutions résulte du poids croissant de l'impôt et des cotisations sociales, des réglementations abusives, et de l'emprise excessive des pouvoirs publics»⁴⁰. Par la suite, une évolution l'amène à renier et même rejeter ce slogan à la veille du scrutin de juin 1999: «Oui, je ne crois pas à l'histoire de «Moins d'Etat, mieux d'Etat»»⁴¹.

D'autre part, dans le contenu. Dans le préambule du programme de la fédération PRL-FDF-MCC pour les élections de juin 1999, on trouve cette apostrophe: «Notre Etat doit redevenir un Etat»⁴². Les missions assignées à l'Etat sont toutefois quasiment les mêmes que dans la déclaration de principes adoptée dix ans plus tôt: «Le libéralisme requiert le «juste Etat». Il n'est pas contre l'Etat, mais pour un Etat qui assume pleinement, avec justice et équité, ses missions démocratiques et politiques: sécurité intérieure et extérieure, environnement économique favorable à l'emploi, solidarité interpersonnelle, accès au savoir, à la culture, à la citoyenneté, sauvegarde de l'environnement naturel...»⁴³. Et dès que sont abordées les problématiques économiques et sociales, l'action de l'Etat est le plus souvent ramenée à sa plus simple expression. «L'Etat doit le plus souvent se cantonner dans un rôle d'arbitre», ce qui implique «l'assainissement des finances publiques par la réduction des dépenses, l'allègement de la fiscalité et de la parafiscalité dont le niveau est devenu intolérable, et la privatisation des entreprises publiques»⁴⁴.

Des ruptures peuvent néanmoins être observées. L'approche libérale de l'immigration a, en cinq ans, changé radicalement. Dans les années quatre-vingt, le propos xénophobe dans le chef de personnalités libérales n'était pas rare, mais elles n'en avaient pas l'exclusivité, loin s'en faut. Surtout, le PRL avait accueilli sur ses listes une figure emblématique en matière de racisme: Roger Nols, bourgmestre de l'importante commune de Schaerbeek. Dans les années quatre-vingt-dix mais surtout dès le moment où Louis Michel revient à la présidence, les choses changent drastiquement. Lui-même parle de véritable fracture en la matière⁴⁵. Quelques jours avant les élections de juin 1999, le président du PRL confirmait solennellement ce tournant: «De même, nous nous félicitons de l'adoption de l'octroi aux citoyens

européens du droit de vote pour les élections communales. Nous sommes favorables également à étendre ce droit aux non-Européens après cinq années de résidence régulière sur notre territoire et moyennant l'engagement explicite de respecter la Constitution et les lois du peuple belge, tout particulièrement pour l'égalité entre hommes et femmes. J'ai foi dans une société multiculturelle qui sera un enrichissement pour tous»⁴⁶.

Ces mutations ont aussi entraîné un rapport à l'organisation européenne ou internationale de référence: le parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs (ELDR) et l'Internationale libérale. Dans les années quatre-vingt, le PRL et singulièrement sa figure emblématique, Jean Gol, critiquait vertement le positionnement progressiste de l'ELDR. En termes de modèle, le parti conservateur de Grande-Bretagne sous la férule de Margaret Thatcher et le Rassemblement pour la République en France de Jacques Chirac étaient portés au pinacle. Au congrès de l'ELDR à Groningen en juin 1985, Jean Gol avait frappé les imaginations en évoquant un rapprochement du PRL avec le RPR. Cette déclaration avait entraîné la démission de son poste de sénateur de François Perin, «père spirituel» de Jean Gol, qui n'avait pourtant pas hésité à railler le PRL, devenu, «principalement sous la conduite de Jean Gol, un parti conservateur plus proche de Margaret Thatcher et du RPR de Jacques Chirac que des autres partis libéraux européens»⁴⁷. Pourtant, Gol ira plus loin au début des années quatre-vingt-dix en amorçant un retrait du PRL de l'ELDR au profit d'une adhésion au parti populaire européen (PPE).

Cette initiative fera long feu en raison d'oppositions internes. En raison aussi du refus du FDF de le suivre dans cette voie. Et enfin, en raison de son décès. Devenu président, Louis Michel n'endossera pas ce cheminement. Les personnalités politiques évoquées par Michel ou le PRL n'appartiennent pourtant pas à des formations de l'ELDR. En 1999, Louis Michel disait ainsi son admiration pour Philippe Séguin⁴⁸ tandis que le Manifeste de 1996 faisait pour sa part souvent référence à Alain Madelin. Il n'empêche, le PRL est resté membre de l'ELDR et en est même parfois considéré cette fois comme le pôle progressiste. Témoin, cette rodomontade du leader des libéraux danois et président de l'ELDR, Uffe Elleman-Jensen, à propos du dossier autrichien: «Louis Michel est complètement intoxiqué. Depuis qu'il a été interrogé par quelques journaux anglo-saxons prestigieux, il se prend pour la conscience du genre humain. (...) Dans cette affaire, les Belges sont isolés au sein des libéraux européens. Et nous en avons assez de ces gens qui grimpent dans un arbre et ne savent pas comment en redescendre ! C'est clair, Louis Michel et Guy Verhofstadt ont violé le traité européen pour détourner l'attention des divisions internes à la Belgique»⁴⁹.

B. Les mutations politico-organisationnelles

A compter du réalignement de 1961, le PLP-PVV puis le PRL et le VLD se sont positionnés d'abord et avant tout par rapport au clivage socio-économique. Ce faisant, ils ont ouvert leurs rangs aux croyants, devenant de la sorte une formation transversale, traversant le clivage philosophique. Ce caractère transversal n'a jamais été mis en cause depuis. Il a par exemple été solennellement rappelé dans la *Déclaration de principes* de 1992: «Les libertés philosophiques, religieuses, scolaires sont à nos yeux essentielles, elles relèvent de choix personnels qui ne doivent pas

prêter à débat politique. C'est pourquoi notre parti, pluraliste, accueille en ses rangs croyants et non-croyants» ⁵⁰.

Une autre mutation de 1961 s'est perpétuée, une centralisation plus forte du parti et une sortie partielle du statut de parti de cadres. Si le PRL demeure une formation d'individualités, il n'en reste pas moins que son action est incomparablement plus coordonnée que dans l'ancien parti libéral et même dans le PLP. Le poids du président dans l'organisation s'est accru. Une étape importante dans cette formalisation du processus présidentiel a été le principe de l'élection directe du président au suffrage direct des membres. Cette réforme est intervenue au congrès de septembre 1987 ⁵¹. La présidence du PRL a été endossée par deux personnalités charismatiques, Jean Gol et Louis Michel, ce qui a renforcé le statut de la fonction. Depuis 1999, Daniel Ducarme a accédé à la présidence du parti.

En termes de membres, la situation n'est guère simple à évaluer. A plusieurs reprises, les cadres libéraux ont annoncé des augmentations de membres ⁵². Pourtant l'évolution de ces vingt dernières années dément ces effets d'annonce. En matière d'adhésion, l'heure de gloire du libéralisme francophone est celle de la première moitié des années quatre-vingt, au moment où le PRL est au pouvoir. En six ans, le parti passe de 47 000 membres à près de 77 000. Le retour dans l'opposition mais aussi une gestion plus rigoureuse des fichiers ramènent le total à la moitié de ce summum. Depuis une dizaine d'années, les libéraux belges francophones vivent autour de 35 000 adhérents. Notons néanmoins la remontée de la fin des années quatre-vingt-dix, peut-être liée à la progression du vote libéral dans les enquêtes d'opinion.

Evolution des adhérents du PRL (PLP)

1972	28 433	1979	1986	73 727	1993	35 300
1973		1980	1987	76 298	1994	33 949
1974		1981	1988	45 824	1995	33 050
1975	34 700	1982	1989	46 430	1996	35 463
1976		1983	1990	35 884	1997	37 995
1877		1984	1991	35 324	1998	38 885
1978	42 000	1985	1992	34 400	1999	38 904

C. Le rôle dans le système

Nous l'avons souligné, le libéralisme belge eut longtemps deux caractéristiques dans le système politique belge. D'une part, ses performances électorales étaient modestes (entre 8 et 15% des suffrages), coïncées entre les résultats des familles socialiste et sociale chrétienne. D'autre part, il avait un statut de parti pivot, qui lui a permis de participer très fréquemment au pouvoir. L'exemple de la présence du parti libéral au gouvernement dans les coalitions de l'entre-deux-guerres est à cet égard emblématique. Les libéraux ne furent absents du pouvoir que durant 355 jours ⁵³. C'est d'ailleurs de cette époque que datait la dernière occupation de la fonction de Premier ministre par un libéral avant l'avènement du gouvernement arc-en-ciel en juillet 1999. En 1937, en effet, Paul-Emile Janson avait accédé à ce poste.

Le réalignement opéré en 1961 a profondément transformé ce double statut du libéralisme belge.

Sur le plan électoral, les libéraux sont sortis, à la hausse, de la fourchette 8-15%. En 1965, la progression du PLP wallon est spectaculaire puisqu'il atteint un quart de l'électorat pour 12% quatre ans auparavant. Si la décennie soixante-dix a marqué un reflux, il n'a été que temporaire. Dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, les libéraux wallons ont quasi systématiquement atteint au minimum 20% des voix. Les choses se présentent de manière plus nuancée et plus complexe dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde ⁵⁴. Elles sont plus complexes parce que la comparaison est malaisée. Depuis 1995, c'est la fédération du PRL et du FDF qui se présente aux électeurs, il n'est donc pas simple d'avoir des repères dans le temps. Il n'empêche, l'influence combinée du libéralisme et du FDF est en déclin dans ce bastion du libéralisme en Belgique. Aux élections de 1999, PRL et FDF ensemble faisaient à peine plus que le PRL seul en 1985 et 1987. Cela est dû principalement, mais pas uniquement, à la perte d'influence très nette du FDF dans la région bruxelloise mais aussi à la montée en puissance d'un adversaire nouveau : les verts d'Ecolo. A l'issue du scrutin de 1999, Ecolo était le deuxième parti de la région bruxelloise.

Les libéraux se sont donc durablement installés comme une formation aux performances électorales désormais égales à celles des socialistes et des démocrates chrétiens ; à telle enseigne qu'en 1999, ils sont devenus la première famille politique du pays.

Evolution des performances électorales du libéralisme francophone (pourcentages en Wallonie et dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde – PRL ou PRL-FDF)

Année	Wallonie PRL	Bruxelles-Hal Vilvorde – PRL	Bruxelles-Hal- Vilvorde – PRL+FDF/ PRL-FDF
1946	9,25	(*) 12,11	
1949	14,70	(*) 23,00	
1950	11,41	(*) 16,93	
1954	11,64	(*) 17,99	
1958	10,40	(*) 16,58	
1961	11,75	(*) 15,80	
1965	25,39	(*) 30,21	(*) 38,50
1968	26,67	(*) 24,38	(*) 39,77
1971	17,64	(*) 16,40	(*) 44,47
1974	15,40	8,15	40,05
1977	18,80	7,40	35,10
1978	16,70	5,01	32,97
1981	21,73	12,21	29,59
1985	21,16	19,75	28,03
1987	22,22	19,00	27,18
1991	19,81	15,98	24,92
1995	23,91		22,97
1999	24,72		20,70

* Jusqu'en 1974, les pourcentages dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde comprennent les scores des libéraux francophones et flamands. A partir de 1974, il ne s'agit que des libéraux francophones.

Sur le plan politique, les choses se présentent de manière différente. En se «réalignant», les libéraux ont perdu leur statut de force pivotale. A partir de 1961, un axe socialiste-libéral au gouvernement est devenu sinon impossible, du moins très improbable. Il y a eu un renversement dans le classement sur l'axe gauche-droite. Jusqu'alors, la droite était assimilée aux catholiques puis aux sociaux chrétiens alors que les libéraux étaient situés au centre. Après l'avènement du PLP, le libéralisme a été classé comme la force de droite de l'échiquier politique et, dans le même temps, la formation sociale chrétienne comme le parti centriste, accédant de la sorte au statut de formation pivot. Aussi, l'espace temps que les libéraux ont passé à l'exécutif s'en est ressenti. De septembre 1944 à avril 2001, les libéraux ont été au gouvernement 43,51% du temps. Mais si l'on divise cette période en deux phases – l'avant et l'après réaligement –, la perspective est plus claire. De 1944 à 1961, les libéraux ont été au pouvoir 60% du temps. En revanche, de 1961 à avril 2001, ils ne l'ont été que 35,67%.

Participations au pouvoir des libéraux depuis 1944

26 septembre 1944 <i>284 mois au pouvoir</i> 43,51 %	–	1 ^{er} avril 2001 (666 mois) 382 mois dans l'opposition 56,49 %
PL/26 septembre 1944 <i>117 mois au pouvoir</i> 60,00 %	–	27 mars 1961 (195 mois) 78 mois dans l'opposition 40,00 %
PRL (PLP)/28 mars 1961 <i>168 mois au pouvoir</i> 35,67 %	–	1 ^{er} avril 2001 (471 mois) 303 mois dans l'opposition 64,33 %

C'est dire la rupture qu'a constitué l'avènement du gouvernement «arc-en-ciel» en juillet 1999 : une bonne performance électorale des libéraux *et* une participation au pouvoir en compagnie des socialistes et des verts. En d'autres termes, en évacuant, la force pivotale du système politique belge : le CVP et, dans une moindre mesure, le PSC.

L'avenir du libéralisme belge, et francophone en particulier, tient au caractère conjoncturel ou structurel de cette expérience. La question qui se pose est de savoir dans quelle mesure, les libéraux peuvent combiner de manière structurelle bons résultats électoraux et participations régulières au(x) gouvernement(s). De ce point de vue, le prochain scrutin et ses suites seront déterminants. Cela dépend bien sûr de la capacité politique des deux formations libérales mais aussi des performances électorales des sociaux chrétiens – tout spécialement en Flandre – et des choix voire des arbitrages qu'opéreront les deux partis socialistes.

Notes

¹ Et d'Europe, selon certains observateurs.

² L. ROWIES, *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Dossiers du CRISP, 1977, p. 2.

³ P. DELFOSSE, «La formation des familles politiques en Belgique (1830-1914)», *Res Publica*, n° 3, 1979, p. 468.

⁴ L'expression fait référence aux courants favorables à la maison d'Orange; contre donc la scission de la Belgique des Pays-Bas.

⁵ P. DELFOSSE, «Formation de l'Etat, classes sociales et hégémonie politique: le cas belge (1830-1914)», *Recherches sociologiques*, 1994, vol XXV, 1, p. 8.

⁶ Voir J. STENGERS, «L'établissement de la représentation proportionnelle en Belgique en 1899», in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE (éd.), *Le mode de scrutin fait-il l'élection ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2000.

⁷ Voir P. DELWIT, «La voie étroite d'une refondation du parti socialiste (PS)», in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE (éd.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1997 (2^e édition) et M. LIEBMAN, *Les socialistes belges. 1885-1914. La révolte et l'organisation*, Vie ouvrière, 1979.

⁸ Parti social chrétien-Christelijke Volkspartij.

⁹ Parti socialiste belge-Belgische Socialistische Partij.

¹⁰ Notamment lors du gouvernement d'Achille Van Acker entre 1954 et 1958, réunissant socialistes et libéraux.

¹¹ V. HASCAL, M. DETAILLE, «Vingt ans de libéralisme en Wallonie et à Bruxelles», *Res Publica*, 1981, vol. XXIII, 2-3, p. 345.

¹² Il est notamment l'auteur d'une tribune libre dans *La Dernière heure* du 16 mars 1961.

¹³ *La Libre Belgique*, 5 octobre 1961.

¹⁴ *L'Echo de la Bourse*, 17-18 novembre 1961.

¹⁵ Le parti indépendant était une petite formation libérale-catholique dirigée par M. Snyers d'Attenhoven. Bien qu'il n'ait obtenu aucun élu au scrutin de 1961, il avait cependant rallié 38 635 suffrages.

Soulignons néanmoins que le PSI rompit son accord avec le PLP le 4 avril 1962 après le retour à sa présidence de monsieur L'Allemand. La plupart des cadres du parti rejoignirent les rangs du PLP. «Bilan d'une présidence du PLP: Omer Vanaudenhove (1961-1969) (II)», *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 434-435, 14 mars 1969, p. 4.

¹⁶ «La réforme du parti libéral: naissance du parti de la liberté et du progrès PLP», *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 125, 13 octobre 1961, p. 5.

¹⁷ «Bilan d'une présidence au PLP: Omer Vanaudenhove (1961-1969)», *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 430, février 1969, p. 2.

¹⁸ D.L. SEILER, *Les partis politiques dans le Benelux*, Barcelone, Institut de Ciències Polítiques I Socials, Working Papers, 1992, n° 48.

¹⁹ «La réforme du parti libéral: naissance du parti de la liberté et du progrès PLP», *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 125, 13 octobre 1961, p. 2.

²⁰ J. TORDOIR, «Le parti libéral devient le parti de la liberté et du progrès: chronique du choix difficile d'une appellation «rénovée»», *Libéralisme*, 1997, n° 19, p. 78.

²¹ J. BRASSINE, «Elections et participations gouvernementales», in CENTRE PAUL HYMANS, *Les libéraux de 1846 à 1996*, Bruxelles, Centre Paul Hymans, 1996, p. 254.

²² Cité dans: «Bilan d'une présidence du PLP: Omer Vanaudenhove (1961-1969) (II)», *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 434-435, 14 mars 1969, p. 38.

²³ Le CRISP souligne toutefois la situation différente au Nord et au Sud du pays: «Le fait que sur seize parlementaires catholiques PLP (dont onze anciens PSC), on ne pouvait dénombrer que deux Flamands, démontre que l'ouverture à droite du PLP était beaucoup moins réussie dans la partie flamande du pays qu'à Bruxelles (quatre parlementaires catholiques et francophones) et en Wallonie». «Bilan d'une présidence du PLP: Omer Vanaudenhove (1961-1969) (II)», *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 434-435, 14 mars 1969, p. 16.

²⁴ «Bilan d'une présidence au PLP: Omer Vanaudenhove (1961-1969)», *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 430, 7 février 1969, p. 16.

²⁵ Voir Ch. LAPORTE, *L'affaire de Louvain. 1960-1968*, Bruxelles, De Boeck-Université, 1999.

²⁶ O. VANAUDEHOVE, « Les vues d'avenir du PLP sur sa structure », *Res Publica*, 1968, vol. X, numéro spécial, pp. 95-96.

²⁷ V. HASCAL, M. DETAILLE, *op. cit.*, p. 347.

²⁸ Cité par J.-F. FURNEMONT, *Jean Gol. Le pirate devenu amiral*, Bruxelles, Luc Pire, 1997, p. 57.

²⁹ Cité par M. D'HOORE, « De l'unité à l'ouverture. L'évolution du PRL (197-1995) », in CENTRE PAUL HYMANS, *op. cit.*, p. 229.

³⁰ Comme le rappelle Marc D'Hoore, c'est l'époque où l'idée et l'expression à la mode dans le PRL est « il y en a ras le Gol ». *Ibid.*, p. 239.

³¹ M. D'HOORE, « La « saga des Ducs ». Naissance, vie et mort de l'expérience « bicéphale » au parti réformateur libéral (1989-1992) », *Res Publica*, 1993, vol. n° 3-4, p. 480.

³² J.-F. FURNEMONT, *op. cit.*, p. 185.

³³ M. D'HOORE, « De l'unité... », *op. cit.*, p. 240.

³⁴ J.-M. DE WAELE, « Que se passe-t-il donc au PRL ? », *Politique*, n° 11, mai 1999, p. 10.

³⁵ L. MICHEL, *Lettre aux citoyens de mon pays*, Bruxelles, 1999, p. 32.

³⁶ M. D'HOORE, « Du PLP au PRL-FDF. II. 1992-1997 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1997, n° 1556, p. 7.

³⁷ A la question « Votre action marque pourtant une césure importante dans l'histoire du parti libéral. C'est à une véritable refondation que vous procédez », il répondait de la sorte : « J'assume le terme. Aucun parti n'a accepté à ce point de se remettre en question, aucun n'a réintroduit autant d'exigence éthique dans ses propositions ». « C'est une vraie refondation... Entretien avec Louis Michel », *Politique*, n° 11, mai 1999.

³⁸ *Le programme de la fédération PRL-FDF-MCC. Unir pour réussir*, 1999, p. 12.

³⁹ PRL, *Projet pour le changement*, Elections législatives de novembre 1981, p. 5.

⁴⁰ L. MICHEL, H. DE CROO, « L'Etat et la liberté : introduction à l'histoire du libéralisme en Belgique », in CENTRE PAUL HYMANS, *op. cit.*, p. 13.

⁴¹ « C'est une vraie refondation... Entretien avec Louis Michel », *Politique*, n° 11, mai 1999, p. 46.

⁴² *Le programme de la fédération PRL-FDF-MCC. Unir pour réussir*, 1999, p. 3.

⁴³ *Ibid.*, p. 8.

⁴⁴ « Déclaration de principes du PRL », *Libéralisme*, 1993/11, p. 9.

⁴⁵ « C'est une vraie refondation... Entretien avec Louis Michel », *Politique*, n° 11, mai 1999, p. 42.

⁴⁶ L. MICHEL, *Lettre aux citoyens de mon pays*, Bruxelles, 1999, p. 37.

⁴⁷ J.-F. FURNEMONT, *op. cit.*, p. 70.

⁴⁸ « Il y a chez Madelin des aspects qui ne me déplaisent pas, mais je n'ai pas avalé ses conneries avec l'extrême droite. Sur le plan personnel, ce n'est pas un affairiste. Mais ma référence, c'est clairement Séguin ». « C'est une vraie refondation. Entretien avec Louis Michel », *Politique*, n° 11, mai 1999, p. 46.

⁴⁹ *Le Soir*, 6 mai 2000.

⁵⁰ « Déclaration de principes du PRL », *Libéralisme*, 1993/11, p. 8.

⁵¹ M. D'HOORE, « Le « paradoxe libéral ». Essai d'analyse de l'évolution du PRL (1979-1997) », in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE (éd.), *Les partis politiques en Belgique*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1997 (2^e édition), p. 105.

⁵² *Ibid.*, p. 110.

⁵³ H. DE CROO, « Libéralisme. 1846-1996. Séance académique à l'hôtel de ville de Bruxelles, 14 juin 1996 », *Libéralisme*, octobre-décembre 1996, n° 18, p. 25.

⁵⁴ L'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde reprend les cantons bruxellois et certains cantons flamands. Il s'agit donc d'une circonscription où se présentent les partis flamands et francophones. Pour ramener le pourcentage aux voix des électeurs francophones, il faut plus ou moins doubler le score.

Les transformations du libéralisme en Flandre

Les Vlaams Liberalen en Democraten (VLD)

Jaak BILLIET

Cette contribution s'attachera aux transformations du parti libéral en Flandre depuis la deuxième guerre mondiale. Durant cette période, l'histoire du parti a été marquée par trois temps forts, concrétisés à deux reprises par un changement de dénomination. Ces trois moments sont la transformation du parti libéral en parti pour la liberté et le progrès (partij voor vrijheid en vooruitgang, PVV) en 1962; la fondation d'un parti libéral flamand autonome en 1972, au moment où l'aile flamande du PLP-PVV unitaire devient plus importante en termes de suffrages que l'aile francophone; la fondation des Libéraux et démocrates flamands (Vlaams Liberalen en Democraten, VLD) en 1992, après les élections générales de 1991¹. Nous privilégierons les caractéristiques de l'électorat du parti dans les années quatre-vingt-dix, dans la mesure où nous exploiterons principalement des données originales sur ces caractéristiques, collectées par le Point d'appui inter-universitaire de recherche sur l'opinion publique (ISPO) lors des élections générales de 1991, 1995 et 1999². Les données des élections de 1999 ne sont pas encore disponibles mais nous avons pu les exploiter en partie. Dans la mesure où l'ISPO a coordonné les enquêtes « sortie des urnes » en 1995 et en 1999 (3 748 et 7 557 répondants), nous traiterons du déplacement des électeurs d'un parti à l'autre et des données relatives au profil de ces électeurs.

Après une présentation de ces trois temps forts et un examen des variations du nombre d'adhérents et d'électeurs, incluant les déplacements entre partis, nous présenterons un modèle statistique reprenant les principaux vecteurs prédictifs du vote pour le parti libéral. Nous examinerons ensuite les raisons qui expliquent les résultats de 1995 en les comparant avec le scrutin de 1991. Une fois obtenue l'image des facteurs prédisposant au vote pour le parti libéral dans les années quatre-vingt-dix, nous nous concentrerons sur le profil des électeurs du parti. Quelles sont leurs

caractéristiques fondamentales et leurs valeurs ? En quoi se différencient-ils du reste de l'électorat ?

De propos délibéré, nous fournirons principalement des informations statistiques. Le nombre des personnes interrogées prétendant avoir voté pour le PVV en 1991 et pour le VLD en 1995 était suffisamment important pour réaliser une analyse statistique fiable. La base de données de 1991 compte 507 électeurs libéraux (mesure totale de l'échantillon: 2 691); celle de 1995 en compte 396 (mesure totale de l'échantillon: 2 099) et celle de 1999, 465 (mesure totale de l'échantillon: 2 178). Le nombre des électeurs du VLD dans les sondages sortie des urnes de 1995 et de 1999 est plus important encore : près de 650 en 1995 et 1 500 en 1999.

1. Un peu d'histoire

Les études sur le parti libéral en Flandre distinguent habituellement trois périodes.

1. La période de 1946 à 1962 s'acheva par la transformation réussie du parti libéral traditionnel, caractérisé par l'anticléricalisme, en un parti plus large situé au centre de l'échiquier politique. Ce déplacement suivait une période de soutien électoral faible pour la famille libérale dans toute la Belgique (12,3% des votes valables) et particulièrement en Flandre (9,8% du total des votes valables) (figure 1) ³. Les dirigeants du parti étaient conscients de ce que les opportunités de croissance se situaient à l'aile droite catholique en provenance de la classe moyenne. L'ambition de Vanaudenove, le président du parti, était d'édifier un nouveau parti du centre, qui pouvait attirer tant les électeurs de la classe moyenne d'origine catholique que les électeurs de la classe ouvrière qui avaient connu une promotion sociale lors de la décennie précédente. En interne, le parti devint plus centralisé, avec un *leadership* plus fort. Le nouveau nom du parti, parti pour la liberté et le progrès (PVV-PLP), symbolisait ce changement. En apparence, l'opération fut un succès. Aux élections de 1965, le nombre d'électeurs libéraux atteignit 21,6% à l'échelle de la Belgique (16,6% en Flandre) ⁴.

2. Entre 1962 et 1972, l'aile flamande du PVV-PLP resta plutôt stable, mais aux élections générales de 1971, l'aile francophone du parti perdit un très grand nombre d'électeurs à Bruxelles et en Wallonie. Pour la première fois, le PVV devenait plus important que le PLP. Le soutien des libéraux flamands à l'amendement de la Constitution, fixant les limites de l'agglomération bruxelloise – une demande pressante de l'opinion publique en Flandre – opposa les deux ailes linguistiques du libéralisme belge. En 1972, elles prirent la forme de deux partis politiques autonomes. La mise en place rapide et réussie du PVV flamand fut facilitée par l'existence tant de l'Association des libéraux flamands (Liberale Vlaams Verbond, LVV), un groupe de pression réunissant des libéraux flamands très expérimentés (comme Willy De Clercq, Herman Vanderpoorten et Frans Grootjans) que d'organisations sociales et culturelles. Après 1972, lors de plusieurs congrès, les libéraux flamands essayèrent de combiner l'idée d'un parti du centre avec la tradition d'un social-libéralisme, propre au LVV, en accentuant la position des citoyens individuels et des entreprises privées en opposition à l'Etat ⁵. Sur fond de crise entre les communautés linguistiques, les élections de 1977 furent très mauvaises pour le PVV. En 1979, le Manifeste pour le libéralisme moderne, qui contenait la base doctrinale du programme du parti pour les années à

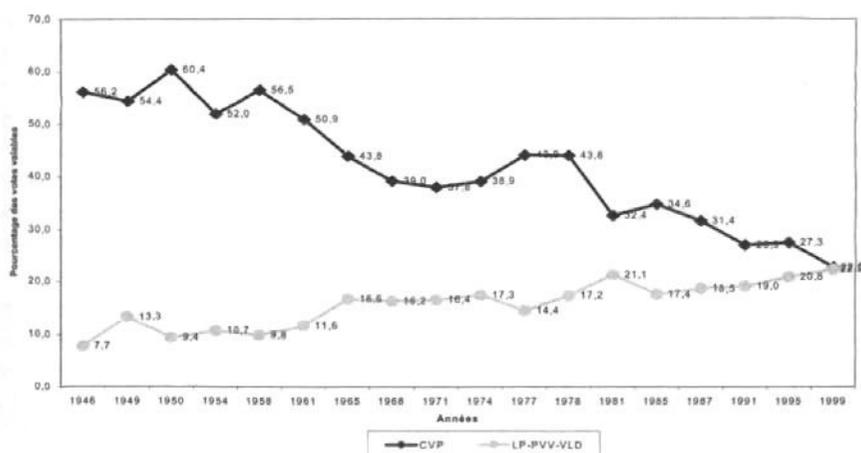
venir, fut fort influencé par les jeunes sous le *leadership* de Guy Verhofstadt ⁶. Aux élections de 1981, le PVV obtient en Flandre son score le plus élevé depuis la fin de la deuxième guerre mondiale (21,1 %); il gagne six sièges.

Après l'élection de Verhofstadt comme président du parti en 1982, la réduction du pouvoir et de l'influence de l'Etat, la privatisation des services publics et la responsabilité personnelle dans le domaine de la sécurité sociale devinrent les lignes de force du programme du parti. Mais cette position radicale mena, à plusieurs reprises, à des tensions internes, notamment compte tenu de l'orientation pragmatique des ministres libéraux au gouvernement. Aux élections de 1985, le PVV redescendit à son score de 1978 mais Guy Verhofstadt fit un score personnel important dans sa circonscription. Au lendemain du scrutin, il devint vice-premier ministre dans le gouvernement Martens VI.

Le PVV resta dans la coalition gouvernementale aux côtés des démocrates chrétiens du CVP jusqu'aux élections de 1987, provoquées par la démission du gouvernement, entre autres suite aux pressions exercées par le Mouvement ouvrier chrétien sur le CVP: cette puissante organisation était de plus en plus hostile aux idées de Verhofstadt. Le PVV échoua à transformer ses gains électoraux en participation gouvernementale. Après plus de cent jours de négociations, les sociaux chrétiens formèrent une coalition avec les socialistes, qui dura jusqu'en 1999 ⁷.

L'expérience de l'opposition influença très certainement les orientations de Verhofstadt à propos des relations entre la société civile et l'Etat. En 1991, il lança une série de «manifestes des citoyens» qui rendaient les groupes de pression et les piliers responsables de «l'écart entre les citoyens et les hommes politiques» ⁸. Aux élections de 1991, le PVV demeura stable mais, lors de ce scrutin qualifié de «dimanche noir», l'extrême droite, avec le Vlaams Blok, obtint plus de 10% des voix.

Figure 1
Evolution comparée des performances du CVP et des libéraux en Flandre (LP-PVV-VLD)



3. Les résultats des élections de 1991 et l'échec de Verhofstadt à former un nouveau gouvernement furent l'occasion de préparer la première mouture du texte d'un renouveau politique, avec l'aide discrète de Jaak Gabriels, président de la Volksunie. A la fin de l'année 1992, le PVV s'est transformé en un « nouveau » parti, les Libéraux et démocrates flamands – Le parti des citoyens (VLD). Verhofstadt reçut l'appui de nombre de libéraux de sa propre génération comme Annemie Neyts et Patrick Dewael. Les efforts en vue d'intégrer une part substantielle de la Volksunie (le parti nationaliste flamand) échouèrent⁹ mais plusieurs représentants de ce parti rejoignirent le VLD, comme Jaak Gabriels, ancien président de la Volksunie, et André Geens, ancien ministre. Peu de temps après, d'autres membres de partis comme Hugo Coveliers et Jef Valkeniers passèrent aussi au VLD, suivis par des démocrates chrétiens, moins connus, et un socialiste (Pierre Chevalier). Soulignons l'existence de tensions entre les promoteurs des idées nouvelles et des libéraux traditionnels qui refusaient la voie fédérale pour la Belgique¹⁰. Verhofstadt fut élu président du nouveau parti libéral et Annemie Neyts, vice-présidente.

Le premier manifeste des citoyens¹¹ fut suivi, en 1993 et en 1994, de deux autres qui développaient la doctrine politique néo-libérale de Verhofstadt.

Il plaçait le citoyen au centre du système politique, sans accorder beaucoup d'importance aux organisations sociales ou aux structures intermédiaires¹². Selon les jeunes néo-libéraux du parti, qui s'inspiraient des idées du philosophe politique anglais Rawls, de l'économiste von Hayek et des écrivains américains Nozick et Buchanan, les organisations intermédiaires ne devaient pas jouer un rôle important dans le système politique. A la différence des démocrates chrétiens et des socialistes, qui essayaient de fidéliser leurs électeurs par le biais des mouvements sociaux et de leurs organisations, les néo-libéraux s'efforçaient de renforcer le parti à travers des stratégies de communication médiatique, ce qui supposait l'existence d'une relation directe avec les citoyens pris comme individus. Ils proposaient un renouveau du système politique dans le sens d'une activation de procédures de démocratie directe, comme le référendum et la réduction du rôle du scrutin de liste au profit des votes préférentiels.

Le rejet du rôle politique des piliers apparaît dans l'article 18 des statuts provisoires du deuxième congrès du VLD, tenu à Courtrai (27-28 mars 1993). Celui-ci limitait le cumul de mandats dans les organisations sociales libérales avec des mandats politiques. Les résolutions provisoires du congrès sur la démocratie des citoyens (Gand, 23-24 octobre 1993) contenaient aussi des règles sur le nombre de corps délibératifs, sur la structure légale et sur la démocratie interne des groupes d'intérêt¹³. Les organisations appartenant aux mondes chrétien et socialiste s'opposèrent fortement à ce qu'elles appelaient « l'individualisme politique ». Certains sociologues rejetèrent le néo-libéralisme politique, vu comme une menace à l'intégration sociale. Les organisations sociales libérales elles-mêmes dénoncèrent le nouveau modèle proposé par le parti¹⁴. Dans le troisième manifeste, le système segmenté (la pilarisation) était épinglé comme la cause principale du « mal belge », mais on reconnaissait néanmoins les fonctions démocratiques positives des organisations sociales (la société civile). Le manifeste proposait une nouvelle société civile¹⁵.

Les sondages d'opinion postérieurs aux élections de 1991 annonçaient pour le VLD une progression spectaculaire qui devait en faire le plus grand parti politique en Flandre. Le gain net pour les libéraux flamands en termes de suffrages fut plutôt marginal en 1995 et les libéraux ne participèrent pas à la coalition gouvernementale. Après ce scrutin, Guy Verhofstadt démissionna de la présidence du VLD et se retira en vue de préparer son retour. Son candidat à la présidence, Patrick Dewael, ne fut toutefois pas élu ; les membres du parti lui préférèrent Herman Decroo, le symbole de l'ancien parti libéral. Les libéraux progressèrent aux élections de 1999 mais moins qu'ils ne l'escomptaient. Reste qu'à la Chambre des représentants, le VLD devenait le plus grand parti politique dans les circonscriptions flamandes ; principalement en raison de la sévère défaite du CVP, partiellement causée par la crise de la dioxine qui avait éclaté peu avant les élections. Immédiatement après le scrutin de 1999, Verhofstadt forma une coalition gouvernementale associant libéraux, socialistes et écologistes tandis que dans la communauté/région flamande, Patrick Dewael devenait le ministre-président d'une coalition avec les mêmes partis plus la Volksunie (VU-ID21).

2. Les changements quantitatifs dans l'électorat et parmi les membres

Aux élections de 1999 à la Chambre des représentants, le VLD obtint 888 861 voix (soit 179 724 de plus que le PVV en 1987 ¹⁶) et 855 867 pour les élections au Parlement flamand. Cette croissance nette fut le résultat de déplacements en sens divers. Des estimations sur les pertes et les gains respectifs des partis ont été réalisées pour la Chambre des représentants sur la base des enquêtes d'ISPO et des sondages ¹⁷.

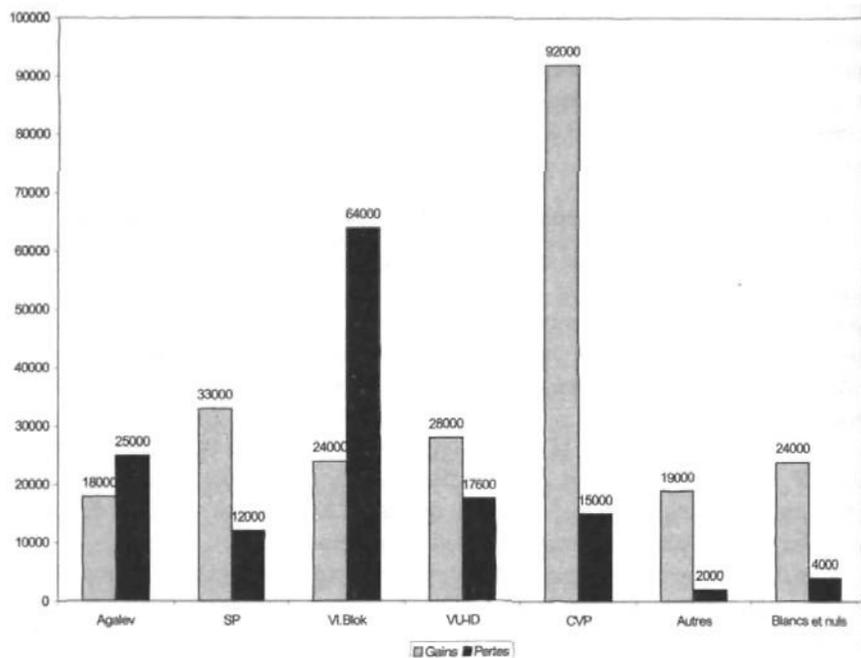
Aux élections de 1991, le VLD gagna ainsi environ 25 000 voix au détriment du CVP, autant au détriment des socialistes (SP), et environ 15 000 suffrages au détriment de la Volksunie, mais il perdit quelque 25 000 votes au profit de l'extrême droite, le Vlaams Blok, et du parti libertaire, Rossem ¹⁸.

Les déplacements entre parti libéral et parti démocrate chrétien furent tout aussi nets lors des élections de 1995. Le VLD prit environ 20 000 votes au CVP, environ 10 000 au SP, 10 000 à la Volksunie et 10 000 à Agalev. Mais il perdit une nouvelle fois plus de 10 000 électeurs au profit du Vlaams Blok et presque autant votèrent blanc ou nul ¹⁹. Les déplacements entre le parti libéral et les autres partis furent plus importants lors des élections de 1999.

Dans la figure 2, les barres foncées indiquent les pertes du VLD et les barres claires, ses gains. Le VLD attira environ 77 000 électeurs du CVP et 11 000 du SP. Ce gain fut toutefois compensé par une perte importante au profit du Vlaams Blok (- 40 000) et, dans une moindre mesure, d'Agalev (- 7 000). Le déplacement de votes du VLD vers le Vlaams Blok peut indiquer que l'électorat libéral est devenu réceptif au message du parti d'extrême droite en matière d'immigration, de multiculturalisme et de répression des délinquants : nous y reviendrons dans la section relative aux orientations de valeurs. A la fin des années quatre-vingt, et au début des années quatre-vingt-dix, le Vlaams Blok avait surtout attiré des électeurs en provenance du SP et, dans une moindre mesure, de la Volksunie.

Certes, les transferts en faveur du VLD furent surtout le fait d'électeurs démocrates chrétiens dans les années quatre-vingt-dix mais il est difficile d'évaluer le nombre total d'électeurs qui ont abandonné le CVP au bénéfice du VLD : on ignore combien d'électeurs se sont déplacés, dans un sens ou un autre. En gros, plus de 15 000 électeurs du CVP auraient rejoint le VLD.

Figure 2
Sondage à la sortie des urnes dans les circonscriptions flamandes.
Gains et pertes du VLD



©VRT/Tijd/ISPO. M. SWYNGEDOUW, R. BEERTEN, *De fragmentatie van het kiezerskorps in Vlaanderen. Verschuivingen 1991-1995 en 1995-1999*, Leuven, ISPO-Bulletin 1999/34.

Lors des élections de 1987, 14% des électeurs nouveaux votèrent pour le PVV ²⁰; en 1991, ils furent 18,5% (environ 48 000) ²¹. Ce succès parmi les jeunes électeurs fut moins net en 1995 (16%) avant d'atteindre 21% en 1999, soit le résultat moyen du parti ²².

Durant les années quatre-vingt-dix, le VLD eut un des électors les plus stables : huit électeurs sur dix lui restèrent fidèles d'une élection à l'autre. En 1995, la stabilité moyenne de l'électorat était de 68% et en 1999, de 66% ²³.

Au début des années quatre-vingt, le nombre de membres du PVV représentait environ 9% de l'électorat (69 329 adhérents en 1983). En 1991, le PVV comptait 72 283 membres (9,8%) et en 1994, le VLD avait 82 804 affiliés (10,4% de l'électorat). Le nombre de membres du CVP (12,7% en 1991) et du SP (13,3% en

1991) est légèrement plus important. Lors des élections de 1997 pour la présidence du parti, 31 884 votes furent valablement exprimés ²⁴.

3. Eléments prédictifs du vote pour le PVV-VLD dans les années quatre-vingt-dix

Nous évaluerons ici l'effet net d'une série de variables sur la probabilité de voter pour le VLD en 1995 et en 1999. Comme la variable prédictive (voter pour le VLD et non pour chacun des autres partis) est une variable catégorielle multinomiale, le modèle le plus pertinent est le modèle de régression logistique ²⁵.

Tableau 1
Effets des variables sociales fondamentales sur le vote en faveur du VLD
lors des scrutins nationaux de 1995 et de 1999 – Flandre

<i>Prédicteurs</i>	<i>1995</i>	<i>1999</i>
<i>Moyenne</i>	19,4	21,2
<i>Niveau d'étude</i>		
Primaire	-5,4	-2,5
Enseignement secondaire	+1,8	+0,3
Enseignement supérieur	+4,4	+1,6
<i>Age</i>		
18-35 ans	+2,8	+2,0
36-55 ans	-0,6	-0,9
+56 ans	-2,7	-1,0
<i>Profession</i>		
Ouvriers	-6,5	-4,9
Employés	4,1	-2,4
Managers/indépendants	+20,3	+14,2
Non-actifs	-3,8	-1,6
<i>Rapport à l'Eglise</i>		
Pratiquants réguliers	-6,5	-5,0
Catholiques marginaux	+4,5	+3,3
Libres penseurs/humanistes	+1,9	-0,3
Non-croyants	-1,7	-2,3
<i>Syndicats et associations professionnelles</i>		
Socialistes	-11,2	
Libéraux et autres	+7,8	
Chrétiens	-11,4	
Aucun	+3,0	
<i>Mutualités</i>		
Mutualités chrétiennes		-1,7
Mutualités socialistes		-10,3
Mutualités libérales et autres		+14,5

Les effets sont estimés dans le cadre d'un modèle de régression logistique multinominale exprimés comme déviations du pourcentage global des votes pour le VLD ($N_{1995} = 3,748$; $N_{1999} = 4,557$). Les effets significatifs sont en gras.

Source: VRT/Tijd/ISPO sondages sortie des urnes (M. SWYNGEDOUW, R. BEERTEN, *op. cit.*, 1999).

Dès lors que les paramètres logistiques ne sont pas facilement compréhensibles, nous avons utilisé un logiciel spécial pour les transformer en déviations de la moyenne, ce qui est plus facile à interpréter ²⁶. Pour cette analyse, nous avons utilisé les données des sondages de 1995 et de 1999.

Les éléments prédictifs sont le niveau d'étude (primaire, secondaire et supérieur), l'âge (18-35 ans, 36-55 ans, et plus de 56 ans), la profession (ouvriers, employés, managers/indépendants, non-actifs), l'implication religieuse (pratiquants réguliers, catholiques marginaux, humanistes, non-croyants/autres), et l'appartenance aux organisations de piliers. Ce dernier élément n'est pas mesuré de la même manière dans les deux échantillons. En 1995, l'affiliation à un syndicat ou à une association professionnelle était utilisée, mais en raison du grand nombre de personnes interrogées qui n'appartenaient à aucune organisation, nous avons remplacé cette variable par l'affiliation à une mutuelle. Cette donnée était un meilleur indicateur en ce qui concerne l'appartenance ou la non-appartenance au «monde» chrétien, socialiste ou libéral ou aucune appartenance. Les catégories principales de ces variables sont: chrétiens, socialistes, libéraux ou neutres. Selon Swyngedouw et Beerten ²⁷, un changement d'un des indicateurs n'a pas d'effet majeur sur les autres paramètres, mais il s'agit d'être prudent en la matière et nous avons présenté nos résultats sous la forme d'hypothèse ²⁸.

Les effets nets de la catégorie socio-professionnelle des personnes interrogées et leur degré d'implication religieuse sont quasi les mêmes pour les deux élections. Les dirigeants d'entreprises et les indépendants ont le plus de probabilité de voter pour le VLD. Il en va de même pour les catholiques non pratiquants (les catholiques marginaux). En 1995, par exemple, un cadre ou un indépendant (toutes autres caractéristiques étant égales) avait une probabilité de vote pour le VLD d'environ 40%. Les personnes à capital scolaire élevé ont aussi une probabilité importante de voter pour le VLD, tandis que les personnes moins scolarisées (dotées d'un capital scolaire plus faible) votent de manière plus marginale pour les libéraux. L'âge a aussi un effet sur le vote pour le VLD, mais il est assez faible.

De toute évidence, l'effet de la pilarisation est remarquable. Si on le transpose au monde libéral (les mutualités libérales sont considérées comme neutres), il devient un stimulant du vote en faveur du VLD, tandis que si on l'intègre dans le cadre du monde socialiste ou d'une organisation sociale chrétienne, il devient une entrave. L'effet négatif signifiant d'appartenance aux mutualités chrétiennes, observé dans les sondages de l'ISPO de 1991 et de 1995 (- 2,6% points), a disparu lors des élections de 1999.

On peut avoir l'impression que les effets de la scolarité, de l'âge et de la profession exercée étaient moindres en 1999. S'il ne s'agit pas d'un effet d'un changement de l'indicateur «pilier», on peut y voir une indication du mouvement du VLD vers un parti du centre reflétant mieux qu'avant la distribution dans la population générale. Nous approfondirons cette question dans la section 5, lors de l'analyse du profil social de l'électorat du VLD.

4. Les raisons du vote pour le VLD

Quelles raisons les électeurs eux-mêmes donnaient-ils en 1995 pour justifier leur vote en faveur du VLD? Posée à un échantillon d'électeurs lors de sondages sortie des urnes (N = 3.748) organisés par la BRTN/ISPO, la question « Pourquoi avez-vous voté pour le parti? » suivait directement la question sur le vote effectué pour la Chambre des représentants et elle était posée aux personnes à la sortie des bureaux de vote.

A noter que l'encodage de cette question ouverte, lors des sondages sortie des urnes de 1999 (plus de 10 000 réponses), n'est pas terminé et que le rapport n'a pas encore été publié.

Dans le tableau 2, le pourcentage des électeurs du VLD qui ont justifié leur vote est comparé avec la justification donnée par l'ensemble des électeurs. De la sorte, il est possible de pointer le degré d'importance de chaque motif présenté parmi les électeurs du VLD en 1995. Le tableau classe les motivations par ordre décroissant d'importance. Les motivations reprises dans le tableau sont des catégories construites par les chercheurs après un travail d'interprétation attentive de toutes les réponses données par les personnes interrogées et un encodage fiable ²⁹.

Le «renouveau politique», souvent et clairement exposé dans les écrits de Verhofstadt, est la première raison invoquée par les électeurs pour expliquer leur vote en faveur du VLD en 1995. La défense des intérêts des indépendants vient en deuxième lieu. Les autres raisons sont le programme du parti, les changements dans le système de sécurité sociale et l'état de l'économie.

Les motifs les moins cités par les électeurs du VLD concernent l'aliénation, la méfiance envers la politique, la tradition et le sentiment de menace de la part des immigrés. Les relations entre les communautés en Belgique et la réforme de l'Etat sont des motifs extrêmement marginaux pour l'ensemble de l'électorat, et plus encore pour les électeurs du VLD.

Tableau 2
Raisons du vote en faveur du VLD lors des élections de 1995 (pourcentages)

<i>Raisons</i>	<i>L'électorat du VLD</i>	<i>Tous les électeurs</i>
Le renouveau politique	15,8	5,3
Les intérêts des indépendants	13,2	2,9
Le programme du parti	11,2	6,5
La sécurité sociale	6,7	4,2
L'économie	3,4	1,1
La tradition	8,8	12,6
L'aliénation politique	3,8	8,7
Le sentiment anti-politique	2,6	5,2
Les immigrés	0,8	4,2
Les relations entre les communautés (la réforme de l'Etat)	0,0	0,7

Source : BRTN/ISPO, sondage sortie des urnes, 1995 ³⁰.

Lors des élections de 1995, l'électorat du VLD s'est distingué par son positionnement sur les questions économiques et la défense des intérêts des indépendants. Cet électorat mettait en évidence la sécurité sociale (une préoccupation partagée principalement avec le SP, mais dans un sens opposé) ou le renouveau politique (un souhait partagé en grande partie avec le Vlaams Blok, mais avec une interprétation différente). Le sentiment anti-politique est d'interprétation délicate: l'ont cité surtout les électeurs ayant voté blanc ou nul (63%), sans qu'il y ait de différence évidente entre le VLD et les autres électors. La même remarque vaut pour la question de l'immigration, un thème mentionné par les seuls électeurs du Vlaams Blok (33%).

Pas plus que les électeurs des autres partis, l'électorat du VLD n'a été concerné par les relations entre les communautés linguistiques en Belgique ou la réforme de l'Etat, des sujets retenus pas les seuls électeurs de la Volksunie (18%) et du Vlaams Blok (3,2%): on comprend mieux par là les échecs des tentatives de fusion entre les électors du VLD et de la Volksunie. Les enquêtes de l'ISPO en 1991 l'avaient montré, l'électorat plus âgé de la Volksunie était plus proche du CVP que du PVV. En 1995, après plusieurs années de *leadership* de Bert Anciaux, les jeunes votant pour la Volksunie avaient plus de points en commun avec les électors d'Agalev et du SP qu'avec celui du VLD ³¹. On a estimé que la Volksunie avait perdu 10 000 suffrages en faveur du VLD (voir point 1). Ce chiffre était le résultat d'une perte de 14 000 suffrages en faveur de la Volksunie et d'un gain de 24 000 voix en provenance de la Volksunie. On le voit, le «centre pour le renouveau politique» a fait appel exclusivement à l'élite de la classe moyenne et aux électeurs de la Volksunie qui étaient principalement préoccupés par le budget de l'Etat et par la partie économique du programme du VLD. Les idées sur la relation entre l'Etat et la société civile (attitude critique envers la «pilarisation») séduisaient aussi cette élite. Tandis que les revendications autonomistes jouaient un rôle mineur.

Inversement, le volet consacré au renouveau politique influença un grand nombre d'électeurs: ce sujet, dominant dans le discours de Verhofstadt, est la première raison mentionnée pour justifier le vote en faveur du VLD (15,8%). Il apparaissait déjà, mais de façon moins nette, lors des élections de 1991; seuls 5,5% des électeurs du PVV l'avaient mentionné ³². La prudence s'impose néanmoins dans la comparaison des résultats de 1991 et de 1995: la question a été posée après le scrutin de 1995 et l'influence du discours public dans les médias a sans doute été plus forte que dans le cas d'un sondage fait à la sortie des urnes. Il est trop tôt pour saisir l'impact du renouveau politique sur les choix de l'électorat VLD lors des élections de 1999, même s'il semble être resté une motivation importante.

5. Le profil social de l'électorat du VLD

Le profil social de l'électorat du VLD ressort fondamentalement de la même source d'information utilisée lors de l'évaluation de la probabilité du vote en faveur du VLD, dans la section consacrée aux vecteurs de prédiction. Mais les données sont analysées d'un autre point de vue. Dans la section sur les vecteurs de prédiction, l'intérêt portait sur la probabilité (nette) de vote en faveur du VLD à l'intérieur de chaque catégorie et pour chaque variable sociale. Ici, nous privilégierons les

pourcentages de chaque caractéristique sociale de l'électorat du VLD, tels qu'ils résultent de la comparaison avec les autres partis et de la distribution moyenne de la population. Les chiffres du tableau 3 sont des déviations en points de pourcentages en partant du pourcentage moyen situé sur la partie droite du tableau.

Tableau 3
Le profil social de l'électorat du VLD en 1999
(déviations de la moyenne en termes de pourcentage)

<i>Les caractéristiques sociales de base</i>	<i>L'électorat VLD</i>	<i>Electorat dans son ensemble (%)</i>
Age 18-35 ans	+3,0	+32,0
Niveau d'étude élevé	+3,2	43,0
Managers/indépendants	+9,3	14,3
Mutualités libérales et neutres	+ 14,0	20,5
Pratiquants marginaux	+6,6	48,1
Faible niveau d'étude	4,6	31,5
Travailleurs manuels	-3,1	13,7
Employés	-3,3	28,6
Non-actifs	-3,2	43,4
Mutualités socialistes	-9,3	19,1
Mutualités chrétiennes	-4,7	60,4
Pratiquants réguliers	-5,3	22,8

©VRT/Tijd/ISPO. M. SWYNGEDOUW, R. BEERTEN, *op. cit.* ³³.

Comme on s'y attendait, l'électorat du VLD est sur-représenté chez les adhérents des mutualités libérales ou neutres, les managers ou les indépendants et les pratiquants marginaux. Inversement, les affiliés des mutualités chrétiennes et socialistes sont peu susceptibles de faire partie de cet électorat; la même observation vaut pour les pratiquants réguliers. Tous éléments qui proviennent de l'ancienne «pilarisation» du paysage électoral flamand. En partant des sondages de l'ISPO de 1991 et en les comparant à 1999, la sur-représentation des catholiques marginaux est, dans une certaine mesure, moindre qu'en 1991 en faveur des pratiquants irréguliers (qui ne sont pas représentés dans le tableau 3). Peut-être parce que les pratiquants irréguliers, les catholiques qui ne prennent part aux services religieux que quelques fois par an, surtout à l'occasion des fêtes chrétiennes, se sont quelque peu éloignés du CVP au profit du VLD. Dans le même temps, on peut avancer l'hypothèse d'un certain déplacement des catholiques marginaux qui votaient VLD vers le Vlaams Blok. Cette hypothèse importante, qui est liée aux explications théoriques du vote à droite, demande un approfondissement des investigations.

La composition de son électorat fait-elle désormais du VLD un parti du centre? La sur-représentation plutôt faible de la jeune génération et des personnes ayant un niveau d'études supérieur, d'un côté, et la sous-représentation des personnes à niveau d'étude réduit, des travailleurs manuels et des employés, de l'autre, étayaient cette hypothèse. Si on compare les distributions des catégories (générations, éducation et

professions), lors des sondages sortie des urnes en 1995 et en 1999, on constate que les déviations de l'électorat du VLD par rapport aux distributions générales (l'électorat dans son ensemble) sont moins nettes. Cependant, si la sur-représentation des managers et des indépendants est plus réduite, elle est encore visible lors des élections de 1999 et de 1995.

6. Orientations de valeurs et attitudes : le profil de l'électorat du VLD

Les trois études antérieures de l'ISPO contenaient un grand nombre d'éléments subjectifs, destinés à mesurer des attitudes et des orientations de valeur. En 1991, ces éléments ont été projetés, sélectionnés dans une partie aléatoire de l'échantillon par le biais d'une analyse exploratoire factorielle. Des modèles globaux de mesure ont été testés alors dans les autres parties de l'échantillon à l'aide des analyses factorielles confirmatives. Des échelles supplémentaires ont été construites avec les éléments qui mesuraient clairement chaque variable d'attitude ³⁴. Les échelles fiables ont été ainsi retenues pour les sondages de 1995 ³⁵. On a fait des ajouts, des améliorations et on a introduit de nouvelles échelles qui ont à nouveau été testées. En se basant sur nos connaissances antérieures et sur l'analyse factorielle exploratoire, nous avons directement construit des échelles qui sont fiables et, dans la mesure du possible, comparables avec les échelles de 1995 mesurant les différentes orientations de valeurs. Cette procédure est complètement justifiée par rapport à l'objectif de ce travail, qui n'est pas centré sur des comparaisons à travers le temps, mais sur des descriptions exactes des orientations de valeurs de l'électorat du VLD en 1995 et en 1999 ³⁶. Nous observerons que les déplacements, les changements entre les années 1995 et 1999 sont, dans la majorité des cas, négligeables, même dans le cadre des constructions présentant des différences mineures entre les indicateurs. Aussi limiterons-nous les comparaisons entre 1995 et 1999 à certains cas spécifiques (l'ethnocentrisme, par exemple).

A. Concepts, constructions et indicateurs

Commençons par présenter les orientations de valeurs dans l'ordre de leur apparition dans le tableau 4. Toutes les échelles sont transformées pour pouvoir être classées de zéro (le minimum) à dix (le maximum). Les scores élevés apparaissent en ce qui concerne la sémantique des noms ou des étiquettes. A titre d'exemple, plus les scores sur l'ethnocentrisme augmentent, plus les effets négatifs à l'endroit des immigrés s'intensifient. En cas de doute, la direction de l'échelle sera expliquée.

1. L'ethnocentrisme (ETNO)

Nous avons utilisé huit éléments pour le mesurer. Trois expriment le sentiment que les immigrés menacent la culture et les coutumes, l'emploi et la sécurité sociale. Les trois autres éléments ont trait à la rivalité sur le marché du travail, à la limitation des droits politiques des immigrés et à la méfiance envers les immigrés. Dans le sondage de 1999, les deux derniers indicateurs touchent aux restrictions à l'établissement des immigrés en Belgique. Un de ces deux indicateurs a remplacé un indicateur de 1995, qui concernait les mariages entre les travailleurs étrangers. Tous ces indicateurs expriment des sentiments défavorables envers les immigrés.

Les constructions ont une très grande fiabilité alpha (Cronbach's $\alpha = .90$ dans les deux enquêtes). A l'exception d'une différence mineure dans l'un des indicateurs, ces indicateurs mesurent le même concept, le sentiment d'être menacé par les immigrés. Dans le tableau 4, pour tous les électeurs, la tendance centrale et les mesures de la dispersion sont quasiment identiques en 1995 et en 1999.

2. *L'autoritarisme (AUTOR)*

Le concept classique fait référence à un groupe de neuf «sous-syndromes»³⁷, parmi lesquels l'adhésion stricte aux valeurs et aux normes conventionnelles, la sujétion non critique aux autorités morales, et l'agression autoritaire envers le non-respect de la loi peuvent être considérés comme cruciaux. Les deux derniers sous-syndromes seraient liés à la tendance des personnes autoritaires à se définir en forte opposition aux autres groupes sociaux et ethniques – l'identification négative. Dans le questionnaire ISPO de 1995, l'autoritarisme a été mesuré d'une manière fiable à travers sept éléments couvrant ces aspects ($\alpha = .80$). En tout état de cause, nous avons essayé d'améliorer l'échelle en la transformant en une échelle équilibrée, mais le projet n'a pas abouti. Ainsi, en 1999 on a seulement pu retenir trois des éléments de 1995 qui portaient sur l'autorité au sein de la famille, sur le *leadership* fort et sur la répression des criminels. Un élément nouvellement construit lié au *leadership* d'une avant-garde nationale pourrait être inclus dans l'échelle d'autoritarisme, mais sa fiabilité était encore très réduite. Nous avons dû inclure un des indicateurs qui avait comme but de mesurer l'acceptation de la répression contre les criminels («De nos jours, les criminels ont trop de droits») pour arriver à une échelle relativement fiable de cinq éléments ($\alpha = .69$). Il n'est pas possible de comparer ces deux échelles dans le temps, même si leurs distributions sont presque similaires (voir tableau 4).

3. *La répression sévère des criminels (REPRE)*

Cette échelle tout à fait neuve s'est imposée pour la première fois dans le sondage ISPO de 1999. Cinq indicateurs portant sur des sanctions négatives envers les actes criminels mesurent ce concept fiable ($\alpha = .81$). Quatre éléments font référence à la tolérance zéro en matière de sécurité dans les grandes villes, à des punitions égales pour les jeunes délinquants qui commettent des crimes très graves, à la répression brutale de la criminalité urbaine et à la durée d'emprisonnement. Le cinquième élément d'opinion portant sur les droits des criminels a aussi été utilisé dans l'échelle d'autoritarisme. Pour cette raison, les échelles d'autoritarisme et de la répression sont, dans une certaine mesure, contaminées et les deux variables ne devraient pas être utilisées ensemble comme variables de prédiction. La corrélation entre les deux constructions est évidemment importante ($r = .47$). En fait, la construction de «l'acceptation d'une répression sévère des criminels» mesure une particularité spécifique mais centrale de l'autoritarisme. C'est la dimension qui est la plus liée au sentiment de menace qu'inspirent les immigrés ($r = .61$). Preuve que l'ethnocentrisme, comme on l'a mesuré, est largement affecté par le sentiment d'insécurité dû au préjugé selon lequel les immigrés sont le plus souvent responsables des délits.

4. *Les rôles traditionnels des sexes (SEXRO)*

Après ces trois concepts fortement reliés entre eux qui sont des vecteurs de prédiction pour le vote en faveur de l'extrême droite, deux autres aspects liés aux orientations de valeurs conservatrices d'un point de vue culturel ont été introduits dans le questionnaire ISPO. Le premier porte sur la différence des rôles entre hommes et femmes. Les cinq indicateurs de ce concept sont exactement les mêmes qu'en 1995. Ils font référence à l'acceptation des différences entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'accès à l'éducation, l'exercice des rôles de direction, la liberté de l'éducation, les tâches relatives aux soins de l'enfant et le travail professionnel.

Cette échelle fiable ($\alpha = .79$) est très biaisée dès lors que 50% des électeurs ont marqué 2,5 points ou moins en 1995 et en 1999. Ceci signifie que chacun de ces éléments est rejeté par une majorité d'électeurs.

5. *Le conservatisme éthique (ETHIC)*

Le deuxième aspect du conservatisme culturel porte sur l'impossibilité d'accepter l'avortement ou l'euthanasie, mesuré à l'aide d'une échelle à dix points. L'échelle composée est la même en 1995 et en 1999. La corrélation entre les deux indicateurs était de .55 en 1995 et de .50 en 1999.

6. *L'échelle économique gauche-droite (ECONS)*

L'électorat du VLD a obtenu le plus haut score sur cette variable en 1995 et son score moyen s'est différencié significativement de presque tous les autres électors. L'échelle est restée identique dans les deux sondages. Cette fois, la formulation des cinq questions précises a été donnée puisqu'il s'agissait de la variable la plus discriminante pour l'électorat du VLD. Les charges factorielles standardisées des indicateurs de 1995 et de 1999, attestant la corrélation avec la variable latente, sont données entre parenthèses.

1. Les syndicats doivent être plus combatifs s'ils veulent promouvoir les intérêts des travailleurs (.51 et .55).
2. Les travailleurs doivent continuer de se battre pour une position égale dans la société (.64 et .66).
3. Les différences entre classes doivent être plus réduites qu'elles ne le sont actuellement (.74 et .72).
4. Les différences entre les revenus élevés et bas doivent rester en l'état (.52 et .53).
5. Le gouvernement doit réduire les différences de revenu (.55 et .59).

Dans les deux sondages, l'affirmation de l'(in)égalité entre les classes sociales contribue plutôt au sens de la variable latente. Les indicateurs sont encodés en manière telle que les discordances entre les déclarations augmentent proportionnellement avec les scores. Les éléments fiables sont presque semblables dans les deux sondages ($\alpha = .73$ en 1995 et .75 en 1999).

7. *L'aliénation politique (POLAL)*

L'impuissance politique est un aspect de l'aliénation politique ³⁸ et elle est mesurée ici par six indicateurs. Cinq d'entre eux sont restés inchangés. Les personnes

questionnées qui ont accumulé des scores élevés sur ces données, sont convaincues qu'il est inutile de voter dès lors que les partis politiques feront de toute façon ce qu'ils veulent. Elles considèrent aussi que les hommes politiques sont uniquement intéressés par leur suffrage et non par leurs opinions. Ces personnes pensent que les hommes politiques n'ont jamais appris à écouter les gens ordinaires, qu'ils promettent beaucoup mais ne tiennent guère et qu'une fois élus, ils se croient mieux que les autres. Le sixième élément de 1995, concernant les promesses des différents partis pendant les campagnes électorales, a été remplacé dans le sondage de 1999 par l'affirmation suivante: «On ne doit faire confiance à aucun homme politique». La fiabilité de l'échelle est aussi élevée en 1999 qu'en 1995 ($\alpha = .86$). Le score général moyen est, dans une certaine mesure, plus réduit en 1999 qu'en 1995, en raison peut-être de la composition différente de l'échelle ou des variations d'échantillons. Mais le but de ce travail n'est pas d'approfondir ces données.

8. *La désorientation sociale (COMP)*

La désorientation sociale a été mesurée en 1995 en fonction de quatre indicateurs qui exprimaient le sentiment d'incertitude concernant la société et l'avenir. Les personnes interviewées situées en haut de l'échelle considèrent que les choses sont plus compliquées de nos jours, qu'elles ne comprennent plus rien à ce qui se passe actuellement, que tout change trop rapidement, et que la confusion prime. Ainsi, elles ne savent plus quoi faire et comment se comporter. L'échelle était très fiable ($\alpha = .89$), en partie en raison de deux éléments qui se sont avérés superflus: aussi avons-nous renoncé à l'un d'entre eux. L'échelle de 1999 contenant les trois éléments restants est encore fiable ($\alpha = .89$) et on peut considérer qu'elle mesure également le même concept. En fait, il n'y a aucun changement dans les distributions générales. La désorientation sociale et l'aliénation politique sont des aspects centraux de l'anomie conceptuelle de Srole³⁹. Un autre aspect est la méfiance envers les autres.

9. *La méfiance envers les autres (DISTR)*

La méfiance envers les autres est aussi une composante de l'anomie conceptuelle. Les trois indicateurs de ce concept restent inchangés dans les deux sondages électoraux. Ces indicateurs portent sur l'incertitude et sur l'impossibilité actuelle de faire confiance aux autres. Cet indicateur a été inclus dans une version formulée de manière positive et négative. Selon le troisième facteur, la plupart des gens déçoivent lorsqu'on arrive à mieux les connaître. A cause de la formulation positive de l'élément introduisant un effet méthodique, l'échelle connaît une fiabilité réduite dans les deux cas ($\alpha = .64$).

10. *L'individualisme utilitaire (INDIV)*

Ce type d'individualisme suppose l'existence d'une lutte sans obstacles pour faire triompher ses intérêts, sans guère se soucier des autres⁴⁰. En 1995, il a été mesuré en fonction de cinq éléments. Quatre de ces éléments portaient sur le rejet de la solidarité perçue comme une forme de naïveté et un non-sens, et sur la recherche du pouvoir, du profit matériel et du plaisir au détriment de valeurs comme l'amitié et l'attention aux autres. Le cinquième élément qui était moins corrélé avec les quatre autres et qui avait

une signification différente dans l'échantillon wallon, affirmait qu'il valait mieux ne pas trop s'impliquer dans des relations interhumaines dès lors que l'on doit toujours faire des compromis. Ce cinquième élément a été éliminé dans le sondage de 1999, mais les indicateurs mesurent également la même variable latente. La fiabilité de l'échelle de 1999 était un peu plus réduite ($\alpha = .77$) qu'en 1995 ($\alpha = .82$).

Selon des considérations théoriques, l'individualisme utilitaire, fortement lié aux composantes variées de l'anomie (aliénation politique, méfiance et désorientation sociale), est, avec l'autoritarisme, un vecteur prédictif très important de l'ethnocentrisme et du vote en faveur des partis d'extrême droite ⁴¹. Comme on peut le supposer, l'appel à la répression des criminels s'inscrit aussi dans cet ensemble de variables, construites principalement pour expliquer le succès du Vlaams Blok dans les années quatre-vingt-dix. Les deux variables suivantes ont été incluses dans le contexte des études théoriques sur le « post-matérialisme » ⁴². Elles sont supposées expliquer les choix électoraux en faveur des écologistes.

11. *Le post-matérialisme (POSTM)*

Les orientations de valeurs matérialistes sont mesurées en fonction d'objectifs « matérialistes », sélectionnés par les personnes interrogées à partir d'une liste reprenant douze objectifs politiques matérialistes et post-matérialistes. Les objectifs post-matérialistes sont : donner aux gens la possibilité de participer à la prise de décision, protéger la liberté d'expression, donner aux gens plus d'importance dans la prise de décision au travail, améliorer l'environnement, lutter pour une société plus conviviale et moins impersonnelle. Les objectifs matérialistes sont : maintenir l'ordre public dans l'Etat, lutter contre l'inflation, préserver un taux élevé de croissance économique, conserver une armée puissante, maintenir une économie stable, combattre le crime. Inglehart ⁴³ a combiné l'avènement de nouveaux partis dans la décennie précédente avec le déplacement des orientations de valeurs matérielles vers des valeurs post-matérielles.

Certains auteurs ont argumenté que la crise économique, l'apparition de la société duale, et la privation et l'exclusion des représentants de la classe inférieure et des parties inférieures de la classe moyenne ont amené à réorienter les valeurs à l'intérieur de ces classes. Ils mettent l'accent sur les valeurs traditionnelles et surtout matérialistes ⁴⁴.

12. *L'environnementalisme (ENVIR)*

L'engagement pour la protection de l'environnement a été mesuré dans les deux sondages en fonction de cinq indicateurs concernant la volonté de participer à des manifestations contre l'industrialisation de sites ruraux ou la pollution de l'air, de contrôler le trafic et surtout l'acceptation de faire des sacrifices et de payer des prix plus élevés pour avoir moins de pollution. La fiabilité de l'échelle était très grande en 1999 ($\alpha = .80$) comme en 1995 ($\alpha = .82$). A en juger par les remarques faites sur le post-matérialisme, l'environnementalisme est un aspect relié à ce courant ($r = .28$ en 1999 et $r = .32$ en 1995).

13. *L'autonomie flamande (VLABEL)*

Le dernier concept est plus difficile à qualifier. Nous le désignons par «réclamer plus d'autonomie pour la Flandre», parce que les scores élevés indiquent que l'interviewé veut plus d'autonomie pour la Flandre, soutient la scission de la sécurité sociale et se considère plus comme citoyen flamand que comme citoyen belge. Les indicateurs sont combinés puisqu'ils mesurent en même temps l'identité nationale, la conscience nationale et le séparatisme. Cependant, après une analyse des données de l'*European Value Study*, il faut admettre que la majorité des citoyens belges ont des identités multiples complémentaires⁴⁵. Les scores réduits sur l'échelle indiquent le «belgicisme».

Les opérationnalisations de ce concept sont quelque peu différentes en 1995 et en 1999. En 1995, il y avait deux éléments mesurant les aspects de la réforme de l'Etat (plus d'indépendance et un poids plus grand dans la prise des décisions pour la Flandre/Belgique) et trois éléments mesurant l'identité (sous-)nationale. La fiabilité de cette échelle était raisonnable ($\alpha = .70$). Seuls quatre de ces éléments se retrouvent dans l'échelle de 1999, en y ajoutant par ailleurs deux nouveaux éléments : la scission régionale du système de sécurité sociale et un deuxième élément selon lequel la Flandre devrait être autonome même contre la volonté de la majorité de la population. La fiabilité de l'échelle de 1999 ($\alpha = .80$) est plus grande que celle de 1995.

En raison des modifications de l'échelle, il n'est pas possible de tirer des conclusions sur l'hypothèse d'un changement à partir des résultats moyens. Il est clair que le résultat moyen est beaucoup plus faible en 1999 qu'en 1995, mais cette tendance pourrait s'expliquer par l'introduction d'un élément difficile («La lutte pour l'autonomie contre la volonté de la majorité»). Lors des prochaines analyses, nous investiguerons minutieusement l'éventualité d'un changement en utilisant les seuls indicateurs strictement comparables. A ce jour, on ne note aucun changement significatif sur la base des distributions de trois des quatre indicateurs comparables. Relevons juste que le pourcentage des personnes favorables à l'indépendance de la Flandre a décliné de 33% à 20%. Mais la question était formulée différemment et la collecte des données du sondage en 1999 s'est réalisée pendant des événements qui impliquaient la famille royale.

B. Les orientations de valeurs et attitudes : l'électorat du VLD

Nous avons jusqu'ici discuté la signification des concepts (des échelles) et nous avons donné quelques indications sur la stabilité marginale des mesures faites (nous y reviendrons lors de recherches plus approfondies). Nous nous bornons ici à comparer les résultats moyens de l'électorat du VLD dans les sondages de 1995 et de 1999. Les changements éventuels seront analysés en détail.

Commençons par observer les deux échelles avant de passer à une présentation générale et visuelle (voir le tableau 4 pour les détails).

Dans les deux sondages, pour la majorité des attitudes ou des orientations de valeurs, la distribution des résultats de l'électorat du VLD ne se différencie pas considérablement de celle de l'électorat en général. En classant les partis par ordre décroissant des scores moyens, l'électorat du VLD se situe souvent au milieu. C'est le cas pour la répression des criminels, l'autoritarisme, l'aliénation politique,

la désorientation sociale, l'individualisme utilitaire, la méfiance envers les autres, l'environnement, l'autonomie flamande et l'ethnocentrisme.

Avec cependant quelques déviations soit vers le haut, soit vers le bas : ces caractéristiques subjectives sont les plus intéressantes dès lors qu'elles nous informent sur la spécificité de l'électorat du VLD.

L'élément le plus saillant de cet électorat est son positionnement sur l'échelle économique gauche-droite. L'électorat du VLD se trouve au sommet de cette échelle : en moyenne, les électeurs du VLD soutiennent les idées les plus à droite dans le domaine de l'économie et des relations sociales. Néanmoins, cette position devrait être interprétée correctement, compte tenu que même dans le cas de cet électorat, le résultat moyen se trouve sous le point marquant la moitié de l'échelle (< 5,0). Ceci signifie qu'en moyenne, l'électorat dans son ensemble est plutôt orienté vers la gauche que vers la droite dans le domaine économique (de la manière dont le mesurent nos indicateurs) et que l'électorat du VLD est moins orienté vers la gauche que la majorité des électeurs.

A l'opposé, en ce qui concerne le conservatisme éthique et les rôles des genres, l'électorat du VLD est, en quelque sorte, plus libertarien (ou moins conservateur) que l'ensemble de l'électorat. A cet égard, les électeurs du VLD se trouvent aux côtés des électeurs écologistes et socialistes. Cela confirme la thèse de Middendorp sur la gauche et la droite économique et culturelle ⁴⁶.

La position sur le post-matérialisme est complètement différente puisque l'électorat du VLD est proche de celui du Vlaams Blok, au bas de l'échelle, tandis que celui d'Agalev est tout en haut. Ainsi les électeurs du VLD sont, en moyenne, les moins post-matérialistes.

La position de l'électorat du VLD demeure inchangée dans le cadre des deux sondages sur tous les plans, sauf à l'égard de l'ethnocentrisme. Le sentiment de menace de la part des immigrés est en effet une histoire différente. En 1995, l'électorat du VLD avait en moyenne des résultats plus importants que tous les autres électorats, à l'exception évidemment de l'électorat du Vlaams Blok. Sur la question de l'ethnocentrisme, l'électorat du VLD était plus proche de celui du Vlaams Blok que de tous les autres électorats. Sur la base des distributions en 1999, nous avons le sentiment que les électeurs du VLD sont plus proches du CVP, du SP, de la VU&ID et plus éloignés de ceux du Vlaams Blok. Cette idée requiert une investigation approfondie.

Premièrement, les tests multi-groupes Bonferroni et Tukey ⁴⁷ sont réalisés avec tous les électeurs dans le sondage de 1999. Deuxièmement, un test sur les différences moyennes de l'électorat du VLD à l'aide des indicateurs des deux autres sondages, est réalisé avec LISREL_8 ⁴⁸. Le score moyen des électeurs libéraux sur l'ethnocentrisme devrait être plus bas en 1999 qu'en 1995.

Quelles sont les conclusions du premier test ? En 1999, comme en 1995 ⁴⁹, les électorats du Vlaams Blok (résultat moyen = 7,3) et d'Agalev (résultat moyen = 3,6) diffèrent significativement des autres électorats à l'égard de l'ethnocentrisme mais l'électorat du VLD n'est plus significativement différent des électorats des autres partis. Sans doute en raison, nous l'avons relevé, du déplacement entre 1995 et 1999 d'un nombre substantiel d'électeurs du VLD vers le Vlaams Blok (estimé à 64 000

Tableau 4

Résultats moyens, déviations standard (SD), médianes (Md) et écarts interquartiles (Q3-Q1) issus de la distribution des réponses concernant un nombre d'orientations de valeurs et d'attitudes de l'électorat en général et de l'électorat du VLD en 1995 et en 1999 (échelle de 0 à 10)

Orientations de valeurs/attitudes (échelle de 10 points)	Electorat en 1995				Electorat VLD en 1995	
	Moyenne	SD	Md	Q3-Q1	Moyenne	SD
Ethnocentrisme (ETNO)*	5,24	2,25	5,0	3,2	5,50	2,03
Autoritarisme (AUTOR)**	5,93	1,74	6,1	2,5	6,04	1,60
Répressions des criminels (REPRE)	-	-	-	-	-	-
Rôles traditionnels des genres (SEXSRO)	2,69	1,81	2,5	2,0	2,65	1,75
Conservatisme éthique (ETHIC)	3,04	2,67	2,5	4,0	2,64	2,38
Gauche-droite économique (ECONS)	3,61	1,71	3,5	2,0	4,38	2,01
Aliénation politique (POLAL)*	6,46	1,91	6,3	2,5	6,51	1,78
Désorientation sociale (COMPL)*	4,68	2,31	4,4	3,8	4,43	2,31
Méfiance envers les autres (DISTR)	5,17	1,91	5,0	2,5	5,16	1,89
Individualisme utilitaire (INDIV)*	3,28	2,06	3,0	2,5	3,38	2,07
Post-matérialisme (POSTM)	4,83	2,11	4,0	2,0	4,39	2,02
Environnement (ENVIR)	4,61	2,23	5,0	2,5	4,55	2,04
Autonomie flamande (VLABEL)**	4,79	2,17	4,4	3,0	4,62	2,09
Total (N)	1887				388	

Orientations de valeurs/attitudes (échelle de 10 points)	Electorat en 1999				Electorat VLD en 1999	
	Moyenne	SD	Md	Q3-Q1	Moyenne	SD
Ethnocentrisme (ETNO)*	5,29	2,08	5,0	3,2	5,28	1,83
Autoritarisme (AUTOR)**	6,01	1,64	6,0	2,0	6,04	1,50
Répressions des criminels (REPRE)	7,08	1,68	7,0	2,0	7,19	1,55
Rôles traditionnels des genres (SEXSRO)	2,48	1,76	2,5	2,5	2,37	1,68
Conservatisme éthique (ETHIC)	2,76	2,51	2,0	3,0	2,36	2,12
Gauche-droite économique (ECONS)	3,63	1,68	3,5	2,5	4,35	1,84
Aliénation politique (POLAL)*	5,71	1,98	5,4	2,9	5,46	1,92
Désorientation sociale (COMPL)*	4,62	2,43	4,2	3,3	4,41	1,94
Méfiance envers les autres (DISTR)	5,01	1,93	5,0	2,5	4,52	1,90
Individualisme utilitaire (INDIV)*	3,50	2,08	3,1	2,5	3,85	2,16
Post-matérialisme (POSTM)	5,16	2,07	6,0	2,0	4,79	1,81
Environnement (ENVIR)	4,72	2,09	5,0	3,0	4,70	1,97
Autonomie flamande (VLABEL)**	4,13	2,06	4,0	3,1	4,11	2,32
Total (N)	2165				465	

Sous le score = différences significatives par rapport aux autres électeurs (excluant VLD); $p < 0.01$.

* Pas exactement la même série d'éléments (légèrement différent : un élément).

** Pas la même série d'éléments (plusieurs éléments différents).

Source : sondages ISPO de 1995 et de 1999.

électeurs) et au gain, deux fois plus important que les pertes, sur le CVP. Nous sommes arrivés à cette conclusion en constatant que les résultats moyens d'ensemble comme les médianes sur l'ethnocentrisme en 1999 ne sont pas inférieurs à ceux de 1995. En d'autres termes, nous ne pensons pas que les électeurs stables du VLD ont

changé leur attitude sur l'ethnocentrisme. Ceci sera testé plus tard, en utilisant les données ISPO. Cependant, on peut d'ores et déjà obtenir une indication, en partant du constat que les électeurs affirmant avoir voté pour le VLD en 1995 et en 1999 ont quasi les mêmes scores moyens et médians sur l'ethnocentrisme (voir tableau 5).

Tableau 5

Les résultats moyens sur l'ethnocentrisme et sur la répression sévère des criminels, les valeurs médianes (échelle de 0 à 10) des électeurs stables et de quelques électeurs instables lors des élections de 1995 et de 1999 à la Chambre des représentants (N = le nombre d'électeurs)

		Le vote en 1999			Le vote en 1995					
		VLD			CVP			SP		
		Moyenne	Md	N	Moyenne	Md	N	Moyenne	Md	N
VLD	Ethnocentrisme	5,36	5,0	253	5,16	4,7	79	5,55	5,6	35
	Répression	7,34	7,0		7,01	7,0		7,27	7,5	
Vlaams Blok	Ethnocentrisme	6,96	7,2	15						
	Répression	7,96	7,5							

Source : sondage ISPO-1999.

De manière attendue, ceux qui prétendent avoir voté pour le VLD en 1999 et pour le CVP en 1995 ont un résultat moyen et une valeur médiane inférieurs. Les électeurs qui votaient socialiste auparavant ont un résultat moyen et une médiane un peu plus élevés. Cependant, ceux qui affirment avoir voté pour le VLD en 1995 et pour le Vlaams Blok en 1999 enregistrent des scores très importants sur l'ethnocentrisme. Les mêmes observations restent valables en ce qui concerne la répression de la criminalité : les libéraux qui ont rejoint le Vlaams Blok sont plus enclins à accepter des sanctions sévères à l'encontre des criminels. Sans doute les électeurs du VLD en 1995 qui ont voté Vlaams Blok en 1999 ont-ils été motivés par le sentiment de menace que leur inspirent les immigrés, une réaction liée à la peur de la violence urbaine ⁵⁰. Ces sujets représentent encore un défi pour le VLD puisque ses électeurs enregistrent toujours des résultats très élevés sur ces variables.

Dans le deuxième test, l'hypothèse nulle suppose que parmi les électeurs du VLD, les relations entre les six indicateurs sur l'ethnocentrisme, les variances des variables latentes (ethnocentrisme en 1995 et en 1999), les moyennes des indicateurs et les moyennes des variables latentes soient égales. L'hypothèse alternative suppose que la moyenne de la variable latente et au moins quelques-uns des six indicateurs ont des moyennes plus basses en 1999 qu'en 1995. Comme prévu, le modèle de l'hypothèse nulle (Chi-carré = 177,49; df = 29; RMSEA = 0,11) doit être rejeté en faveur du modèle alternatif (Chi-carré = 45,32; df = 26; p = 0,011; RMSEA = 0,042). Dans ce dernier modèle, deux des indicateurs (la menace du non-emploi et l'arrêt du chômage) ont des scores moyens plus réduits et le résultat de la variable latente (l'ethnocentrisme) est de plus de 0,48 unité standard plus réduit qu'en 1995. En conséquence, l'ethnocentrisme est, parmi les libéraux, plus faible en 1999 qu'en 1995. Etant donné que la légère diminution sur l'ethnocentrisme est causée par deux

indicateurs relatifs au manque d'emploi et à la situation économique, la relance récente de l'économie peut expliquer tant cette situation que le transfert des suffrages.

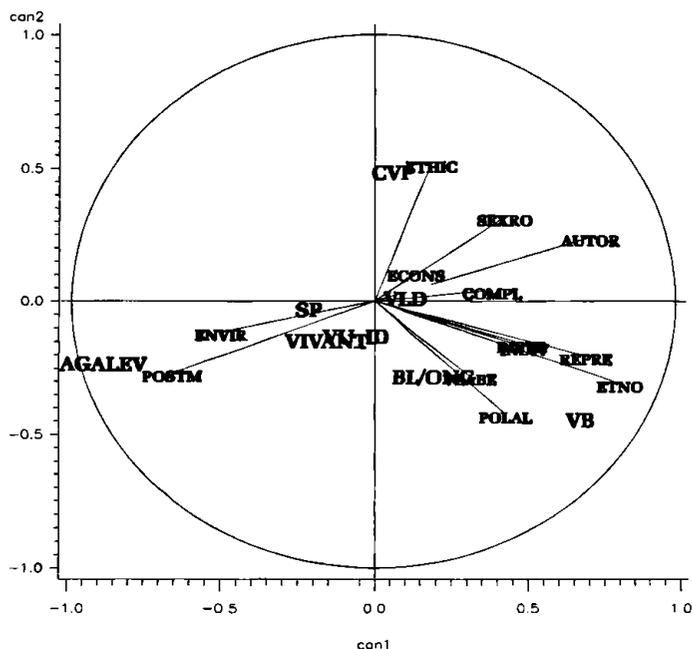
**C. Le comportement électoral et les orientations de valeurs :
une représentation visuelle**

Les attitudes et les orientations de valeurs peuvent se visualiser sous la forme d'une représentation globale, nommée « biplot ». C'est une représentation dans l'espace qui montre tant les relations entre les attitudes que la position moyenne des électorats. Pour indiquer la position de chaque électeur ou la valeur moyenne de chaque électorat, nous aurions besoin d'un cadre avec treize dimensions et treize variables comportementales. Bien que cela soit mathématiquement possible, le résultat est impensable. En tout état de cause, nous savons que plusieurs des treize variables comportementales sont très bien corrélées, comme par exemple l'ethnocentrisme, la répression des criminels, l'autoritarisme, l'individualisme, le post-matérialisme et l'environnementalisme. Il y a une relation directement proportionnelle entre le niveau d'inter-corrélation des variables et leur caractère superflu, puisqu'elles contiennent la même information. En suivant la même ligne de raisonnement, on pourrait imaginer ramener l'espace à treize dimensions à un espace à niveau réduit. Ainsi, la perte d'information serait plus faible et inversement proportionnelle au niveau de plus en plus grand de corrélation des variables. Il est possible de visualiser un espace avec, par exemple, trois dimensions, prises deux par deux. C'est justement l'effet d'une représentation d'un « biplot » basé sur une analyse de corrélation canonique ⁵¹. Dans le « biplot » basé sur des variables canoniques (de nouvelles variables construites en partant d'une transformation linéaire des variables comportementales originelles), il est possible d'identifier les variables les plus responsables de la discrimination ou de la séparation entre les groupes ⁵².

En interprétant la corrélation canonique, il est possible de tracer un cercle d'unités, comme on le fait traditionnellement pour un « biplot » de corrélation à une seule série de variables. Les variables dont les points s'étendent sur la longueur du cercle sont très bien construites dans l'image exposée. Cela signifie qu'elles sont très importantes dans l'explication des différences entre les groupes. Les vecteurs courts, à leur tour, indiquent un positionnement faible au sens où ils ne contribuent pas à expliquer la manière dont sont concernées les deux premières dimensions canoniques ⁵³. Autrement, l'interprétation est très semblable à celle d'un « biplot » régulier; il faut chercher des grands produits scalaires entre les points des partis et les points de l'échelle comportementale, qui peuvent indiquer comment les personnes votant pour un certain parti ont des valeurs très élevées sur ces échelles comportementales.

Le « biplot » pour les premier et deuxième axes canoniques témoigne d'un pourcentage de 75 % de séparation entre les huit électorats basée sur la trace de Pillai (50 % pour le premier axe et 25 % pour le deuxième). Les attitudes les plus éloignées du point d'origine (la plus grande contribution) sont la répression sévère, l'ethnocentrisme et l'autoritarisme, d'un côté, le post-matérialisme et l'environnementalisme (d'une manière plus réduite), de l'autre côté de l'axe canonique. Pour la représentation du post-matérialisme et l'environnementalisme, Agalev détient le résultat le plus important (absolu). Le Vlaams Blok a le résultat le plus important pour la représentation de la répression sévère, de l'ethnocentrisme et de l'autoritarisme.

Figure 3
 « Biplot » des treize attitudes et de huit électorats.
 Les premier et deuxième axes canoniques (ISPO, 1999)



Le conservatisme éthique et l'aliénation politique (dans des directions opposées) sont les vecteurs les plus éloignés de l'origine sur le deuxième axe canonique. De ce point de vue, les électeurs du CVP sont très bien séparés des électeurs du Vlaams Blok.

L'électorat du VLD, qui est au cœur de cette étude, se trouve au centre des axes. Comme le centre indique une valeur zéro des scores standardisés, ceci signifie que l'électorat du VLD a effectivement une position moyenne. Nous suggérons que le lecteur compare les données de la figure 4 avec les données de 1991⁵⁴ et les diagrammes de 1995⁵⁵ qui se trouvent en annexe de ce travail. La comparaison lui permettra de saisir le déplacement de l'électorat du VLD de la droite vers le centre, tant littéralement dans le biplot que de manière métaphorique, en raison surtout de la frange d'électeurs favorables au Vlaams Blok et au gain de suffrages sur d'autres partis.

L'électorat du VLD a la représentation la plus évidente dans le troisième axe canonique, constituant 11% de la séparation entre les électorats (figure 5). Le troisième axe représente ainsi très clairement l'orientation économique droite-gauche sur laquelle les électeurs du VLD ont enregistré les résultats les plus élevés.

7. Conclusions

Nous l'avons montré, le parti libéral en Flandre a subi plusieurs transformations structurelles et idéologiques qui ont eu un impact sur son électorat. En 1962, il s'est

agi d'une période d'ouverture aux classes moyennes catholiques. L'aile flamande du parti a changé de nom pour devenir le partij voor vrijheid en vooruitgang (parti pour la liberté et le progrès – PVV) et a gagné un nombre substantiel d'électeurs lors des élections de 1965. Entre 1965 et 1974, le nombre de suffrages obtenus par le PVV est resté plus ou moins stable. En 1972, les deux ailes du parti se sont transformées et sont devenues des partis autonomes. A la seule exception du scrutin de 1977 où les libéraux flamands ont reculé, le PVV (VLD) a crû régulièrement, au point d'obtenir, pour la première fois, plus de 20 % des voix aux élections de 1981. Sous la pression des jeunes libéraux, conduits par Guy Verhofstadt, un renouveau idéologique s'est imposé à la fin des années soixante-dix. Le PVV (VLD) a été au gouvernement entre 1982 et 1987.

La forte opposition aux idées de Verhofstadt du Mouvement ouvrier chrétien et son échec à faire revenir le parti dans la coalition ont influencé son propos, exprimé au début des années quatre-vingt-dix à travers trois manifestes de citoyens. Dans sa définition de la situation, les groupes de pression et les piliers étaient tenus pour responsables de la séparation entre le citoyen et les réalités publiques et politiques. Selon les jeunes néo-libéraux, les organisations intermédiaires ne devaient pas jouer de rôle majeur dans le système politique. Ainsi, les libéraux ont-ils fait des propositions pour un renouveau politique et jeté les bases d'un mouvement pour le renouveau politique. A la fin de l'année 1992, le parti renouvelé a changé son nom en Vlaamse Liberalen en Democraten (Les libéraux et démocrates flamands – VLD). Quelques responsables politiques des autres partis ont rejoint le VLD. Lors des élections de 1991, de 1995 et de 1999, le VLD a réussi à capter les suffrages des générations plus jeunes, mais les prévisions qui l'annonçaient comme futur premier parti en Flandre, ne se sont que partiellement vérifiées lors du scrutin de 1999.

L'analyse des sondages ISPO et des sondages sortie des urnes VRT/ISPO montre comment les idées de Verhofstadt sur le renouveau politique ont sensibilisé un nombre important d'électeurs. En dehors des votes des générations jeunes, le VLD a gagné, dans les années quatre-vingt-dix, un grand nombre de suffrages au détriment du CVP, mais en 1999 il en a perdu beaucoup au bénéfice du Vlaams Blok. A en juger par l'analyse des orientations de valeurs et des attitudes des électors, lors du scrutin de 1995, l'électorat VLD était très sensible à la question de l'immigration. Le score moyen sur cette orientation était plus proche de la position du Vlaams Blok que des autres partis. En raison de la perte de suffrages au profit du Vlaams Blok et du gain de votes au détriment du CVP, la position de l'électorat du VLD est désormais, dans une certaine mesure, plus proche des autres partis. Cependant, les scores moyens sont plutôt élevés sur des variables comme «la menace de la part des immigrés» et la «volonté d'accepter la répression sévère des criminels».

L'électorat du VLD, qui est encore caractérisé par une sur-représentation des managers et des entrepreneurs indépendants, peut être distingué des autres électors à partir de sa position sur l'échelle économique gauche-droite. En extrapolant, on peut confirmer le fait qu'en ce qui concerne les variables de fond comme la génération, la profession et l'éducation, et si on prend en considération les orientations subjectives, l'électorat du VLD se déplace lentement vers le centre. Le VLD devient-il le nouveau parti du centre ?

Annexe

Figure 4
Biplot de quatorze attitudes et huit électorats.
Premier et deuxième axes canoniques (ISPO 1991)

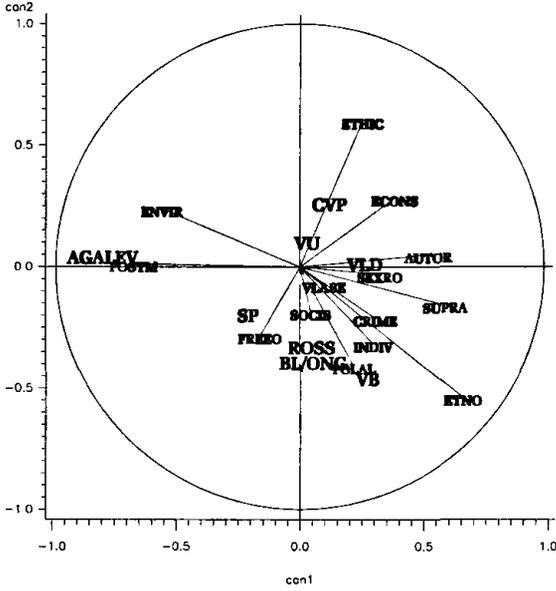
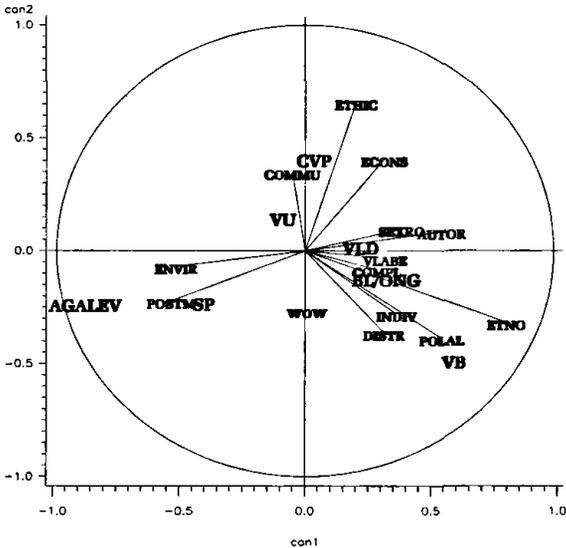


Figure 5
Biplot de quatorze attitudes et huit électorats.
Premier et deuxième axes canoniques (ISPO 1991)



Notes

¹ M. BOTS, *Beknopte geschiedenis van de Liberale Partij*, Gand, Liberaal Archief, 1989; W. PREVENIER, *Vijftienvintig jaar Vlaamse Liberalen*, Bruxelles, VLD, 1997.

² L'étude des électeurs en connexion avec les élections générales de 1991 et de 1995 a été réalisée en Flandre par l'ISPO. Le groupe de recherche était composé de J. Billiet (directeur du projet), M. Swyngedouw (directeur de recherche), A. Carton et R. Beerten, et établi à Leuven. Le projet faisait partie du Programme de recherche sociale nationale et était patronné par les Services de la politique scientifique belge. Voir : *1991 General Election Study Belgium: Codebook and Questionnaire*, Leuven/LLN, ISPO/PIOP et *1995 General Election Study Belgium: Codebook and Questionnaire*, Leuven/LLN, ISPO/PIOP. Le sondage à l'occasion des élections de 1999 a aussi été réalisé par l'ISPO et il a été dirigé par les Services fédéraux pour l'assistance culturelle et technique dans le cadre du programme AGORA. Les chercheurs qui ont collaboré en 1999, avec le directeur du projet et le directeur de recherche sont A. Depickere et E. Meersseman.

³ Pour des raisons comparatives, les pourcentages des suffrages pour le parti démocrate chrétien (CVP) sont inclus dans cette figure.

⁴ M. BOTS, *op. cit.*, p. 55; W. PREVENIER, L. PAREYN, «De oprichting van de PVV/PLP en haar gevolgen (1961-1986)», in *De Liberalen van 1846 tot 1996*, Bruxelles, Paul Heymancentrum, p. 179-184.

⁵ M. BOTS, *op. cit.*, p. 59-60.

⁶ A. VERHULST, «Van PVV naar VLD (1979-1996)», in *De Liberalen...*, *op. cit.*, p. 204.

⁷ W. PREVENIER, L. PAREYN, *op. cit.*, p. 207.

⁸ J. BILLIET, «Het lidmaatschap van sociale organisaties en trouw stemgedrag», *Res Publica*, 1995, vol. 37, p. 11-30; W. PREVENIER, L. PAREYN, *op. cit.*, p. 208.

⁹ J. BOUVEROUX, *De partij van de burger. De verruiming van de Vlaamse Liberalen*, Anvers, Standaard Uitgeverij, 1992, p. 29-30.

¹⁰ *Ibid.*, p. 38-40; A. VERHULST, «Van PVV naar VLD (1979-1996)», in *De Liberalen...*, *op. cit.*, p. 211.

¹¹ G. VERHOFSTADT, *Burgermanifest*, 1991.

¹² J. BILLIET, *op. cit.*, p. 12.

¹³ Voir *De Burgerdemocratie*, 1993, p. 18-19.

¹⁴ J. BILLIET, *op. cit.*, p. 12.

¹⁵ G. VERHOFSTADT, *Angst, afgunst en het algemeen belang*, Anvers, Baarn, 1994, p. 151-155 et «Solidariteit is «ons sociaal systeem herdenken»», *Alert. voor welzijnswerk en sociale politiek*, 1997, vol. 23, 2, p. 15-23,

¹⁶ Pour les évolutions en pourcentages, voir la figure 1.

¹⁷ La méthodologie des changements de vote avec des données inter-sections est expliquée dans: M. SWYNGEDOUW, «A pilot study of Portuguese electoral shift 1976-1982», *Quality and Quantity*, 1987, vol. 21, p. 153-175 et *De keuze van de kiezer. Naar een verbetering van de schattingen van verschuivingen en partijvoorkeur bij opeenvolgende verkiezingen en peilingen*, Leuven/Rotterdam, SOI/BMG, 1989, et M. SWYNGEDOUW, J. BILLIET, «Stemmen in Vlaanderen op 13 december 1987. Een statistische analyse», *Res Publica*, 1988, vol. 30, 1, p. 25-50. Les estimations sont basées sur un modèle log-linéaire *stayer-mover*.

¹⁸ J. BILLIET, M. SWYNGEDOUW, A. CARTON, «Protest, ongenoegen en onverschilligheid op 23 november en nadien», *Res Publica*, 1993, vol. 35, 2, p. 233.

¹⁹ Source : sondage sortie des urnes, BRTN/ISPO, 1995.

²⁰ M. SWYNGEDOUW, J. BILLIET, *op. cit.*, p. 41.

²¹ J. BILLIET, M. SWYNGEDOUW, A. CARTON, *op. cit.*, p. 233.

²² M. SWYNGEDOUW, R. BEERTEN, *De fragmentatie van het kiezerskorps in Vlaanderen. Verschuivingen 1991-1995 en 1995-1999*, Leuven, ISPO-Bulletin 1999/34, p. 9.

²³ *Ibid.*, p. 7.

²⁴ Source : les études publiées dans *Res Publica*.

²⁵ R. PINDYCK, D. RUBINFELD, *Econometric models and economic forecasts*, Londres, McGraw Hill, 1981, p. 301-305.

²⁶ Les paramètres additionnels fournis par les résultats de la procédure CATMOD de SAS sont d'abord transformés en paramètres multiplicatifs par un programme développé par J. Billiet. Ils sont ensuite transformés en pourcentages cellulaires par une procédure proportionnelle appropriée appliquée

aux tableaux dans lesquels les marginaux observés sont maintenus. Le programme d'ordinateur Weight est utilisé à cette fin. Weight est un programme d'ordinateur développé par Istvan Hajnal (Centre for Data collection and Analysis, KULeuven). Ce programme se base sur : L.R. KAUFMAN & P.G. SCHERVISH, «Using adjusted crosstabulations to interpret log-linear relationships», *American Sociological Review*, 1986, vol. 51, p. 717-733 et «Variations on a theme. More uses of odds ratios to interpret log-linear parameters», *Sociological Methods and Research*, 1987, vol. 16, 2, p. 218-255.

²⁷ M. SWYNGEDOUW, R. BEERTEN, *op. cit.*

²⁸ D'autres tests sur cette hypothèse seront seulement possibles après un encodage comparable de la question ouverte sur l'occupation dans le sondage ISPO de 1999. Dans cette base de données, les syndicats et les mutualités sont disponibles pour l'analyse.

²⁹ M. SWYNGEDOUW, R. BEERTEN, A. CARTON, J. BILLIET, *Subjectieve motieven van partijkieuzen bij de nationale verkiezingen van 21 mei 1995. Resultaten van de BRTN-ISPO exit-poll*. Deel I, Leuven, ISPO Bulletin, 1996/27 et M. SWYNGEDOUW, R. BEERTEN, J. BILLIET, «Les motivations électorales en Flandre. 21 mai 1995», *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1997, n° 1557.

³⁰ M. SWYNGEDOUW, R. BEERTEN, J. BILLIET, *op. cit.*

³¹ J. BILLIET, *Structurele determinanten van het stemgedrag en culturele kenmerken van de kiezerskorpsen in Vlaanderen*, Leuven, Bulletin van het ISPO, 1998/29.

³² J. BILLIET, M. SWYNGEDOUW, A. CARTON, *op. cit.*, p. 234.

³³ M. SWYNGEDOUW, R. BEERTEN, *op. cit.*

³⁴ J. BILLIET, «Church Involvement, Ethnocentrism, and Voting for a Radical Right-Wing Party: Diverging Behavioral Outcomes of Equal Attitudinal Dispositions», *Sociology of Religion*, 1995, vol. 56, 3, p. 303-326.

³⁵ J. BILLIET, *Structurele determinanten van het stemgedrag en culturele kenmerken van de kiezerskorpsen in Vlaanderen*, ISPO-Bulletin, 1998/20.

³⁶ La construction des instruments strictement comparables se trouve dans le programme de notre future analyse.

³⁷ T. ADORNO, E. FRENKEL-BRUNSWIK, D. LEVINSON, R. SANFORD, *The Authoritarian Personality*, New York, Harper & Row, 1950.

³⁸ W. GAMSON, *Power and Discontent*, Homewood, Ill., Dorsey Press, 1968, p. 643.

³⁹ L. SROLE, «Social integration and certain corollaries: an exploratory study», *American Sociological Review*, 1956, vol. 21, 6, p. 709-716.

⁴⁰ M. ELCHARDUS, P. HEYVAERT, *Soepel, Flexibel en Ongebonden*. Bruxelles, VUBPress, 1990.

⁴¹ J. BILLIET, H. DE WITTE, «Attitudinal dispositions to vote for a «new» extreme right-wing party. The case of «Vlaams Blok»», *European Journal of Political Research*, 1995, vol. 27, 2, p. 181-202.

⁴² R. INGLEHART, *The silent revolution: changing values and political styles among western publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

⁴³ R. INGLEHART, *The silent...*, *op. cit.* et «Value change in industrial societies», *American Political Science Review*, 1987, vol. 81, p. 1189-1203.

⁴⁴ M. SWYNGEDOUW, «National elections in Belgium: the breakthrough of extreme right in Flanders», *Regional Politics and Policy*, 1992, vol. 2, 3, p. 62-75; M. MINKENBERG, «The New Right in Germany: the transformation of conservatism and the extreme right», *European Journal of Political Research*, 1992, vol. 22, 1, p. 55-81.

⁴⁵ J. BILLIET, R. DOUTRELEPONT, M. VANDEKEERE, «Types van sociale identiteiten in België: convergenties en divergenties», in K. DOBBELAERE, M. ELCHARDUS, J. KERKHOFS, L. VOYÉ, B. BAWIN (ed.), *Verloren zekerheid. De Belgen en hun waarden, overtuigingen en houdingen*, Tielt, Lannoo, 2000, p. 17-53.

⁴⁶ H. DE WITTE, J. BILLIET, «Economic and cultural conservatism in Flanders: In search of concepts, determinants and impact on voting behavior», in H. DE WITTE, P. CHEEPERS (ed.), *Ideology in the low countries. Trends, models and lacunae*, Assen, Van Gorcum, 1999, p. 91-120.

⁴⁷ Avec l'expérience de type I, le taux d'erreur $\alpha = .01$.

⁴⁸ K. JORESKOG, D. SORBOM, *LISREL® 8 User's Reference Guide*, Chicago, Scientific Software International, 1993.

⁴⁹ J. BILLIET, *Structurele determinanten...*, *op. cit.* ; J. BILLIET, M. SWYNGEDOUW, «Les caractéristiques culturelles des corps électoraux en Flandre», in A.P. FROGNIER, A.M. AISH (ed.), *Les élections en trompe-l'œil. Enquête sur le comportement électoral des Wallons et des Francophones*. Bruxelles, De Boeck, 1999, p. 170.

⁵⁰ Cette hypothèse pourra être testée à partir du moment où nous pourrons utiliser les réponses à la question ouverte relative aux raisons du vote, et quand le questionnaire sera inclus dans la base de données ISPO de 1999. Cette partie du questionnaire contient des questions relatives aux sentiments d'insécurité et de victimisation.

⁵¹ M. VUYLSTEKE, J. BILLIET, H. DE WITTE, «Contrasting the electorates of eight political parties», in J. BLASIUS, M. GREENACRE (ed.), *Visualising of Categorical Data*, San Diego, Academic Press, 1997, p. 377-390.

⁵² K.R. GABRIEL, «The biplot graphic display of matrices with application to principal component analysis», *Biometrika*, vol. 58, 1971, p. 453-466. Une macro SAS a été écrite par M. Vuylsteke et est utilisée pour construire le «biplot».

⁵³ Les corrélations de la variable originale avec un axe sont fournies par le cosinus de l'angle entre l'axe et le vecteur de la variable originale. Par exemple, la corrélation entre le premier axe et la répression sévère et l'ethnocentrisme sont respectivement de .96 et .94. Les corrélations avec le post-materialisme et l'environnementalisme sont respectivement de -.93 et -.94.

⁵⁴ M. VUYLSTEKE, J. BILLIET, H. DE WITTE, *op. cit.*, p. 385.

⁵⁵ J. BILLIET, *Structurele determinanten...*, *op. cit.* ; J. BILLIET, M. SWYNGEDOUW, *op. cit.*, 1999.

Les partis libéraux aux Pays-Bas

Ruud A. KOOLE

1. Vers un système politique constitué seulement de partis libéraux ?

Le système multipartite hollandais inclut deux partis qui se considèrent comme «libéraux»: le Volkspartij voor Vrijheid en Democratie (VVD – le parti populaire pour la liberté et la démocratie) fondé en 1948 et Democraten 66 (D66 – Les démocrates 66), fondé en 1966. Mais le libéralisme hollandais n'est pas confiné dans deux partis. On pourrait affirmer en effet que le libéralisme est présent dans tous les partis importants des Pays-Bas, dès lors qu'ils acceptent l'économie de marché et le règne de la loi comme des articles fondamentaux de leur credo politique; c'est-à-dire, le paradigme de Fukuyama ¹.

Il en est ainsi du parti social-démocrate, Partij van de Arbeid (PvdA, parti du travail), fondé en 1946 suite à une fusion de plusieurs partis d'avant-guerre. Dès le départ, il associa des traits issus du socialisme, du libéralisme et du personnalisme, même si les anciens socialistes dépassaient en nombre les autres participants. Pendant les années soixante et soixante-dix, le PvdA se radicalisa mais à la fin des années quatre-vingt et pendant les années quatre-vingt-dix, il abandonna à nouveau son style combatif et agressif. Après une série d'importantes défaites électorales, il réussit à imposer son leader comme Premier ministre, en 1994, parce que son partenaire de la coalition, le parti chrétien démocrate avait perdu beaucoup plus. Cet événement fit du PvdA le plus grand parti des Pays-Bas. Après les élections «tremblement de terre» de 1994, un gouvernement se forma qui, pour la première fois depuis quatre-vingt ans, ne comptait pas de démocrates chrétiens. Le PvdA, le VVD et Les démocrates 66 formèrent une coalition gouvernementale connue sous le nom de «coalition violette» (une association de sociaux-démocrates rouges et de libéraux bleus): elle perdura après les élections de 1998. Même si le VVD et le PvdA refusèrent longtemps toute idée de collaboration et se considéraient comme des adversaires en particulier dans

le domaine socio-économique, ils réalisèrent en 1994, avec D66, un programme gouvernemental caractérisé principalement par des coupes claires dans les dépenses gouvernementales et par l'importance accordée à la création d'emplois sur la base des forces du marché. Pour comprendre la volonté de collaboration du PvdA avec son ancien opposant, on se souviendra que le parti compte, aujourd'hui plus qu'hier, nombre de membres qui prônent et recommandent des mesures néolibérales dans le domaine économique : les électeurs du PvdA ont des positions idéologiques variées.

En 1998, un sondage indiquait qu'un quart des électeurs du PvdA occupait une position de droite modérée sur l'échelle gauche-droite, la moitié une position de gauche modérée et 10% une position de gauche radicale ². Aujourd'hui, même si les divisions ne sont pas très claires, le PvdA apparaît partagé entre « les libéraux », d'un côté, et les sociaux-démocrates plus traditionnels, proches du monde syndical, de l'autre. Le « boom » de l'économie hollandaise depuis 1996 fut un facteur important d'apaisement des tensions internes au PvdA et des crispations entre les partis de la coalition. Il favorisa aussi la reconduction de la majorité en 1998.

En 1994, la constitution de la majorité violette envoya dans l'opposition, pour la première fois depuis qu'il existe, le Christen Democratisch Appel (CDA – l'Appel chrétien démocrate). Le CDA se constitua, en 1980, à la suite de la fusion de deux partis protestants (ARP et CHU) et du parti catholique (KVP). Ce dernier et son prédécesseur d'avant la guerre, le RKSP, avaient été au pouvoir depuis l'introduction de la représentation proportionnelle en 1918. La formation du CDA confirma l'acceptation, par ses trois formations constituantes, de la séparation entre Etat et Eglise (raison pour laquelle le CDA refuse aujourd'hui de se considérer comme un parti confessionnel) et le désir de promouvoir les droits de l'homme dans le cadre d'une forme tempérée de capitalisme. Bref, les trois partis avaient évolué vers une position plus libérale.

Après 1994, le CDA eut du mal à s'adapter à son nouveau rôle de parti d'opposition. Non seulement parce qu'il n'avait pas d'expérience en la matière mais aussi parce que les politiques du nouveau gouvernement reflétaient pleinement ses propres options. En 1994, les chrétiens démocrates pariaient sur la formation d'une coalition avec le VVD : la majorité d'entre eux se sentaient apparemment plus proches d'un parti libéral que d'un parti social-démocrate. En 1998, les choses se présentaient de manière plus nuancée. Non seulement le CDA avait accentué ses orientations sociales dans sa plate-forme électorale pour se profiler plus nettement devant l'électorat mais le succès de la coalition violette, dirigée par le très modéré et pragmatique social-démocrate Wim Kok, avait atténué les sentiments anti-PvdA de la majorité des chrétiens démocrates. Les adhérents du CDA étaient plus ou moins divisés à parts égales entre des positions modérées de gauche et de droite sur l'échelle gauche-droite. Ceci dit, parmi les électeurs du CDA, les représentants de la droite modérée étaient deux fois plus nombreux que ceux de la gauche modérée. Cette observation peut mettre en question la pertinence de la nouvelle orientation sociale du CDA en termes électoraux ³.

Même GroenLinks, un parti écologiste radical de gauche, né en 1990 de la fusion de quatre petits partis radicaux (y compris les communistes), manifeste dans sa plate-forme un haut degré d'idées libérales. Bien sûr, ces idées libérales sont fréquemment

d'essence libertarienne, en particulier à travers l'accent mis sur le droit des minorités, sur la démocratie directe et sur l'émancipation de la femme. Mais elles appartiennent au courant large du libéralisme, dans la mesure où l'individu est le point de départ de toute action politique. Comme au PvdA, ces idées sont contestées en interne par plusieurs courants de la gauche traditionnelle. Mais le *leadership* du charismatique Paul Rozenmoller empêche que les tensions ne dégénèrent en schisme. En partie parce que le PvdA, qui a engagé une stratégie de recentrage électoral afin de s'attirer les classes moyennes laïques ⁴, a ouvert un espace à gauche pour un parti comme GroenLinks.

Les petites formations hollandaises sont en revanche moins libérales. Situé à l'extrême gauche du spectre politique, le Socialistische Partij (parti socialiste) a abandonné depuis quelque temps sa position idéologique originelle maoïste au bénéfice d'une approche populiste de défense des intérêts des travailleurs. En 1994, il est entré au Parlement et en 1998, son nombre de sièges est passé de deux à cinq. Lui aussi a pu profiter du recentrage du parti du travail. A l'autre bout de l'échiquier politique, le parti clairement xénophobe Centrum-Democraten (Les démocrates du centre) a perdu sa représentation parlementaire en 1998. CD était anti-libéral dès lors qu'il niait les droits fondamentaux de certaines catégories de personnes vivant aux Pays-Bas.

Sur des bases totalement différentes, les trois petits partis orthodoxes calvinistes représentés au Parlement demeurent anti-libéraux. Ils réfutent les idées du siècle des Lumières et se présentent comme des adversaires farouches des idées libérales dans la sphère de l'éthique (ils se prononcent contre le principe du choix individuel sur la question de l'avortement, par exemple). Le GPV et le RPF ont récemment décidé d'unir leurs forces et ambitionnent de fusionner en une ChristenUnie (Union chrétienne). Le SGP est le plus conservateur des trois et ne souhaite pas être partie prenante de cette fusion.

Enfin, entre 1994 et 1998, deux nouveaux partis étaient représentés à la Chambre des députés : l'Algemeen Ouderen Verbond (AOV – Organisation générale des personnes âgées) et Unie 55+ (Union 55+, un autre parti de défense des pensionnés). En 1994, ils avaient obtenu un nombre relativement important de sièges (sept au total), à la surprise totale de tous les observateurs. Bien que le leader politique du plus grand de ces partis, l'AOV, fût l'ancien conseiller local du VVD, il est difficile de qualifier ces partis de libéraux dans la mesure où leur position idéologique n'est pas claire. S'ils sont des partis de droite, ils ne mobilisent des électeurs que sur une seule problématique : la protection des droits sociaux des personnes âgées. En tout état de cause, depuis qu'ils sont entrés au Parlement, ils se sont plus investis dans des querelles intestines que dans la défense des intérêts des retraités. L'AOV s'est ainsi divisée en trois formations séparées, ce qui a conduit à sa disparition électorale en 1998.

Si on devait classer tous les partis actuellement représentés au Parlement sur une échelle gauche-droite, la configuration serait la suivante :

Gauche							Droite
SP	GL	PvdA	D66	CDA	VVD	RPF/GPV/SGP	

Cette présentation est une simplification de la réalité. Premièrement parce que les distances entre les partis varient selon les problèmes en jeu. Deuxièmement, et de manière plus importante, parce que l'ordre des partis peut changer si on les positionne selon une autre dimension. Par exemple, si on utilise une échelle partant du libéralisme vers l'autoritarisme, le CDA serait placé à droite du VVD. Et le plus souvent, les trois partis orthodoxes calvinistes sont présentés comme un seul groupe, tandis que pour des problèmes écologiques, le RPF (et, d'une manière plus étroite, le GPV) se rapproche de la position de GL. Mais l'échelle prédominante gauche-droite, principalement mais non exclusivement basée sur des questions socio-économiques, correspond aux perceptions générales tant de l'élite que de la population (voir le tableau 6). Elle met aussi en évidence les spécificités de la coalition violette entre le PvdA, D66 et le VVD et explique pourquoi le CDA a tant de mal à adopter une attitude oppositionnelle. Selon les théories relatives aux coalitions, la mise en œuvre d'une telle coalition violette était tout à fait improbable. En réalité, elle n'a été rendue possible que par les pertes importantes du CDA lors des élections de 1994 et ses divisions internes. Les démocrates chrétiens sont de la sorte devenus peu attractifs comme partenaires de coalition. Le succès économique du gouvernement violet qui a suivi les élections de 1994 et l'affaiblissement continu du CDA comme parti d'opposition ont rendu improbable le retour, en 1998, du CDA dans la coalition gouvernementale.

Le tableau 1 donne les résultats des élections nationales hollandaises de la deuxième chambre du Parlement (la plus importante). Il montre la croissance forte des partis libéraux depuis la deuxième guerre mondiale. Si on additionne les résultats de D66 et du VVD, la progression des partis libéraux est évidente : de 6,4% en 1946 à 35,5% en 1994. Le déclin structurel des plus grands partis religieux est tout aussi net : de plus de 51% en 1946 à 18% en 1998. La courbe électorale sociale-démocrate (PvdA) n'a pas le même caractère linéaire : les résultats du scrutin de 1994 sont aussi mauvais que ceux de 1967 et de 1971 (environ 24%). Lors des élections de 1998, le PvdA a su tirer profit de l'attractivité électorale de son leader, le Premier ministre Wim Kok. Mais c'est en même temps un élément de vulnérabilité du PvdA : que se passera-t-il lorsque Wim Kok abandonnera la direction du parti ? Ce dernier a annoncé qu'il était prêt à assurer la direction du gouvernement pendant une législature supplémentaire.

Nous l'avons souligné, le scrutin de 1994 a constitué un véritable tremblement de terre dans la vie politique hollandaise. Comment comprendre le triomphe de D66 et du VVD à cette occasion ? S'agissait-il d'une victoire du libéralisme politique ou d'une défaite des partis gouvernementaux ? Les grands perdants de cette élection, le CDA et le PvdA, avaient gouverné ensemble entre 1989 et 1994, et D66 et le VVD profitèrent d'un mécontentement général envers la politique, qui se refléta aussi dans la progression de petits partis. En conclusion, la coalition violette est la coalition la plus libérale depuis 1918, si on tient compte de la répartition des sièges ministériels des deux partis libéraux en son sein (neuf départements sur quatorze en 1994 : 64%). L'échec électoral de D66 en 1998 ne fut pas tout à fait compensé par la nouvelle progression du VVD, mais la répartition combinée de leurs ministères diminua fort

peu (neuf départements sur quinze : 60%). Ainsi, la deuxième coalition violette peut encore être considérée comme majoritairement libérale.

Mais quelle est exactement la position des deux partis libéraux dans le système politique hollandais ? Pour répondre à cette question, nous ferons d'abord une courte présentation historique du VVD et de D66 pour ensuite présenter leur développement organisationnel et électoral. Dans ce cadre, nous traiterons la position idéologique des deux formations. Enfin, nous concluons en pointant le fait que la victoire du libéralisme de Fukuyama ne signifie pas nécessairement que la position actuellement forte des partis libéraux hollandais est fermement établie.

2. L'évolution historique du VVD et de D66

A. *Les prédécesseurs*

L'histoire organisationnelle des partis libéraux aux Pays-Bas commence à la fin du XIX^e siècle avec la fondation, en 1884, de la *Liberales Union* (Union libérale) ⁵. C'était typiquement un parti de cadres suivant la classification de Duverger : à structure faible, créé à l'intérieur du Parlement et ayant comme membres les représentants de la bourgeoisie libérale, qui a dominé le pays pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle. Ces bourgeois se considéraient comme « la partie intellectuelle de la nation ». La LU a été fondée pour répondre à la création des partis émancipateurs protestants et socialistes. Avec l'extension graduelle du droit de vote, les notables libéraux prévoyaient de perdre leur influence et décidèrent en conséquence de travailler ensemble à l'intérieur et à l'extérieur du Parlement. Ils le firent dans le cadre d'une union et non d'un parti à proprement parler. Mais l'extension du suffrage provoqua une scission entre les membres les plus conservateurs et les plus progressistes. Aussi, à partir du début du XX^e siècle, deux courants libéraux importants s'imposèrent : les libéraux progressistes de la *Vrijzinnig Democratische Bond* (VDB – la Ligue démocratique libérale) et les libéraux conservateurs de la LU, qui fusionnèrent avec d'autres petits partis formant en 1921 le *Liberal Staatspartij* (LSP – le parti libéral d'Etat) ⁶. Cette fusion fut la conséquence directe de l'introduction du suffrage général et de la représentation proportionnelle en 1917. A cause du nouveau système, les libéraux perdirent un nombre considérable de sièges au Parlement. Les deux partis libéraux pâtirent de l'extension du suffrage à la classe ouvrière dont tirèrent profit les partis socialistes et religieux. Mais comme la représentation proportionnelle fut introduite à la même période, ces partis libéraux ne furent pas complètement rayés de la carte. Cependant, leur rôle politique se réduisit considérablement. Les partis religieux (ou les partis confessionnels, comme on les appelle aux Pays-Bas) monopolisèrent définitivement la position dominante : l'ère confessionnelle avait commencé.

Après la deuxième guerre mondiale, un essai fut fait de dépasser le clivage religieux, qui était très important pour le système de partis hollandais. Emprisonnée par l'Allemagne nazie, une partie de l'élite politique hollandaise fut contrainte de cohabiter dans les camps et elle développa des idées pour le renouveau du système partisan hollandais. La religion apparut comme un problème particulier qui ne devait plus déterminer les préférences politiques. Seuls les principes politiques réels devaient déterminer le système de partis. Un des résultats de ces efforts de restructuration du

système de partis est l'apparition du PvdA : une fusion des partis socialistes d'avant la guerre, des libéraux progressistes du VBD et d'un petit parti chrétien progressiste. Le PvdA devait représenter les forces progressistes à l'intérieur de la société. Un processus parallèle pour la formation d'un parti conservateur ne s'est pas produit. Les partis religieux se rétablirent, de même que le LSP qui se rebaptisa Partij van de Vrijheid (PvdV – le parti de la liberté). La tentative avait échoué. Dans l'immédiat après-guerre, il n'y a donc bien qu'un parti libéral présent sur l'échiquier politique : le parti libéral conservateur, le PvdV. Quelques membres de l'ancien VDB quittèrent le PvdA au bout d'un an à peine. Non pour refonder leur ancien parti, mais pour fusionner avec le parti de la liberté et former, en 1948, le VVD.

B. Le VVD

Le VVD fut et reste la formation des libéraux les plus conservateurs. Le terme libéral est devenu synonyme de conservatisme pendant les années trente et quarante selon l'acception en faveur au LSP et au VVD. C'est la raison pour laquelle le VVD a, de manière significative et nouvelle, refusé de l'intégrer dans son nom.

Dans le système de partis, le VVD se positionna à droite. Contre l'idée de planification qui était populaire après la deuxième guerre mondiale, le VVD soutenait inlassablement l'économie de marché. Ses progrès politiques et électoraux s'en ressentaient. En ce qui concerne la décolonisation de l'Indonésie, le VVD adopta une attitude plutôt conservatrice. Tous les grands partis eurent du mal à se résoudre à l'abandon de la position hollandaise en Extrême-Orient. Le VVD (et le très conservateur parti protestant, l'ARP) refusait d'ailleurs de négocier avec les rebelles conduits par Sukarno.

Entre 1948 et 1952, le VVD prit part au gouvernement ; moins en raison de son poids électoral ou de convergences programmatiques avec les partis de la coalition que parce que sa participation permettait d'obtenir la majorité des deux tiers, nécessaire pour changer la constitution sur la question de l'indépendance de l'Indonésie. Le prix de sa participation au gouvernement fut l'adoption d'une attitude plus favorable au principe et au processus de décolonisation. Cela ne fut pas une tâche facile. Le VVD avait accepté l'indépendance de l'Indonésie mais lorsque Sukarno, peu de temps après l'indépendance, transforma l'Etat fédéral d'Indonésie en un Etat unitaire dominé par l'île de Java, la majorité des libéraux regrettèrent d'avoir donné leur consentement. Lors des négociations entre l'Indonésie et la Nouvelle-Guinée qui était restée en dehors de l'acte d'indépendance, le ministre libéral des Affaires étrangères Stikker se montra conciliant envers l'Indonésie. Il voulait de la sorte préserver les intérêts commerciaux des Pays-Bas dans ce pays. Mais son parti ne le suivit pas et il dut démissionner, ce qui provoqua une crise gouvernementale en 1951.

Pendant les années cinquante, le VVD fut dominé par un seul homme : Oud. Ministre des Finances dans les cabinets d'avant-guerre et maire de Rotterdam, il avait la mainmise tant sur le groupe parlementaire que sur l'organisation partisane. Au début des années soixante, alors qu'Oud était sur le point de démissionner, une révolte des structures régionales du parti mit fin à la domination de la formation par une seule personne. Dorénavant, la présidence du parti et du groupe parlementaire ne pourront plus être exercées par la même personne. Le pouvoir des structures régionales à

l'intérieur du parti s'en trouva accru mais le VVD conserva nombre de caractéristiques d'un club, dans l'acceptation française du terme.

Dans cette perspective, il est surprenant – à première vue – de constater que les événements des années soixante n'eurent guère d'effets sur la vie interne du VVD. Alors que la sécularisation et l'affaiblissement des liens entre les citoyens et les organisations traditionnelles provoquaient beaucoup de troubles politiques dans la deuxième moitié des années soixante (aux Pays-Bas comme ailleurs), le VVD en fut peu affecté. L'appel pour une démocratie plus participative eut un faible écho dans ses rangs et peu de retombées sur la composition de ses listes. Sans doute parce que la révolte des structures régionales du parti au début de la décennie avait déjà aplani des critiques possibles en provenance des jeunes concernant le *leadership* du parti qu'ils estimaient « passé de mode », non démocratique et oligarchique. Mais aussi parce que la révolte des années soixante fut surtout le fait de la gauche radicale, qui n'avait rien en commun avec le VVD : elle laissa dès lors moins de traces au VVD que dans les partis de gauche. Enfin, et c'est le plus important, le VVD était la moins « pilarisée » des grandes formations hollandaises. Arend Lijphart l'a décrit dans son étude bien connue sur la démocratie consociationnelle aux Pays-Bas ⁷, la société hollandaise jusqu'au milieu des années soixante, était profondément segmentée entre catholiques, protestants, socialistes et libéraux. Ces divisions ne se manifestaient pas seulement au niveau politique, mais aussi dans la société civile, organisée selon des clivages économique-social et philosophique. Ainsi, des réseaux d'organisations qui partageaient la même idéologie ou la même religion furent-ils fondés à partir du début du XX^e siècle. Ces réseaux étaient appelés *zuilen* ou « piliers » et le processus tout entier de segmentation de la société fut qualifié de *verzuiling* ou « pilarisation ». Seule la coopération entre élites au sommet des piliers empêchait l'écroulement du système. Mais l'intégration et la cohérence du *zuil* n'étaient pas les mêmes dans chaque pilier : importantes dans les piliers catholique et protestant, un peu moindres dans le monde socialiste et presque inexistantes dans la famille libérale, qui pouvait difficilement se voir qualifiée de pilier. Dans les années soixante, lorsque la « pilarisation » commença à se désintégrer suite au processus que nous avons mentionné (sécularisation et sortie des citoyens des structures des piliers), les familles politiques les plus pilarisées furent ébranlées en profondeur ⁸ : les liens entre le parti catholique et l'Église catholique s'érodèrent et les rapports entre les syndicats et le PvdA se rompirent. Si au début de leur existence, ces partis pouvaient compter sur d'autres organisations sociétales pour le recrutement, la mobilisation et l'intégration de leurs électeurs dans leurs rangs, il n'en va plus de même depuis. Les partis doivent désormais compter sur leurs propres forces : d'où des transformations importantes des partis religieux et social-démocrate. Le VVD eut moins de problèmes. Au contraire, après quelques années, il sut tirer profit du processus de « dépillarisation ». Sous la direction plutôt populiste de Hans Wiegel, les performances électorales du VVD s'améliorèrent considérablement dans les années soixante-dix.

Tableau 2
Résultats électoraux de 1977 à 1998

Elections	1977	1981	1982	1986	1989	1994	1998
CDA*	31,9 (49)	30,8 (48)	29,4 (45)	34,6 (54)	35,3 (54)	22,2 (34)	18,4 (29)
PvdA	33,8 (53)	28,3 (44)	30,4 (47)	33,3 (52)	31,9 (49)	24,0 (37)	29,0 (45)
VVD*	17,9 (28)	17,3 (26)	23,1 (36)	17,4 (27)	14,6 (22)	20,0 (31)	24,7 (38)
D66	5,4 (8)	11,1 (17)	4,3 (6)	6,1 (9)	7,9 (12)	15,5 (24)	9,0 (14)
GL*	4,3 (6)	6,7 (9)	6,6 (9)	3,3 (3)	4,1 (6)	3,5 (5)	7,3 (11)
CPN	1,7 (2)	2,1 (3)	1,8 (3)	0,6 (0)	-	-	-
PSP	0,9 (1)	2,1 (3)	2,3 (3)	1,2 (1)	-	-	-
PPR	1,7 (3)	2,0 (3)	1,7 (2)	1,3 (2)	-	-	-
EVP	-	0,5 (0)	0,7 (1)	0,2 (0)	-	-	-
Orthodoxes et calvinistes	3,1 (4)	4,0 (6)	4,2 (6)	3,6 (5)	4,1 (6)	4,8 (7)	5,1 (8)
SGP	2,1 (3)	2,0 (3)	1,9 (3)	1,7 (3)	1,9 (3)	1,7 (2)	1,8 (3)
GPV	1,0 (1)	0,8 (1)	0,8 (1)	1,0 (1)	1,2 (2)	1,3 (2)	1,3 (2)
RPF	-	1,2 (2)	1,5 (2)	0,9 (1)	1,0 (1)	1,8 (3)	2,0 (3)
Parti des paysans	0,8 (1)	0,2 (0)	-	-	-	-	-
DS'70	0,7 (1)	0,6 (0)	-	-	-	-	-
CD*	-	0,1 (0)	0,8 (1)	0,4 (0)	0,9 (1)	2,5 (3)	0,6 (0)
SP	-	-	0,5 (0)	0,4 (0)	0,4 (0)	1,3 (2)	3,5 (5)
AOV	-	-	-	-	-	3,6 (6)	-
UNIE 55+	-	-	-	-	-	0,9 (1)	-
Autres	2,1 (0)	0,9 (0)	0,8 (0)	0,9 (150)	0,8 (0)	1,7 (0)	1,9 (0)
Total	100 (150)	100 (150)	100 (150)	100 (150)	100 (150)	100 (150)	100 (150)
Taux de participation	88	87	81	85,8	80,3	78,7	73,2
Electorat (en millions)	9,5	10	10,2	10,7	11,1	11,5	11,8

* Le parti ou ses prédécesseurs.

Dans le sud catholique du pays surtout, le VVD réussit à gagner des électeurs qui auparavant votaient pour le parti catholique. Les libéraux profitèrent aussi de la radicalisation du PvdA. Le PvdA pratiqua une stratégie de polarisation afin de donner à l'électorat un choix très clair entre la gauche et la droite. Ce faisant, le PvdA se coupa de nombre d'électeurs catholiques ou protestants. Ajoutons que le VVD fut le parti d'opposition le plus important au cabinet de centre-gauche, conduit par le social-démocrate Den Uyl. Entre 1971 et 1981, le VVD passa de 10,3 % à 17,9 % des suffrages. En général, les libéraux grimpaient pendant les périodes d'opposition et perdaient lors des participations gouvernementales. Cela explique la fluctuation de la courbe électorale du VVD pendant les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. En 1981, après quatre ans de participation au gouvernement en coalition avec le CDA, le parti recula; en 1982, il tira profit de son opposition à l'exécutif PvdA/D66/CDA; en 1986 et en 1989, il perdit à nouveau du terrain après la participation au gouvernement en coalition avec le CDA; en 1994, il parvint à convaincre beaucoup d'électeurs sous le *leadership* de Frits Bolkenstein. 1994 rompt un cycle car Bolkenstein réussit à faire gagner le VVD en 1998 après une période de participation gouvernementale. Sa représentation parlementaire passa de 31 à 38 (sur un total de 150).

A l'évidence, même s'il y a eu des fluctuations, le VVD est devenu l'une des plus importantes forces politiques aux Pays-Bas (tableau 2). Et il est très peu probable que le CDA puisse regagner la majorité de ses électeurs. Le scrutin de 1998 démontra, au contraire, le déclin continu du parti chrétien démocrate. Le processus de sécularisation qui commença à se manifester sur la scène politique pendant les années soixante et que camoufla la direction pragmatique du Premier ministre Lubbers pendant les années quatre-vingt, s'imposa de nouveau dans les années quatre-vingt-dix. Il est certes possible que les positions du VVD s'érodent suite au remplacement de Bolkenstein par Hans Dijkstal, ancien ministre de l'Intérieur. Mais l'ère confessionnelle est définitivement passée, plaçant le VVD d'une manière permanente à côté des forces les plus importantes du système politique hollandais.

C. D66

On ne peut en dire autant de D66. Fondé en 1966, par des *homines novi* politiques, D66 est autant le produit de l'idéologie des années cinquante que de la vague de démocratisation des années soixante. Dans son *Appel* aux Hollandais qui étaient préoccupés par la détérioration grave de leur démocratie – 1966 –, le parti demandait la démocratisation radicale de la politique et de la société. Pour accroître son influence électorale lors de la formation du gouvernement, D66 avait proposé l'élection directe du Premier ministre. Dans la foulée, le parti prônait le principe de l'élection directe des maires (aux Pays-Bas, les maires sont encore nommés par le gouvernement national). Pour renforcer les liens entre les électeurs et leurs représentants, il proposait d'introduire un système électoral comportant plusieurs districts à la place du système proportionnel dans le cadre d'un district national, toujours en place aujourd'hui⁹. L'accent mis sur les changements institutionnels correspondait avec l'appel pour plus de démocratie. En interne, le parti répondit à cette demande par l'introduction de plusieurs éléments de la démocratie directe dans sa structure partisane. Ainsi, tous les membres ont le droit de parler et de voter au Congrès national et tous peuvent

participer à l'élection des candidats pour les élections nationales par la procédure du vote postal. Ce système est toujours d'application.

Outre cette défense des mécanismes de démocratie directe, D66 est aussi marqué par l'idéologie de la fin des années cinquante. Il s'est explicitement qualifié de « pragmatique » et il n'a voulu être associé à aucune idéologie traditionnelle, dépassée selon lui, du XIX^e siècle. Cette attitude a rendu les opinions de D66 en matière socio-économique plutôt ambiguës. En revanche, D66 a été un des premiers partis aux Pays-Bas à avoir mis en évidence l'importance de la protection de l'environnement. De ce point de vue, D66 a été un proto-parti d'un parti post-matérialiste (en contraste avec le VVD qui est majoritairement un parti matérialiste dans les termes proposés par Inglehart).

La stratégie politique de D66 a évolué dans le temps. Il a d'abord voulu faire exploser le système partisan, en se posant comme une menace pour les partis les plus importants déjà établis. Avant de collaborer avec le PvdA et avec le nouveau parti radical pour offrir aux électeurs un choix entre les blocs progressiste et conservateur. Lorsque ce deuxième essai de percée dans le système politique échoua au début des années soixante-dix, D66 fut à deux doigts de disparaître. Son soutien électoral se volatilisa et le Congrès du parti faillit proclamer l'auto-dissolution du parti. Elle n'eut pas lieu parce qu'il était stipulé de manière formelle qu'un quorum était nécessaire pour prendre une telle décision. Le parti continua donc d'exister formellement pendant les années 1974-1976, en hibernation. En 1976, un nouveau leader, Terlouw, ramena D66 sur la scène politique. En 1977, le parti obtint huit sièges au Parlement et dix-sept, en 1981. Mais la médiocre performance de 1982 (six sièges) montre que D66 dépend du vote flottant ; en d'autres termes, des indécis. Si le VVD a réussi à tirer profit de la « déparlisation » d'une manière structurelle, il n'en va pas de même pour D66. Cette formation n'est pas parvenue à s'enraciner solidement dans le système politique hollandais.

Certes le retour, en 1985, à la direction du parti de Van Mierlo, qui en avait été le principal fondateur en 1966 et son premier chef, eut un impact indéniable. Sous sa direction charismatique, D66 devint en 1994 le quatrième parti hollandais (24 sièges) : reste à déterminer dans quelle mesure cette avancée est due à la personnalité de Van Mierlo, qui avait beaucoup gagné en popularité grâce à son opposition. En 1994, D66 profita très certainement du mécontentement général envers la politique. Mais en 1998, le reflux fut au rendez-vous : un an auparavant, Van Mierlo avait quitté la direction du parti et la liste de D66 était conduite par le ministre de la Santé, Els Borst. La chute fut très importante bien que moins spectaculaire que les sondages ne l'avaient annoncée : le nombre de sièges tomba à quatorze. Els Borst obtint à nouveau le ministère de la Santé, dans une coalition violette renouvelée. La direction du parti fut confiée au jeune chef de groupe à la Chambre, Thom de Graaf.

Au printemps 2000, De Graaf lança un débat sur les pouvoirs politiques de la reine. Comme démocrate, il voulait les limiter, tout en conservant à la monarchie son importance symbolique. Reste à savoir si ce débat aura un impact sur la position électorale de D66.

Tributaire de résultats électoraux fluctuants, D66 peut cependant parvenir à se créer sa propre « niche » idéologique dans le système hollandais de partis, ce qui

le rendrait moins dépendant de la popularité personnelle de son chef. Au fil des années, D66 s'est de plus en plus présenté dans des termes idéologiques. Fondé comme un parti pragmatique, il a voulu être une « alternative raisonnable » aux partis traditionnels, dans les années quatre-vingt, pour devenir un parti progressiste libéral (selon quelques-uns de ses membres) à la fin de cette décennie. Il n'a toujours pas de déclaration de principes, mais son programme politique contient de plus en plus de déclarations idéologiques. Finalement, à l'automne de 1998, D66 a choisi de se nommer parti social-libéral, tout en mettant en évidence le fait qu'il n'y avait aucun changement idéologique réel ¹⁰. L'étiquette ne faisait que confirmer l'approche adoptée par D66 depuis l'origine. Il n'y a certainement pas de « grand récit » mais le constat s'applique aussi, aujourd'hui, aux autres partis. Notons qu'une partie de D66 revendique l'héritage de la VDB d'avant-guerre ; non en termes organisationnels, mais en ce qui concerne la position idéologique. De cette manière, il y a à nouveau deux partis politiques hollandais qui prétendent appartenir à la famille spirituelle libérale.

3. Les membres et l'organisation

Nous l'avons déjà mentionné, le VVD a toujours été un parti à organisation faible ¹¹. Un des premiers leaders du parti, Stikker, écrivait dans ses mémoires que la malédiction des libéraux est leur incapacité de s'organiser ¹². Le VVD était plutôt un club qu'une organisation forte. Avec la croissance du parti dans les années soixante-dix, les choses ont changé. Le nombre de membres a crû (voir tableau 2), ce qui a mis fin à son caractère de club.

Tableau 3
Evolution des adhérents de D66 et du VVD ¹³

	1950	1960	1970	1980	1990	1997
VVD	21 271	30 000	38 000	85 881	59 074	52 197
D66	-	-	6 400	14 638	9 829	12 850

Bien que la structure formelle du VVD ait toujours été celle d'un parti de masse, seul son nombre de membres d'alors commençait à faire correspondre l'image à la réalité. En 1982, le VVD comptait plus de 100 000 adhérents. Dix ans plus tard pourtant, le reflux était drastique. L'érosion de ses affiliés se poursuit même après ses victoires électorales – 1989, 1994 et 1998. A cet égard, le VVD s'inscrit dans une tendance générale. Tous les partis hollandais ont perdu des membres des années soixante à nos jours ; phénomène qui correspond à l'autonomisation des citoyens. Le fait que le VVD ait pu accroître son nombre de membres pendant les années soixante-dix a tenu essentiellement au processus de « déparlisation » de la société et à la polarisation de cette période.

D66 ne s'est jamais approché d'un parti de masse. Son nombre d'adhérents a toujours été faible. Comme toute formation dépendant des votes flottants, il n'a pas été capable d'attirer beaucoup d'affiliés, même si leur pouvoir formel n'y est nulle part aussi grand. Apparemment, un degré élevé de pouvoirs formels pour les membres n'est pas très attractif, comme le montre bien le tableau 4.

Tableau 4

Rapport entre le nombre de membres et d'électeurs pour D66 et le VVD depuis 1963

<i>Année</i>	<i>VVD</i>	<i>D66</i>	<i>Année</i>	<i>VVD</i>	<i>D66</i>
1963	4,7	-	1982	5,3	4,2
1967	4,7	0,5	1986	5,6	1,5
1971	?	1,4	1989	5,0	1,4
1972	3,9	2,0	1994	3,0	1,1
1977	6,2	1,5	1998	2,5	1,7
1981	6,1	1,7			

Le pourcentage moyen des électeurs hollandais membres d'un parti a diminué de presque 10 % en 1963 à moins de 3 % en 1998. Comparé avec les autres grands partis, le rapport membres/électeurs du VVD a été relativement élevé jusqu'en 1998 (même si les chiffres moyens en ce qui concerne les Pays-Bas sont plutôt bas si on les compare avec le degré organisationnel des partis politiques des autres pays européens). Pour sa part, D66 est très faible dans sa capacité de convaincre les électeurs à devenir membres du parti. Son degré organisationnel est le plus bas de tous les partis hollandais.

La base étroite, en termes de membres, du VVD et surtout de D66 ne signifie pas que les affiliés de ces partis soient devenus non représentatifs des électors des partis respectifs. Pour ce qui a trait à la base sociale, il y a quelques différences. Selon un sondage réalisé en 1999, les membres de parti ont un niveau de scolarité moyen supérieur, comptent plus d'hommes que la moyenne (à l'exception de D66 où il y a un équilibre dans ce domaine) et ils sont plus vieux que les électeurs. Mais les différences entre les électeurs et les membres sont relativement minimes. En termes d'attitudes politiques et d'orientations générales, il n'y a pas de différences significatives entre les électeurs et les membres (ou entre les membres actifs et non actifs). Cette affirmation est valable pour les quatre grands partis inclus dans le projet de recherche (voir les tableaux 5 et 6) ¹⁴.

Si le nombre d'affiliés ne permet pas de définir D66 et le VVD comme des partis de masse, leurs structures organisationnelles sont pensées sur le modèle d'un parti de masse avec des sections au niveau local, l'autorité suprême du parti incarnée par le congrès et des structures verticales fortes par lesquelles l'élite partisane peut rendre des comptes.

Nous l'avons dit, D66 comporte, au niveau organisationnel, des éléments de la démocratie directe. Tous ses membres peuvent participer au congrès national, y prendre la parole et voter. Ils peuvent prendre part à l'élection des candidats pour le Parlement, par scrutin postal. De la moitié des années quatre-vingt à nos jours, la procédure est restée la même. Les adhérents reçoivent une liste avec les noms des candidats classés par ordre alphabétique, mais aussi une liste de conseils, réalisée par un comité indépendant au niveau national du parti. L'efficacité de cette liste conseillée est telle que tous les candidats suggérés se retrouvent en ordre utile sur la liste des candidats. Entre un huitième et un tiers des membres participe au processus de sélection à l'intérieur du D66, ce qui est beaucoup plus que dans les autres partis

Tableau 5
Profil des membres du PvdA, du VVD et de D66 (1999) ¹⁵

	<i>PvdA</i>	<i>VVD</i>	<i>CDA</i>	<i>D66</i>
<i>Sexe</i>				
Hommes	64	69	76	52
Femmes	36	31	25	48
Total	100 %	100 %	100 %	100 %
N=	723	631	587	902
<i>Année de naissance</i>				
Avant 1935	25	35	43	10
Entre 1935 et 1944	18	20	25	18
Entre 1945 et 1954	32	24	20	30
Entre 1955 et 1964	16	13	8	20
Entre 1965 et 1974	7	7	4	19
1975 et au-delà	1	1	0	2
Total	99 %	100 %	100 %	99 %
N=	721	628	585	900
<i>Niveau de scolarité</i>				
Ecole primaire	4	1	6	0
Secondaire inférieur professionnel	8	2	10	1
Secondaire inférieur général	10	9	14	3
Secondaire inférieur	14	19	25	8
Secondaire supérieur	5	15	9	6
Supérieur et universitaire	58	55	36	82
Total	99 %	101 %	100 %	100 %
N=	720	627	575	897
<i>Appartenance subjective</i>				
<i>à une classe sociale</i>	10	22	9	14
Classe supérieure	33	48	32	55
Classe moyenne supérieure	36	29	51	28
Classe moyenne inférieure	8	1	3	2
Classe ouvrière qualifiée	14	0	5	1
Classe ouvrière	101 %	100 %	100 %	100 %
N=	673	592	551	833
<i>Religion</i>				
Aucune	64	48	1	59
Catholique	8	18	45	15
Hollandaise réformée (protestant)	12	23	20	9
Réformée (protestant)	2	1	32	3
Autre	14	10	3	15
Total	100 %	100 %	101 %	101 %
N=	710	622	585	888

Tableau 6
*Electeurs et membres comparés sur une échelle d'autopositionnement
gauche-droite* ¹⁶

	<i>PvdA</i>			<i>CDA</i>		
	<i>Electeurs</i>	<i>Membres passifs</i>	<i>Membres actifs</i>	<i>Electeurs</i>	<i>Membres passifs</i>	<i>Membres actifs</i>
Gauche						
1, 2	10	27	37	3	2	1
3, 4, 5	65	70	58	24	43	47
6, 7, 8	24	3	5	67	48	49
9, 10	2	-	1	7	7	3
Droite						
N=	434	517	158	241	379	144
	<i>VVD</i>			<i>D66</i>		
	<i>Electeurs</i>	<i>Membres passifs</i>	<i>Membres actifs</i>	<i>Electeurs</i>	<i>Membres passifs</i>	<i>Membres actifs</i>
Gauche						
1, 2	0	0	1	3	5	5
3, 4, 5	17	14	17	58	72	74
6, 7, 8	79	75	71	39	23	21
9, 10	4	11	12	1	0	0
Droite						
N=	333	415	177	182	535	319

(en 1986 près de 9% des membres du VVD s'étaient présentés dans les structures locales pour discuter de la liste des candidats), mais peut-être pas exceptionnel si on prend en considération la facilité d'y participer ¹⁷.

En interne, comme dans les autres formations hollandaises, le groupe parlementaire est très influent. Ceci était beaucoup plus prégnant dans les années soixante, quand les députés et les groupes parlementaires commencèrent à recevoir des subventions publiques pour engager du personnel. Ainsi s'est imposé un « complexe partisan parlementaire » composé de professionnels politiques ¹⁸.

Avec le temps, la balance du pouvoir entre le groupe parlementaire et l'organisation partisane a penché de plus en plus vers le groupe. La politique quotidienne est, bien sûr, le fait des parlementaires, mais le groupe parlementaire influence aussi très fortement la rédaction des manifestes électoraux. Le pouvoir des députés est, d'une certaine manière, contrebalancé, par le monopole sur la sélection des candidats que détient le parti.

A l'intérieur du VVD, l'influence des élites des structures régionales du parti est considérable, même si le poids des personnes est limité dans le temps (une législature de quatre ans). Au sein de D66, pareil contre-pouvoir n'existe pas, parce que les structures régionales ou locales du parti ne jouent pas un rôle important dans le processus de sélection des candidats.

Aux Pays-Bas, les partis tirent l'essentiel de leur financement des cotisations des membres ¹⁹. L'argent qui vient des cercles patronaux, des syndicats ou d'autres acteurs de la société est négligeable, bien que le président du VVD ait récemment plaidé pour un rôle plus marqué du monde des affaires en ce domaine. Depuis les années soixante-dix, des subventions publiques ont été introduites pour des objectifs spécifiques (pour l'éducation des membres, pour les organisations de jeunesse et pour les instituts de recherche des partis politiques) auprès des fondations associées aux partis. La subvention directe d'Etat n'existait pas. La nouvelle loi sur les subventions publiques pour des partis, qui a été approuvée par le Parlement en 1999, stipule que les subventions pour des objectifs spécifiques seront attribuées directement aux partis, bien qu'elles ne comprennent pas de subventions destinées aux dépenses de campagne électorale. La croissance électorale des partis a comme résultat l'accumulation de plusieurs subventions pour ces objectifs, mais la position financière des organisations partisanes et de leurs fondations affiliées demeure plutôt modeste.

4. Conclusion : le paradis de Fukuyama ?

Le livre célèbre de Fukuyama sur la « fin de l'histoire » soutient que l'affrontement entre les idéologies les plus importantes comme le fascisme, le socialisme et le libéralisme est arrivé à sa fin et que le libéralisme n'aura plus à affronter de défi idéologique ²⁰ : c'est un essai convaincant de procéder à une évaluation philosophique du monde après la disparition du communisme à l'Est de l'Europe. Il s'est aussi attiré des critiques. Le nationalisme, le fondamentalisme islamique et peut-être même le communisme pourraient représenter, à l'avenir, de vrais défis pour le libéralisme. Bien que Fukuyama n'affirme pas que le libéralisme s'imposera partout sans difficulté, il soutient que le libéralisme ne connaîtra plus de compétiteurs idéologiques. Le fondamentalisme islamique reste limité au monde musulman et le nationalisme ne serait pas assez fort pour détruire la démocratie libérale comme système politique ²¹.

Si l'on applique cette thèse au système hollandais, il est évident que tous les grands partis se prononcent pour la démocratie libérale. Mais le phénomène n'est pas nouveau. Depuis la deuxième guerre mondiale au moins, tous les grands partis hollandais prônent la démocratie libérale comme cadre de référence. Ils considèrent les élections libres et le règne de la loi comme des conditions essentielles pour le système politique et ils privilégient de plus en plus les droits individuels : la nouvelle constitution hollandaise de 1983 les évoque dans le premier chapitre. En ce sens et pour des décennies encore, les Pays-Bas peuvent être considérés comme le « paradis de Fukuyama ». Ce qui ne veut pas dire que les partis libéraux spécifiques, comme D66 et le VVD, sont en expansion. Le libéralisme de Fukuyama est beaucoup plus large, plus global que l'acception européenne, continentale du mot. Il comprend des courants politiques comme la social-démocratie, la démocratie chrétienne, le conservatisme et le libéralisme qui, tous, soutiennent l'idée de démocratie libérale. Ainsi, sous le concept très large de libéralisme, on retrouve des visions différentes à l'égard de plusieurs positionnements comme l'intervention de l'Etat ou le degré de sécurité sociale, par exemple. A condition que ces visions soient compatibles avec le règne de la loi, elles ne constituent pas de grands défis idéologiques à l'encontre du libéralisme de Fukuyama. En fait, on pourrait affirmer que ces différences représentent

des éléments fondamentaux, nécessaires au bon fonctionnement de la démocratie libérale. Les élections libres impliquent le choix entre plusieurs options. Ainsi, les différences idéologiques mineures entre les partis dans les démocraties libérales s'imposent comme une possibilité et même comme une nécessité.

Aux Pays-Bas, les formations qui se qualifient elles-mêmes de libérales – surtout le VVD – ont acquis une position électorale forte pendant les années quatre-vingt-dix. La chute du mur de Berlin et ses conséquences ont contribué à leur succès. Aux yeux de l'opinion, la social-démocratie occidentale était peut-être associée au début des années quatre-vingt-dix avec le « désastre du socialisme réel » à l'Est. Mais ceci n'explique pas les changements électoraux de 1994 aux Pays-Bas. L'effondrement de la démocratie chrétienne (CDA) en 1994 n'est pas l'effet d'une contamination des événements de l'Est. La sécularisation de la société conjuguée avec les conflits internes sont à l'origine de l'érosion du CDA. De plus, l'influence croissante du néo-libéralisme économique dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix a certainement eu un rôle dans l'amélioration des performances électorales de D66 et, plus encore, du VVD²². Même si des formations comme PvdA ou le CDA ont adopté des éléments du néolibéralisme (réduisant de la sorte les distances idéologiques entre partis), les électeurs ont préféré voter pour l'original (c'est-à-dire le VVD) plutôt que pour la copie. Cela dit, il n'y a pas nécessairement de liaison entre l'essor du néolibéralisme économique et la victoire du libéralisme de Fukuyama. Ce dernier n'exclut pas un nouveau revirement de la social-démocratie, de la démocratie chrétienne ou d'autres partis politiques démocratiques. En 1998, c'est le PvdA qui a reconquis certaines positions électorales. Comme dans beaucoup d'autres pays d'Europe occidentale, la victoire du parti social-démocrate ne signifie pas nécessairement la victoire de la social-démocratie au sens classique. En optant pour « le nouveau centre », comme le SPD de Gerhard Schröder en Allemagne, ou la « troisième voie » du parti travailliste de Tony Blair, les partis sociaux-démocrates semblent avoir gagné pour s'être ralliés à une idéologie qui mélange des idées libérales sur le fonctionnement du marché et des valeurs démocrates chrétiennes plutôt que pour avoir opté pour une attitude sociale-démocrate ferme. Cette nouvelle mixité idéologique peut devenir la variante moderne de la social-démocratie et prouver ainsi l'existence de plusieurs variations à l'intérieur du courant très large du libéralisme. Ces variations entrent en compétition pour les votes des citoyens et il n'y a aucune garantie que les partis libéraux originaux auront forcément le plus de succès. La position des partis libéraux hollandais actuels est peut-être confortable (dans le cas du VVD); elle est aussi incertaine comme le montrent les fluctuations de D66.

Notes

¹ Fr. FUKUYAMA, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, New York, Free Press, 1992. Sur la convergence idéologique des partis hollandais envers le libéralisme, voir aussi : R. KOOLE, «Het belang van beginselpartijen. De plaats van beginselprogramma's in Nederlandse partijen», in Fr. BECKER, W. VAN HENNEKELER, B. TROMP, M. VAN ZUYLEN (ed.), *Inzake Beginselen. Het Zeventiende jaarboek voor het democratisch socialisme*, Amsterdam, Arbeiderspers/WBS, 1996, p. 150-176; R. KOOLE, «Dualisme en oppositie in een liberale democratie», in S.W. COUWENBERG (ed.), *De strijd gaat voort ! Liberalisme als heersende ideologie en bron van nieuwe strijd*, Baarn, 1999, p. 93-108.

² R. KOOLE, J.J.M. VAN HOLSTEYN, «Partijleden in perspectief: kiezers en leden vergeleken», *Jaarboek 1999 Documentatiecentrum Nederlandse Politieke Partijen*, Groningen, 2000. Le nombre des membres de parti qui se sont placés sur une position de droite modérée était considérablement plus petit cependant (pas même 5%) tandis que la partie des membres se plaçant sur une position radicale de gauche atteignait presque d'un tiers. Mais la majorité, tant des membres que des électeurs, s'est placée sur une position de gauche modérée.

³ *Ibid.*

⁴ A. MELKERT, «De weg van sterk naar sociaal : over de sociaal-democratie in Europa», *Socialisme & Democratie*, 1998, n° 10, p. 419-425.

⁵ Pour des informations générales sur les partis politiques hollandais, voir aussi : R. KOOLE, *Politieke partijen in Nederland : Ontstaan en ontwikkeling van partijen en partijstelsel*, Utrecht, Het Spectrum, 1996. Pour D66 et pour le VVD, voir aussi : H. DAALDER, R. KOOLE, «Liberal Parties in the Netherlands», in E.J. KIRCHNER, *Liberal Parties in Western Europe*, Cambridge, 1988, p. 151-177.

⁶ Ainsi, le terme «libéral» a, dans le cadre de la société hollandaise, une connotation différente de celle des Etats-Unis par exemple. Dans ce travail, le terme libéral est appliqué aux groupes politiques séculaires qui prônent les idées fondamentales de l'économie de marché et du règne de la loi. Il y a parmi ces partis des variations entre ceux qui proposent une intervention plus grande de l'Etat (les libéraux progressistes) et ceux qui sont moins volontaristes (les libéraux conservateurs).

⁷ A. LUPHART, *The Politics of Accomodation : Pluralism and Democracy in the Netherlands*, Berkeley, University of California Press, 1968.

⁸ Pour une rétrospective sur le développement du système politique hollandais pendant les trois dernières décennies du point de vue de la démocratie consociationnelle, voir : R. KOOLE, H. DAALDER, «The Consociational Democracy Model and the Netherlands: Ambivalent Allies?», in T. ERTMAN (ed.), *The Fate of Consociationalism in Western Europe 1968-1998* (forthcoming).

⁹ En 1999, une des réformes constitutionnelles voulues par D66 faillit causer la chute de la coalition violette. L'introduction d'un référendum spécifique (le référendum législatif correctif) avait été incluse dans le programme gouvernemental en 1998 et elle avait été acceptée par la deuxième Chambre du parlement, mais elle ne réussit pas à passer le cap du Sénat, à cause d'une défection d'un sénateur du VVD, l'ancien leader politique, Wiegel. La coalition fut sauvée par un arrangement entre les trois partis gouvernementaux dans la deuxième Chambre du Parlement. Celui-ci prévoyait qu'une proposition pour une version consultative de référendum, ne nécessitant donc pas de changement de la Constitution, serait introduite. Dans le même temps, une autre tentative de réintroduire la version voulue par D66 était faite au Parlement. Le compromis contenait assez d'éléments pour sauver l'image de D66 et ainsi lui donner la possibilité de rester dans la coalition gouvernementale avec le PvdA et le VVD.

¹⁰ Au printemps 2000, plusieurs suggestions furent avancées pour renoncer au numéro 66 dans le nom du parti, qui se serait ainsi intitulé Démocrates. En tout état de cause, cette perspective ne marque pas un changement idéologique important.

¹¹ L'histoire organisationnelle du VVD est analysée par R. KOOLE, P. LUCARDIE, G. VOERMAN, *40 Jaar Vrij en Verenigd : Geschiedenis van de VVD-partijorganisatie*, Houten, De Haan, 1988.

¹² U. STIKKER, *Mémoires : herinneringen uit de lange jaren waarin ik betrokken was bij de voortdurende wereldcrisis*, Rotterdam/Den Haag, 1966.

¹³ Source : R. KOOLE, G. VOERMAN, «Het lidmaatschap van politieke partijen na 1945», *Jaarboek 1985 Documentatiecentrum Nederlandse Politieke Partijen*, Groningen, 1986, p. 115-176; G. VOERMAN, «De ledentallen van politieke partijen, 1945-1995», *Jaarboek 1995 Documentatiecentrum Nederlandse Politieke Partijen*, Groningen, 1996, p. 192-206; *Jaarboek 1997 Documentatiecentrum Nederlandse Politieke Partijen*, Groningen, 1998, p. 18.

¹⁴ J.J.M. VAN HOLSTEYN, R. KOOLE, «Georganiseerd liberalisme: enkele bevindingen van een onderzoek onder VVD-leden», *Liberaal Reveil*, n° 1, février 2000, p. 8-18; ID., «Democraten in beeld. Enkele bevindingen van onderzoek onder leden van D66», *Idee*, mars 2000, p. 26-29; R. KOOLE, J.J.M. VAN HOLSTEYN, «Partijleden in perspectief: kiezers en leden vergeleken», *Jaarboek 1999 Documentatiecentrum Nederlandse Politieke Partijen*, Groningen, 2000.

¹⁵ J.J.M. VAN HOLSTEYN et R.A. KOOLE, «Wie zijn eigenlijk de leden van de PvdA ? Een onderzoek», *Socialisme & Democratie*, jaargang 57, n° 2, 2000, p. 93-104.

¹⁶ Source: R.A. KOOLE et J.J.M. VAN HOLSTEYN, «Partijleden in perspectief: kiezers en leden vergeleken», in *Jaarboek 1999 Documentatiecentrum Nederlandse Politieke Partijen*, Groningen, 2000.

¹⁷ R. HILLEBRAND, *De Antichambre van het Parlement: Kandidaatstelling in Nederlandse Politieke Partijen*, Leiden, DSWO, 1992.

¹⁸ R. KOOLE, «The Vulnerability of the Modern Cadre Party in the Netherlands», in R. KATZ, P. MAIR (ed.), *How Parties Organize: Change and adaptation in Party Organizations in Western Democracies*, Londres, Sage, 1994, p. 278-303. Voir aussi: K. HEIDAR, R. KOOLE (ed.), *Parliamentary Party Groups in European Democracies: Political Parties Behind Closed Doors*, Londres, Routledge, 2000.

¹⁹ R. KOOLE, «Ledenpartijen of staatspartijen ? Financiën van Nederlandse politieke partijen in vergelijkend en historisch perspectief», *Jaarboek 1996 Documentatiecentrum Nederlandse Politieke Partijen*, Groningen, 1997, p.156-182.

²⁰ Fr. FUKUYAMA, *op. cit.*

²¹ Fr. FUKUYAMA, «Nogmaals het einde van de geschiedenis», *De Volkskrant*, 28 décembre 1989.

²² Pour une approche récente sur les idées politiques et philosophiques au sein du VVD, voir *Liberal Thought and Practise: A View from the Netherlands*, La Haye, 2000.

Quelle(s) identité(s) politique(s) pour le parti démocratique luxembourgeois ?

Philippe POIRIER

1. Introduction ¹

Le parti démocratique dirigé par Lydie Polfer (actuelle vice-premier ministre) ayant recueilli sur l'ensemble du pays 22 % des suffrages exprimés lors des élections du 13 juin 1999 (soit 15 sièges sur 60, plus 3 par rapport à 1994), a remplacé le parti ouvrier socialiste luxembourgeois comme partenaire de la coalition. Depuis août 1999, le gouvernement luxembourgeois est donc le résultat d'un accord de coalition entre le parti chrétien social et le parti démocratique (libéral). Cette coalition n'est pas inédite dans l'histoire politique du pays. Avant 1984, une entente du même genre existait déjà.

Si incontestablement le contexte politique européen marque le progrès du libéralisme économique (le manifeste « Europe : la troisième voie, le nouveau centre » du 8 juin 1999 de Tony Blair et Gerhard Schröder ² stipulant la volonté de construire une gauche libérale en est une illustration parmi d'autres), il serait toutefois imprudent d'apprécier la progression électorale du parti démocratique au Luxembourg à partir de ce schéma. Outre les modifications structurelles de l'économie luxembourgeoise (la tertiarisation et la prédominance des activités financières) qui renforcent le poids électoral historique des libéraux dans la ville de Luxembourg, il convient aussi de rappeler l'identité politique et la place originale qu'occupe le parti démocratique luxembourgeois à partir des spécificités du système politique luxembourgeois.

De plus, il nous semble que l'identité politique du parti démocratique est représentative des autres partis libéraux du Benelux. Par là, nous voulons dire que si le parti démocratique et ses prédécesseurs (la Ligue libérale et les différents mouvements radicaux libéraux de l'entre-deux-guerres) ont certes emprunté la stratégie et subi l'influence du Freie demokratische Partei (FDP) Die Liberalen allemand, il n'en demeure pas moins que leurs identités politiques dualistes les rapprochent des

expériences néerlandaise et belge. Pour cela, il faut rappeler que ces dernières ont été engendrées lors de la structuration originale de leurs systèmes politiques respectifs à la fin du siècle dernier ³. Bien sûr, il faut ici faire allusion avant tout au clivage laïcité/Eglise qui n'a pas permis de replacer les partis libéraux du Benelux dans une stricte dichotomie gauche/droite.

Par conséquent, si l'on souhaite définir l'identité du parti démocratique au Luxembourg, il faut éviter deux écueils.

D'une part, considérer le parti démocratique comme la seule expression luxembourgeoise de la vague néo-libérale quelque peu thatchérienne qui ébranle les fondations du modèle keynésien européen. Cette fausse impression est d'autant plus confortée du fait de l'importance de la place financière de la « cité/Etat » du Luxembourg dans la restructuration économique de l'Union européenne.

D'autre part, l'identité politique du parti démocratique ne peut être comparée aux autres partis politiques libéraux européens. En effet, s'il existe un lieu de comparaison possible, il faut le restreindre au seul Benelux ou au FDP allemand. Car, les partis « bourgeois » (au sens scandinave du terme) ⁴ libéraux ont le plus souvent tenté d'apparaître dans le rôle de parti de la Réforme. Leurs courbes électorales réciproques sont d'ailleurs étonnamment similaires ⁵. Cette volonté réformatrice n'est toutefois pas continue dans l'histoire du parti démocratique. Car derrière le terme « réformateur » se sont multipliés les projets qui, souvent, étaient contradictoires ⁶.

2. Le système politique au Luxembourg et ses implications

Avant d'aborder l'identité politique du parti démocratique, évoquons la dynamique électorale qui est liée à la structuration originale du système politique luxembourgeois. Pour ce faire, nous souhaitons aborder les deux éléments constitutifs du système politique luxembourgeois : le système électoral qui repose sur le vote panaché ; les partis politiques qui sont obligés de former un gouvernement de coalition.

A. Le système électoral

Les soixante députés qui composent la Chambre des députés sont élus dans le cadre d'un scrutin proportionnel. Les sièges sont répartis dans quatre circonscriptions électorales (Centre : 21, Est : 7, Nord : 9 et Sud : 23) ⁷. Chaque électeur dispose d'autant de suffrages qu'il y a de députés dans sa circonscription à élire. Il peut attribuer deux suffrages à chacun des candidats jusqu'à concurrence du total des suffrages dont il dispose ⁸. Ce qui permet la multiplicité des modalités de vote au Luxembourg ⁹.

Le vote de la liste en entier accorde un suffrage à tous les membres d'une seule liste. Sans aucun doute, ce vote exprime l'attachement de l'électeur envers son parti et les consignes qui ont été données. Il peut exprimer aussi le malaise d'une partie de l'électorat qui, ne possédant pas d'informations suffisantes sur les candidats, choisit délibérément de voter en faveur de la liste entière par « atavisme politique ».

Le vote individualisé sur une même liste est la possibilité offerte à l'électeur d'exprimer son vote sur un nombre restreint de candidats appartenant à la même liste, en donnant à chacun entre 0 et 2 suffrages. S'il le souhaite, il peut attribuer deux votes au même candidat, exprimant ainsi sa reconnaissance, son adhésion et parfois son

plébiscite envers tel ou tel candidat. Un électeur pourra aussi arbitrer le *leadership* au sein du parti par ce vote. Notamment en attribuant des voix supplémentaires à des candidats autres que la tête de liste.

Le vote panaché ¹⁰ est la possibilité offerte à l'électeur de répartir ses suffrages sur deux ou plusieurs listes. Le nombre de suffrages distribués ne doit pas être supérieur au nombre total des sièges assignés à sa circonscription. Le vote panaché est l'expression de la souveraineté de l'électeur. Il se joue ainsi des consignes partisans ¹¹.

Cette liberté laissée à l'électeur entraîne une double conséquence non négligeable sur la vie interne des partis politiques eux-mêmes. D'une part, ils auront intérêt à désigner des candidats qui attirent un fort vote personnalisé. D'autre part, les élus, suivant leurs scores personnels obtenus, auront tendance à assumer une plus grande distance envers leur parti. Ce qui parfois n'est pas sans risque pour la cohésion interne des partis, *a fortiori* lors de la composition du gouvernement.

Aussi, les partis luxembourgeois ne sont que des filtres institutionnels. Ils ne font que sélectionner les candidats au sein d'une «sub-culture» politique (chrétienne, socialiste ou libérale). Ils ne sont en aucun cas les acteurs déterminants lors de l'élection des députés.

Ce processus de légitimation nous apparaît d'autant plus important dans le système politique luxembourgeois qu'il est assez original par rapport à ses voisins immédiats. Soulignons aussi les faibles dimensions du marché politique luxembourgeois. En effet, l'électeur a un rapport beaucoup plus proche avec son député que son homologue belge ou allemand. Cette proximité est l'une des sources de la légitimité politique au Luxembourg. Alors que la légitimité politique en France a été longtemps marquée par le «rapport distance/autorité» qui existait entre l'écu et l'électeur, c'est tout le contraire qui prévaut au Luxembourg. La légitimité politique est inscrite dans le rapport de proximité entre l'écu et l'électeur. Ce qui permet (selon nous) à ce dernier d'user plus volontiers du système du vote panaché. Les partis ont donc tout intérêt à choisir des candidats qui, sur leur seule réputation, captent un nombre important de suffrages; bien au-delà de la représentativité naturelle de la culture politique qu'ils défendent. En d'autres termes, le vote panaché combiné au vote obligatoire a pour effet la personnalisation du vote au Luxembourg.

B. Le système des partis

Toutefois, le système électoral ne conduit pas à une trop grande fragmentation électorale. Les changements au sein du gouvernement «se font en douceur»; par l'éviction de l'une des trois formations politiques principales (le PCS, le POSL, le DP). Le système politique se protège aussi de l'émergence de toute formation extrémiste.

En effet, en dépit de l'effet multiplicateur du nombre des listes qui traditionnellement est associé au scrutin proportionnel, le système des partis luxembourgeois est d'une remarquable stabilité. Elle s'exprime de deux façons : quant à la nature des coalitions, puisque celles-ci sont toujours composées du parti chrétien social, du parti ouvrier socialiste luxembourgeois et du parti démocratique, et ce depuis 1947; quant au nombre de partis représentés à la Chambre depuis 1947.

Coalitions gouvernementales depuis 1959 et le Premier ministre en exercice

1959	PCS-PD	Werner	1979	PCS-PD	Werner
1964	PCS-POSL	Werner	1984	PCS-POSL	Santer
1968	PCS-POSL	Werner	1989	PCS-POSL	Santer
1974	PD-POSL	Thorn	1994	PCS-POSL	Junckher
			1999	PCS-PS	Junckher

Entre 1959 et 1984, les trois partis membres des coalitions gouvernementales successives ont détenu entre 49 et 57 des 60 sièges à pourvoir. Si l'on considère les dissidences survenues en 1964 au sein du parti démocratique, par la création du Mouvement d'initiative populaire, en 1974 et 1979 au sein du POSL, par les créations du parti social-démocrate et du parti des socialistes indépendants, qui remportèrent entre 2 et 6 sièges, on remarquera l'étonnante stabilité du système politique luxembourgeois¹². En 1984, cette stabilité a été toutefois perturbée par l'émergence des mouvements écologistes (unis en 1993 sous le nom de Déi Greng) et, en 1989, du parti protestataire 5/6-ADR (Aktiounskomitee fir Demokratie a Rentegerechtegkeet) dont la principale revendication est l'équité des retraites entre pensions du secteur privé et du secteur public¹³.

Cette stabilité du système politique luxembourgeois s'explique par deux éléments : les trois partis principaux (PCS, POSL et DP) occupent chacun un espace électoral et une position institutionnelle forte (ce qui leur permet de se succéder en coalition) ; la constitution de coalitions gouvernementales qui associent le plus souvent les partis de centre-droit et de la gauche sociale-démocrate depuis 1937¹⁴ assurent la stabilité, par la multiplication des accords au niveau des dirigeants des associations et des mouvements acteurs des jeux économique et politique.

Le parti chrétien social luxembourgeois demeure le parti pivot du système politique. Il a connu un certain fléchissement électoral depuis sa création en décembre 1944 (44,71% des voix), mais il reste à l'instar de la CDU allemande et des autres partis chrétiens démocrates du Benelux (CDV flamand-CDA hollandais) ce que l'on peut qualifier de « parti de l'Etat » (*Staatstragend*)¹⁵. Par cette dénomination, il faut entendre ceci : les partis, qui par l'influence et l'importance de leurs réseaux associatifs (notamment les syndicats et les organisations culturelles), leur enracinement électoral et leur capacité à intégrer et à sélectionner les cadres politiques, sont toujours ou presque membres de la coalition gouvernementale.

En 1974 cependant, eu égard à ses résultats électoraux jugés médiocres, la direction nationale décida de retourner dans l'opposition, cédant la place à une coalition inédite entre le PD et le POSL, sous la présidence du libéral Gaston Thorn.

Le mouvement socialiste luxembourgeois se distingue peu de l'histoire des autres partis socialistes et sociaux-démocrates de l'Europe occidentale¹⁶. C'est ainsi que l'industrialisation (quoique plus tardive en ce qui concerne le Luxembourg¹⁷) a créé à la fin du siècle dernier les conditions d'une culture « ouvrière » ; le syndicalisme et les idées socialistes¹⁸ allaient en marquer définitivement les bornes jusqu'au milieu des années soixante-dix. Le congrès de Wormeldange en 1970 fut « toute proportion gardée » l'équivalent du congrès de Bad Godesberg pour le SPD allemand¹⁹.

Deux grandes tendances ont existé au sein du POSL, ce qui lui a permis de constituer rapidement des alliances avec les libéraux ou les chrétiens démocrates ²⁰.

Ce que l'on peut appeler la «gauche libérale» du mouvement socialiste (en référence à l'attachement aux libertés publiques et aux droits politiques liés à la souveraineté de l'individu) choisit toujours l'alliance avec les libéraux. La question scolaire en 1912, la mobilisation contre la «loi muselière» de 1937, la *déconfessionnalisation* de l'enseignement de la morale en 1968 permirent occasionnellement des alliances politiques avec la Ligue libérale et son successeur le parti démocratique ²¹.

Le mouvement socialiste luxembourgeois est également et avant tout l'expression de la puissance syndicale ouvrière à l'intérieur du parti. Le mouvement socialiste luxembourgeois a toujours été fort dépendant de la politique syndicale (en cela il se rapproche du SPD allemand). Cette prégnance du syndicalisme au sein du mouvement socialiste luxembourgeois (principalement l'OGBL, Onofhänge Gewerkschaftsbond Letzeburg) a eu une influence non seulement sur la composition sociologique des cadres et des parlementaires du parti mais aussi sur les orientations sociales-démocrates du mouvement socialiste luxembourgeois, ce qui a permis dans une certaine mesure son statut de parti de coalition.

Enfin, il faut noter que le POSL occupe surtout des positions fortes dans les municipalités du Sud du pays. Il doit donc à la fois consolider sa position dans l'administration municipale où il dispose de relais hiérarchiques et de pouvoirs d'initiative très importants (pour s'assurer sa clientèle électorale) tout en tentant d'élargir sa base sociale, en établissant des compromis avec ses partenaires de gouvernement.

La recherche du consensus a permis de surmonter les clivages et fragmentations (toujours à l'œuvre) de la société, qu'ils soient d'ordre politique, religieux ou identitaire. Car les partis politiques en place membres de la coalition incarnent un utilitarisme, où les politiques publiques ne sont que l'organisation d'une redistribution des besoins matériels à des groupes socioprofessionnels ou à des communautés particulières. Cette fonction dévolue et acceptée par les principaux partis politiques luxembourgeois (PD, PCS, POSL) est d'autant plus adéquate qu'elle s'accompagne de l'expansion croissante du domaine d'intervention de l'Etat ²²: «... On assiste chez nous à un affaiblissement des structures intermédiaires classiques que sont le parlement et les partis politiques au profit d'autres forums délibératifs où la représentation fonctionnelle supplée la représentation politique. Dans la mesure où ces structures ne présentent pas les mêmes garanties de transparence que l'encontre parlementaire, le débat public se voit inévitablement occulté...» ²³.

Le système politique luxembourgeois est donc caractérisé par le souci qu'ont les trois grands partis de ne pas apparaître comme des formations trop idéologiques du fait qu'elles ne pourraient pas entrer en coalition. En raison de la dimension réduite du pays renforçant et nécessitant ainsi le maintien d'un niveau de proximité très élevé entre l'élu et l'électeur, les partis doivent aussi se préoccuper perpétuellement de l'écart qui peut exister entre leurs revendications politiques et les revendications sociales que leurs «clientèles électorales» mettent en avant.

Dès lors, dans la question qui nous préoccupe, un parti libéral qui se contenterait d'imposer les principes d'un « ordo-libéralisme »²⁴ d'inspiration allemande ou anglo-saxonne ne pourrait pas se perpétuer ou serait ramené à la portion congrue, ce qui l'écarterait du pouvoir.

3. Les paradoxes du parti démocratique luxembourgeois

Après avoir rappelé les principaux éléments qui structurent le système politique luxembourgeois, il est nécessaire de comprendre la structuration originale de son identité politique.

Sur un plan socio-politique, le parti démocratique s'accommode une double identité politique tout au long de son histoire. Premièrement, une tendance réformatrice plutôt « intellectuelle » qui a toujours marqué sa volonté de promouvoir les valeurs d'un libéralisme « social ». Le meilleur exemple de la permanence réformatrice fut la constitution du gouvernement de coalition libérale-socialiste sous la présidence de Gaston Thorn en 1974. Cette coalition fut à l'origine d'une série de mesures progressistes concernant parmi d'autres le droit à l'avortement. Deuxièmement, une tendance conservatrice plutôt représentée dans ce qu'il faut appeler le monde des « indépendants » (commerçants, artisans et professions libérales, aujourd'hui les cadres supérieurs, etc.). Elle est traditionnellement opposée au développement de l'Etat providence et la circonscription Centre (surtout la ville de Luxembourg) constitue le fief électoral du parti.

Sur un plan stratégique, le parti démocratique a toujours oscillé entre deux stratégies : des alliances circonstancielles au plan national avec le POSL et le PCS et une alliance uniquement de centre droit avec le PCS à Luxembourg. Cette tactique électorale se modifie lorsque l'un des deux partenaires semble abandonner en partie son espace électoral.

A. L'héritage politique du parti démocratique

Afin de comprendre en partie le succès du parti démocratique lors des élections législatives de 1999, il nous apparaît essentiel de retracer son histoire politique ; histoire d'une double identité politique conflictuelle qui est la source de la légitimité et de la permanence du parti démocratique dans le système politique luxembourgeois.

A l'origine, la Ligue libérale (créée le 17 janvier 1904 sous la présidence d'Alphonse Munchen), père putatif du parti démocratique, rassembla les bourgeoisies citadines (souvent francophiles) en partie liées à la grande industrie qui choisirent de s'opposer à l'Eglise au nom des principes des révolutions libérales²⁵ ; c'est-à-dire le courant libéral attaché aux principes de la société *démo-libérale*. Son combat contre l'Eglise ne doit pas être perçu comme le refus de toute forme religieuse mais plutôt comme posant les limites de la sphère religieuse (demeurant selon lui comme une manifestation proprement personnelle) au sein de la sphère politique moderne. L'engagement en faveur d'une société politique sécularisée a parfois débouché sur des alliances de circonstance avec la gauche luxembourgeoise. En 1912, lors du vote de la loi scolaire, on assista à la constitution du « Bloc des gauches » (parti socialiste et Ligue libérale) qui visait à endiguer l'expansion croissante du mouvement clérical.

Ajoutons que la Ligue libérale était par excellence le parti des notables à l'image de Paul Eyschen (ministre d'Etat de 1888 à 1915 qui n'appartint jamais au parti en tant que tel bien qu'il le dominât jusqu'à sa mort en 1915). Et ceci demeura toujours une constante pour le « monde libéral » luxembourgeois. Aux notables citadins dominant la chambre avant l'introduction du suffrage universel en 1919, succéda (sans qu'il y ait un lien direct évidemment) l'importance des personnalités dans l'émergence et la consolidation du parti libéral contemporain : Gaston Thorn et Colette Flesch. En d'autres termes, le courant libéral au Luxembourg a toujours été un parti de notables ; les fortes individualités firent en partie la fortune du parti ²⁶.

Dans une certaine mesure son identité politique et sa légitimité acquise du clivage Eglise/laïcité n'est pas sans rappeler l'identité du parti radical en France. Parti des notables liés en partie à la franc-maçonnerie qui se situait à gauche sur le terrain des valeurs politiques mais résolument à droite en matière de politique économique ²⁷.

Suite à l'introduction du suffrage universel et à son ouverture aux femmes en 1919 ²⁸ (la Ligue libérale y était opposée craignant que le vote féminin soit contrôlé de fait par l'Eglise), les années vingt sont marquées par l'érosion électorale des libéraux. En plus de l'introduction du scrutin universel fragilisant le parti des notables qu'était la Ligue libérale, l'adoption d'un programme social par la Droite (préfiguration du parti chrétien social) entraîne la dislocation du « Bloc des gauches ». De plus, les libéraux furent confrontés à des divisions internes qui opposèrent « libéraux conservateurs » et « libéraux progressistes ». En décembre 1924, les « libéraux progressistes » créèrent la Fédération radicale socialiste avec une dissidence socialiste. Toutefois confrontée à la concurrence socialiste, la nouvelle fédération radicale se rapprocha du parti de la droite (principal parti et garant de l'indépendance et du maintien de la monarchie au Luxembourg) en dépit de la préférence du régime républicain et référendaire qui avait été introduit dans son programme de fondation.

En 1928, Marcel Cahen, à la tête d'une fraction défendant les principes libéraux progressistes, créa le parti radical et un journal, le *Freie Presse*. Il y dénonçait l'attitude des membres de la Fédération radicale socialiste face au règlement de la question ferroviaire avec la Belgique et à l'abandon du programme réformiste social par les radicaux socialistes du fait de leur participation au gouvernement de P. Prüm et de J. Bech ²⁹.

Face à cet éclatement de la famille libérale et sous l'impulsion de Gaston Diderich, la mouvance progressiste demeurée au sein de la Fédération radicale socialiste plaça en minorité la mouvance conservatrice de Robert Brasseur, fondateur du mouvement libéral au début du siècle. Après de multiples dissensions au sein de la famille libérale qui virent la concurrence de deux mouvements radicaux (le radical et le radical socialiste) et qui ne doivent pas être séparés de la question des animosités personnelles, la famille libérale se regroupa de nouveau en un parti unitaire radical libéral en février 1933 (Radikalliberale Partei) autour de Gaston Diderich qui incarna cette fois-ci la tendance « libérale conservatrice » ! En effet, ce dernier fut partisan d'une participation au gouvernement de la Droite. En décembre 1935, les députés radicaux-libéraux manifestèrent ce tournant libéral-conservateur par leur vote sur l'ajournement des contrats collectifs.

Malgré des réserves, le parti radical se prononça aussi en faveur du vote de la loi «muselière» de 1937. Sous prétexte de défendre «l'ordre social et politique», cette loi souhaitait interdire les activités du parti communiste luxembourgeois ³⁰. Ceci provoqua de nouvelles divisions au sein du parti. L'éditorialiste Frantz Clement, le juriste Alex Bonn et le mouvement des jeunes libéraux (jeunes gardes progressistes) s'opposèrent à la loi au nom des principes constitutionnels et en raison de son caractère liberticide. L'échec du référendum sur la loi «muselière» renforça l'aile progressiste. Elle fut tentée par une nouvelle alliance avec le parti socialiste (d'autant plus que la position officielle du parti lors de la campagne référendaire fut sanctionnée aux élections partielles de 1937-1938) ³¹.

Le 2 juin 1945, sous l'impulsion d'Emile Hamilius (ancien bourgmestre de la ville de Luxembourg) et Eugène Schaus, la famille libérale se rassembla au sein d'un nouveau parti, le Groupement patriotique et démocratique. Il participa aux gouvernements de coalition avec le parti chrétien social. Les fondateurs du mouvement définirent le parti comme un «groupe du centre» qui défendrait les intérêts des résistants et contribuerait, sur une base politique démocrate et libérale, à la reconstruction matérielle et morale du pays. Lors des élections communales et parlementaires d'octobre 1945, le Groupement put s'imposer comme le troisième parti du pays avec 18 % des voix, il obtint neuf sièges au Parlement. Le Groupement participa au gouvernement d'Union nationale jusqu'à sa dissolution en 1947. A partir de cette date, il entra en coalition avec le seul PCS et sous l'impulsion de Lucien Dury (premier président du parti en 1948), il adhéra à l'internationale libérale. En avril 1954, le Groupement choisit de se dénommer parti démocratique ³². Lors de ce congrès, l'adjectif libéral fut rejeté par la majorité des délégués dans la mesure où il aurait signifié (pour le système politique luxembourgeois) la réactivation de l'anticléricalisme.

Le Mouvement indépendant populaire, dissidence libérale droitière (en remportant deux sièges aux élections de 1964), permit à l'aile «progressiste libérale» de s'imposer de nouveau à la direction du parti démocratique. Ce recentrage sous la férule de G. Thorn, dégagé de tout dérive droitière, permit la constitution d'un gouvernement historique de coalition avec le POSL en 1974, écartant, pour la première fois depuis 1926, les chrétiens sociaux du pouvoir !

B. Les aspects du libéralisme luxembourgeois contemporain

En 1974, le parti démocratique s'était présenté comme un parti moderniste qui voulait rompre avec les anciens clivages de la politique luxembourgeoise pour s'attacher à promouvoir de nouvelles questions sociales et économiques (son slogan était alors «*Um Richtege We Mat Der Parti démocratique*» «– Sur la voie – bonne, juste – avec le parti démocratique» ³³). La coalition inédite entre socialistes et libéraux au pouvoir fut très décriée par le journal *Wort* ³⁴ qui la considérait comme «contre nature». L'engagement du *Wort* se fit surtout sur les questions d'éthique, car les milieux catholiques jugèrent avec sévérité les «mesures modernistes» promises par la nouvelle coalition (notamment au sujet de l'avortement, du divorce, de la réforme du système pénitencier, et dans le domaine de l'enseignement ³⁵).

De cette époque date sans doute ce qui a contribué à l'instauration du système politique luxembourgeois contemporain. En effet, le nouveau gouvernement libéral-socialiste fut confronté à la nécessaire reconversion des sites industriels sidérurgiques. Au lieu de s'inspirer des principes du libéralisme économique, le gouvernement de coalition invita les deux principales organisations syndicales du pays (la Lëtzebuerger Chrëscheleche Gewerkschafts bond – LCGB – proche des chrétiens sociaux et l'OGBL, proche des socialistes) et les organisations patronales à rechercher un consensus sur la définition des nouvelles politiques publiques à engager ³⁶.

Cette politique innovatrice fut symbolisée par la mise en place de la concertation tripartite ³⁷, qui est, à l'origine, un lieu de négociation entre le gouvernement, les organisations patronales et syndicales afin de proposer un mode de reconversion du secteur de la sidérurgie. Elle reproduisait, dans le système de régulation sociale et économique, le système de concertation qui existait depuis 1937 lors de la constitution des gouvernements. La loi du 24 décembre 1977 créait une commission composée de douze représentants répartis à égalité entre le gouvernement, les industriels et les syndicats. Chaque parti devait donner son accord pour qu'une décision puisse être prise (par exemple la suspension de l'indexation des salaires sur le coût de la vie, le gel des dividendes retirés par les actionnaires des entreprises, etc.). Le droit de veto accordé aux syndicats était la compensation jugée nécessaire pour appliquer les mesures d'austérité et limiter ainsi les conflits sociaux potentiels.

Ce droit de veto (reconnu à l'un des partenaires de la commission tripartite) remettait pourtant en cause la souveraineté du parlement et du gouvernement dans la discussion sur l'énonciation et l'adoption de la loi en matière économique et sociale. La majorité DP-POSL s'appuya sur le précédent historique, que fut la création des chambres consulaires dans les années vingt (dotés de pouvoir important), pour justifier la création de la commission tripartite.

Curieusement, les partis héritiers du libéralisme et du socialisme restauraient ainsi un principe corporatiste qui avait pour origine le catholicisme des années vingt et trente. *A contrario*, s'appuyant sur un avis du Conseil d'Etat (organe de contrôle de constitutionnalité de la loi au Luxembourg), le parti chrétien social s'opposa vivement à ce projet bien qu'il ne fût pas en désaccord sur la nécessité d'un nouveau pacte social (de retour au pouvoir en 1979, il fit d'ailleurs abroger le droit de veto en mars 1980). Cependant, ce modèle de concertation a été étendu par la suite aux autres secteurs économiques par les gouvernements dirigés par des chrétiens sociaux (Pierre Werner, Jacques Santer et l'actuel Premier ministre Jean-Claude Juncker). Ce mode de concertation sociale a parfois été présenté sous une forme élogieuse ³⁸. Ceci dans la mesure où il assure non seulement la paix sociale mais aussi et surtout garantit la prospérité économique du Luxembourg si on le compare aux autres Etats de l'Union européenne.

Cette nouvelle coalition tourna à l'avantage du parti démocratique aux élections de 1979 qui constitua cette fois-ci une coalition avec le parti chrétien social (la responsabilité du gouvernement revenant à Pierre Werner – PCS). En 1980, le départ de Gaston Thorn pour la Commission européenne ébranla toutefois la cohésion du parti démocratique, où se succédèrent (de 1980 à 1997) Colette Flesch, Charles Goerens et Lydie Polfer. En dépit d'une forte assise électorale grâce au réseau des

municipalités au Nord et à Luxembourg ville, le parti démocratique fut rejeté dans l'opposition en 1984. Une coalition chrétienne sociale-socialiste fut mise en place et perdura jusqu'aux élections de 1999.

Assurément, la relève de Gaston Thorn s'est révélée délicate. Or pour une formation politique dont les votes de préférence ont depuis toujours dépassé les suffrages de listes, l'influence des individualités marquantes compte plus³⁹. Charles Goerens, élu président en octobre 1989 après les résultats électoraux décevants de 1989, tenta bien une ouverture en direction de l'électorat d'Action 5/6 et des écologistes; il soulignait de ce fait sa volonté de se tenir à distance de sa droite et de sa gauche libérale. Toutefois, la percée électorale confirmée des verts et de l'ADR (successeur du 5/6) aux élections législatives de 1994 confirma la difficulté de maintenir une identité politique suffisamment attractive et reconnaissable par l'électorat.

Jusqu'à aujourd'hui, le parti démocratique n'est jamais parvenu à dépasser les zones d'implantation électorale historiques de la Ligue libérale ou du Groupement. En l'occurrence, il s'agit du Nord et du Centre.

Pourcentages obtenus par le parti démocratique aux élections législatives

	1974	1979	1984	1989	1994	1999
Centre	34,50	30,00	36,10	24,20	27,10	30,06
Nord	22,70	20,00	26,20	22,60	22,80	24,16
Est	26,30	24,00	27,40	18,30	21,20	24,58
Sud	13,50	15,40	11,70	9,40	11,60	15,37

La constitution de cet espace électoral est surtout le résultat de l'existence d'un réseau de notables municipaux dans le Nord et du contrôle sans discontinuité de la ville de Luxembourg. Cet enracinement local des libéraux luxembourgeois est important car le système électoral induit le maintien du lien de proximité entre l'élu et l'électeur. Il permet aussi de comprendre en quoi le parti démocratique ne peut être situé dans une stricte orthodoxie libérale.

A ce sujet, la ville de Luxembourg apparaît à présent pour le parti démocratique comme une ressource essentielle. En effet, la gestion de la seule grande ville au grand-duché permet deux choses.

D'une part, les dirigeants du parti démocratique apparaissent comme un pouvoir concurrent au gouvernement national (par l'étendue des compétences qui leur sont attribuées ou qu'ils s'arrogent et le nombre des administrés que représente Luxembourg ville). Du moins, il devient le lieu de contestation et de formation pour les dirigeants libéraux qui aspirent au gouvernement. En d'autres termes, la gestion de la ville de Luxembourg sans interruption depuis les années soixante permet aux libéraux d'asseoir leur légitimité et leur prétention à la direction du pays.

D'autre part, le pouvoir local exercé par le parti démocratique lui permet de s'assurer une clientèle électorale. En effet, l'administration de la capitale lui permet à travers les services municipaux de fidéliser un électorat. Le nombre élevé d'employés municipaux et les concessions qui leur sont allouées (par exemple dans le domaine

des transports urbains) accroissent les capacités de mobilisation électorale du parti. De plus, certains électorats populaires peu au fait de la politique ne feront pas la distinction entre les services rendus par tel édile municipal et l'action spécifique (et réglementaire) du service municipal en question. Aux yeux de l'électeur, il subsiste par conséquent une confusion entre le rôle de l'élu (qui devient par là un assistant social) et les attributions légales de tel ou tel service municipal (le phénomène se retrouve de façon équivalente et avec la même ampleur dans les municipalités de la circonscription Sud gérées par le POSL).

Pour comprendre la permanence et l'attrait du vote libéral au Luxembourg, il faut se référer à sa capacité à conquérir momentanément des électorats qui ne font pas partie du monde sociologique proprement libéral. Ces conquêtes électorales ont modifié son identité politique à plusieurs reprises au cours de son histoire. Par exemple, alors que le parti démocratique en 1994 avait largement accentué son programme dans une direction néo-libérale (remise en cause de l'Etat providence et du pacte social luxembourgeois qu'il avait pourtant lancé en 1974, usant du terme *entschlacken*, « dégraisser ») la campagne électorale en 1998-1999 fut au contraire orientée vers la défense du régime de la fonction publique ⁴⁰: « ... Il est vrai que notre pays a développé avec le temps une structure étatique qui lui est propre, qu'il a trouvé en fonction de son histoire, de ses traditions, de sa géographie des réponses propres aux besoins de l'intérêt général dont il assume la responsabilité. Il est vrai aussi que la conception de l'Etat et de ses responsabilités ont changé au cours de l'histoire, étaient et seront toujours le résultat des mutations politiques, économiques, technologiques et sociales. Mais il reste évident que le rôle de l'Etat ne pourra jamais se réduire à une simple entreprise de prestation de service à organiser selon les règles de l'économie privée. Car d'une manière générale les arguments avancés pour justifier des mesures de privatisation comme l'inefficacité et la non-motivation des services publics ne sont vraiment pas solides et sont, tout comme la critique que la conception de notre fonction publique est démodée, à rejeter comme des critiques subjectives, gratuites et populistes... ».

Ainsi le parti démocratique attira la clientèle du personnel de l'Etat qui auparavant aurait voté soit pour le PCS soit pour le POSL.

Pour comprendre cette mutation du parti démocratique, il faut rappeler que les débats qui ont eu lieu autour de la réforme du régime de pension statuaire de la fonction publique et du nouveau régime pour les fonctionnaires à recruter provoquèrent l'une des plus grandes manifestations que connût Luxembourg ville. Cette réforme souligne deux phénomènes politiques qui ont (sans doute) fortement influencé la campagne politique au Luxembourg et par conséquent le succès du parti démocratique.

Premièrement, la modification du recrutement des fonctionnaires dépasse l'enjeu de la réforme de la fonction publique. La mobilisation des syndicats de la fonction publique (principalement la Confédération générale de la fonction publique – CGFP) contre ce projet de loi témoignerait d'une crispation sociale sur le devenir de l'identité luxembourgeoise. Plus exactement, sur ce qui permet à certains Luxembourgeois membres de la fonction publique d'acquérir un statut et un bien-être social. Compte tenu de leurs qualifications et formations, ceux-ci ne seraient pas garantis dans un

espace de concurrence européen. Pour comprendre cette mobilisation sociale sans précédent, il est important de souligner que le Luxembourg, en raison de sa petite taille, de son identité à la confluence des mondes francophone et germanophone, de la présence des institutions européennes, de l'internationalisation de son économie au sein de l'Union européenne, de son rôle grandissant comme sa place financière, du phénomène transfrontalier et des vagues migratoires, demeure l'un des Etats européens les plus xénophiles. Toutefois, on peut émettre l'hypothèse suivante: la fonction publique (nationale ou communale), et notamment les conditions de son recrutement, laissent à penser qu'il demeure un système d'emplois publics protégé par la mesure discriminatoire qu'est la maîtrise de la langue luxembourgeoise. Les syndicats de la fonction publique en s'opposant indirectement à ce projet de loi contribuent en fin de compte à ceci: promouvoir une politique de protection des emplois nationaux publics alors même que le contexte européen et l'intégration de l'économie vont à son encontre.

Deuxièmement, bien que des procédures précises existent pour le recrutement dans les services publics, les partis et l'affiliation à ces derniers (dans une certaine mesure) peuvent accélérer ou ralentir une carrière au sein de l'administration. Cette situation est renforcée par la petite taille du Luxembourg.

Notons toutefois que les rapports entre les syndicats de la fonction publique et les employeurs se situent à différents niveaux.

D'une part, en raison de son statut de *Staatragend* (parti de l'Etat), le PCS demeure sans aucun doute le partenaire privilégié au sein de l'administration centrale. Bien que la CGFP soit un syndicat indépendant, celui-ci doit perpétuellement instaurer et transgresser la frontière qui le sépare de son interlocuteur privilégié. C'est-à-dire qu'il doit à la fois contenir les revendications sociales des employés publics et demeurer le partenaire social privilégié du PCS. Le projet de loi fut perçu comme une véritable trahison par ses dirigeants alors que le PCS était apparu autrefois comme le meilleur porte-parole des exigences du syndicat des employés publics ⁴¹.

Quant au parti démocratique, sa domination historique sur la ville de Luxembourg constitue un système de contrôle social aussi important que celui du PCS dans l'appareil d'Etat. Bien entendu, le poids des employés publics de la ville de Luxembourg permet toujours de s'assurer un contingent de voix non négligeable. Pourtant, plus que l'exercice traditionnel du pouvoir municipal, c'est bien le revirement programmatique du PD qui a confisqué les développements et rebondissements qui accompagnent généralement une campagne électorale. Bien qu'ayant défendu une politique d'inspiration néo-libérale aux élections de 1994, le PD s'est au contraire présenté en 1999 comme le défenseur des acquis de la fonction publique nationale. En reprenant à son compte une partie des revendications sociales de la fonction publique, il a su récupérer, sur le terrain électoral, la mobilisation sociale qui avait été organisée par les syndicats de la fonction publique.

«... La modernisation de l'administration publique avec ses changements d'ordre structurel et organisationnel ne doit pas susciter un sentiment d'insécurité ou de crainte. Les objectifs de l'administration moderne doivent être développés en étroite collaboration avec les hommes et les femmes qui depuis peu ou depuis longtemps travaillent dans une organisation administrative (...). Le PD a la ferme conviction que

(...) malgré une administration qui change, le régime statutaire du fonctionnaire n'est pas un reliquat de temps anciens, mais trouve toujours son fondement dans le service que le fonctionnaire est appelé à rendre à la société (...). L'actuel gouvernement a élaboré un projet de loi qui, à en croire la présentation du gouvernement, limiterait l'ouverture aux ressortissants des autres Etats membres aux secteurs dits prioritaires tout en prévoyant la possibilité d'une dispense de l'obligation de faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives de notre pays, c'est-à-dire le français, l'allemand et le luxembourgeois. Le parti démocratique s'oppose à une ouverture plus large que celle découlant des obligations internationales. A l'instar de la législation française, l'ouverture doit rester réservée à des fonctions particulières sur initiative du ministère employeur. A l'exception de la condition de nationalité, toutes autres conditions requises pour les Luxembourgeois devraient être remplies également pour les non-nationaux...»⁴².

Cette opération est apparue d'autant plus facile, que la méfiance récurrente envers la fonction publique a été le fait de l'ADR (du fait de la non-résolution de la question des pensions). En d'autres termes, devenu le « champion » de la fonction publique nationale, il a obligé ses concurrents immédiats – le PCS et le POSL – à se déterminer non pas en fonction de la mobilisation sociale qu'avait connue la fonction publique mais bien au contraire par rapport à son programme, devenant par là-même la référence dans la campagne électorale.

4. Conclusion

In fine, si les élections de 1999 marquent à coup sûr le succès du parti démocratique, en étant en faveur du maintien du régime actuel des pensions (*a contrario* de l'ADR), celui-ci rompt avec une image droitière et néo-libérale. Toutefois, en essayant de se positionner au centre du système politique, le parti démocratique risque de laisser à d'autres la capacité réformatrice qui fut pourtant (et ce tout au long de son histoire) l'une de ses composantes majeures. Composante majeure qui légitime sa permanence dans le système politique « à trois » que connaît le Luxembourg depuis 1919. Ce risque étant d'autant plus dangereux qu'il fait fi des traditions conservatrices et progressistes du parti démocratique. L'ADR ou le POSL (revenu dans l'opposition) peuvent, dans une certaine mesure, récupérer des électeurs qui auraient voté pour le parti démocratique. Car ceux-ci sont susceptibles de se reconnaître dans l'une ou l'autre des factions traditionnelles du « monde libéral » luxembourgeois.

Notes

¹ Le présent article est issu d'un projet de recherche mené à la cellule Statistique et décision du CRP-Gabriel Lippmann (anciennement CRP-Centre universitaire) sous la direction de Fernand Fehlen. Réalisé grâce à l'appui financier de la Chambre des députés, ce projet a pour objectif principal la compréhension du champ politique luxembourgeois.

² *Le Monde*, 9 juin 1999.

³ P. DELWIT, J.-M. DE WAELE (éd.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1997 (2^e édition).

⁴ Par l'expression régime bourgeois, il faut entendre le système politique issu des révolutions économique et sociale qui, au XIX^e siècle, ont conduit le passage d'une société agraire dominée par l'aristocratie à une société industrielle dominée par la bourgeoisie. L'expression de régime bourgeois ou de démocratie bourgeoise est surtout utilisée par les politologues germaniques et scandinaves pour désigner le régime politique où les révolutions nationales, libérales ont triomphé de l'ancien régime autocrate ou despotique.

⁵ Compilation des données par Ph. Poirier à partir de Wolfram NORDSIECK, *Parties and Elections in Europe* <http://www-public.rz.uni-duesseldorf.de/~nordsiew/indexe.html>, 27 août 1999.

⁶ «... Le libéralisme qui exalte les vertus de l'individualisme a longtemps eu du mal à se plier aux exigences d'un véritable parti politique et aujourd'hui encore (...). De plus, certains d'entre eux, en général des jeunes, éprouvent la nécessité d'affirmer plus énergiquement leur appartenance à la gauche et de la prouver par une refonte doctrinaire des programmes et un rajeunissement des cadres...». G. TRAUSSCH, *Un passé toujours vivant : mélanges d'histoire luxembourgeoise*, Luxembourg, Lions Club Luxembourg Doyen, 1995, p. 177-178.

⁷ Comme le soulignait Michel Delvaux, la compréhension du champ politique au Luxembourg ne doit pas occulter la vivacité d'une spécificité régionale et ce malgré les dimensions géographiques restreintes du pays. M. DELVAUX, *Structures socio-politiques du Luxembourg*, Institut universitaire international Luxembourg/Luxembourg, études économiques luxembourgeoises, 1977, p. 114.

⁸ Pour le recueil complet de la législation, nous renvoyons au document produit par le service central de législation Elections, *Textes coordonnés et jurisprudence*, Luxembourg, 1999. Le nombre total des suffrages valables des listes est divisé par le nombre des députés à élire plus un. Le nombre électoral est le nombre entier qui est immédiatement supérieur au quotient ainsi obtenu. Chaque liste reçoit à la répartition autant de sièges que le nombre électoral est contenu de fois dans le nombre des suffrages qu'elle a recueillis. Lorsque le nombre des députés élus par cette répartition reste inférieur à celui des députés à élire, on divise le nombre des suffrages de chaque liste par le nombre des sièges qu'elle a déjà obtenus augmenté de un ; le siège est attribué à la liste qui obtient le quotient le plus élevé. Les sièges sont attribués, dans chaque liste, aux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages.

⁹ Afin d'apprécier la genèse de ce mode électoral et le processus de sa légitimation au sein du système politique luxembourgeois, nous renvoyons à l'article de F. FEHLEN, «Le panachage ou le fonctionnement du champ politique luxembourgeois», *Forum*, n° 147, novembre 1993, p. 14-22.

¹⁰ Historiquement le parti démocratique (PD) et le parti chrétien social (PCS) obtenaient le plus de votes par panachage (jusqu'à 40% lors des élections en 1974). Cette prédominance du vote panaché est le résultat de la «notabilisation» des dirigeants du PCS en raison de la détention quasi permanente du pouvoir depuis 1945 et de l'organisation interne du PD qui a toujours reposé sur quelques fortes individualités. Contrairement aux deux partis cités antérieurement, le parti ouvrier socialiste luxembourgeois (POSL) est celui qui reçoit la plus forte proportion de suffrages par vote de liste (même si le vote panaché est en constante augmentation depuis 1984).

¹¹ «... La particularité luxembourgeoise, par le refus de pré-classement, confère à l'électeur le pouvoir de dire non seulement combien il y aura d'élus sur telle liste mais aussi et surtout qui sera élu et dans quel ordre se retrouveront les candidats...». CRISP, *Grand-duché de Luxembourg : systèmes et comportements électoraux, étude réalisée pour la Chambre des députés du grand-duché du Luxembourg*, Bruxelles & Luxembourg, imprimerie centrale, 1987, p. 13-25.

¹² A cela il faut ajouter que les votes de défiance envers le système politique ont longtemps été l'apanage du seul parti communiste luxembourgeois. En effet, bien que celui-ci fût marginalisé dans le système politique, il participait néanmoins à la stabilité du système puisque jusqu'aux élections législatives de 1984, remportant de deux à six sièges suivant les élections, il constituait à sa façon une alternative au système politique luxembourgeois en vigueur.

¹³ Ces nouvelles organisations politiques, faits nouveaux dans l'histoire politique du Luxembourg, ne sont pas des dissidences des partis membres des coalitions gouvernementales comme pouvaient l'être le parti social-démocrate. Au contraire, l'apparition et l'enracinement électoral de ces partis dans le système politique doivent être replacés dans le contexte européen qui prévaut désormais.

¹⁴ A. LUPHART, «Consociational Democracy», *World Politics*, 1969, vol. XXI, 2, 1969, p. 210.

¹⁵ La continuité de sa présence au sein du gouvernement depuis 1944 lui a permis de s'assurer un réseau d'influences bien plus important dans l'appareil politico-administratif que les autres partis luxembourgeois. En donnant une signification semblable, le CRISP utilise le terme de «parti dominant». CRISP, *op. cit.*, p. 96.

¹⁶ Au sujet de la diversité des socialismes européens et de la place du mouvement socialiste luxembourgeois, nous renvoyons à l'ouvrage particulièrement instructif de M. DREYFUS, *L'Europe des socialistes*, Bruxelles, Complexe, 1991.

¹⁷ C. ENGLER, *Le Luxembourg dans tous ses états*, La Garenne Colombe, Editions de l'Espace européen, 1991, p. 153.

¹⁸ Sur les origines idéologiques et historiques du «proto-socialisme», voir l'article de B. FAYOT, «D'où vient le socialisme luxembourgeois?», *Galerie*, 1983-1984, n° 2.

¹⁹ En 1959, le SPD, réuni en congrès à Bad Godesberg, afin d'attirer à lui la faveur des classes moyennes, stipula que le parti social-démocrate n'était plus le parti de la classe ouvrière. Derrière l'abandon symbolique du rôle de la classe ouvrière et sa défense, se dissimule en fin de compte la reconnaissance du rôle de la propriété privée des moyens de production. Propriété privée envisageable si elle n'empêche pas l'exercice d'une justice sociale. Ce qui constituait non seulement une rupture définitive avec les doctrines socialistes mais aussi avec l'expérience socialiste proprement allemande lancée au début du siècle.

²⁰ Ajoutons que la création du parti communiste luxembourgeois en janvier 1921 lors du congrès de scission à Differdange a permis au mouvement socialiste luxembourgeois d'intégrer plus facilement le système de coalition gouvernementale, et ce dès 1937.

²¹ Cet attachement aux valeurs *libérales* de la part de cette tendance socialiste s'est toujours manifesté par la promotion d'une stricte laïcité (laïcité de l'enseignement, laïcité de la sépulture marquant la prégnance des sociétés telles Flamma et Libre pensée chez les dirigeants socialistes, et ce jusqu'à aujourd'hui). Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir les notes biographiques des parlementaires socialistes et ce à différentes époques. Nous faisons ici particulièrement allusion à R. Blum, E. Mark & J. Gremling sans que leurs cas soient isolés. B. FAYOT, S. HOFFMAN, *100 Joër. Dictionnaire biographique des députés socialistes à la Chambre des Députés*, Luxembourg, Edition la Mémoire socialiste, 1997, p. 55.

²² S. GOVAERT, «Débat sur le *verzuiling* en Flandre», *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1985, n° 1084-1085, p. 8-9.

²³ M. HIRSCH, «La société dépolitisée», *Nos Cahiers*, 1995, vol. 16, 1995, n° 4, p. 71.

²⁴ Théorie économique lancée en Allemagne où le mot «*ordo*» exprime un projet de société: le système économique doit satisfaire à deux conditions: être digne de l'homme, c'est-à-dire conforme à ses exigences morales de liberté, d'égalité et de stabilité; être efficace dans la satisfaction de ses besoins matériels. Pour les «*ordo-libéraux*», seul le régime de concurrence répond à cette double exigence. Mais il ne se réalise pas de lui-même. Il ne se développe qu'à l'intérieur d'un cadre forgé et maintenu par l'Etat, dans un ordre construit par la loi. «Le libéralisme», *Encyclopædia Universalis*, 1997.

²⁵ LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, *Histoire et lieux de travail*, grand-duché de Luxembourg, 1994, p. 219-220.

²⁶ Au sujet de l'histoire des dirigeants des partis libéraux voir R. ROEMEN, *Aus Liebe zur Freiheit: 150 Jahre Liberalismus*, Luxembourg, Imprimerie centrale, 1995.

²⁷ Pour une bonne introduction aux ambiguïtés de l'identité politique libérale et radicale, nous renvoyons aux deux ouvrages classiques de J.-M. MAYEUR, *La vie politique sous la Troisième République: 1870-1940*, Paris, Seuil, 1984 et M. REBERIOUX, *La République radicale? 1898-1914*, Paris, Seuil, 1975.

²⁸ Voir la constitution du grand-duché de Luxembourg (adoptée le 17 octobre 1868) (mise à jour le 2 juin 1999), chapitre IV, Chambre des députés, article 52 (1). Pour être électeur il faut: 1. être luxembourgeois ou luxembourgeoise. <http://www.etat.lu/SCL/CNST0999.PDF>

²⁹ A. MORES, *Le libéralisme: la crise du parti radical libéral dans l'entre-deux-guerres au grand-duché de Luxembourg*, Metz, Université de Metz, Département d'Histoire, mémoire de maîtrise, 1984-1985, p. 96.

³⁰ L'arrivée d'un gouvernement de Front populaire (avec le soutien de la SFIC) en France ne manqua pas d'inquiéter une partie des dirigeants catholiques luxembourgeois. De plus la consolidation du pouvoir hitlérien en Allemagne (par l'éviction des SA en 1934) et l'attitude qu'il fallait avoir ne pouvait que restreindre le champ d'action du gouvernement catholique social. Joseph Bech, Premier ministre issu des

rangs du parti de la droite (préfiguration du parti chrétien social), décida alors de soumettre à référendum, un projet de loi « ayant pour objet la défense de l'ordre politique et social ». Cette loi visait surtout à limiter l'action syndicale et à interdire les activités du parti communiste du Luxembourg. L'échec du référendum fut imputable en partie à la mobilisation des syndicats, des gauches socialiste et libérale et d'une partie des élus de la droite dans la circonscription Sud. Voir H. KOCH-KENT, « Rétrospective historique », in *50 Joër Maulkuerw*. Luxembourg, Editpress, 1987.

³¹ M. HIRSCH, « Le libéralisme », in *MEMORIAL 1989*, Luxembourg, Les publications mosellanes, 1989, p. 74-78.

³² Sur l'histoire du parti, on se rapportera au document « Histoire du parti démocratique luxembourgeois », Parti démocratique <http://kathy.infeurope.lu/dp/histoirebas.htm>.

³³ CRISP, *Les élections législatives du 26 mai 1974 : les élections au grand-duché de Luxembourg*, Bruxelles, CRISP, 1975, p. 15.

³⁴ *Le Luxemburger Worst* est l'expression du courant catholique depuis 1848, date de sa fondation. L'évêché par l'imprimerie Saint-Paul demeure le propriétaire du journal.

³⁵ L. BLAU, « Gute zeiten, schlechte zeiten », « Que faut-il retenir du XX^e siècle à l'échelle luxembourgeoise ? », in *Lëtzebuurger Almanach vum Joerhonnert 1900-1999*, Luxembourg, Editions Guy Binsfeld-RTL, 1999, p. 26.

³⁶ M. HIRSCH, « Tripartism in Luxembourg: The limits of Social Concertation », *West European Politics*, 1986, vol. 9, 1, p. 54-63.

³⁷ A ce sujet, voir l'article de M. HEINTZ, « Les Luxembourgeois face à la démocratie », *Nos Cahiers*, vol. 16, 4, 1995, p. 65. Pour comprendre la reconnaissance constitutionnelle de l'organisation des relations économiques, voir l'ouvrage de droit constitutionnel de P. MAJERUS, *L'Etat luxembourgeois*, Mamer, Imprimerie Graphic Press, 1990 (sixième édition).

³⁸ J. POOS, *Crise économique et petites nations. Le modèle luxembourgeois*, Lausanne, 1977.

³⁹ CRISP, *Les élections au grand-duché de Luxembourg : rapport sur les élections législatives de 1974 à 1994*, 1995, p. 24-25.

⁴⁰ Voir à ce sujet la note publiée par le parti démocratique en novembre 1998 « Le secteur public a occupé depuis toujours une place de choix dans la vie de tous les citoyens de notre pays ». http://kathy.infeurope.lu/dp/archives/10/1569815343_txt.htm.

⁴¹ J. DALEIDEN, « Spectacle affligeant », in *Fonction publique*, organe de la Confédération générale de la Fonction publique (CGFP), n° 131, décembre 1998, p. 1. « ... Alors que, dans quelques mois, les électeurs seront appelés aux urnes pour se prononcer (...). Le moment est donc propice pour faire le bilan de l'équipe descendante et dresser l'inventaire de son action ou de son inaction (...). Pour ce qui est de la fonction publique proprement dite, ne mâchons pas nos mots : quatre années de défis, de provocations, de guéguerre, de batailles rangées, ont laissé des traces : un amas d'illusions perdues... ».

⁴² Document 2, « Le secteur public a occupé depuis toujours une place de choix dans la vie de tous les citoyens de notre pays » et document 3, « Le statut des agents de l'Etat élément de l'efficacité de l'administration publique », parti démocratique, http://kathy.infeurope.lu/dp/archives/10/1569815343_txt.htm, novembre 1998.

La difficile émergence des partis libéraux en Europe centrale

Jean-Michel DE WAELE et Petia GUEORGUIEVA

1. Introduction

L'étude des partis libéraux en Europe centrale et orientale s'avère aussi problématique que l'analyse historique, idéologique, doctrinale ou structurelle de leurs correspondants occidentaux. Les définir, les classifier, les identifier, rechercher le plus petit commun dénominateur entre formations se réclamant du libéralisme est tout aussi difficile.

On s'est assez peu intéressé à l'influence des grandes familles politiques européennes en Europe centrale ¹ et les essais de typologie générale ou d'analyse comparative restent rares ². Souvent, le chercheur occidental garde l'impression d'un ensemble de formations aux dénominations exotiques évoluant dans des situations chaotiques tandis que les chercheurs issus de cette zone géographique mettent l'accent sur l'impossibilité d'utiliser des grilles de lecture classiques pour décortiquer les paysages politiques des anciennes démocraties populaires. Le manque de travaux comparatistes entre ces différents Etats ne facilite pas non plus la compréhension des évolutions en cours.

Notre étude vise à apporter des éléments d'explication à la relative faiblesse des partis libéraux en Europe centrale et orientale alors même que la chute du communisme fut vécue et décrite comme la victoire du libéralisme. L'économie de ces Etats a connu une libéralisation sans précédent en ampleur et en célérité mais, nous le verrons, le bilan de la famille libérale dans les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) est nuancé. Certes elle a des succès à son actif mais elle a essuyé aussi des échecs et elle est absente dans des Etats clé de la région.

Après avoir appelé les différents acceptions de la notion de libéralisme en Europe centrale, nous analyserons brièvement les situations nationales avant d'apporter des éléments d'explication générale.

2. Un libéralisme polysémique

En Europe centrale et orientale, la définition du libéralisme reste des plus difficiles. Le terme «libéral» possède des acceptions différentes dont aucune n'est exempte d'ambiguïté et de problème.

En effet, si l'on qualifie de «libéral» un regroupement de partisans de l'économie de marché et d'opposants aux solutions étatiques, la plupart des partis des PECO seraient inclus dans cette catégorie, à en juger au moins par la rhétorique et les dimensions programmatiques ; y compris les organisations héritières des anciens partis communistes. Dans la réalité, les choses sont cependant plus complexes. Confrontées au coût social considérable de la transition vers l'économie de marché, nombre de partis recourent à des recettes étatiques une fois arrivés au pouvoir pour tenter de sauver des pans entiers de l'économie nationale. Cette constatation vaut aussi pour les partis qui se définissent comme libéraux.

Les mêmes remarques valent pour le libéralisme politique que défendent la plupart des partis. Mais le manque de tradition démocratique et d'élites politiques formées dans un sérail démocratique, une situation économique et sociale parfois alarmante poussent nombre de dirigeants, y compris ceux qui se rattachent au libéralisme, à user des institutions de façon fort peu libérale.

Enfin, sous les régimes communistes, le terme «libéral» avait encore une autre acception. Le libéral était le défenseur d'une politique plus ouverte, moins répressive et/ou de réforme économique ; il s'opposait au conservateur. Le terme pouvait qualifier des individus ou des «ailes du parti». Pour autant ce libéralisme n'avait rien à voir avec le libéralisme économique ou politique. L'objectif était de réformer le régime : une partie des élites proposait des solutions pour faire face aux difficultés économiques et politiques alors patentes. Les observateurs occidentaux scrutaient avec minutie les discours et les déclarations venant de l'autre côté du rideau de fer pour distinguer les ailes «libérales» et «conservatrices» au Kremlin et dans les autres régimes de démocratie populaire. Ainsi Janos Kadar, le Premier secrétaire du parti socialiste ouvrier hongrois, apparut-il longtemps comme un libéral par rapport à ses collègues des pays du pacte de Varsovie avant d'être perçu à la fin de son règne comme conservateur par rapport à plus libéral que lui. Et Mihail Gorbatchev encouragea les personnalités considérées comme libérales lors de son arrivée au pouvoir : elles jouèrent, à des degrés divers, un rôle important dans la transition d'un régime politique à l'autre.

Ainsi, à la fin des régimes communistes, le libéral peut-il être tout aussi bien un membre du parti communiste ouvert à la discussion avec l'opposition anti-communiste qu'un membre de cette opposition luttant pour la démocratisation de la société³. Ces ambiguïtés n'aident pas à la clarification des scènes politiques et idéologiques lors de la chute des régimes communistes. De plus, certains anciens communistes se feront les chantres du libéralisme anglo-saxon alors que d'anciens opposants vireront vers le conservatisme, au sens doctrinal du terme. D'autres défendront l'économie sociale de marché.

Une lutte politique farouche oppose courants, partis ou personnalités qui prétendent être les *alter ego* des grandes familles politiques occidentales. Les partis sociaux-démocrates «historiques» se revendiquent de la social-démocratie contre

la plupart des anciens partis communistes. Les courants de droite se disputent autour de l'idée de démocratie chrétienne. Il en est de même autour du libéralisme. En République tchèque, Vaclav Havel et le Mouvement civique se réclament du libéralisme culturel et politique tandis que Vaclav Klaus symbolise le libéralisme économique. Ce dernier dénonce d'ailleurs «le faux libéralisme de Havel»: *«Liberalism in its European meaning is not a loose body of ideas that one may use to describe as liberal anything one likes – even attitudes, practices, and policies which are in fact quite opposite to it... Liberalism is a closely tied set of ideas: it is a clearly distinct and quite unambiguous set of several dominant principles»* ⁴.

En Hongrie, deux partis non négligeables, l'Alliance des jeunes démocrates (FIDESz) et l'Alliance des démocrates libres (SzDSz), se disputeront le label libéral en étant membre de concert de l'Internationale libérale avant que la FIDESz ne rejoigne le parti populaire européen (PPE) suite à un virage à droite.

Tout comme dans les «vieilles» démocraties occidentales, il existe des libéralismes distincts dotés d'une histoire et d'une origine propres. J. Szacki ⁵ distingue trois cercles principaux de libéralisme qui correspondent à des périodes historiques récentes différentes. Le premier, le protolibéralisme, affirme des valeurs propres au libéralisme même si la base de ses idées n'est pas libérale. C'est le discours de la dissidence ou de l'opposition au régime communiste. Ce cercle a d'ailleurs des rapports hétérogènes avec le libéralisme et le socialisme: c'est essentiellement un libéralisme éthique ou moral. Le libéralisme économique forme le deuxième cercle. Son programme est pro-capitaliste; il émerge dans les années quatre-vingt comme une alternative à la fois au communisme et à l'anti-communisme du protolibéralisme de l'opposition démocratique. Le troisième cercle est celui du libéralisme intégral qui représente le libéralisme dans le sens plein du terme, c'est-à-dire non seulement le libéralisme économique mais aussi l'Etat de droit, impliquant notamment la neutralité de l'Etat, le respect des droits des minorités, le principe de la tolérance, etc. A raison, Szacki note la grande faiblesse de ce type de libéralisme en Europe centrale.

D'autres typologies du libéralisme dans les PECO sont possibles. Mais l'essentiel est de noter qu'aujourd'hui le libéralisme en Europe centrale et orientale a des significations diverses et est mobilisé, à un titre ou l'autre, par de multiples formations politiques.

Nous retiendrons ici comme critère de sélection l'appartenance des partis à l'Internationale libérale et/ou au parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs (ELDR). Le choix est discutable puisque certaines formations ayant un programme libéral et, pour plusieurs d'entre elles ayant mené une politique économique libérale, ne sont pas membre de l'Internationale libérale. Pour des raisons historiques, de concurrence interne, ou de volonté politique de la direction de ces partis qui ont opté pour une autre affiliation internationale. De fait, une concurrence effrénée a opposé les fédérations européennes de partis européens ou les Internationales pour étendre leur influence au centre et à l'est du continent.

Le critère international nous paraît pourtant performant car il démontre le choix opéré par le parti politique fixé sur une plate-forme idéologique libérale parmi d'autres au niveau européen. L'Internationale libérale produit des textes qui peuvent être considérés comme le plus petit commun dénominateur du libéralisme européen

contemporain. De plus, l'adhésion de ces formations implique leur reconnaissance par d'autres partis libéraux européens. Sans doute y a-t-il eu, de part et d'autre, des jeux politiques complexes ou l'importance organisationnelle et politique a-t-elle pu paraître plus forte que la conformité idéologique. Mais, après dix ans d'hésitations réciproques, une mise en ordre s'est effectuée dans la plupart des grandes familles politiques européennes. Au surplus, la famille libérale fait montre d'une nettement moins grande hétérogénéité politique et idéologique que son principal concurrent au centre droit, le PPE.

3. Le bilan des partis libéraux

L'analyse comparée des partis des PECO montre un processus de différenciation nationale: il est difficile de relever des tendances communes à l'ensemble de la zone ou même à des sous-ensembles régionaux. Constatons néanmoins que les trois républiques baltes constituent une zone de bonne implantation pour les partis libéraux: chaque pays est représenté par un mouvement politique important au sein de l'ELDR, comme membre à part entière (Estonie et Lettonie) ou comme parti affilié (Lituanie).

Nous n'étudierons pas les Etats trop récemment marqués par la guerre dans les Balkans (Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Serbie), un conflit qui hypothèque l'organisation « normale » d'un paysage politique: la question nationale y est tellement prégnante qu'elle prend le pas sur tous les autres clivages.

A. Des succès pour la mouvance libérale

En Estonie, les libéraux sont représentés par le parti estonien de la réforme (Eesti Reformriakond). Ils ont obtenu au dernier scrutin national de 1999 15,9 % et 18 sièges sur 101, soit un score assez stable par rapport au scrutin précédent (1995). Ce bon résultat leur a permis de participer au gouvernement dans une coalition de centre droit où ils représentent l'aile ultra-libérale. Ils y détiennent plusieurs ministères importants: Finances, Justice, Culture et Environnement. Emblématique de la situation des partis politiques dans les anciennes démocraties populaires, le parti estonien annonce 700 adhérents.

En Lettonie, c'est la Voie lettone (Savientba « Latvijās Cels ») qui est membre de l'ELDR. C'est un mouvement important puisqu'il recueillait aux élections d'octobre 1998 18,2 % et 21 sièges après avoir été durement sanctionné en 1995 pour sa politique néolibérale et affairiste. Sur une scène politique complexe et instable, cette formation joue un rôle important puisqu'elle a récemment occupé à deux reprises le poste de Premier ministre avec V. Kristopans d'abord et A. Berzins ensuite. C'est aussi un parti défendant des solutions ultra-libérales pour le pays. La Voie lettone déclare 700 adhérents.

En Lituanie, deux partis représentent la mouvance libérale: l'Union du centre lituanienne (Lietuvos Centro Sąjunga) et l'Union libérale lituanienne (Lietuvos Liberalu Sąjunga). La première a glané à peine 2,9 % des suffrages et deux sièges en octobre 2000. La deuxième a recueilli 17,3 % des voix et 34 sièges, l'Union libérale lituanienne détient le poste de Premier ministre: R. Paskas dirige un gouvernement de coalition de centre droit.

La Slovénie constitue un autre succès pour la famille libérale en Europe centrale. En effet, le parti libéral démocrate de Slovénie détient le poste de Premier ministre sans interruption depuis 1992 (à l'exception d'une courte période entre juin et novembre 2000). Ce parti gouvernemental a acquis une popularité certaine compte tenu des performances économiques de la Slovénie, mais aussi pour avoir consolidé l'indépendance et maintenu le pays en dehors des conflits qui ont ensanglanté l'ex-Yougoslavie. Selon ses déclarations, il a 18 000 adhérents. Ses progrès sont constants puisqu'il est passé de 23,3% en 1992 à 27% en 1996 et à 36,3% en octobre 2000. Le parti libéral démocrate comprend beaucoup d'anciens cadres du parti communiste slovène et particulièrement de la jeunesse communiste. Le parti a été refondé en 1994 à partir de quatre formations politiques issues de la coalition DEMOS (Opposition démocratique de la Slovénie) qui avait remporté les élections libres de 1990 : le parti libéral démocrate, le parti démocratique, les écologistes et le parti socialiste. La préoccupation essentielle des libéraux démocrates est de faire en sorte que la Slovénie rejoigne l'Union européenne au plus tôt. Le succès d'une économie quasi privatisée est présentée comme un corollaire à cette ambition. La promotion de la nouvelle économie s'accompagne néanmoins de la construction d'infrastructures, d'une politique sociale de solidarité et d'une ouverture sur le monde.

La Hongrie était aussi un point fort de la famille libérale dans la région. En effet jusqu'en novembre 2000, deux partis importants de la scène politique hongroise étaient membres de l'Internationale libérale et de l'ELDR : l'Alliance des démocrates libres (SzDSz – Szabad Demokraták Szövetsége) et la Fédération des jeunes démocrates (FIDESz – Fiatal Demokraták Szövetsége). Nous l'avons dit, suite à un processus de droitisation, cette formation a rejoint le PPE. Son conservatisme nationaliste devenait difficilement compatible avec la ligne majoritaire de l'ELDR.

L'Alliance des démocrates libres a été fondée en 1989 par des membres de l'opposition démocratique. Elle a subi une lourde défaite électorale en passant de 19,8 % et 70 sièges en 1994 à 7,9 % et 24 sièges. Elle payait ainsi son choix, «historique» pour un parti issu de l'opposition anti-communiste, de former une coalition avec le parti socialiste hongrois (MSzP) successeur du parti au pouvoir durant le pouvoir communiste. La stabilisation économique obtenue suite à une dure politique d'austérité, l'adhésion à l'OTAN, le début des négociations pour l'adhésion à l'Union européenne et l'amélioration des relations avec les voisins n'ont pas suffi pour faire admettre à l'électorat de la SzDSz cette coalition «contre nature». Le coût social de la politique menée explique aussi cette défaite. Le danger pour l'Alliance des démocrates libres est d'être prise en étau dans une bipolarisation de la vie politique entre les partis conservateurs et nationalistes, et le parti socialiste. Les prochaines années seront dès lors décisives pour l'avenir politique des libéraux en Hongrie.

En Croatie, la situation politique s'est fortement modifiée suite au décès de l'autoritaire et très nationaliste président F. Tudjman. Les libéraux se retrouvent dans les rangs du parti social libéral croate (HSL – Hrvatska Socijalno Liberalna Stranka). Celui-ci déclare 13 000 membres. L'HSL a respectivement obtenu 18% et 11,5 % aux scrutins de 1992 et de 1995. Néanmoins, compte tenu de l'emprise du HDZ sur la société croate et des effets de la guerre, la signification de ces résultats doit être appréhendée avec prudence. On notera, en revanche, que lors de l'élection

présidentielle du début de l'année 2000, le candidat du HSLŠ, D. Budisa est arrivé en deuxième position avec 27,7 % des suffrages avant d'être battu au second tour avec 44 % des voix contre 56 % à S. Mesic. Lors des élections nationales, il a décroché 24 sièges en participant à un large cartel électoral regroupant plusieurs formations démocratiques dont les sociaux-démocrates, qui ambitionnait de mettre fin au pouvoir autoritaire du HDZ. Depuis, le HSLŠ participe au gouvernement en détenant un poste de vice-premier ministre et le ministère de la Défense. Il est encore trop tôt pour mesurer le poids électoral véritable des libéraux en tant que parti en Croatie ; de nombreux reclassements politiques pouvant encore s'effectuer.

La Macédoine est le dernier Etat des PECO où la mouvance libérale bénéficie d'une réelle implantation. Le parti libéral démocratique (LDP – Liberalno-Demokratska Partija) a participé à plusieurs gouvernements depuis l'indépendance du pays. En désaccord avec la politique de privatisation, il quitte le pouvoir en 1996. Il représente les intérêts des entrepreneurs et dispose à ce titre de moyens financiers importants. Il annonce 26 000 adhérents. En 1998, il subit une cuisante défaite, passant de 25 à 4 sièges sur 120. Son candidat à l'élection présidentielle S. Androv obtint 10,7 % des suffrages, ce qui ne lui a pas permis d'être présent au deuxième tour.

B. Les situations problématiques

La famille libérale est en situation difficile dans des pays importants en termes démographique, économique ou politique.

En Roumanie ⁶, le paysage politique est caractérisé par une grande fluidité. Les scores des formations politiques varient fortement d'une élection à l'autre. Le parti national libéral (PNL – Partidul National Liberal) s'est réorganisé en janvier 1990 en tant que successeur du parti libéral « historique », qui fut un des principaux partis de la fin du XIX^e siècle à l'instauration du régime communiste. Il n'a toutefois pas réussi à récupérer son ancienne influence. Un des traits majeurs des libéraux roumains est le nombre important de scissions qui jalonnent leur reconstruction. Si en 1990, le PNL décrochait plus de 6 % des suffrages, il disparaît complètement de la Chambre des représentants entre 1992 et 1996. En 1996, sous l'égide de la Convention démocratique qui agrège des mouvements opposés au président Iliescu, il décroche 29 sièges et entre au gouvernement où il détient quatre ministères. Le processus difficile et chaotique de réunification de la mouvance libérale l'amène à se présenter sous sa propre bannière aux dernières élections législatives (2000). Il y recueille 6,9 % des voix et trente sièges. Il devient de la sorte la quatrième formation politique en importance et la seule formation de droite républicaine au parlement.

Le parti national libéral se considère comme le continuateur de la pensée libérale en Roumanie et est très attaché à des notions comme la liberté individuelle, sociale, économique et politique, tant par action que par tradition ⁷. Le PNL est « préoccupé spécialement par le primat de l'individu par rapport à la société, par l'égalité des individus devant la loi, par la garantie des droits et des libertés citoyens, par la tolérance envers les convictions et les options des autres » ⁸. L'objectif principal du parti est d'accélérer la modernisation de la société afin d'assurer la stabilité ⁹.

Au niveau économique, le PNL est un promoteur fervent de l'économie de marché ¹⁰. L'Etat est censé avoir un rôle non significatif, relativement subsidiaire à l'exception de la politique monétaire.

La situation des libéraux en Bulgarie est tout aussi particulière. L'Union des forces démocratiques (UFD), le parti au pouvoir, a choisi de s'affilier à la famille démocrate chrétienne, ce qui n'avait rien de programmatiquement évident. Une adhésion à l'Internationale libérale aurait aussi pu se concevoir. Mais la force d'attraction du PPE fut déterminante. La mouvance libérale est représentée par l'Union libérale démocratique qui rassemble quatre partis. C'est un regroupement très lâche qui laisse à chacune de ses composantes une grande indépendance. Le seul parti ayant un appui électoral réel et une organisation structurée est le parti défendant les droits de la minorité turque. Les autres mouvements sont électoralement et politiquement insignifiants. Notons la présence au sein de ce rassemblement de la figure emblématique de J. Jelev, qui fut le premier président démocratiquement élu de la Bulgarie (1992-1996). Jelev était l'un des dissidents bulgares les plus connus dans les milieux universitaires et académiques dans les années quatre-vingt.

En 1996 se crée l'Alternative libérale démocratique pour la Bulgarie «parti de la liberté» présidé par Jelev. En 1998, l'ALD de J. Jelev et le Mouvement des droits et libertés créent l'Union libérale démocrate. Le MDL devient membre de l'Union et Ahmed Dogan prend la présidence tandis que Jelev est nommé président d'honneur. L'alliance de deux personnalités charismatiques comme J. Jelev et A. Dogan, chef du mouvement de défense de la minorité turque, ne semble pourtant pas garantir la structuration d'un mouvement clairement libéral sur l'ensemble du territoire bulgare. La concurrence du puissant parti de droite, l'UDF, reste un handicap difficilement surmontable pour un mouvement de personnalités. De plus, il n'est pas sûr que de larges franges de la population bulgare soient prêtes à soutenir un regroupement dominé par les représentants de la minorité turque, dont le libéralisme reste encore secondaire par rapport à son rôle de parti de défense d'une minorité nationale.

La situation des libéraux est encore plus difficile en Pologne, qui est un des pays les plus importants en termes de population mais aussi en termes politique et économique. Aucune formation politique n'y est membre de l'Internationale libérale. Toutes les tentatives de construire une formation libérale depuis 1989 ont échoué. Pour plusieurs raisons: l'absence de tradition historique (voir *supra*) mais surtout le rejet des politiques ultralibérales par la population polonaise. Exténuée par la crise économique et profondément marquée par la thérapie de choc menée au début des années quatre-vingt-dix par les libéraux de l'époque, la population ne pardonne pas cette saignée sociale qui a marqué les esprits. Peu nombreux, les libéraux polonais sont au surplus dispersés dans des formations politiques différentes. Pour l'ELDR, l'absence d'un partenaire dans un pays aussi essentiel pourrait peser lourd lors de l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne. «La recherche d'un partenaire politique en Pologne demeure une des priorités du parti ELDR au cours de la période de préparation à l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne» ¹¹, affirme le parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs. L'ELDR songe à l'Union pour la liberté, mais les contacts de cette formation avec le PPE sont déjà avancés.

La situation n'est guère meilleure en République tchèque. Durant plusieurs années la famille libérale n'y a eu aucun partenaire. Des contacts réguliers existaient avec la mouvance dissidente mais celle-ci n'a cessé d'essayer d'importants revers électoraux. Des relations ont été nouées avec l'Alliance civique démocratique, mais sa force électorale est relative. Ce parti de notables n'a plus d'élus à la Chambre des représentants et ne conserve que huit sénateurs. Dans une situation politique mouvante, son avenir apparaît très incertain. En tout état de cause, il lui sera difficile de trouver un espace entre les démocrates chrétiens, les conservateurs de V. Klaus et la mouvance civique qui relève progressivement la tête suite aux blocages politiques.

En Slovaquie, deux partis appartiennent à la mouvance libérale. Il s'agit d'organisations représentant la minorité hongroise de Slovaquie, qui représente près de 11 % de la population. Elles se présentent en cartel avec d'autres mouvements aux élections et glanent généralement entre 9 % et 10 % des suffrages. Les deux partis libéraux sont Coexistence (Egyutteles) et le minuscule parti civique hongrois (MPP – Magyar Polgari Part). Coexistence regroupe, sur une base nationaliste, des tendances idéologiquement différentes. Issu du mouvement civique, le MPP est moins nationaliste et plus ouvert à la discussion. Il peut sans aucun doute être considéré comme un parti libéral mais ses forces politiques sont réduites. La coalition hongroise participe au gouvernement actuel constitué d'une coalition large et hétéroclite contre le pouvoir de l'ancien leader national-populiste V. Meciar.

L'Union démocratique (DU) de Slovaquie appartient également à l'Internationale libérale. Créé en 1994, ce parti se compose de personnalités qui ont, pour la plupart, collaboré avec V. Meciar avant que celui-ci ne les écarte du pouvoir. Leur passé «meciariste» jette un doute sur leur conversion au libéralisme politique. Les structures du parti sont très faibles. En 1994, il avait obtenu 8,5 % des voix et quinze sièges sur cent cinquante. Quatre ans plus tard, il formait un cartel avec les démocrates chrétiens et les sociaux-démocrates. S'il est au gouvernement, son candidat à l'élection présidentielle n'a recueilli que 0,9% des suffrages. L'avenir de ce rassemblement de personnalités reste des plus incertain.

4. Un bilan décevant

Le bilan de ce rapide tour d'horizon des Etats de la région s'avère relativement décevant pour les partis libéraux, surtout par rapport aux espoirs nés en 1989.

Les pays baltes et la Slovénie constituent incontestablement des places fortes pour la famille libérale mais ce sont de petits Etats peu peuplés (dix millions d'habitants en tout). En Hongrie où la situation semblait également favorable, le parti le mieux représenté au parlement a quitté la famille libérale pour rejoindre le PPE tandis que les libéraux ont connu une lourde défaite électorale. La faiblesse des formations libérales en Roumanie, en Bulgarie, et en Slovaquie, ou l'absence de partis libéraux en Pologne et en République tchèque montrent les difficultés auxquelles cette famille politique est confrontée.

Comment expliquer cette situation ? S'agissant d'un phénomène d'ensemble, pour une large zone géographique, il nous faut dépasser les éléments conjoncturels ou spécifiques à chaque cas national. Nous évoquerons plusieurs paramètres : l'histoire, le rôle du régime communiste, et la question de la structuration sociale.

A. *Le facteur historique*

Deux éléments de nature historique expliquent en partie la situation actuelle.

Primo, l'importance de la question nationale. Durant la période où le libéralisme s'impose dans certains pays occidentaux du continent, les peuples du centre et de l'est de l'Europe ne vivent pas tous dans des Etats nationaux. Nombre d'entre eux sont les sujets d'un des trois grands empires : austro-hongrois, ottoman et russe. Les idées libérales inspirent les mouvements et les luttes de libération nationale qui visaient la création d'Etats indépendants. Leur influence est aussi sensible pendant la période révolutionnaire de 1848-1849. Un parti libéral est présent en Bohême mais les Hongrois et les Roumains sont aussi nourris des idées libérales françaises. Les mouvements libéraux en Europe centrale et orientale luttent contre l'« ancien régime », revendiquent la création d'Etats nationaux indépendants et la reconnaissance de la langue. La dimension économique est secondaire face à la question nationale. Les partis libéraux ou d'inspiration libérale deviennent l'une des composantes principales dans la structuration des systèmes politiques. En Roumanie ¹² et en Bulgarie ¹³, les partis libéraux sont un des acteurs importants de la vie politique dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et, de fait, dans l'édification de l'Etat.

Secundo, la force sociale porteuse du libéralisme, la bourgeoisie, n'émerge que bien plus tard et de manière plus lente qu'en Europe de l'Ouest. Ces Etats – la Bohême-Moravie mise à part – connaissent des économies agraires peu développées basées sur une masse de petits paysans exploités par quelques grands propriétaires terriens. L'industrie y est parcellaire et souffre de retards criants. En Roumanie et en Yougoslavie, la population agraire représente plus des deux tiers de la population totale. Dans aucun pays balkanique, la part de l'industrie dans le revenu national ne dépasse 30 %.

Dans ces conditions, un parti porteur des valeurs libérales au sens économique et/ou culturel ne pouvait que rencontrer des difficultés pour émerger faute d'une bourgeoisie et d'une classe d'entrepreneurs.

En Hongrie, pendant la période d'entre-deux guerres, le pouvoir est aux mains des grandes familles de l'aristocratie terrienne et d'une classe moyenne comprenant principalement des non-commerçants d'origine aristocratique. La situation est semblable en Pologne. En Roumanie, l'aristocratie perd des positions avec les réformes agraires mais on ne voit pas émerger une classe moyenne. En Bulgarie, en Yougoslavie et en Slovaquie il n'y a même pas d'aristocratie originaire, ni d'ancienne classe de commerçants.

Une des tâches urgentes de ces Etats est leur industrialisation. Mais le processus de modernisation industrielle est dominé et souvent organisé par l'Etat, contrairement aux valeurs défendues par un libéralisme économique. Des gouvernements, y compris libéraux, renforcent le contrôle de l'Etat sur certaines industries. En Roumanie, le roi Carol et son entourage contrôlent une grande partie de l'industrie roumaine. Projet ambitieux, la Pologne crée des entreprises d'Etat; la Yougoslavie instaure des monopoles d'Etat pour produire du tabac. Cette spécificité, liée à l'état arriéré des industries locales, témoigne des difficultés et des contradictions auxquelles sont confrontés les libéraux en Europe centrale et orientale même si la période de

l'entre-deux-guerres voit également un renforcement du rôle de l'Etat en Europe occidentale.

Bref, l'Europe centrale et orientale n'est pas dépourvue de traditions libérales mais elles sont faibles et ne peuvent s'appuyer sur une bourgeoisie en expansion. Le capitalisme ne s'y développe que tardivement sauf en Bohême-Moravie. De plus, le combat pour les indépendances nationales a inscrit la question nationale parmi les priorités de l'agenda politique. Sans doute, le projet des élites politiques de ces futurs Etats se nourrissait-il de nombre de valeurs et de vues libérales mais le bien de la nation l'emporte sur le bien individuel. La nation comme communauté prime sur la volonté des individus. Le nationalisme n'est pas nécessairement opposé aux droits individuels mais il les a souvent considérés comme secondaires.

Le développement démocratique a été embryonnaire. En Pologne, la noblesse a dominé le mythique âge d'or. Le développement démocratique dans l'entre-deux-guerres a été très bref sauf en Tchécoslovaquie.

B. Le régime communiste

Les difficultés contemporaines des partis libéraux en Europe centrale trouvent aussi leurs sources dans l'histoire du régime communiste.

La répression stalinienne a touché au premier chef les bourgeoisies libérales locales. Entrepreneurs, hommes d'affaires, commerçants, membres des professions libérales ou universitaires ont été exécutés ou privés de liberté. La situation polonaise est emblématique. Le nazisme et le stalinisme ont fait disparaître physiquement une grande partie des élites du pays. Après la période d'épuration, l'organisation économique planifiée a réduit à la portion congrue les petits commerçants et les entrepreneurs, même dans les régimes considérés comme les plus réformateurs. Les professions libérales y dépendaient exclusivement du secteur étatique et leurs membres se considéraient comme des fonctionnaires et non comme des indépendants. Les groupes sociaux traditionnels soutenant des partis libéraux ont donc été laminés. Au moment de l'effondrement des régimes communistes, les défenseurs du libéralisme se trouvaient sans « clientèle électorale ».

Les partis satellites traduisent cette situation. Dans certaines démocraties populaires existaient des organisations partisans périphériques au parti communiste. Elles ne bénéficiaient que d'une marge de manœuvre politique réduite mais disposaient parfois de moyens organisationnels importants, notamment les partis agrariens. Le parti paysan polonais en est un exemple marquant. Par contre, il y eut peu de partis satellites dont le rôle fut d'encadrer les classes moyennes, les intellectuels, ou les petits commerçants dans les Etats où cette possibilité se présentait. Au demeurant, là où de telles organisations ont été créées, elles sont restées embryonnaires. Elles disparaissent d'ailleurs peu après la chute du régime communiste alors que les partis satellites agrariens connaissent parfois des transitions réussies. A la différence des partis communistes en voie de social-démocratisation plus ou moins réussie et plus ou moins profonde, des partis agrariens, des partis démocrates chrétiens à travers les réseaux de l'Eglise catholique ou d'organisations périphériques, les partis libéraux ne disposent d'aucune infrastructure à leur (re)naissance.

Enfin, ce serait une grave erreur que d'estimer que la dissidence ou l'opposition au régime communiste étaient acquises au libéralisme économique. Son implantation est restée faible.

Le programme de Solidarité par exemple comportait de nombreux points antinomiques par rapport au libéralisme économique. A l'évidence, lors des premières élections démocratiques, les Polonais n'ont pas voté pour la thérapie de choc et les méthodes ultra-libérales mais pour un programme de démocratisation de la société et de transition dans un cadre social. De même, les figures emblématiques de la dissidence tchèque, issues du long combat de la Charte 77, se répartissaient sur un large spectre allant des traditions trotskistes au personnelisme chrétien. La rupture rapide de la mouvance dissidente avec V. Klaus s'explique par le rejet de ses principes néo-libéraux en économie. Le paradoxe est que le libéralisme a surtout été le fait de la conversion de certaines élites communistes qui confortaient de cette façon leur pouvoir économique.

Les partis libéraux qui ont vu le jour après la chute du régime communiste ont donc fait face à des handicaps importants. Pas de structure ancienne sur laquelle s'appuyer, réticence de l'opposition envers leurs discours et leurs méthodes, reconversion de certaines élites communistes et surtout, manque de clientèle électorale bien identifiée.

C. Les incertitudes de la transition

La transition que vivent les anciennes démocraties populaires est un processus totalement nouveau. Pour la première fois, il s'agit de construire de façon concomitante une démocratie parlementaire et une économie de marché. Tous les pays d'Europe centrale et orientale ont vécu après la chute du mur de Berlin un triple phénomène : une grande fluidité politique, une crise économique et sociale spectaculaire et une restructuration de la stratification sociale sans précédent.

Les partis et les systèmes de partis ont tous connu une grande fluidité politique. Elle s'est traduite par de nombreuses divisions et scissions. Plusieurs micro-formationen politiques se sont concurrencées sur l'échiquier politique pour occuper le créneau libéral. De même, un conflit de génération a opposé les héritiers des partis historiques et les jeunes cadres séduits par le néolibéralisme thatchérien. La dispersion politique a frappé les formations de droite et de centre-droit et accentué une rivalité des partis libéraux avec les partis centristes, démocrates chrétiens, conservateurs, nationalistes ou encore radicaux.

Sans implantation locale, sans lien réel avec la société civile, les partis politiques ont été marqués par une forte idéologisation, seul moyen de différenciation à leur disposition. En conséquence, les partis libéraux ont défendu des programmes influencés par l'ultralibéralisme en délaissant toute dimension sociale.

La crise économique et sociale qui a affecté tous les Etats de la région a eu un fort impact pour les partis libéraux. Arrivée au pouvoir, l'opposition anti-communiste a appliqué des politiques économiques aux coûts sociaux considérables. Le chômage a explosé et la misère s'est répandue. La corruption a miné les systèmes politiques en conflit avec une mafia omniprésente, profitant de l'affaiblissement des structures étatiques. Une minorité de nouveaux riches sont devenus les gagnants de la transition

tandis que l'immense majorité de la population a vu son niveau de vie chuter drastiquement. Soulignons cependant que, depuis quelques années, certains pays ont renoué avec la croissance économique.

Quelles qu'aient été la politique, la puissance ou l'influence des partis libéraux dans les différents Etats et gouvernements, ces politiques très impopulaires leur ont été créditées au nom du libéralisme. Elles ont entraîné un rejet massif dans la plupart des cas.

Enfin, une importante question d'électorat se pose aux partis libéraux. La privatisation importante de très larges secteurs des économies nationales, le processus de restitution des biens, ou la disparition de certains groupes sociaux organisés liés au régime ont profondément modifié la structuration sociale des PECO. Le statut de nombreuses personnes a été modifié, parfois à plusieurs reprises en quelques années. Ces évolutions sont loin d'être terminées. De grandes interrogations subsistent au niveau tant du rapport de forces entre groupes sociaux que de leur composition.

A l'instar des autres formations politiques, les partis libéraux ont subi les effets de cette fluidité sociale. Les catégories sociales qui peuvent traditionnellement trouver intérêt dans le discours et la pratique politique des partis libéraux sont encore largement en formation et subissent, comme le reste de la société, des transformations rapides. L'opacité de la plupart des privatisations rend difficile la cristallisation d'un patronat national, conscient d'intérêts globaux communs. De nombreuses firmes ont été rachetées par des capitaux extérieurs et le secteur bancaire n'est pas encore stabilisé. Le processus de restitution des biens complique encore la situation. Des personnes se sont retrouvées « patron » du jour au lendemain. Il existe donc une remarquable hétérogénéité dans les différents statuts sociaux. La frontière entre perdants et gagnants de la transition est en évolution constante. Les gagnants d'avant-hier peuvent être déjà les perdants d'aujourd'hui.

Les professions libérales, les indépendants, les petits commerçants ou les cadres des entreprises sont des catégories sociales qui connaissent une expansion rapide mais leur constitution demeure très fragile. Ils ne sont pas organisés et ne sont pas conscients de partager des intérêts politiques communs qui pourraient se cristalliser dans un parti politique. En conséquence, les partis ont de grandes difficultés à représenter des intérêts aussi divers. Les formations libérales peinent à proposer un programme politique et économique à destination d'un public aussi mouvant. De plus, alors que le libéralisme thatchérien reste le modèle idéologique dominant chez les libéraux des PECO, des catégories sociales émergentes réclament une protection accrue de l'Etat afin de pouvoir survivre face aux grands groupes internationaux ou aux dérives mafieuses. Il n'est dès lors pas évident que la politique anti-étatique prônée par nombre de partis libéraux attire une partie de ces couches sociales.

5. Conclusion

La situation des libéraux en Europe centrale et orientale varie selon le pays. Le bilan des partis libéraux comprend un large éventail : des cas réussis où le parti libéral est un acteur politique réel et participe au pouvoir – Estonie, Lettonie et Slovaquie ; des situations incertaines comme celles des libéraux hongrois, croates et macédoniens ; des pays où les partis libéraux ont du mal à s'implanter – les libéraux roumains,

bulgares et slovaques; enfin des pays où n'existe pas de parti libéral comme la Pologne et la République tchèque.

Un bref aperçu des programmes des partis libéraux permet de mettre en évidence des problématiques communes: accent mis sur l'instauration de l'Etat de droit et la séparation des pouvoirs ainsi que sur la primauté des libertés individuelles; limitation du rôle de l'Etat dans la sphère économique; importance donnée au renforcement de l'autogestion régionale et municipale; promotion de l'économie de marché et de l'initiative libre. Mais, nous l'avons montré, la dureté des réformes économiques a plutôt provoqué le rejet du libéralisme et de son projet social et économique. Le coût social de la transition des anciennes économies socialistes vers l'économie de marché a élargi le camp des «perdants» et n'a pas permis une structuration durable des classes moyennes et des couches sociales, qui puissent retrouver l'expression de leurs intérêts dans les partis libéraux. L'absence d'une tradition historique qui aurait pu assurer la continuité est un autre handicap pour les partis libéraux en Europe centrale et orientale. Pour beaucoup d'observateurs, 1989 signifiait une victoire du libéralisme alors que c'est la chute du régime communiste. Ce n'est pas nécessairement la même chose.

Notes

¹ Voir nos études sur les partis verts et sociaux-démocrates en Europe centrale: J.-M. DE WAELE, «La situation des partis verts en Europe centrale et orientale», in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE (éd.), *Les partis verts en Europe*, Bruxelles, Complexe, 1999 et «Les partis de gauche à l'Est: social-démocratie ou «nouvelle gauche»?», in M. LAZAR (éd.), *La gauche en Europe depuis 1945. Invariants et mutations du socialisme européen*, Paris, Presses universitaires de France, 1996.

² Voir J.-M. DE WAELE, *L'émergence des partis politiques en Europe centrale*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1999.

³ J. SZACKI, *Liberalism after communism*, Budapest, Central European University Press, 1994, p. 12.

⁴ V. KLAUS, T. JEZEK, «False liberalism and recent changes in Czechoslovakia», *East European Politics and Societies*, 1991, vol. 5, 1, p. 28.

⁵ J. SZACKI, *op. cit.*

⁶ Les auteurs remercient Sorina Soare pour les renseignements précieux sur le cas roumain.

⁷ *Programul Partidului National Liberal*, 1998, p. 3.

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Voir le site Internet de l'ELDR.

¹² En Roumanie, le parti national libéral est le représentant d'une pensée libérale dont les origines remontent au mouvement de 1848. C'est seulement en 1875 que le parti libéral se forme sous la direction de Ion C. Bratianu comme représentant des classes moyennes et de la bourgeoisie (en opposition avec le parti conservateur qui était davantage attaché aux intérêts des grands propriétaires terriens).

Le programme du parti avait comme slogan «Par nous-mêmes»; il milite pour le suffrage universel, pour l'industrialisation et pour la décentralisation.

Le parti libéral *historique* fut un parti de gouvernement *par excellence* puisqu'il est au pouvoir entre 1876 et 1888, entre 1895 et 1899, entre 1901 et 1905, entre 1907 et 1910, de 1913 à 1918, en 1919, de 1922 à 1926, de 1927 à 1928, de 1933 à 1937. C'était, en Roumanie, un des partis les plus réformateurs de cette époque: des lois fondamentales sont liées à son nom: la réforme agraire de 1918, la loi des mines de 1924, la loi de l'organisation de l'administration de 1925, la loi électorale de 1926.

¹³ En Bulgarie après la libération de 1878, un grand parti libéral occupe l'un des pôles du système bipolaire. C'est grâce à ce parti que la constitution adoptée en 1879 est une des plus libérales de la région. Ce parti est formé de plusieurs tendances et jusqu'à la fin du XIX^e siècle, il subit de multiples scissions. Cependant, il joue un rôle important dans le gouvernement du nouvel Etat surtout à la fin des années 1880 et au début de la décennie 1890, le gouvernement libéral est dirigé par Stéphane Stambolov. La représentation partisane du libéralisme est discréditée après que la coalition gouvernementale des libéraux eut entraîné la Bulgarie dans la Première guerre mondiale aux côtés de l'agresseur.

La quête d'identité du parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs (ELDR)

Erol KÜLAHCI et Cédric VAN DE WALLE

Les fédérations européennes de partis sont particulièrement exposées aux problèmes de définition d'une identité commune car elles sont, entre autres, des systèmes de reconnaissance mutuelle où se rencontrent et s'expriment les identités partisanes. Le problème surgit d'autant plus rapidement dans les organisations partisanes transnationales qu'il s'agit de réunir les identités politiques de partis membres, historiquement ancrées dans un cadre national.

Le parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs (ELDR), comme les autres fédérations européennes de partis, non seulement reflète ces diversités mais est aussi une arène où se dessinent des convergences. L'objet de ce texte est d'étudier l'état de l'identité politique de la fédération européenne libérale en accordant une attention particulière à son processus de formation.

Question préalable: qu'est-ce que l'identité? Selon D. Beetham et C. Lord, qui citent J. Habermas, H. Wagner, E. Meehan et J.M. Welsh, les différents cadres de référence identitaire sont l'expression d'un passé commun ou la volonté de mettre en œuvre un projet politique ¹. J. Chevallier y voit à la fois une différenciation vis-à-vis de l'extérieur et un partage de traits communs ².

Comme d'autres constructions sociales, l'identité politique naît du conflit, « elle est l'objet de luttes entre les différents acteurs sociaux, qui s'affrontent pour sa définition » ³. Par ailleurs, se référant à F. Scharpf, D. Beetham et C. Lord rappellent que les identités collectives sont socialement construites à partir de composantes relativement hétérogènes ⁴.

Pour la fédération, le passé commun ne peut pas constituer un cadre de référence identitaire vu son caractère embryonnaire. Dès lors, il y aura lieu d'analyser l'état d'un éventuel projet politique; en d'autres termes, d'observer si les partis membres composant la fédération construisent une identité collective.

Demandons-nous d'abord si elle présente les caractéristiques classiques de l'établissement de l'identité. D. Beetham et C. Lord envisagent la dimension symbolique, la construction des relations entre membres et non-membres du groupe, les actes occasionnels de participation et de mobilisation, et l'utilisation de référentiels au quotidien rappelant la présence de l'autorité ⁵. Qu'en est-il de la fédération à la lumière de ces quatre indicateurs? Pouvons-nous mettre en évidence des facteurs expliquant l'évolution de ces indicateurs?

Nous limiterons notre étude à deux de ces caractéristiques. En effet, l'ELDR ne fait pas usage d'objets quotidiens rappelant à ses partis membres son autorité. Il ne se situe pas dans une relation de pouvoir hiérarchique par rapport à ces derniers étant donné qu'ils en sont les éléments constituants et indépendants. De même, nous n'aborderons pas la capacité de mobilisation des citoyens. Cette fonction est une compétence exclusive des partis membres ⁶. Notre analyse s'articulera donc autour de deux indicateurs: les symboles ainsi que la définition des règles d'adhésion à la fédération et les différents statuts qui y coexistent. Par la suite, il y aura lieu de se demander si la fédération présente un cadre identitaire commun.

1. Les caractéristiques de la formation de l'identité de la fédération

Les fédérations européennes de partis utilisent une panoplie de symboles. L'ELDR possède un drapeau et un sigle qui reprend les caractéristiques partagées par la plupart des partis libéraux européens ⁷. Mais nous concentrerons notre analyse sur le nom de la fédération car sa définition illustre bien les jeux d'influence des différents partis membres.

La construction du nom s'est opérée en plusieurs phases et des tensions sont apparues dès le congrès de l'Internationale libérale jetant les bases de la fédération européenne en 1976. Elles reflétaient les divergences de stratégie entre Gaston Thorn, président provisoire de l'ELD, et Jean Durieux, président du groupe libéral au sein du Parlement européen ⁸. Le premier souhaitait mettre sur pied un rassemblement lâche de tous les partis du centre pour représenter toutes les nuances de l'opinion publique et dépasser ainsi les divergences gauche-droite entre les partis membres. Le second préférait se présenter comme une alternative aux socialistes et aux démocrates chrétiens et souhaitait un groupe plus unifié. Jugé suffisamment ambigu pour satisfaire les tenants des deux approches, le terme de « fédération » sera finalement adopté.

Par la suite, la fédération des partis libéraux et démocrates des Communautés européennes, ou FPLIDCE, sera abrégée en ELD, pour Libéraux et démocrates européens.

Notons, avec J. Lodge et V. Herman, que les leaders ont ajouté le mot « démocrates » dès lors que tous les partis membres de la fédération ne se définissaient pas uniquement comme libéraux. C'était le cas du Volkspartij voor Vrijheid en Democratie (VVD) des Pays-Bas, du parti démocratique (PD) du grand-duché de Luxembourg et du Frei Demokratische Partei allemand (FDP).

La fédération changea à nouveau de nom lors du congrès de Catane en avril 1986 pour devenir la fédération des partis libéraux, démocrates et réformateurs de la CEE, en abrégé ELDR. L'ajout du mot « réformateurs » a répondu, semble-t-il, à une

demande du parti social démocrate portugais, qui n'a de social-démocrate que le nom, soutenu par le parti membre français.

Enfin, à la suite de l'introduction de l'article 138 A du traité de Maastricht (devenu l'article 191 du traité d'Amsterdam) consacrant la reconnaissance légale des fédérations européennes de partis politiques, la fédération devient le parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs. Avec toutes les nuances d'usage pour ne pas confondre les caractéristiques des partis politiques au niveau européen avec celles des partis politiques qui se sont développés dans le contexte des Etats nations ⁹.

Qu'en est-il de l'évolution de la seconde caractéristique de la cristallisation de l'identité, à savoir les changements concernant la composition interne de la fédération ainsi que les différences de statuts existant entre les partis politiques membres de la fédération ?

En établissant des critères de sélection dans ses statuts ¹⁰, en acceptant ou en refusant l'adhésion de certains partis nationaux, l'ELDR détermine une des caractéristiques importantes de la formation de son identité. Elle tenterait par là de présenter une cohésion interne autour de traits communs et de se différencier des autres fédérations européennes de partis. Il y aura lieu non seulement de rendre compte de l'évolution de cet indicateur mais aussi de s'attarder aux cas les plus problématiques.

L'adhésion du parti républicain (PR) en 1976 est significative à cet égard. Le parti libéral britannique (LP) s'opposa vivement à l'entrée du parti français parce qu'il n'était pas assez libéral à son goût. Par la suite, l'insistance des libéraux anglais provoqua une polarisation sur ce thème au sein de la fédération. Si bien que d'autres partis membres remirent en question leur statut de membre. Le rapport de forces fut favorable au parti républicain qui finit par rejoindre les libéraux et démocrates européens. Par choc en retour, son adhésion provoqua le retrait de la candidature du Mouvement des radicaux de gauche (MRG), opposé au parti de Giscard d'Estaing sur la scène politique nationale. En décembre 1994, lors d'une réunion du Conseil de la fédération, il sera demandé au parti républicain de se retirer suite à la décision de l'UDF de rejoindre le groupe du PPE au sein du Parlement européen.

Parallèlement, le parti néerlandais Democraten 66 refusa de rejoindre l'ELD à cause de son opposition au Volkspartij voor Vrijheid en Democratie dans le champ politique national. Il n'adhérera que bien plus tard.

Enfin, la Radical Venstre (RV) danoise se retira de la fédération en 1977 pour marquer son désaccord avec le positionnement de la fédération en faveur de l'accroissement des pouvoirs des institutions de la Communauté européenne ainsi que de son implication dans le domaine de la sécurité ¹¹.

La politique d'affiliation des fédérations européennes de partis prend de l'ampleur et subit les plus profonds bouleversements après la chute du mur de Berlin. De nouvelles perspectives s'offrent alors à l'ELDR qui peut développer une de ses activités et trouver là une nouvelle source de légitimité ¹². Les partis des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) posèrent leur candidature tandis que la fédération développait ses activités pour s'élargir. En d'autres termes, la chute du système communiste ouvre la voie au libre marché des partis politiques en vue, d'une part, de créer des relations d'influence et, d'autre part, de défendre leurs thèses dans

les PECO. La sélection se fit en fonction des possibilités, des intérêts et des relations interpersonnelles. La Hongrie est un exemple réussi de cette politique. En revanche, elle n'a pas fonctionné en Pologne: il n'y a pas de parti polonais membre de la fédération.

Ce sont les statuts de l'ELDR qui déterminent les critères d'adhésion. L'adhésion est conditionnée à un vote d'approbation du congrès à la majorité des deux tiers des délégués des partis membres et à l'acceptation par le candidat des statuts de la fédération, de la déclaration de Stuttgart (principes généraux et lignes politiques directrices) et des programmes politiques adoptés lors des congrès.

La fédération compte aujourd'hui :

- huit partis membres d'Europe centrale et orientale (PECO): le parti libéral démocratique de Bosnie-Herzégovine (LDS), le parti réformateur d'Estonie (RE), l'Alliance des démocrates libres de Hongrie (SzDSz), le parti libéral du Kosovo (PLK), la Voie de Lettonie, l'Union libérale de Lituanie (LLU), le parti national libéral roumain (PNL), et le parti libéral démocrate de Slovénie (LDS);
- vingt partis membres d'Europe occidentale: le Forum libéral autrichien (LIF), le parti réformateur libéral (PRL) et les Vlaamse Liberalen en Democraten (VLD) belges, la Gauche (V) et la Gauche radicale (RV) danoises, le parti du centre (KESK) et le parti populaire suédois (SFP) de Finlande, le parti démocratique libre allemand (FDP), les Démocrates progressistes irlandais (PD), le parti républicain italien (PRI), le parti libéral italien (PLI) et l'Italie de valeur (liste Di Pietro), le parti démocratique luxembourgeois (DP), Démocratie 66 (D66) et le parti populaire pour la liberté et la démocratie (VVD) hollandais, le parti populaire libéral (FP) et le parti du centre (C) suédois, le parti radical démocratique de Suisse (FDP), le parti de l'alliance d'Irlande du nord (A) et les Libéraux démocrates (LD) britanniques.

Selon les statuts en vigueur, un parti politique doit être affilié pendant deux ans avant de devenir membre. Cette période transitoire mise à part, le statut d'affilié requiert les mêmes conditions que le statut de membre. Mais il ne donne pas droit de vote dans les instances de la fédération. L'ELDR compte dix affiliés dans ses rangs, issus de huit pays différents: le parti de l'Alliance démocratique d'Albanie (Alliance), le parti libéral d'Andorre (PLA), l'Union libérale démocratique de Bulgarie (LDU), le parti libéral social de Croatie (HSLs) et le parti libéral croate (LS), les Démocrates unis (UD) et DIKO de Chypre, l'Union du centre de Lituanie (LCU), le parti libéral démocratique de Macédoine (LDP), et la Gauche de Norvège (V).

Certains pays importants n'ont pas de représentants dans l'organisation partisane libérale européenne. Au 31 décembre 2001, il n'y a pas de partis membres ou affiliés d'Espagne, de France, de Grèce et du Portugal.

On le voit, les formations d'Europe centrale et orientale sont des membres à part entière importants et représentatifs de l'ELDR alors qu'elles sont absentes du parti des socialistes européens ou du parti populaire européen¹³. Reste cependant à mesurer leur poids réel dans la fédération en fonction notamment du système d'attribution des votes dans les différents organes décisionnels, de leur présence dans les groupes de travail ou de leur contribution au budget. Cette présence confirme la volonté des dirigeants libéraux de renforcer leur ancrage dans les PECO et de reconnaître ces

partis comme des composantes à part entière de l'identité libérale européenne. Ces adhésions récentes et nombreuses font cependant courir un risque à la fédération libérale. Ces nouveaux partis, issus de contextes nationaux et dotés de parcours historiques hétérogènes, peuvent freiner les tentatives de l'ELDR de se forger une identité politique homogène et distincte des autres fédérations européennes de partis.

2. Une identité collective ?

L'ELDR tente de créer son identité politique en développant son activité programmatique. Lors des discussions et des négociations qui conduisent à une déclaration commune ou à un manifeste électoral commun, s'expriment et se confrontent les identités propres de chaque parti en présence pour dégager des éléments communs.

A l'annonce de la tenue des premières élections directes au Parlement européen, le Congrès de l'Internationale libérale, réuni à Paris en 1972, décide par une résolution de « développer une organisation partisane au niveau transnational qui peut et doit fonctionner comme un acteur politique concernant les matières européennes »¹⁴.

Gaston Thorn, alors Premier ministre luxembourgeois, et Hans-Dietrich Genscher, ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, l'ont clairement exprimé avant la conférence constitutive de la fédération européenne des libéraux et démocrates à Stuttgart en 1976 :

« Pour la première fois, les citoyens de la Communauté européenne éliront directement leur parlement. Les partis libéraux doivent faire face à ce défi. Les citoyens de la Communauté européenne attendent des libéraux qu'ils accomplissent des pas décisifs vers l'Union européenne et abordent ensemble, comme force politique autonome et indépendante, la première élection directe au Parlement européen »¹⁵.

Cette volonté de se constituer en tant que nouvel acteur, doté d'une identité politique distincte, sur la scène européenne s'est aussi exprimée dans les statuts constitutifs de la fédération. On peut y lire qu'un des objectifs de la fédération sera d'élaborer « des programmes politiques, s'articulant autour d'objectifs clairement formulés et permettant de définir une identité libérale aux yeux de l'électeur européen »¹⁶.

Toutefois l'intention de représenter l'identité politique libérale au niveau européen dans le cadre de la compétition électorale supranationale ne fut pas la seule motivation qui poussa les partis nationaux à créer une fédération. Geoffrey et Pippa Pridham observent que l'une des motivations découle aussi du fait que les partis libéraux représentent des forces politiques « faibles » dans les contextes nationaux. La fédération leur offre ainsi de la publicité et du prestige¹⁷.

Si, indubitablement, la fédération libérale est en quête d'identité politique, a-t-elle pour autant réussi à acquérir une identité propre et homogène notamment en élaborant un projet politique commun ? Analysons, pour le savoir, les tentatives faites par l'ELDR d'établir un projet politique, ou du moins des positions politiques communes. Nous aborderons le manifeste de Berlin d'avril 1999¹⁸ élaboré à l'occasion des élections européennes, en retenant le thème de l'Etat social actif et le « dossier autrichien » consécutif à l'arrivée du FPÖ au gouvernement.

L'analyse du manifeste de Berlin fournit des éléments de réponse positive à la question. L'interaction au sein de la fédération aboutit à la définition d'une identité politique. On peut lire entre autres que la fédération soutient toutes les actions militaires nécessaires à la défense des Albanais du Kosovo, appuie inconditionnellement le partenariat transatlantique et diagnostique le problème de légitimité des institutions européennes, en préconisant comme remède de renforcer le Parlement européen et de construire une Europe fédérale.

Mais d'autres indicateurs révèlent des dissensions internes au sein de la fédération. Au moins trois points de désaccord profond apparaissent lors du processus d'élaboration du manifeste.

Un premier conflit entre les partis membres surgit à propos de l'instauration éventuelle d'une taxe sur les émissions de CO². Les partis scandinaves prônaient une taxe sur le dioxyde de carbone alors que les Belges, par exemple, s'y opposaient, y voyant une possible aggravation de la fiscalité dans leur pays.

La deuxième controverse concernait les réfugiés, et plus particulièrement la politique à adopter vis-à-vis des réfugiés kosovars, kurdes et tamouls. Fallait-il être sévère à leur encontre ou leur offrir l'hospitalité? Certains partis faisaient état des réserves de «l'opinion publique» à l'idée d'accueillir davantage de réfugiés. Aussi tenaient-ils à renforcer des mesures restrictives. Cette problématique se compliqua encore avec la perspective de l'élargissement de l'Union européenne aux PECO.

Le troisième sujet de discorde touchait aux modalités de l'élargissement de l'Union européenne. Faut-il approfondir avant d'élargir l'Union européenne? Faut-il supprimer le droit de veto?

A l'instar des autres fédérations européennes de partis ¹⁹, l'ELDR est divisé sur les questions relatives à la construction européenne, même si officiellement ses statuts prévoient que les partis membres doivent souscrire au projet fédéraliste ²⁰.

Des désaccords importants avaient surgi aussi dans le parti des socialistes européens pendant le processus d'élaboration de leur manifeste: l'harmonisation fiscale, pomme de discorde entre le parti travailliste britannique et le parti socialiste français; la politique d'immigration commune opposant les Démocrates de gauche italiens et le parti travailliste britannique ou encore la mise en place d'une véritable politique de défense européenne.

La difficulté d'établir un projet politique commun, propre à la fédération libérale, s'exprime également à travers les positions politiques adoptées par ses partis membres. Les débats sur la *third way* de Tony Blair, sur le *neue Mitte* de Gerhard Schröder ou encore sur l'*Etat social actif* de Guy Verhofstadt révèlent la difficulté de différencier les discours de certains partis nationaux. Cette ambiguïté rejaillit sur les fédérations européennes de partis. Rappelons à cet égard le message commun sur l'*Etat social actif*, présenté à Gand par Tony Blair et Guy Verhofstadt, respectivement Premier ministre britannique et leader du parti travailliste, et Premier ministre de la Belgique et ancien chef de file des libéraux flamands.

Enfin, les positions politiques adoptées à l'occasion de l'arrivée du FPÖ au gouvernement en Autriche sont aussi révélatrices des dissensions au sein de l'ELDR. A la veille du sommet de Porto de juin 2000, les avis étaient encore largement partagés quant à l'adoption ou non de sanctions à l'endroit de la nouvelle coalition

entre les démocrates chrétiens et l'extrême droite. Les partis membres du Danemark, de Finlande et de Suède s'opposaient aux sanctions alors que les libéraux belges, et en particulier le ministre belge des Affaires étrangères, Louis Michel, les soutenaient. Les propos d'Uffe Elleman-Jensen, président de l'ELDR et ex-ministre des Affaires étrangères danois, donnent une idée des divisions des partis membres de la fédération sur ce dossier : « Louis Michel est complètement intoxiqué. Depuis qu'il a été interrogé par quelques journaux anglo-saxons prestigieux, il se prend pour la conscience du genre humain ». Et l'ancien ministre danois des Affaires étrangères d'ajouter : « Dans cette affaire, les Belges sont isolés au sein des libéraux européens. Et nous en avons assez de ces gens qui grimpent dans un arbre et ne savent pas comment en redescendre ! C'est clair, Louis Michel et Guy Verhofstadt ont violé le traité européen pour détourner l'attention des divisions internes à la Belgique » ²¹.

Si les déclarations du président de l'ELDR révèlent l'importance du poids des partis membres dans la difficile confection d'une identité politique commune, elles mettent aussi en exergue le degré de polarité entre eux sur certains dossiers sensibles.

3. Conclusions

Revenons sur les principaux éléments de réponse, encore fragmentaires, apportés à la question de la quête d'identité politique par la fédération libérale et essayons d'établir les perspectives qui s'offrent à elle aujourd'hui.

Les caractéristiques de la formation de l'identité de la fédération sont faibles. En effet, si certains éléments sont présents, comme le nom et la politique d'affiliation, d'autres, comme la mobilisation des citoyens et l'existence de l'autorité, font largement défaut. Par ailleurs, l'élargissement de la fédération n'explique-t-il pas en partie la faiblesse de l'identité de la fédération ?

Le résultat de cette quête semble modeste. Indépendamment des convergences, en matière d'identité politique, nous avons constaté, dans le discours comme dans les faits ²², la difficulté pour l'ELDR de constituer une identité commune à travers l'élaboration de son manifeste, le débat autour de l'Etat social actif, et le dossier autrichien.

Deux facteurs expliquent le caractère embryonnaire de l'identité libérale dans l'ELDR. Elle dépend, d'une part, de l'interaction entre les stratégies d'élaboration identitaire des partis membres de la fédération et, d'autre part, de l'évolution du cadre institutionnel de l'Union européenne.

A partir de l'évolution de ces facteurs externes et internes, il est possible d'imaginer trois scénarios : le scénario d'une identité politique faible – *statu quo* –, le scénario d'une identité forte et la perspective du dualisme identitaire.

Dans la première hypothèse, l'identité de l'ELDR resterait floue. Cela signifie que les identités nationales qui se sont développées dans le cadre des Etats-nations dominant. L'absence d'évolution du système politique européen, une euro-stagnation, l'absence d'incitants au développement des fédérations (comme la prépondérance du cadre de l'Etat-nation) seraient des facteurs externes déterminants. Parmi les facteurs internes, les partis politiques membres pourraient se contenter du *statu quo* dès lors qu'il existe une forte polarité entre leurs identités politiques nationales. La prise de décision resterait fondée sur le consensus.

Dans l'hypothèse d'une identité politique homogène et distincte, les identités des partis composant l'ELDR convergeraient pour assurer à la fédération un *leadership* identitaire du libéralisme européen. Les facteurs externes conditionnant cette évolution pourraient être l'émergence d'un nouveau cadre institutionnel très intégré, renforçant le rôle des fédérations européennes de partis. Les élections européennes deviendraient primordiales, si bien que la fédération aurait la capacité de mobiliser les citoyens européens. A l'interne, la volonté des partis membres de faire place à une identité forte se traduirait par un mode de délibération à la majorité qualifiée et par un mécanisme qui rendrait les décisions communes contraignantes.

Dans la perspective du dualisme identitaire, l'identité de l'ELDR serait à mi-chemin entre les deux scénarios précédents. Une progression de l'intégration européenne se concrétiserait notamment par la reconnaissance d'un statut politique aux fédérations européennes de partis politiques.

A la suite de la reconnaissance légale par le traité de Maastricht, la conférence intergouvernementale de Nice a remodelé l'article 191 du traité d'Amsterdam relatif au statut des fédérations partisans européennes. Son second alinéa précise désormais : « Le Conseil, statuant conformément à la procédure visée à l'article 251, fixe le statut des partis politiques au niveau européen et notamment les règles relatives à leur financement »²³. Dès sa mise en œuvre, le nouvel article ouvrira probablement de nouvelles perspectives à la fédération grâce à de nouveaux moyens financiers. De plus, dans la fédération, les votes auraient lieu à la majorité qualifiée et les décisions seraient contraignantes pour les matières européennes uniquement. Le scénario du dualisme identitaire ferait cohabiter les identités partisans nationales et l'identité propre de la fédération. Il se dégagerait alors une identité politique libérale forte lors de la gestion des matières européennes, alors que les partis membres auraient l'autonomie de se positionner librement sur les politiques du ressort national.

Notes

¹ D. BEETHAM, C. LORD, *Legitimacy and the EU*, Londres et New York, Longman, 1998, p. 29.

² J. CHEVALLIER, «Présentation», in *L'identité politique*, Paris, PUF, 1994, p. 6.

³ *Ibid.*, p. 7.

⁴ D. BEETHAM, C. LORD, *op. cit.*, p. 39.

⁵ *Ibid.*

⁶ Voir K. REIF, H. SCHMITT, «Nine second order elections : a conceptual framework for the analysis of European election results», *European Journal of Political Research*, 1980, vol. 8, 1, p. 3-44.

⁷ Il s'agit d'un oiseau entouré d'une couronne de douze étoiles comprenant en son sein les initiales de la fédération dans les tons bleu et jaune.

⁸ J. LODGE, V. HERMAN, *Direct Elections to the EP : A supranational Perspective*, Londres, Macmillan, 1982, p. 195-196.

⁹ P. DELWIT, J-M. DE WAELE, E. KÜLAHCI, C. VAN DE WALLE, «Les fédérations européennes de partis : des partis dans le processus décisionnel européen ?», in P. MAGNETTE, E. REMACLE (éd.), *Le nouveau modèle européen*, volume I, *Institutions et gouvernance*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2000, p. 125-138.

¹⁰ ELDR, *Statutes* (as approved by the ELDR Party Congress in Berlin on 30 April 1999), articles 5-13.

¹¹ R. HRBEK, «Transnational links : the ELD and Liberal Party group in the European Parliament», in E. J. KIRCHNER (ed.), *Liberal Parties in Western Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, p. 458.

¹² Voir P. DELWIT, J-M. DE WAELE (éd.), *La démocratisation en Europe centrale. La coopération paneuropéenne des partis politiques*, Paris, L'Harmattan, 1998.

¹³ L'article 4 des statuts du PPE prévoit que le parti candidat doit être établi dans un des pays membres de l'Union européenne. Les statuts du PSE (article 5) prévoient que des partis issus de pays hors de l'Union peuvent soumettre leur candidature et qu'elles seront analysées au cas par cas.

¹⁴ R. HRBEK, *op. cit.*, p. 456.

¹⁵ ELDR, *Bref historique*, Bruxelles, ELDR, 1997, 5^e édition, p. 9.

¹⁶ *Ibid.*, p. 15.

¹⁷ G. PRIDHAM, P. PRIDHAM, «Transnational Parties in the European Community II : The Development of European Party Federations», in S. HENIG, *Political Parties in the European Community*, Londres, Allen and Unwin, 1979, p. 289.

¹⁸ ELDR, *L'unité dans la liberté : le défi libéral pour l'Europe*, Manifeste électoral adopté par le congrès du parti ELDR à Berlin, le 29 avril 1999.

¹⁹ S. HEX, C. LORD, *Political Parties in the European Union*, Londres, Macmillan, 1997, p. 21-53.

²⁰ Les programmes politiques adoptés par le Congrès de l'ELDR et la déclaration de Stuttgart doivent être acceptés par tous les membres de l'ELDR (article 5 des statuts). Cette déclaration revendique l'adoption d'une charte des droits humains et des libertés fondamentales ainsi qu'une constitution européenne basée sur les principes de séparation des pouvoirs, du vote à la majorité et de la protection des minorités. Elle insiste également sur la nécessité de continuer l'harmonisation des politiques économique, monétaire et fiscale. Enfin, l'accent est mis sur la nécessité de doter l'Union d'une politique étrangère commune.

²¹ *Le Soir*, 6 mai 2000.

²² Interview de Lex Corijn, secrétaire général de l'ELDR, Bruxelles, 25 avril 2000, et Willy De Clerck, président honoraire de l'ELDR, Bruxelles, 27 juin 2000.

²³ Conférence des représentants des gouvernements des Etats membres, *Traité de Nice. Texte provisoire agréé par la Conférence intergouvernementale sur la réforme institutionnelle*, Bruxelles, 22 décembre 2000, SN 533/1/00 REV1, p. 44.

Signatures

David S. BELL est professeur de science politique et directeur du département de droit et de sciences sociales à l'Université de Leeds. Ses recherches ont principalement concerné les partis politiques en Europe occidentale et il est l'auteur de très nombreux articles dans des revues françaises, britanniques et américaines.

Jaak BILLIET, docteur en sciences sociales, est professeur en méthodologie sociale à la Katholieke Universiteit Leuven (KUL). Il est le directeur du Point d'appui interuniversitaire de recherche sur l'opinion publique (ISPO) qui a organisé les enquêtes post-électorales en Flandre. Il est membre du bureau central de coordination de l'European Social Survey (ESF).

Pascal DELWIT est professeur de science politique à l'Université libre de Bruxelles. Il y dirige le Centre d'étude de la vie politique (CEVIPOL). Il est l'auteur de plusieurs articles et ouvrages sur la vie et les acteurs politiques belges et européens. Avec Jean-Michel De Waele, il a publié en 2000 *Le mode de scrutin fait-il l'élection?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.

Jean-Michel DE WAELE est professeur de science politique à l'Université libre de Bruxelles. Il y dirige le Groupe d'analyse socio-politique des pays d'Europe centrale et orientale (GASPPECO). Il est l'auteur de plusieurs articles et ouvrages sur la vie et les acteurs politiques d'Europe centrale. Il est notamment l'auteur de *L'émergence des partis politiques en Europe centrale après 1989*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.

Petia GUEORGUEVA est chercheuse auprès du Groupe d'analyse socio-politique des pays d'Europe centrale et orientale, et du Centre d'étude de la vie politique de l'Université libre de Bruxelles.

Gilles IVALDI est chargé de recherches CNRS, au Centre d'informatisation des données socio-politiques (CIDSP) de Grenoble.

Ruud KOOLE est professeur de science politique à l'Université de Leiden. Il est l'auteur de nombreuses publications sur les partis politiques et la vie politique aux Pays-Bas.

Erol KÜLAHCI est chercheur au Centre d'étude de la vie politique de l'Université libre de Bruxelles (ULB). Il y prépare une thèse de doctorat consacrée au parti des socialistes européens face au déficit démocratique de l'Union européenne. Avec Pascal Delwit et Cédric Van de Walle, il a édité *Les fédérations européennes de partis. Organisation et influence*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001.

Paul MAGNETTE est professeur de science politique et directeur de l'Institut d'études européennes à l'Université libre de Bruxelles. Il enseigne également à l'Institut d'études politiques de Paris. Il a publié, seul et en collaboration, de nombreux articles et une douzaine d'ouvrages, dont récemment *L'Europe, l'Etat et la démocratie*, Complexe, 2000.

Alexis MASSART est maître de conférences à la Faculté de droit de l'Université catholique de Lille. Spécialiste de l'étude de la droite classique française, il a notamment publié un ouvrage sur l'UDF aux éditions L'Harmattan. Ses recherches portent actuellement sur l'évolution des partis politiques français et la formation d'un espace politique européen.

Pablo MÉDINA LOCKHART est licencié en géographie de l'Université libre de Bruxelles.

Philippe POIRIER est membre du CERAD-CNRS de l'Université de Rennes I.

Geoffrey ROBERTS est directeur de recherche honoraire et ancien professeur sur la vie politique allemande au département d'études gouvernementales de l'Université de Manchester. Il a publié de nombreuses contributions sur les partis politiques et les élections en Allemagne. Il est aussi le co-fondateur et l'ancien président de l'Association pour l'étude de la vie politique allemande.

Nicolas ROUSSELLIER est maître de conférence à l'Institut d'études politiques de Paris. Il est l'auteur de plusieurs travaux sur la pensée libérale. Il a notamment publié *L'Europe des libéraux*, Bruxelles, Editions Complexe, 1991.

Daniel-Louis SEILER est professeur de science politique à l'Institut d'études politiques de Bordeaux. Ses travaux portent sur la politique comparée et sur les partis politiques. Il est l'auteur de dix ouvrages – dont *La vie politique des Européens*, Economica, 1998 et *Les partis politiques*, Armand Colin, 2000 – et de nombreuses contributions à des ouvrages collectifs et articles.

Christian VANDERMOTTEN est professeur de géographie politique et économique à l'Université Libre de Bruxelles. Ses travaux se centrent sur les questions de la production sociale des espaces en insistant sur l'importance de la prise en compte de la longue durée et des structures globales. C'est dans cette perspective qu'il examine les rapports entre les structures spatiales de l'économie et les paysages politiques régionaux, tels qu'en rend compte la géographie électorale.

Cédric VAN DE WALLE est chercheur en science politique auprès du Centre d'étude de la vie politique de l'Université libre de Bruxelles. Ses recherches portent sur la famille politique écologiste et la coopération transnationale de partis à l'échelle européenne. Avec Pascal Delwit et Erol Kūlahci, il a édité *Les fédérations européennes de partis : organisation et influence*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2001.

Table des matières

Le libéralisme politique : une <i>famille</i> politique complexe.....	7
par Pascal DELWIT	
Qu'est-ce que le libéralisme politique ?.....	17
par Nicolas ROUSSELIER	
Les dilemmes fondateurs du libéralisme.....	25
par Paul MAGNETTE	
Le paradoxe libéral : la faiblesse d'une force d'avenir	37
par Daniel-Louis SEILER	
La géographie du libéralisme belge et européen.....	57
par Christian VANDERMOTTEN et Pablo MÉDINA LOCKHART	
Y a-t-il un parti libéral en France ?.....	75
par Alexis MASSART	
Le FDP allemand : adieu au rôle pivot, adieu au parti ?.....	93
par Geoffrey K. ROBERTS	
Le parti libéral démocrate au Royaume-Uni : à la recherche du pouvoir	113
par David BELL	
Les partis libéraux scandinaves. Unité et diversité du courant libéral au Danemark, en Finlande, en Norvège et en Suède	141
par Gilles IVALDI	

Du parti libéral à la fédération PRL-FDF-MCC	179
par Pascal DELWIT	
Les transformations du libéralisme en Flandre	199
Les Vlaams Liberalen en Democraten (VLD)	
par Jaak BILLIET	
Les partis libéraux aux Pays-bas	227
par Ruud A. KOOLE	
Quelle(s) identité(s) politique(s) pour le parti démocratique luxembourgeois	247
par Philippe POIRIER	
La difficile émergence des partis libéraux en Europe centrale	263
par Jean-Michel DE WAELE et Petia GUEORGUEVA	
La quête d'identité du parti européen des libéraux, démocrates	277
et réformateurs (ELDR)	
par Erol KÜLAHCI et Cédric VAN DE WALLE	
Signatures	287
Table des matières	291

C'est peu dire que le libéralisme politique et, plus encore, les partis libéraux en Europe ont été peu étudiés par la communauté scientifique. Comparé aux formations socialistes, communistes, d'extrême droite et, plus récemment, écologistes, les partis libéraux sont à l'évidence un des parents pauvres de la littérature scientifique dans les recherches portant sur les acteurs politiques. Une recherche bibliographique sommaire suffirait à l'établir.

Pourtant, le libéralisme politique fut la doctrine de référence dans l'avènement de l'Etat parlementaire puis de la démocratie parlementaire, au XIX^e et au XX^e siècles. Dans plusieurs sociétés européennes, les organisations et partis libéraux jouèrent un rôle clé dans la transition des monarchies absolues vers le constitutionnalisme. Dans la période contemporaine, plusieurs formations libérales furent des partis pivots cruciaux dans leur système politique national.

Une des ambitions de ce livre est donc de contribuer aux lacunes criantes des travaux consacrés à l'espace politique du centre-droit et, singulièrement, aux partis libéraux.

Pour ce faire, l'ouvrage rassemble des contributions de spécialistes internationaux. Ils abordent, décortiquent et analysent l'histoire du libéralisme politique, ses caractéristiques et ses évolutions. Ils examinent aussi l'essence des partis libéraux européens dans la période contemporaine : leur mutation idéologique, leur parcours électoral, leur performance politique et leur situation actuelle.

Pascal Delwit est professeur de science politique à l'Université libre de Bruxelles (ULB). Il y dirige le Centre d'étude de la vie politique (CEVIPOL). Il est l'auteur de nombreuses contributions sur la vie politique belge et européenne. Avec Paul Magnette et Jean-Michel De Waele, il a édité *Belgique, une démocratie complexe* aux Presses universitaires de France en 1999. Il vient de co-éditer *Les fédérations européennes de partis. Organisation et influence*, aux Editions de l'Université de Bruxelles.

ISBN 2-8004-1284-4



9 782800 412849